

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Dédicace.....	xv
Remerciements.....	xvi
Introduction générale.....	1
❖ Pertinence scientifique et sociale de l'étude.....	2
❖ Beaucoup d'efforts consentis et d'importantes ressources mobilisées.....	4
❖ Des reformes en vue.....	6
❖ Choix du CPR à l'étude et de la zone d'étude.....	7
❖ Objectifs généraux et énoncé du plan.....	10
Chapitre I : Problématique.....	13
1.1. Les conditions d'insertion en agriculture au Burkina Faso.....	14
1.1.1. Situation géographique, climatique et les cours d'eau.....	14
1.1.2. Les sols et leur état.....	16
1.1.3. La population et l'état de pauvreté dans le pays.....	18
1.1.4. La politique de développement agricole et rural : possibilités et limites.....	20
1.1.5. Une politique agricole défavorable à la production principale céréalière.....	28
1.1.6. Crise alimentaire, croissance démographique et urbanisation.....	30
1.2. Le difficile entrepreneuriat agricole.....	36
1.2.1. L'historique de la formation agricole.....	39
1.2.2. Pertinence de la formation agricole au cœur des interrogations.....	43
Conclusion.....	45

Chapitre II : Cadre théorique et conceptuel	46
Introduction : rappel des objectifs de l'étude	47
2.1. Capital social, capital humain et insertion : un construit social dynamique.....	48
2.2. Les dimensions psychoprofessionnelles.....	52
2.2.1. Les formes identitaires : types et définition.....	57
2.2.2. Les déterminants des transactions biographiques et relationnelles	64
2.2.3. Stratégies identitaires.....	70
2.3. La socialisation et l'insertion en emploi.....	77
2.4. Quelle conception de l'insertion pour cette étude?	80
2.5. L'agriculture: un espace de construit social et identitaire	86
2.6. Le modèle général d'analyse	93
2.6.1. Transactions biographique et relationnelle : continuité/rupture, reconnaissance/non reconnaissance	98
2.6.2. Les stratégies.....	99
2.6.3. Définition des indicateurs pertinents du modèle	101
2.7. Synthèse du chapitre	117
 Chapitre III : Méthodologie	 119
Introduction	120
3.1. Le centre-ouest : zone d'étude et de couverture du CPR de Goundi	120
3.2. Le site de l'étude : le CPR de Goundi.....	125
3.3. La collecte des données.....	127
3.3.1. Usages et limites du questionnaire	127
3.3.2. Le récit de vie et le canevas d'entrevue.....	132
3.4. Mise en œuvre de la cueillette des données.....	134
3.5. L'enquête en milieu réel.....	138

3.5.1. La stratégie d'échantillonnage	139
3.5.2. Présentation des outils	140
3.5.3. Administration des outils	145
3.6. Le traitement et l'analyse des données.....	150
3.6.1. Traitement des données issues du carnet de bord	151
3.6.2. Traitement et analyse des informations issues du questionnaire	152
3.6.3. Traitement et analyse des informations issues des entrevues	160
3.6.4. La vérification des conclusions.....	164
3.7. Difficultés rencontrées	165
3.8. Description de l'échantillon à l'étude	166
3.8.1. La taille globale de l'échantillon et le genre	166
3.8.2. L'âge des répondants	167
➤ L'âge des répondants au moment de l'enquête	167
➤ L'âge des répondants à l'entrée du centre	169
➤ L'âge des répondants à la sortie du centre	170
3.8.3. Statut matrimonial, type de logement et nombre de personnes à charge	174
3.8.4. Niveaux d'études avant le CPR et la formation au centre	175
3.8.5. Niveaux d'études après le CPR et les formations professionnelles suivies.....	177
3.9. Synthèse du chapitre	178
Chapitre IV : Présentation des résultats	180
4.1. 1^{ère} partie : que deviennent les sortants du centre de Goundi?	182
4.1.1. La situation globale des emplois	182
4.1.2. Le secteur d'emploi	183
4.1.3. L'emploi principal salarié	185
4.1.4. L'emploi principal non salarié	185
4.1.5. Les céréaliers en emploi principal et leur satisfaction.....	187
4.1.6. Les emplois secondaires des sortants enquêtés.....	188

4.1.7. Analyse des résultats relatifs à la situation des emplois	191
➤ L'importance de l'auto emploi face au salariat	191
➤ Le genre et l'accès à l'emploi en général	192
➤ Faible taux d'insertion dû à des taux de recrutement réduits	193
➤ Faible taux d'insertion dû au recrutement dans les âges plus jeunes.....	197
4.1.8. Synthèse des analyses et conclusion.....	198
4.2. 2^{ème} partie : Les facteurs sociologiques et sociopsychologiques qui influencent l'insertion en production céréalière	200
4.2.1. Les facteurs sociologiques	201
➤ Les principaux facteurs sociodémographiques.....	202
➤ Les principaux facteurs socioéconomiques	203
➤ Les principaux facteurs culturels	204
➤ Les principaux facteurs politico-administratifs	205
➤ Les principaux facteurs géographiques	207
➤ Les principaux facteurs médiatiques et technologiques.....	209
4.2.2. Les facteurs sociopsychologiques	210
➤ Membres de la famille principalement influents	210
➤ Principaux types d'appuis de la famille	211
➤ Personnes hors famille principalement influentes	212
➤ Principaux types d'appuis hors famille	214
4.2.3. Autres principaux facteurs issus du choix de l'emploi secondaire	216
4.2.4. Facteurs complémentaires issus des entrevues	217
4.2.5. Analyse des résultats liés aux facteurs sociologiques et sociopsychologiques...	223
➤ Le genre : un facteur déterminant	224
➤ L'âge de sortie du centre et la situation matrimoniale	228

➤	Accessibilité à la terre et aux intrants	229
➤	Politique d'installation des jeunes	231
➤	Possession et utilisation de matériel et d'engrais	235
➤	Céréales comme «aliment de base »	237
➤	Posséder un second emploi.....	238
➤	Accès à la propriété et au capital social	240
➤	Appui du promotionnaire et environnement d'entraide	241
4.2.6. Synthèse des analyses liés aux facteurs sociologiques et sociopsychologiques		243
4.3. 3^{ème} partie : Les caractéristiques personnelles et professionnelles influençant l'insertion en production principale céréalière		245
4.3.1. Description des caractéristiques personnelles et professionnelles		248
4.3.2. Analyse des caractéristiques personnelles et professionnelles		261
➤	La volonté d'entreprendre.....	261
➤	L'amour pour l'agriculture	265
➤	Le sentiment d'intimité	268
➤	Le souci d'initiative	270
➤	Le goût de l'effort et le sentiment de valorisation des compétences	275
➤	Le courage.....	277
➤	L'autonomie de décision et d'action	282
➤	La confiance en autrui	283
➤	La logique professionnelle non marchande	284
➤	Le moi-idéal travailleur agricole	287
➤	La vision de continuité.....	291
4.3.3. Synthèse des analyses précédentes.....		294

Chapitre V. Discussion des résultats	297
5.1. Les problèmes majeurs évoqués par le céréalier en emploi principal.....	299
5.1.1. La grande dépendance vis-à-vis de la famille	299
5.1.2. Difficulté d’insertion au sein d’un groupement	301
5.1.3. L’accès à la terre	304
5.1.4. L’accès au matériel agricole et aux intrants.....	308
5.2. Volonté en emploi principal céréalier: un reflet de construction identitaire	310
5.2.1. L’image du moi-idéal et la passion professionnelle	310
5.2.2. Développement, sentiment d’industrie et courage (vertu) en vue de réussir	313
5.2.3. Le sentiment d’intimité.....	316
5.2.4. L’autonomie de décision.....	317
5.2.5. Le sens de l’initiative et le goût des défis	318
5.2.6. Vision de continuité et logique d’autosuffisance	321
5.3. Synthèse générale.....	324
5.3.1. L’emploi principal céréalier: une combinaison de facteurs sociologiques, sociopsychologiques et psychoprofessionnels	324
5.3.2. Portrait du céréalier en emploi principal	331
Chapitre VI. Interprétation, recommandations et conclusion générale	334
6.1. Retour sur la démarche et les outils de l’étude	335
6.2. Qu’avons-nous apporté de nouveau dans l’étude du thème?	337
6.3. Recommandations.....	344
6.4. Conclusion générale	350
Bibliographie	352
ANNEXES	xxi

Liste des tableaux

Tableau 1: Présentation synthétique des CPR au Burkina Faso.....	8
Tableau 2: Les crises alimentaires récentes au Burkina Faso.....	31
Tableau 3: Définition des indicateurs sociologiques.....	102
Tableau 4: Définition des indicateurs sociopsychologiques.....	107
Tableau 5: Définition des indicateurs de l'identité personnelle.....	108
Tableau 6: Définition des indicateurs de l'identité professionnelle.....	111
Tableau 7: Objectifs de l'étude, questions de recherche et outils correspondants.....	135
Tableau 8: Modèle d'analyse des effectifs des entrants.....	151
Tableau 9: Modèle d'analyse des décrochages par promotion.....	151
Tableau 10: Modèle d'analyse des sortants vivants à la date de l'enquête.....	151
Tableau 11: Exemple de modèle de codification de variables.....	152
Tableau 12: Définition des indicateurs sociologiques examinés.....	155
Tableau 13: Définition des indicateurs sociologiques examinés (suite).....	156
Tableau 14: Définition des indicateurs sociologiques examinés (suite).....	157
Tableau 15: Définition des indicateurs sociopsychologiques examinés.....	158
Tableau 16: Définition des indicateurs sociopsychologiques examinés (suite).....	159
Tableau 17: Définition des indicateurs liés à la formation au centre.....	160
Tableau 18: L'échantillon par promotion.....	167
Tableau 19: Mesures de tendances centrales des âges selon le genre.....	168
Tableau 20: Mesures de tendances centrales des âges par promotion.....	168
Tableau 21: Statut matrimonial, type de logement et profession du père.....	174
Tableau 22: Niveau d'études avant le centre et la formation professionnelle.....	176
Tableau 23: Les niveaux d'études après le CPR.....	178
Tableau 24: Satisfaction et stabilité vis-à-vis des emplois principaux.....	188
Tableau 25: Les sortants et leur second emploi.....	189
Tableau 26: Influence des facteurs sociodémographiques.....	203
Tableau 27: Influence des facteurs socioéconomiques.....	204

Tableau 28: Influence des facteurs culturels.....	205
Tableau 29: Influence des facteurs politico-administratifs.....	207
Tableau 30: Influence des facteurs géographiques.....	208
Tableau 31: Influence des facteurs médiatiques et technologiques.....	209
Tableau 32: Influence des membres de la famille.....	211
Tableau 33: Types d'appuis des membres de la famille.....	212
Tableau 34: Influence des personnes hors famille.....	213
Tableau 35: Types d'appuis des personnes hors famille.....	215
Tableau 36: Influence d'autres facteurs issus du questionnaire.....	217
Tableau 37: Dépenses consacrées à la recherche exprimées en % du PIBA.....	xxvi

Liste des cartes

Carte 1: Le Burkina Faso, ses 13 régions et les pays limitrophes.....	15
Carte 2: La région du Centre-ouest et ses 4 provinces.....	122
Carte 3: Les villages visités lors de l'enquête.....	145

Liste des schémas

Schéma 1: Cadre conceptuel et théorique d'analyse.....	95
Schéma 2: Explication de la dynamique du modèle d'analyse.....	100
Schéma 3: les facteurs contextuels favorables : résultat partiel.....	222
Schéma 4: L'insertion en production principale céréalière et les facteurs principaux.....	298
Schéma 5: Carte conceptuelle du céréalier en emploi principal dans son environnement.....	326

Liste des figures

Figure 1: Évolution des importations céréalières au Burkina Faso.....	31
Figure 2: Évolution du nombre de ruraux pour un urbain.....	35

Figure 3: Boîtes à moustaches des âges à l'entrée au CPR.....	170
Figure 4: Boîtes à moustaches des âges à la sortie du CPR.....	171
Figure 5: Boîtes à moustaches des âges à la sortie par promotion.....	172
Figure 6: Boîtes à moustaches des âges à la sortie par promotion et par genre.....	173
Figure 7: Situation des types d'emplois principaux.....	183
Figure 8: Situation détaillée des emplois principaux.....	184
Figure 9: Distribution des facteurs sociologiques et sociopsychologiques selon les cas.....	218
Figure 10: Diagramme des caractéristiques selon les cas.....	249
Figure 11: Diagramme des caractéristiques selon les fréquences.....	251
Figure 12: Le dendrogramme des caractéristiques et leur indice de similarité.....	254
Figure 13: Le dendrogramme des caractéristiques et leur ordre d'agglomération.....	256
Figure 14: Les caractéristiques professionnelles et leur occurrence selon les cas.....	257
Figure 15: Les caractéristiques professionnelles et leur occurrence selon les fréquences.....	258
Figure 16: Le dendrogramme des caractéristiques professionnelles.....	259
Figure 17: Le dendrogramme des caractéristiques professionnelles.....	259

Listes des annexes

ANNEXE 1: Structure du système éducatif au Burkina Faso.....	xxii
ANNEXE 2 : Détails sur la pertinence de la recherche en agriculture.....	xxiii
ANNEXE 3: Modèle macroscopique d'Allard et Ouellette (1990).....	xxxii
ANNEXE 4: Certificat d'éthique.....	xxxiii
ANNEXE 5: Formulaire de consentement.....	xxxiv
ANNEXE 6: Lettre adressée au Président du comité d'éthique à Ouagadougou.....	xxxviii
ANNEXE 7: Le questionnaire d'enquête.....	xxxix
ANNEXE 8: Canevas d'entrevue.....	lxxii
ANNEXE 9: Structure détaillée des emplois principaux.....	lxxvii
ANNEXE 10: Grille mixte des 22 codes.....	lxxviii
ANNEXE 11: Définition des codes.....	lxxix

Liste des sigles et abréviations

ANPE	Agence nationale pour l'emploi
AP3A	Alerte Précoce et Prévision des Productions Agricoles
BIRD	Banque internationale pour la recherche et le développement
BAD	Banque africaine de développement
BAfD	Banque africaine de développement
BEPC	Brevet d'études du premier cycle
BUNASOLS	Bureau national des sols
BTSA	Brevet de Technicien supérieur en agriculture
BT	Brevet de technicien
BIT	Bureau international du travail
BPA	Brevet professionnel agricole
CREDO	ONG Christian Relief and Development Organization
CEPE	Certificat d'études primaires élémentaires
CPR	Centre de promotion rurale
CFA	Centres de formation agricole
CILSS	Comité Permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CFJA	Centre de formation des jeunes agriculteurs
CFDR	Centre communautaire de formation et de développement rural
CFDT	Compagnie française pour le développement des fibres textiles
CFFA	Centres de formation des formateurs en agriculture
CAPM	Centre agricole polyvalent de Matourkou
CAPA	Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole
CPR	Centre de promotion rurale
CSE	Conseil Supérieur de L'Éducation
DRAHRH/C-O/K	Direction régionale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques/Centre-Ouest/Koudougou
DDC (Suisse)	Direction du développement et de la coopération Suisse
DRA	Direction régionale de l'agriculture
DGPSA	Direction générale de la production des statistiques agricoles
DPSAA	Direction de la Prospective et des Statistiques Agricoles et Alimentaires
DGPER	Direction générale de la promotion de l'économie rurale
DECF	Direction des Écoles et Centres de Formation
ETFP	Enseignement technique et formation professionnelle
EBCVM	Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages
FED	Fonds européen de développement

FP	Formation professionnelle
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FA	Formation agricole
FIDA	Fonds international de développement agricole
FAD	Fonds africain de développement
FMI	Fonds monétaire international
GERES	Groupe d'études et de recherche des écologistes sahariens
GJA	Groupements de jeunes agriculteurs
INSEE	Institut Nationale de la Statistiques et des Études Économiques
INERA	Institut de l'environnement et de recherches agricoles
IIED	International Institute for environment and development
IDA	Association internationale du développement
IRAT-AVV	Institut de Recherches Agronomiques Tropicales et de Cultures Vivrières sur l'expérience de l'Aménagements des vallées des Volta (A.V.V.)
IDH	Indice de développement humain
LPDRD	Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé
MAE/DGCID	Ministère des affaires étrangères/Direction générale de la coopération internationale et du développement (France)
MAHRH/SG/CNSFMR	Ministère de l'agriculture de l'hydraulique et des ressources halieutiques/Secrétariat général/Comité national de sécurisation foncière en milieu rural (Burkina Faso)
MEF/CNP	Ministère de l'économie et des finances/Conseil national de population
MEF/INSD	Ministère de l'économie et des finances/Institut national de la statistique et de la démographie
MEBA:	Ministère de l'Enseignement de base et de l'alphabétisation
MAED	Ministère des affaires étrangères du Danemark
MAAPAR/DGER	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales/Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (France)
MAH	Ministère de l'agriculture et de l'Hydraulique
MAHRH	Ministère de l'agriculture de l'Hydraulique et des ressources Halieutiques (Burkina Faso)
NAF	Nomenclature d'activités françaises
ORSTOM	Office de la recherche scientifique et technique outre-mer ou Institut de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération
ONG	Organisation non gouvernementale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ONEFP	Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle

ORD	Offices régionaux de développement
ONEF/SG/MJE	Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle/Secrétariat général/Ministère de la jeunesse et de l'emploi
ONUDI	Organisation des Nations unies pour le développement industriel
PNSFMR	Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural
PNDSA	Projet national de développement des services agricoles
PCS	Catégories socioprofessionnelles
PADSE	Programme d'appui danois au secteur de l'Éducation
PAS	Programmes d'Ajustement Structurel
PAFJT	Appui à la Fixation des Jeunes dans leurs Terroirs
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PASA	Programme d'ajustement du secteur agricole
PAPI/SE	Plan d'action et Programme d'investissement
PSO	Plan Stratégique Opérationnel
PASA	Programme d'ajustement du secteur agricole
PN/EFTP	Politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels
PNAN	Plan National d'Action pour la Nutrition
PIB	Produit intérieur brut
Réseau/FAR	Réseau de formation agricole et rurale
RPCA	Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
SDR	Stratégie de Développement Rural
SG/CSAO	Secrétariat général/Club du sahel et de l'Afrique de l'ouest
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SP/SFCL	Secrétariat permanent de Suivi de la Filière Coton Libéralisée
SCN	Système de comptabilité nationale
SOFITEX	Société voltaïque des fibres textiles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNAIDS	The Joint United Nations Programme on HIV and AIDS
UNPCB	Union nationale de producteurs de coton du Burkina
UNESCO-BREA	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture/Bureau Régional pour Éducation en Afrique

Dédicace

*Jeunes agriculteurs formés du Burkina Faso,
la lutte contre la faim repose sur votre
engagement en faveur de l'autosuffisance
alimentaire!!!*

*À la Sainte Famille Jésus, Marie, Joseph! À
Saint Pierre et Saint Paul, Saint Jude, Saint
Dominique, Saint Germain, Sainte Félicité et
Saint Frère André! À ma famille et aux
familles Gagnon, Guay, Lenert et alliées,
Basserie, Lethiecq, Lebris, Wagner, Minetto
et Ollier/Becket!*

Remerciements

Avant d'exprimer mon humble et profonde gratitude aux personnes et institutions qui ont collaboré dans le cadre de l'élaboration de cette thèse, je voudrais tout d'abord demander l'indulgence des personnes que je viendrais à omettre à tout hasard dans cette section dédiée à vous tous qui m'avez apporté de près ou de loin votre appui.

Ceci étant, mes remerciements sincères vont d'abord au Professeur Marc-André Deniger. Professeur Marc-André Deniger, «zoom pid noore tont mogbo¹». «Lorsque la joie est trop grande, on ne peut s'empêcher de l'exprimer». Les mots me manquent pour vous témoigner de ma joie et de l'humble reconnaissance pour ce que vous m'avez apporté durant les années de ma formation et de mon expérience de vie au Canada.

Vous avez été pour moi un grand support, non seulement dans l'encadrement de cette thèse mais aussi, dans plusieurs autres occasions dont : les connaissances acquises dans vos cours, la préparation de l'examen de synthèse, la demande de bourse de rédaction, le paiement de la scolarité...etc. Ce sont là quelques exemples que je me permets de citer avec votre permission.

C'est grâce encore à vous que les forces de la réussite me sont revenues au galop pour m'aider à achever cette thèse lorsque j'avais perdu tout espoir. Avec vous, j'ai pu acquérir la sérénité d'esprit, l'ardeur au travail et la rigueur scientifique comme qualités essentielles d'un chercheur.

À travers ces appuis divers que vous m'avez apportés, j'ai apprécié vos qualités humaines et professionnelles qui sont pour moi un modèle. Malgré vos multiples occupations, vous m'avez toujours accompagnée et chacune de nos rencontres qui ont été pour moi une formation à part entière, a conduit à ma régénérescence tant morale qu'intellectuelle. L'éloignement n'a nullement été un handicap dans mon encadrement en dépit de l'inconstance des réseaux de communication.

¹Proverbe mooré dont la traduction littérale donne ceci: «*La bouche pleine de farine ne peut la contenir ou encore la dissimuler.*»

Je vous dis un humble merci, mais sincère, profond et plein d'émotion. Merci, non seulement pour les connaissances acquises et les compétences développées à travers vos enseignements mais aussi, et surtout, pour le privilège que vous m'avez accordé en dirigeant ces travaux.

Seul le Seigneur saura vous rendre au centuple vos bienfaits. Il vous comblera de sa Santé et de sa Force divines pour mener à bien vos multiples tâches dont la recherche sur l'éducation en milieux défavorisés vers laquelle vos qualités humaines et professionnelles vous ont orienté. Merci encore Professeur et infiniment merci. «Noag san koum bii reg beogo ti Mam min pousdi Barka, Barka, Barka! Wend na gouyan la yao y sin mannin ti seke²».

À Monsieur le Directeur du département, Professeur Gabriel Boileau et au Responsable des études supérieures, Professeur Pierre Lapointe, je vous prie de recevoir mon humble gratitude.

Au Professeur Pierre Canisius Kamanzi, je demande d'accepter mes remerciements sincères et pleins de reconnaissance pour tout le travail d'édition que vous avez réalisé sur cette thèse. Merci infiniment pour ce grand appui.

À Professeure Fasal Kanouté et à tous les membres du jury je dis un simple merci mais profond pour votre contribution à l'évaluation de cette thèse.

Au Vice-Doyen de l'université, Professeur François Bowen, à Madame Jomphe Claudine et à Madame Assémat Camille, je voudrais vous adresser mes humbles et sincères remerciements pour les mots d'encouragement dont je ne saurais estimer les bienfaits. Que le Seigneur vous assiste quotidiennement dans vos activités respectives.

Au Professeur Thierry Karsenti, je formule ma reconnaissance pour l'aide apportée dans l'organisation de la soutenance de cette thèse.

²Proverbe mooré dont la traduction littérale donne ceci: «*Chaque fois que le coq chante, recevez demain, c'est moi qui vous dis merci, merci, merci. Que Dieu vous protège et vous rende suffisamment vos bienfaits*».

Je remercie aussi Professeur Claude Lessard pour les conseils que vous m'avez prodigués et pour les documents que vous m'avez prêtés.

À la Faculté des sciences de l'éducation (FSE) et à la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP), aux membres de la commission d'octroi des bourses de rédaction, je vous dis merci pour votre appui financier d'appoint.

Mes remerciements vont également à l'État canadien à travers le Programme canadien de bourse de la francophonie; aux ministères des enseignements secondaires supérieurs et de la recherche scientifique, de l'agriculture et de l'hydraulique du Burkina Faso, dont l'accord conjoint a été à l'origine de ma formation.

À tous les enseignants (es) du département de l'Administration et fondements de l'éducation, je voudrais dire un merci pour ce que chacun a apporté dans ma vie estudiantine et que je ne saurais citer à cause de la multitude et la diversité des contributions.

Je ne pourrais oublier le personnel du département notamment Madame Lucie Lefrançois et ceux et celles d'ailleurs que j'ai connus qui ont contribué chacun et chacune à sa manière à ma formation. Madame Lucie Lefrançois, je vous prie de recevoir mes humbles remerciements pour m'être venue en aide chaque fois que j'oublie ou que je tarde à m'inscrire aux différentes sessions. Vous l'avez toujours fait depuis 2007 et ceci me reste gravé dans la mémoire.

Aux familles Gagnon, Guay, Lenert et autres alliées, je voudrais dire que je reste unie à vous à jamais. Vous qui m'avez adoptée et gardée aux petits soins durant tout mon séjour au Canada, vous qui avez soutenu ma famille, les mots me manquent pour vous exprimer aussi, ma profonde gratitude. Je vous dis un simple merci mais très profond car venant du fond de mon être.

Aux familles Ollier/Becret Christiane et Michel, Basserie Christiane et son époux, Minetto Isabelle et Pascal, Lebris Collette et Georges, je vous dis merci pour tout le soutien que vous m'avez apporté.

Mon amie Monique Lethiecq et sa famille, recevez mes amitiés et mes remerciements sincères. Chère amie, sache que tu as été aussi un tremplin pour moi. Pour

tous les bienfaits que je ne saurais citer de peur d'en oublier, je te dis merci, merci et merci. Seul le Seigneur te les revaudra. Il glorifiera son Saint Nom dans tes travaux de recherche.

Au Père Emmanuel Bationo, je vous dis grand merci pour votre soutien inestimable. Je vous souhaite plein succès dans vos travaux académiques et apostoliques!

À Monseigneur Prosper Kontiebo, Évêque de Tenkodogo dont je suis originaire, au Père Jacques Charron de la Communauté des Pères missionnaires, je voudrais dire grand merci car je garde en mémoire que vous avez été aussi un support pour moi dans l'union de prières et dans toute sorte d'aides que je ne saurai citer de peur d'en oublier. Le Seigneur vous rendra au centuple vos bienfaits.

À ma filleule Seydi Nabbe et son fils Mathys, à Sarah Mainich, au Père Jean René Kandog, ex-vicaire de la Paroisse Saint Germain, au frère Paul André Tremblay de la communauté des Dominicains, à Michèle Oriol, à toute la communauté de la Paroisse Saint Germain, aux Dr Anne Paré née Foro, Dr Sia Drissa, Dr Charles Daboné, à Onadja Yétéma, je réitère mes remerciements pour votre soutien.

À ses Excellences Monsieur le Ministre de l'agriculture et de l'hydraulique et Monsieur le Ministre Chargé de l'agriculture et de l'hydraulique, aux responsables administratifs qui ont bien voulu m'accorder de leur temps pour les échanges, je vous dis merci pour l'intérêt que vous avez accordé à cette étude.

À Monsieur Gué Babou Jean, Directeur du centre de promotion rural de Goundi, je voudrais que vous acceptiez ce merci pour la collaboration franche et précieuse dont j'ai bénéficié. C'est grâce à vous que les contacts avec les sortants ont pu se réaliser. D'un cœur sincère je vous dis encore merci.

Je n'oublie pas de dire merci au Dr Senghor Abdoulaye, au Dr Garané Hamidou, à Mr Zerbo Kassoum Maître-assistant tous enseignants à l'université de Ouagadougou, à Antoine Yerbanga, mon guide dans les provinces du Sanguié et du Boulkiemdé et au concierge du CPR de Goundi qui a été aussi une personne ressource pour cette étude.

À ses Excellences le Larlé Naaba et le Ouidi Naaba, je dis un grand merci pour l'appui que vous avez bien voulu apporter à cette étude à travers les échanges que nous avons eus sur le thème.

Enfin, je ne saurais oublier tous les sortants qui se sont mobilisés pour prendre part à l'étude. Je les remercie infiniment pour leur accueil chaleureux. Ces mots vont également à l'endroit de ceux qui ont manifesté l'intérêt pour cette recherche mais pour question d'éloignement n'ont pas pu y prendre part.

Merci encore à tous et que Dieu vous assiste individuellement dans vos activités.

Introduction générale

Cette étude traite de l'insertion socioprofessionnelle des sortants de la formation agricole (FA) non formelle³ (Cf. Annexe n°1) sur le marché de l'emploi au Burkina Faso. Elle s'intéresse à l'importance accordée à la production céréalière à travers l'étude des sortants qui ont choisi cette production comme activité principale. Elle se focalise sur le cas d'un centre de promotion rurale (CPR), une structure de formation de jeunes⁴ agriculteurs implantée au village de Goundi.

Le village de Goundi est situé dans la province du Sanguié et à une dizaine de kilomètres de Koudougou, chef lieu de la province du Boulkiemdé, capitale de la région du Centre-ouest et 3^{ème} ville en population après Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Les analyses portent sur les points suivants:

- les emplois principaux exercés par les sortants du centre;
- les facteurs sociologiques et sociopsychologiques favorables à l'insertion en production principale céréalière;
- les caractéristiques psychoprofessionnelles ayant favorisé cette insertion;
- et les obstacles rencontrés par les céréaliers dans leur emploi.

³La loi n°013/96/ADP du 9 mai 1996 portant loi d'orientation de l'éducation, présente l'éducation au Burkina Faso sous 4 principales structures: 1) L'éducation formelle, 2) l'éducation non formelle (ex : CPR, Centres permanents d'alphabétisation et de formation, centres communautaires de formation), 3) l'éducation informelle (ex : radio, télévision, presse écrite, affichage, concours, etc.) et 4) l'éducation et les formations spécifiques (Ilboudo, 2009).

⁴Dans ce document, entendons par jeune agriculteur, une personne inscrite dans une formation professionnelle agricole pour devenir un producteur agricole. Ici, la définition du concept « jeune » ne correspond pas à celle de MEF/INSD (2009) selon laquelle le jeune est une personne faisant partie de la tranche d'âge de 10 à 24 ans.

❖ **Pertinence scientifique et sociale de l'étude**

Les crises alimentaires mondiales répétitives sont en partie attribuables à la mise en œuvre de politiques nationales de développement rural défavorables à l'exhortation suffisante et prioritaire à la production nationale. Ces crises se développent dans les échanges mondiaux qui privilégient la promotion des cultures d'exportation⁵ au détriment des cultures vivrières de base telles que les céréales. Au regard de la crise alimentaire qui prévaut, n'est-il pas impératif que chaque pays dans le monde (en l'occurrence les pays en développement) s'interroge sur les actions favorables à la sécurité alimentaire de sa population? En ce sens, des auteurs estiment qu'il faudrait une répartition équilibrée des ressources de la planète entre les pays riches et les pays pauvres (Hacquemand, 2009; Savadogo, 2007). Pour d'autres, l'espoir d'une sécurité alimentaire réside dans un développement agricole basé sur l'amélioration de la recherche et des innovations auprès des agriculteurs (Pesche & Barbedette, 2004; Debouvry, 2004; Maragnani, 2006a, 2006b; Whalther, 2006) et des petites communautés (Alasia, 2005). Pour ces derniers, seule une garantie nationale d'aliments produits par des agriculteurs suffisamment préparés au défi, pourrait aider à mieux gérer les problèmes de famine, avec le soutien de recherches qui orienteraient vers la production des besoins alimentaires essentiels et cruciaux pour chaque population.

Fidèle à cet esprit, au moins deux raisons principales fondent la pertinence de cette étude:

1. Il ya nécessité de mettre à la disposition des décideurs politiques, des données probantes sur les diplômés des centres de promotion rurale (CPR). Ceci permettrait la mise en place d'un plan d'action pour former des jeunes capables de s'investir en agriculture. L'amélioration de l'insertion en emploi des sortants de la formation

⁵ Les cultures de rente au Burkina sont : le coton principalement, le sésame, les arachides, le jatrofa...

contribuerait à l'accroissement de la production agricole et à la sécurisation alimentaire.

2. Il ya absence de données objectives sur l'insertion des formés. En dépit du rôle attendu de ces centres de formation, peu de données objectives existent pour fonder une politique de formation efficace et efficiente. Les rares données disponibles ont été recueillies sur la base de concepts et d'indicateurs mal définis (Naudet, 1999).

La formation professionnelle (FP) initiale non formelle permet des apprentissages se déroulant dans des contextes très variés ainsi que dans des milieux où divers facteurs s'influencent mutuellement. Les quelques rares études existantes indiquent aussi l'absence de données sur l'insertion des sortants.

Par exemple, l'étude économique de Carpen-Chetty (2006) qui a concerné les CPR de Kodougou, Kongoussi et Diomga, souligne non seulement la mise en œuvre des parcours de formation comportant une trop longue durée et un contenu distant par rapport à la réalité du milieu local, mais aussi l'inexistence d'un réel suivi des formés pour savoir ce qu'ils deviennent (Carpen-Chetty, 2006).

L'étude de Walther et Savadogo (2010) traite également, des coûts de formation / qualification et d'insertion professionnelle au Burkina Faso, selon les diverses voies formelles, non formelles (dont les CPR) et informelles de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP). Cette étude a relevé l'existence de « *peu de données financières sur les coûts de formation des jeunes producteurs formés dans le cadre des CPR* » et le manque ressenti au niveau des connaissances relatives aux diplômés. Les analyses des auteurs indiquent la nécessité d'une meilleure structuration entre finalités, moyens et résultats (Walther & Savadogo, 2010, p.60).

Dans son rapport final d'appui sur la mise en place de la stratégie nationale de formation agricole et rurale au Burkina Faso, Debouvry (2004) souligne que des

améliorations pédagogiques indispensables doivent préparer les jeunes non seulement à l'insertion en agriculture pour la production mais aussi, au rôle moteur que ces derniers devraient jouer dans le développement; car, l'histoire du Burkina Faso et de bien d'autres pays de l'Afrique subsaharienne est riche d'expériences avortées du type des CPR (Debouvry, 2004).

Ceci étant, il serait hasardeux d'entreprendre une amélioration pédagogique préparant à une meilleure insertion sans étude préalable sur ce que deviennent les sortants avant de procéder à des ajustements nécessaires. Il serait par ailleurs difficile, voir impossible, d'améliorer la production agricole et le sort des diplômés sans porter une attention particulière à ces derniers afin d'identifier leurs problèmes d'insertion professionnelle et d'envisager des solutions.

❖ Beaucoup d'efforts consentis et d'importantes ressources mobilisées

Malgré le manque de données sur l'évaluation de l'efficacité interne ou externe du système de formation dans les CPR, beaucoup d'efforts furent consentis et continuent de l'être dans le but d'accompagner et de parachever les actions de formation agricole des jeunes. En effet, diverses initiatives d'aide à l'insertion des jeunes dans le domaine agricole ont été entreprises par le passé (Kaboré, 2005) :

- L'appui à l'installation des sortants des CPR a permis d'équiper des sortants de certaines promotions en matériels aratoires et de jardinage.
- Des projets de financement d'infrastructures, d'unités de production et de fixation des jeunes dans leur terroir ont été réalisés par des partenaires financiers

tels que la Banque mondiale, Hope'87⁶, le Fonds africain de développement (FAD), l'Association internationale du développement (IDA).

- L'opération Fara Poura (1988) visait à soutenir l'installation en agriculture des jeunes diplômés au chômage.
- Un fonds national a été mis en place pour la formation à l'emploi : l'État a adopté en mars 2008 une politique nationale d'enseignement et de formations techniques et professionnels (PN/EFTP), pilotée par le Ministre délégué chargé de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Le plan d'action (PA) a été validé en juillet 2010 (MEBA & MAED⁷, 2011).
- Les brigades de production ont été mises en place en 1994 pour exhorter à la production.
- Le projet mille (1000) jeunes filles du Sourou et le projet fixation des jeunes dans leur terroir sont deux projets qui ont vu le jour dans le but d'aider les filles et les jeunes en général à la mise en place de leur projet de vie dans tous les domaines.

Des rapports d'évaluation ont suggéré de déterminer l'impact des projets d'installation sur les bénéficiaires en termes de renforcement des capacités d'insertion dans l'emploi, de réduction de la pauvreté et de l'exode rural, etc (BAD, 2002; Eychenne & Savadogo, 2006).

Mais, des actions réalisées, il n'existe que des souvenirs fugaces et les analyses enregistrées dans de rares écrits confèrent peu de place aux bénéficiaires.

Par exemple, l'étude de Carpen-Chetty (2006) a révélé un coût de revient de formation d'un jeune plus élevé que celui des structures de la formation de même type dans les pays voisins du Burkina Faso : la formation initiale théorique et pratique d'une durée de

⁶Hundreds of Original Projects for Employment : ONG internationale ayant son siège à Vienne en Autriche. Les domaines d'intervention sont entre autres, l'appui à la formation professionnelle et à la création d'emplois pour les jeunes

2 ans d'un jeune coûte 1.450.000 FCFA⁸ pour le CPR de Kodougou, 750.000 FCFA pour le CPR de Kongoussi et 1.000.000 FCFA pour le CPR de Diomga (Carpen-Chetty, 2006; Fusillier, 2007). Ainsi, le coût moyen de 2 ans de formation dans ces centres s'élève à 1.066.666 de FCFA par jeune, soit 533.333 FCFA par an, contre un coût unitaire annuel moyen de 410.000 FCFA en 1979 et de 1.666.666 FCFA en 1997/1998 selon BAD (2002). Or, pour des formations de durée similaire, ce montant est de 120.000 FCA par an au Cameroun et de 275 000 FCFA par an au Bénin (Fusillier, 2007).

Il ressort que le coût moyen annuel de formation par jeune au Burkina Faso dans les CPR est presque le double du coût au Bénin et quatre fois plus élevé qu'au Cameroun. Malgré ces investissements importants, aucune étude n'a permis jusque-là de connaître ce que deviennent les sortants et, par le fait même, d'établir le rendement économique et social de telles dépenses.

❖ **Des reformes en vue**

La pertinence de cette étude se fonde également sur le principe d'efficacité de cette mobilisation importante de ressources en faveur du dispositif. En effet, différentes réformes en perspective visent la redynamisation des centres. Selon l'information donnée par les responsables du centre, les CPR deviendront des centres de formation agricole (CFA) avec un statut plus officiel. Aussi, est-il convenu de délocaliser le compte des CPR dans les services du Trésor de chaque région pour plus d'efficacité dans la gestion financière. Le ministère envisage également de doter les CPR de tracteurs agricoles et d'autres moyens logistiques en vue de mieux soutenir leur mission. Enfin, une harmonisation des cycles, déjà entreprise, devrait permettre à tous les centres de respecter leur capacité d'accueil et d'avoir une même période de recrutement et de démarrage des formations à des moments indiqués.

⁷Ministère de l'Enseignement de base et de l'alphabétisation et Ministère des affaires étrangères du Danemark.

⁸ Franc de la communauté financière africaine

Malgré ces efforts louables, il manque encore de données objectives suffisantes pour évaluer des programmes de formation agricole non formelle face aux investissements et aux efforts énormes consentis dans le domaine. Cette lacune empêche de prendre des décisions éclairées quant à l'amélioration des programmes au regard des résultats obtenus. Pourtant, la recherche et la formation en agriculture sont des outils d'aide importants au progrès. Grâce à elles, beaucoup de pays sont devenus autosuffisants et jouissent d'une sécurité alimentaire assurée. Aujourd'hui, la recherche et la formation restent des atouts indispensables pour les pays pauvres où la sécurité alimentaire tant recherchée n'est toujours pas une réalité et où des famines sévissent et des personnes meurent chaque jour de sous alimentation (Cf. Annexe n°2)⁹.

❖ **Choix du CPR à l'étude et de la zone d'étude**

Les centres de promotion rurale (CPR) sont les seules structures de formation de base non formelle publiques des jeunes agriculteurs au Burkina Faso. Ce sont les structures du Ministère de l'agriculture de l'hydraulique (MAH). La direction des écoles et des centres de formation (DECF) est la direction de coordination des activités des structures de formation agricole du MAH. L'objectif des CPR consiste à former des jeunes capables de moderniser¹⁰ leur exploitation agricole et soucieux de l'autosuffisance alimentaire et de la sécurité alimentaire.

À ce jour, comme l'indique le tableau n°1, il existe un total de huit centres de promotion rurale situés dans huit (8) régions du Burkina Faso: le CPR de Dionkélé pour la région des hauts-bassins, unique centre créé avant l'indépendance acquise en 1960, le CPR de Kongoussi pour la région du Centre-nord, celui de Diomga pour la région du Sahel. Quant aux CPR de Goundi (région du Centre-ouest) et de Kodougou (pour la région du

⁹Par exemple, l'annexe 2 fournit de plus amples détails sur la pertinence de la recherche en agriculture et sur la production céréalière.

¹⁰Mise en pratique des connaissances et compétences techniques modernes acquises dans la conduite de l'exploitation agricole.

Mouhoun), ils ont été créés tous les deux en 1988. Les trois derniers ont été construits en 2006 : les CPR de Bissiga pour le Centre-sud, le CPR de Bapla pour le Sud-ouest et celui de PK60 pour l'Est (Debouvry, 2004).

Tableau 1 : Présentation synthétique des CPR au Burkina Faso

CPR	Région	Domaine	Mixité	Année de création
Dionkélé	Hauts bassins	620 hectares dont 220 exploitables	Oui	1956
Kongoussi	Centre nord	43 hectares	Oui	1967
Diombga	Sahel	12 hectares	Oui	1976
Goundi	Centre ouest	11 hectares dont 6 exploitables dont 3 en irrigation	Oui	1988
Kodougou	Boucle du Mouhoun	50 hectares dont 30 exploitables	Oui	1988
Bissiga	Centre sud	60 hectares	Oui	2001
Bapla	Sud ouest	10 hectares	Public féminin uniquement	
PK60	Est	1000 hectares	Oui	

Source : Tableau n°6 de Debouvry (2004, p.43) réactualisé

Les huit CPR couvrent 32 provinces sur les 45 provinces et 247 départements sur les 350 départements dont les chefs-lieux sont des communes au regard de la loi sur la décentralisation. Le CPR de Goundi a été pressenti pour cette étude pour trois raisons principales :

- 1) Une première est liée à la faisabilité (Gauthier, 2006; Van Der Maren, 1996; Lamoureux, 2000). En effet, le temps imparti à l'étude (4 mois), et les ressources financières limitées pour la mise en œuvre de cette étude, ont nécessité un choix tenant compte de la proximité et de l'accessibilité du lieu et des répondants. Parmi les huit (8) centres existants, celui de Goundi est le plus proche de la capitale Ouagadougou. Il est situé à environ 110 kilomètres de là et le CPR couvre 4

provinces globalement accessibles : les provinces du Sanguié, du Boulkiemdé, du Ziro et de la Sissili.

2) Le choix de la localité s'explique également par la spécificité de la zone qui constitue un bassin d'emplois en agriculture compte tenu des multiples possibilités offertes en termes de conduite de projets agricoles de saison pluvieuse et de contre saison. Les cultures de contre saison sont des cultures qui se mènent davantage après la saison pluvieuse réservée aux grandes cultures céréalières et aux cultures de rente (destinées à la commercialisation) tels que le coton et l'arachide. Aussi, les provinces couvertes par le Centre de Goundi sont des localités où la culture des légumes et des céréales ainsi que d'autres cultures sont pratiquées en priorité (Kiéno, 2005) et selon les choix.

3) Une dernière raison a trait au paramètre «équipement» des jeunes formés. En effet, le CPR de Goundi fait partie des anciens CPR dont les sortants des deux premières promotions respectivement de 1989 à 1991 et de 1992 à 1994, ont reçu chacun de l'équipement complet à crédit à l'issue de leur formation. Certains sortants de ces promotions ont également reçu une motopompe collective en plus de l'équipement individuel pour travailler en groupe sur le même site. Cet équipement se compose d'un multiculteur¹¹ complet avec outils de travail (corps de labour, sarcler, butteur, semoir), d'une paire de bœufs, d'un âne, d'une charrette, d'un rayonneur et du matériel de jardinage tel que des grillages, des arrosoirs.... À titre de comparaison, les producteurs des promotions n°8 (de 2004 à 2006) et n°9 (de 2006 à 2008), ont reçu chacun le don d'une charrue ou d'une charrette avec une somme de 10 000 francs CFA (soit 20 dollars canadiens) à leur sortie. Les promotions n°3 de 1994 à 1996, n°4 de 1996 à 1997, n°5 de 1997 à 1998, n°6 de 1999 à 2001 et n°7 de 2002 à 2004 n'ont reçu aucun équipement à leur sortie.

¹¹Le multiculteur est un outil polyvalent sur lequel on peut monter des éléments pour plusieurs opérations culturales telles que le travail du sol ou le labour, le sarclage, le buttage... (Ballade, 1991).

❖ Objectifs généraux et énoncé du plan

La présente étude est de nature exploratoire. Elle vise deux objectifs principaux à savoir: 1) décrire le processus d'insertion professionnelle des sortants du CPR et identifier les principaux facteurs qui l'influencent et 2) comprendre comment s'articulent les influences de ces facteurs. Pour ce faire, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : Quelle est la situation des sortants sur le marché du travail à l'issue de leur formation plusieurs années après? Quels sont les emplois principaux occupés par ces derniers et quels sont leurs points de vue sur ces emplois en termes de difficultés rencontrées? Quels sont les facteurs qui influencent leur insertion professionnelle?

Cette thèse comporte six grands chapitres :

- Le 1^{er} chapitre traite de la problématique. Il présente d'abord les données sociodémographiques à travers l'exposé des problèmes d'ordre naturel, politique, économique et culturel caractérisant le contexte dans lequel évolue l'agriculture dans le pays. Nous poursuivons par un exposé du développement agricole rural et ses limites liées à l'insertion en agriculture pour la lutte contre l'insécurité alimentaire puis nous abordons les questions de la croissance démographique et l'urbanisation comme autres conditions de réalisation des jeunes agriculteurs burkinabé. La problématique se termine par la place de la formation agricole et par la formulation des objectifs spécifiques.
- Le 2^{ème} chapitre élabore le cadre théorique et conceptuel de l'étude. Suite à la synthèse d'une littérature théorique pertinente, sont exposés six grands concepts aux fondements du modèle d'analyse: le capital social, le capital humain, l'identité personnelle et l'identité professionnelle, la socialisation, l'insertion et l'agriculture. C'est à l'issue de ces analyses que nous avons retenu les indicateurs pertinents pour construire le cadre conceptuel d'analyse.

- Le 3^{ème} chapitre décrit la méthodologie mise en œuvre pour la collecte des données, pour le traitement, pour l'analyse et l'interprétation des résultats. Dans cette section, les variables dépendantes (la production principale des céréales) et indépendantes ont été définies pour indiquer le mode d'analyse.
- Le 4^{ème} chapitre présente les résultats et leur analyse. Ce dernier comporte trois parties :
 1. Une première qui traite de la 1^{ère} question de recherche et qui a permis d'identifier les types d'emplois principaux occupés par les sortants. Ainsi, sur 100 sortants, 29% exercent l'emploi principal céréalier (dont 2 familiaux et 27 autonomes) contre 71% dont 13% de salariés, 5% au chômage, 6% aux études et le reste en production hors céréale et de services divers. Les différents spécialités¹² et domaines d'activité sur lesquels les sortants ont mis l'accent principalement, ont été précisés au regard des tendances observées.
 2. La deuxième partie présente les résultats relatifs à la deuxième question de recherche. À ce niveau, des facteurs sociodémographiques (l'âge de sortie situé entre 21 et 34 ans, la situation matrimoniale, le genre), culturels (rituels d'installation, céréales comme aliment de base et l'environnement d'entraide), naturels (accès à la terre), politico-administratifs (l'équipement à la sortie), technologiques (possession et utilisation de matériels modernes), stratégiques (conduite d'un second emploi) et relationnels (le père, le promotionnaire et les épouses et les enfants), ont été identifiés comme étant des facteurs significativement liés à la pratique de la culture céréalière comme activité principale. La dimension socioéconomique telle que nous

¹²Les spécialités sont le sorgho, le mil ou le maïs pour les céréales, l'oignon et les légumes pour le maraîchage, la volaille locale ou les moutons pour l'élevage et des branches liées soit au commerce, à l'administration publique ou privé ou au bâtiment.

l'avons définie, n'a pas connu de variables reliées significativement à cette insertion.

3. La troisième partie a concerné l'analyse qualitative de 12 entrevues qui a permis de décrire et d'analyser les caractéristiques personnelles et professionnelles qui se sont avérées déterminantes pour cette insertion en production principale céréalière. Ainsi, au niveau de l'identité personnelle, les caractéristiques suivantes ont été identifiées: l'autonomie, l'initiative (développement d'un second emploi, démarche pour convaincre), l'intimité, le courage, la volonté, l'industrie (efforts intensifs, recherche de productivité), la passion et la confiance en autrui. Trois autres facteurs ont été ressortis au niveau de l'identité professionnelle dont la vision de continuité pour l'avenir et l'engagement lié à l'espace professionnel non marchand avec possibilité de vente de surplus de production.

- Le 5^{ème} chapitre est celui consacré à la discussion des résultats. Il présente les relations entre les points saillants issus des analyses et met en relief la volonté et la passion pour la production céréalière en emploi principal comme caractéristiques basiques. C'est dans cette partie que les obstacles évoqués par les céréaliers en termes de préoccupations liées à leur emploi principal ont été traités pour répondre à la quatrième question de recherche.
- Le 6^{ème} chapitre interprète les résultats de la recherche avant de proposer des recommandations et une conclusion générale. À ce niveau, nous portons un jugement sur notre schéma d'analyse et notre méthodologie et mettons en relief ce que les résultats ont permis de retenir face à l'état des connaissances tracé au début de la thèse. Le chapitre propose ensuite des recommandations aux niveaux du recrutement des jeunes et des programmes de formation, aux niveaux institutionnel, politique de développement agricole et rurale et par rapport aux sortants.

Chapitre I : Problématique

Au Burkina Faso, l'insertion socioprofessionnelle en agriculture conduisant à la gestion d'une exploitation agricole comme activité principale se confronte à nombreuses difficultés (Réseau/Gao, 1995) d'ordre naturel, économique, politique, etc. Pourtant, les crises alimentaires, la démographie galopante et le rôle économique fondamental des exploitations familiales sont des preuves d'une nécessaire insertion des jeunes formés en agriculture. Réussir cette insertion permettrait de préserver les exploitations agricoles familiales, de protéger la nature si les travaux sont bien conduits et de soutenir les emplois en milieu rural. Ceci constitue à la fois une alternative au chômage (Debouvry, 2004) et une garantie pour la sécurité alimentaire de la population.

1.1. Les conditions d'insertion en agriculture au Burkina Faso

L'agriculture au Burkina Faso évolue dans des conditions naturelles (géographie, climat, pauvreté des sols), économiques et politiques difficiles.

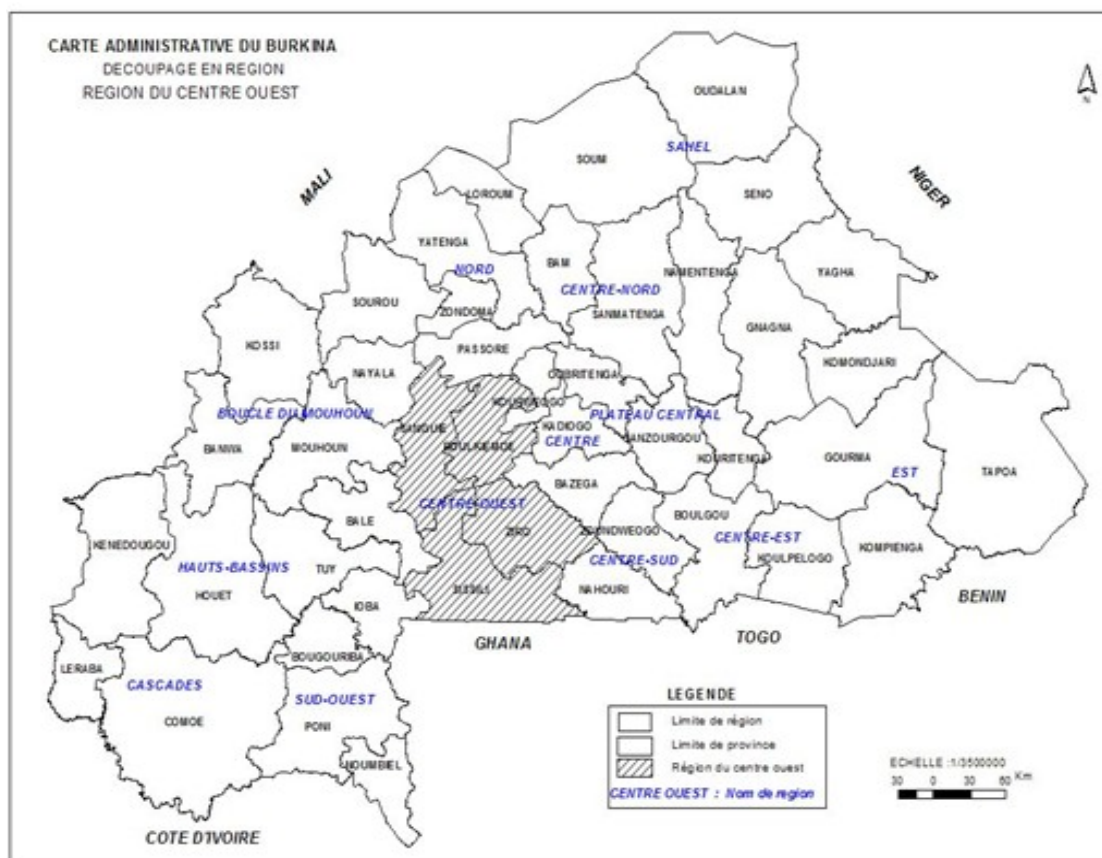
1.1.1. Situation géographique, climatique et les cours d'eau

Le Burkina Faso est situé au cœur de l'Afrique occidentale entre les latitudes 9°20 et 15°03 Nord et les longitudes 02°20 Est et 05°03 Ouest. Ses limites territoriales sont: le Togo et le Bénin au Sud-est, le Niger à l'est, la Côte d'Ivoire au sud-ouest, le Mali au Nord et au Nord-Ouest, le Ghana au sud. Comme la carte n°1 l'indique, treize (13) régions constituent son découpage administratif dont celle du Centre-ouest.

La grande majorité du territoire est relativement plat et près de 90% du pays se situent entre 250 et 300 m d'altitude. L'altitude la plus élevée du pays est située dans

l'Ouest, le Mont Tenakourou (747 mètres) à la frontière du Mali, tandis que la plus basse altitude est inférieure à 160 mètres, se trouvant en bordure de la Pendjari dans le Sud-Est du pays.

Carte 1: Le Burkina Faso, ses 13 régions et les pays limitrophes



Source: Carte établie par l'Institut géographique du Burkina (IGB)

Le pays est drainé par un ensemble de cours d'eau en majorité temporaires appartenant à quatre bassins versants: le bassin versant du fleuve Niger qui couvre 83 442 km², celui du Mouhoun qui s'étend sur 91 036 km², le bassin versant de la Comoé au Sud-ouest qui couvre 17 590 km² et celui du Nakambé d'une superficie de 81 932 km².

Le climat du Burkina Faso est de type soudano-sahélien. Il est caractérisé par des variations pluviométriques considérables allant de 350 mm au Nord à une moyenne de plus de 1000 mm au Sud-ouest. La saison des pluies s'étale sur trois à cinq mois selon les régions et le taux d'évapotranspiration¹³ s'élève à plus de 2 000 mm. La saison sèche plus longue s'étend d'octobre à avril. Les soixante cinq pourcent (65%) du pays sont situés entre les isohyètes¹⁴ 500 et 800 mm. Les mois de mars et d'avril sont les plus chauds et les températures enregistrées sont comprises entre 24 et 37°C, voir même 50°C à certaines périodes de certaines années. Les mois de décembre et janvier sont plus frais, les températures pouvant descendre au-dessous de 17°C.

En résumé, la pluviométrie est sujette à de fortes irrégularités interannuelles et, depuis le début des années 1970, le pays connaît une sécheresse chronique. Cette *«faiblesse des pluies a entraîné la mise en place, avec l'appui du Maroc, d'un programme d'accroissement des précipitations par ensemencement des nuages (BAfD & OCDE, 2008, p.203)»*. Or, l'agriculture dépend fortement de ce climat qui se différencie selon la spécificité des zones à l'intérieur même du pays.

1.1.2. Les sols et leur état

D'après Dembélé et Somé (1991), les sols au Burkina Faso ont fait l'objet de plusieurs études réalisées par des instituts de développement. Par exemple, une étude réalisée depuis 1969 par l'Institut de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (IRD ex-ORSTOM) a permis de cumuler des données sur les sols burkinabé servant de base pour les études pédologiques dans le pays (Bunasols, 1985 : dans

¹³L'évapotranspiration potentielle (ETP) est définie *« comme étant la quantité maximale d'eau susceptible d'être évaporée au niveau d'un couvert végétal continu, en phase active de croissance, lorsqu'il est abondamment alimenté en eau.... On peut penser que l'ETP est une estimation correcte de l'évapotranspiration réelle (ETR), dans le cas où l'eau du sol est aisément disponible pour la végétation. Dans le cas contraire, après une période sèche prolongée, l'ETR peut être nettement inférieure à l'ETP, voire même nulle à certains moments »* (Eldin, Daudet & Quencey, 1969, p.175).

¹⁴Se dit d'une courbe joignant les points recevant une même quantité de pluies c'est-à-dire des *« lignes équipotentielles de précipitations. Les isohyètes sont définies à partir des moyennes annuelles de précipitations sur*

Dembélé & Somé, 1991). Ces différentes études pédologiques effectuées dans le pays par l'ORSTOM de 1955-1969, la Geres de 1964-1965, l'IRAT-AVV de 1974-1977, la FAO de 1976-1977 et le Bunasols de 1977-1988, ont permis d'identifier huit types de sols selon les proportions suivantes :

(1) Les sols ferrugineux tropicaux représentant 39% : ces sols qui sont caractérisés par une faible infiltration d'eau, se composent de sols avec des gravillons filtrants à carapace ou cuirasse¹⁵ effleurante¹⁶ ; (2) les sols peu évolués (26%) à densité apparente faible avec une vitesse d'infiltration rapide : ces types de sols sont composés de gravillons argileux et sableux ; (3) Les sols hydromorphes (13%) répandus dans l'ouest du pays avec une texture limono-argileuse devenant facilement compacte après les pluies torrentielles et les irrigations par aspersion ; (4) les sols bruns eutrophes (6%) de texture homogène comportant beaucoup plus d'argile (30-35%) ; (5) les vertisols (6%), (6) les sols halomorphes à structure dégradée (5%), (7) les sols minéraux bruts (3%) et enfin (8) les sols ferrallitiques (2%) composés d'une faible proportion d'argile et d'une forte dominance de sable dans les 20 premiers centimètres avec une faible réserve en eau à cause de la présence d'éléments fins.

Donc, de manière générale, les sols du Burkina Faso ont une faible capacité de rétention d'eau. Ils présentent aussi une faible teneur en azote et en phosphore et une mauvaise structure marquée par la présence de cuirasses à certains endroits (Dembélé & Somé, 1991).

De plus, la mauvaise gestion par la surexploitation des terres hospitalières et l'insuffisance de pratiques de restauration telles que les amendements, l'assolement et la jachère (Debouvry, 2004), aggravent les problèmes de rétention d'eau dans les sols déjà

une longue période et ne reflètent pas la situation actuelle des précipitations d'une année donnée » (IRD, 1979, p.259).

¹⁵Les « cuirasses (lithosols) sont des affleurements de roche inaltérée dure, localement recouvertes d'un voile sableux peu épais donnant naissance à la végétation dont le faciès typique est désigné sous le nom de brousse tigrée. Ce sont des sols minéraux bruts dont le potentiel agricole est très médiocre et servent de zones de prélèvement de bois et de maigre pâturage de saison des pluies » (Alerte Précoce et Prévision des Productions Agricoles (AP3A), 2001, p.19).

dégradés, ce qui exacerbe le problème hydrique. En outre, les végétations clairsemées exposent les sols aux orages et les érosions éoliennes découpent la mince couche d'humus (Albarran & Ouédraogo, 1994).

Enfin, à ces problèmes de composition des sols, s'ajoute l'extrême pauvreté des producteurs qui ne permet pas toujours de faire face aux exigences économiques (gestion économique d'une exploitation) et financières (achat d'intrants) d'une exploitation agricole.

1.1.3. La population et l'état de pauvreté dans le pays

Le Burkina Faso compte 13 400 000 habitants (recensement 2006) sur une superficie de 274 200 km² avec une densité moyenne de 48,8 habitants au km². Plus de 60 ethnies composent sa population (Nana, 2009). Le taux d'analphabétisme s'élevait à 69,6% en 2007¹⁷. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant du pays demeuré constant de 2000 à 2007 était de 268 dollars EU¹⁸ (Cimade, 2008).

Le pays fait partie des 17 pays du CILSS¹⁹ qui ne figurent pas parmi les 100 premiers dans le classement concernant l'indicateur de développement humain²⁰ (IDH). Dans le classement 2007/2008 réalisé par le PNUD²¹, son IDH «*est arrivé en 176^e position, sur une liste de 177 pays*» (BAfD & OCDE, 2008, p. 206). Au sein de ce même groupe de 17 pays, l'espérance de vie moyenne est de 51ans. Le Burkina Faso et la Guinée affichent les niveaux les plus bas (45 ans et 46 ans respectivement), tandis que le Ghana (57 ans) et le Cap-Vert (66 ans) présentent les niveaux les plus élevés, se rapprochant de la moyenne asiatique qui est de 65 ans (Binet & Gastineau, 2008).

¹⁶Émergeante

¹⁷Contre un taux de 58,2% au Sénégal en 2005-2006, contre des taux de 44,2% en Mauritanie en 2007 et 68,9 au Mali dans la même année.

¹⁸Contre 392 dollars EU par habitant¹⁸ au Mali en 2007-2008, 638 dollars EU par habitant¹⁸ au Sénégal et 878 dollars EU par habitant¹⁸ en Mauritanie pour la même période 2007-2008.

¹⁹Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

²⁰Indice qui mesure le progrès social dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'espérance de vie et du niveau de vie.

Les données d'enquêtes démographiques et de santé (EDS) réalisées dans 25 pays d'Afrique subsaharienne sur les conditions de vie et l'utilisation de la contraception, démontrent que les femmes très pauvres²² représentent près d'un quart de l'ensemble des femmes des 25 pays, avec un maximum de 45 % au Burkina Faso et un minimum de 8 % en Afrique du Sud (Schoumaker, 2004, p.23).

Le « *Burkina Faso avait, à la fin de l'année 1997, un taux de 7,2 % de séroprévalence, le classant ainsi au deuxième rang des pays les plus touchés par l'infection en Afrique de l'Ouest* » (UNAIDS, 2000 : dans Baya, 2004, p.74).

La population du Burkina Faso, tout comme celle du Mali, connaît de nombreuses formes de migration : réfugiées, transhumance, exode rural de jeunes valides et formés, migrations pour étude et migrations clandestines de personnes à la recherche de meilleures conditions de vie (Deveze, 2006a, 2006b).

La dernière enquête nationale sur les conditions de vie des ménages de 2003 révèle que 52,3 % de la population rurale vit sous le seuil absolu de pauvreté (estimée à 82 672 FCFA/ personne adulte/an), contre 19,9 % de la population urbaine (EBCVM, 2003 : dans Debouvry, 2004; MEF/CNP²³, 2000). De manière générale, les écarts de pauvreté entre les grandes villes et les campagnes demeurent élevés en Afrique subsaharienne. Mais cela n'est pas le cas du Congo par exemple où l'incidence de la pauvreté est de 53.4% à Brazzaville, 32.2% à Pointe-Noire, 51.2% dans les autres communes, 59.5% en milieu semi-urbain et 57.7% en milieu rural (Backiny-Yetna & Wodon, 2009).

Malgré la diminution de la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté entre 2003 (46,4%) et 2006 (44,8%), la chute des revenus dans la filière coton et les

²¹Programme des Nations Unies pour le développement

²²Dont le ménage possède des biens rudimentaires (une radio, rarement une motocyclette) et des conditions de logement un peu supérieures aux femmes les plus pauvres c'est-à-dire, ne possédant aucun bien et dont le logement est rudimentaire (Schoumaker, 2004).

²³Ministère de l'économie et des finances/Conseil national de population (2000)

déficits céréaliers entre autres, ont entraîné une baisse du revenu réel moyen de 1.1 pour cent en 2007. Ceci s'est traduit «*par une hausse de 0.3 pour cent de l'incidence de la pauvreté par rapport à 2006, avec 45.1 pour cent de la population vivant avec moins de 1 dollar EU par jour en 2007* » (BAfD & OCDE, 2008, p.206).

En résumé, la mauvaise pluviométrie, l'état dégradé des sols, la surexploitation des terres, de même que la pauvreté endémique de la population constituent la toile de fond de la problématique de l'insertion en agriculture au Burkina Faso.

1.1.4. La politique de développement agricole et rural : possibilités et limites

À ce qui précède s'ajoute, la politique du développement rural (*DR*), un concept longtemps manipulé à la faveur des échanges commerciaux (Atchoarena & Sedel, 2005). En effet, l'évolution et la mise en œuvre du concept de développement rural (*DR*) a créé des conditions défavorables au développement des exploitations agricoles dans plusieurs pays du monde, dont le Burkina Faso.

En Afrique francophone, l'expression "*développement rural*" est apparue dans les années 1970 en opposition au concept de «*développement agricole*» jugé trop centré sur les seules productions d'exportation. Cette expression est associée au concept de *développement intégré*, opposé au *développement sectoriel* qui du reste, ne prendrait pas suffisamment en compte les producteurs dans la philosophie et dans la mise en œuvre concrète des actions (Debouvry, 2004). Le *DR* comme concept a été généralisé dans la région autour des années 1990. Depuis lors, la définition reste fondée sur l'harmonie (coordination et synergie) des actions (dans la production, l'alimentation, la formation, l'emploi) en faveur du développement économique et social et constitue la vision idéale de la plupart des auteurs qui œuvrent dans le domaine (Walther & Filipiak, 2007; Maragnani, 2006a; Walther, 2006; Deveze, 2006a, 2006b; Lakin & Gasperini, 2005; Debouvry, 2004).

Cependant, dans la plupart des pays de la région, les débats restent tournés sur les questions de financement et de responsabilisation dès lors qu'il s'agit du choix du type de développement devant accompagner la marche vers l'élaboration de la stratégie de formation agricole et rurale et sa mise en œuvre. En effet, le développement rural, de par son caractère pluridisciplinaire, touche une pluralité de secteurs dont l'agriculture. Il en appelle à un éventail d'intervenants, ce qui pose des problèmes aux niveaux de la coordination des actions et de la gestion des fonds (Debouvry, 2004).

Le *DR* est défini comme un processus de développement des zones rurales prenant en compte le développement agricole, le développement des activités connexes ainsi que le développement des services (Debouvry, 2004). Le concept de « zone rurale » répond à deux critères liés directement ou indirectement aux activités agricoles, forestières ou d'élevage en tant que principal ou seul moyen de subsistance : le lieu de résidence et le modèle de peuplement d'une part, et le type de travail mené par les résidents d'autre part (FAO, UNESCO, non daté : dans Atchoarena & Sedel, 2005). Pour résumer cette large portée du concept, Atchoarena et Gaspirini (2005) indiquent que le *DR* traite de *« l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'éducation, les infrastructures, la santé, le développement des capacités pour les emplois non agricoles, les institutions rurales et les besoins des groupes vulnérables »* (Atchoarena & Gaspirini, 2005, p.35). Toutefois, ce même concept a connu au cours des dernières années une évolution qui a infléchi les choix politiques et les stratégies de production et de transformation des zones rurales et agraires.

La « révolution verte » des années 1960 fut un exemple d'une vision à grande échelle du développement rural. Cette vision était basée sur la monoculture des céréales (riz et blé) avec un développement centré sur la modernisation des exploitations et les investissements publics nationaux.

Malheureusement l'épisode n'a laissé qu'un sentiment de satisfaction mal fondé sur les solutions scientifiques quant « *aux perspectives illimitées pour la production des céréales de base* » (Atchoarena & Gaspirini, 2005, p.34).

Ensuite, vinrent les années 1970 marquées par des investissements dans l'enseignement agricole traditionnel. À cette époque, les décideurs nationaux et la communauté des donateurs partageaient la conviction que les interventions dans « *l'enseignement agricole allait résoudre le problème de la production alimentaire* ». Ceci devait leur permettre de s'attaquer à d'autres urgences telles que l'urbanisation et le rééquilibrage des influences politiques devant lesquels le recentrage sur la production agricole s'est effacé (Atchoarena & Gaspirini, 2005, p.34). Puis, sous l'impulsion de la crise économique, les interventions internationales ont été orientées vers la libéralisation du marché et l'ajustement structurel dans les années 1990.

Dans le cas du Burkina Faso, la période d'avant 1990 a été marquée par des politiques et stratégies nationales qui mettaient l'accent sur la satisfaction des besoins socio-économiques avec une forte implication de l'État dans la fonction de production (appui aux exploitants), de transformation (installation d'unités de transformation) et ou de commercialisation des produits agricoles. Pour cela, ce fut la création des Organismes Régionaux de Développement²⁴ et des Sociétés Publiques dans les domaines clés de l'économie et la réalisation de programmes d'investissement dans les infrastructures hydro agricoles.

De 1990 à 1995, l'État s'est désengagé dans le cadre du Programme d'ajustement structurel (PAS) et plus particulièrement dans celui du secteur agricole. On a assisté alors à la libération des prix et du commerce des produits agroalimentaires. À cela s'est ajoutée en 1994, la dévaluation du franc CFA. Cette restructuration des institutions visait à adapter ces dernières au contexte de la globalisation et de la mondialisation. Pour ce faire, il a fallu recentrer l'administration sur ses missions régaliennes d'orientation

stratégique, de suivi/évaluation, de contrôle et de réglementation. Ceci a entraîné la décroissance des appareils de l'État, l'appel au soutien de la société civile dans la réalisation de projets de développement locaux et la formation des producteurs à travers des actions de vulgarisation²⁵, c'est-à-dire des programmes de transfert de technologies (PNUD, 2007, p.176).

Les critiques relatives à cette approche de vulgarisation en Afrique subsaharienne étaient centrées sur le type d'enseignement technique et agricole mis en œuvre pour la formation des cadres de la fonction publique par l'État et par les offices régionaux de développement (ORD) après l'indépendance (Maragnani, 2006b). Ces critiques dénonçaient également l'enseignement des élites au détriment de la population, l'importation des savoirs «imposés par le haut» sans aucun lien avec les savoirs locaux et le renforcement des compétences endogènes, *«l'inadaptation des formations aux métiers et emploi»*, *«des programmes plutôt tournés vers les produits agricoles d'exportation (cultures de rente) au dépend des productions vivrières»*, et les coûts exorbitants des dispositifs de formation en regard de leur potentiel économique (Maragnani, 2006a, p.1).

Dans ce contexte de libéralisation, la *«nouvelle vision économique»* a donné l'espoir que les produits des pays excédentaires combleraient le manque à gagner des pays déficitaires. L'autosuffisance alimentaire reléguée au second plan se traduit par des déficits céréaliers et des importations de produits étrangers, au détriment des actions favorables à l'insertion de producteurs capables de relever le défi de l'autosuffisance²⁶.

²⁴Encore appelés offices régionaux de développement (ORD).

²⁵*«Il s'agit d'une fonction destinée à apporter aux hommes, femmes et jeunes vivant en milieu rural, des connaissances et des compétences basées sur leurs besoins et demandes, d'une façon non formelle, participative et dans le but d'améliorer leur qualité de vie»* au regard des critiques faites à l'approche, la Division de la recherche, de la vulgarisation et de la formation de la FAO a fait paraître en 2001 un document intitulé: *«Le développement agricole et rural à travers le monde: options pour une réforme institutionnelle dans les pays en développement»* (FAO, 2007, p.1).

²⁶Le concept d'autosuffisance est défini comme la *«capacité de subvenir à ses propres besoins»* alimentaires (Robert 1, 1993, p.165).

À titre d'exemple, Sahel 21 (2000) indique que les pays enclavés du CILSS tels que le Mali, le Burkina Faso, le Tchad et le Niger assurent l'essentiel de leurs besoins en ayant recours au marché extérieur pour assurer leur approvisionnement et pour lisser les variations de production interannuelles à travers l'importation de riz ou de céréales sèches tels que le maïs, le mil et le sorgho principalement du marché mondial mais aussi du marché sous-régional. En moyenne pour ce groupe de pays les importations commerciales et l'aide alimentaire représentent autour de 25 kg par habitant, soit de l'ordre de 5 à 10 % des disponibilités totales (Sahel 21, 2000).

Ainsi, Kiéno (2005) indique que l'autosuffisance alimentaire, que prônent les politiques alimentaires, ne saurait constituer à tout point de vue un gage pour la sécurité alimentaire. Selon l'auteur, la malnutrition et la faim peuvent sévir pendant que le taux d'autosuffisance au niveau national s'accroît lorsque l'« accès » aux denrées alimentaires est l'unique dimension considérée. La raison principale serait que la croissance de la production annoncée par les nations « *provient souvent des zones à fort potentiel agricole alors que les paysans les plus défavorisés se retrouvent dans les zones les plus pauvrement dotées en ressources* » (Kiéno, 2005, p.8). La sécurité alimentaire se définit comme :

« une situation qui existe quand chacun à tout moment a accès physiquement, socialement et économiquement à une alimentation suffisante salubre et nutritive répondant à ses besoins diététiques et à ses préférences alimentaires et favorisant une vie active et saine » (FAO & UNESCO, 1996 : dans Atchoarena & Gaspirini, 2005, p.24).

Aussi, la mise en œuvre de cette sécurité alimentaire depuis 1990 repose t-elle sur des concepts et des approches liés à « l'éducation pour tous »²⁷ et sur des considérations

²⁷Le Forum de Dakar en 2000 a été un « *facteur déclencheur d'un ensemble de mesures innovatrices qui ont conduit à de nouvelles approches des questions éducatives dans le monde en général, en Afrique en particulier. En réponse aux engagements des gouvernements à traduire leur volonté politique à s'investir dans le mouvement de l'Éducation Pour Tous (EPT) par l'élaboration de « plans d'action crédibles », les partenaires au développement ont mis en place, dans de nombreux pays, des coordinations de bailleurs en vue d'instaurer un dialogue confiant avec les États et permettre de progresser vers une globalisation des actions et la prise en charge de dépenses courantes. Sur le plan international, cette mobilisation s'est traduite par la mise en œuvre des initiatives en faveur des pays pauvres très*

relatives aux moyens et stratégies de lutte contre la pauvreté (Atchoarena, 2007 ; FAO, 2000 : dans Atchoarena & Sedel, 2005 ; Ellis & Biggs, 2001 : dans Atchoarena & Sedel, 2005; MAAPAR/DGER, 2004; Maragnani, 2006a). Elle implique l’insertion de personnes formées dans la production alimentaire capables d’assurer la disponibilité et l’accessibilité des produits ainsi que leur stabilité et leur qualité.

De nos jours, le concept de sécurité alimentaire revêt quatre dimensions qui mettent en évidence sa complexité et l’importance des produits céréaliers en tant qu’aliments de base et de résistance au Burkina Faso (Kiéno, 2005):

- La disponibilité alimentaire caractérisée entre autres par «*la production domestique, la capacité d’importation, l’existence de stocks de denrées...* » (FAO, 2008a, p.84). Le niveau de disponibilité peut être estimé satisfaisant au plan national sans que des individus n’aient accès aux produits dans certaines localités d’un pays (Kiéno, 2005);
- L’accroissement du niveau de revenu des familles de manière à augmenter le pouvoir d’achat, les échanges et les transferts d’aliments (Kiéno, 2005). Sen (...) indique dans les travaux de Azoulay et Dillon (1993) que: «*la vraie question n’est pas la disponibilité totale de nourriture mais son accès par les individus et les familles*». Pour l’auteur, «*si une personne manque de moyens pour acquérir la nourriture, la présence de nourriture sur le marché n’est pas une grande consolation* » (Sen, non daté, dans : Azoulay & Dillon, 1993 : dans Kiéno, 2005, p.7) ;
- La stabilité des approvisionnements qui indique la «*régularité spatio-temporelle de la disponibilité alimentaire* » et la durabilité de ces approvisionnements en termes de temps. Nombreux facteurs internes et externes tels que l’instabilité de la production domestique, la déficience des

endetté (PPTE) de mise en œuvre accélérée de l’EPT (initiative Fast Track). Les États, quant à eux, ont inséré les objectifs de l’EPT dans un cadre de développement global du secteur éducatif, lequel est lui-même une composante d’une stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté » (UNESCO-BREA, 2011, p.9).

systèmes de stockage et de commercialisation, la fluctuation inter annuelle et interrégionale des prix, la fluctuation cyclique de l'offre et de la demande sur les marchés nationaux et internationaux..., sont les conditions de cette stabilité.

- Enfin, la qualité des aliments qui aide à se maintenir en bonne santé et à être actif. Cette qualité renvoie aux besoins nutritionnels définis comme étant:

« la quantité d'énergie et de nutriments (protéines, glucides, lipides, vitamines, minéraux, oligo-éléments et l'eau) exprimées sur une base journalière, nécessaire à une catégorie d'individus donnée pour permettre à ces individus en bonne santé de se développer et de mener une vie normale. Les besoins varient en fonction de l'âge, du sexe, du poids corporel, de l'activité et de l'état physiologique (maladie, grossesse, allaitement) » (Kiéno, 2005, p.8).

En outre, la problématique du *DR* se pose encore en termes de sécurisation alimentaire, d'épuisement progressif des ressources naturelles au regard de la pression démographique, du réchauffement climatique et de la croissance de la proportion des pauvres dans le monde (Ki-Zerbo, 1990). Dans les pays en développement les grands domaines fonciers, dépossédés aux paysans employés à de bas salaires, sont réservés pour la plupart à des cultures de rente, alors que l'Afrique en majorité rurale reste tournée vers l'agriculture de subsistance (World Population Data Sheet, 2005 : dans Hacquemand, 2009).

À titre d'exemple, le développement des biocarburants par les agrobusiness conduit à un renchérissement du maïs de 26 %, des graines oléagineuses de 18 %, du manioc de 11 % et du blé de 8 % (IFPRI, (non daté) : dans FAO, 2008a). Ce renchérissement provoque une baisse de 2 à 5 % d'apport en calories et une augmentation moyenne de 4 % de la malnutrition des enfants (Msangi, 2008 : dans FAO, 2008a). Ces choix économiques ne sont pas étrangers à l'aggravation de la crise alimentaire et la conséquence envisagée d'une hausse de 20 % des prix des produits alimentaires d'ici 2025 serait une hausse de 440 millions de sous-alimentées dans le

monde «*dont 195 millions en Afrique subsaharienne et 158 millions en Asie du Sud et de l'Est*» (Senauer & Sur, 2001 : dans FAO, 2008a, p.91).

Or, l'Afrique subsaharienne est déjà lourdement hypothéquée. Déjà en 2008 des informations issues de la FAO indiquaient «*qu'une personne sur trois (soit 236 millions en 2007) souffrait de faim chronique*» dans cette région du monde. En 2003, les importations agricoles pour cette même région totalisaient 16 milliards de dollars EU, (FAO, 2008b, p.1) tandis que pour les 16 pays d'Afrique de l'ouest, elles étaient estimées à 4,4 milliards de dollars EU par an selon le rapport de la FAO sur «*la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*» de 2005 (FAO, 2005, dans Deveze, 2006b).

FAO (2012) indique qu'en 2012 les régions n'ont pas progressé au même rythme en matière de réduction de la faim. En 2010-2012, la sous-alimentation chronique touche encore un nombre inacceptable de personnes : selon les estimations, sur près de 870 millions dans le monde, l'écrasante majorité²⁸ des quelques 850 millions de personnes vit dans des pays en développement. Les progrès mondiaux en matière de réduction de la faim ont été réalisés surtout avant 2007-2008 et ces progrès ont ensuite accusé un ralentissement et un tassement depuis cette période. «*Les nouvelles estimations impliquent que la cible de l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) relative à la réduction de moitié de la prévalence de la sous-alimentation dans les pays en développement pour 2015 peut être atteinte* », à la condition nécessaire d'inverser ce ralentissement tendanciel que l'on observe depuis 2007-2008 (FAO, 2012, p.1).

Par rapport au nombre de personnes sous-alimentées dans les régions en développement de l'Asie du Sud-Est et de l'Est, les parts ont diminué entre 1990-1992 et 2010-2012, passant respectivement de 13,4 % à 7,5 % et de 26,1 % à 19,2 %. Ailleurs la situation est tout autre avec le cas de l'Afrique subsaharienne encore plus prononcé.

²⁸ Soit un peu moins de 15 % de cette population

En effet, la part de l'Asie du Sud est passée de 32,7 % à 35,0 % tandis que celle de l'Asie de l'Ouest et de l'Afrique du Nord cumulée est allée de 1,3 % à 2,9 %. En Afrique subsaharienne par contre, ce taux est passé de 17,0 % à 27,0 % (FAO, 2012).

Or, dans cette zone ouest africaine, ce sont généralement des agriculteurs familiaux peu ou non formés qui permettent d'assurer l'alimentation des populations (Deveze, 2006a, 2006b), ce qui confirme à quel point la croissance économique des pays à vocation agricole passe par l'élévation du niveau de productivité des petites exploitations agricoles (Banque mondiale, non daté: dans Deveze, 2006b) soutenues par des politiques agricoles favorables à l'insertion des jeunes formés dans la production principale céréalière.

1.1.5. Une politique agricole défavorable à la production principale céréalière

À ce sujet, le Burkina Faso avec l'aide de la communauté financière internationale a entrepris, depuis 1991, des réformes économiques et structurelles centrées sur la construction d'une économie de marché et le recentrage du rôle de contrôle de l'État dans ses fonctions. Certaines cultures de rente tels que le coton, le sésame, l'arachide et le jatrofa sont depuis lors promues dans le pays (Blin, Dabat, Faugère, Hanff, & Weisman, 2008; Blin, Dabat, Faugère, Hanff, & Weisman, 2009). Mais la nécessité d'une politique favorable à l'insertion pour la production principale céréalière reste une priorité en raison non seulement de la crise alimentaire qui ne cesse de secouer le pays, mais aussi des problèmes démographiques et de l'importance du rôle des exploitations familiales.

La mise en place du Programme d'ajustement du secteur agricole (PASA) en 1992, dans le cadre des plans d'ajustement structurel de 1991, était sensée promouvoir une meilleure organisation du secteur et une libéralisation du commerce intérieur et extérieur ainsi que des prix des produits agricoles. Aussi, à travers ce programme sont

nées la révision de la loi sur la Réorganisation agraire et foncière, la restructuration des sociétés d'État et la réorganisation du Ministère de l'Agriculture, donnant lieu à la création d'un espace pour les actions du secteur productif privé dans le cadre des marchés libéralisés à côté d'un État devant s'occuper du contrôle de ces actions.

Quelques années plus tard, au ministère des ressources animales, où un Plan d'action et Programme d'investissement (PAPI/SE) a été défini et adopté en octobre 2000 par le Gouvernement, des réflexions sur des perspectives décennales ont abouti à l'élaboration d'une stratégie opérationnelle de croissance à travers le Plan Stratégique Opérationnel (PSO) en agriculture. Ce PSO comporte cinq (5) programmes prioritaires et six (6) filières prioritaires dans son introduction générale. Les programmes sont: la fertilité des sols, la sécurité alimentaire et de nutrition, la modernisation de l'agriculture, le soutien aux producteurs et à leurs organisations et, enfin, l'appui institutionnel. Quant aux filières de production agricole identifiées comme prioritaires, elles sont : les céréales, le haricot, les tubercules, le coton, les fruits et légumes et les oléagineux. Le PSO est supporté par des politiques et des plans d'actions devant aider à l'exécution des projets et programmes et par d'autres initiatives publiques ou privées.

La libéralisation et le désengagement de l'Etat dans le cadre du programme d'ajustement du secteur agricole (PASA) et la dévaluation du franc CFA en 1994 ont introduit une dynamique de développement dans le secteur agricole à travers les exportations sur le marché régional et international. A partir de 1991, le Burkina Faso a pu rehausser sa croissance suite à la restructuration de son économie. Son PIB réel, qui était de 3,2 % entre 1980 et 1990, est passé à un taux supérieur à 5 % durant 5 années consécutives à partir de 1995 (6 % / an au cours de la période 1995-2003). Mais cette croissance provint avant tout du développement rapide de la production du coton promue depuis le temps de la colonisation jusqu'à nos jours à la faveur des industries et des exportations (Debouvry, 2004) et au détriment de la culture céréalière.

1.1.6. Crise alimentaire, croissance démographique et urbanisation

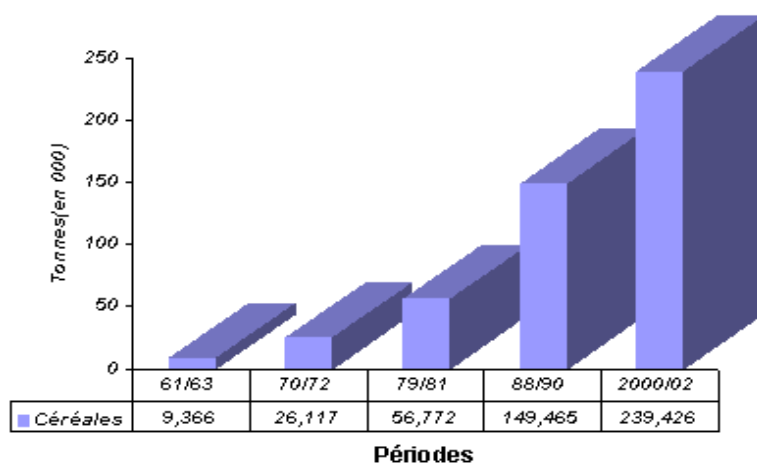
Si les conditions naturelles, économiques et politiques décrites précédemment, rendent difficile le contexte de l'insertion en agriculture au Burkina Faso, les crises alimentaires, la démographie croissante et l'urbanisation (au regard du rôle des exploitations familiales et de l'entrepreneuriat agricole) exacerbent cette situation complexe comme le préjudice causé par la culture du coton au détriment de celle des céréales, ce qui renforce la pertinence scientifique et sociale de cette même problématique de la formation agricole.

La population du Burkina Faso était déjà en déficit énergétique en 1987 et la situation s'est empirée depuis la récente crise alimentaire. Ainsi, la malnutrition en protéine et énergétique est passée de 29 à 37 % sous sa forme chronique et de 11 à 17% sous sa forme sévère entre 1993 et 1998. Au tournant du nouveau millénaire, un tiers des jeunes se trouvaient en deçà de leur poids normal (EDS, 98/99 : dans PNAN²⁹, 2001 : dans Deveze, 2006b).

«L'insécurité alimentaire constitue une variable récurrente des petites exploitations en milieu sahélo-soudanien » (Deveze, 2006b, p.15) malgré l'existence de zones excédentaires en vivrier et surtout d'agriculteurs à même de vendre régulièrement des surplus importants de produits sur le marché intérieur (Kiéno, 2005). Les importations céréalières face aux déficits augmentent de façon considérable. En effet, de 9 366 tonnes entre 1961 et 1963, elles sont passées à 239 426 tonnes entre 2000 et 2002 (Cf. Figure n°1).

Ces importations en kilogrammes par habitant ont subi une progression régulière de 1960 à 2002 conséquemment à une insuffisance d'accroissement de la productivité du travail des exploitants céréaliers.

Figure 1: Évolution des importations céréalières au Burkina Faso



Source : Graphe n°4 (Debouvry, 2004, p.26)

Aussi, de graves crises alimentaires ont-elles sévi dans le pays (Cf. Tableau n°2). Parmi celles-ci, on peut citer celle de 1990-1991 qui a touché 24 provinces sur 30 et 2 500 000 habitants.

Tableau 2: Les crises alimentaires récentes au Burkina Faso

Années	causes	conséquences	Difficultés de gestion
1983-1984	Sécheresse	10 provinces sur 30 touchées avec une population estimée à 250.000 habitants	
1990-1991	Pluviométrie défavorable avec infections des cultures par des sautereaux	24 provinces sur 30 touchées avec une population estimée à 2.500.000 habitants	
1995-1996	Déficit pluviométrique marqué par un arrêt précoce	Déficit céréaliier de 24.000 tonnes pour une population de 692.000 habitants	Prise de décision tardive et mise en œuvre tardive de la dernière opération de secours
1997-1998	Déficit pluviométrique	17 provinces sur 30 touchées avec un déficit céréaliier de 160.000 tonnes pour une population de 910.000 habitants	Prise de décision tardive, répartition insuffisante et inégale de vivres

Source : (PNOCSUR, 1999 : dans Kiéno, 2005, p.21 ; Kaboré, Ouédraogo, Zoungrana, Zoungrana & Kiéno, 2005, p.21)

²⁹Plan National d'Action pour la Nutrition

Les déficits céréaliers des crises alimentaires de 1995/1996 et de 1997/1998 s'élèvent respectivement à 24000 tonnes de céréales pour 692000 habitants et de 160000 tonnes de céréales pour 910000 habitants.

Entre 1995 et 2004, la production céréalière nationale n'a couvert que les besoins de la population huit (8) années sur dix (10). Malgré des bilans céréaliers excédentaires en 2001-2002, cette statistique globale cache d'importantes disparités qui perdurent au plan local. En effet, en 2009, 14 zones à risque alimentaire ont été dénombrées. Excepté les contextes de crises politique ou climatique aiguës, *«la vulnérabilité résulte donc d'une combinaison de facteurs parfois difficiles à mesurer, à hiérarchiser et à relier»* (Janin, 2006, p.356).

Ainsi donc, la stabilité des approvisionnements alimentaires et les disponibilités céréalières ne sont pas encore une garantie du fait qu'elles dépendent de la production nationale qui elle-même est tributaire des aléas climatiques... (MAHRH/DGPER/DPSAA, 2010). Or, *« suite aux sécheresses et aux problèmes de sécurité alimentaire qu'ont connu les pays du Sahel [dont le Burkina Faso], la tendance était à la fourniture d'aide alimentaire comme unique solution »* (Zoundi, Hitimana et Hussein, 2005, p.76).

Simultanément à cet enjeu alimentaire récurrent, le Burkina Faso connaît un rythme d'évolution de sa population relativement rapide à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne (Congo, 2005). Depuis 1990, la transition démographique au Burkina Faso se trouve dans sa phase dite de *« croît maximal »* avec un taux d'accroissement démographique voisin de 2,7 % correspondant à un doublement de population tous les 26 ans.³⁰ Cette croissance est essentiellement liée à un fort taux de fécondité (maintenu à 7,18 enfants/femme en 1985; 6,90 en 1990; 6,82 en 1995 et 6,34³¹ enfants/femme en 2003) et à *« une population féminine de plus en plus nombreuses,*

³⁰Deuxième recensement (1975-1985) : 2,7 % ; troisième recensement (1986-1996) : 2,64.

³¹Ce taux en 2003 selon Binet et Gastineau (2007) vaut 5,9 enfants par femme

l'espérance de vie n'ayant guère évolué depuis une quinzaine d'années » (Debouvry, 2004, p.21).³²

Entre 1930 et 1990, la population du Burkina Faso est passée de 2.800.000 à 8.949.796 d'habitants. Elle était estimée à près de 13 millions d'habitants en 2006 et pourrait représenter 18 430 000 en 2020 (Projections INSD : dans Debouvry, 2004). Cette augmentation de près de 6 millions d'habitants dans les 9 prochaines années équivaut à la totalité des augmentations des 30 dernières années. La projection vers 2030 permet d'estimer la population à 24 millions d'habitants, ce qui correspondrait à une augmentation de 11,5 millions en 25 ans par rapport à la population de 2006, c'est-à-dire l'équivalent du croît des 74 dernières années.

De plus, les jeunes de moins de 15 ans représentent 47% de la population (Banque mondiale, 2004d : dans May, Temourov et Dupond, 2006) contre 42,6% en 1960 (Debouvry, 2004). *«Un peu plus de quatre femmes [4,55] sur cinq résident en milieu rural tandis qu'elles ne représentent que 18 % en zone urbaine»*. Les femmes de moins de 25 ans représentent 42 % et celles de moins de 35 ans comptent pour 70 % de l'ensemble des femmes (Congo, 2005, p.14).

Cette augmentation croissante des effectifs des jeunes générations (avec l'âge médian qui est passé de 18,4 en 1960 à 15,5 en 2004) soulève l'enjeu crucial de la scolarisation. De plus, la mauvaise efficacité interne du système éducatif (25 % de la cohorte totale arriverait en CM2) fait en sorte que le taux d'analphabétisme des jeunes âgés de plus de 15 ans est très élevé (76% en 2000³³). Ceci impose une priorité quant à l'éducation et la formation de base des adultes, le décalage sur la nouvelle cohorte des jeunes à scolariser renvoyant à une forte progression du nombre de jeunes adultes à insérer dans la vie active chaque année (1/10 de la tranche d'âge des 15-24 ans). Une telle progression démographique implique l'exploitation et le prélèvement progressif et

³²L'espérance de vie au Burkina en 1960 : 37 ans ; en 1978 : 42 ans, en 2000 : 44,7 ans.

intensif des ressources du pays (sols, bois, eau, etc.) dont la bonne gestion par des personnes formées permettrait par contre leur régénérescence (Debouvry, 2004).

L'insertion de jeunes formés en agriculture aiderait à préserver les ressources naturelles à travers un bon usage et une meilleure exploitation des terres et des ressources naturelles. D'autant plus que le Burkina Faso devrait rester un pays à forte dominance rurale face à sa population de plus en plus grandissante (Mingat, 2003; Debouvry, 2004).

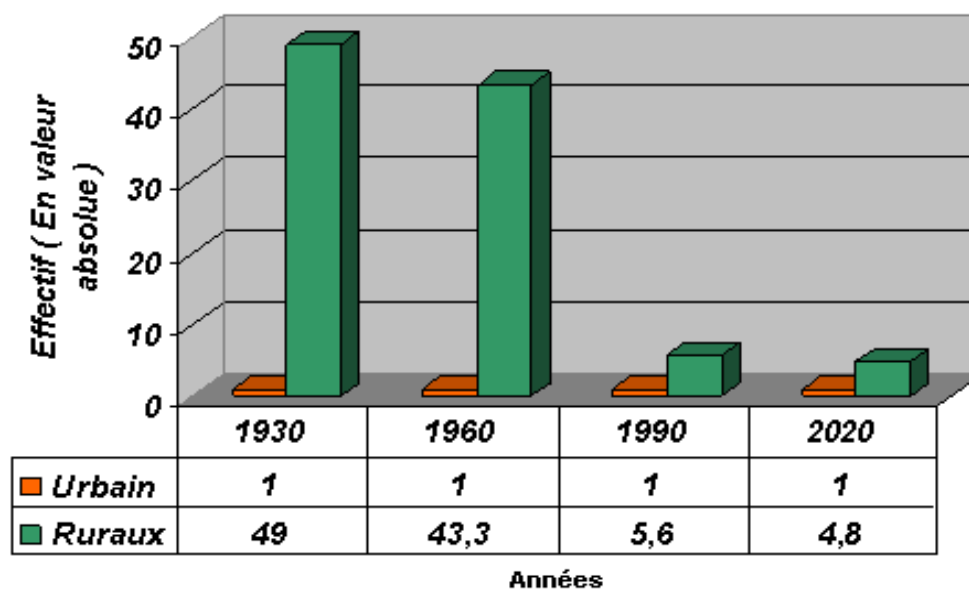
En effet, le Burkina Faso et le Niger sont les deux pays de la sous-région UEMOA³⁴ qui ont les taux d'urbanisation les plus faibles et les taux de mortalité les plus élevés, du moins pour les hommes (Congo, 2005). Contrairement au taux de la population urbaine d'autres pays côtiers qui ont déjà atteint les 50 %, celui du Burkina Faso qui représentait 2 % de la population totale en 1930, était de 2,3 % en 1960, 15,1 % en 1990, 15,8 % en 2004 et passerait à 17,3 % en 2020³⁵ selon les projections. Cet accroissement des villes génère une évolution du ratio urbain/ rural. En effet, pour 1 urbain en 1930 on avait 49 ruraux, en 1960 ce ratio est passé à 1 urbain pour 43,3 ruraux et en 1990 à 1 urbain pour 5.6 ruraux (Cf. Figure n°2). De nos jours il est à 1 urbain pour 5.3 ruraux et devrait évoluer vers le taux d'1 urbain pour 4.8 ruraux vers 2020 (Debouvry, 2004).

³³Hommes : 68% ; Femmes : 87% selon le Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001 de la Banque mondiale.

³⁴Union économique monétaire ouest-africaine

³⁵A noter que selon le dernier rapport du PNUD le pourcentage d'urbains était de 17,4% en 2002 et sera de 23,2% en 2015 (PNUD : dans Debouvry, 2004)

Figure 2: Évolution du nombre de ruraux pour un urbain



Source : Graphe N° de Debouvry, 2004, p.29

Ainsi, compte tenu de la situation alimentaire actuelle du pays, du nombre grandissant de population à nourrir et du fort taux d'urbanisation qui mettent en évidence la priorité de l'emploi agricole, l'insertion de jeunes formés dans l'agriculture est un moyen incontournable pour réduire les importations d'aliments tout en assurant la sécurité alimentaire, la survie et l'amélioration des exploitations familiales. Elle permet également la valorisation de l'emploi agricole grâce à la formation reçue ainsi que l'amélioration de la pratique de l'activité. Étant donné que l'évolution du ratio urbains/ruraux implique un surplus de production par producteur pour répondre aux besoins alimentaires croissants des urbains, il s'avère également nécessaire d'accroître la productivité du travail, (produire plus par unité de travail/homme) grâce à l'insertion de jeunes agriculteurs compétents (MAHRH/DGPER/DPSAA, 2010).

1.2. Le difficile entrepreneuriat agricole

L'économie informelle de l'Afrique accueille plus de 80 %, voire 90 % de la population active, en comptant le secteur agricole paysan. Pour le reste, une partie notable revient à la fonction publique avec un faible taux pour le secteur privé (Perret et al., 2007; Mingat, 2003).

Le secteur informel regroupe les métiers traditionnels des domaines de l'artisanat, du commerce dans de très petites entreprises ainsi que l'agriculture paysanne (Perret et al., 2007). Il est défini « *comme l'ensemble des unités de production dépourvues de numéro d'enregistrement administratif et/ou de comptabilité écrite formelle* » (Brilleau et al., 2005, p.1). Selon les principes énoncés par le BIT³⁶ et les définitions et classifications contenues dans le SCN³⁷ (révision 4 de 1993), l'activité informelle est définie comme :

« toute activité, non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite, exercée à titre d'emploi principal ou secondaire, par une personne en tant que patron ou à son propre compte. Cette personne, active occupée, est alors considérée comme "chef d'unité de production informelle (UPI)» (Backiny-Yetna et Bardon, 1999 : p.31).

Au Burkina Faso, l'agriculture repose sur des unités de production familiales réduites avec des moyens de production modestes. Dans le pays, la pauvreté de la population s'explique notamment par la faible productivité du travail des exploitations agricoles dont 87 % pratiquent une agriculture de subsistance et/ou un élevage extensif.

Malgré cela, la production agricole et animale constitue encore le pilier de l'économie du pays. Cette production fortement dépendante de la pluviométrie, participe pour 40% au produit intérieur brut, avec 25% pour l'agriculture, 12% pour l'élevage et 3% pour la foresterie et la pêche. Malheureusement leur évolution sur des bases essentiellement traditionnelles s'adapte mal aux nouveaux contextes (Debouvry, 2004).

³⁶Bureau international du travail

³⁷ Système de comptabilité nationale

Les conséquences des écarts de productivité et de compétitivité, qui se creusent entre pays, sont les nombreuses difficultés des agricultures familiales à assurer davantage les fonctions essentiellement alimentaires et l'insertion professionnelle de jeunes générations d'agriculteurs. Ainsi, l'instauration d'instruments de politiques agricoles tenant compte de la diversité des situations s'avère nécessaire non seulement pour la survie et l'avenir de cette agriculture familiale mais aussi pour le maintien des exploitations qui doivent nourrir une population de plus en plus croissante (Deveze, 2006a, 2006b).

Vincens (1997) souligne que la problématique de l'entrée dans la vie active intervient suite aux ruptures survenues d'une part, entre la formation et l'emploi, et d'autre part, entre la sortie des études et l'entrée au travail. Au-delà des difficultés inhérentes à la scolarisation, l'obtention d'un diplôme n'ouvre plus de façon automatique à l'accès à l'emploi : *«"classé" selon un niveau correspondant à celui du diplôme...la concurrence sur les emplois s'intensifie en même temps que les critères de l'embauche et les statuts de l'emploi se diversifient»* (Dubar, 2001, p.25).

Si la rupture entre le diplôme et la profession est un obstacle qui fait que l'insertion des diplômés du système formel sur le marché de l'emploi devient problématique, il s'avère encore plus difficile pour beaucoup de jeunes du système non formel (dont le diplôme n'est pas reconnu officiellement) de pouvoir occuper un emploi existant ou d'en créer un, étant donné que le diplôme demeure malgré tout, une condition pour le financement des projets.

Pourtant, l'espoir réside dans la création d'emploi surtout dans le domaine agricole si l'on veut subvenir au moins à ses propres besoins alimentaires et éviter de perpétuer les conjonctures alimentaires défavorables. Justement, les CPR sont des exemples de structures de formation agricole non formelle qui délivrent des attestations de fin de formation, qui ne sont toutefois pas reconnues sur le plan national (Savadogo, 2007). Le secteur informel constitue pourtant un espace privilégié d'insertion en auto-

emploi (Zerbo, 2006), une voie privilégiée par nombreux diplômés du système formel et non formel dont les contours restent à préciser.

Au Burkina Faso, le secteur privé formel pourvoit 2 % des emplois et auto-emplois dans le pays, le secteur formel public 2 %, le secteur informel urbain 9 %, tandis que le secteur rural informel regroupe à lui seul 87 % des emplois. L'auto-emploi «*est plus le résultat d'un parcours informel caractérisé par sa durée variable...un mélange d'apprentissage divers et d'opportunités...que d'un projet au sens formel du terme ...*» (Debouvry, 2004, p.188). Dans le contexte de l'emploi agricole, l'agriculteur est un travailleur social et familial dont l'emploi nourrit la population tout en restant indéfini et non réglementé par le code du travail. Démuni de tout agrément, ce dernier exerce son métier d'où il est sensé tirer ses moyens de subsistance. Son milieu de vie sert aussi de conditions de travail lui permettant de poursuivre son développement physique, psychique, affectif et sa socialisation.

L'entreprenariat est l'initiative mise de l'avant par les pouvoirs d'État pour promouvoir les politiques de développement et de réduction du chômage des jeunes (Sanon, Kafimbou & Sanou, 2007). En faveur de la sécurité alimentaire, l'espoir des gouvernements reste tourné vers cet auto-emploi des jeunes formés en agriculture pour le développement agricole et rural; car, avec la cohorte de plus en plus croissante de jeunes adultes à insérer annuellement dans la vie active au Burkina Faso, les jeunes n'auront pas beaucoup d'alternatives en matière d'insertion professionnelle que de s'employer ou de s'auto employer dans le secteur rural plus important en emploi (Debouvry, 2004).

De plus, le métier d'agriculteur n'est pas encore reconnu comme une profession qui valoriserait officiellement les formations de base reçues par les jeunes agriculteurs dans de nombreux pays africains dont le Burkina Faso. Ce métier ne comporte aucune définition claire des activités et des tâches correspondant à des types d'emplois officiellement reconnus par le code du travail (Savadogo, 2007). Dans les pays où

l'agriculture est reconnue, l'agriculteur peut travailler à mi-temps ou à plein temps sur son exploitation en tant que salarié et ses tâches sont définies. Les formations en agriculture dans ces pays renvoient également à des emplois déterminés par des régimes de contrats légalement définis (contrat à durée déterminée, indéterminée).

1.2.1. L'historique de la formation agricole

Au Burkina Faso, la "formation professionnelle" selon le code du travail : *« est l'ensemble des activités visant à assurer l'acquisition des connaissances, des qualifications et aptitudes nécessaires pour exercer une profession ou une fonction avec compétence et efficacité »* (Kaboré et Sinaré, 2005, p.8, article 10).

La fonction stratégique de la formation professionnelle est de faire *« passer l'économie de la petite activité d'une logique de survie à une logique de développement »* (MAE/DGCID et DDC (Suisse), 2007, p.1) grâce à l'insertion effective des sortants en agriculture. Le développement agricole s'inscrit dans un :

« processus de transformation des exploitations agricoles reposant sur l'accroissement de la productivité des sols et du travail par élargissement maîtrisé du capital d'exploitation tout en assurant les conditions de la reproduction de ce processus, notamment la protection du support de l'activité agricole (sol, environnement) » (Debouvry, 2004, p.193).

Pour une telle révolution au niveau de la productivité, une élévation significative du niveau d'éducation et de formation professionnelle en agriculture des populations devrait permettre cette insertion en agriculture (Maragnani, 2007).

Au Burkina Faso, la mise en place de la formation professionnelle agricole date de plusieurs décennies et plusieurs niveaux et structures existent à cet effet. Ils comportent :

- L'enseignement supérieur pour la formation des ingénieurs et des techniciens supérieurs;

- L'enseignement technique et professionnel pour la formation des agents de catégories moyennes et de formateurs;
- Un lycée agricole public;
- La formation professionnelle publique post-primaire pour la formation des agriculteurs dans les centres de promotion rurale (CPR).

De nombreuses structures et associations privées de formation de base des agriculteurs sont également présentes: les maisons familiales rurales, le lycée agricole privé de Nanoro... Au côté de ces dispositifs existent des projets et organismes œuvrant en faveur du développement rural.

Les CPR sont la résultante d'une évolution historique. En effet, dès l'indépendance, la Haute Volta devenue Burkina Faso en 1983, a opté pour le développement de son agriculture par le biais de l'enseignement rural. Cet enseignement a été mis en place à la suite d'une courte mission (45 jours) de deux experts français en 1959. L'école rurale (ER) devait compenser les limites de l'éducation formelle, que le pays ne pouvait se payer le luxe d'étendre au lendemain de son indépendance faute de moyens. Trois raisons principales ont milité en faveur du choix de ce dispositif: son coût réduit, sa facilité d'implantation et sa pertinence en rapport au contexte économique du pays. Le système devait permettre d'éduquer les jeunes ruraux dans leur environnement de vie afin de les rendre capables de se prendre en charge pour une meilleure production agricole, un meilleur revenu et de meilleures conditions de vie (Haddad et Demsky, 1995).

Ainsi, 759 centres d'éducation rurale mis en place par le plan cadre de 1967/1970 ont pu former 30 000 apprenants durant cette période (Sanou, 1987: dans Dembélé, 1991). Mais «*l'évaluation de l'école rurale effectuée en 1970 estima les résultats insuffisants (accroissement de la discrimination et de l'exode rural des jeunes) et la réforme sur les écoles rurales fut abandonnée*» (Kaboré, Kobiane, Pilon, Sanou & Sanou, 2001, p.1).

Or, le projet de formation des jeunes agriculteurs était une priorité du Gouvernement qui avait élaboré un vaste programme de formation des jeunes agriculteurs pour un enseignement de base fonctionnel accompagné d'une formation professionnelle agricole. Le premier programme d'éducation rurale qui avait vu le jour en 1961 avait « *permis de réaliser une première série d'expérience* » (BAD, 2002, p.8).

Ainsi, en 1973/74, une enquête menée dans quarante deux localités du pays par le Service de la Planification de l'Éducation du Ministère de l'Éducation Nationale a conclu « *qu'une formation utile liée à l'enseignement et à l'apprentissage d'un métier* » était plutôt le besoin de la population. De ce fait, plus de six cents centres de formation de jeunes agriculteurs (CFJA) ont été créés pour la formation d'une durée de trois ans de jeunes de 8 à 12 ans (Kaboré, 2005, p.1).

Le projet pilote qui a été mis en place sur la base du développement communautaire de 1974 à 1978 visait trois objectifs: (1) « *démocratiser le savoir, (2) lier l'acte d'apprendre à celui de produire, et (3) revaloriser le patrimoine culturel avec l'introduction des langues nationales* » ((Kaboré, Kobiane, Pilon, Sanou & Sanou, 2001, p.1). Sa concrétisation a été possible grâce à l'intervention des offices régionaux de développement (ORD) de Koudougou et de Kaya, avec l'appui de la BIRD³⁸, du FED³⁹ et de plusieurs agences de coopération bilatérale. Compte tenu de l'état satisfaisant des activités dans son ensemble, la Banque mondiale a entrepris une étude détaillée des investissements nécessaires dans six offices dans le cadre du projet Éducation II qu'elle contribua à financer à la demande de l'État burkinabé (1978). Ce projet « *a consisté en la construction et l'installation de bâtiments, la création de services d'appui et la formation du personnel d'encadrement et d'enseignement* » (BAD, 2002, p.8).

Ainsi, selon toujours BAD (2002), 45 centres de formation des jeunes agriculteurs (CFJA) et 2 CPR, dont celui de Goundi, ont été construits dans le cadre de

³⁸Banque internationale pour la recherche et le développement

³⁹Fonds européen de développement

ce projet. Ces nouvelles structures devaient permettre de former 21 000 sortants dans 548 CFJA en 5 ans, de recycler 136 autres formateurs/trices en plus des 305 qui existaient, de former 184 nouveaux formateurs à partir de 1984 et d'« *équiper et installer 600 Groupements des jeunes agriculteurs (GJA) en matériels et fournitures agricoles* ». Cette initiative devait également soutenir les services centraux et régionaux de la Direction de la formation des jeunes agriculteurs (DFJA), la formation de gestionnaires de projets agricoles et d'entrepreneurs de construction et d'artisanat. Pendant l'exécution du projet, le pays a subi de nombreuses suspensions du financement de la Banque Mondiale et de multiples changements de direction au sein du bureau de planification et d'exécution des travaux. Ceci a prorogé la durée du projet de neuf ans (sans compter les trois ans prévus pour mettre en vigueur le prêt), ce qui a repoussé la réalisation des CPR de Goundi et de Kodougou en 1988 (BAD, 2002, p.8).

Les CFJA différaient des écoles rurales parce qu'ils étaient intégrés à leur milieu d'implantation et qu'un conseil villageois était impliqué dans leur gestion. Les dialectes locaux servaient de langues d'enseignement aux jeunes recrutés dans l'environnement immédiat de chaque centre. Les jeunes sortants devaient se structurer en groupements de jeunes agriculteurs (GJA) pour la mise en pratique des acquis de la formation (Badini, 1993 : dans Badini, Bationo, Dembélé, Karaga & Traoré, 1998). En raison de leur faible performance, la décision fut prise de liquider tous ces centres en 1996 sur toute l'étendue du territoire (Kaboré, 2005). «*Exceptés quelques timides résultats positifs dans le domaine de la promotion agricole, on peut affirmer que les CFJA n'ont pas atteint tous les objectifs qui leur étaient assignés* » (Badini, Bationo, Dembélé, Karaga & Traoré, 1998, p.72). Un seul d'entre eux subsiste aujourd'hui; le CFJA de Sourgbouli rebaptisé « Centre communautaire de formation et de développement rural » (CFDR), qui est sous la gestion d'une communauté villageoise.

Les CPR, au temps des CFJA, s'inscrivaient en continuité dans la formation des jeunes agriculteurs, car ils devaient accueillir les cinq meilleurs en provenance des CFJA pour deux ans de spécialisation et de perfectionnement (Kaboré, 2005). Ils constituent

l'unique structure publique chargée de la formation de base non formelle en agriculture au Burkina Faso. Au nombre de huit (8) de nos jours rappelons-le, les CPR se trouvent sous la tutelle de la Direction des Écoles et Centres de Formation (DECF) du MAH. Cette direction a été créée en 2002 pour coordonner les activités de toutes les structures de formation agricole relevant du Ministère.

1.2.2 Pertinence de la formation agricole au cœur des interrogations

L'évolution historique des CPR s'inscrivant dans la problématique plus large de la sécurité alimentaire et de la relation étroite de cette dernière avec la formation en agriculture, elle devient en partie tributaire de la vision des institutions internationales de développement qui œuvrent en Afrique subsaharienne en faveur du développement économique et rural des pays de la région. Selon Maragnani (2006a), la vision à l'internationale situe l'importance des investissements des financiers dans le capital humain en faveur de l'insertion des sortants en agriculture. En effet, pour les ministères français des affaires étrangères et de l'agriculture, il ya besoin de former pour l'insertion d'un plus grand nombre de producteurs dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Maragnani (2006a) rappelle aussi les conclusions validées par des chefs d'État lors du VIIIe sommet de la Francophonie à Moncton en septembre 1999. Ces conclusions mettent en relief la nécessité de *«l'ouverture de la formation professionnelle et technique sur l'économie et le monde du travail»* (Maragnani, 2006a, p.3).

De même, les partenaires techniques et financiers nationaux comme internationaux (intervenant dans le secteur informel) s'accordent sur le fait que, *«la formation n'est pas une finalité en soi mais doit aboutir à une insertion effective des jeunes et adultes formés dans un emploi ou une activité appropriés »* (MAE/DGCID) et DDC (Suisse), 2007, p.3). Dans cet esprit, la formation professionnelle agricole devrait répondre aux débats sur la sécurité alimentaire, en tant qu'outil d'aide à l'insertion en

milieu rural à travers l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires pour une meilleure production des aliments.

Pour leur part, Walther et Savadogo (2010) estiment que les projections budgétaires conditionnent la prise en compte préalable, non seulement du coût effectif de la formation professionnelle lié au parcours de qualification, mais aussi, de façon impérative, les moyens nécessaires pour l'insertion des personnes qualifiées dans le monde du travail. « *La pertinence de la formation est au cœur des interrogations que les décideurs doivent résoudre s'ils veulent mettre en place des politiques de développement des compétences qui soient à la fois réalistes et soutenables d'un point de vue économique et social* » (Walther et Savadogo, 2010, p.6).

Pour réduire la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire dans les pays en développement, la croissance du produit intérieur brut (PIB) « *induite par l'agriculture est au moins deux fois plus efficace* » que la croissance produite par d'autres secteurs; ceci, à cause de l'importance du secteur (Banque mondiale, 2007: dans FAO, 2008a, p.93). La sécurité alimentaire requiert également l'implication d'agriculteurs comme leviers privilégiés de la modernisation des exploitations familiales pouvant conduire à la disponibilité et à l'accessibilité des produits agricoles grâce à l'intensification et à la meilleure gestion des ressources. En ce sens, une réflexion s'impose sur les nouvelles formules permettant de préparer des effectifs significatifs de jeunes adultes en rapport avec le nombre d'agriculteurs nécessaires à insérer. Ceci justifie à nos yeux l'étude des dispositifs informels d'insertion actuellement en usage, ce qui pourrait contribuer à améliorer les performances au niveau des structures de formation professionnelle agricole, afin de préparer aux contraintes et aux enjeux du futur (Debouvry, 2004, p.82). À cette fin, les CPR devraient disposer de données objectives qui rendraient compte de leur efficacité aussi bien interne qu'externe et qui aideraient à la décision (BAD, 2002, p.23). Or, l'absence de telles données compromet cet objectif de développement économique et social par l'agriculture et c'est précisément cette lacune que tente de palier la présente thèse.

Conclusion

Cette exploration de la problématique de notre objet d'étude nous amène à préciser nos questions spécifiques de recherche afin de comprendre comment les sortants du CPR arrivent à s'insérer dans la production agricole. Quatre questions⁴⁰ de recherche ont été retenues pour cette recherche:

- Quels sont les emplois principaux ou primaires occupés par les sortants du CPR de Goundi après plusieurs années de leur sortie du centre?
- Quels sont les facteurs principaux sociologiques et sociopsychologiques qui ont permis aux sortants du centre de choisir la production céréalière comme leur activité principale?
- Quelles sont les caractéristiques psychoprofessionnelles (personnelles et professionnelles) qui ont aidé à cette insertion en faveur de la production principale céréalière?
- Quels sont les obstacles à l'insertion rencontrés par les sortants en emploi principal céréalière?

⁴⁰Les trois premières questions sont traitées au chapitre 4 consacré à l'analyse alors que la 4^{ème} question est traitée au chapitre 5 consacré à la discussion puisque ce sont les analyses préalables qui ont fait émerger ces obstacles.

Chapitre II : Cadre théorique et conceptuel

Introduction : rappel des objectifs de l'étude

Rappelons que la présente étude vise à comprendre le processus d'insertion à la fonction agricole. Il s'agit de décrire les emplois principaux occupés par les sortants et d'identifier les facteurs sociologiques, sociopsychologiques et les caractéristiques psychoprofessionnelles (personnelles et professionnelles) qui influencent le choix de la production céréalière comme activité principale. C'est une étude qui s'inscrit globalement dans le cadre de l'évaluation des extrants du CPR et donc de la qualité du programme de formation mis en œuvre. Le présent chapitre définit le cadre théorique et conceptuel qui permet non seulement l'identification des théories qui soutiennent l'étude du thème, mais aussi, la définition des concepts clefs liés à l'insertion et du niveau d'étude le plus pertinent de l'objet de la recherche avec les dimensions, variables et indicateurs nécessaires.

Les analyses descriptives et factuelles sont les plus couramment utilisées dans les études sur l'insertion (Bargeot, Drouet & Fizaine, 2001; Bargeot, Drouet & Fizaine, 2003; José, 2005). Aussi, certains auteurs ont-ils considéré séparément les dimensions sociologique, sociopsychologique et psychoprofessionnelle dans l'étude du concept tandis que d'autres se sont intéressés aux aspects théoriques reliés à la recherche de l'emploi (Limoges, 1991; Allard & Ouellette, 2002).

La présente contribution repose plutôt sur l'intégration des dimensions sociologique, sociopsychologique et psychoprofessionnelle. Elle appréhende le processus d'insertion en prenant appui sur les concepts qui sont exposés dans les sections suivantes: (1) le capital social et le capital humain, (2) l'identité personnelle et l'identité professionnelle comme éléments de construction sociale, (3) la socialisation, (4) l'insertion et (5) l'agriculture.

2.1. Capital social, capital humain et insertion : un construit social dynamique

Le concept de capital social désigne non seulement les ressources actuelles mais aussi celles potentielles reliées à un réseau durable de relations généré par des *«stratégies d'investissement social consciemment ou inconsciemment orientées vers l'institution ou la reproduction de relations sociales directement utilisables »* (Bourdieu, 1980 : dans Ponthieux, 2008, p.32). Il regroupe les relations et les réseaux d'entraide qui peuvent être mobilisés à des fins socialement utiles... Le capital social peut seulement être généré collectivement grâce à la présence des communautés et des réseaux sociaux, mais les individus et les groupes peuvent l'utiliser en même temps (Bourdieu, 1980 : dans Nana & Atangana, 2012).

Le capital social est utilisé, entre autres, pour s'intégrer dans les divers milieux d'appartenance. Bourdieu (1980) inscrit les concepts du capital social et du capital économique et culturel ou symbolique dans le jeu des pouvoirs et de domination dans les sociétés stratifiées (Bourdieu, 1980 : dans Ponthieux, 2008). Les individus peuvent exploiter le capital social de leurs réseaux pour atteindre des objectifs particuliers. En ce sens, le capital social est généré collectivement, mais il peut également être utilisé individuellement, (Ferragina, 2010 : dans Nana & Atangana, 2012).

Ceci rejoint les points de vue de Burt, (1992) et Lin (1995) pour qui le capital social renvoie aux réseaux, aux contacts et aux ressources disponibles auxquels les individus se réfèrent pour accéder à des informations et à des positions dans un jeu de compétition. Il permet l'amélioration du statut social et favorise la performance dans les actions. Il est le fruit d'un investissement individuel réciproque et compensatoire (Lin, 1995: dans Ponthieux, 2008). Dans ces transactions, Lin (1995) accorde davantage d'importance à la position hiérarchique de l'individu et à celle de ses contacts, tandis que Burt (1992) insiste sur la nature même des relations entre les contacts (Ponthieux, 2008).

Ainsi, le capital social désigne le réseau que l'acteur utilise de manière stratégique dans ses relations pour atteindre ses objectifs dans la société. La notion d'acteur désigne non seulement des individus (ministre, député, leader de la communauté, catéchiste du village...) ou groupes d'individus (bureau, section d'une administration, etc.), mais aussi une personne morale (entreprise privée, association, syndicat...) ou un groupe social tel que des agriculteurs. Le groupe social constitue un acteur unique à cause de l'homogénéité interne des valeurs, des intérêts et des objectifs poursuivis. Dans le cas d'un espace politique, les acteurs se définissent en fonction des groupes publics et privés : les acteurs politico-administratifs investis du pouvoir public et ceux appartenant à la sphère privée socio-économique et socioculturelle (Knoepfel, Larrue & Varone, 2006, p.45).

L'usage du capital social s'effectuant dans un environnement spécifique, il constitue donc une dimension structurelle du processus d'insertion considéré comme un « *processus socialement construit dans lequel sont impliqués des acteurs sociaux et des institutions (historiquement construites), des logiques (sociétales) d'action et des stratégies d'acteurs, des expériences (biographiques) sur le marché du travail et des héritages socio-scolaires* » (Bordigoni, Demazière & Mansuy, 1994 : dans Dubar, 2001, p.34).

Cette définition implique que l'étude de l'insertion sur le marché de l'emploi ne peut se réaliser en dehors du capital social des personnes concernées, quel que soit le contexte dans lequel cette insertion se déroule. Elle indique aussi une imbrication de ce capital social dans d'autres ressources propres à l'individu que l'on pourrait résumer en connaissances et compétences acquises par ce dernier en milieu social, scolaire ou de vie.

Par ailleurs, le capital humain se définit comme un ensemble constitué par « *des connaissances, des aptitudes, des compétences et autres caractéristiques individuelles qui facilitent la création du personnel, du social et du bien-être économique* » (OCDE,

2001a : dans Nana & Atangana, 2012, p.10). Cette définition repose sur le principe que l'éducation élève directement la productivité de l'individu. Elle considère l'éducation comme un investissement générateur d'effets externes (Atchoarena & Sedel, 2005, p.62). Les avantages de l'investissement dans le capital humain doivent être considérés sur les plans individuel et collectif en fonction des niveaux d'éducation et de la couverture du système éducatif. Plus les individus estiment un taux de rendement d'une éducation élevé, plus ils sont incités à rechercher cette éducation (Mingat & Suchaut, 2000).

Donc, le capital social et le capital humain sont des ressources qui aident à la construction et à la consolidation des performances économiques ainsi qu'à « *la capacité des individus et des communautés à s'ajuster à des environnements nouveaux* » (Atchoarena, Wallace, Green, Gomes, & Camara, 2005, p.295).

Une vaste littérature scientifique soutient ce rôle essentiel du capital social et du capital humain dans le processus d'insertion professionnelle. Les connaissances et compétences, les comportements et attitudes, les caractéristiques personnelles ou individuelles, l'accès à des réseaux et leur utilisation stratégique, les liens directs et indirects de parenté, d'amitié ou religieux, sont quelques unes des formes que peuvent revêtir ces capitaux.

À titre d'exemple, les « *vécus professionnels des membres de la famille influencent, entre autres, les perceptions du travail et du marché du travail des enfants* » et les parents constituent des modèles qui influencent les aspirations professionnelles de leurs enfants; lesquelles se trouvent en relation avec leurs niveaux d'éducation et professionnel atteints (Allard & Ouellette, 2002, p.503).

En ce qui concerne les domaines agricole et du développement rural en général, Atchoarena et Sedel (2005) stipulent que le niveau d'instruction de la main d'œuvre (agricole et rurale) compte dans l'amélioration de la qualité de travail des exploitants; ceci à travers une meilleure combinaison des facteurs de production (savoir-faire, savoir

être et le savoir agir autre que la main d'œuvre) et le choix des techniques nouvelles (Atchoarena & Sedel, 2005). Ce niveau d'instruction augmente également la capacité des agriculteurs à s'adapter aux déséquilibres grâce à l'effet de cette instruction sur l'utilisation des inputs (Moock, 1981 : dans Nana & Atangana, 2012).

Dans les pays en voie de développement, les études qui mesurent la productivité agricole relativement au capital humain sont encore rares, surtout dans la recherche en agriculture (Psacharopoulos et Woodhall, 1983 : dans Gaglozoun, 2007). Cependant, les quelques rares études ont indiqué que la part des bénéfices des investissements en éducation dans la croissance varie entre 12 et 23 % dans ces pays (Psacharopoulos et Patrinos, 2002 : dans Gaglozoun, 2007).

Ceci étant, un producteur agricole scolarisé est techniquement plus efficace comparativement à un producteur agricole sans instruction, rendant plus faciles ainsi, les choix de l'individu; mais cela suppose une formation adaptée et efficace au préalable. De même, l'inefficacité technique du producteur diminue lorsque ce dernier acquiert davantage de capital social (Nana & Atangana, 2012).

Concernant le capital humain, Mingat et Suchaut (2000) soulignent son importance dans le secteur agricole mais selon eux, celui-ci n'a d'impact réel sur l'agriculteur que dans certaines conditions technologiques, socio-économiques et politiques favorables à l'adoption d'éléments de «modernité» (Mingat & Suchaut, 2000).

Au regard de ce qui précède et indépendamment du contexte ou du domaine d'emploi, on retient que le capital social et le capital humain déterminent tous les deux, l'essentiel de ce que l'individu possède en termes de relations sociales et de connaissances et compétences réelles pouvant l'aider à faire des choix dans sa vie pratique. Ceci étant, on peut supposer pour cette étude que :

- L'insertion des sortants à l'étude est sous l'œuvre non seulement de l'influence des parents ou des proches de l'environnement de vie de ces derniers, mais aussi de celle des compétences et des connaissances des personnes concernées. Ceci confère une importance au capital social et au capital humain à l'étude de l'objet.
- Le processus d'insertion est le fait d'acteurs individuels et collectifs (politico-administratifs) relevant de la sphère socioéconomique et socioculturelle (Knoepfel, Larrue & Varone, 2006). Les acteurs individuels se subdivisent en deux groupes : les parents de la famille directe et indirecte (père, mère, oncle, tante...) d'un côté et les proches (pairs diplômés (es), amis (es), personnes du milieu scolaire, personnes du milieu professionnel) de l'autre.
- L'affirmation que l'insertion de l'individu sur le marché de l'emploi en appelle à sa propre personne physique et au charisme de sa personnalité, aux caractéristiques personnelles inhérentes aux connaissances et compétences, ressources capitales sans lesquelles il est difficile de mobiliser le capital social disponible. L'insertion en emploi relève donc des aptitudes et capacité de l'individu à créer ou à obtenir son emploi dans lequel il se reconnaît et se fait reconnaître, qu'il convient de s'y attarder pour étudier ce que disent les auteurs au sujet des identités personnelles et professionnelles.

2.2. Les dimensions psychoprofessionnelles

Erikson est l'auteur qui a proposé le concept « identité » dont la théorie, conçue à partir du concept de crise d'identité, repose sur la notion d'identification de Freud (Danvers, 2009).

Le concept de l'identité s'applique à de nombreuses situations. Il peut désigner une culture ou une pathologie mentale ou indiquer une appartenance sexuelle. Les domaines sont aussi variés que les situations. Ainsi, les anthropologues, les historiens et

les politologues parlent d'identité collective ou nationale ou minoritaire pour désigner des personnes appartenant à une même religion ou groupe ethnique. Quant aux psychologues, psychanalystes et philosophes, ils s'intéressent à l'identité personnelle en tant que quête de soi ou les troubles identitaires. «*Le conflit d'identité n'est donc pas nécessairement l'indice d'un blocage individuel: il peut être le reflet d'un conflit social général*» (Manço, non daté, p.7).

L'identité de chaque individu est la synthèse de plusieurs appartenances d'importance et de signification variables. L'individu appartient non seulement à une tradition religieuse, à une famille plus ou moins élargie, à une profession, à une institution, à un certain milieu social, à une province, un village, un quartier, une équipe sportive, un syndicat, une association, une paroisse, un parti, mais aussi à une communauté ayant les mêmes préférences sexuelles, les mêmes passions, les mêmes handicaps physiques, ou qui sont confrontés aux mêmes nuisances... (Amin Maalouf, non daté: dans Nasim et Krischel, 2007).

Décliner son identité, c'est revendiquer une appartenance ethnique, nationale, communautaire tout en affirmant sa position dans la société, laquelle correspond à des codes sociaux: l'âge, la place dans sa famille, la profession, l'identité sexuée et les engagements personnels (sportif, militant syndical...) (Dortier, 2000)

L'identité est aussi ce que l'individu ou le groupe revendiquent comme ensemble de traits qui lui sont spécifiques. Elle peut représenter des valeurs dont le décodage permet de comprendre les situations quotidiennes pour ensuite les affronter. Ces valeurs et indications de comportements sont transmises par différents milieux d'appartenance et de caractérisation sociodémographique (la classe sociale, la profession, le genre, l'origine (urbain/campagne, institution). L'identité est dynamique, en évolution permanente et dialectique. Construire son identité nécessite la rencontre avec l'Autre, dans un jeu d'influence (Nasim & Krischel, 2007).

Enfin, selon Manço (2006), l'identité est à la fois, multidimensionnelle dans les représentations sociales. Elle se définit en rapport avec une certaine temporalité et évolue sous l'influence des contextes changeants et de la comparaison à autrui. Le lieu et le temps sont des paramètres importants de son expression. Elle naît de l'interaction sociale et se construit dans la double dimension psychosociale. Elle se définit comme:

« ensemble de stratégies de comportements, d'opinions et de représentations propres à un acteur ou à un groupe d'acteurs. On distingue l'identité personnelle (l'ensemble des caractéristiques que le sujet s'attribue) et l'identité collective qui fait référence aux liens entretenus avec les membres d'une catégorie sociale » (Manço, 2006, p.109).

Donc, l'analyse du sentiment identitaire se focalise sur le processus de production circonstanciée des différences car il prend des formes différentes en fonction des espaces et des circonstances et la dynamique de sa structure est une synthèse entre plusieurs logiques (Manço, 2006).

Ainsi, l'existence d'une identité collective implique une certaine logique d'acteur partagée par les individus œuvrant dans une même position sociale. L'identité se construit dans des organisations professionnelles ou sociales, lieux de production de la culture : « *Il y a autant d'identités que de contextes sociaux de définition d'un acteur* » (Danvers, 2009, p.285).

Plusieurs types d'identités sont évoqués de nos jours: les dynamiques d'identités, les identités plurielles, les identités mosaïques, les identités contextuelles, l'identité politique.... Les stratégies identitaires constituent une « *mosaïque personnelle et sociale* » (Danvers, 2009, p.285). Elles mettent en évidence l'importance des interactions collectives sur les dispositions personnelles et professionnelles.

L'identité personnelle ou « globale » (Gohier, 1997b, 1998 : dans Gohier, Anadón, Bouchard, Charbonneau, & Chevrier, 2001; Vigne & Roulant, 2006) caractérise ou représente l'individu dans son ensemble, seul responsable de la construction de sa propre identité.

L'identité professionnelle renferme les dimensions, aussi bien individuelle que sociale. De ce point de vue, elle constitue une composante de l'identité globale de la personne ou de l'identité de l'individu tout court (Gohier, 1998: dans Bouchamma, 2004).

L'identité sociale confère une place dans la société et renvoie à l'assurance d'une certaine unité ou cohérence de son être et de son agir (Rocher, 1990 : dans Bouchamma, 2004). Elle détermine dans un système social donné, la position sociale, la richesse, le statut et/ou le prestige qui dépendent aussi de la situation d'emploi, du niveau de formation et des positions dans le monde du travail (Dubar, 1998).

Comme l'identité sociale, l'identité professionnelle assure elle aussi, une certaine cohérence de l'être et de l'agir mais dans le travail. Elle participe aussi à l'identité globale, tributaire des composantes psychoprofessionnelles et sociales (Gohier, Anadón et al., 1999 : dans Bouchamma, 2004). Elle se définit soit par rapport à une culture organisationnelle (Sainsaulieu, 1977: dans Danvers, 2009) ou par rapport à l'individu lui-même à travers ses rapports à la formation, à l'emploi et au travail (Dubar, 1992).

Ainsi, la culture d'entreprise ou organisationnelle renvoie à un système de valeurs (importance des choses) et de croyances (fonctionnement des choses) partagées par les membres et dont l'effet principal réside dans l'homogénéisation durable de leurs paradigmes (interprétation et signification des choses) et, conséquemment, de leurs pratiques (Ouimet, 2005). Elle comporte deux fonctions fondamentales: une fonction d'intégration interne visant la création d'un sentiment d'unité par l'obtention collective de résultats et une fonction d'adaptation externe ayant pour principal objectif le développement d'un large consensus relativement au positionnement de l'entreprise sur l'échiquier des forces du marché (Cameron et Freeman, 1991; Carr, 2000; Goffee et Jones, 1998; Grubbs, 2000; Kersten, 2000; Martin et Frost, 1999; Martin et Meyerson, 1988; Ogbor, 2001; Schein, 1991; Wilson, 2001 : dans Ouimet, 2005).

L'identité professionnelle se différencie de l'identité sociale et personnelle car:

L'identité personnelle est un « foyer virtuel » qui n'existe pas (comme « objet » réalisé) mais auquel on croît et qu'on a besoin de dire (comme « sujet ») pour vivre et agir avec les autres » (Levis-Strauss, 1977 : dans Danvers, 2009, p.285).

Elle (identité professionnelle) est:

« socialement partagée avec les membres d'un groupe exerçant la même occupation professionnelle. L'appartenance à un groupe qui développe des stratégies de promotion, des discours de valorisation et de légitimation » (Vigne & Roulant, 2006, p.46).

Cette définition est vue comme étant « *le produit des effets culturels de l'organisation et des relations de travail où « s'expérimentent des désirs de reconnaissance dans un contexte d'accès inégal au pouvoir »* (Sainsaulieu, 1977 : dans Danvers, 2009, p.287).

Dans le cas d'une personne en recherche ou en création d'emploi, «...sa compréhension ou sa perception des divers facteurs peuvent mener à l'échec ou à la réussite de sa tentative d'insertion » (Allard & Ouellette, 2002, p.498). Ainsi, la représentation que plusieurs jeunes en insertion socioprofessionnelle « *se font de leur vie au travail et de leur capacité d'y trouver satisfaction* » les amène à contourner leurs difficultés et à renforcer les efforts d'investissement dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle (Fournier, 2006, p.369).

La perception et la représentation de l'individu s'inscrivent dans sa trajectoire et son territoire. Dans cet environnement humain, les logiques d'action sont des événements décisionnels ou stratégiques qui se déterminent par rapport à des causes et à des moyens donnés (Fondaire et Larose, 2007). Dans cette perspective, les identités professionnelles correspondent :

« à des logiques sociales distinctes, à des façons différenciées de parler du travail que l'on fait, de raconter le parcours professionnel que l'on a vécu et d'anticiper l'avenir » (Alves, 2007, p.1).

En nous inspirant de Alves (2007), nous choisissons de définir pour notre étude, l'identité professionnelle comme une façon différenciée pour le sortant de parler de son travail, sa vision de l'avenir, ses représentations sociales et professionnelles et ses pratiques de formation. Ceci, en relation avec sa logique sociale dans son espace d'identification de reconnaissance ou de non reconnaissance par son milieu. Elle est un processus de construction tout au long de la vie (Danvers, 2009).

L'identité professionnelle attribuée au sortant producteur de céréales revient à considérer les représentations personnelles que le sortant « *se fait de lui comme une particularité professionnelle* » (Evola, Evola, non daté, p.7), ce qui signifie que le sortant ayant reçu une formation professionnelle pour exercer son emploi en agriculture et qui effectivement l'exerce, appartient à « une profession » avec des caractéristiques particulières (Maïzi, 1995).

Quant à l'identité personnelle dans la perspective de création d'emploi, elle représente ce en quoi le sortant croît et qui lui permet d'agir avec les autres (Levi-Strauss, 1977: dans Danvers, 2009).

L'identité personnelle et l'identité professionnelle que nous venons de définir pour notre étude, constituent les sous dimensions importantes de la dimension psychoprofessionnelle de l'insertion. Leur opérationnalisation consiste maintenant à identifier les variables pertinentes qui les caractérisent et ceci, grâce à ce que disent les auteurs au sujet des formes identitaires d'une part, et d'autre part concernant les transactions relationnelles et biographiques.

2.2.1. Les formes identitaires : types et définition

L'organisation des typologies des formes identitaires nécessite des hypothèses théoriques, soit pour la production de données empiriques sous-jacentes ou pour leur élaboration inductive postérieure. Ceci implique « *la définition argumentée de concepts*

théoriques nécessaires à la compréhension des phénomènes mis en jeu » (Dubar, 1992, p.520). La méthode de construction identitaire consiste à :

« résumer le déroulement de chaque entretien au moyen d'un « schème » récapitulant les affirmations jugées essentielles et les relations entre elles, puis à sélectionner des schèmes particulièrement typiques « unités-noyaux » et à répartir l'ensemble autour de ces unités jusqu'à épuisement de l'échantillon » (Gremy et Le Noan, 1977 : dans Dubar, 1992, p.511).

Quatre idéaux-types construits par Sainsaulieu (1977) traduisent davantage l'état d'être dans le travail (Danvers, 2009):

- le modèle fusionnel que l'on rencontre chez les ouvriers spécialisés et employés de bureau, caractérisé par des valeurs communes,
- l'identité de négociation chez les professionnels très qualifiés qui affirment leurs différences et négocient leur reconnaissance sociale,
- l'identité affinitaire construit sur un modèle plus individuel tourné vers une ascension sociale et la mobilité à l'entreprise
- l'identité de retrait qui concerne quelques travailleurs. Ce modèle plus subi que désiré se remarque chez les immigrants sans qualification, les jeunes ou les ouvriers non spécialisés qui forgent cette identité plutôt hors du travail que dans la sphère laborieuse des trois modèles précédents (Sainsaulieu, 1977 : dans Danvers, 2009).

Sainsaulieu (1977) considère l'identité sous l'angle de la relation de travail. Il interprète les identités professionnelles comme des effets culturels de l'organisation et fait des relations de travail le lieu où s'expérimente « *l'affrontement des désirs de reconnaissance dans un contexte d'accès inégal au pouvoir* » (Sainsaulieu, 1977 : dans Petitjean, non daté, p.14-15).

Le modèle de Sainsaulieu s'adapte peu à la présente étude car, il repose sur trois indicateurs culturels de l'entreprise qui sont : (1) le champ d'investissement de l'acteur ou son accès au pouvoir, (2) la norme du comportement relationnel (l'individualisme,

l'unanimité, le séparatisme, la rivalité ou la soumission) et (3) les valeurs issues du travail (Sainsaulieu, 1977 : dans Petitjean, non daté). Ainsi, on comprend aisément qu'une étude sur l'insertion consacrée à l'entreprise ou par l'entreprise n'aurait pour finalité que la réussite de cette dernière. L'hypothèse mise en valeur dans cette approche serait que le processus d'insertion professionnelle est régi par le fonctionnement du système d'emploi au niveau de cette dernière. Ceci permet des analyses fondées sur l'ensemble des mécanismes et structures modelant l'usage et la circulation de la main-d'œuvre (Caillods, 2005). Ainsi, l'éclairage sur les transformations des modalités d'entrée dans la vie active passe par l'analyse des mouvements (dans le système d'emploi). Il resitue la phase d'insertion dans son contexte économique d'évolution et de structuration des activités et dans l'ensemble des mouvements des actifs dont l'insertion n'est qu'un élément (Moncel 1997 : dans Moncel, 2001).

Or l'objet de la présente étude porte sur l'individu, c'est-à-dire le sortant, voire les caractéristiques personnelles et professionnelles qui aideraient ce dernier dans le choix et dans la création de son projet de vie. Ceci étant, l'étude de l'insertion par le biais de l'individu permet de placer ce dernier au cœur des réflexions pour identifier non seulement ce qu'il devient mais aussi les facteurs et les caractéristiques personnelles qui ont influencé ses choix et décisions.

Ceci étant, au regard de la justification qui précède et à la spécificité de notre objet d'étude et de son contexte caractérisé par l'auto emploi, nous avons choisi d'aligner la présente étude sur la logique de Dubar et autres auteurs dont le modèle d'analyse de l'insertion en emploi repose plutôt sur la sphère socioprofessionnelle correspondant à des représentations et perceptions du travail basées sur la définition de soi et la reconnaissance des autres.

Dubar (1992) a fait la synthèse de trois types de recherches menées sur les différentes pratiques de formation post-scolaire d'adultes en France durant les années 1970. Les travaux ont eu une partie statistique qui a déterminé l'accès à la formation

professionnelle continue (Dubar, 1984: dans Dubar, 1992). L'un des résultats était que la formation constituait un des facteurs de différenciation sociale à l'intérieur de la population apparemment homogène. L'accès différentiel aux formations ne pouvait s'expliquer par la reproduction des inégalités antérieures, mais il provoquait des différences nouvelles qui n'étaient pas dues aux seules trajectoires sociales et ou culturels antérieures, ni à partir des positions occupées par les individus dans leur espace sociale (Dubar, 1992). Les recherches analysées ont cherché à comprendre les processus de différenciation au niveau des modes d'insertion par l'emploi sur des populations diversifiées face à des dispositifs de formation très différents. La première a concerné « *des garçons et filles sortis sans diplôme de l'école et se retrouvant en situation de chômage sur le marché du travail* » (Dubar et al., 1987 : dans Dubar, 1992, p.511). La deuxième a porté sur les salariés d'entreprises publiques. L'étude devrait comprendre et expliquer les pratiques de formation concernant des agents d'un système de formation et de carrière très institutionnalisé (Paradeise, 1984 : dans Dubar, 1992). La troisième recherche a concerné des salariés privés. Elle est basée sur l'analyse des réactions individuelles aux incitations à se former. Les recherches ont été toutes menées par le Laboratoire de sociologie du travail de l'éducation et de l'emploi (Lastrée).

En plus de l'usage du questionnaire, elles ont privilégié l'approche qualitative basée sur des entretiens approfondis destinés à comprendre les pratiques mises en œuvre. La théorisation présentée dans cette synthèse est une démarche inductive développée dans d'autres écrits (Dubar, 1992). À travers la confrontation des trois recherches collectives et empiriques, Dubar (1992) et Demazière (1992)⁴¹ distinguent quatre types de formes identitaires :

- les identités de hors-travail « *émergent de récits de travail instrumental* » qui valorisent la stabilité remise en cause par une menace d'exclusion et

⁴¹(Demazière, 1992 : dans Dubar, 1998)⁴¹

affirment des dépendances douloureuses donnant la priorité aux savoirs pratiques;

- les identités d'entreprise concernent des récits qui combinent la mobilisation au travail, les désirs de promotion interne d'ascension et les croyances dans la coopération donnant la priorité aux savoirs d'organisation ;
- les identités de réseau caractérisent des récits qui mêlent d'un côté l'individualisme, anticipations de mobilité externe sociale, et de l'autre, les croyances dans les vertus de l'autonomie et du diplôme donnant la priorité aux savoirs théoriques, généraux;
- et les identités catégorielles sous-tendant des récits qui valorisent la spécialisation avec une projection dans des filières de «métier» jugées dévalorisées par un sentiment de blocage et scandés par des conflits donnant la priorité aux savoirs techniques (Dubar, 1998, p.79-80).

L'identité revêt ici, un sens particulier qui articule un type d'espace significatif d'investissement de soi avec une forme de temporalité considérée comme structurante d'un cycle de vie (Dubar, 1998). Selon Dubar (1998), ce sens est très proche de celui *«l'espace-temps générationnel»*, associé à l'idée de quête chez Erikson (1972). *«Il peut être vu «comme la synthèse du point de vue «stratégique/culturel» développé dans l'identité au travail de Sainsaulieu (1985) et du point de vue «génétique/structure» théorisé par exemple dans le sens pratique de Bourdieu (1980)»* (Dubar, 1998, p.79).

Ces types identitaires qui s'enracinent dans la sphère socioprofessionnelle et qui correspondent à des vies d'hommes et de femmes, à des représentations et perceptions du travail, *« renvoient à des définitions de soi, autant qu'à des étiquetages par autrui »*. Ils servent à l'appui des apports théoriques retranscrivant au mieux que possible les courants de pensée de la construction sociale et les approches de la professionnalisation (Petitjean, non daté, p.25).

Pour exemple, les variables « rapports au travail, à la formation et à l'emploi » définies par Dubar (1992) ont été utilisées dans la recherche de Alves (2007) sur l'étude de l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université de Lisbonne. En effet, trente-cinq (35) entretiens biographiques ont permis aux diplômés de «*raconter ce qui leur est arrivé d'important depuis l'obtention de leur diplôme*». L'analyse du corpus a conduit à une typologie inductive, composée de quatre types d'identité ou formes identitaires appelés «*logiques d'action*». Ces logiques d'action ont été définies à partir de l'agrégation de schèmes d'entretien autour d'unités-noyaux pour donner l'identité de carrière, l'identité d'emploi, l'identité d'entrepreneur de soi et l'identité de projet.

- L'identité de carrière dont l'aspiration est l'évolution professionnelle constante dans laquelle les personnes favorables à l'idée inscrivent leur trajectoire biographique.
- L'identité d'emploi dont l'aspiration concède à la stabilité de l'emploi outil de gestion du présent et de l'avenir.
- L'identité de «entrepreneur de soi» associée à l'autonomie comme caractéristique dominante. L'autonomie est l'aspiration identitaire de ceux qui «*choisissent comme principe directeur de leurs actions, d'être leur propre maître dans la façon dont ils organisent leur travail et gèrent leur temps*» (Alves, 2007, p.9).
- Et enfin, l'identité de projet avec pour «*élément structurant la valorisation de la relation vertueuse entre travail-recherche et formation doctorale*» (Alves, 2007, p.1 et 4).

Les identités *d'emploi et de carrière* sont différentes de celles de *projet et d'entrepreneur de Soi* au niveau des temporalités. Les premières (emploi et carrière) sont marquées par une temporalité ouverte caractérisée par le désir d'un présent et d'un avenir différents et reposant sur le changement et sur des opportunités de l'avenir considéré comme un temps de rupture entre le passé et le présent. Elles reposent sur des récits prospectifs qui considèrent le futur comme emblème. Le parcours passé et la

définition du présent constituent une référence pour définir des scénarios de changement et saisir des opportunités pour évoluer (Alves, 2007). Les secondes (projet et entrepreneur de Soi) sont inscrites dans une temporalité fermée caractérisée par une continuité des trajectoires biographiques. Leur situation actuelle traduit un choix rationnel de réalisation professionnelle. Les projets sont inscrits dans la continuité et les individus «*souhaitent continuer à appartenir au monde des projets et des organisations anthropocentriques. ...à être maîtres de leur vie et entrepreneurs de soi*» (Alves, 2007, p.1 et 4).

Il s'agit là, de configurations complexes non hiérarchisables organisées autour d'espaces sociaux spécifiques et de temporalités particulières. Chaque typologie d'entreprise «*strictement inductive insiste sur une dimension particulière des discours ou les organise autour d'une notion spécifique*» (Dubar, 1992, p.516).

Mais, Dubar (1998) fait remarquer qu'il est aussi possible d'utiliser la démarche déductive. Cette dernière se base par exemple sur un modèle simplifié de classes empiriques obtenues par la typologie statistique pour confronter avec des trajectoires théoriques résultant d'un modèle *à priori*; ceci découlant de «*l'hypothèse formulée notamment par Bourdieu (1974) selon laquelle c'est la pente de la trajectoire sociale qui détermine le système de dispositions (habitus) qui structure les pratiques sociales*» (Dubar, 1998, p.77).

Rappelons qu'il s'agit pour cette étude, d'identifier les caractéristiques personnelles et professionnelles favorables à l'insertion des sortants céréaliers en emploi principal d'une part, et d'autre part de voir quels facteurs du contexte de ces derniers ont aidé à cela. Dans cette section, nos analyses cherchent à identifier les variables opérationnelles de l'identité personnelle et de l'identité professionnelle pour construire le cadre d'analyse.

Les formes identitaires étant des formes d'identités professionnelles⁴² et sociales centrées sur les relations entre le monde de la formation et le monde du travail ou de l'emploi, ces dernières représentent l'affirmation de l'identité pour soi qui se construit vis-à-vis de la société dans un espace de reconnaissance et de non reconnaissance. Elles expliquent et rendent compte des mécanismes communs mis en évidence par les recherches et renvoient «à l'hypothèse théorique d'une double transaction articulant des processus biographiques et relationnels» (Dubar, 1992, p.510). La section qui suit analyse ces processus pour en décliner les indicateurs pertinents.

2.2.2. Les déterminants des transactions biographiques et relationnelles

Le concept de «*forme identitaire*» se définit comme étant le lien étroit entre l'identité professionnelle et l'identité sociale dans un contexte où le rapport à l'emploi devient un enjeu social (Dubar, 1992: dans Dubar, 1994). Cette construction identitaire s'applique à tous, et constitue un processus conjoint individuel et structurel dans la construction des catégories (Dubar, 1994). Les déterminants des transactions biographiques et relationnelles sont le lieu de construction des identités personnelle et professionnelle, composantes de la dimension psychoprofessionnelle. Ces déterminants sont: les rapports à l'emploi, au travail et à la formation, la reconnaissance ou la non reconnaissance et les stratégies à l'œuvre.

La transaction relationnelle renvoie au processus temporel de construction d'une identité sociale (Dubar, 1992). Elle «*ne se limite pas à une interaction entre l'individu et un seul partenaire*». Elle se situe dans des marchandages (bargaining) entre l'engagement (commitment) et la contribution effective de l'individu pour sa réalisation, pour la reconnaissance (acknowledgement) et pour la rétribution accordée sur le plan matériel et symbolique (Becker et Strauss, 1970 : dans Dubar, 1992, p. 521-522).

⁴²Au sens français

Quant à la transaction biographique, elle se présente comme une sorte de «négociation avec soi-même» (Strauss, 1989 : dans Dubar, 1992). La dimension biographique se rapporte «à la formation initiale, à l'origine sociale, et met en jeu la continuité ou la rupture dans le parcours professionnel; elle se construit dans l'expérience subjective de travail et de la formation» (Maruani & Reynaud, 2001 : dans Pauvers & Schieb-Bienfait, 2005, p.7).

Or, il s'avère que les crises possibles au niveau des formes identitaires justifient l'importance de l'étude effective des différents rapports à l'emploi de l'individu en insertion socioprofessionnelle.

En effet, les catégories identitaires prédéfinies par Dubar n'englobent pas toutes les possibilités. Selon Dubar (2000), les pratiques du «*self employment*» ou auto emploi du monde économique provoquent une crise des identités et ceci entraîne une remise en cause des identités hors travail, d'entreprise, catégorielle et de réseau prédéfinies par Dubar (1992).

Aussi, dans le contexte d'une économie informelle et de l'auto emploi, peut être posée la question «*de la caractérisation de ce processus de conversion identitaire*» (Pauvers & Schieb-Bienfait, 2005, p.8), pour un sortant ayant reçu une formation professionnelle qui le décale de son origine identitaire marquée par des pratiques, des perceptions et des représentations traditionnelles de l'agriculture et qui se trouve exclu du salariat à priori, à cause du diplôme qui n'est pas officiellement reconnu et qui ne peut pas lui garantir un travail salarié qu'il souhaiterait plutôt obtenir.

Danvers (2009) indique que la construction identitaire comme processus dynamique peut être traversée «*par des ruptures et des crises entraînant des modifications sensibles de la conscience de soi* » qui réoriente le rapport à l'existence et au monde (Danvers, 2009, p.285).

Ainsi, pour Maruani et Reynaud (2001), la conversion identitaire se construit dans le processus relationnel entre la position objective d'un sujet (l'identité pour autrui, ce que les autres disent de soi) et sa biographie (l'identité pour soi, la manière dont on se représente à un moment donné, son parcours) (Maruani & Reynaud, 2001 : dans Pauvers & Schieb-Bienfait, 2005).

De ce fait, la question de l'identité se pose différemment en fonction des caractéristiques et des dimensions biographiques et relationnelles mises en jeu et le développement identitaire se traduit par une différenciation des parcours selon De Chassey (1992), Freyssinet (1982), Moscovici (1961) cités dans Pauvers & Schieb-Bienfait (2005).

Ceci nous conduit à distinguer une diversité possible de logiques à l'œuvre dans les trajectoires d'entrepreneurs (Boutillier & Uzunidis, 1999) car, selon Dubar (2001), aucune recherche empirique n'a jusque là, validé l'hypothèse d'une rationalité unique partagée par les acteurs de l'insertion que cela soit au niveau des demandeurs, des offreurs de travail ou des intermédiaires professionnels.

Nombreuses sont les sources de cette pluralité. D'abord, des dispositifs d'aide de toute forme ont été mis en place en direction des jeunes, surtout déscolarisés. Malgré l'efficacité contestée de ces dispositifs, ces derniers ont généré de nouveaux acteurs qui ont joué un rôle dans le processus d'insertion. Ensuite le contexte de l'insertion en emploi et le système éducatif ne sont nulle part homogènes, les stratégies des grandes firmes et celles des petites et moyennes entreprises varient considérablement et il en va de même entre les fonctions publiques qui sont différentes des entreprises concurrentielles. Enfin et surtout, « *le rapport au travail et les stratégies d'emploi ne sont pas les mêmes chez tous les jeunes entrant sur le marché du travail* ». Car, toutes les études empiriques qui essaient « *de comprendre les comportements de recherche d'emploi constatent des diversités irréductibles entre les jeunes qui n'accordent pas au*

travail la même signification et ne relie pas de la même manière les études qu'ils ont faites et l'emploi qu'ils recherchent » (Dubar, 2001, p.31).

Ainsi dit, les rapports au travail, à l'emploi et à la formation deviennent ici, les caractéristiques professionnelles clés que nous retenons pour l'identification sociale de l'individu.

Le *rapport au travail* permet de comprendre la signification principale du travail ou de l'activité professionnelle des individus concernés, celle qui leur sert à se définir eux-mêmes comme travailleurs dans un *espace identitaire professionnel*⁴³ ou à identifier une *conception idéale de travailleur*.

La conception idéale de travailleur représente l'idéal du sortant auquel il souhaiterait ressembler (Allard & Ouellette, 2002). Havighurst (1964) indique que la culture de la conception du travail en tant que partie essentielle du moi-idéal, permet des effets positifs sur l'insertion socioprofessionnelle (Havighurst, 1964 : dans Allard & Ouellette, 2002).

L'espace identitaire professionnel permet de situer et de manifester son appartenance au groupe de travail professionnel que l'on assume. Des mots déictiques tels que des phrases, des noms, des pronoms personnels, des adverbes...servent à mettre en évidence une logique d'espace identitaire professionnel (Briand, 2004 : dans Janin, 2006). Janin (2006) indique que la mesure réelle de la vulnérabilité alimentaire dans les pays sahéliens comme le Burkina Faso échappe à toute analyse strictement disciplinaire, statistique ou normative. Pour cette raison il convient d'adopter une approche suffisamment large, une approche qui tienne compte «*des facteurs de production alimentaire aux modes marchands et non-marchands de l'accessibilité, en passant par les formes complexes de gestion et de redistribution des denrées...*» (Janin, 2006, p.356). Cette approche globale ne saurait ignorer l'ensemble des perceptions (Briand, 2004:

⁴³Correspondant à la conception du travail

dans Janin, 2006), des représentations, «*des normes intériorisées...susceptibles d'expliquer et d'orienter les décisions à court comme à plus long terme*» (Janin, 2006, p.356).

Le *rapport à l'emploi* marque la temporalité ou la vision projetée de l'avenir; le sens dominant de leur trajectoire, l'élément essentiel de leur vision de l'avenir et leur sentiment le plus intime quant à leur devenir professionnel et personnel. Il permet de cerner leur temporalité subjective (ex : sentiment de blocage, ou d'ascension...) en reliant la reconstruction qu'ils font de leur passé avec la projection qu'ils tentent de leur avenir (Dubar, 1992).

Le *rapport à la formation* s'identifie dans les stratégies mises en œuvre. Il représente les apprentissages de connaissances, d'attitudes, d'habiletés et de comportements dans le but de les appliquer et la manière dont ces derniers sont appliqués (Dubar, 1992).

Quant à lui, le *sentiment de reconnaissance* (ou de non reconnaissance) influence la construction de l'identité sociale du sortant (Dubar, 1992, Demazière & Dubar, 2007) dans les transactions relationnelles. La transaction relationnelle peut prendre deux formes dans le point de vue du sortant : sa reconnaissance par son milieu social (Dubar, 1992) qui l'aide à réussir, ou sa non reconnaissance qu'il exprime avec toutes les difficultés qui l'accompagnent.

Bien que la notion d'identité dans la littérature soit traitée de manière spécifique dans les différentes disciplines, un postulat commun en caractérise la conceptualisation: «*pour qu'il y ait identité, il doit d'abord y avoir reconnaissance. C'est pourquoi s'intéresser à la question de l'identité, c'est en quelque sorte, remonter au fondement même du lien social*» (Ouellet, 2007, p.4).

La demande de reconnaissance comme versant affectif de la construction identitaire se traduit par le besoin d'attention et d'empathie. Dans ce que le sujet aimerait

voir reconnu, il ya «son individualité et sa différence par rapport à d'autres, sa valeur personnelle, son travail, son désir initial, ses difficultés actuelles ou passées, ses efforts pour faire partie du groupe, son attachement aux valeurs professionnelles» (Daloz, Balas et Bénony, 2007, p. 87).

Daloz, Balas et Bénony (2007) indiquent que le rôle protecteur du support social consiste à se sentir compris, encourager, conseiller et aider. Ce «support social connu pour ses bénéfices sur la santé et la motivation» décline dans ce rôle dès lors qu'il ya présence de sentiment de non reconnaissance. Cette perception de délaissement affecte globalement le sentiment d'appartenance au groupe et entraîne la perte des fonctions d'étayage du groupe (Daloz, Balas & Bénony, 2007, p. 87). La déception du sujet par rapport à la non reconnaissance de son travail engendre un malaise professionnel qui lui cause des difficultés à continuer. Dans ces conditions, le sujet peut adopter la forme d'investissement en temps et énergie ou en partage d'activités sociales (Parent, Perrier & Rousseau, 2010) à la recherche de cette reconnaissance.

Sentiment de reconnaissance et soutien social sont donc intimement liés. Ce soutien peut prendre des formes variées. Ainsi, dans leur étude des besoins des jeunes agriculteurs québécois, Parent, Perrier et Rousseau (2010) ont identifié plusieurs formes de soutien social : le soutien peut être matériel pour la famille, pour le producteur lui-même ou pour son entreprise agricole. Le soutien pour ces auteurs peut aussi prendre une forme émotionnelle, de conseils et d'informations ou d'encouragements (Parent, Perrier & Rousseau, 2010).

En résumé, la reconnaissance est considérée ici comme le résultat vers lequel tend la construction identitaire de l'individu. De ce point de vue, l'exploration des stratégies « suppose donc l'approfondissement de la réalité en termes de reconnaissance ». Or la recherche de cette reconnaissance en tant que construction sociale implique des démarches stratégiques sans lesquelles elle ne saurait être une réalité (Dugré, 2001, p.4).

2.2.3. Stratégies identitaires

Pour Dubar (2001), les stratégies varient en fonction des rapports au travail, à l'emploi et à la formation, si bien qu'il serait difficile de confiner le parcours d'insertion à une rationalité purement économique. Elles découlent plutôt « *de logiques socialement construites à travers l'expérience familiale, scolaire et relationnelle. Ces logiques typiques dépendent des contextes économiques, et sont des croyances (plus ou moins) partagées par des catégories d'acteurs* » (Dubar, 2001, p.32-33) à partir desquelles des filières ou des réseaux stratégiques peuvent être reconstituées. Ceci, pour permettre aux acteurs de partager des logiques compatibles avec des compromis qui aboutissent à telle ou telle forme d'emploi (Eymard-Duverney & Marchal, 1997 : dans Dubar, 2001).

En rupture avec la conception structuraliste caractérisée par le dualisme (dominé/dominant) et le déterminisme, Lipiansky (1990) a défini les notions de stratégies identitaires et de dynamiques identitaires en cinq précisions sur l'identité selon une perspective interactionniste (Gutnik, 2002), « intégratrice et constructiviste » (Barbier, 1996, p. 11 : dans Gutnik, 2002, p.119). Ainsi, l'identité selon l'auteur, est (1) le produit d'un processus qui intègre le vécu quotidien ; (2) les expériences se situent donc dans une perspective dynamique tout au long de la vie, (3) se construisent au sein de réseaux d'interaction, (4) et sont multidimensionnelles, car elles sont déterminées par différentes situations et intègrent des réponses identitaires ; (5) l'individu, conscient de son unité et de sa continuité comme référence pour son auto-identification, reste un sujet résilient vis-à-vis des expériences diachroniques (clivages intérieurs et aux contradictions institutionnelles) qu'il essaye de surmonter grâce à la possibilité de choix et de stratégies personnels (Lipiansky, 1990, p.22-23: dans Gutnik, 2002, p. 119-120).

Les stratégies s'inscrivent donc dans l'action tout en impliquant la mise en œuvre de caractéristiques personnelles, professionnelles et l'utilisation de facteurs contextuels et relationnels disponibles. Selon Taboada-Léonetti (1990), la notion de stratégie prévoit l'existence d'une liberté d'action.

Parler de stratégie identitaire, requiert que les acteurs soient capables d'agir sur leur propre définition de soi. Dans cette logique, l'identité est considérée comme le résultat d'une interaction dans laquelle la dimension stratégique exige des choix et comporte de l'indétermination. Ainsi, les stratégies sont définies comme:

« le résultat de l'élaboration individuelle et collective des acteurs et expriment, dans leur mouvance, les ajustements opérés, au jour le jour, en fonction de la variation des situations et des enjeux qu'elles suscitent. C'est-à-dire des finalités exprimées par les acteurs et des ressources de ceux-ci » (Taboada-Léonetti, 1990, p. 49 : dans Guknit, 2002, p.120).

Ici encore, l'identité reste liée à la perspective de l'interaction. Elle n'est ni les résultats de réponses mécanistes par rapport aux assignations d'autrui, ni un simple jeu de reflets. Elle implique la mise en œuvre de stratégies dans un processus dynamique.

Deux critères dans la notion d'identité sociale permettent d'appréhender les stratégies identitaires (Gutnik, 2002) :

- la relativité psychosociale d'Erikson dans la perspective interactionniste, qui confère à l'identité une valeur prototype acquise lors du processus de développement de l'individu grâce aux interactions entre la croissance et l'histoire, d'une part, et entre le social et le psychologique de l'individu, d'autre part (Erikson, 1992, p.19 : dans Gutnik, 2002, p.121).
- La perspective interactionniste en phénoménologie sociale selon laquelle « le sentiment d'identité requiert l'existence d'un autre par qui l'on soit connu et la conjonction de cette reconnaissance par l'autre et de son auto reconnaissance » (Laing, 1993, 1959, p. 194 : dans Gutnik, 2002, p.121).

Cette dernière dimension permet de définir l'identité comme une :

« Perception subjective de soi, image de soi sous le regard d'autrui, (qui) se révèle donc comme un enjeu central de la communication interpersonnelle et sociale. La maîtrise et le contrôle de cet enjeu sont, pour l'individu comme pour le groupe, des facteurs stratégiques très

importants dans l'interaction [...] » (Lipiansky, 1990, p.186-187 : dans Gutnik, 2002, p.121).

Lipiansky (1990) situe donc les stratégies dans l'interaction humaine, rejoignant ainsi d'autres auteurs pour qui le capital social ou les réseaux sociaux sont déterminés comme les résultats d'investissement stratégique délibéré et intéressé dans les relations en vue d'accéder à des ressources spécifiques (Bourdieu, 1980: dans Pontieux, 2008; Burt, (s.d): dans Pontieux, 2008 ; Lin, (s.d): dans Pontieux, 2008).

Afin de réconcilier les dimensions personnelles et sociales des stratégies identitaires, Lipiansky, Taboada-Léonefti et al., (1990) les définissent comme des :

«Procédures mises en œuvre (de façon consciente ou inconsciente) par un acteur (individuel ou collectif) pour atteindre une, ou des finalités (définies explicitement ou se situant au niveau de l'inconscient), procédures élaborées en fonction de la situation d'interaction, c'est-à-dire en fonction des différentes déterminations (socio-historiques, culturelles, psychologiques) de cette situation (Lipiansky, Taboada-Léonefti et al., 1990, p. 24 : dans Gutnik, 2002) ».

Dans cette définition, il est question d'une mise en évidence de la dimension téléologique (moyens/finalités) des stratégies identitaires. Cette dimension offre trois angles d'analyse du concept (Gutnik, 2002):

- Des stratégies identitaires analysées dans le but de diminuer la souffrance provoquée par la dévalorisation de l'image de soi (Malewska-Peyre, 1987, p. 87: dans Gutnik, 2002).
- Des stratégies reliées à une manière de réduire la souffrance provoquée par le fait de se rendre compte qu'on n'est pas toujours« *celui pour qui l'on vous prend* », de réduire donc l'écart entre l'identité pour soi et l'identité pour autrui (Laing, 1971, p.191 : dans Gutnik, 2002).
- Des stratégies identitaires qui permettent de réduire l'écart entre « l'identité sociale virtuelle » et l'« identité sociale virtuelle réelle » c'est-à-dire réduire l'écart entre l'identité revendiquée par l'individu et l'identité attribuée

par autrui d'une part et d'autre part, l'identité qu'il hérite et celle qu'il vise (Dubar, 1991, p. 16 : dans Gutnik, 2002).

Ces angles d'analyse laissent voir l'existence d'un « projet d'identité » (Barbier, 1991 p. 54-55 : dans Gutnik, 2002) nécessitant un investissement en capital humain.

Dans le même ordre d'idées, il faut aussi considérer les stratégies identitaires comme des conduites qui orientent les finalités. Ainsi, l'analyse d'une soixantaine de récits de vie sur le thème « Honte et Pauvreté », au compte de la Caisse nationale d'allocation familiale par « Le Laboratoire de Changement social » (de Gauléjac, 1994) a permis d'élaborer trois catégories de stratégies identitaires :

- les stratégies de contournement permettent d'adopter des attitudes visant à développer une identité stigmatisante pour autrui à travers des systèmes de valeurs (ex : Bien/mal) ou de revendication (ex : aide sociale est un droit) (de Gauléjac (dir.), 1994, p.189-197: dans Gutnik, 2002). Ces stratégies permettent de lutter contre l'image négative assignée sans permettre à l'individu de sortir de l'exclusion (Taboada-Léonetti, p.197: dans Gutnik, 2002). La référence au contrat ou aides sociaux que l'individu revendique parce qu'il s'agit d'un droit qui ne permet ni la valorisation de son identité ni le développement de la confiance en soi pour les actions (Gutnik, 2002).
- Les stratégies de dégageant pouvant provoquer l'agressivité, ou le désir de revanche et de mobilité individuelle qui exigent que l'individu humilié reste dans le système d'évaluation d'autrui pour mieux faire que ce dernier, ou le désir de valorisation collective à travers la remise en cause du système dans lequel le groupe se sent stigmatisé (de Gauléjac (dir.), 1994, p. 189-197: dans Gutnik, 2002).
- Les stratégies de défense au niveau de la lutte contre l'intériorisation d'une image négative. Une faible intériorisation provoque soit l'évitement des situations, la dénégation et la fuite ou soit la hiérarchisation et la différenciation par la projection de cette mauvaise image sur les autres exclus. Une forte

intériorisation provoque l'acceptation de l'image négative de l'exclu, de l'incapable; la résignation et l'instrumentalisation du statut ou la surenchère restent les seuls moyens de prouver sa capacité de contrôle de son destin (de Gauléjac (dir.), 1994, p. 189-197: dans Gutnik, 2002).

Ces trois catégories correspondent à des situations possibles de revalorisation de l'identité, de contestation de l'image négative ou de son intériorisation (Gutnik, 2002).

Maleweska-Peyre (1990) propose, quant à lui, une autre typologie en fonction de l'intériorité ou de l'extériorité de l'orientation des stratégies (Maleweska-Peyre, 1990: dans Gutnik, 2002) :

- les stratégies intérieures engagent des mécanismes psychologiques (refoulement, déréalisation, repli sur soi, rêves compensatoires, l'agressivité dirigée vers soi...);
- Les stratégies extérieures dirigées vers l'extérieur par le changement de sa propre réalité ou de celle du groupe d'appartenance;
- Le type mixte ou stratégies « d'intermédiaires » qui permettent de rechercher la similitude avec le groupe majoritaire sans renoncer à sa propre différence (Maleweska-Peyre, 1990, p.129 : dans Gutnik, 2002 p.122).

Les typologies de Maleweska-Peyre (1990), citées par Gutnik (2002) et de de Gauléjac (1994) relèvent toutes, de la perspective théorique interactionniste. Elles permettent de « *décrire et d'analyser les rapports que les sujets entretiennent avec eux-mêmes, autrui et leur environnement* » (Gutnik, 2002, p.126).

Pour leur part, Tap, Esparbes-Pistre et Sordes-Ader (1996) conçoivent les stratégies identitaires dans la perspective d'une articulation chez un acteur individuel ou collectif, d'une logique interne finalisée et de conduites réalisatrices :

« Toute stratégie implique la mise en œuvre d'une énergie d'investissement et d'une dynamique de décision, dans la définition de buts (intermédiaires ou terminaux), dans le choix de moyens (matériels ou symboliques) et

dans le suivi d'itinéraires facilitant l'élaboration ou l'exécution d'un projet, qui est toujours un projet de soi en relation avec les autres. Cette mise en œuvre implique en effet une régulation interactive entre les conditions externes (situations, obstacles, relations, effet d'emprise) et la dynamique de l'acteur » (Tap, Esparbes-Pistre et Sordes-Ader, 1996, p. 191 : dans Gunik, p.126).

Cette définition ne considère pas seulement « *les stratégies identitaires comme des réponses à la dévalorisation de l'identité de soi ou à l'écart possible entre l'identité pour soi et l'identité pour autrui* ». Elle inscrit les stratégies dans la dimension rapport moyens/finalités de l'identité et indique que l'individu est porteur de projet (Kastersztejn, 1990 dans : Gutnik, 2002).

Vu ce qui précède, les stratégies identitaires seraient donc un ensemble de conduites qui s'orientent sur des finalités. Elles se définissent comme la mise en œuvre de procédures, de stratégies développées dans une situation d'interaction, « *c'est-à-dire en fonction de certaines déterminations (sociohistoriques, culturelles, psychologiques) de cette situation (...) et ce, malgré les barrières. Cependant, ces dernières sont nombreuses!* » (Cardu & Sanschagrin, 2002, p.92). Six valeurs ressortent dans la littérature d'Erikson représentant les caractéristiques personnelles sur lesquelles peuvent reposer les stratégies de l'individu: (1) la confiance, (2) l'autonomie, (3) l'initiative, (4) l'industrie, (5) l'image positive de soi et (6) l'intimité (Erikson, 1966, 1972, 1980 : dans Allard & Ouellette, 2002, p.506).

À ce chapitre, Fortier (2007) relève un certain nombre de facteurs qui expliquent la difficulté de comprendre pourquoi une personne à la différence d'une autre, a recours à une stratégie donnée. Ces facteurs sont : la nature de la situation, l'âge de la personne au moment de la situation, le milieu familial, le réseau de support social, etc. Autant d'éléments ayant trait aux facteurs des dimensions sociologique, sociopsychologique et psychoprofessionnelle de notre modèle.

Allard et Ouellette (2002) indiquent pour leur part que, le fait que des générations développent des stratégies pour faire face aux conditions difficiles dans l'insertion sur le marché du travail est la preuve que les parents ont une influence sur les enfants (Allard & Ouellette, 2002) à travers leur niveau d'éducation et professionnel (Hotchkiss et Borow, 1984, 1990 : dans Allard & Ouellette, 2002).

Ainsi, notre étude considère donc les stratégies comme étant un ensemble de conduites déterminées par des caractéristiques personnelles, professionnelles ainsi que par des facteurs contextuels favorables. C'est la raison pour laquelle nous y avons mis l'emphase pour documenter cette section. Mais, à ce niveau, précisons que la présente étude n'a pour objectif de construire les différentes stratégies du groupe à l'étude mais, plutôt d'identifier les facteurs et les caractéristiques ayant permis l'option de la production céréalière comme activité principale.

Les statuts d'emploi, les niveaux de formation, l'origine sociale/profession des parents,...et les réseaux sociaux s'avèrent en eux seuls insuffisants comme facteurs pour l'étude des identités sociales qui marquent l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. En revanche, certains de ces facteurs sont importants dans la construction identitaire ... Car, l'issue du chercheur d'emploi dépend de cette construction identitaire professionnelle de base c'est-à-dire de l'identification par autrui, de ses connaissances et compétences, de son origine sociale et de sa trajectoire ou carrière. Cette issue dépend aussi des évolutions contextuelles c'est-à-dire, des évolutions technologiques, organisationnelles, politiques, économiques et de reconversion qui s'interfèrent avec le processus relationnel (Petitjean, non daté) marqué par les formes de reconnaissance ou de non reconnaissance.

En résumé, la théorie identitaire vient compléter les concepts du capital humain et du capital social pour expliquer les réalités liées aux pratiques de l'insertion de l'individu dans la vie active.

Convaincus du fait que les facteurs sociologique et sociopsychologique que nous venons d'appréhender dans les sections précédentes n'arrivent pas à expliquer tous seuls l'insertion socioprofessionnelle de l'individu, nous retenons aussi les six caractéristiques personnelles d'Erikson, les différents rapports à l'emploi, au travail et à la formation pour la construction de notre modèle d'analyse des résultats.

L'analyse s'appuie sur les stratégies identitaires développées par les sortants céréaliers pour identifier les facteurs mis à contribution, la reconnaissance ou la non reconnaissance étant les résultats de l'action relationnelle de l'individu dans son environnement.

Comme nous l'avons vu, l'identité d'un individu est un construit social et symbolique. Ce construit se déroule dans une logique de socialisation que la section suivante permet de clarifier relativement à notre objet d'étude.

2.3. La socialisation et l'insertion en emploi

Dès la petite enfance, l'identité s'affronte à l'objectivation du monde extérieur (identité pour autrui) dans des interactions sociales marquées par des discontinuités, des tensions et des conflits ; c'est la socialisation primaire. A l'âge adulte (marqué par la socialisation secondaire), la confrontation entre l'identité pour soi et l'identité pour autrui entraîne davantage des crises identitaires c'est-à-dire des processus de conversion et de reconversion, de déstructuration et de restructuration des identités (Dubar, 1998).

Selon Martineau, Portelance et Presseau (2009), tout travailleur « *s'inscrit dans un processus de socialisation où il est à la fois réceptacle des influences et agent de socialisation à son tour* ». Pour certains, la socialisation professionnelle se vérifie notamment dans l'attitude et la pratique du travailleur (Høivik, 2005: dans Martineau, Portelance & Presseau, 2009; Keith & Moore, 1995: dans Martineau, Portelance & Presseau, 2009) et « *comporte des incidences certaines sur l'identité professionnelle de*

l'acteur» (Klossner, 2004: dans Martineau, Portelance & Presseau, 2009; Martineau, 2008 : dans Martineau, Portelance & Presseau, 2009, p.247). Elle est un «*processus de changement identitaire où le sujet se définit par rapport à son groupe professionnel*» (Langlois, 2000: dans Martineau, Portelance & Presseau, 2009; Osiek-parisod, 1995: dans Martineau, Portelance & Presseau, 2009, p.247).

Pour d'autres, le processus complexe de la socialisation professionnelle comporte des aspects cognitifs, affectifs et interactifs (Dubar, 2000; Gundry, 1993: dans: Martineau, Portelance & Presseau, 2009). Il se définit dans l'interaction entre l'acteur et son environnement physique et social de travail (Adler & Adler, 2005: dans Martineau, Portelance & Presseau, 2009; Shamatov, 2005 : dans Martineau, Portelance, Presseau et al., 2009) à travers l'acquisition vérifiable de rapport à certaines valeurs, de possession de certaines connaissances et de mobilisation de certaines compétences (Allen & Meyer, 1990: dans Martineau, Portelance & Presseau, 2009; Ashford & Saks, 1996: dans Martineau, Portelance & Presseau, 2009; Dixon, 2005 : dans Martineau, Portelance & Presseau, 2009).

La socialisation pour ces mêmes auteurs, est un processus permettant la transformation dans le contexte de travail, dans le but d'acquérir la culture organisationnelle à partir de laquelle se construit une stabilité dans des dispositions concernant la manière de se sentir, de penser et d'agir de l'individu. De ce point de vue, la socialisation se veut un processus qui conduit à des acteurs qui partagent et défendent intégralement la culture de l'organisation. Cependant, on réalise qu'un fort ancrage dans les normes et règles peut conduire à une ritualisation peu efficace des comportements et attitudes à l'innovation. La socialisation professionnelle participe donc au développement professionnel dès lors qu'elle permet de développer un rapport réflexif au travail sans confiner le sujet dans des rôles et des statuts stéréotypés (Martineau, Portelance & Presseau, 2009).

Partant de ce point de vue, on peut affirmer qu'il existe donc un lien étroit entre le processus de socialisation professionnelle et l'insertion en emploi de l'individu. Gingras et Mukamurera (2008) font remarquer quatre façons d'étudier le concept d'insertion professionnelle selon la problématique abordée : (1) l'insertion dans l'emploi ou l'intégration au marché du travail, (2) l'insertion dans le travail, (3) l'insertion professionnelle comme processus de socialisation occupationnelle et (4) l'insertion assimilée à une intégration ou une socialisation organisationnelle ; aussi, ces quatre façons renvoient-elles à une socialisation à quatre niveaux d'apprentissage (Lacaze, 2007) que nous définissons dans les paragraphes suivants.

1) L'insertion dans l'emploi ou l'intégration au marché du travail renvoie à l'itinéraire professionnel de l'individu (Mukamurera, 1998 : dans Gingras & Mukamurera, 2008) et au processus par lequel il accède à son emploi (Canals, 1998 : dans Gingras & Mukamurera, 2008). De ce point de vue, sont étudiés les facteurs, les mécanismes et les trajectoires d'insertion, les conditions d'accès et les caractéristiques liées aux règles d'embauche et d'affectation, les statuts d'emploi, etc. À ce niveau, l'apprentissage devient personnel et l'occupation d'une nouvelle fonction induit une adaptation de l'identité (Hall, 1971 : dans Lacaze, 2007).

2) Concernant l'insertion dans le travail, l'insertion se fait dans le travail effectif de l'individu où sont évalués le type de travail, la tâche ou la fonction assumée ainsi que les conditions d'exercice de la fonction (Mukamurera, 2005 : dans Gingras & Mukamurera, 2008). On évalue alors la nature des tâches, « *la correspondance de la formation avec la tâche, la satisfaction de l'individu dans ce travail, son sentiment d'épanouissement, etc.* ». La maîtrise des aspects techniques de l'emploi garantit l'efficacité. Les règles et les procédures maîtrisées complètent le développement de capacités physiques de rapidité, de précision ou de force (Gingras & Mukamurera, 2008, p.206). Dans ce contexte, l'apprentissage de comportements à tenir et d'émotions à afficher s'avèrent une nécessité pour la conduite efficace des interactions (Rafaeli & Sutton, 1987 : dans Lacaze, 2007).

3) Par le processus de l'insertion professionnelle comme processus de socialisation occupationnelle, l'individu œuvre dans le but de maîtriser son rôle professionnel, « *s'adapte aux normes et à la culture, propres à sa profession et développe une identité professionnelle* » (Gingras & Mukamurera, 2008, p.206-207 ; Bengle, 1993: dans Gingras & Mukamurera, 2008 ; Trottier, Laforce & Cloutier, 1997 : dans Gingras & Mukamurera, 2008).

4) Quant à l'insertion comme intégration ou socialisation organisationnelle, elle permet une adaptation aux rapports avec les collègues ainsi qu'à la culture organisationnelle du milieu. Elle permet aussi de se conformer aux mesures d'accueil et d'intégration du milieu de travail (Bengle, 1993 : dans Gingras & Mukamurera, 2008 ; Gingras & Mukamurera, 2008). Le niveau organisationnel permet au salarié en plus des connaissances relatives à l'organisation, de maîtriser les aspects explicites (règles, avantages, système de rémunération) et implicites (culture et les valeurs organisationnelles). L'adhésion aux valeurs reste une conséquence plutôt qu'un contenu de la socialisation et l'adhésion à la culture organisationnelle est remplacée par une simple acceptation de forme (Lacaze, 2007). L'individu en processus d'insertion doit découvrir et comprendre le cadre de référence et la réalité perçue par l'équipe de travail. Il doit découvrir les raisons du comportement des autres et adopter à son tour un comportement approprié (Feldman, 1981 : dans Lacaze, 2007).

Les quatre niveaux d'apprentissage de la socialisation ont une importance et un contenu de domaines qui varient en fonction de l'emploi. Ils dépendent de la position occupée et du secteur dans lequel s'applique l'étude.

2.4. Quelle conception de l'insertion pour cette étude?

La conception de l'insertion dans ce document renvoie à une socialisation occupationnelle. Il s'agit d'étudier comment le sortant se meut dans son environnement,

comment il utilise ses capacités personnelles et professionnelles pour créer sa place et se faire valoir dans son milieu à travers la création de son identité professionnelle.

Une formation professionnelle transforme les représentations sociales en représentations professionnelles (Frayse, 1996 : dans Pelini, 2010). Durant cette formation, l'individu évolue d'une représentation moins performante à une autre plus performante plutôt que de l'ignorance au savoir (Meirieu, 1989 : dans Pelini, 2010). C'est à travers la construction de « *nouvelles représentations organisées en un tout cohérent et fonctionnel que ce dernier* » s'approprie les nouveaux concepts (Chappaz, 1993, p. 30 : dans Pelini, 2010, p.5) qui lui permettent de penser et d'agir différemment dans son entourage. Ces nouvelles constructions spécialisées sur des objets professionnels appelés « représentations professionnelles » sont définies en tant que représentations sociales portant sur des objets qui appartiennent à un milieu professionnel spécifique et partagées par les membres de la profession [...]. Ces représentations constituent un élément de référence permanent pour les individus qui évoluent en situation professionnelle, opinions, attitudes, prises de position, etc. (Piasser, Ibid., 1999, p. 101:dans Pelini, 2010).

Barbier (1996) indique que :

« une des entrées les plus fécondes pour comprendre l'engagement d'un individu en formation [ou formé] est de s'interroger sur les transformations identitaires qu'il a connues à travers ses expériences scolaires, sociales et professionnelles, et sur la signification qu'il accorde globalement à ces transformations dans leur environnement social» (Barbier, 1996, p. 22 : dans Gutnik, 2002, p. 122).

Ainsi, la formation professionnelle accompagne une dynamique identitaire basée sur l'autonomisation et l'extension du caractère développemental de l'identité sociale (Gutnik, 2002).

Dans la présente étude, l'insertion est référée au milieu social (familiales, scolaires, professionnelles, politiques, économiques,...) dans lequel l'individu formé

développe son identité personnelle et professionnelle en faisant valoir ses compétences et ses connaissances pour créer sa place. De ce point de vue, elle (l'insertion) est vue comme écosystème dans lequel s'identifient le rapport entre l'individu et son environnement ainsi que les conditions et contextes de mise en œuvre concrète de l'ensemble des compétences sociales et professionnelles acquises (Desclaux, 2003-2004).

Pépin (2006) fait appel au modèle d'occupation humaine de Kielhofner (2002) pour expliquer l'importance de la prise en compte de l'engagement actif de l'individu dans son environnement et du processus par lequel il crée des comportements stables et récurrents et exécute des activités quotidiennes subjectives et objectives. L'individu développe de façon simultanée de l'identité occupationnelle et de la compétence occupationnelle dans son milieu. L'identité occupationnelle est définie comme le sentiment identitaire complexe de ce qu'une personne veut devenir comme être occupationnel selon sa propre histoire, sa volition et selon ses choix occupationnels (Kielhofner, 2002 : dans Pépin, 2006).

La compétence occupationnelle, pour sa part, est le degré, l'engagement avec lequel la personne maintient sa performance, ce qui permet de développer sa capacité d'adaptation à son milieu de vie ou social (Pépin, 2006). Le sortant du CPR de Goundi est issu du milieu rural avec des normes et des cultures propres à la ruralité et à l'agriculture. Fort d'une formation de deux ans, et donc différent des autres qui n'ont pas reçu de formation, le sortant devrait refaire sa place une fois de retour dans son milieu en construisant son identité professionnelle qui va lui permettre de rester sur son exploitation agricole moderne pour s'y faire reconnaître (Gingras & Mukamurera, 2008, p.206-207).

Dans les recherches, l'insertion est tantôt professionnelle, tantôt sociale ou encore socioprofessionnelle. Quelle précision donnons-nous à ce niveau concernant cette étude?

Adjerad et Ballet (2004) indiquent que l'insertion sociale recouvre de façon plus globale, l'insertion professionnelle qui n'est qu'une composante de cette insertion sociale. L'insertion professionnelle est de fait, rendue difficile sans insertion sociale parce qu'elle se déroule dans un environnement humain; et l'insertion sociale permet d'acquérir des qualifications sociales pour l'insertion professionnelle (Adjerad & Ballet, 2004). D'ailleurs, MEF/INSD (2009) définit l'insertion sociale au Burkina comme étant le « *processus qui conduit une personne à trouver une place reconnue dans la société*» (MEF/INSD, 2009, p.64).

La qualification sociale, désigne «*tous les signes de socialisation et d'intégration sociale qui relèvent de l'histoire personnelle et qui sont susceptibles de différencier les individus de mêmes compétences professionnelles*» (Benoit-guilbot, 1990, p.493 : dans Adjerad & Ballet, 2004, p.15). De conception différente, la qualification professionnelle traduit non seulement le caractère productif et le résultat du savoir technique mais, résulte aussi d'une capacité à comprendre son environnement et à s'intégrer dans les relations sociales (Adjerad & Ballet, 2004).

Ainsi, Allard et Ouellette (2002) considèrent qu'«une insertion socioprofessionnelle réussie se traduit par une intégration satisfaisante pour la personne même et pour la société». Pour ces derniers, «*l'insertion socioprofessionnelle désigne le processus conduisant à l'intégration d'une personne à son milieu social ou de vie et à un milieu de travail*» (Allard & Ouellette, 2002, p.498). Elle est analysée comme la résultante d'interactions complexes situées à la croisée des politiques et des dispositifs institutionnels, de la relation formation/emploi et des liens stratégiques et compréhensifs entre les acteurs d'un même système d'action localisé ou sectoriel (Demazière & Dubar, 1994 : dans Dubar, 2001).

Elle est guidée par la conjoncture et dépend de l'architecture institutionnelle, de stratégies d'acteurs dont celles des personnes concernées; lesquelles stratégies sont liées

à des trajectoires biographiques et à des inégalités sociales de réussite scolaire (Dubar, 2001). La trajectoire selon Hinault (2006) n'est pas réduite à la carrière, elle :

« Est d'abord un processus où cherche à être reconnu le désir de réalisation et d'expression de soi comme sujet vivant des engagements dans de multiples sphères sociales... Enfin, ce désir de trajectoire se révèle également comme une intériorisation forte des injonctions entrepreneuriales et sociétales à se construire selon des parcours individualisés d'emploi, de formation, ...» (Hinault, 2006, p.52).

La trajectoire est considérée comme un construit itératif lié aux perceptions et représentations des individus. La compréhension du territoire de la personne (monde du travail et des relations) et de sa trajectoire permet d'étudier les principes et les logiques pour ainsi dégager le type d'identité qui l'habite et qui forge sa personnalité (Fondaire & Larose, 2007).

Dans la présente étude, nous considérons l'insertion socioprofessionnelle (Allard & Ouellette, 2002) comme un élément émergent avec un construit social envisagé sous trois dimensions interdépendantes :

« La première concerne la structuration des formes d'emploi et de non emploi et la « distribution « inégalitaire » des individus entre ces diverses formes. La seconde a trait au statut et aux rôles sociaux associés à ces diverses formes d'insertion et de non insertion. La troisième concerne les diverses formes d'identité psychosociale associées à ces formes ainsi que les diverses formes stratégiques (formations) que les individus peuvent mettre en place» (Liénard, 2001, p.8).

La notion d'identité psychosociale réfère à la dynamique de représentation qui détermine la transformation des croyances et valeurs d'origine au contact de celles de la communauté du sortant dont la plupart n'ont pas reçu une formation agricole. Le produit de cette transformation comme résultat de mise en œuvre de stratégies, donne par la reconnaissance une représentation intégrée de soi-même et d'autrui. Le conflit identitaire permet à l'individu non seulement de construire son identité psychosociale qui le valorise mais aussi de définir son appartenance (à un ou plusieurs groupes sociaux) et sa

projection dans l'avenir (Cardu & Sanschagrin, 2002). Abric (1994) définit la représentation sociale comme :

« une vision fonctionnelle du monde qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à ses conduites et de comprendre la réalité, à travers son propre système de référence, donc de s'y adapter, de s'y définir une place » (Abric, 1994, Ibid : dans Pelini, 2010).

Analyser et interpréter les représentations sociales, c'est comprendre l'interaction entre le fonctionnement individuel et les conditions de vie et d'évolution des acteurs sociaux, les processus d'adaptation sociocognitive des individus aux réalités quotidiennes et à leur environnement social et idéologique (Abric, 2001 : dans Pelini, 2010).

Enfin, soulignons que, dans le domaine agricole, la notion d'installation des jeunes agriculteurs est aussi utilisée. Une clarification de ce concept permet de le distinguer du concept d'insertion socioprofessionnelle que nous venons d'analyser. En effet, l'insertion se différencie de l'installation que nous définissons comme étant des séries de mesures établies et entreprises par les pouvoirs politiques ou traditionnels pour fixer une personne dans un domaine d'activité donné. Ainsi, le concept se présente plus en termes de résultats atteints que sous la forme de démarche d'intégration (Dictionnaire Larousse, 1998, p.432) entreprise par l'individu. Or, l'étude de l'insertion socioprofessionnelle vise à comprendre l'écosystème dans lequel sont décrits le rapport entre le jeune sortant et son environnement et les conditions et contextes de mise en œuvre concrète de l'ensemble des compétences sociales et professionnelles acquises (Desclaux, 2003-2004).

Nous venons de procéder à la clarification des concepts de base de l'étude de notre thème. Cette clarification a permis de retenir que le capital social, le capital humain, l'identité personnelle, l'identité professionnelle sont des concepts qui permettent de déterminer les ressources nécessaires utilisées dans l'insertion

socioprofessionnelle de l'individu dans son environnement de vie.

Ainsi, par rapport au type de socialisation à la quelle renvoie la présente recherche et aux options relatives à la définition de l'identité personnelle et de l'identité professionnelle, pour cette étude, nous définissons l'insertion socioprofessionnelle comme étant un « *processus de socialisation professionnelle* » ou occupationnelle et « *de construction d'identités professionnelles* » (Dubar, 1991; Demazière & Dubar, 1997 : dans Alves, 2007; Trottier, Laforce et Cloutier, 1997: dans Gingras & Mukamurera, 2008). L'analyse de « *l'insertion comme processus de construction identitaire* » reviendrait à examiner comment les « *diplômés interviewés se pensent dans ce qu'ils font et se disent dans ce qu'ils sont* » (Alves, 2007, p.18).

Dans la littérature actuelle traitant du métier agricole et rural dans les pays en développement, des auteurs admettent toujours que l'agriculture pratiquée dans ces pays, revêt la nécessité d'une organisation ou d'une structuration de la profession agricole, de l'implication réelle de la profession, de renforcement des capacités professionnelles agricoles et rurales (SG/CSAO⁴⁴, 2005; Coulibaly, 2007) des producteurs comme acteurs des évolutions de la profession agricole (Réseau/FAR⁴⁵, 2011). Ces points de vue de manière implicite mettent en évidence les débats existant sur la définition du métier agricole comme profession à part entière dans ces pays, alors que la notion d'identité dans le domaine reste aussi, peu abordée. C'est pour parer à ces critiques que nous avons prévu la section suivante pour lever toute équivoque.

2.5. L'agriculture: un espace de construit social et identitaire

La présente étude considère l'agriculture burkinabé comme une profession et l'exploitant familial agricole ou de légumes ou d'autres produits comme un professionnel bien que cette désignation officielle des professions n'implique pas pour

⁴⁴Secrétariat général/Club du sahel et de l'Afrique de l'ouest

⁴⁵Réseau/formation agricole et rurale

autant leur « *reconnaissance dans le droit du travail burkinabè comme une profession à part entière* » ; d'autant plus que l'agriculture comme d'autres activités, « *est encore aujourd'hui définie dans les textes juridiques et économiques de l'État comme relevant du «secteur informel* » (Saussey & Moity-Maïzi, 2010, diapo. p.3).

Le secteur informel regroupe de petites entreprises d'artisanat et de commerce ainsi que de petites exploitations agricoles paysannes. Les pratiques dans ce domaine constituent des démarches d'individus pour créer «*leur propre emploi, dans un cadre individuel ou collectif, informel ou formel (micro entreprise), soit au titre d'activité principale, soit pour développer une activité complémentaire (pluriactivités)*» (Debouvry, 2004, p.188).

Dans la classification des emplois au Burkina Faso, la branche d'activités «*agriculture, élevage, chasse et sylviculture* » comporte plusieurs professions dont : agriculteur/cultivateur, maraîcher, éleveur de bovin...etc. (Kaboré & Sinaré, 2005, p.14). «*La majorité des emplois agricoles sont informels*», notamment les emplois des agriculteurs indépendants ... (OCDE, 2009, p.2). Les agriculteurs familiaux sont encore majoritaires avec une importante pluriactivité. L'exploitation familiale paysanne est l'«*élément à partir duquel se construisent les réseaux de solidarité*», se tissent les relations sociales et se maintiennent la survie des sociétés agraires (Groupe Polanyi, 2009, p.4). Elle s'avère le lieu d'employabilité pour nombreux jeunes au chômage grâce à leurs qualités intrinsèques.

Le travail effectué par ces derniers se déroule dans une exploitation familiale ou personnelle en temps qu'entreprise familiale ou individuelle dont le chef de ménage est le premier responsable et le tenant du pouvoir décisionnel. L'exercice de travaux agricoles sur la parcelle familiale ou individuelle en tant que profession, est considéré comme un espace de liberté individuelle (Moity-Maïzi, 1995) pour un travail dirigé et un produit géré par le chef d'exploitation. Ce dernier décide du type d'exploitation

marchand ou non marchand, en fonction de sa conception du travail dont il est le responsable.

Selon Moity-Maïzi (1995), l'identité d'agriculteur « *est ainsi construite en partie sur l'autonomie et la spécificité des travaux agricoles réalisés sur de petites surfaces de cultures individualisées* ». Cependant, être agriculteur (de surcroît formé) ne se résume pas à gérer le champ familial ou à y travailler en tant qu'exploitation familiale ou entreprise individuelle mais c'est aussi assumer une identité faisant « *intervenir d'autres paramètres qui agissent sur la représentation* » (Moity-Maïzi, 1995, p. 488-489) que les individus se font eux-mêmes en tant que paysan non formé ou formés dans le domaine agricole.

Or, bien que la notion de profession apparaisse dans la littérature africaine, les recherches empiriques, comme les discours officiels, manquent d'analyse sur « *la diversité des identités, construites sur les interactions sociales entre différents groupes* » socioprofessionnels et la société dans laquelle ces discours s'inscrivent (Moity-Maïzi, 1995, p.488).

En rapport avec ce qui est déjà dit dans les sections précédentes, l'identité professionnelle du sortant en agriculture se définit par « *des savoir-faire et des réseaux d'échanges spécifiques* » sous-tendus par des rapports sociaux et la définition de soi (Moity-Maïzi, 1995, p.490). Elle est construite non seulement par rapport aux parents et à la culture d'origine (Cardu & Sanschagrin, 2002), mais aussi dans des mécanismes d'adaptation à la vie quotidienne dont les modalités dépendent non seulement de l'origine socio-économique du milieu familial mais aussi de l'environnement du sortant. L'identité d'agriculteur formé « *n'exclut pas d'autres spécialités techniques parallèles, d'autres identités professionnelles* » (Moity-Maïzi, 1995, p.489).

Ceci étant, pour cette recherche, nous présumons que, s'orienter dans la production céréalière en activité principale et en tant que jeune formé, c'est exercer sa profession de producteur principal céréalière, c'est décider de produire dans un

environnement humain bien que complexe et difficile, en faisant en sorte que cette décision s'inscrive effectivement dans l'action et dans une vision. L'étude veut comprendre comment le sortant du CPR de Goundi se détermine principalement producteur céréalier c'est-à-dire, quelles sont les caractéristiques qui déterminent son identité personnelle et professionnelle de producteur principal céréalier au point qu'il ne soit tenté de se dérober au cœur d'antinomies (Bano & Gex, 2006), qu'il ne soit pas tenté d'être attiré vers des lieux urbains ou des emplois autres, notamment bureaucratiques plus enviés par les jeunes de nos jours. Sa mise en œuvre nécessite que l'on se réfère au concept d'insertion comme fondement explicatif des pratiques et des actions d'individus dans le milieu social des sortants. Au regard de cette pertinence théorique, il revient important que le concept d'insertion socioprofessionnelle lui-même soit précisé à la lumière de cette théorie.

Ainsi, l'insertion socioprofessionnelle en agriculture peut être définie de façon objective ou subjective, ce qui renvoie, selon Vincens (1997), aux pôles d'extériorité et d'intériorité du concept:

- la définition objective, où le chercheur précise lui-même les états initial et final de l'insertion : C'est le pôle d'extériorité (initial et final objectif). Il est supposé le même pour tous, puisque c'est le chercheur qui détermine les états pour les individus concernés. Cette perspective renvoie à des études macro ou méso sociales et dichotomise les situations : soit qu'on se trouve dans cet état ou qu'on ne s'y trouve pas.
- la définition subjective correspondant au pôle d'intériorité : Cette définition prévoit que l'état final de la situation du répondant soit déterminé dans son jugement où le caractère subjectif apparaît à la fin de l'insertion tandis que l'état initial est laissé à l'appréciation du chercheur (Vincens, 1997, p.28).

Dans la présente contribution, nous avons adopté la forme subjective parce qu'elle permet d'aborder le sortant selon son propre point de vue et de mettre en évidence son identité. L'insertion socioprofessionnelle, rappelons-le, est le concept privilégié dans la

présente étude au regard du contexte dans lequel ce concept est appréhendé. Afin de remédier au manque de définition du concept de l'insertion en agriculture dans le sens abordé dans ce document⁴⁶, que nous n'avons pas pu trouver dans la littérature, nous nous basons sur l'option de la définition subjective pour créer notre propre définition :

« un processus de socialisation professionnelle relevant de l'histoire personnelle du sortant formé en agriculture. Cette histoire est guidée par ses logiques sociales et par des façons de parler de son travail et de sa formation, de raconter son parcours socioprofessionnel et d'anticiper son avenir selon sa vision. L'état initial du sortant est l'obtention de son attestation de formation et l'état final est laissé à l'appréciation du sortant».

Cette définition est centrée sur l'identité personnelle et professionnelle du sortant (produit d'une construction sociale), sur ses rapports à la formation reçue, à son travail et à l'emploi agricole qu'il exerce. Elle repose sur la reconnaissance ou la non reconnaissance du sortant par les acteurs de son espace de réalisation sociologique (contexte socioéconomique, politique, technologique, culturel) et sociopsychologique (relationnel).

Ainsi, l'insertion socioprofessionnelle du sortant du centre de Goundi est considérée comme une œuvre d'actions humaines et d'influence de facteurs sociologiques, sociopsychologiques et psychoprofessionnelles. Elle est le résultat de processus et de mobilisation de ressources diverses qui conduisent au devenir tout en situant «*l'effet-formation*» dans le système de causalité» (Marry, 1983: dans Nicole-Drancourt, 1994; Tanguy, 1986 : dans Nicole-Drancourt, 1994, p.39). La stabilité en emploi résulte non seulement de l'assurance de l'individu vis-à-vis des conditions dans lesquelles il exerce son emploi, mais aussi de sa conscience liée à ce que l'emploi lui apporte pour son existence. Cette stabilité se fonde sur le sentiment du sortant quant à ses convictions et choix personnels de mener son activité (qu'il qualifie comme étant son

⁴⁶C'est-à-dire, dans le sens de Dubar et ses collègues qui définissent plus l'insertion par rapport à l'individu que par rapport à la culture organisationnelle.

emploi principal) avec engagement, maintien de sa performance et de sa capacité d'adaptation.

L'étude présume que le jeune sortant en production céréalière est confronté à un ensemble de croyances, normes, us et coutumes sociales qui régissent l'agriculture traditionnelle burkinabè, tantôt contradictoires avec certaines techniques de modernisation des exploitations, tantôt convergentes ou complémentaires, dans un contexte global de mutation au regard de la mondialisation. Il est à la fois l'héritier d'anciennes pratiques et l'artisan de nouvelles pratiques transmises par sa formation (Bano & Gex, 2006).

La construction sociale de l'identité des sortants est aussi le produit d'événements et de processus historiques. Tenir compte de cette histoire permet de « *comprendre la genèse du problème, ses conditions d'émergence, les "forces" et "conjonctures" qui l'ont fait naître* ». Or, « *l'histoire ne "construit" rien en elle-même* » elle permet l'émergence de contexte où « *des acteurs se confrontent ou s'affrontent, négocient ou imposent des catégories qui structurent, pour un temps, les normes des institutions et les comportements des individus* » (Dubar, 2001, p.26-27).

En résumé, l'étude du concept d'insertion dépend du système d'emploi. Dans notre cas, elle se rapporte à la socialisation occupationnelle de sortants issus d'une formation professionnelle non formelle. Elle repose sur les concepts du capital humain, du capital social et de la théorie identitaire et implique les dimensions sociologiques, psychosociologiques et psychoprofessionnelles pour son étude. Car, depuis les années 1980, la recrudescence du chômage, la précarité des emplois et l'inadéquation entre formation/emploi (Tanguy, 1986 : dans Dubar, 2001) ont conduit à l'analyse du concept d'insertion sous l'angle de la socialisation jadis consacrée (parlant de l'analyse) aux personnes concernées par des dispositifs d'aide à la recherche d'emploi.

Dans la présente contribution qui s'intéresse aux producteurs de céréales et qui considère le concept dans ce processus de socialisation, les facteurs contextuels, le système de formation, les réseaux sociaux, les rapports au travail et à l'emploi sont les éléments essentiels de cette analyse dans le contexte sociologique, sociopsychologique et psychoprofessionnelle (Dubar, 2001).

Tel que l'atteste Goyette (2003), les disparités de situations montrent que les difficultés rencontrées dans le passage vers une vie autonome n'affectent pas tout le monde de la même façon. À ce titre, il est important de prendre en compte les caractéristiques sociodémographiques tout comme le contexte local et globale du marché du travail. L'insertion socioprofessionnelle permet donc de distinguer une personne qui a réussi son insertion d'une personne qui se retrouve sans emploi, en fonction de la scolarisation, du genre, du lieu d'habitation mais aussi du contexte familial et social, (Assogba, 2000: dans Goyette, 2003; Gauthier, 2000b: dans Goyette, 2003; Trottier, 2000).

De ce point de vue, Goyette (2003) estime que « *l'insertion socioprofessionnelle doit être appréhendée de manière multidimensionnelle, en faisant intervenir autant des caractéristiques individuelles que structurelles* ». L'insertion comme processus long et complexe se diversifie selon trois types de variables difficilement hiérarchisables: les caractéristiques individuelles tels que le sexe, l'âge, la nationalité, l'origine sociale, le statut professionnel des parents, les événements vécus dans l'enfance marquants, les modèles familiaux et projets parentaux, l'appartenance à des réseaux, les attitudes et les stratégies d'insertion), les caractéristiques de la formation suivie (spécialité, diplôme, parcours, orientation) et les facteurs structurels (politiques des entreprises, contexte socio-économique local, réseaux d'accès à l'emploi, organismes d'intervention en insertion auprès de la jeunesse) (Goyette, 2003, p.4).

Aussi, au regard du contexte de la présente étude marquée par les interactions complexes du système informel et par l'auto emploi, l'insertion socioprofessionnelle de

ces producteurs céréaliers est-elle définie non seulement par rapport à trois dimensions indiquées mais aussi, en rapport avec la perception et la représentation du sortant vis-à-vis de son entourage et de ses relations avec ce dernier.

La contribution interroge donc la manière dont le sortant investi de missions sociales de production céréalière (en faveur de l'autosuffisance alimentaire) rattachées à sa profession, « *façonne une place et une fonction qui donnent autorité à son métier et légitiment ses activités au regard des autres proches et/ou éloignés* » (Andrieu, 2010, p.2).

Pour l'analyse des résultats de l'étude, un modèle a été construit sur la base des dimensions indiquées.

Avant la présentation du modèle, rappelons que l'étude s'intéresse aux sortants du CPR de Goundi pour étudier ce que sont devenus ces derniers. Il s'agit de déterminer les activités principales des sortants enquêtés. Puis en se basant sur les personnes qui sont dans la production principale céréalière, une identification des facteurs sociologiques, sociopsychologiques et psychoprofessionnelles devrait permettre de connaître les principaux facteurs et les caractéristiques personnelles et professionnelles qui ont permis ces dernières à rester convaincues quant à leur choix et à l'exercice de leur profession.

2.6. Le modèle général d'analyse

La construction de notre modèle d'analyse et de ses dimensions conceptuelles s'inspire de la conceptualisation méthodologique et théorique de l'insertion socioprofessionnelle au sens de Dubar (1992) et de Allard et Ouellette (2002).

A partir des critiques liées aux insuffisances de certains modèles et approches concernant l'étude de l'insertion socioprofessionnelle sur le marché de l'emploi, Allard et Ouellette (2002) proposent un modèle (Cf. Annexe n°3) qui fait la synthèse des interactions entre les trois grandes dimensions sociologique, sociopsychologique et psychoprofessionnelle (Allard & Ouellette, 1990, 2002).

Ainsi, la présente étude présume que les apprentissages faits dans les programmes de formation au niveau des CPR visant l'objectif de l'auto emploi dans le secteur de l'agriculture seront de meilleure qualité dans deux cas : (1) *«lorsqu'ils se grefferont à une identité personnelle positive ainsi qu'à une identité professionnelle positive»* ou (2) dans *«la mesure où les programmes tiendront compte des diverses composantes de ces identités lors des activités destinées à favoriser les apprentissages visés»* (Allard & Ouellette, 2002, p.510).

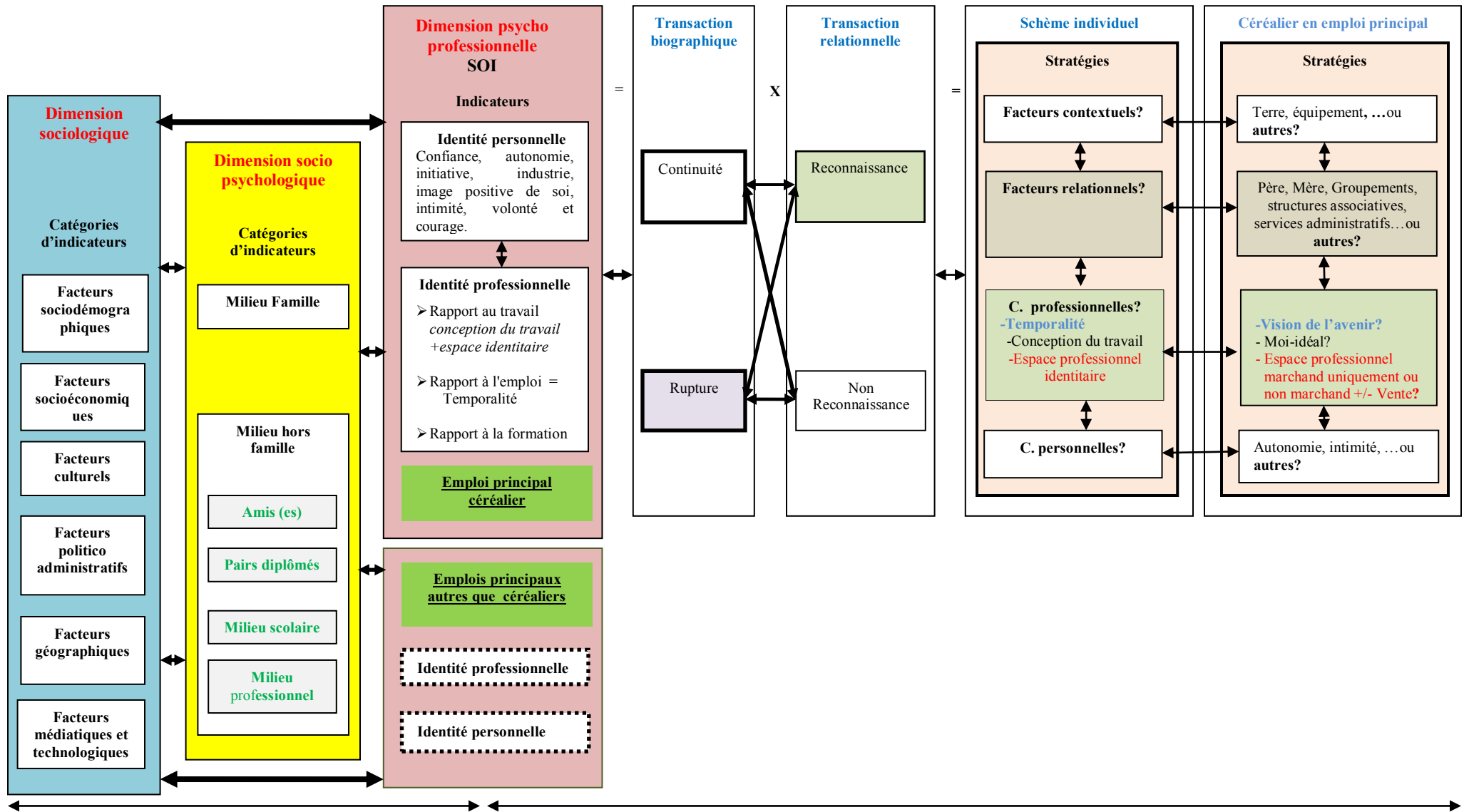
Aussi, le modèle (Cf. Schéma n°1) présume t-il que le sortant inséré en agriculture céréalière a une vision soit de continuité ou de rupture en rapport avec l'activité qu'il mène et que la reconnaissance du capital humain et des compétences du sortant par son entourage valorise sa formation dans son milieu et pourrait constituer un élément important de persévérance dans cette production principale céréalière.

Trois grandes dimensions composent le modèle:

- 1) La dimension sociologique regroupe les différents facteurs contextuels;
- 2) La dimension sociopsychologique renvoie à l'influence des acteurs individuels et collectifs;
- 3) Tandis que la dimension psychoprofessionnelle se situe au niveau de l'individu et se caractérise par les sous dimensions identité personnelle et identité professionnelle.

Les sections suivantes expliquent le modèle bâti sur les catégories d'indicateurs pertinents que nous avons étudiées dans les sections précédentes concernant les trois dimensions sociologique, sociopsychologique et psychoprofessionnelle de l'étude.

Schéma 1: Cadre conceptuel et théorique d'analyse



1^{ère} partie : Études des types d'emplois et des facteurs sociologiques et sociopsychologiques favorables à l'insertion pour la production céréalière

2^{ème} partie : Étude des caractéristiques des identités personnelle et professionnelle favorables à l'insertion pour la production céréalière

Dans la présente étude, la topique du schéma d'analyse se compose principalement de l'individu « soi » et des transactions biographique et relationnelle au sein des quels se manifestent les identités personnelle et professionnelle ainsi que les visions de continuité/rupture et de reconnaissance/non reconnaissance. Elle représente les différents « lieux » (description géographique) de l'appareil psychique du répondant à l'étude ainsi que les principaux rapports et phénomènes qui s'y passent (Muster, 2001).

La lecture du modèle se fait en deux étapes :

(1) Une première qui permet de différencier les sortants producteurs céréaliers en emploi principal de ceux qui sont en emploi principal hors céréalier. La description des emplois principaux est traitée au niveau de cette première étape ainsi que l'identification des principaux facteurs sociologiques et sociopsychologiques qui ont eu une influence significative sur l'insertion des sortants à l'étude.

(2) La deuxième partie du schéma permet l'identification des caractéristiques personnelles et professionnelles des sortants en insertion principale céréalière. Cette étape commence au niveau de la prise en compte des céréaliers en emploi principal pour l'analyse de ces caractéristiques. Dans le modèle de Allard et Ouellette (1990, 2002), les caractéristiques personnelles de l'identité personnelle sont celles développées par Erikson et correspondent à celles que nous avons optées pour cette étude en plus d'autres caractéristiques qui ont émergé à la suite de l'analyse du corpus textuel. Ce sont : la confiance, l'autonomie, l'initiative, l'industrie, l'image positive de soi, et l'intimité.

Rappelons que les caractéristiques personnelles se distinguent des caractéristiques professionnelles qui sont liées au « rapport au travail », au « rapport à l'emploi » et au « rapport à la formation » (Dubar, 1992). Les rapports au travail, à l'emploi et à la

formation de même que les caractéristiques personnelles sont les expressions du produit itératif de la transaction biographique avec la transaction relationnelle. La combinaison des expressions renvoie à des schèmes individuels dont la dynamique repose sur des stratégies en tant que reflets des différentes caractéristiques.

Le schème est défini comme *«une organisation d'éléments reliés, représentant l'abstraction prototypique d'un concept complexe qu'un schéma développe graduellement à partir d'une expérience passée»* et oriente vers une information nouvelle (Thorndyke & Hayes, 1979, 1982 : dans Kremer-Marietti, 2004, sans page); il s'agit de recherches concernant la prise en compte d'une variété de phénomènes psychologiques notamment les phénomènes du moi, la représentation de l'émotion et du cadre favorable aux questions posées sur les structurations et l'évolution qui permettent cette représentation (Kremer-Marietti, 2004, s.d., sans page).

2.6.1. Transactions biographique et relationnelle : continuité/rupture, reconnaissance/non reconnaissance

En rappel, nous avons défini les transactions biographique et relationnelle dans la *section 2.2.2*, comme étant les lieux de construction de l'identité sociale et des différents rapports à l'emploi, au travail et à la formation. Les visions de continuité/rupture et les sentiments de reconnaissance/non reconnaissance déterminent le type de motivation du sortant dans son environnement qui peut être aidant ou non aidant. Dans le contexte du Burkina Faso, le soutien prend surtout les formes d'aide matérielle, d'encouragements, de conseils et d'information, de temps d'aide physique dans les travaux, d'une simple visite de responsable administratif et de reconnaissance des compétences du sortant qui souhaiterait servir de relai dans le village pour la transmission des connaissances. On peut reconnaître diverses facettes d'une personne : l'affirmation de sa personnalité (individualité et sa différence par rapport aux autres qui n'ont pas été formés, l'importance du travail qu'il réalise, ses difficultés actuelles ou passées, ses efforts pour

faire partie du groupe et son attachement aux valeurs professionnelles. Tout dépend des relations entre l'individu et son milieu. Ainsi, deux possibilités se présentent :

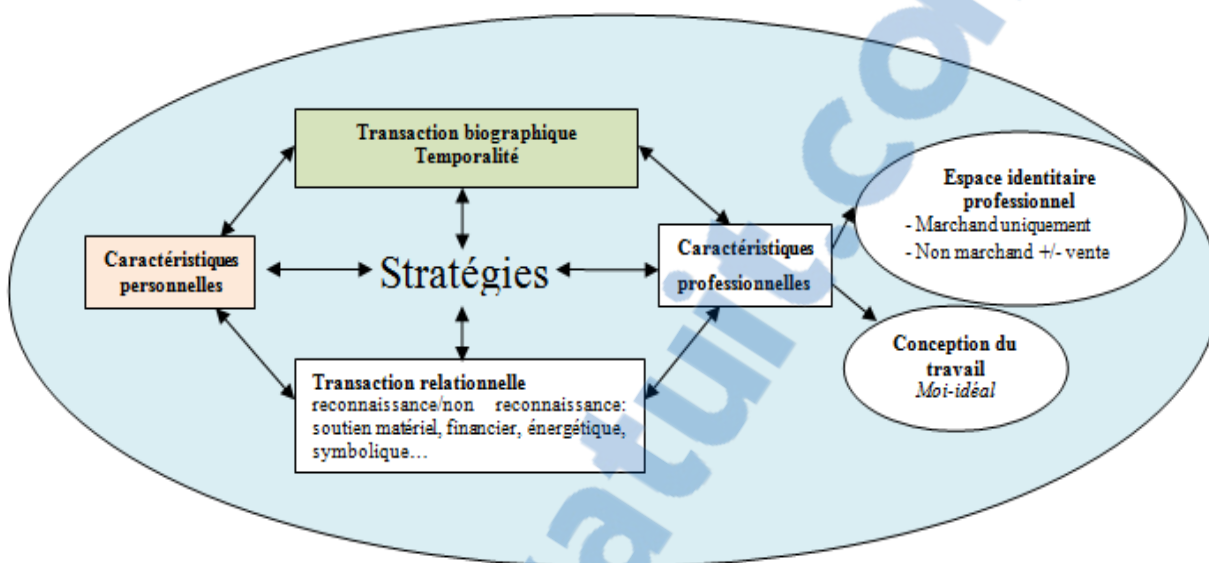
- Le sortant « *ne se sent pas suffisamment pris en considération : il a le sentiment de ne pas avoir de valeur aux yeux* » de son entourage qu'il juge non collaboratif, car il n'est pas reconnu comme étant une référence dans son milieu qui ne lui apporte pas d'aide matérielle, financière, physique, ou d'échanges de connaissances (Biemar, 2009, p.64). Cette situation pourrait provoquer une vision sombre (ou de rupture) de son avenir, ce qui ne le propulse pas dans son activité.
- Le sortant diplômé considère qu'il a de la valeur aux yeux de son entourage (réfèrent) en tant que jeune formé et qu'il a le sentiment que cet entourage est collaboratif, qu'il apprécie et reconnaît ce qu'il fait, qu'il vient à lui, lui demande des conseils ou le visite tout en reconnaissant sa valeur personnelle, son travail. De même que le sortant apporte de l'aide (connaissances) à cet entourage, ce dernier aussi lui apporte de l'aide pouvant être matérielle, financière, énergétique, symbolique (encouragement...) afin de lui permettre de se maintenir dans l'activité.

La reconnaissance du sortant aide ce dernier à se constituer une meilleure vision de continuité dans l'environnement professionnel. Cette vision, à son tour, encourage la persévérance dans le métier.

2.6.2. Les stratégies

Comme l'indique le schéma n°2, la notion de stratégies est au cœur de l'articulation du social et de l'individu dans ses rapports au travail à l'emploi et à la formation, du social et du psychologique et, par conséquent, elle remplit une fonction dynamique dans notre modèle conceptuel et permet d'identifier les caractéristiques personnelles et professionnelles, les facteurs contextuels et relationnels favorables au choix lié à la production céréalière comme activité principale des sortants en agriculture.

Schéma 2: Explication de la dynamique du modèle d'analyse



Comme nous l'avons déjà indiqué, il ne s'agit pas ici, d'évaluer les stratégies des sortants mais, ces dernières permettent «*de lire, dans les comportements individuels ou collectifs, les diverses manières dont les acteurs «font avec» les déterminants sociaux, et en fonction de quels paramètres sociaux, familiaux ou psychologiques*» (de Gauléjac & Taboada-Leonetti, 1994, p.184-185 : dans Ouellet, 2007, p.37).

Dans notre schéma, les stratégies se rapportent aux intérêts mais aux valeurs, à des objectifs économiques, à des affinités culturelles, à des ressources stratégiques, à des parcours biographiques (Dubar, 2001). Elles constituent aussi le discours des sortants (à la fois sujets et acteurs) dans lequel on assiste à une mise en forme de leurs pratiques, à une justification de leurs choix et à une explication de leurs «*bonnes raisons d'agir*» (Boudon 1986 : dans Dubar, 2007, p.36) traduisant leurs rapports à l'emploi, au travail et à la formation.

La stratégie d'un jeune entrepreneur en agriculture consiste également à avoir de fréquentes communications comme pratiques qui renforcent ses différents liens (Parent, Perrier & Rousseau, 2010). Mais la confiance que le jeune développe dans ses liens forts

(Granovetter, 1973, 1983 : dans Parent, Perrier & Rousseau, 2010) a une influence déterminante sur la survie et le développement de son activité. Elle lui permet d'avoir des échanges sociaux avantageux et une perception de reconnaissance par l'entourage contrairement aux personnes qui possèdent peu de liens. La baisse de confiance entraîne l'isolement tandis que la vie associative constitue le processus de construction de cette confiance et stimule la croissance économique régionale (Parent, Perrier & Rousseau, 2010).

2.6.3. Définition des indicateurs pertinents du modèle

L'explication détaillée du modèle met l'accent sur la définition des indicateurs des dimensions sociologiques, sociopsychologiques et psychoprofessionnelles en essayant du mieux possible, d'adapter les concepts au contexte et à la nomenclature des emplois au Burkina Faso.

❖ Les indicateurs de la dimension sociologique

Les indicateurs sociologiques émanent de la précédente revue de littérature et sont répertoriés dans le tableau n°3. La dimension sociologique regroupe les facteurs sociodémographiques, socioéconomiques, culturels, politico administratifs, géographiques et les facteurs médiatiques et technologiques.

Par exemple, la pluviométrie, les sols, la fertilité... qui sont des conditions naturelles de production agricole relèvent de la dimension géographique; les institutions bancaires ou de crédits, les marchés locaux, les foires régionales sont aussi des infrastructures socioéconomiques d'une localité. Tout facteur devient principal si le sortant le désigne comme ayant déterminé principalement la création ou la recherche de son emploi. Étant donné la panoplie des facteurs sociologiques, nous nous sommes limitées à la définition de chaque dimension. Les définitions indiquent les catégories possibles de la dimension, les propriétés et les conditions d'existence renvoient à celles liées aux catégories possibles.

Tableau 3: Définition des indicateurs sociologiques

Dimensions	Catégories de la littérature	Variables/indicateurs
Sociodémographiques	Taux de natalité et la proportion de plus en plus élevée de femmes sur le marché du travail, (Langlois, 1985; dans Allard et Ouellette, 2002).L'émigration, l'immigration et la plus longue espérance de vie (Ouellette et Allard, 2002)	<ul style="list-style-type: none"> • Influence de l'âge • Influence du genre • Influence du statut social • Influence du statut marital • Influence de la profession du père
Socioéconomiques	<p>Présence de :</p> <p>1. Industries et d'entreprises socioéconomiques dans lesquelles les jeunes peuvent acquérir de l'expérience ou des ressources quelconques (Landry et coll., 1990; dans Allard et Ouellette, 2002)</p> <p>2. Institutions de formation en faveur de l'insertion, (Landry et coll., 1990; dans Allard et Ouellette, 2002)</p>	<p>Présence de :</p> <p>1. Infrastructures socioéconomiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Institution bancaire ou de crédits • Marche locaux • Foires régionales • Zones agricoles aménagées • Retenues d'eau et barrages <p>2. Présence du CPR et autres structures de formation sur l'insertion en agriculture</p>
Culturels	Renvoie au rôle changeant (ex : des femmes), aux changements dans l'engagement envers le travail et la carrière, et dans les technologies susceptibles d'influencer le développement de la carrière chez l'adolescent (Young, 1983; dans Allard et Ouellette, 2002) aux remises en question des croyances relatives aux fins de l'éducation ...	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture à l'utilisation de matériels aratoires modernes • Ouverture de l'entourage à la modernisation • Modification des modes alimentaires • Reconnaissance de la formation du CPR • Alimentation de base
Politico administratifs	<p>Présence de :</p> <p>1. Politiques gouvernementales (provinciales et municipales) favorables aux entreprises et industries existantes, à la création d'entreprises (Bruno et Tyebjee, 1982 : dans Allard et Ouellette, 2002), à la réglementation des activités reliées au travail (Langlois, 1985; Limoges, Lemaire et Dodier, 1987; Mason, 1985; dans Allard et Ouellette, 2002).</p> <p>2. Services administratifs de l'État pour accompagner</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques d'installation des jeunes dans leur terroir • Politiques agraires et foncières, • Politique de fixation des prix des Produits agricoles, • Politique d'aménagement des espaces agricoles • Politique de décentralisation • Politique de financement de microprojets • Politique de vulgarisation des techniques <p>• Services déconcentrés de l'état</p>
Géographiques	<p>1. Renvoie à l'importance d'une localité ou d'une situation géographique (urbain/rural), ou de tout autre endroit (Hotchkiss et Borow, 1984, 1990; dans Allard et Ouellette, 2002)</p> <p>2. Référence à l'importance des ressources naturelles (Landry et coll., 1990; dans Allard et Ouellette, 2002)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appartenance à un lieu de naissance, d'enfance • Loin de nids de maladies et de cas de vols • Lieu de demande importante en eau potable • Non loin de la ville • Lieu de demande importante en FP (maraîchage) • Zone de maraîchage ou agro climatique • Raison de famille <p>• Accès à la terre</p> <p>• Terres fertiles</p> <p>• Bonne pluviométrie</p>
Technologiques et médiatiques	<p>1. Les programmes à la télévision, dans les journaux, dans la presse ...influencent l'insertion socioprofessionnelle des jeunes (Vangelisti, 1988; dans Allard et Ouellette, 2002).</p> <p>2. Les techniques et les matériels modernes jouent un rôle majeur dans l'insertion en agriculture (Atchoarena & Sedel, 2005).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Journaux et presses • Radio et télévision • Cyber net <p>• Possession et utilisation des matériels et techniques modernes</p>

Dimension sociodémographique

Définition : se traduit par l'influence sur la création ou l'obtention de son emploi primaire, de l'âge, du genre (Langlois, 1985: dans Allard & Ouellette, 2002), de la situation matrimoniale, de l'origine sociale (renvoyant au métier du père), du niveau d'études, du diplôme obtenu...

Dimension socioéconomique

Définition: C'est la vitalité économique d'une région. Elle fait référence à des activités économiques porteuses, à des conditions socioéconomiques, à des infrastructures tels que les marchés locaux, les structures de crédits ou de formation...En sous-dimension, nous avons la présence d'institutions de formation et la présence d'industries et d'entreprises dans lesquelles les jeunes peuvent acquérir de l'expérience et observer des travailleurs et travailleuses ainsi que des entrepreneurs et des entrepreneures (Landry et coll., 1990: dans Allard & Ouellette, 2002).

Propriété : Différenciation au niveau des infrastructures tels que les institutions bancaires ou de crédits, les marchés locaux, les foires régionales, les zones agricoles aménagées, les retenues d'eau et barrages, pour expliquer le facteur principal qui a influencé la création ou l'obtention de son emploi primaire.

Dimension culturelle

Définition : se traduit par les valeurs et les habitudes culturelles, le rôle changeant des femmes, les changements dans l'engagement envers le travail et la carrière, les remises en question des croyances relatives aux fins de l'éducation et les changements technologiques susceptibles d'influencer le développement de la carrière chez l'adolescent, la remise en question des croyances et des pratiques traditionnelles, l'appartenance à une association (Young, 1983: dans Allard & Ouellette, 2002).

Propriété : Différenciation au niveau de l'ouverture de l'entourage à la modernisation des exploitations, à la modification des modes alimentaires, à la reconnaissance de la formation du CPR et à la raison liée à l'alimentation de base, pour expliquer le facteur principal qui a influencé la création ou l'obtention de son emploi primaire.

Dimension politico-administrative

Définition : se traduit par la référence à la politique de l'État et du ministère de l'agriculture relative à l'insertion socioprofessionnelle. Elles se réfèrent aux politiques gouvernementales (provinciales et municipales) favorables aux entreprises et industries existantes ainsi qu'à la création d'entreprises et d'industries (Bruno et Tyebjee, 1982: dans Allard & Ouellette, 2002) à la réglementation des activités reliées au travail (Langlois, 1985: dans Allard & Ouellette, 2002; Limoges, Lemaire & Dodier, 1987: dans Allard & Ouellette, 2002; Mason, 1985: dans Allard & Ouellette, 2002) à celle relative à l'assurance-chômage et à l'appui technique et continu des services administratifs déconcentrés du ministère.

Propriété : Différenciation au niveau des politiques agraires et foncières, politiques de fixation des prix des produits agricoles, politiques d'installation ou de fixation⁴⁷ des jeunes dans leur terroir, politique d'aménagement des espaces agricoles, politique de décentralisation, politique de financement de microprojets, politique de vulgarisation des techniques et les services déconcentrés de l'état, pour expliquer le facteur principal qui a influencé la création ou l'obtention de son emploi primaire.

Conditions : Présence de services administratifs déconcentrés, de promotion des politiques gouvernementales (politiques foncières, agraires, de crédit agricole...).

⁴⁷ Terme employé dans des projets et programmes d'installation des jeunes en agriculture.

Dimension géographique

Elle est constituée de deux sous-dimensions:

1. La localité

Définition : Fait référence aux localités ou à des situations géographiques (urbain/rural), au lieu de naissance ou à l'émigration/immigration du sortant ou aux ressources ou conditions naturelles du lieu de production.

Propriété : Différenciation au niveau de l'appartenance à un lieu de naissance, à un lieu d'enfance, à un lieu de demande importante en formation professionnelle (maraîchage), référence à un lieu où réside la famille (raison de famille) à un lieu loin de nids de maladies et de cas de vols, à un lieu de demande importante en eau potable, à un lieu non loin de la ville, à une zone de maraîchage ou agro climatique, pour expliquer le facteur principal qui a influencé la création ou l'obtention de son emploi primaire. Ce facteur évoque aussi la mobilité sociale.

2. Les conditions naturelles et l'accès au foncier...

Propriété : Référence à la bonne pluviométrie, à l'accès facile au foncier, à la fertilité des sols... pour expliquer le facteur principal qui a influencé la création ou l'obtention de son emploi primaire.

Conditions d'existence : Facteurs naturels favorables (bonnes pluviométries, accès au foncier, fertilité des sols dans la localité de l'emploi).

Dimension médiatique et technologique

Définition : Référence aux nouvelles techniques d'informations et de communication (NTIC) et à l'importance et l'utilité des techniques et matériels agricoles.

Propriétés : Différenciation au niveau de la possession et de l'utilisation des techniques, intrants et matériels agricoles modernes (charrue, semences améliorées, produits phytosanitaires), de l'influence des journaux et presses, de la radio et télévision ou de l'internet, pour expliquer le facteur principal qui a favorisé la création ou l'obtention de son emploi primaire.

❖ Les indicateurs de la dimension sociopsychologique

Les indicateurs sociopsychologiques déterminent les ressources humaines et acteurs qui ont aidé principalement à cette insertion. À ce niveau nos analyses distinguent les contributions de chacun d'eux. La dimension sociopsychologique regroupe les dimensions milieu familial et milieu hors familial présentées dans le tableau n°4. Les facteurs de cette dimension se définissent en deux sous dimensions: le milieu familial et le milieu hors familiale.

Le milieu familial

Définition : se traduit par la référence à l'appui d'une personne avec laquelle le sortant a un lien de parenté : le père, la mère, une sœur, une tante, un beau frère, un cousin...

Propriétés : Appréciation positive de l'intervention d'un parent par rapport à l'obtention d'un service ou d'un bien utile à l'obtention de l'emploi principal ou à la création et à la conduite de ce dernier.

Conditions d'existence : type d'intervention du parent.

Le milieu hors familiale

Pairs diplômés

Définition : se traduit par la référence à l'appui (ou non) d'un pair diplômé promotionnaire du CPR

Amis

Définition : se traduit par la référence à l'appui d'un ami.

Milieu scolaire

Définition : se traduit par la référence à l'appui d'un formateur du CPR ou d'une autre structure d'enseignement ou de formation.

Milieu professionnel

Définition : se traduit par la référence à l'appui d'un pair professionnel de l'agriculture non diplômé du CPR.

Tableau 4 : Définition des indicateurs sociopsychologiques

Sous dimensions	Catégories de la littérature	Variabes/indicateurs
Famille	Référence au père, à la mère, à la sœur, à une tante, à un beau frère, à un cousin (Bronfenbrenner, 1977; Guichard, 1993; Hotchkiss et Borow, 1984, 1990: dans Allard et Ouellette, 2002).	<ul style="list-style-type: none"> • Père, • Mère, sœur, tante, beau frère, cousin, ou voisin
Pairs diplômés	Référence à un professionnel pair diplômé du CPR	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômés promotionnaires • Diplômés non promotionnaires • Autres
Amies/amis	Référence à un ami ou une amie (Bronfenbrenner, 1977: dans Allard et Ouellette, 2002). (situation sociale des meilleurs amis (Sullivan, 1989: dans Allard et Ouellette, 2002).	<ul style="list-style-type: none"> • Amis nationaux • Voisins • Correspondants étrangers
Milieu scolaire et de formation	Référence à l'acquisition de connaissances, d'habiletés ou de tout autre appui de la part d'un formateur du CPR ou d'une autre personne d'une structure d'enseignement ou de formation (Bronfenbrenner, 1977; Guichard, 1993: dans Allard et Ouellette, 2002).	<ul style="list-style-type: none"> • Formateur • Enseignant... • Autres
Milieu professionnel	Référence à une personne professionnelle du milieu agricole ou d'un autre milieu professionnel non diplômé du CPR <i>Contraire</i> : Dévalorisation de soi lorsque la perception est négative (Vangelisti, 1988: dans Allard et Ouellette, 2002).	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de l'agriculture, • Professionnels d'un autre domaine

❖ Les indicateurs de la dimension psychoprofessionnelle

La dimension psychoprofessionnelle regroupe les sous dimensions de l'identité personnelle et l'identité professionnelle. Chaque sous dimension a été examinée pour en identifier les indicateurs pertinents.

Tel que le tableau n°5 l'indique, les indicateurs de l'identité personnelle retenus pour l'évaluation de cette sous-dimension sont: la confiance, (2) l'autonomie, (3) l'initiative, (4) l'industrie, (5) l'image positive de soi, (6) l'intimité, (7) la volonté, (8) le courage et (9) la passion. Ils sont ainsi définis :

« **Confiance** » : se traduit par la référence à la confiance de soi et d'autrui. Deux indicateurs sont possibles : la confiance de soi et la confiance d'autrui

Propriétés : Image positive de soi, qualification positive de soi. Se fie à autrui, qualification positive d'autrui.

Conditions d'existence : Existence de relations significatives relatives à l'emploi.

Tableau 5: Définition des indicateurs de l'identité personnelle

Catégories	Définition de la littérature	Variables/Indicateurs
1. Confiance envers lui-même et les autres	Certitude intérieure <i>entraîne</i> ouverture à son entourage, et reconnaissance de sa valeur personnelle et celle des autres. <i>Contraire</i> : hésitant, peu sûr de lui-même <i>entraîne</i> peu enclin à se fier à son entourage	<ul style="list-style-type: none"> • Certitude intérieure (reconnaissance de sa valeur personnelle) • Ouverture à son entourage (reconnaissance de la valeur des autres). <i>Contraire</i> : Hésitant, peu sûr de lui-même, peu enclin à se fier à son entourage
2. Autonomie : Capacité de diriger et de s'auto organiser	Assurance personnelle, une indépendance et un contrôle équilibré dans sa capacité de faire des choix et de diriger son avenir, <i>contraire</i> = douterait de lui-même et plus il serait dépendant de son entourage, influençable et inhibé	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle équilibré dans sa capacité de faire des choix et de diriger son avenir <i>Contraire</i> : <ul style="list-style-type: none"> • Douterait de lui-même • Dépendant de son entourage • Influençable
3. Initiative : Avoir des ambitions	Goût de réaliser des projets, d'essayer des rôles, d'accepter des défis et de se préparer pour des tâches ultérieures d'adulte <i>contraire</i> : être inactif, peu entreprenant et craintif face à de nouveaux défis	<ul style="list-style-type: none"> • Ambitieux, aime projeter, entreprenant <i>Contraire</i> : <ul style="list-style-type: none"> • Être inactif, peu entreprenant et craintif face à de nouveaux défis
4. Industrie : Capacité de fournir un effort intensif. Efficacité de la gestion du temps et de l'information	Goût d'accomplir des tâches et de les réussir, le goût du travail, le désir d'apprendre et de maîtriser ses apprentissages, le sens des responsabilités et, enfin, un sentiment de compétence <i>Contraire</i> : Sentiments d'inutilité et de futilité ainsi qu'un manque d'intérêt pour le travail et les choses nouvelles	<ul style="list-style-type: none"> • Goût ou l'amour d'accomplir des tâches et de les réussir • Goût ou l'amour du travail, • Désir d'apprendre et de maîtriser ses apprentissages, • Sens des responsabilités • Sentiment de compétence • Sens de l'organisation
5. Image positive de soi : Direction personnelle, une saine affirmation de soi	Acceptation de soi et capacités de prise de décisions éclairées. <i>Contraire</i> : aux prises avec une image négative de lui-même, un sens de direction confus, un bas niveau d'acceptation de soi, peu d'habiletés pour la prise de décisions et peu de confiance dans ses ressources personnelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Sens Acceptation de soi, une image positive de soi, estime de soi, conscience de soi <i>Contraire</i> : <ul style="list-style-type: none"> • Image négative de lui-même
6. Intimité : Enclin à développer des amitiés authentiques et d'avoir des relations significatives stables et de les nourrir	Capacité d'entretenir des relations constructives avec les autres. <i>Contraire</i> : un sentiment de solitude, des relations interpersonnelles stéréotypées et des relations intimes plus ou moins significatives.	<ul style="list-style-type: none"> • Relations positives aboutissant à un bien matériel, financier ou physique (entraide pour le travail...) ou psychologique (bon moral, courage,...) <i>Contraire</i> : <ul style="list-style-type: none"> • Aucune relation
7. Passion : Amour pour la production céréalière	Etat affectif qui se manifeste par un attachement exacerbé, exclusif et durable à un objet, au point de dominer la personnalité du sujet et de déterminer son comportement	<ul style="list-style-type: none"> • Attachement à l'activité
8. Courage : hardiesse, ténacité, fermeté	« Avoir du « cœur à l'ouvrage ». Le vrai courage réside dans les actions entreprises, issues de l'écoute et de la conscience de sa voix intérieure et d'une globalité qui dépasse l'individu seul (Hert, 2007, p.62).	<ul style="list-style-type: none"> • Actions entreprises
9. Volonté : Pouvoir de se déterminer	Pouvoir d'exercer un choix libre et rationnel une action intentionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Action intentionnelle

« **Autonomie** » : se traduit par la référence à sa liberté d'action et de décision.

Propriétés : Référence à sa liberté d'action et de décision.

Conditions d'existence : décisions importantes liées à l'emploi.

« **Initiative** » : se traduit par la référence au goût d'essayer des rôles. L'initiative s'entend à plusieurs niveaux, ce qui a aidé à construire les indicateurs en tenant compte de ces derniers; par exemple l'initiative consistant à entreprendre des démarches pour convaincre son entourage.

« **Industrie** » : se traduit par la référence au goût d'accomplir des tâches et de les réussir, le goût du travail, le désir de fournir des efforts, d'œuvrer pour réussir. De même que l'initiative, l'industrie comporte aussi plusieurs indicateurs.

« **Image positive de soi** » : se traduit par la référence à l'acceptation de soi.

« **Intimité** » : se traduit par la référence à la capacité d'entretenir des relations constructives avec les autres.

« **Passion** » : se traduit par un «*état affectif qui se manifeste par un attachement exacerbé, exclusif et durable à un objet, au point de dominer la personnalité du sujet et de déterminer son comportement* » (Rognon, 2008, p.90).

Propriétés : Référence à l'amour pour la production céréalière en emploi principal

Conditions d'existence : Repérage de mots relatifs à la passion pour l'agriculture

« **Courage** » : Courage comme hardiesse, ténacité, fermeté. Avoir du courage « signifie « avoir du « cœur à l'ouvrage » (Hert, 2007, p.62).

Propriétés : Référence au courage dans la conduite de l'activité production principale céréalière

Conditions d'existence : Repérage de mots relatifs au courage à la fermeté dans les actions entreprises.

« **Volonté** » : La volonté se définit comme le pouvoir de se déterminer c'est-à-dire d'exercer un choix libre et rationnel indépendamment des tendances instinctives⁴⁸ et

⁴⁸Philosophiquement parlant

d'accomplir une action intentionnelle, consciemment⁴⁹, de la part d'un sujet libre, autonome (Rognon, 2008, p.93).

Propriétés : Référence à la volonté d'agir.

Conditions d'existence : Repérage de mots relatifs à l'acte de la personne qui veut.

Au chapitre de l'identité professionnelle, l'ensemble des indicateurs des caractéristiques professionnelles présenté dans le tableau n°6, combine les apports des auteurs Havighurst (1964 : dans Allard & Ouellette, 2002) et Dubar (1992, 2000, 2007): le rapport à l'emploi ou la temporalité, le rapport au travail et le rapport à la formation.

Le **rapport à l'emploi** ou la temporalité comporte deux modalités à savoir : 1) la continuité ou vision optimiste (espoir) et 2) la rupture ou vision pessimiste (sombre). Il ya donc deux indicateurs à ce niveau.

Propriétés : Pour la continuité, le sortant céréalier positive et donne de l'espoir à son projet. Par contre dans le cas de la vision de rupture, ce dernier développe un sentiment de désespoir.

Le **rapport au travail** représente l'espace identitaire professionnel et la conception du travail (Dubar, 1992) du sortant céréalier.

L'espace identitaire professionnel permet de mettre en évidence une logique d'espace identitaire professionnel *marchande ou non marchande* (Briand, 2004 : dans Janin, 2006). La logique est marchande si le sortant produit pour vendre uniquement. La logique est non marchande avec plus ou moins de vente si le sortant céréalier produit en pensant d'abord à sa famille puis à la commercialisation du surplus. Il ya donc deux indicateurs à cet endroit.

La conception du travail est définie par la référence à une personne idéale par le sortant. Cette personne idéale peut être son père, sa mère ou toute autre personne

⁴⁹Psychologiquement parlant

significative telle qu'un professionnel du même métier ou d'un métier différent, ou un leader, ou un promotionnaire.... À ce niveau nous avons retenu un seul indicateur.

Le rapport à la formation permet de savoir si le sortant a recours à la formation continue ou si au contraire, il se contente seulement de mettre en pratique la formation reçue au CPR. Nous avons retenu deux indicateurs à ce niveau : formation continue ou mise en œuvre uniquement du contenu de la formation du CPR.

Tableau 6: Définition des indicateurs de l'identité professionnelle

	Catégories	Définition de la littérature	Signification	Variables/Indicateurs	
1	Rapport à l'emploi	<i>Temporalité</i>	Vision projetée de l'avenir du sortant	<ul style="list-style-type: none"> • Continuité • Rupture 	
2	Rapport au travail	<i>Conception du travail</i> Ce qui lui sert à se définir au cours de l'entretien.	Identification à un(e) travailleur (se) ou Moi-idéal <i>Contraire</i> = pauvres modèles	<ul style="list-style-type: none"> • Parents directs • Fonctionnaires producteurs • Aînés du CPR • Un agriculteur du Nord 	
		<i>Espace identitaire professionnel</i>	Ce qui permet de se situer et de manifester son appartenance par rapport à l'activité menée	<ul style="list-style-type: none"> • Marchand uniquement 	Vente de produits uniquement
	Rapport à la formation		Le rapport du sortant vis-à-vis de la formation reçue et la nécessité ou non de compléter avec d'autres	<ul style="list-style-type: none"> • Non marchand 	<ul style="list-style-type: none"> • Autoconsommation • Autoconsommation +/- vente
				<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de la formation du CPR • Formation continue 	

❖ Nomenclature des situations d'emploi au Burkina Faso

La définition de la nomenclature des emplois permet d'analyser les types et les domaines d'emplois principaux occupés par les sortants. Dans le contexte de l'emploi au Burkina Faso où l'importance de l'économie informelle est importante, le devenir des diplômés en termes d'insertion en emploi se définit par les catégories ou situations suivantes : les salariés du public ou du privé, les non salariés, les sortants aux études, les sortants en formation professionnelle et les personnes au chômage (Backiny-Yetna & Bardon, 1999).

Le devenir résulte de l'objectivation du sortant en tant qu'individu ayant fait son parcours d'insertion dans son milieu. Cette objectivation se définit au niveau de l'emploi principal qu'il occupe lors des enquêtes, suivi du sentiment de satisfaction liée à cet emploi principal, au revenu qu'il tire de son emploi et à l'état de stabilité qu'il attribue à cet emploi.

Dans cette étude, l'identification des situations d'emploi se fait sur la base des concepts utilisés par le Bureau international du Travail (BIT) et par les études sur le secteur informel en Afrique (Backiny-Yetna & Bardon, 1999). La description des emplois a comporté la situation actuelle du sortant, son statut au moment des enquêtes, les domaines et les spécialités des emplois, la satisfaction vis-à-vis de l'emploi principal, du revenu de l'emploi principale et du parcours.

Les domaines d'investigation des situations sont : 1) La production céréalière, la production maraîchère ou le maraîchage, la culture pérenne telles que les cultures de rente pour le coton, l'arachide, le sésame et l'arboriculture pour la production fruitière, 2) l'élevage : les petits ruminants (embouche ovine ou caprine, reproduction ovine ou caprine), gros bétail (embouche bovine, bovin lait, élevage de veaux), volaille (pondeuses, poulet viande) ou autres élevages, 3) le commerce, 4) l'industrie, 5) l'artisanat, 6) le bâtiment, ou 7) l'administration (publique ou privée).

Selon les termes de la résolution du BIT de 1982, Backiny-Yetna et Bardon (1999) indiquent que la définition d'une personne pourvue d'emploi peut se référer soit à la population active du moment (photographie instantanée de l'état d'une population au moment de l'enquête) soit à la population habituellement active de l'année précédant l'enquête.

Ainsi, par rapport à la population du moment, une personne pourvue d'emploi est un individu au travail durant une période de référence d'une semaine dans les situations suivantes:

1) En emploi salarié

Définition : L'individu effectue un travail «moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature» et est titulaire d'un contrat de travail explicite ou implicite selon des conditions nationales.

2) En emploi non salarié

Définition : l'individu effectue un travail pour le bénéfice ou le gain de la famille, en espèces ou en nature.

Selon la définition des concepts relatifs au secteur informel de la Classification internationale d'après la Situation dans la Profession (CISP93) publiée par BIT et rapportée dans Backiny-Yetna et Bardon (1999), **les non salariés** se composent des catégories suivantes:

a. Les employeurs (ou patrons)

Définition : Travailleurs pour leur propre compte, avec un ou plusieurs associés, occupant un emploi à titre indépendant, et employant continûment un ou plusieurs salariés.

Propriétés : Travaillent pour leur propre compte, souci de rentabilité des investissements en faveur de la modernisation de l'UPIA, de gain et de la productivité du travail, capacité de vente de produits à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

Conditions d'existence: Emploi indépendant avec un ou plusieurs employés, avec ou sans associés.

b. Les personnes engagées individuellement

Définition : Engagées individuellement dans la production de biens et de services si leur action «apporte une importante contribution à la consommation totale du ménage» (autoproduction, autoconsommation). Ces personnes travaillant pour leur propre compte en indépendant n'emploient aucun "salarié"(BIT, 1993 : dans Backiny-Yetna et Bardon,

1999, p.15-16). Les domaines d'emploi des personnes engagées dans la production de biens et de services concernent tous les domaines d'emploi dont l'agriculture.

Propriétés : Production de biens ou de services.

Conditions d'existence: sans salarié.

c. Les membres de coopératives de producteurs

Définition : personnes occupant un emploi à titre indépendant et appartenant à ce titre à une coopérative productrice de biens ou des services, avec une participation à égalité des membres à l'organisation des activités de l'unité.

Propriétés : Présence d'associations informelles pour les travaux collectifs.

Conditions d'existence: facteurs de production collectifs.

d. Les travailleurs familiaux (ou aides familiaux)

Définition: personnes en emploi à titre dépendant dans une unité exploitée par un parent du même ménage qui n'est pas considéré comme associé, car le degré d'engagement de ces premières n'est pas comparable à celui du dirigeant de l'unité.

Propriétés : dépendant vis-à-vis des facteurs de production, vis-à-vis des décisions du chef de ménage.

Conditions d'existence: Même ménage que le dirigeant de l'unité, non associé et degré d'engagement différent de celui du dirigeant de l'unité.

e. Les travailleurs inclassables représentent les catégories résiduelles regroupant ceux qui n'ont pu être classés.

L'emploi *principal* est celui qui procure soit une matière première comme les céréales de base (mil, sorgho ou maïs) produites, soit un revenu qui permet d'assurer l'alimentation de base pour soi et pour sa famille. Le revenu peut être soit directement consommé par la famille, soit troqué en échange de biens ou de services (céréales contre soins traditionnels...) ou il peut procurer l'argent qui va servir à l'achat de biens (produits) ou de services.

L'emploi *secondaire* est celui qui vient en appui à l'activité principale. Elle procure soit de la matière première comme les céréales de base ou soit des revenus plus ponctuels qui permettent d'augmenter le niveau de vie (scolarisation des enfants, manger plus diversifié, s'habiller, accéder aux soins. Ces emplois *principal et secondaire* sont définis selon l'autodétermination par le répondant enquêté pendant la période de référence, critère privilégié dans le cadre de l'enquête 1-2-3⁵⁰ (Backiny-Yetna & Bardon, 1999).

3) Au chômage

Toujours selon Backiny-Yetna et Bardon (1999), un répondant est dit au chômage :

- S'il se trouve à la fois sans travail à la période de référence « *c'est-à-dire n'était pas pourvu d'un emploi, salarié ou non salarié, au cours de la semaine de référence*»,
- s'il est disponible pour travailler « *salarié ou non durant la période de référence (deux semaines)* » (BIT, 1993 : dans Backiny-Yetna & Bardon, 1999, p.19),
- si les personnes ont trouvé du travail commençant à une date ultérieure appelées «ultérieurs BIT» ou encore le «halo du chômage» (femmes au foyer, femmes enceintes ou en période de maternité non disponibles à la période de l'enquête mais susceptibles de travailler) et si elles mènent des activités non économiques à la date de référence,
- ou si les personnes sont à la recherche d'un travail les quatre dernières semaines ou douze derniers mois en emploi salarié ou non. La recherche de travail se traduit dans les actions suivantes : a) Les démarches directes sur les lieux de travail (ferme, usine, marché et autres endroits de recrutement traditionnels), et b) les contacts auprès de relations personnelles, démarches en

⁵⁰«Les enquêtes 1-2-3 constituent un système de trois enquêtes emboîtées pour suivre l'évolution de l'emploi, du secteur informel et de la pauvreté dans les pays en développement » (Leenhardt, 2005, p.5).

vue de la création d'une entreprise (recherches de terrain, d'équipement, de ressources financières, de permis, d'inscription auprès des autorités administratives).

Quatre catégories composent donc la dimension « chômage»:

- Les personnes pourvues à un travail commençant à une date ultérieure et donc en attente.
- Les personnes non disponibles (femme au foyer, de femme enceinte ou en période de maternité)
- Les personnes à la recherche d'un travail en emploi salarié ou non les quatre dernières semaines
- Et les personnes qui ne font plus d'effort pour trouver un travail.

Selon les auteurs, on peut distinguer les chômeurs de *première insertion* : ces personnes constituent un sous groupe des chômeurs «sans travail, disponibles pour travailler, et cherchant un emploi, mais qui n'ont jamais travaillé dans un emploi considéré comme un emploi stable (rémunéré, d'une durée supérieure ou égale ...à « [trois mois] ou bien ayant fait l'objet d'un contrat de travail écrit ou oral». L'appréciation sur la stabilité est laissée au répondant (BIT, 1993 : dans Backiny-Yetna & Bardou, 1999, p.19).

Le devenir d'une personne productive associé « à la maîtrise des habiletés inhérentes à une profession ainsi qu'à l'avancement dans cette profession » trouve son assise dans un contexte sociologique et sociopsychologique donné. À l'inverse, moins le jeune aurait développé des caractéristiques personnelles et professionnelles pour cette compétence professionnelle et moindre serait son goût de se donner des objectifs d'avancement dans son travail, «plus il compromettrait ses chances d'insertion socioprofessionnelle » (Allard & Ouellette, 2002, p.509). Ainsi, l'identification des facteurs sociologiques, sociopsychologiques et psychoprofessionnelles favorables est ici,

le moyen de ressortir les déterminants ayant soutenu les jeunes en production céréalière principale.

2.7. Synthèse du chapitre

En résumé, le deuxième chapitre a permis de réaliser deux types de revues de littérature :

1) Un type plus général qui appréhende les concepts du capital social et humain et l'identité personnelle et professionnelle comme fondements de la présente étude, mais aussi traite de l'insertion comme socialisation occupationnelle en mettant en évidence la dynamique du jeune sortant dans son environnement de travail et de vie. D'après les auteurs sollicités, ces concepts impliquent des dimensions sociologiques, sociopsychologiques et psychoprofessionnelles avec des variables contextuelles, relationnelles et identitaires. Grâce à l'association de ces dimensions entre elles, nous avons pu construire le cadre conceptuel d'analyse qui, non seulement questionne le devenir des sortants, mais aussi, les facteurs contextuels et relationnels ainsi que les caractéristiques personnelles et professionnelles ayant déterminé l'insertion en production principale céréalière.

2) Puis une littérature plus spécifiquement liée à la description du cadre d'analyse. Cette littérature a adapté les variables des dimensions de la revue de littérature générale au contexte de l'étude en tenant compte du champ spécifique qui est l'agriculture. Ce sont :

- Six (6) dimensions concernées par les variables sociologiques ou contextuelles : Les dimensions sociodémographique, socioéconomique, culturelle, politico-administrative, géographique et médiatique et technologique.
- Deux (2) dimensions relatives aux variables relationnelles : le milieu familial regroupant l'appui du père, de la mère, du frère, de la sœur, de l'oncle, de

la tante ou du cousin, et le milieu issu des relations hors familiales tels que : les diplômés du CPR (promotionnaires ou non), les amis, le milieu scolaire, le milieu de la profession non diplômés du CPR.

- La littérature ayant révélé l'importance de la construction sociale des identités personnelle et professionnelle dans cette insertion, deux autres types de caractéristiques ont été définis pour l'analyse de ces dernières à partir des sortants céréaliers en emploi principal. Pour l'identité personnelle on a: (1) la confiance, (2) l'autonomie, (3) l'initiative, (4) l'industrie, (5) l'image positive de soi, (6) l'intimité (ces 6 premiers venant d'Erikson), (7) la passion, (8) le courage et (9) la volonté. Pour l'identité professionnelle on a : (1) Le rapport à l'emploi ou la temporalité (deux modalités), (2) le rapport au travail composé de deux facteurs (la conception du travail et l'espace identitaire professionnel) et (3) le rapport à la formation qui indique l'importance accordée à la formation continue ou plutôt la mise en œuvre unique de la formation du CPR dans les stratégies du sortant.
- Enfin, cinq (5) statuts relatifs à la situation actuelle du sortant : en emploi salarié, en emploi non salarié, aux études, en formation professionnelle ou au chômage.

La recension des écrits a permis de relater les divergences et les convergences de points de vue grâce à une littérature relativement « nécessaire et suffisante » au problème (Van Der Maren, 1996, p.12-10). Les arguments des auteurs consultés étaient pertinents en ce sens que ces derniers sont arrivés par le biais d'exemples et de comparaisons à dégager les concepts clefs sur lesquels ont reposé leurs études, lesquels concepts ont pu être adaptés dans notre cas spécifique. Malheureusement, aucune étude traitant de l'identité personnelle et professionnelle en agriculture n'a pu être trouvée.

Le troisième chapitre permet l'opérationnalisation de ce cadre d'analyse en précisant les modes de collecte, de traitement des informations et d'analyse des résultats.

Chapitre III : Méthodologie

Introduction

En rappel, la présente étude porte sur le devenir des diplômés sortants du système de formation non formelle et sur l'identification des facteurs sociologiques et sociopsychologiques ainsi que des caractéristiques personnelles et professionnelles favorables à l'insertion socioprofessionnelle en production principale céréalière. Elle vise à comprendre comment ces diplômés sont arrivés à s'insérer dans le domaine, ceci, compte tenu des difficultés d'ordre économique, politique et socioculturel du contexte auxquelles l'agriculture est soumise au Burkina Faso. La présente section décrit la méthodologie mise en œuvre pour l'étude qui comporte rappelons les, quatre objectifs de recherche : (1) identifier les différents emplois des sortants, (2) identifier les facteurs sociologiques et sociopsychologiques (3) ainsi que les caractéristiques personnelles et professionnelles relatifs à l'insertion en emploi principal céréalière et enfin identifier les obstacles majeurs liés à cette insertion. Elle présente d'abord la région d'intervention du CPR de Goundi, puis les sources et les moyens utilisés pour la cueillette des informations et enfin les méthodes d'analyse des données et d'interprétation des résultats.

3.1. Le centre-ouest : zone d'étude et de couverture du CPR de Goundi

Le CPR de Goundi couvre la région du Centre-ouest du Burkina Faso et une analyse réalisée par DRAHRH/C-O/K (2006) (Direction régionale de l'agriculture et de l'hydraulique) et par MEJ/SG/ONEFP (2007) permet de dresser l'état des conditions géographiques, administratives naturelles dans lesquelles est implanté le centre.

La Région du Centre-Ouest est située dans le plateau central entre les latitudes Nord 11° et 13° et les longitudes Ouest 1° 30 et 3°. Elle est limitée à l'est par la Région du Centre-Sud et du Centre, à l'ouest par la Région de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest, au nord par la Région du Nord et au Sud par la République du Ghana. Elle couvre une superficie de 21857km² soit 7,9% du territoire national et comprend quatre (4) provinces comme l'indique la carte n°2: Le Boulkiemdé, le Sanguié, la Sissili et le Ziro. La région est classée 7^{ème} parmi les treize régions qui composent le pays (MEF/INSD, 2007).

On y dénombre 38 départements et 556 villages (DRAHRH/C-O/K, 2006; MEJ/SG/ONEFP, 2007). Les recensements de 1985, de 1996 et de 2006 ont permis de dénombrer respectivement une population évolutive de 727 419 habitants, 943 538 habitants et 1 116 631 habitants (MEF/INSD, 2007)⁵¹. La région est majoritairement habitée par les Gourounsis. Les Gourounsis sont répartis au long de la frontière nord du Ghana jusqu'aux localités de Koudougou et Réo. Ils sont constitués de plusieurs sous-groupes répartis dans le centre-sud du Burkina-Faso. Les Kasséna, connus dans le monde pour leur architecture originale dans la région de Pô, Tiébélé et Léo, les Lélé ou Lyélé dans la région de Réo, les Nuni dans la région de Léo, de Pouni et de Zawara, les Nounouma dans la région de Tchériba, les Sissala autour de Léo, les Ko dans la région de Siby (AF-B⁵², 2007).

La répartition par groupe d'âges indique une proportion de population en majorité jeune. En effet, les moins de 19 ans représentent 60% de la population contre 40% pour les personnes de plus de 19 ans.

⁵¹Ministère de l'économie et des finances/Institut national de la statistique et de la démographie (2007).

⁵²Les Amitiés Franco-Burkinabè

Carte 2: La région du Centre-ouest et ses 4 provinces



Source : Carte établie par l'Institut géographique du Burkina (IGB)

Sur la base du taux de croissance démographique annuel moyen de la région (1,70%) calculé à partir du taux moyen de chaque province, les projections démographiques ont donné un total de 1 061 490 habitants en 2003, 1 199 385 habitants en 2010 avec une densité de population qui passerait de 33 habitants/km² en 1985 à 55 habitants /km² en 2010 (MEF/INSD, 1985; RGP, 1996 : dans DRAHRH/C-O/K, 2006).

Avec 54 habitants au km² en 2006, la densité de la population de la région est supérieure à la moyenne nationale (47 habitants au km²). Mais le Boulkiemdé est quatre fois plus dense en population (117 habitants au km²) que la province de la Sissili la moins dense (30 habitants au km²) (MEJ/SG/ONEFP, 2007). En 1996, le taux brut de natalité (TBN) pour mille dans la région était de 49,1 au Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Ce taux était relativement élevé dans toutes les quatre provinces en cette même période (48,0‰ dans le Boulkiemdé, 47,4‰ au Sanguié, 51,1‰ dans la Sissili et 49,7‰ dans le Ziro (DRAHRH/C-O/K, 2006).

Dans le *Boulkiemdé* et le *Sanguié* le climat est du type Nord-Soudanien avec une pluviométrie variant entre 600 et 900mm par an entre juin et septembre. La pluviométrie, de type Nord-Soudanien dans les parties Nord de la *Sissili* et du *Ziro* et Sud-Soudanien dans les parties Sud, varie entre 600 et 1200mm par an contre une moyenne générale annuelle de 1000 mm dans le pays et de l'ordre de 350 à 400 mm en moyenne dans l'Oudalan, la région la plus septentrionale du Burkina Faso qui appartient à la zone sud-sahélienne.

Les sols connaissent une dégradation physique très élevée dans les deux provinces, une érosion hydrique importante et une dynamique éolienne faible.

Dans les provinces du *Ziro* et de la *Sissili*, les sols appartiennent en grande partie au groupe de sols ferrugineux tropicaux; ces sols sont pauvres en matière organique et en eau. La nature ferrugineuse des sols a pour conséquence une faible capacité de rétention des eaux de pluie (DRAHRH/C-O/K, 2006).

Toujours sur la base du rapport de la DRAHRH/C-O/K, la superficie cultivable est de 215 028 hectares dans la province du *Boulkiemdé*, alors que 119 983 hectares seulement sont emblavés. La province reste la seule démunie de zones forestières et pastorales et les activités culturelles y sont prépondérantes. La superficie cultivable au *Sanguié* s'élève à 162 189 hectares alors que celle cultivée en pluviale et irriguée est de 87 519 hectares. Près d'un cinquième de la superficie totale de la province est à dominance forestière pour un total régionale de 114 000 hectares.

L'analyse de la DRA indique également que la savane arborée et boisée, plus importante, se localise principalement à la *Sissili* et au *Ziro*. La superficie cultivable dans le *Ziro* est de 186 200 hectares alors que celle exploitée en pluviale et irriguée est de 60 038 hectares. La province comporte des forêts classées tels que le Nazinon (24 000 hectares) et une partie du parc Kaboré Tambi. C'est une des provinces qui a le plus fort taux de formations naturelles et l'abondance des ressources forestières fait que la zone connaît une forte pression de la part d'agriculteurs, d'éleveurs et de braconniers.

Dans la *Sissili*, la superficie cultivable est de 470 000 hectares alors que la superficie cultivée est estimée à 106 158 hectares. On y trouve des forêts classées tels que la forêt classée de la *Sissili* (37 000 hectares) et le ranch du Nazinon (20 000 hectares). Il s'agit d'une province dont les superficies sont à dominance pastorale : zone pastorale potentielle (40 000 hectares) et zone pastorale aménagée (25 000 hectares).

Malgré les difficultés évoquées ci-dessus, l'agriculture constitue le secteur dominant de la région du Centre-ouest et reste encore une agriculture vivrière et nourricière. Elle occupe de petits exploitants familiaux et cette agriculture demeure davantage pluviale (MAAPAR/DGER, 2004). Selon l'analyse de la DRAHRH/C-O/K, les principales cultures se répartissent comme suit :

- Les cultures plutôt de saison normale, c'est à dire pendant la saison pluvieuse: les céréales (sorgho, mil, fonio, riz, maïs), les cultures de rente (coton, soja, sésame et arachide) et les légumineuses (niébé, igname, manioc, patate, fabirama, et vandjou...).

- Les cultures plutôt hors saison normale concernent le maraîchage : oignon, tomate, choux, aubergine, ail, poivron etc... et les cultures pérennes telles que les cultures fruitières : mangue, banane, papaye, anacardes.

La région du Centre-Ouest est classée zone à potentialités agricoles. Il y a une disponibilité de terres cultivables au *Ziro* (60 038 hectares cultivés sur 186 200 hectares de superficies cultivables) et à la *Sissili* (106 158 hectares cultivés sur 470 000 hectares cultivables). Deux grands cours d'eau (Nazinon et Mouhoun) et cent quatre vingt dix retenues d'eau (dont 35 permanentes) sont enregistrés dans la région. Il existe un potentiel de cinq mille hectares de bas-fond. Les infrastructures hydrauliques s'élèvent à deux mille deux cents forages classiques, cinq mini-réseaux d'adduction d'eau potable (AEP) à énergie thermique et 16 AEP à pompes solaires. En plus des opportunités évoquées, il faut noter l'existence de nombreuses organisations paysannes, de projets, programmes et ONG, d'un centre de recherche et d'encadrement agricole et d'une population jeune (DRAHRH/C-O/K, 2006).

3.2. Le site de l'étude : le CPR de Goundi

La présente sous section décrit la capacité d'accueil du centre et son potentiel en ressources matérielles, financières et humaines.

Le CPR de Goundi créé en 1988 rappelons-le, dispose d'une salle de réfectoire et de cent (100) logements individuels regroupés en blocs. La capacité d'accueil du centre prévoit donc, un recrutement annuel de 50 jeunes par promotion de sorte qu'un cycle de 2 ans abrite 100 jeunes. Les stagiaires filles et garçons sont hébergés dans des blocs différents. Il existe également un complexe de 3 bureaux, un secrétariat, deux grands bâtiments comportant chacun quatre salles de formation et un grand bâtiment comprenant un magasin, une bibliothèque, une salle d'animateurs, une salle de gardien et cinq salles de formation.

Le budget alloué par l'État pour l'an 2005 s'élève à six millions de francs CFA soit environ treize mille dollars canadiens et les ressources propres, toujours pour cette même

année sont évaluées à 10 973 200 de francs CFA, soit l'équivalent de vingt quatre mille dollars canadiens. Le centre organise des visites commentées, des conférences et autres activités ainsi que des locations pour hébergement qui lui procurent des revenus s'élevant à 1 250 000 FCA pour l'année 2005 soit 2734 dollars canadiens.

À l'instar des autres CPR, rappelons que le CPR de Goundi a la mission de former des jeunes producteurs agricoles, capables d'entreprendre des innovations positives dans une exploitation agricole pour l'autosuffisance alimentaire.

Le recrutement s'adresse à des jeunes filles et garçons de niveau minimal cours moyen 2^{ème} année (6 ans de scolarité primaire) par le biais d'un test de niveau. Selon les principes établis, la candidature des jeunes pour leur recrutement dans le centre est soutenue par une lettre de recommandation du groupement villageois auquel ils appartiennent. Cette lettre atteste la motivation du jeune et sa volonté de réintégrer le groupe une fois la formation terminée.

La rentrée tout comme le recrutement s'effectue en octobre et le mois de mars est réservé pour une étude du milieu. Les jeunes reviennent en avril pour la poursuite du programme. Les élèves ont le statut d'apprenants directs et le régime des études est l'internat sans condition particulière.

La durée de la formation est de deux (2) ans et les volumes horaires sont repartis comme suit : la première année comporte 4008 heures et la deuxième année 4020 heures.

Le personnel enseignant chargé de l'animation au sein du centre se compose du directeur, du coordonnateur pédagogique, de l'économiste, de trois formateurs spécialisés dont un en agriculture, un en artisanat et un troisième en santé. Tous fonctionnaires de l'État, la plupart de ce personnel enseignant sont sortis des écoles d'enseignement et de formation technique et professionnelle du ministère de l'agriculture dont les ex centres de formation des formateurs en agriculture (CFFA), le centre agricole polyvalent de Matourkou (CAPM) ou du ministère de l'élevage (l'école nationale d'élevage et de santé

animale). Le nombre d'agents provenant des études supérieures en termes de pourcentage dans les CPR est très faible.

Le plan de formation définitif est élaboré sur la base d'un plan cadre soumis par le Ministère. Les matières enseignées sont les suivantes : l'agriculture générale, l'agriculture spéciale, le maraîchage, la coopération paysanne, l'animation rurale, l'éducation sexuelle, l'artisanat (la fabrication de savon), l'élaboration de microprojets, la gestion des unités économiques notamment le calcul instrumental. Le mode d'évaluation est sommatif à mi-parcours à travers des examens par matière. Chaque animateur élabore le contenu de son cours en fonction du volume horaire qui lui est soumis.

Au regard du contexte de l'étude que nous venons de décrire, une méthodologie mise en œuvre a permis l'étude des questions de recherche. Mais avant, des précisions permettent de justifier cette méthodologie.

3.3. La collecte des données

Pour la collecte des données, nous avons utilisé le canevas d'entrevue comme outil approprié et complémentaire au questionnaire jugé insuffisant (Rose, 2005; Moreau, 2004; Berthier, 1998: dans Moreau, 2004; Bargeot, Drouet & Fizaine, 2001, 2003).

3.3.1. Usages et limites du questionnaire

La démarche mise en œuvre par Bargeot, Drouet et Fizaine (2001) et (2003) a été une source d'inspiration pour la présente étude quant à l'étude des emplois des sortants.

En effet, les recherches descriptives de Bargeot, Drouet et Fizaine (2001) et (2003) et Rose (2005) traitent du devenir des sortants des programmes de formation professionnelle agricole en France. Celles de Bargeot, Drouet et Fizaine (2001 et 2003) ont porté sur les diplômés du CAPA⁵³, BTSA⁵⁴, BT⁵⁵, BPA⁵⁶ en agriculture. Dans leurs

⁵³Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

travaux, les auteurs ont adopté six étapes dont quelques unes ont été utiles pour la présente contribution malgré le fait que leurs études aient concerné des diplômés en agriculture du système d'enseignement formel en France.

Dans un premier temps, les auteurs ont étudié la situation des élèves de la terminale pour avoir l'évolution du nombre d'élèves inscrits dans les programmes. Le statut des établissements, l'évolution des inscrits dans le temps et les spécialités ont été les critères de distinction et de description en fonction de l'année, du genre et de l'origine sociale des inscrits. Dans notre cas, il s'est agi de l'analyse du devenir des diplômés d'un centre déterminé : le centre de Goundi.

Dans un deuxième temps, ils ont décrit la représentativité des répondants des programmes étudiés par rapport à la population totale évoluant dans les structures de formation concernées. Des échantillons aléatoires représentant 20% des inscrits pour les spécialités de plus de 50 individus et 30% des inscrits pour les spécialités de moins de 50 individus ont permis de constituer un groupe de 338 jeunes à interroger par téléphone soit 19,7% de la population totale des inscriptions en classe de terminale entre 1996 et 1997. Les indices tels que le pourcentage des répondants par rapport aux spécialités, la répartition des répondants en fonction du critère de l'origine sociale, la répartition en fonction du genre et le taux de diplômation ont servi à l'étude des échantillons. Cette étape ne s'est pas appliquée à notre cas, car nous ne nous sommes pas intéressés à la représentativité des répondants du CPR de Goundi par rapport à l'ensemble des diplômés des huit CPR existants.

C'est à la troisième étape seulement que les auteurs se sont intéressés au devenir des sortants d'il ya 48 mois. Ces derniers ont été invités à décrire leur situation relativement aux critères suivants : en emploi, en recherche d'emploi, aux études ou dans une autre

⁵⁴Le Brevet de Technicien supérieur en agriculture

⁵⁵Le Brevet de technicien donne une qualification de technicien spécialisé dans un secteur professionnel donné. Il est progressivement remplacé par le baccalauréat professionnel ou le baccalauréat technologique.

situation pouvant être la retraite par exemple. Cette troisième étape a été pertinente pour la mise en œuvre de notre étude. En effet, de l'ensemble des répondants, nous avons distingué les personnes en emploi salarié (c'est-à-dire celles qui sont employées dans des institutions publiques comme fonctionnaires ou contractuels de l'État ou dans des services privés) de celles en emploi non salarié, au chômage, à la retraite ou dans une autre situation. Parmi les répondants en emploi non salarié nous avons séparé les sous catégories: les employeurs/patrons, les personnes engagées pour la production de biens et de services de consommation propre, les membres de coopérative de producteurs, les travailleurs familiaux (ou aides familiaux) ou travailleurs inclassables. Nous avons cherché à connaître aussi les personnes en sous emploi (disposées à faire des heures complémentaires) dans l'activité qu'elles mènent, les chômeurs découragés, les personnes en emploi inadéquat relativement aux qualifications acquises et celles en emploi inadéquat lié au revenu et au volume horaire de travail. De même, nous avons fait la part entre ceux qui travaillent à temps partiel ou à plein temps⁵⁷ sur l'année.

À la quatrième étape, les auteurs ont analysé la situation des diplômés ayant poursuivi leurs études en les regroupant selon les critères ci-après : ceux qui ont entrepris de nouvelles études dès la rentrée suivante et ceux qui ont entrepris de nouvelles études plus tardivement dans les 4 ans suivant l'obtention du diplôme. Ceci, pour analyser la personnalité des répondants et les analyser en fonction des indicateurs suivants : la part de chaque groupe en fonction du genre et de la spécialité, le type d'études en termes de diplôme poursuivi, selon le genre et la spécialité du répondant ex : BEPA⁵⁸, BAC pro (baccalauréat professionnel)..., et le type de poursuite d'études en termes de domaine (ex : agriculture, environnement, études générales équivalent du DEUG). Cette quatrième étape a permis dans notre cas de distinguer les répondants des CPR ayant poursuivi leurs études

⁵⁶Le brevet professionnel agricole, diplôme de niveau V et de niveau IV, atteste l'acquisition d'une qualification professionnelle pour l'exercice d'une activité d'ouvrier qualifié dans le domaine agricole et para-agricole

⁵⁷Les fonctionnaires par exemple.

⁵⁸Brevet d'études professionnel agricole

par rapport au reste de l'échantillon; ceci, afin de comprendre les raisons et les motivations de leur choix surtout au niveau de l'interprétation des résultats.

À une cinquième étape, les auteurs ont analysé l'insertion professionnelle des diplômés détenteurs du bac agricole, du CAPA, du BTSA ou du BPA « unique », c'est-à-dire les répondants qui n'ont que pour diplôme le CAPA seul par exemple, soit qu'ils n'ont pas eu à poursuivre des études ou qu'ils n'ont pas obtenu de diplôme supérieur après être lancés dans les études. Une description de la situation de ce public cible a été effectuée par genre, spécialité et année selon les critères : contrat à durée déterminée et intérim, contrat à durée indéterminée, installation sur une exploitation, chômage, études et stages, service national et inactifs. À ce niveau, Bargeot, Drouet et Fizaine (2001) et (2003) se sont servis de quatre indicateurs dont le taux d'insertion et l'indicateur de chômage nous ont été utiles :

$$\diamond \text{ Le taux d'insertion} = \frac{\text{Population active-demandeurs d'emploi}}{\text{Population totale CAPA « unique »}}$$

$$\diamond \text{ L'indicateur de chômage} = \frac{\text{Demandeurs d'emploi}}{\text{Population active}}$$

◇ La durée moyenne de recherche d'emploi en nombre de mois= « *nombre de mois passé à rechercher effectivement un emploi sans occuper une autre situation (service national, poursuite ou reprises d'étude...) durant les 4 ans qui séparent l'obtention du diplôme de la passation de l'enquête* » (Bargeot, Drouet & Fizaine, 2001, p.32).

◇ La durée moyenne d'accès au premier emploi quelque soit le type de contrat exprimé en nombre de mois incluant les mois de service national et d'études. Ces indicateurs sont calculés en fonction du genre, de la spécialité et par année.

Enfin, dans une sixième étape sont décrits les emplois occupés par les répondants à travers leur croisement avec les classifications de *l'Institut Nationale de la Statistiques et des Études Économiques (INSEE)*. La nomenclature des professions et *catégories socioprofessionnelles (PCS)* ont servi de référence pour classer les emplois et *la nomenclature d'activités françaises (NAF)* a servi de référence pour classer les activités selon le genre, la spécialité et le type d'études poursuivies. Les auteurs sont parvenus à un constat positif en regard de l'insertion dans le domaine agricole concernant davantage «*des jeunes dotés des plus hauts niveaux de formation et presque exclusivement dans le cadre d'un programme particulier d'aide à l'emploi* » (Bargeot, Drouet & Fizaine, 2003b, p.183).

Les étapes que nous venons de retracer et qui résument la démarche des auteurs Bargeot, Drouet et Fizaine (2001) et (2003), sont restées sur la description des emplois exercés par les répondants en fonction des variables sociodémographiques. C'est l'administration d'un questionnaire qui a permis la collecte des données. Le niveau d'études et la spécialité de formation initiale ont été identifiés par les auteurs et confirmés par Rose (2005) comme favorables à l'insertion en agriculture et la conjoncture économique comme facteur d'influence.

Rose (2005) propose de «*développer [entre autres] des politiques orientées plutôt vers le niveau global d'activité et sur l'accompagnement des trajectoires d'entrée dans la vie active que sur des catégories de jeunes spécifiques*» (Rose, 2005, p.4). Tandis que Bargeot, Drouet et Fizaine (2001) et (2003) relèvent les limites du questionnaire et l'importance d'un outil permettant d'approfondir leurs résultats par l'étude des aspects qualitatifs.

Moreau (2004) dans sa recherche a adopté deux démarches : une pour recueillir à des instants différents des données factuelles sur les créateurs d'entreprise, leurs actionnaires et sur l'entreprise elle-même, et l'autre plutôt compréhensive que la première pour découvrir «*les histoires de vie qui soutiennent les trajectoires professionnelles de chaque entrepreneur* ». Dans cette étude, l'auteur donne son appréciation sur chacun des deux outils en stipulant que le questionnaire «*produit une structure latente de*

comportements et d'attitudes qui forme la carte d'un espace où se situent les individus » (Moreau, 2004, p.17). Il permet de collecter les données factuelles sur tous les répondants et leurs emplois à des instants différents. Quant à l'entretien qualitatif, il aide à explorer les modalités d'inscription des répondants à l'intérieur des « *manières dont ils construisent et appréhendent le social, et certains moments clés de la construction de leur trajectoire* (Berthier, 1998 : dans Moreau, 2004, p.18) ». Il permet d'obtenir des données plus approfondies sur les personnes et d'avoir « *leurs impressions, leurs souvenirs, leurs sentiments, leurs opinions, les motifs de leurs comportements »* (Lamoureux, 2000, p.59).

3.3.2. Le récit de vie et le canevas d'entrevue

Le récit de vie est une méthode de collecte de données ou d'informations sur la vie des répondants. C'est l'«*exposé d'un cas »* qui correspond « *largement au vocabulaire des acteurs eux-mêmes »* (Paillé & Mucchielli, 2008, p.93). Dans la méthode, la façon dont les répondants ont vécu leur situation importe plus que les faits (Lamoureux, 2000). Gauthier (2006) mentionne trois types de récits de vie ou histoire de vie. Un récit de vie comme (1) objet de recherche, (2) matériau d'analyse (3) technique et méthode.

La présente recherche considère le récit de vie comme matériau dont l'analyse « *s'intéresse aux rapports de l'individu à son environnement »* social, économique et relationnel. Les difficultés inhérentes à la conduite des récits de vie et à leur analyse, implique « *un véritable travail d'analyse du matériau jusqu'à l'explication »* (Gauthier, 2006, p.321-332). Le guide d'entrevue permet de compter sur un ensemble de questions « *formalisées, développées, subdivisées et rédigées de manière à ce qu'elles puissent être utilisées dans une grille d'analyse ancrée dans le cadre conceptuel »* (Mukamurera, Lacourse & Couturier, 2006, p.17).

Compte tenu des difficultés initialement pressenties d'accéder aux sortants et de certaines considérations d'ordre financier, les sortants de 1992, de 2001 et de 2006 avaient été ciblés :

- la première raison était liée au choix de sortants (ceux de 1990) formés sous projet implanté à la création du centre en 1988. Le projet est terminé dès la fin de la deuxième promotion en 1994.
- la deuxième raison était reliée à la prise de fonction de l'actuel gestionnaire en décembre 2003. L'étude des trois cohortes devait concerner donc des sortants d'une promotion formée et équipée sous projet (1992), d'une promotion non équipée sortie après la fin du projet (celle de 2001) et d'une promotion (2006) formée sous la gestion de l'actuel directeur. Cibler les trois promotions permettait d'avoir la situation des premiers sortants du centre, celle des sortants d'il ya dix ans (10) ainsi que celle des diplômés se trouvant sur le marché de l'emploi il ya au moins 4 ans.
- une troisième raison, non négligeable, était les moyens limités en temps et en finances qui ne devaient pas permettre de toucher tous les sortants dispersés (Gauthier, 2006) sur les quatre provinces de la région couverte par le centre.

Un minimum de trente (30) répondants à raison de dix (10) sortants par promotion avait été envisagé pour l'administration du questionnaire ceci, compte tenu des raisons évoquées ci-dessus et des questions d'ordre pratique liées à la passation des questionnaires qui nécessitaient d'être administrées par la chercheuse elle-même. Quant aux entrevues, elles devaient initialement s'adresser uniquement aux sortants insérés en agriculture.

Cependant, une ouverture était laissée à la possibilité d'accueillir des sortants relevant d'autres promotions que celles qui étaient prévues dans le cas où il s'avérait difficile de rencontrer les sortants des promotions indiquées. Retrouver les filles était particulièrement un objectif à cause de leur nombre réduit dans les cohortes.

Une autre source de collecte représentait aussi les responsables des services déconcentrés du ministère dans la région et les provinces ainsi que les autorités chargées de l'agriculture. Ceci devait aider à la triangulation des informations.

La démarche prévue pour l'échantillonnage était la méthode de « boule de neige » (Ponce, 2007; Assogba, Fréchette & Gagnon, 2003). Cette technique devait permettre de repérer au départ quelques sortants, puis de passer par ces derniers pour faire participer d'autres personnes de leur réseau ou de leur simple connaissance en partant de l'hypothèse que les sortants d'une même promotion se connaissent et gardent le contact entre eux. Ceci dans le but de contacter le maximum de sortants par promotion (Mayer & Ouellet, 1991: dans Ponce, 2007).

L'objectif global étant de comprendre la situation socioprofessionnelle des répondants et les facteurs et caractéristiques favorables à l'insertion en production céréalière, le choix d'une méthode combinant le quantitatif et le qualitatif s'était avéré cohérent et même nécessaire.

3.4. Mise en œuvre de la cueillette des données

Pour la mise en œuvre du cadre d'analyse, le questionnaire, le canevas d'entrevue et le carnet de bord ont été les outils pressentis.

Tel que le tableau n°7 l'indique, rappelons que les quatre objectifs visés se résument **(1)** à dresser la situation des emplois principaux des sortants, **(2)** à identifier les facteurs sociologiques et sociopsychologiques et **(3)** à ressortir les caractéristiques personnelles et professionnelles favorables à l'insertion pour la production principale céréalière **(4)** ainsi que les obstacles liés à cette insertion. Les outils mobilisés ont été déterminés en fonction des questions à résoudre au niveau de chaque objectif. Ceci étant, le questionnaire a servi à la détermination des emplois et des facteurs principaux sociologiques et sociopsychologiques et le canevas d'entrevue à l'identification des caractéristiques personnelles et professionnelles ainsi que les obstacles.

Tableau 7: Objectifs de l'étude, questions de recherche et outils correspondants

Objectifs	Questions de recherche	Dimensions principales	Outil principal pour répondre à la question
Dresser la situation du devenir des sortants à partir des informations recueillies auprès des diplômés du CPR de Goundi	Que deviennent les diplômés sortants du CPR de Goundi?	Les emplois principaux des diplômés sortants	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire principalement • Carnet de bord
Identifier les facteurs principaux sociologiques favorables à l'insertion en production principale céréalière	Quels facteurs principaux sociologiques ont pu aider à l'insertion en faveur de la production céréalière?	Les facteurs principaux sociologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire principalement • Entrevues
Identifier les facteurs principaux sociopsychologiques favorables à l'insertion en production principale céréalière	Quels facteurs principaux sociopsychologiques ont pu aider à cette l'insertion?	Les facteurs principaux sociopsychologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire principalement • Entrevues
Identifier les facteurs psychoprofessionnels et les obstacles à l'insertion en production principale céréalière	<p>Quelles caractéristiques personnelles ont aidé à l'insertion en emploi céréalière?</p> <p>Quelles caractéristiques professionnelles ont pu aider à l'insertion des diplômés en agriculture?</p> <p>Quels sont les obstacles liés à la production céréalière</p>	<p>L'identité personnelle</p> <p>L'identité professionnelle</p> <p>Les obstacles à l'insertion en production céréalière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entrevues principalement • Entrevues principalement • Entrevues principalement

Le questionnaire et le canevas d'entrevue ont reçu l'approbation préalable de la commission d'éthique de l'université de Montréal qui a délivré un certificat d'éthique pour l'étude (Cf. Annexe n°4).

Les travaux se sont déroulés en ces phases: 1) la préparation et le test des outils de collecte au centre de formation «Antoine Brossard » au Canada, 2) la pré-enquête en milieu réel auprès des sortants du CPR de Kongoussi, 3) l'enquête à proprement parler auprès des sortants du CPR de Goundi et une enquête complémentaire téléphonique depuis le Canada, 4) la saisie des questionnaires sur SPSS et la transcription des entrevues, 5) le traitement et l'analyse des données. Les étapes de discussion et d'interprétation des résultats sont venues après ces opérations. Le besoin d'un premier réajustement des outils de collecte élaborés lors de la construction du projet, a exigé deux tests consécutifs pendant deux jours de

travail auprès de 31 adultes en formation au centre Antoine Brossard au Canada : le premier test a réuni 14 adultes dont 8 filles et 6 garçons et le deuxième 17 adultes dont 8 hommes et 9 femmes. La mise en œuvre de ce premier test a bénéficié de l'appui d'une formatrice du centre, doctorante en fondements de l'éducation à l'université de Montréal. Nous relevons ici, l'apport substantiel de cette dernière ainsi que sa contribution dans la correction des outils.

Avant que des volontaires ne s'engagent, nous avons d'abord procédé à l'explication de l'objet d'étude, du contexte qui est celui du Burkina Faso et de l'impact possible de l'étude sur les programmes de formation agricole dans le pays. Ce volontariat a été mis en évidence par la signature du formulaire de consentement de 4 pages, élaboré à cet effet et préalablement approuvé par le comité d'éthique de l'université de Montréal (Cf. Annexe n°5). Étant donné la différence de contexte (milieu non similaire, adultes en formation), il s'est agi à l'issue de ces tests, de porter les corrections au niveau de certaines formulations pour rendre les questions (du questionnaire et du canevas) plus compréhensibles au regard des observations faites par les participantes et participants. Une fois l'opération terminée, les outils furent ajustés.

Nous avons dû noter un enthousiasme de la part des participantes et participants qui se sont exprimés en faveur de l'importance de l'étude face à la cause reliée à l'autosuffisance alimentaire.

Après le test réalisé au « centre Antoine Brossard » et la correction des outils au regard des résultats de ce premier test, nous avons effectué une pré-enquête au Burkina Faso. Dès notre arrivée, nous sommes allées au bureau du comité national d'éthique en vue de rencontrer son président (Cf. lettre adressée en Annexe n°6). Sur place nous aurions appris que le sous comité d'éthique du département de l'agriculture était en train d'être mis en place et la personne à rencontrer était en déplacement. Ceci ne nous a pas permis d'avoir une autorisation au niveau de ce département dont relève notre étude. Cependant, nous avons reçu les exhortations des premiers responsables de notre département ainsi que celles

du Président du comité national d'éthique qui ont tous reconnu la pertinence sociale de l'étude.

C'est à l'issue de cette démarche que nous nous sommes rendues à Kongoussi pour la pré-enquête qui a enregistré la participation de huit (8) sortants du CPR de Kongoussi, tous hommes. Cette pré-enquête a été aussi d'une importance capitale parce qu'elle a permis cette fois-ci de corriger les outils en tenant compte des observations d'un public quasiment similaire aux personnes cibles de l'étude.

Le CPR de Kongoussi est situé à 110 kms au nord de Ouagadougou sur l'axe Ouaga-Djibo. Il couvre la région du Centre nord du pays et se trouve être le deuxième CPR créé en 1967 après celui de Dionkélé (1956). La préparation de la pré-enquête a été possible grâce à l'implication du directeur du dit CPR.

Une première étape a consisté à expliquer l'objet d'étude, les objectifs poursuivis, le contenu et l'importance du formulaire de consentement qui avait servi pour le test au Canada. Après la signature délibérée du formulaire, acte hautement apprécié par les participants car disent-ils, « *nous avoir au moins la preuve d'avoir pris part à une étude* », les participants ont été invités à remplir les questionnaires et deux d'entre eux ont été retenus pour la passation du canevas d'entrevue. Après traitement et analyse des informations recueillies, la correction des outils a pu être finalisée au regard des observations et des réponses des participants.

Des ajustements ont été faits non seulement sur la formulation des questions mais aussi sur la compréhension de certains mots qui paraissaient étrangers pour certains participants compte tenu des niveaux d'études disparates. Par exemple «genre» a été remplacé par «sexe», «rémunération» par «payé» ... C'est à l'issue de cette pré-enquête que le questionnaire général a été réduite à 21 pages, les questionnaires complémentaires en production végétale et animale à 5 pages chacun (Cf. Annexe n°7) et le canevas finalisé à 5 pages également (Cf. Annexe n°8). Pour terminer, nous avons retravaillé les outils (correction des fautes, relecture pour maîtrise du contenu) pendant au moins deux semaines avant de solliciter les prestations d'une structure privée spécialisée en informatique pour la mise en forme et pour l'impression dans une imprimerie apte à la faire.

3.5. L'enquête en milieu réel

L'enquête sur le terrain a pris quatre mois et s'est déroulée en respect des étapes classiques d'une telle démarche (préparation du terrain, échantillonnage, collecte en deux temps).

Concernant la préparation du terrain, nous avons pris contact dans un premier temps, avec quelques autorités et responsables du ministère et du centre de Goundi pour leur annoncer officiellement le projet d'étude et pour leur expliquer comment l'étude se fera sur le terrain avant de solliciter leur participation. Nous avons noté sur notre passage, la reconnaissance de la pertinence sociale de l'étude qui, selon un responsable (qui a souligné le manquement), devait être du ressort du ministère, car « *une recherche de ce genre permet une meilleure planification en faveur du développement* ».

Nous avons ensuite pris trois semaines pour préparer la participation des sortants. Ainsi, nous avons appelé les sortants dont nous avons déjà les contacts fournis par le directeur lors de notre visite chez lui, d'abord pour leur expliquer l'étude et pour ensuite notifier l'existence du formulaire de consentement dont la signature donne la preuve de leur participation à l'étude et de leur consentement. Nous n'avons enregistré aucune réticence. Au contraire, les sortants contactés ont manifesté un enthousiasme exemplaire à faire partie de l'étude car nombreux d'entre eux ont collaboré pour retrouver leurs camarades.

Toutefois, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés d'ordre linguistique, notamment celui du transport. Alors que nous devions avoir avec nous une grande quantité de matériel, nous avons dû composer avec les problèmes liés à l'inaccessibilité du milieu en raison de l'absence de réseau routier. En outre, nous avons dû faire face à un problème de sécurité; étant une femme seule qui se déplaçait en mobylette, le risque de prendre la route toute seule pour nous rendre de village en village alors que les enquêtes pouvaient se terminer souvent tard le soir.

3.5.1. La stratégie d'échantillonnage

La démarche de l'échantillonnage privilégiée est la méthode « boule de neige » telle que prévue. L'étude s'est adressée aux sortants hommes comme femmes avec une seule condition : la détention d'une attestation délivrée par la structure de formation. L'échantillonnage a nécessité l'application de la méthode des quotas au niveau des promotions de façon globale. Précisons qu'il s'agit des effectifs des sortants vivants qui ont permis la détermination de ces quotas au niveau de chaque promotion. Cette détermination a été possible grâce au calcul des pourcentages à enquêter en fonction des effectifs par promotion. Par contre, la méthode n'a pas pu être appliquée pour les femmes par promotion à cause des difficultés à les retracer, de leur nombre réduit et de leur absence dans la 1^{ère} promotion.

Pour déterminer l'échantillon, un travail préalable d'identification des premiers noms et leurs coordonnées a été effectué au départ au niveau du centre. Avec l'aide du gestionnaire actuel et grâce aux liens qu'il a gardés avec certains sortants, nous avons pu contacter les premiers répondants qui ont bien collaboré en nous fournissant des contacts d'autres sortants ou en nous conduisant personnellement chez ces derniers. Pour certains sortants, on est passé par des parents proches pour les rencontrer; pour d'autres, le téléphone a été un outil efficace pour les joindre dès que nous avons eu leur contact. Mais précisons que, pour tous les sortants, le téléphone portable a été le moyen privilégié pour établir le premier contact. Un important effort a permis d'impliquer les femmes dont la plupart résident dans les grandes villes telles que Koudougou, Léo et Ouagadougou.

Signalons que la mise en œuvre de la méthode « boule de neige » a permis de dépasser les prévisions qui avait ciblé les sortants de 3 promotions au départ sur la base de l'hypothèse qu'il serait difficile de rencontrer les sortants de toutes les promotions compte tenu de la mobilité trop importante des jeunes et de l'immigration vers d'autres horizons ou sur place dans le pays (Debouvry, 2004).

3.5.2. Présentation des outils

Deux instruments ont été utilisés pour cueillir les données : le questionnaire et l'entrevue. Le questionnaire administré est composé d'un volet général qui fut administré à tous les sortants rencontrés et un volet spécifique pour permettre à ceux dont l'activité principale ou secondaire est agricole ou se trouve dans le domaine de l'élevage. Son volet général a été adapté des travaux de Gingras et Chagnon (1997) sur la motivation professionnelle : « *Motivation et orientation : un but significatif? Natcon papers/Les actes du Conat*, p. 203-214) ». Leur instrument qui comporte 4 pages a eu pour but d'analyser les principales sources de motivation ou de démotivation professionnelle des élèves du secondaire à travers quatre dimensions: la signification du travail, le concept de soi professionnel, la préparation à la carrière et les aspirations professionnelles (Gingras & Chagnon, 1997, p.1). Ce volet général a été complété par des éléments tirés des travaux de Walther et Tamoifo (2009) sur le thème: « *L'itinéraire professionnel du jeune africain : Les résultats d'une enquête auprès de jeunes leaders africains sur les dispositifs de formation professionnelle post-primaire* » (Walther & Tamoifo, 2009). Le questionnaire que nous avons administré comporte quatre grandes parties:

La partie I regroupe les principales informations sociodémographiques soit: l'identification du sortant (6 questions fermées); l'adresse et le lieu de résidence du sortant (4 questions fermées); la situation du sortant dans son milieu social. Ce dernier point comporte quatre éléments : le statut social, le type de logement, le travail principal du père et le travail principal de la mère.

La partie II porte sur les études, les formations que le sortant a réalisées ainsi que les projets d'emploi qu'il a construits au CPR. Dans cette section, il a été demandé au sortant de relater sa situation avant son entrée au CPR (son niveau d'étude général, son diplôme le plus élevé obtenu, s'il a suivi une formation pour l'emploi). De plus, nous avons colligé certaines informations de sa formation au CPR telles que : la source principale de motivation pour la formation, la raison qui a suscité la formation ou l'objectif visé à travers

la formation et la satisfaction à l'égard de cette formation. En outre, le sortant devait aussi préciser si oui ou non il avait formulé un projet à la sortie du centre, le domaine du projet formulé, les raisons du choix du projet et enfin si le projet a été réalisé après la sortie du CPR. Enfin, le répondant était invité à relater son parcours après sa sortie du CPR jusqu'au jour de l'enquête : s'il a poursuivi des études générales oui ou non, des formations pour emploi oui ou non.

La partie III récapitule la situation actuelle du sortant. Dans cette section, il a été demandé au sortant de préciser quatre éléments. *Premièrement* sa situation professionnelle actuelle; s'il a un emploi ou s'il est au chômage. En cas d'emploi il devait préciser le domaine et le statut de l'emploi le plus important pour lui, c'est-à-dire l'emploi sur lequel il compte et met tout son effort pour réussir (principal) s'il en a au moins deux. Les différentes situations sont : aux études, en emploi salarié (domaine, emploi inadéquat..), en emploi non salarié (producteur de biens et services pour son compte propre, membre de coopérative de producteurs, travailleur familial, ou aides familiales, autres travailleurs), en recherche d'emploi (les démarches), au chômage, dans une autre situation.

Deuxièmement, le répondant était questionné sur la manière dont il a pu obtenir ou créer l'emploi principal qu'il occupe. Cette section comporte huit sous sections avec des questions fermées liées aux aspects : socioéconomique, culturel, politique, sociodémographique, naturel et géographique, technologique, relationnel (parents directs, proches et amis (es)). Ces sous sections ont permis d'identifier les facteurs principaux sociologiques (contextuels) et sociopsychologiques (relationnels) ayant le plus aidé à la création ou à l'obtention de l'emploi. La question posée a été d'identifier parmi un certain nombre de facteurs spécifiquement liés à chaque dimension, le principal qui a aidé à la création de leur emploi. Tous les sortants ont répondu à cette question. Ce sont : Les facteurs socioéconomiques, les facteurs politiques, les facteurs culturels, les facteurs sociodémographiques, les facteurs géographiques et sociaux et les facteurs administratifs, la famille, les diplômés dont les promotionnaires, les amis (es), le milieu scolaire, le milieu professionnel, les médias et technologies modernes.

Troisièmement, cette partie du questionnaire a abordé l'opinion du répondant au sujet de la formation reçue au CPR par rapport à l'emploi qu'il exerce (les obstacles), au revenu qu'il tire de son emploi, à sa satisfaction générale et à la stabilité de son emploi principal.

Quatrièmement, nous avons cherché à obtenir certaines précisions sur la situation des sortants en situation de chômage.

La partie IV concerne les points de vue et la satisfaction personnelle par rapport au parcours et à la situation actuelle du sortant. Dans cette section il est demandé au sortant de préciser: 1) les facteurs qui importent le plus pour lui et pour une personne à la recherche ou en création d'emploi et 2) ce qu'il pense de sa situation actuelle, sa vision de l'avenir et du métier d'agriculteur.

Les deux questionnaires de 5 pages chacun ont permis de compléter les informations concernant la production végétale ou animale des sortants dans ces domaines. Ces documents complémentaires ont documenté: la spécialité ou type de culture ou d'élevage pratiqués, les outils aratoires ou les infrastructures utilisés, le temps et la période consacrés à l'activité, les productions pendant les trois dernières années, la destination des productions, la situation alimentaire, les ressources mobilisées et la satisfaction par rapport à la production.

Puisque les informations décrites par le questionnaire devaient être approfondies, nous avons réalisé, comme prévu, une série d'entretiens visant à approfondir notre compréhension de l'insertion des répondants.

Le canevas d'entrevue de 5 pages comporte une question principale qui invite dans un premier temps, les sortants à raconter ce qui s'est passé au sujet de leur formation et de l'après formation. Cette question principale vient du questionnaire semi-ouvert élaboré par Desmarais (2000) pour une étude sur « *l'intégration des jeunes en emploi : un processus d'insertion socioprofessionnelle passant par la formation préparatoire à l'emploi* ». Le reste

du canevas a cherché à approfondir les informations du questionnaire. Ainsi, des questions de relance ont concerné les points suivants :

- **La motivation pour l'agriculture**

Ce point invitait le sortant à préciser l'origine de la motivation pour sa formation au CPR. À ce niveau le sortant a décrit comment il est allé au CPR, s'il est allé de lui-même ou une personne lui a recommandé la formation, s'il a passé un test d'entrée ou non et comment il a eu l'information à propos du test d'entrée au centre (démarches de recrutement).

Le sortant a aussi décrit son parcours de formation tout au long des deux ans. Il a précisé comment il a procédé pour l'acquisition des compétences et des connaissances et, si oui ou non, il y a eu des démarches préalablement entreprises pour son insertion en agriculture (recherche de terres cultivables, de matériel...).

Il a été invité à décrire également les difficultés rencontrées lors de sa formation, les démarches de résolution des difficultés ainsi que les solutions envisagées.

- **Les modalités d'insertion en agriculture et le rôle des facteurs et des caractéristiques**

A travers une question de relance portant sur la manière dont le sortant a pu créer son emploi en agriculture, ce dernier a témoigné du choix de l'activité agricole qu'il mène, de la démarche de création de l'activité (les étapes), des facteurs naturels, sociopolitiques, socioéconomiques, socioculturels... (en plus des principaux énumérés dans le questionnaire) qui ont favorisé cette création d'emploi et des contributions des différents acteurs significatifs.

Cette partie de l'entretien a permis non seulement de comprendre les décisions importantes, mais aussi les caractéristiques personnelles et professionnelles mises à contribution dans les stratégies du sortant pour créer son emploi. Au sujet des caractéristiques, ce dernier a exprimé son point de vue sur l'importance de chacune d'elles. Ensuite, il a été invité à indiquer le rôle des facteurs ayant contribué à son insertion réussie

en relatant comment ces facteurs ont pu jouer sur la création de son emploi dans le contexte du Burkina Faso.

- **Le rôle des relations sociales**

Au sujet des acteurs ayant soutenu le sortant pour créer son activité et son emploi après sa formation, il lui a été demandé de préciser les rôles de ces personnes et les types d'interventions, les relations dont les parents disposent pour aider à avoir un emploi et l'importance des relations dans la création de l'emploi. Le sortant a ainsi été invité à estimer l'influence de ces relations dans l'accès à l'emploi en agriculture au Burkina Faso :

- **La profession agricole**

Le sortant a été invité à dire ce qu'il pense de son travail: ce que représente son activité dans le monde agricole. Il devait aussi préciser ses objectifs professionnels (nourrir sa famille avec possibilité de vente, ou vendre uniquement...) ainsi que la manière dont il essaie de les atteindre en indiquant les conditions nécessaires (les aides ou soutiens, les possibilités d'agrandissement de l'activité, attitudes, connaissances, habiletés, comportements...), de même que son projet d'avenir (changement d'activité ou non).

Son argumentaire a permis de mettre en perspective les informations issues du questionnaire en ce qui a trait aux rapports qu'il développe vis-à-vis de l'emploi (vision sombre ou d'espoir) et du travail (son moi-idéal, son objectif principal et son espace professionnel type marchand ou non marchand) qu'il a occupé après sa formation

Concernant la formation, le sortant a donné son point de vue sur celle-ci et sur l'attestation reçue à la fin (suffisante ou pas, bonne ou pas). Ceux qui ont eu des formations complémentaires se sont également prononcés sur la valeur de ces dernières dans leur parcours : le rôle qu'elles jouent dans la réussite de leurs activités, la manière dont ils y accèdent. Les sortants se sont aussi exprimés sur le niveau d'études et son influence sur la création et la conduite de l'activité agricole.

- **Les opinions et suggestions**

Enfin, le sortant a donné son opinion sur quatre points supplémentaires: son parcours, la formation agricole, l'emploi agricole au Burkina Faso en général (les difficultés rencontrées) et l'emploi des jeunes en général au Burkina Faso. Nous lui avons également demandé de formuler des suggestions sur ce qu'il faut améliorer dans les formations pour accroître l'insertion des jeunes en agriculture et assurer un meilleur avenir aux jeunes agriculteurs.

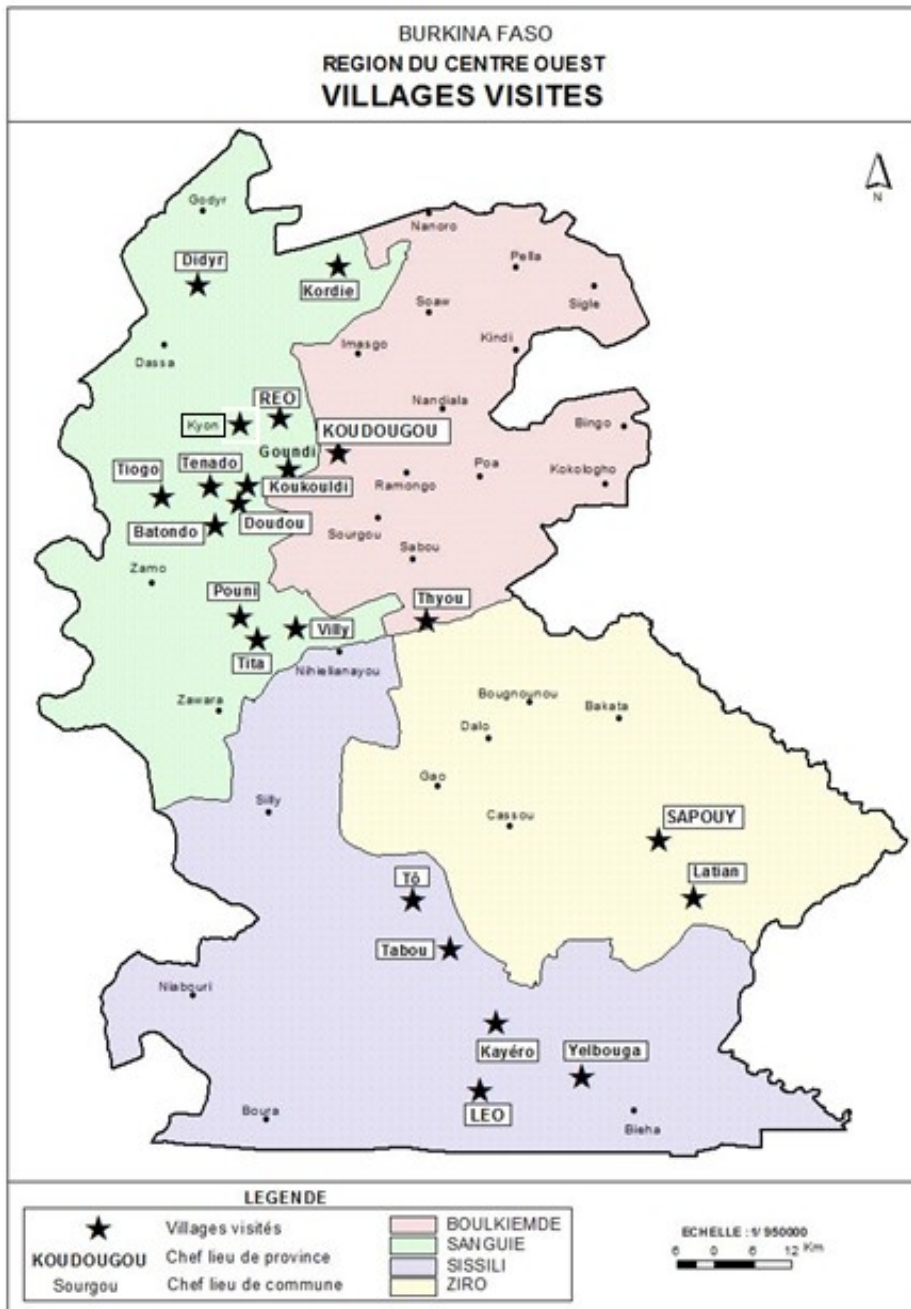
Un carnet de bord a servi pour la notation des renseignements dont la collecte n'était pas prévue dans les deux outils précédents (exemple : le nombre de sortants recrutés au niveau de chaque promotion et par genre, les départs volontaires au cours de la formation par genre, les motifs des départs, le nombre de décès au cours de la formation par promotion et par genre, les personnes qui sont décédées à la date de l'enquête par promotion et par genre,...).

3.5.3. Administration des outils

L'administration du questionnaire et les entretiens se sont déroulés la plupart du temps dans les maisons des sortants. Vingt et deux (22) villages ont été visités (Cf. Carte n°3). Il s'agit de: Kordié, Didyr, Réo, To, Tenado, Thiogo, Khyon, Koudougou, Goundi, Koukouldi, Doudou, Batondo, Pouni, Tita, Villy-Bongo, Sapouy, Latian, Tabou, Yelbouga, Kayero, Léo et Thyou.

Une fois sur place et après les salutations d'usage, la démarche générale suivante a été adoptée. Dans un premier temps nous avons procédé à la présentation de la chercheuse au sortant: Ceci a été important pour instaurer un climat de confiance avec tous les sortants rencontrés.

Carte 3: Les villages visités lors de l'enquête



Source: Carte établie par l'Institut géographique du Burkina

Le fait que certains nous avaient déjà vue lors de leur passage au ministère a pu renforcer cette confiance sans occasionner un biais de désirabilité sociale⁵⁹ que la relation d'autorité ou d'aide ou tout autre comportement ou attitude auraient été susceptibles d'engendrer (Boutin, 1997 : dans Guillemette et Boisvert, 2003).

Ensuite nous avons présenté pour la deuxième fois l'objet d'étude (la première fois s'étant passée lors de la prise de contact téléphonique), les objectifs de l'étude et la démarche à suivre en commençant par le formulaire de consentement. Après ceci, une copie du formulaire leur a été remise pour une lecture détaillée pendant au moins un quart d'heure. Puis ensemble, nous avons procédé encore à la relecture du document à la fin de laquelle nous avons eu à clarifier les questions éventuelles avant que le sortant ne donne son accord pour prendre part à l'étude.

Nous avons insisté sur la confidentialité des données et le fait que le sortant reste libre de prendre part à l'étude jusqu'à la fin. Par conséquent, il pouvait renoncer à tout moment à sa participation pendant la passation des outils de collecte. Une fois l'accord donné, nous avons procédé à la signature du document en double, une copie que nous avons remise au sortant et une copie que nous avons gardée avec nous. Dans le déroulement des enquêtes, nous avons assisté à la participation de certains sortants volontaires qui nous ont approchés personnellement pour prendre part à l'étude après en avoir entendu parler par des tierces personnes.

Dans la province du Poni, cette présentation de l'objet d'étude a été réalisée devant l'ensemble des sortants, le responsable du service agricole ainsi que la population. Après le retrait de la population qui avait été invitée aux informations par le responsable de la zone, la séance s'est poursuivie avec les sortants pour la présentation des outils et leur mode d'emploi.

⁵⁹Le biais de désirabilité sociale est la tendance du sortant à vouloir répondre aux questions pour donner une bonne image ou une réponse que le sortant pense attendue par le ou la scientifique.

Pour les sortants qui ont rempli le formulaire par la voie téléphonique à cause de l'éloignement de leur village, l'engagement de ces derniers s'est fait par téléphone et le formulaire de consentement leur a été remis par le biais de la direction du centre de Goundi. L'administration du questionnaire et les entretiens ont toujours été réalisés suite au consentement du participant.

Au total, 106 questionnaires ont été distribués dont six seulement n'ont pas pu être remplis en raison de l'éloignement de certains répondants qui n'ont pu accéder au document.

Pour l'administration du questionnaire qui a concerné tous les sortants rencontrés ou enquêtés au téléphone, nous avons d'abord demandé de préciser l'activité principale exercée avant de commencer l'administration. Pour ceux dont le niveau de scolarité était élevé (plus de 10 ans), nous n'avons pas eu besoin d'intervenir. Pour d'autres, nous avons d'abord lu le questionnaire avec eux. Certains ont pu le faire après cet exercice. D'autres ont eu besoin d'être assistés. La durée de réponse se situe entre 45 minutes à une heure.

En ce qui a trait aux entrevues, 66 sortants du CPR de Goundi dont deux (2) femmes sur douze ont été interviewés. Ces entrevues ont été complétées par d'autres entrevues auprès d'un (1) sortant du CPR de Kodougou⁶⁰, d'un (1) sortant de l'ONG CREDO⁶¹ (un centre de formation de jeunes agriculteurs situé dans la Sissili), de deux (2) volontaires internationaux français en poste au centre de Latian⁶² ainsi que de deux (2) sortants de ce même centre. Huit (8) autorités et responsables administratifs (6) et coutumiers (2) ont aussi été interviewés. Le corpus qualitatif original se constituait donc de quatre-vingts entretiens.

⁶⁰CPR couvrant la région de la Boucle du Mouhoun

⁶¹ONG Christian Relief and Development Organization

⁶²Le centre de Latian forme aussi des jeunes couples en agriculture dans la région pendant une année.

Au sujet de cet échantillon de convenance que représentent ces 66 entrevues, nous avons approché tous les volontaires aisément recrutables dans le but de rechercher une variabilité maximale, le plus large éventail de possibilités, ce qui répond entre autres, aux exigences d'un tel terrain. Ensuite, un échantillonnage par choix raisonné a été effectué parmi les sortants en production céréalière pour ne retenir que 12 répondants dont les propos ont été les plus pertinents à l'objet d'étude; ceci, afin de répondre à la troisième question de recherche sur l'identification des caractéristiques personnelles et professionnelles favorables. Le critère de choix principal a été l'exhaustivité au niveau de la réponse aux questions posées. Puis nous avons tenu compte de la composition du grand groupe: équipé (6 sortants), non équipé (3 sortants) et semi équipé (3 sortants) à la sortie du centre, autonome (7 sortants), cohabite avec les parents mais se trouve indépendant du point de vue prise de décision (3 sortants), travailleur familial (2 sortants); ceci pour atteindre l'exhaustivité au niveau de la représentation des sous groupes.

Pour la réalisation des entrevues qui ont toujours succédé à l'administration du questionnaire, nous avons expliqué la démarche et le principe, à savoir que l'interviewé est invité à donner son point de vue et à parler librement, que ses propos seront traités dans la confidentialité. Les entrevues ont été conduites de sorte à ne pas influencer les opinions. D'une durée variant entre 30 minutes à une heure, elles ont privilégié l'écoute active appuyée de questions de relance pour encourager les interviewés à parler davantage sur les questions de recherche (Paillé et Mucchielli, 2008).

Dans les prévisions, les entrevues devaient se passer prioritairement avec les sortants en production principale céréalière mais, dans les faits nous avons réalisé des entrevues avec d'autres sortants à leur demande. En effet, de nombreuses personnes ont désiré exprimer leurs points de vue sur leur formation et sur leur insertion en emploi étant donné que c'était la toute première étude consacrée aux sortants du dispositif concernant leur insertion en emploi. Quant aux autorités et aux responsables de la formation, les

entretiens, comme prévu, ont alterné avec les échanges auprès des sortants pour un meilleur croisement des informations.

L'administration des questionnaires et la réalisation des entrevues se sont déroulées dans des conditions naturelles selon la disponibilité et les préférences des interlocuteurs quant à l'usage de la langue française ou du mooré pour ceux qui maîtrisent cette langue (la plupart étant gourounsis). Tous les enquêtés par questionnaire comme les interviewés ont été traités sans discrimination, dans la confiance et la condition de confidentialité. Et les pièges tels que les raisonnements biaisés, l'autorité, les croyances populaires... ont pu être évités en accordant davantage la parole aux participants sans formuler de commentaires (Lamoureux, 2000).

Nous avons noté un grand intérêt accordé au formulaire de consentement par la plupart des sortants, aussi bien à Kongoussi lors de la pré-enquête que dans la région de l'étude lors de l'enquête réelle. Le formulaire de consentement a été pour notre étude, un facteur favorisant la confiance dans le déroulement des travaux contrairement à la méfiance que l'outil aurait pu provoquer à cause de l'engagement signé que les sortants n'auraient pas désiré selon ce qu'on pouvait présumer.

3.6. Le traitement et l'analyse des données

Le traitement des informations a concerné les trois outils décrits précédemment : le questionnaire, le canevas d'entrevue et le carnet de bord. Rappelons que le carnet de bord a servi à la collecte des informations complémentaires sur les effectifs des entrants, des sortants, sur les décès pendant et après la formation ainsi que d'autres informations qui ne pouvaient figurer sur les deux autres outils notamment les comportements.... La collecte de ces dernières informations s'est avérée nécessaire une fois que nous avons constaté que les données préalablement fournies par le centre sur les effectifs au moment de l'élaboration du devis, comportaient des écarts avec les dires des sortants.

3.6.1. Traitement des données issues du carnet de bord

Les données issues du carnet de bord ont été traitées manuellement par comptage sans recours à un logiciel donné. Il s'est agi d'établir trois principaux tableaux de fréquences comportant les effectifs des entrants (Cf. Tableau n°8), les décrochages en cours de formation par promotion (Cf. Tableau n°9) et la situation des sortants vivants à la date de l'enquête (Cf. Tableau n°10).

Tableau 8: Modèle d'analyse des effectifs des entrants

N° Promo	Début formation	Fin Formation	Entrants totaux	Nbre Femmes	Nbre Hommes
----------	-----------------	---------------	-----------------	-------------	-------------

Tableau 9: Modèle d'analyse des décrochages par promotion

N° Promo	Entrants totaux	Echecs et décès		Départs volontaires		Départs totaux	Diplômés hommes	Diplômées femmes	Total des diplômés
		E	D	H	F				

Tableau 10: Modèle d'analyse des sortants vivants à la date de l'enquête

N° Promo	Nbre total vivants	Quota par promotion	Nbre total touché	% touché par promotion	Nbre de Femmes	Nbre d'hommes	% Femmes par rapport au total	% Hommes par rapport au total
----------	--------------------	---------------------	-------------------	------------------------	----------------	---------------	-------------------------------	-------------------------------

Ces tableaux ont permis de faire le point sur les effectifs réels des entrants et des sortants diplômés et vivants⁶³ en date de l'enquête. Le traitement des informations du carnet de bord est venu en préliminaire par rapport à celui du questionnaire et des entrevues, ce qui a permis d'avoir des informations complémentaires à celles fournies par les deux autres outils.

⁶³ Ces données qui ont servi malgré tout aux analyses ne sont pas retransmises dans ce document en intégralité parce qu'elles ne concernent pas directement l'étude des questions de recherche.

3.6.2 Traitement et analyse des informations issues du questionnaire

Dans un premier temps, nous avons effectué l'étiquetage des variables, attribué leur valeur avant de les saisir sur SPSS (Howell, 2004) en considérant la variable «*sortant en production principale céréalière*» comme variable dépendante. C'est ainsi que les autres variables indépendantes ont été traitées en fonction de cette variable dépendante ... Ces variables sont par exemple: la variable nominale «genre»: H=1 F=2; la variable discrète ou continue «âge des répondants», la variable nominale «cursus scolaire» (CURS), le variable nominale «cursus professionnel» (CURP), la variable nominale «situation professionnelle actuelle (devenir) SiTProACT.

L'attribut des étiquettes relatives à la situation des emplois principaux a été fait selon le modèle indiqué dans le tableau n°11 : L'emploi non salarié comporte deux catégories sous les étiquettes Emploi 1 salarié du public, Emploi 1 salarié du privé. L'emploi 1 non salarié comporte quant à lui, neuf (9) catégories sous les étiquettes suivantes : membre d'une coopérative, travailleur familial, producteur de service sans salarié, agriculteur engagé sans salarié, éleveur engagé sans salarié, arboriculteur engagé sans salarié, employeur, maraîcher engagé sans salarié et producteur d'oléagineux sans salarié.

Les données ont été entrées dans le logiciel afin de les réduire «en une forme qui se prête mieux à l'interprétation en utilisant une représentation graphique» (Howell, 2004, p.17).

En ce qui concerne l'identification des facteurs sociologiques et sociopsychologiques ayant principalement aidé à l'insertion pour la production principale céréalière par rapport aux autres situations, le traitement a tenu compte de tous les sortants enquêtés. Ce traitement s'est fait à travers l'examen des données par facteur et par groupe

de répondants en tenant compte des spécificités et des similarités entre groupes. Il a été possible grâce au logiciel SPSS.

Tableau 11: Exemple de modèle de codification de variables

Variables	Étiquettes	Valeurs arbitraires
Emploi 1 salarié	Emploi 1 salarié du public	2
	Emploi 1 salarié du privé	3
Emploi 1 non salarié	Emploi 1 non salarié	4
Chômage	Personne plus envie de rechercher du travail	0
	Au chômage en création emploi 1	1
	Personne pourvue à un travail non salarié	6
	Personne pourvue à un travail salarié	7
Autres situations	Personne à la recherche d'un travail salarié	9
	Aux études	5
	En formation professionnelle	8

Ainsi, les fréquences ont été élaborées grâce à des tableaux croisés avec l'évaluation des Khi carrés et leur probabilité associée ou des tests exacts de Fisher pour les cas comportant des cellules de moins de 5 sujets. Aussi, avons-nous utilisé le test-t pour comparaison des moyennes du groupe à l'étude.

Les boîtes à moustaches ont permis aussi de représenter la distribution de la variable continue « âge » des répondants au niveau de la description de l'échantillon. Le diagramme en bâtons a permis de visualiser certaines variables en fonction des types de cultures pratiquées....

Le calcul des différents taux a été réalisé à partir des résultats quantifiés : Ex : le taux d'insertion globale par rapport au chômage, le taux d'insertion en agriculture par rapport aux autres domaines.

L'analyse descriptive a permis d'examiner la situation des sortants par la description des emplois et par l'étude des associations entre les variables factuelles et cette situation. En effet, les techniques descriptives ont eu pour but d'analyser non seulement les caractéristiques des emplois mais aussi, l'influence des variables indépendantes sur

l'insertion en production céréalière en tant que variable dépendante. Rappelons que les influences entre les variables ont été mesurées à travers les fréquences (en %) et les précisions ont été évaluées par la statistique du Khi carré en retenant un seuil de signification théorique de 5% (Howell, 2004; Onadja, 2010) ou par la statistique du test de Fisher pour les cellules de moins de cinq sujets. La description des emplois a concerné les points suivants : les sortants au chômage, l'emploi principal salarié, l'emploi principal non salarié, les emplois principaux en production céréalière...

Pour l'exploration des facteurs principalement influençables, l'analyse a concerné les variables des dimensions sociologiques et sociopsychologiques suivantes:

- Les facteurs sociodémographiques
- Les facteurs socioéconomiques,
- les facteurs culturels,
- les facteurs politiques et administratifs.
- les facteurs géographiques,
- les facteurs technologiques,
- et les facteurs relationnels (famille directe et hors famille directe).

Les six tableaux n°12, n°13, n°14, n°15, n°16 et n°17 suivants fournissent de plus amples détails sur ces mêmes facteurs, leurs indicateurs et leurs définitions.

Tableau 12: Définition des indicateurs sociologiques examinés

Dimensions/ Catégories	Indicateurs	Définitions
Facteurs sociodémog raphiques	Genre	Indique si c'est le fait d'être un homme ou une femme qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Age de sortie	Indique les tranches d'âge principalement favorables à l'insertion dans son emploi principal
	Situation matrimoniale	Indique si c'est le statut marié ou célibataire qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Profession du père	Indique si c'est la profession principale occupée par le père qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Scolarisation avant le CPR	Indique si c'est le fait d'être scolarisé ou non qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Formation professionnelle principale avant le CPR	Indique si c'est la formation professionnelle reçue avant le CPR qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Diplôme avant l'entrée au centre	Indique si c'est le diplôme détenu par le sortant avant son entrée au centre qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
Facteurs socioécono miques	Présence d'un marché local	Indique si c'est la présence d'un marché qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Présence d'une structure de crédit	Indique si c'est la présence d'une structure de crédit qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Organisation de foires régionales	Indique si c'est la présence d'organisation de foires pour promouvoir les activités agricoles dans sa localité qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Présence de retenue d'eau (barrage)	Indique si c'est la présence d'une retenue d'eau telle que les barrages qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Présence d'eau courante et d'électricité	Indique si c'est le fait que sa zone soit viabilisée avec présence d'eau courante et d'électricité qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Présence d'une structure de formation	Indique si c'est la présence d'une structure de formation quelconque qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal

Tableau 13: Définition des indicateurs sociologiques examinés (suite)

Dimensions/ Catégories	Indicateurs	Définitions
Facteurs culturels	Ouverture à la modernisation des exploitations agricoles	Indique si c'est l'utilisation courante du matériel favorable à la modernisation des exploitations agricoles dans son environnement qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Modification des modes alimentaires	Indique si c'est une modification des modes alimentaires de son entourage qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Reconnaissance de l'attestation du CPR	Indique si c'est la reconnaissance de l'attestation du CPR qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Environnement d'entraide	Indique si c'est un environnement où les jeunes s'entraident dans le travail qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Céréales comme alimentation de base	Indique si c'est le fait que les céréales soient l'aliment de base du sortant qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
Facteurs politico-administratifs	Services agricoles déconcentrés	Indique si c'est la présence de services du ministère chargé de l'encadrement des agriculteurs dans sa zone qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Politique agraire et foncière	Indique si c'est la politique foncière et agraire mise en œuvre par l'État qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Politique de financement des microcrédits	Indique si c'est la politique promue par l'État pour le financement des microcrédits qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Politique de décentralisation	Indique si c'est la politique qui vise le développement autonome des communes qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Politique d'installation des jeunes	Indique si c'est la politique qui vise l'installation des jeunes en milieu rural en leur octroyant du matériel et des facteurs de production gracieusement ou à crédit qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Équipement des sortants à la sortie du centre	Indique si c'est le fait d'avoir reçu de l'équipement à sa sortie du centre qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Selon l'appartenance aux promotions (équipées ou non équipées)	Indique si c'est le fait d'être issu d'une promotion équipée qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal

Tableau 14: Définition des indicateurs sociologiques examinés (suite)

Dimensions/ Catégories	Indicateurs	Définitions
Facteurs géographiques	Eaux souterraines disponibles	Indique si c'est la présence d'eaux souterraines dans sa localité pour les travaux qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Bonne pluviométrie	Indique si l'insertion dans son emploi principal a reposé principalement sur la pluviométrie
	Loin de maladies et de cas de vols	Indique si c'est le fait d'être loin des maladies aviaires et des cas de vols qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Demande en eau potable	Indique si c'est la demande en eaux potable dans la localité qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Non loin de la ville	Indique si c'est le fait d'être proche de la ville qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Demande en formation professionnelle	Indique si c'est la demande en formation professionnelle dans sa localité qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Zone de maraîchage	Indique si c'est le fait de se dire qu'il s'agit d'une zone de maraîchage qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Raison de famille	Indique si c'est la raison de famille qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Zone d'agriculture	Indique si c'est le fait de se dire qu'il s'agit d'une zone d'agriculture qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Accès à la terre	Indique si c'est le fait d'avoir obtenu de la terre cultivable qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
Fertilité des sols	Indique si c'est le fait d'avoir des terres fertiles qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal	
Facteurs technologiques	Accès aux NTIC	Indique si c'est l'accès aux nouvelles technologies d'informatique et de communication qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Journaux	Indique si c'est l'accès aux informations par les journaux de la place qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Radio	Indique si c'est l'accès aux informations par la radio qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Émissions télévisuelles	Indique si c'est l'accès aux informations par la télévision qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Possession et utilisation du matériel et des techniques agricoles modernes	Indique si c'est le fait de posséder et d'utiliser le matériel agricole et les techniques modernes (charrue, semoir, labour, semis en ligne...) qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal

Tableau 15: Définition des indicateurs sociopsychologiques examinés

Dimensions/ Catégories	Indicateurs	Définitions
Membres de la famille	Père	Indique si c'est le père qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Mère	Indique si c'est la mère qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Sœur et frère	Indique si c'est la sœur ou le frère qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Oncle tante et cousin	Indique si c'est l'oncle ou la tante qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Épouse (es) et enfants	Indique si les épouses et les enfants ont aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
Types d'appuis des membres de la famille	Animaux pour démarrer l'élevage	Indique si c'est l'appui en animaux pour démarrer l'élevage qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Démotivation à l'exode rural	Indique si c'est l'appui concernant la démotivation à l'exode rural qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Recrutement à la mairie	Indique si c'est le recrutement à la mairie qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Pour une formation	Indique si c'est l'appui pour une formation qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Terrain et semences	Indique si c'est l'appui en terrain et en semences qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Frais entretien animaux et matériels	Indique si c'est l'appui en frais d'entretien des animaux et du matériel agricole qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Matériel et animaux pour travailler	Indique si c'est l'appui en matériel et en animaux de trait pour travailler qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Hébergement	Indique si c'est l'appui en hébergement qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Préparation du champ	Indique si c'est l'appui dans la préparation du champ qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Droit de jouissance de mon terrain	Indique si c'est l'appui pour l'obtention de la jouissance de son terrain qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Creusage puits et implantation du jardin	Indique si c'est l'appui dans les travaux de creusage des puits ou de l'implantation du jardin de maraîchage qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Aide financière	Indique si c'est l'appui en aide financière qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Achat de documents	Indique si c'est l'appui en achat de documents qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal

Tableau 16: Définition des indicateurs sociopsychologiques examinés (suite)

Dimensions /Catégories	Indicateurs	Définitions
Personnes hors famille	Promotionnaire du CPR	Indique si c'est l'appui de promotionnaires du CPR qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Sortant d'une autre promotion	Indique si c'est l'appui d'un sortant d'une autre promotion qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Correspondant étranger	Indique si c'est l'appui de correspondant étranger qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Ami producteur céréalier	Indique si c'est l'appui d'un ami producteur de céréales qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	La commune (le maire)	Indique si c'est l'appui de la commune qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Mission confessionnelle	Indique si c'est l'appui de la mission confessionnelle qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Chef de terre	Indique si c'est l'appui du chef de terre qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Projet de développement	Indique si c'est l'appui de projet de développement qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Professeur du secondaire	Indique si c'est l'appui d'un professeur du secondaire qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Ressortissant du village	Indique si c'est l'appui d'un ressortissant de son village qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
Types d'appuis des personnes hors famille	Appui financier	Indique si c'est l'appui financier qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Terrain	Indique si c'est l'appui en terrain qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Motivation au travail	Indique si c'est l'appui en motivation au travail qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Travaux d'implantation de l'exploitation	Indique si c'est l'appui dans les travaux d'implantation de l'exploitation qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Prêt et don matériels	Indique si c'est l'appui en prêt et don de matériels agricole qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Aide à l'intégration	Indique si c'est l'aide à l'intégration qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Titre d'embauche	Indique si c'est l'appui à l'embauche dans un travail qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Formation gratuite	Indique si c'est l'appui pour une formation gratuite qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Poursuites des études	Indique si c'est l'appui à la poursuite des études qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Attestation en santé animale	Indique si c'est l'appui à l'obtention d'attestation en santé animale qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
Distribution occasionnelle de semences	Indique si c'est la distribution occasionnelle des semences qui a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal	

Tableau 17: Définition des indicateurs liés à la formation au centre

Dimensions/ Catégories	Indicateurs	Définitions
Influence de la motivation et du projet formulé à la sortie du centre	Raison principale de la formation au centre	Indique si la raison principale liée à la formation au centre a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Source de motivation de la formation au centre (une tierce ou soi-même)	Indique si la source de motivation ou le type d'initiative pour la formation au centre a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Projet formulé pendant la formation au centre	Indique si le type de projet formulé à la sortie du centre a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Réalisation du projet formulé	Indique si le désir de réaliser le projet formulé à la sortie du centre a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
Influence du second emploi et du type de second emploi	Le sortant a-t-il un second emploi?	Indique si la création d'un second emploi a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Maraîchage comme domaine du second emploi	Indique si la création du maraîchage comme second emploi a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal
	Élevage comme domaine du second emploi	Indique si la création de l'élevage comme second emploi a aidé principalement à l'insertion dans son emploi principal

3.6.3. Traitement et analyse des informations issues des entretiens

Une importante base de données textuelles a été colligée aussi bien au niveau des sortants du CPR de Goundi que chez les autorités et les personnes des autres structures similaires au CPR qui ont voulu prêter main forte à l'étude. Tel que mentionné dans la section 3.5.3, le traitement des données des entretiens s'est focalisé sur 12 sortants insérés en production principale céréalière afin de dégager l'importance des facteurs psychoprofessionnels (caractéristiques personnelles et professionnelles). Les données des autres entretiens ont servi à trianguler les points de vue sur l'ensemble du document.

Au sujet des facteurs contextuels, le questionnaire a permis d'avoir les principaux, les entretiens ont permis non seulement la confirmation de certains d'entre eux, mais aussi

de retrouver d'autres facteurs complémentaires mis en œuvre par les répondants dans le processus d'insertion en emploi.

Mukamurera, Lacourse et Couturier (2006, p.112) font remarquer que *«le travail d'analyse est un processus progressif qui intervient tôt durant la phase même de cueillette de données et il y a forcément un va-et-vient entre les différentes composantes»*. Dans le cas de notre étude, l'analyse des données des entretiens ont respecté les règles établies par les auteurs Paillé et Mucchielli (2008), Van der Maren (1996) et Miles et Huberman (2003) concernant les opérations suivantes : 1) la condensation des données, 2) la présentation des données et 3) la conclusion ou inférence et validation auprès des acteurs (Miles & Huberman, 2003: dans Mukamurera, Lacourse & Couturier, 2006, p.119).

La condensation est *«l'ensemble des processus de sélection, centration, simplification, abstraction et transformation des données « brutes » figurant dans les transcriptions des notes de terrain»* (Miles et Huberman, 2003, p. 29). Cette opération selon Van der Maren (1996, p.400) recouvre des opérations de l'analyse de contenu. *«Elle se termine par le codage du matériel et son inscription sur des fiches»* par informateurs, par sites ou par thèmes.

L'élaboration des codes a tenu compte des informations à rechercher dans le matériel. Elle s'est inspirée des tableaux des indicateurs élaborés pour chaque dimension dans le cadre d'analyse. Ainsi, les types de codes élaborés pour l'analyse ont été les suivants. Les codes relatifs aux caractéristiques personnelles. Ces derniers ont été formulés relativement aux caractéristiques de la revue de littérature avec création de nouveaux codes pour les nouvelles caractéristiques émergentes. Ex : Stra_C_perso_intimité, pour désigner caractéristique intimité liée à la stratégie. C'est donc la méthode du codage mixte, l'équivalent d'un codage *«ouvert et fermé, avec ajustements de la grille»* qui a été mis en œuvre (Van der Maren, 1996, p. 436-437).

Il en fut de même pour les codes relatifs aux caractéristiques professionnelles et aux facteurs contextuels et relationnels complémentaires. Ex :

Stra_C_prof_conception_Travail_aînés_CPR, pour désigner l'ainé CPR comme moi-idéal.
Ex : Fact_culturel_rituels, pour désigner les rituels qui ont aidé à l'implantation du champ de céréales du sortant.

QDAminer a été le logiciel mis à contribution pour l'analyse des données. Le choix de ce logiciel se justifie par son accessibilité et la convivialité offerte au niveau de la modification des codes et des analyses quantitatives plus poussées (Colin et Hélène, 2009, note de conférence).

La rédaction des récits ont repris la narration des témoignages ou la chronologie des événements de sorte à aboutir à la production des verbatims.

Une fois les codes introduits dans le logiciel, le codage du matériel a respecté les étapes requises à savoir : la relecture du cadre conceptuel pour mémoriser les dimensions et les catégories, la lecture des données pour s'imprégner des significations, la relecture « *d'une partie des données pour repérer les segments significatifs, [ou] les unités de sens* » et la relecture des unités de sens (Dembélé, Cours 6512, Automne 2009, 2^{ème} partie, diapo 16).

En ce qui a concerné le codage et sa validation (codage inverse et contre-codage pour en assurer la fidélité et/ou la validité), trois personnes ont procédé à l'opération.

Mais, puisqu'à toute catégorisation « *est liée la difficulté du choix et des décisions à prendre dans l'interprétation lorsque les indices ne sont pas suffisants pour lever une certaine opacité* » (Balslev & Saada-Robert, 2007, p.97), les critères de rigueur scientifique repose donc sur une clarification des décisions prises et le calcul d'un accord interjuge, qui, trop faible (en dessous de 80%), entraîne un remaniement ou une redéfinition des critères pour chaque catégorie (Hubermann & Miles, 1991 : dans Balslev & Saada-Robert, 2007).

Les premières opérations ont été d'abord la précision des catégories par la chercheuse aux deux contre codeurs⁶⁴, puis trois premiers codages collectifs sur une partie du matériel avec ajustement. Ensuite, la reprise des étapes fut effectuée sur plusieurs parties du matériel de chaque cas toujours collectivement. Ceci a permis aux trois juges de se familiariser avec les codes et leur sens et d'arrêter la manière du déroulement du codage une fois que les opérations d'échanges collectives et de consensus ont permis d'aboutir à un taux d'accord de plus de 80% (Balslev & Saada-Robert, 2007) sur l'ensemble des modalités et leur sens (Peraya & Ott, 2001).

La dernière (étape) a consisté en une vérification finale du codage sur une partie de l'ensemble du matériel prise au hasard (Dembélé, Cours 6512, Automne 2009). Elle a consisté en un codage inverse, c'est-à-dire en la mise côte à côte des extraits des codes pour constater l'homogénéité de ces derniers (extraits) quant à l'unité de sens véhiculé par le code (Sage, 2007)

Pour la génération des catégories, une série de lectures et de relectures du matériel a été faite dans le souci de retourner aux événements en ayant en tête la problématique et les questions de recherche (Paillé & Mucchielli, 2008; Van der Maren, 1996). Les étiquettes en marge ont permis de cerner l'essence de ce qui se présente et ceci, de façon progressive. L'examen des données a été *«un exercice combiné de lecture d'annotations et de reconstitution»*; ceci consistant à mettre *«entre parenthèse (réduction phénoménologique) les préconceptions à propos du phénomène et à se situer strictement au niveau de ce qui se présente et tel qu'il se présente»* (Paillé & Mucchielli, 2008, p.90).

La génération des catégories a demandé que l'on soit *«en présence d'une forme de considération»* et que l'on *«y voit une forme d'identification»* (Paillé & Mucchielli, 2008, p.90). Car, *«la déduction interprétative est un essai de sens du matériau à l'étude faisant appel, sur le plan de la catégorie d'analyse proposée, à des éléments référentiels déjà constitués»*. Certaines catégories générées ayant été abandonnées, d'autres reformulées,

⁶⁴Une doctorante et un diplômé de maîtrise avec recherche

enrichies approfondies ou fusionnées... (Paillé & Mucchielli, 2008, p.90), n'impliquent pas des préconceptions forcément temporaires et imparfaites. L'exercice a indiqué plutôt des aspects continuel et évolutif du processus. Le fond catégoriel a comporté des catégories générées au fil de l'examen du matériau (Van der Maren, 1996) et les catégories listées ont été articulées à l'intérieur d'un schéma (Paillé & Mucchielli, 2008).

Dans la pratique, la technique appliquée étant la réduction statistique et la construction, la présentation des données a consisté en l'organisation des informations recueillies en vue de tirer des conclusions (Miles & Huberman, 2003, p. 29) par le biais de divers formats: tableaux de fréquences, dendrogrammes, graphiques de fréquences des codes et de cas (histogrammes), textes narratifs. Ceci a correspondu à l'examen des données à l'aide des tableaux et graphiques à partir de l'analyse du matériel afin d'en décrire le contenu (Van der Maren, 1996, p.6 à 9).

3.6.4. La vérification des conclusions

La vérification des conclusions a consisté à relever des significations qui se sont dégagées des données et dont la validité a été testée par leurs régularités, les patterns et les explications (Miles & Huberman, 2003, p.29-30 : dans Dembélé, Cours 6512, Automne 2009, diapo, 13).

Le traitement a consisté à effectuer des transformations sur les données afin de produire des résultats interprétables (Van der Maren, 1996). Dans la pratique, les données ont été organisées et condensées en se référant aux questions de recherche que l'on se posait et à celles qu'on ne s'était pas posé, aux caractéristiques des informateurs grâce aux procédures utilisées dans l'analyse descriptive des données quantitatives (Van der Maren, 1996; Miles & Huberman, 2003).

L'analyse des caractéristiques par QDAminer a combiné celle des dimensions sociologique et sociopsychologique avec SPSS avec celle de la dimension psychoprofessionnelle. Cette combinaison a été possible à travers le codage des facteurs

sociologiques et sociopsychologiques en même temps que celui des caractéristiques personnelles et professionnelles dans l'analyse du corpus textuel des 12 céréalières en emploi principal. Ceci met en évidence la complémentarité entre les résultats du questionnaire et ceux des entrevues.

3.7. Difficultés rencontrées

Comme difficultés enregistrées dans la mise en œuvre de l'étude, il y a eu d'abord l'éloignement de certaines localités qui n'a pas permis d'enquêter des sortants qui se sont pourtant manifestés pour prendre part à l'étude. Ensuite nous avons eu du mal à retrouver les filles dont les adresses précises étaient difficiles à obtenir.

Le CPR de Goundi a eu trois gestionnaires depuis sa création. L'actuel directeur en poste depuis 2003 a hérité d'un centre muni de peu d'archives. Les deux premiers directeurs n'étant plus de ce monde, ceci n'a pas facilité les travaux de recherche sur les effectifs des entrants et des sortants ainsi que sur l'évolution des programmes de formation dans leurs détails et ce, depuis la création du centre. À la période de l'enquête, le concierge seul était l'agent le plus ancien parmi le personnel du centre. C'est grâce à sa collaboration que le directeur a pu colliger l'information sur la durée des cycles et les effectifs des entrants et des sortants pour mettre à notre disposition au départ de l'élaboration du projet. L'inexistence de base de données sur les différentes cohortes a exigé une investigation au niveau des effectifs réels des entrants et des sortants auprès des personnes enquêtées, ce qui a permis de faire des recoupements avec les données fournies par le concierge pour sortir les effectifs réels au niveau de chaque promotion.

Enfin, en ce qui concerne le traitement des informations et l'analyse des résultats, la taille limitée des effectifs par promotion et le nombre réduit de femmes enquêtées, ont été une limite au niveau des analyses par promotion avec SPSS. Mais au niveau de l'échantillon considéré dans sa globalité, ce problème d'effectif ne s'est pas posé.

Cependant, il est important de mentionner aussi les facilités enregistrées au niveau de la collecte des informations grâce à la bonne collaboration des sortants, des responsables et des autres participants tels que les sortants de l'ONG CREDO⁶⁵, du CPR de Kodougou, les volontaires internationaux....

3.8. Description de l'échantillon à l'étude

Cette description se focalise sur la taille de l'échantillon, l'âge, la situation matrimoniale, le type de logement, le nombre de personnes à charge, la profession du père et le niveau de formation avant et après le centre⁶⁶.

3.8.1. La taille globale de l'échantillon et le genre

Sur un total d'une population de 217 individus vivants au moment de l'enquête, dont 31 femmes et 186 hommes, 100 sortants de 9 promotions différentes ont été enquêtés comme nous l'indique le tableau n°18. Cet échantillon qui représente 46,08 % de l'effectif total des sortants vivants, respecte des quotas par promotion tel que nous l'avons indiqué dans la description de la méthodologie.

Sur les 31 femmes sortantes vivantes, 12 (c'est-à-dire 38,71%) ont été enquêtées, tandis qu'au niveau des hommes, 88 (c'est-à-dire 47,31%) des 186 sortants vivants ont participé à l'étude.

Il faut noter qu'aucune femme de la 4^{ème} promotion n'a pu prendre part à l'enquête, alors que toutes les femmes diplômées de la 2^{ème} promotion et de la 5^{ème} promotion ont pu participer. Cependant, cette participation cache un très faible effectif du groupe à l'origine (respectivement 2 femmes et 1 femme).

⁶⁵ONG Christian Relief and Development Organization

⁶⁶Rappelons que la synthèse des résultats a été possible grâce à l'analyse de tableaux de fréquences générés sous SPSS.

Tableau 18: L'échantillon par promotion

N° Pro mo	Nbre total vivants	Quota par promotion	Nbre total touché	% touché par promotion	Nbre de Femmes	Nbre d'hommes	% Femmes par rapport au total	% Hommes par rapport au total
1	48	22,11	22	45,83	0	22	0	45,83
2	44	20,27	20	45,45	2	18	100	42,85
3	27	12,44	12	44,44	2	10	33,33	47,61
4	17	7,83	8	47,05	0	8	0	72,72
5	12	5,52	6	50	1	5	100	45,45
6	18	8,29	8	44,44	2	6	50	42,85
7	13	5,99	6	46,15	1	5	33,33	50
8	20	9,21	10	50	2	8	40	53,33
9	18	8,29	8	44,44	2	6	50	42,85
Total	217	100	100	46,08	12 sur 31	88 sur 186	38,71	47,31

Source : Résultats d'enquête

3.8.2. L'âge des répondants

L'âge des répondants au moment de l'enquête a été examiné d'abord globalement, puis par promotion afin de s'assurer de l'homogénéité des observations par promotion. Puis, l'âge d'entrée et l'âge de sortie ont été analysés pour mieux comparer les sortants entre les promotions.

➤ L'âge des répondants au moment de l'enquête

En ce qui concerne l'échantillon global, comme on peut le constater sur le tableau n°19; l'âge des répondants au moment de l'enquête variait entre 21 et 47 ans avec une moyenne de 36,37 ans (écart-type = 6,698).

Le test-t pour comparaison des moyennes chez les femmes et chez les hommes révèle une statistique $t = 4.141$ avec une probabilité associée égale à 0.001 . L'hypothèse de l'égalité des moyennes rejetée au seuil de signification de $0,05$ permet de conclure que les hommes au moment de l'enquête, étaient globalement plus âgés que les femmes (37,30 ans

± 6,022 (écart-type) pour les hommes contre 29,58 ans ± 6,265 (écart-type) pour les femmes). Dans l'ensemble de l'échantillon, l'âge médian est 37 ans et l'âge modal, 38 ans.

Tableau 19: Mesures de tendances centrales des âges selon le genre

Genre	N	%	N	%		
Homme	88	88	100	100		
Femme	12	12				
Âge	Genre	ans	global			
Maximum	H	47	47			
	F	38				
Minimum	H	21	21			
	F	21				
Moyenne	H	37,30 (ET=6,022)	36,37(ET= 6,698)		Test-t	P*
	F	29,58 (ET=6,265)				
Médiane	H	38	37			
	F	31,50				
Mode	Global		38			

*Seuil de signification : $\alpha=0,05$; ET=Écart-type
Source : Résultats d'enquête

Concernant toujours l'âge au moment de l'enquête, le tableau n°20 indique que l'âge maximum était le même parmi les 1^{ère} et 2^{ème} promotions (47 ans), chez les 4^{ème}, 5^{ème} et 7^{ème} promotions (38 ans). Les 7^{ème} et 8^{ème} promotions avaient le même âge minimum (23 ans). Certaines promotions (ex : 4^{ème} et 5^{ème} promotions) avaient aussi des âges moyens proches (respectivement 35,50 ans et 35,33 ans) bien qu'elles affichent des écarts types différents (respectivement 3,207 et 1,633).

Tableau 20: Mesures de tendances centrales des âges par promotion

	1 ^{ère} Promo N=22	2 ^{ème} Promo N=20	3 ^{ème} Promo N=12	4 ^{ème} Promo N=8	5 ^{ème} Promo N=6	6 ^{ème} Promo N=8	7 ^{ème} Promo N=6	8 ^{ème} Promo N=10	9 ^{ème} Promo N=8				
Max	47	47	42	38	38	39	38	35	37				
Mini	38	36	32	30	34	27	23	23	21	Test de Levene			
										Test	P*	ANOVA	
Moy.	43,64 (3,032)	40,20 (2,668)	36,50 (3,398)	35,50 (3,207)	35,33 (1,633)	33,13 (3,980)	28,33 (5,538)	29,70 (4,373)	25,88 (5,330)	1,582	0,141	F	P*
												31,591	.000

*Seuil de signification = 0.05; les chiffres entre parenthèses désignent les écarts-types
Source : Résultats d'enquête

L'examen des écarts types montre une homogénéité des observations (une statistique de Levene équivalant de 1,582 avec une probabilité associée de .141, supérieure à .05). La probabilité .000 associée à la statistique $F= 31.591$ indique une différence statistiquement significative entre les moyennes d'âges des différentes promotions. Ceci indique que les sortants appartiennent bien à des promotions différentes.

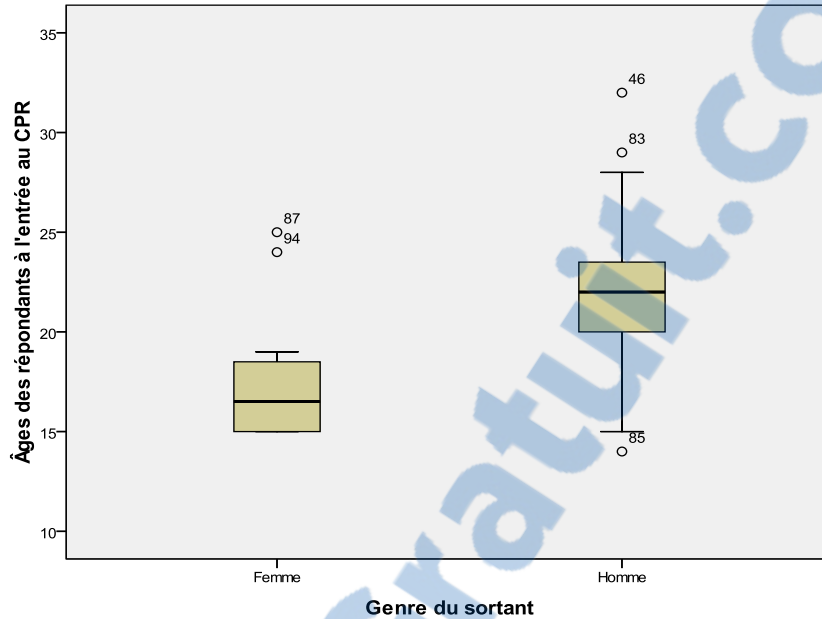
➤ **L'âge des répondants à l'entrée du centre**

L'âge d'entrée au centre est la différence entre l'année d'entrée au centre et l'année de naissance du sortant. Pour l'échantillon pris globalement, l'âge minimum d'entrée au centre est 14 ans, l'âge maximum 32 ans, le mode se situant à 23 ans tandis que la moyenne est de $21,15 \pm 3,622$ (écart type).

Si l'on considère cet âge d'entrée par genre, comme nous l'indique la figure n°3, on remarque quelques valeurs extrêmes qui ressortent aussi bien chez les filles (répondantes 87 et 94 pour les valeurs supérieures) que chez les garçons (répondants 46 et 83 pour les valeurs supérieures et 85 pour les valeurs inférieures). Chez les premières, l'âge maximum et l'âge minimum à l'entrée au centre sont respectivement de 15 ans et de 25 ans, la moyenne étant de $17,67 \pm 3,447$ (écart-type). Chez les garçons, ces âges sont respectivement de 14 ans et de 32 ans et la moyenne est située à $21,63 \pm 3,395$ (écart-type).

A travers la position des boîtes à moustaches de la figure n°3 toujours, on peut constater que les âges d'entrée au centre chez les femmes sont globalement plus jeunes par rapport aux âges d'entrée chez les hommes. Cette figure n°3 montre également une distribution asymétrique au niveau de chaque groupe. Ceci indique un recrutement global dans des âges plus élevés que la moyenne chez les filles. Tandis que chez les garçons, on remarque un recrutement plus important au niveau des âges moins élevés par rapport à la moyenne de ce groupe.

Figure 3: Boîtes à moustaches des âges à l'entrée au CPR



➤ L'âge des répondants à la sortie du centre

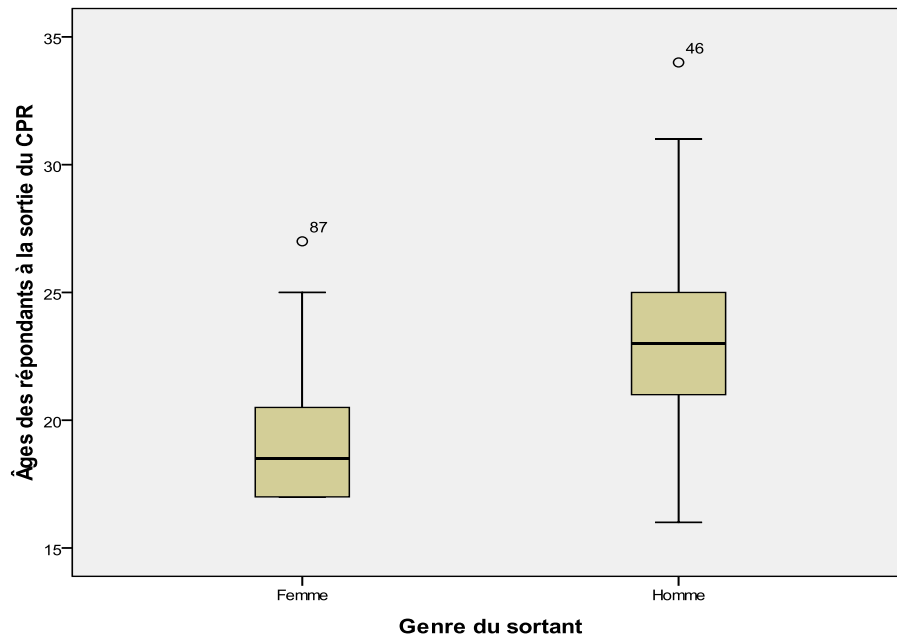
L'âge de sortie du centre est la différence entre l'année de sortie du centre et l'année de naissance du sortant.

Étant donné la différence au niveau de la durée des cycles de formation (des cycles d'un an et de deux ans), l'âge minimum à la sortie pris globalement, est de 16 ans, l'âge maximum 34 ans, le mode se situant à 25 ans tandis que la moyenne est de $22,91 \pm 3,704$ (écart type).

Chez les hommes, ces âges minimum et maximum à la sortie sont respectivement de 16 ans et de 34 ans, la moyenne étant de $23,36 \pm 3,537$ (écart type). Chez les femmes, ils sont respectivement de 17 ans et de 27 ans et la moyenne est située à $19,58 \pm 3,228$ (écart type).

Si l'on considère l'âge de sortie par genre, comme nous l'indique la figure n°4, on remarque quelques valeurs extrêmes qui ressortent aussi bien chez les filles (répondantes 87 pour les valeurs supérieures) que chez les garçons (répondants 46 pour les valeurs supérieures). Cette figure n°4 indique également une distribution asymétrique au niveau des femmes et symétrique au niveau des hommes. Ceci indique des âges de sortie du centre globalement plus élevés que la moyenne chez les filles avec une dispersion vers le haut. Tandis que chez les garçons, on remarque des âges de sortie beaucoup mieux équilibrés par rapport à la moyenne de ce groupe.

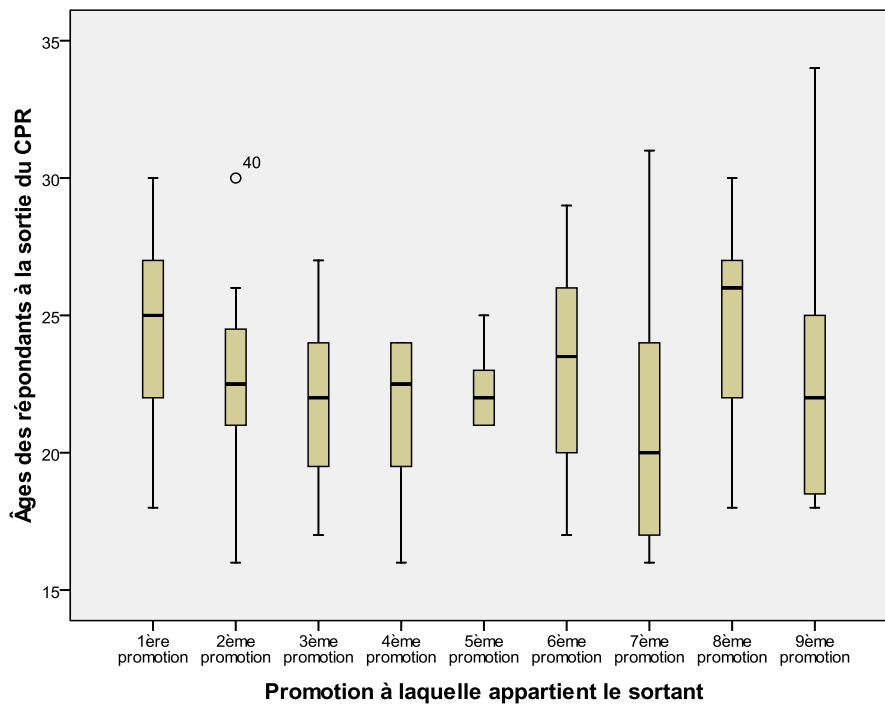
Figure 4: Boîtes à moustaches des âges à la sortie du CPR



Lorsqu'on se focalise sur l'âge des individus à la sortie du CPR tel que la figure n°5 nous le montre, l'âge médian à ce niveau, semble varier selon la promotion. En effet, les individus de la 7^e promotion sont sortis du CPR à un âge plus jeune, tandis que ceux des promotions 1 et 8 sont sortis à un âge plus tardif.

En ce qui concerne la forme de la distribution de cet âge toujours au niveau des différentes promotions, on observe une asymétrie, excepté ceux de la 5^{ème} promotion qui semble quasiment symétrique. Ceci suggère dans l'ensemble, que l'âge de la majorité des promotions à la sortie du CPR ne semble pas suivre une distribution normale : en effet, presque dans toutes les promotions, les individus sont concentrés globalement vers des âges de sortie beaucoup plus jeunes. Ce qui traduit le fait que le recrutement a lieu auprès d'individus relativement jeunes excepté au niveau des 2^{ème} et 7^{ème} promotions.

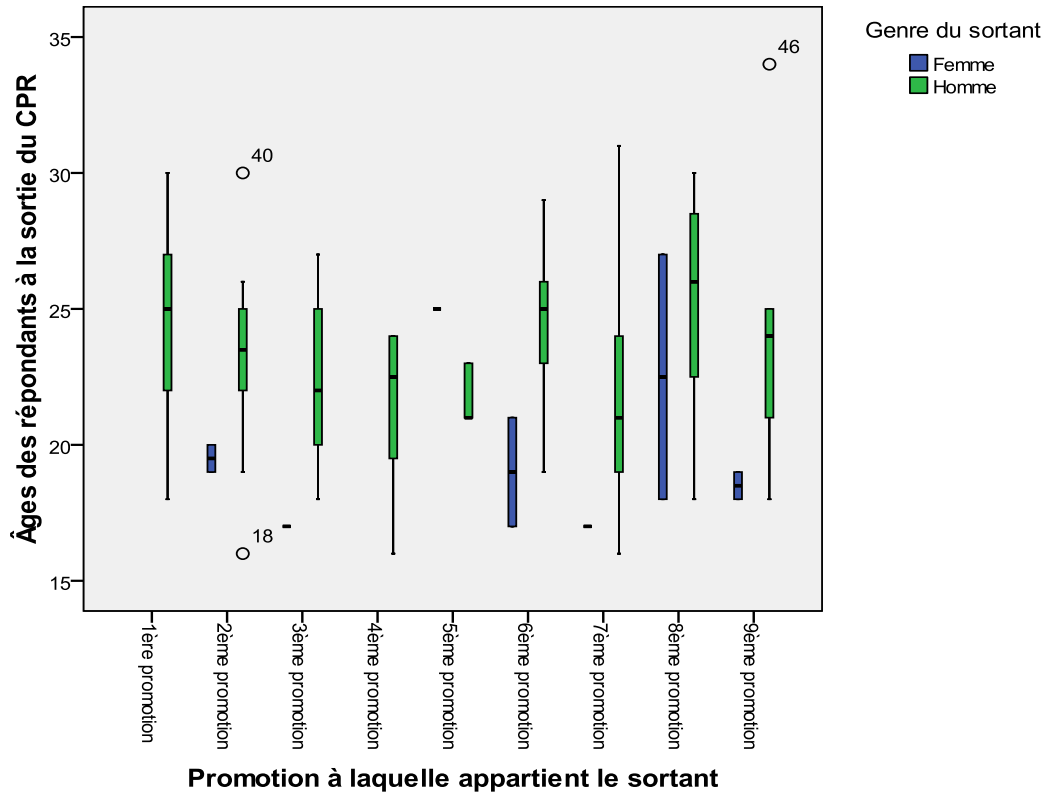
Figure 5: Boîtes à moustaches des âges à la sortie par promotion



L'examen des âges par promotion et par genre révèle sur la figure n°6, une distribution quasiment symétrique seulement au niveau de la deuxième promotion chez les hommes tandis que chez les femmes cette symétrie se remarque davantage exceptés les promotions 1, 3, 4, 5 et 7 où il y a très peu de filles ou pas du tout (ex : promotion 1 et 4). Ceci indique une moyenne d'âges correspondant à la médiane et un recrutement beaucoup

plus équilibré par promotion pour ce groupe que chez les hommes. Les répondants n°40 et n°46 d'une part et n°18 d'autre part sont des valeurs extrêmes de la distribution respectivement dans les âges supérieurs et inférieurs. Ce sont tous des hommes.

Figure 6: Boîtes à moustaches des âges à la sortie par promotion et par genre



On peut retenir de ce qui précède que l'âge de recrutement global pour la formation dans le centre a lieu auprès d'individus relativement jeunes. Mais considéré au niveau des filles, cet âge de recrutement global a lieu auprès d'individus relativement plus âgées que la moyenne de ce groupe.

3.8.3. Statut matrimonial, type de logement et nombre de personnes à charge

Tel que le tableau n°21 l'indique, la plupart des sortants sont mariés (82 dont 8 femmes et 74 hommes) et se trouvent en situation d'autonomie par rapport au type de logement et à la prise en charge de leur alimentation (91 dont 81 hommes et 10 femmes). De même, une part élevée de sortants a au moins une personne à charge (86 dont 7 femmes et 79 hommes) et un père en emploi principal céréalier (86 dont 76 hommes et 10 femmes).

Tableau 21: Statut matrimonial, type de logement et profession du père

Variables	Nombre et pourcentage			
	N	%	N	%
Genre				
<i>Homme</i>	88	88	100	100
<i>Femme</i>	12	12		
Statut matrimonial				
<i>Marié (e)</i>	H	74	82	82
	F	8		
<i>Célibataire</i>	H	14	18	18
	F	4		
Type de logement et de prise en charge				
<i>Autonome</i>	H	81	91	91
	F	10		
<i>Dépendant</i>	H	7	9	9
	F	2		
Nombre de personnes à charge				
<i>Aucune personne à charge</i>	H	9	14	14
	F	5		
<i>Au moins une personne à charge</i>	H	79	86	86
	F	7		
Emploi principal du père				
<i>Non céréalier</i>	H	12	14	14
	F	2		
<i>Céréalier</i>	H	76	86	86
	F	10		

3.8.4. Niveaux d'études avant le CPR et la formation au centre

Tel que le tableau n°22 l'indique, seulement 7 sortants sur 93 étaient des anciens formés des centres de formation des jeunes agriculteurs (CFJA) et 27 sortants contre 73 avaient eu avant leur entrée au centre, une formation professionnelle soit en animation, en langue, en formation des jeunes agriculteurs, en organisation des producteurs, en gestion comptable, en l'alphabétisation, en formation agricole, en maçonnerie ou en couture. Les 93 sortants, tous hommes sont issus de l'enseignement général avec des niveaux d'études disparates.

71 sont allés au centre pour la formation de leur propre initiative tandis que les 29 autres ont été recommandés soit par leur père, la mère, un autre sortant du CPR, le groupement dont ils étaient issus avant leur admission au CPR, l'encadreur du village ou le formateur du centre de formation des jeunes agriculteurs où ils ont séjourné avant leur admission au CPR.

84 sortants (dont 11 femmes et 73 hommes) se sont inscrits au CPR pour s'auto employer dans le domaine rural après leur formation. Quant aux 16 autres, certains d'eux attendaient d'avoir du travail ou de devenir des encadreurs après la formation. Pour d'autres la formation devait relever leur niveau afin de leur permettre de passer des concours à la fonction publique.

85 sortants contre 15 sortants se sont exprimés satisfaits de la formation. Sur les 82 sortants (contre 18) qui ont formulé des projets à l'issue de la formation, 40 ont pu les réaliser.

Tableau 22: Niveau d'études avant le centre et la formation professionnelle

Variables	Nombre et pourcentage			
	N	%	N	%
Genre				
Homme	88	88	100	100
Femme	12	12		
Niveau d'études le plus élevé atteint avant le CPR				
A fréquenté le Centre de formation des jeunes agriculteurs (CFJA)	H	7	7	7
	F	0		
A fréquenté l'enseignement général (l'école)	H	81	93	93
	F	12		
Formation prof. avant le CPR				
Aucune formation professionnelle	H	62	73	73
	F	11		
A suivi une formation prof. principale (allant de 2 mois à 3 ans)	H	26	27	27
	F	1		
Source de motivation pour la formation au CPR				
Initiative personnelle	H	62	71	71
	F	9		
Sur recommandation de tierce	H	26	29	29
	F	3		
La raison principale de la formation au CPR				
Pour s'auto employer	H	73	84	84
	F	11		
Pour devenir salarié	H	15	16	16
	F	1		
Satisfaction relative à la formation au CPR				
Peu à pas du tout satisfait	H	10	15	15
	F	5		
Moyennement à très satisfait	H	78	85	85
	F	7		
Formulation d'un projet pendant la formation au CPR				
N'a pas formulé un projet pendant la formation	H	14	18	18
	F	4		
A formulé un projet pendant la formation	H	74	82	82
	F	8		
Réalisation du projet formulé				
N'a pas formulé de projet ou n'a pas réalisé le projet formulé	H	52	60	60
	F	8		
Le sortant a réalisé le projet qu'il a formulé	H	36	40	40
	F	4		

3.8.5. Niveaux d'études après le CPR et les formations professionnelles suivies

Le tableau n°23 montre que la plupart des sortants avaient un certificat d'études primaire (CEP) au moment de l'enquête. Ils étaient au nombre de 85 contre 15.

Quinze (15) possédaient un brevet d'études du premier cycle (BEPC), 9 l'ayant obtenu avant leur recrutement au centre contre six (6) qui ont pu obtenir ce diplôme après leur formation au centre.

86 sortants contre 14 n'ont pas poursuivis des études générales après leur formation au centre. Parmi les sortants qui ont poursuivi les études, certains ont obtenu soit le CEP⁶⁷ ou le BEPC⁶⁸ pendant que d'autres se sont limités à des classes intermédiaires.

Quant à la formation professionnelle, 26 contre 74 des sortants ont pu se former dans des structures professionnelles après le CPR. Certaines formations sont de courte durée telle que les formations continues en alphabétisation, en gestion de l'exploitation, en animation rurale. D'autres concernent plutôt des formations de longue durée (2 ans) donnant droit à des emplois professionnels à la fonction publique (formation en enseignement, en santé...).

⁶⁷Certificat d'études primaires

⁶⁸Brevet d'études du premier cycle

Tableau 23: Les niveaux d'études après le CPR

Variables	Nombre et pourcentage			
	N	%	N	%
Genre				
Homme	88	88	100	100
Femme	12	12		
Etudes après le CPR				
N'a pas poursuivi l'école après le CPR	H	76	86	86
	F	10		
A poursuivi l'école après le CPR	H	12	14	14
	F	2		
Diplôme le plus élevé obtenu après le CPR				
Ne possède pas un diplôme de l'enseignement général	H	14	15	15
	F	1		
Possède un diplôme de l'enseignement général CEP ou BEPC	H	74	85	85
	F	11		
Possède un CEP				
Possède un CEP	H	74	85	85
	F	11		
Ne possède pas de CEP	H	14	15	15
	F	1		
Possède un BEPC				
Possède un BEPC	H	15	15	15
	F	0		
Ne possède pas de BEPC	H	73	85	85
	F	12		
Formation professionnelle après le CPR				
Aucune formation professionnelle	H	66	74	74
	F	8		
Une formation professionnelle principale	H	22	26	26
	F	4		

3.9. Synthèse du chapitre

En résumé, le questionnaire, le canevas d'entrevues et le carnet de bord ont servi à la collecte des informations. Le traitement manuel, SPSS et QDAminer ont été les moyens de traitement des informations collectées. Les tableaux de fréquence, les tests Khi carrés et leurs probabilités associées, les tests de Fisher ainsi que les graphiques ont permis l'analyse des résultats.

L'étude s'est inspirée de la méthodologie des auteurs ci-après:

- Bargeot, Drouet et Fizaine (2001) et (2003) pour l'analyse des emplois principaux concernant la première question de recherche,

- Gingras et Chagnon (1997) et Walther et Tamoifo (2009) pour l'élaboration du questionnaire général,
- Desmarais (2000) pour la question générale du canevas d'entrevue,
- Paillé et Mucchielli (2008), Van der Maren (1996) et Miles et Huberman (2003) concernant les opérations d'analyse des données des entretiens.

Concernant l'échantillon qui comporte 100 sujets de 9 promotions (dont 12 femmes et 88 hommes), on retient que :

- l'âge de recrutement global a lieu auprès d'individus relativement jeunes. Mais considéré au niveau des filles, cet âge de recrutement global a lieu auprès d'individus relativement plus âgées que la moyenne de ce groupe;
- les sortants étaient majoritairement mariés (82%), autonomes vis-à-vis de leur parents (91%) au moment de l'enquête;
- de père de profession principalement céréalière (86%), la plupart avaient fréquenté l'enseignement général (93%) et 7 seulement étaient venus des centres de formation des jeunes agriculteurs (CFJA).
- 84% des sortants inscrits au centre s'étaient fixés pour objectif de créer leur propre emploi à la sortie du centre contre 16% qui aspiraient à un emploi salarié à l'issue de leur formation ;
- la plupart ont exprimé leur entière satisfaction par rapport à la formation déroulée (85%).
- parmi tous les sortants, 14% ont pu poursuivre des études générales après le centre contre 86 % et 26% ont pu suivre des formations professionnelles de courte ou de longue durée.
- 71% des sortants sont allés d'eux-mêmes pour leur formation au centre contre 29% qui sont allés sur la recommandation de leurs proches ou amis.

Nous allons passer à l'étude des questions de recherche dans les chapitres suivants.

Chapitre IV : Présentation des résultats

Rapport-Gratuit.com

Le chapitre IV comporte trois parties correspondant à la réponse aux trois premières questions de recherche alors que la 4^{ème} question sur les obstacles de l'insertion en emploi principal céréalier rappelons-le, a été traité au niveau du 5^{ème} chapitre.

La 1^{ère} partie 4.1 répond à la question: que deviennent les sortants du CPR de Goundi? Elle compare la situation des sortants dont l'emploi principal est la production principale céréalière par rapport à celle des autres sortants (100 sujets) tandis que les sections 4.2 et 4.3 portent exclusivement sur la situation des sortants dont l'emploi principal est la production céréalière (29 sujets).

À cette partie 4.1, nous avons procédé à l'étude des types d'emplois occupés par les sortants pour dégager la part d'insertion en faveur de la production céréalière en tant qu'activité principale par rapport aux autres domaines de production et de service. C'est dans cette partie que nous avons ouvert aussi, une section pour examiner la situation des sortants par rapport à l'emploi principal ou secondaire céréalier, à l'emploi principal ou secondaire de production végétale et à l'emploi principal ou secondaire animal ou végétal. Ceci, pour avoir les pourcentages d'insertion des sortants dans ces différentes situations. La partie se termine par une analyse des résultats obtenus et une synthèse globale.

La 2^{ème} partie 4.2 traite des facteurs contextuels principaux sociologiques et psychosociologiques ayant influencé le choix de la production céréalière comme activité principale. Cinq sections composent la partie.

La 3^{ème} partie 4.3 quant à elle, se penche sur les caractéristiques individuelles personnelles et professionnelles favorables à la production principale céréalière et comporte trois sections.

4.1. 1^{ère} partie : que deviennent les sortants du centre de promotion rurale de Goundi?

Cette section rappelons-le, vient préciser la situation de tous les 100 sortants à la date de l'enquête en déterminant leurs emplois principaux. Elle présente les points suivants :

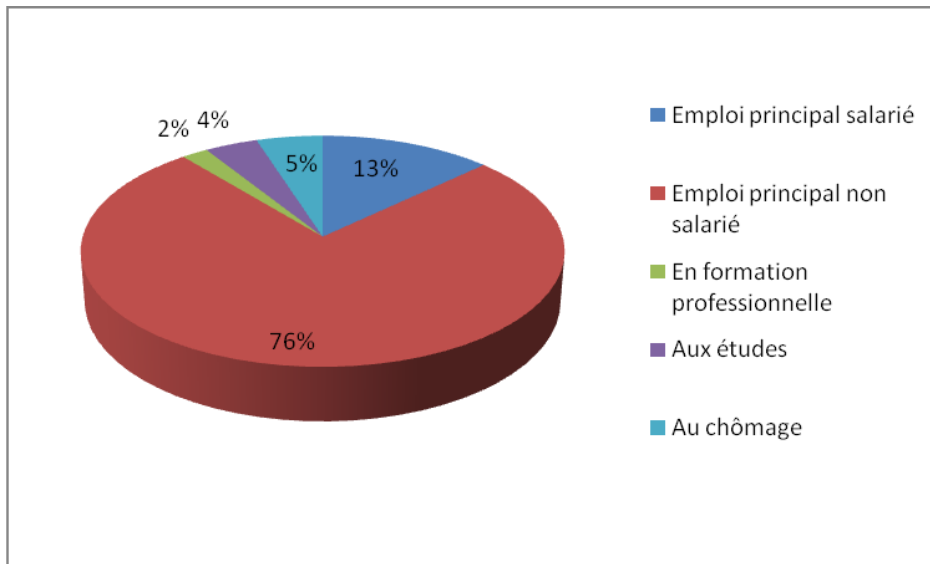
- la situation globale des emplois,
- le secteur d'emploi,
- l'emploi principal salarié,
- l'emploi principal non salarié,
- les céréaliers en emploi principal et leur satisfaction,
- les emplois secondaires des sortants enquêtés,
- et l'analyse des résultats relatifs à la situation des emplois.

4.1.1. La situation globale des emplois

Tel que la figure n°7 l'indique, l'emploi salarié, l'emploi non salarié, la formation professionnelle, les sortants aux études et au chômage ont été les situations identifiées lors de l'enquête. Cette structure détaillée des emplois principaux peuvent être consultée en Annexe n°9. En effet, 76% des sortants occupent un emploi principal non salarié contre 24% dont 13% pour les emplois salariés, 5% au chômage et 6% aux études ou en formation professionnelle.

Sur les 12 femmes enquêtées, huit sortantes (8) sont en auto emploi, une (1) en emploi salarié du privé, deux (2) à la recherche d'emploi et une (1) aux études générales. Or, chez les hommes (88), quatre vingt (80) jeunes ont pu trouver ou créer leur emploi et trois (3) seulement sont au chômage : 12 sont en emploi salarié (dont 4 dans la fonction publique et 8 dans le privé), cinq (5) continuent leurs études dont 2 élèves fonctionnaires et 3 élèves de l'enseignement général et technique.

Figure 7: Situation des types d'emplois principaux



Un calcul rapide des taux d'insertion, (soit 81,81% pour les femmes contre 96,38 % pour les hommes⁶⁹) montre que ces derniers ont eu plus accès à l'emploi que les femmes non seulement du point de vue de la diversité au niveau des types d'emploi (fonction publique, le privé et l'auto-emploi) mais aussi, au niveau de la proportion du taux d'insertion.

En dehors des sortants insérés en production végétale (production céréalière, maraîchère ou culture de rente) tous les autres travaillent à plein temps sur leur emploi principal.

4.1.2. Le secteur d'emploi

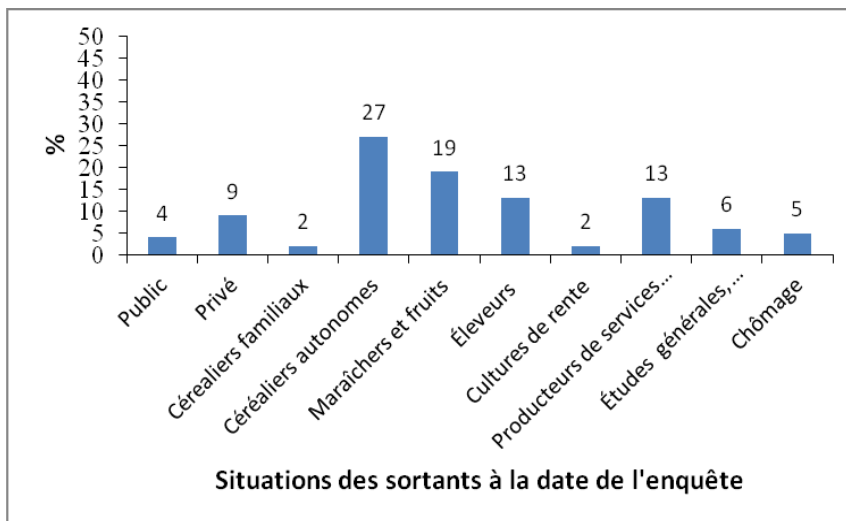
La figure n°8 donne les détails sur les différentes situations. Les sortants au chômage représentant 5% de l'échantillon global se composent de sortants en création de leur emploi principal au moment de l'enquête (2 hommes), des sortants à la recherche d'un emploi principal dans la fonction publique comme agent de bureau et de santé (2 hommes)

⁶⁹ $88-8(\text{inactifs} + \text{chômeurs}) / (88-5 \text{ inactifs}) \times 100 = 96,38 \%$ et $12-3(\text{inactif}=1 + \text{chômeurs}=2) / (12-1 \text{ inactif}) \times 100 = 81,81\%$

et une personne devant occuper ultérieurement un emploi principal non salarié (1 femme). Aucun sortant de l'échantillon n'a exprimé le sentiment de ne plus avoir envie de rechercher du travail ou faisant partie de chômeurs de première insertion⁷⁰.

Ainsi, selon la formule ci-après, taux d'insertion = (Population active-demandeurs d'emploi (100-11= 89)/population totale active (100-6=94)) x 100, le pourcentage d'insertion des sortants calculé équivaut à 94,7%, tandis que le taux de chômage revient à 5,3%.

Figure 8: Situation détaillée des emplois principaux



Ce taux de chômage global de 5,3% indique un taux supérieur aux taux nationaux indiqués dans certaines études telles que le recensement général de la population de 1985 qui a donné un taux de 0,85% tandis que l'enquête démographique a mis en évidence un taux de chômage de l'ordre de 1,1% en 1991. En 2003, ce chômage global était estimé par l'Institut National des Statistiques et de Démographie (INSD) à 2,2% cachant d'importantes disparités. Selon MEFP/Mali (2010) et Burkina Faso (2007), le taux de chômage en milieu rural ne dépasserait pas 0,5% alors que ce taux serait de 11,8% en

⁷⁰ Voir définition p.116

milieu urbain avec 14,3% à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (MEFP/Mali, 2010; Burkina Faso, 2007). Pour l'enquête QUIBB 2007, ce taux de chômage représente 7,8% de la population active dans les campagnes et 17,7% dans les villes (BAfD & OCDE, 2008).

4.1.3. L'emploi principal salarié

Par rapport à l'ensemble des 100 sortants de l'échantillon, ceux en emploi principal salarié (13%) comportent 4% de fonctionnaires de l'État tous hommes et relevant des 3^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} promotions. Parmi eux, un (1) est titulaire du certificat d'études primaire (CEP) tandis que les trois (3) autres possèdent le brevet d'études du premier cycle (BEPC). Les domaines concernés dans la fonction publique sont la santé, la police et l'enseignement primaire.

Les neuf autres (soit 9%) sont employés par des privés dont 3% dans l'animation rurale. Tandis que les six (6) autres exercent des emplois sans lien avec la formation du monde rural (gestion comptable, assurance, enseignement primaire, sécurité, pasteur d'église, artisanat) dont une (1) femme employée dans le métier de tissage. L'animation rurale est une activité exercée par des agents qui s'investissent dans le développement rural pour aider la population à un meilleur épanouissement par le transfert de connaissances théoriques et pratiques dans les domaines tels que l'agriculture, l'hygiène, les informations sur le Sida,... Les animateurs ruraux peuvent être au compte de l'État en tant que contractuels à durée déterminée ou des fonctionnaires. Mais une fois engagés par des ONG ou des projets de développement, ces animateurs restent des employés salariés mais du privé.

4.1.4. L'emploi principal non salarié

Rappelons que l'emploi principal ou primaire est le premier emploi qui compte le plus pour le sortant. Dans cette étude, la précision de cet emploi est revenue au sortant lors de l'enquête.

Ainsi, l'emploi principal non salarié occupant 76% des sortants contre 24% attribués à l'ensemble des pourcentages des personnes en emploi salarié, aux études, en formation professionnelle et au chômage, deux (2) grands groupes composent ces emplois non salariés du point de vue du type d'emploi exercé : des sortants engagés individuellement⁷¹ (74%) et de travailleurs familiaux⁷² (2%). Nous n'avons pas rencontré d'employeurs ou de membres de coopératives de producteurs travaillant ensemble dans un même projet.

Du point de vue du type de production, nous avons rencontré trois (3) groupes principaux: les producteurs de végétaux, ceux qui évoluent dans l'élevage et les producteurs de services divers.

Par rapport à l'échantillon global, les producteurs de végétaux représentent 50%. Ils se composent de 29% de céréaliers, de 19% de producteurs de fruits ou de légumes (dont 17% de maraîchers sans employé salarié et 2% de producteurs de fruits) et de 2 % de producteurs de cultures de rente dont un cotonculteur et une productrice d'oléagineux (arachide).

Les éleveurs au nombre de treize (13%), pratiquent tous, l'élevage de volailles locales.

Les producteurs de végétaux et d'animaux représentent 63% contre 37% pour les services divers, les personnes aux études, en formation professionnelle et en emploi salarié.

Quant aux producteurs de services divers, leur taux s'élève à 13% de l'échantillon comme chez les éleveurs. Les premiers évoluent dans des offres de services très divers dont la boisson locale (le dolo⁷³), la teinture, la coiffure, la couture....

⁷¹Tel que nous l'avons défini à la page 113.

⁷²Tel que nous l'avons défini à la page 114.

⁷³La bière de céréales notamment le sorgho rouge.

4.1.5. Les céréaliers en emploi principal et leur satisfaction

Les producteurs céréaliers représentant 29% de l'échantillon global, se composent de céréaliers travailleurs familiaux (2%) et de céréaliers engagés individuellement sans salarié (27%). Les producteurs de céréales (travailleur familial et céréaliers individuels) cultivent principalement du maïs (11%), du sorgho (17%) et du mil (1%). Le taux d'insertion au niveau de l'emploi céréalier principal par rapport à l'échantillon global s'élève donc à 30,85%⁷⁴.

Les céréaliers familiaux cohabitent avec leurs parents et se trouvent dépendants d'eux du point de vue prise en charge et de décision. Ils travaillent dans l'exploitation familiale dont la gestion du stock de produits de l'exploitation revient au chef de famille.

Quant aux céréaliers engagés, 12% cohabitent avec leurs parents ou amis. Ces derniers ont leur maison soit dans la cours familiale ou dans celle d'un ami tout en étant indépendants par rapport à la prise en charge de leur vie quotidienne.

Les 15 autres de ce groupe (soit 15%) sont autonomes aussi bien du point de vue logement que de prise en charge quotidienne.

Par rapport à la stabilité de l'emploi occupé et à la satisfaction vis-à-vis de l'emploi et du revenu, 23 sortants céréaliers (contre 6 sortants) ont déclaré leur emploi stable, 24 sortants contre 5 se disent moyennement à très satisfaits de leur emploi, et 18 sortants contre 11 considèrent leurs revenus moyennement à très satisfaits (Cf. Tableau n°24).

⁷⁴29/100-6(inactifs)

Tableau 24: Satisfaction et stabilité vis-à-vis des emplois principaux

	Modalités	Emploi principal %		Total %
		Céréaliier	Non céréaliier	
Genre	Homme	29	59	88
	Femme	0	12	12
Stabilité de l'emploi principal	Peu et pas du tout satisfait	6	26	32
	Moyennement à très satisfait	23	45	68
Satisfaction de l'emploi principal	Peu et pas du tout satisfait	5	22	27
	Moyennement à très satisfait	24	49	73
Satisfaction sur le revenu de l'emploi principal	Peu et pas du tout satisfait	11	42	53
	Moyennement à très satisfait	18	29	74

4.1.6. Les emplois secondaires des sortants enquêtés

L'emploi secondaire rappelons-le, est celui qui vient en seconde position et en appui à l'activité principale sachant qu'il peut exister encore d'autres emplois exercés par le sortant mais, classés après les deux premiers. Cet emploi secondaire procure divers produits : des céréales, des légumes, des produits d'élevage, du coton, des oléagineux ou des revenus en provenance de divers autres services tels que l'artisanat, la couture, le commerce, l'administration... De même que pour l'emploi principal, il est revenu au sortant de préciser son emploi secondaire.

Comme le tableau n°25 l'indique, les 29 céréaliiers en emploi principal tous hommes, exercent un second emploi dont 12 en élevage, 12 en maraîchage, 2 en animation, 2 en administration et un (1) dans le commerce.

Les 17 maraîchers exercent aussi, en dehors d'un (1) seul sortant⁷⁵, un second emploi dont 11 en production céréalière, 3 en production animale et 2 en animation rurale.

⁷⁵Qui dit n'avoir pas d'activité secondaire

Quant aux 13 éleveurs en emploi principal, 9 exercent un second emploi céréalier, 2 sont des maraîchers, un sortant est pasteur d'église et un autre cultive du coton.

L'étude ressort aussi des sortants en second emploi céréalier. En effet, on retient 25 autres sortants exerçant l'emploi céréalier mais en tant qu'activité secondaire en plus des 29 sortants déjà en emploi principal céréalier. Ce qui revient à un total de 54 sortants (54%) en production céréalière principale ou secondaire contre 46 sortants (soit 46%) en emploi principal ou secondaire hors céréalier ou aux études ou au chômage. Avec la prise en compte de l'activité secondaire céréalière, le taux d'insertion en production céréalière principale ou secondaire passe à 57,44%.

Parmi les 29 sortants qui ont déclaré n'avoir pas d'emploi secondaire, figurent les sortants aux études et 4 sortants au chômage. Le cinquième sortant au chômage occupe un emploi secondaire temporaire non céréalier.

Tableau 25: Les sortants et leur second emploi

	Modalités	Emploi principal %		Total %
		Céréaliers	Non céréaliers	
Genre	Homme	29	59	88
	Femme	0	12	12
Second emploi	Oui	29	42	71
	Non	0	29	29
Domaines du second emploi	Élevage	12	7	19
	Maraîchage	12	5	17
	Animation rurale	2	2	4
	Commerce	1	0	1
	Administration	2	1	3
	Agriculture	0	25	25
	Autres*	0	2	2
1 ^{er} ou 2 ^{ème} emploi céréalier	Oui	29	25	54
	Non* *	0	46	46

*Coton et pastorat

**Y compris les personnes au chômage et aux études

En résumé pour cette première partie, on peut retenir un certain nombre de conclusions concernant la description des emplois et au regard des caractéristiques de l'échantillon décrit au niveau de la méthodologie :

- l'emploi principal non salarié constitue la situation majoritairement représentée (76 % contre 24 %). Cette situation est suivie par les emplois salariés (13 %) puis les personnes aux études (6 %) et enfin les personnes au chômage (5 %).
- les hommes ont eu plus accès à l'emploi que les femmes du point de vue de la diversité au niveau des types d'emploi (fonction publique, privé auto-emploi) et en proportion quant au taux d'insertion.
- Par rapport à l'emploi céréalier, 29 sortants sur 100 sont en activité principale céréalière, ce qui donne un taux d'insertion de 30,85 %. Si l'on tient compte des 25 autres qui exercent l'emploi en tant qu'activité secondaire, nous avons 54 sortants (54 %) en production céréalière principale ou secondaire contre 35 sortants (soit 35 %) en emploi principal ou secondaire hors céréalier et 11 sortants (soit 11 %) aux études et au chômage. Cette proportion donne un taux d'insertion en production céréalière principale ou secondaire s'élevant à 57,44 % contre 42,66 %. Au regard de l'importance des céréales dans l'alimentation de la population et face aux crises alimentaires, le taux d'insertion des 30,85 % voire même des 57,44 % s'avère insuffisant si l'on tient compte de ces crises alimentaires qui sont répétitives au Burkina Faso et de l'objectif principal lié à l'autosuffisance alimentaire poursuivi par le centre et par le pays lui-même.

4.1.7. Analyse des résultats relatifs à la situation des emplois

Dans cette section, il s'agit d'expliquer pourquoi l'insertion du groupe à l'étude dans l'auto emploi (76 % contre 24 %) est si importante. Qu'est ce qui explique que les hommes se soient mieux employés que les femmes dans cette recherche et pourquoi un taux d'insertion en agriculture aussi moindre qu'on le souhaiterait face à l'importance du déficit à relever au niveau de l'autosuffisance alimentaire. C'est dans cette optique que nous allons développer les points suivants :

- l'importance de l'auto emploi face au salariat,
- le genre et l'accès à l'emploi en général,
- le faible taux d'insertion dû à des taux de recrutement réduits,
- le faible taux d'insertion dû au recrutement dans les âges plus jeunes.

➤ L'importance de l'auto emploi face au salariat

Les résultats indiquent l'importance de l'auto emploi face au salariat (76% contre 24% pour le reste). Ceci semble s'expliquer de trois manières.

D'abord, les résultats qui attestent le fort taux des emplois non salariés (76 sortants contre 13 sortants en salariat public et privé) pour cette étude, correspondent à la réalité de la structuration des types d'emploi au Burkina Faso. En effet, dans le pays, les types d'emploi donnent plus de place à l'auto employabilité dans le secteur informel (Debouvry, 2004) et le taux d'insertion se trouve davantage plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. La proportion des personnes actives sans emploi dépend des régions et cette disparité spatiale (selon le milieu urbain ou rural) de l'accès à l'emploi s'explique non seulement par l'exode rural sur le marché de l'emploi dans les grandes villes mais aussi selon les branches d'activités (Boly, Zan & Tinguéri, 2009).

En outre, au Burkina Faso, le marché de l'emploi est ce cadre constitué par la rencontre entre l'offre d'emplois correspondant aux besoins de l'économie et la demande

d'emplois d'une multitude d'individus n'ayant jamais été à l'école ou scolarisés pendant une plus ou moins longue durée. Dans le pays, les emplois permanents se trouvent davantage au niveau de la fonction publique, seul principal pourvoyeur d'emploi qualifié face au secteur informel qui emploie le plus grand nombre de personnes (Boly, Zan & Tingueri, 2009).

Enfin, la non reconnaissance nationale de l'attestation des sortants au même titre que certains diplômés issus de l'enseignement professionnel. Ce diplôme n'étant pas validé par le système formel de l'éducation, il revient difficile à un sortant du CPR d'être facilement employé sur la base de ce diplôme.

➤ **Le genre et l'accès à l'emploi en général**

Dans la présente étude, il ressort que les hommes ont eu plus accès à l'emploi (96,38 %) que les femmes (81,81%) du point de vue de la diversité au niveau des types d'emploi (fonction publique, privé auto-emploi) et de la proportion du taux d'insertion en général. À diplôme du CPR égal, le niveau d'instruction des hommes étant plus élevé que chez les femmes, ceci a rendu plus compétitifs les hommes sur le marché de l'emploi informel et formel que les femmes.

Selon l'étude menée par Boly, Zan et Tingueri (2009) intitulée «*analyse comparative selon le genre de l'insertion des diplômés sur le marché de l'emploi*⁷⁶», la répartition selon le genre, indique que les femmes (65,3%) ont globalement moins accès à l'emploi en général que les hommes (87,7%). Selon les auteurs, cette situation s'explique par les différences de niveaux d'instructions entre les filles et les garçons. Selon ces derniers, l'hypothèse selon laquelle les femmes, de niveaux d'instructions plus faibles que les hommes sont les plus exposées aux emplois précaires, a été vérifiée. «*L'analyse de l'accès à l'emploi selon le sexe et le niveau d'instruction montrent que ce sont les hommes qui ont le plus accès à l'emploi*» (Boly, Zan & Tingueri, 2009, p.27).

En effet, concernant le niveau d'études, aucune femme ne possède le BEPC. La seule femme en emploi salarié du privé est titulaire d'un certificat d'études primaires (CEP). Or chez les hommes, 15 sont titulaires de brevet d'études du premier cycle (BEPC) dont 8 en emploi salarié (3 en emploi salarié du public et 5 dans le privé), 3 en emploi non salarié, 2 en formation professionnelle et 2 aux études générales et techniques. Les emplois salariés de l'administration publique sont tous occupés par des hommes titulaires de brevet d'études du premier cycle. Des 15 hommes possédant un brevet d'études du premier cycle (BEPC) lors de l'enquête, neuf (9) l'ont obtenu avant leur recrutement au centre contre six (6) qui ont pu obtenir ce diplôme après leur formation au centre.

➤ **Faible taux d'insertion dû à des taux de recrutement réduits**

Concernant l'emploi céréalier, rappelons que 30,85% seulement des sortants, tous hommes ont choisi cet emploi comme leur activité principale parmi l'ensemble des sortants insérés en emploi⁷⁷ sachant que ce taux serait de 57,44% si l'on tenait compte du second emploi céréalier. Un recrutement plus important en termes de formation de masse (un plus grand nombre de jeunes à former) donnerait la chance d'augmenter ce taux d'insertion en faveur de l'agriculture.

Concernant le taux de recrutement global réduit au niveau du centre, deux explications permettent de comprendre la situation : la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel et le manque de priorité accordée aux CPR pour la formation des jeunes agriculteurs.

En effet, les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) ont été conçus par le FMI à partir de 1980 et mis en œuvre dans les pays en développement suite à la crise de la dette et aux difficultés de pays à s'ajuster en fonction d'un enjeu d'industrialisation. Cet ajustement structurel a concerné non seulement la stabilisation et l'ajustement structurel strict de

⁷⁶ Avec des données secondaires du QUIBB

⁷⁷ Emploi principaux céréaliers et non céréaliers

libéralisation du marché, mais aussi la réforme du secteur public, la principale cible devenant l'intervention de l'État (Somé, 2003).

Par rapport à ces programmes, l'évaluation des actions mises en œuvre dans les CPR en 1998 par BAD (2002), avait indiqué un effectif de recrutement par cycle situé entre 20 à 24 élèves (au lieu de 50) pour l'ensemble des CPR existants en date, sans distinction de genre. Dans cette évaluation, l'auteur a souligné que l'un des effets des programmes d'ajustement structurel négociés par les institutions de Bretton Woods avec le Gouvernement au Burkina Faso⁷⁸ était la limitation des recrutements au niveau des ministères hors mis ceux de la santé, de l'éducation et des finances. Cette décision, au delà de la démotivation qu'elle a pu créer au sein des corps d'enseignement, a pu entraîner non seulement une baisse des effectifs des formateurs et des jeunes stagiaires dans les CPR, mais aussi influencer l'atteinte des objectifs assignés à ces structures créées pour la formation des jeunes ruraux (BAD, 2002). Ainsi, la moyenne des effectifs des entrants de Goundi par promotion (30 entrants) qui ne se trouve pas loin de celle de l'évaluation de 1998 (20 à 24 entrants), pourrait s'expliquer par cette restriction au niveau des recrutements.

Une deuxième explication serait aussi le manque de soutien du gouvernement aux centres. En effet, le recrutement des 50 stagiaires dans les 1^{ère} et 2^{ème} promotions était l'œuvre du financement du projet BAD en 1989. La baisse des effectifs après les deux premières promotions qui ont enregistré les plus forts taux de recrutement serait due au retrait de ce projet qui a accompagné le centre jusqu'en 1994, année d'achèvement du projet (BAD, 2002). Et comme l'a indiqué BAD (2002), le fonctionnement des centres n'a pas été convenablement soutenu par un apport financier du Gouvernement après le retrait des bailleurs de fonds et ceci a entraîné la baisse de la qualité de gestion des centres et celle des effectifs. De même, l'entretien et la maintenance des infrastructures, des matériels et équipements réalisés dans le cadre du projet, n'ont pas été effectués. Ces manques, confirmés par la plupart des répondants lors de l'enquête seraient à l'origine du

⁷⁸Un programme en 1991 et l'autre dont la fin théorique s'est effectuée en 2002 (Somé, 2003).

changement de la durée normale de la formation en une année au lieu de deux ans dans les 4^{ème} et 5^{ème} promotions.

De même que le faible taux global de recrutement implique une faible insertion en agriculture, le taux de recrutement réduit chez les filles dans les programmes entraîne aussi une faible insertion en agriculture de ces dernières.

Concernant le faible taux de recrutement des filles se soldant par la faible moyenne des diplômées filles, plusieurs explications sont données au niveau de la littérature et par rapport aux conditions de recrutement dans le centre. En effet, si l'on se focalise sur le cas des filles, au delà des considérations liées à la limitation des recrutements imposée par les programmes d'ajustement structurel au niveau des différents ministères, l'effectif des femmes encore plus réduit que chez les hommes s'expliquerait par des conditions de recrutement défavorables. En effet, plusieurs difficultés caractérisent ces conditions :

Premièrement, le rapport homme/femme prédispose la femme à intérioriser des stéréotypes défavorables à son propre épanouissement. Les jeunes filles sont impliquées dès leur jeune âge dans les travaux domestiques (Ouoba, Tani & Touré, 2003) et n'ont pas la chance d'être libérées pour leur scolarisation ou pour des actions de formation dans des centres qui sont situés loin du regard de surveillance et de contrôle des parents. De même, la séparation des jeunes filles loin de ces derniers pour le régime mixte et d'internat dans les centres, occasionne des risques que les parents ne souhaiteraient pas prendre en les libérant pour ces formations. Comme l'explique la sortante N°53, des cas de grossesse ont fait partie des situations gérées par le centre :

« Quand je suis arrivée, bon au début c'était intéressant, comme on était en groupe, on était cinq filles, donc en tout cas c'était bien. Mais arrivée au milieu, c'était devenu très grave parce que deux filles sont parties, il y a une qui était enceinte, elle ne pouvait plus. On était là en tout cas, ce n'était pas facile mais comme nous on voulait, il n'y a plus de sot métier. C'est là on a vu maintenant que la vie n'était pas facile et on a commencé à se battre. On voulait suivre les garçons à travailler mais c'était difficile ; on n'arrivait pas, mais en tout cas on se débrouillait (Extrait de la sortante N°53) ».

Par crainte de risques de fréquentation des hommes, il arrive que des parents retirent leurs filles de l'école ou refusent même leur scolarisation. Pour les parents, le mariage précoce représente le mode de protection le plus sûr (UNICEF⁷⁹, 2001).

Deuxièmement, la moyenne d'âge d'entrée au CPR chez les filles étant de 17, 67 ± 3,447 (écart type), une étude menée dans différents pays dont le Burkina Faso sur des femmes mariées de 25 à 29 ans par Population Council (2002) indique un âge de 17,7 ans comme âge médian au mariage des filles de cette tranche et un taux de 62% de ces femmes qui se sont mariées avant 18 ans (UNICEF, 2001). Ceci étant, à 18 ans, la plupart des jeunes filles ont déjà fondé un foyer et nombreuses d'entre elles ne pensent plus se présenter au centre pour une formation de deux ans en agriculture, activité qu'elles pratiquent depuis leur jeune âge avec leurs parents (Population Council, 2002).

Troisièmement, le centre exige au jeune un niveau minimal de 6 ans de scolarisation avec le diplôme du certificat d'étude primaire (CEP). Or, au Burkina Faso, le taux brut de scolarisation des filles est toujours en dessous de celui des garçons et leur taux d'achèvement au primaire pour obtenir le CEP reste toujours faible. Des statistiques scolaires pour l'année 2009 indiquent un taux brut de scolarisation (TBS)⁸⁰ du primaire de 76% (dont 72,4% pour les filles) et de 27 % au premier cycle du secondaire (30 pour les garçons et 24 pour les filles). Alors que, concernant la qualité, le taux d'achèvement (TA)⁸¹ est de 47,7% au primaire (dont 44,2% pour les filles) et de 20 % au premier cycle du secondaire⁸² (22% pour les garçons et 17% pour les filles) (MEBA & MAED, 2011) ; ceci, avec toujours de fortes disparités régionales aussi bien au niveau de la scolarisation qu'au niveau de la différence entre les deux genres. Le taux brut de scolarisation à la première année du cycle primaire est le total des inscriptions en première année *«sans distinction*

⁷⁹Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

⁸⁰«Diviser le nombre des élèves (ou étudiants) inscrits dans un niveau l'enseignement, quel que soit leur âge, par la population ayant l'âge officiel de scolarisation du même niveau d'éducation et multiplier le résultat par 100 » (UNESCO, 2009, p.11).

⁸¹«Diviser le nombre des nouveaux inscrits en dernière année du primaire, quel que soit leur âge, par l'effectif de la population ayant l'âge théorique d'entrer en dernière année du primaire, puis multiplier le résultat par 100» (UNESCO, 2009, p.43).

d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable» pour une année scolaire donnée (UNESCO, 2009, p.11). Quant au taux d'achèvement, il représente le «nombre total des nouveaux inscrits en dernière année de l'enseignement primaire, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage du nombre total des enfants en âge théorique d'accès à la dernière année du primaire» (UNESCO, 2009, p.43).

Enfin, la caution du groupement aurait joué défavorablement sur la candidature des filles surtout lorsqu'il s'agissait d'octroyer du matériel à la fin de la formation. Par exemple dans la première promotion, aucune fille n'a fait partie des 50 stagiaires ; tandis qu'à la deuxième, 2 filles seulement sur 50 ont pu intégrer la promotion. Ces deux promotions ont été celles où tous les sortants ont pu bénéficier d'équipement complet à leur sortie et probablement celles où la condition de caution du groupement a été la plus appliquée.

➤ **Faible taux d'insertion dû au recrutement dans les âges plus jeunes**

Le recrutement dans les âges plus jeunes révélé au niveau de la description de l'échantillon ne semble pas permettre l'insertion de jeunes prêts à s'employer immédiatement dans le domaine agricole après leur formation. Ce recrutement s'expliquerait de deux manières.

Jusqu'à nos jours, aucune recherche n'a pu encore étudier le lien entre l'âge de recrutement favorable dans les CPR et l'insertion en emploi rural. Ceci étant, les critères de recrutement au centre pourraient échapper à la rigueur qui s'imposerait quant à la volonté de garder des cohortes suffisamment homogènes et équilibrées. Ainsi, par rapport à l'aval du groupement, bien que ce dernier donne l'assurance quant à la réintégration du jeune à son milieu au retour de sa formation, il ne garantit pas la proposition de jeunes, répondant au critère de l'âge requis pour la formation en vue d'une réelle insertion.

⁸²Aide Mémoire 14ème mission conjointe de suivi (MCS) citée dans MEBA et MAED (2011).

Ensuite, une faible demande en formation au centre (candidatures limitées) pourrait être une autre raison qui conduise à recruter des entrants plus jeunes que la moyenne d'âge requis. Cette insuffisance peut dépendre de l'image du centre que les sortants véhiculent au retour de leur formation quant au pessimisme lié à l'obtention des moyens adéquats pour la mise en œuvre de leur projet. De ce point de vue, le centre pourrait paraître un lieu transitoire pour accéder aux concours ou à d'autres occasions conduisant à des emplois plus rémunérateurs et moins contraignants que l'agriculture (Debouvry, 2004).

4.1.8. Synthèse des analyses et conclusion

En résumé, on retient des analyses précédentes que:

- le contexte de l'emploi au Burkina Faso se prête davantage à l'auto employabilité des jeunes. L'importance de l'auto emploi dans cette étude correspond à la réalité du marché de travail au Burkina Faso, étant donné le diplôme du centre qui n'est pas reconnu sur le plan national.
- le niveau d'instruction des hommes aurait eu plus d'impact sur l'accès à l'emploi plus que les femmes, du point de vue diversité et importance en taux d'insertion.
- l'insuffisance du taux d'insertion en agriculture d'une manière générale et chez les filles en particulier s'expliquerait entre autres, par le faible taux de recrutement se déroulant dans des conditions défavorables dont:
 - ✓ les programmes d'ajustement structurel appliqués au Burkina Faso et le manque de soutien au centre de la part du gouvernement (BAD, 2002);
 - ✓ une faible demande en formation se soldant par un recrutement qui se passe au sein des plus jeunes par rapport à la moyenne des âges requis;
 - ✓ des pesanteurs sociodémographiques et éducatives telles que le rapport homme/femme, le nombre limité de diplômées au certificat d'études primaire, l'âge de recrutement, le régime mixte, l'internat,...qui ne

favorisent pas la formation d'un nombre important de filles au centre en vue de leur insertion dans le domaine agricole;

✓ et enfin le manque de critères de recrutement fiables.

Ainsi, les analyses de cette partie soulèvent la question principale de savoir comment inciter à une meilleure insertion des sortants en production principale céréalière aussi bien au niveau des hommes que des femmes? C'est à cette préoccupation que les parties 4.2 et 4.3 suivantes de ce document devraient répondre en traitant les 2^{ème} et 3^{ème} questions de recherche. Ceci conduit à l'analyse des facteurs sociologiques, sociopsychologiques ainsi que les caractéristiques personnelles et professionnelles en se focalisant sur les données relatives aux 29 sortants en emploi principal céréalière.

4.2. 2^{ème} partie : Les facteurs sociologiques et sociopsychologiques qui influencent l'insertion en production céréalière

Cette deuxième partie des résultats traite des facteurs sociologiques et sociopsychologiques associés à l'insertion des sortants en production céréalière. Ces résultats proviennent principalement de l'analyse des informations collectées par le questionnaire. Il s'agit de facteurs⁸³ qui ont été nommés par les sortants comme étant ceux qui ont principalement aidé à leur insertion en emploi primaire.

Rappelons que, pour chaque dimension (sociodémographique, économique, culturel, politico-administratif, géographique, technologique et relationnelle), il a été demandé au sortant de désigner le facteur principal ou la personne principale sans lequel ou laquelle il n'aurait pas pu obtenir ou créer son emploi principal, selon que le sortant est salarié ou en auto emploi. Ensuite, nous avons cherché à distinguer l'analyse de ces mêmes facteurs en fonction du domaine d'activité des 100 répondants enquêtés (céréalières en emploi principal et non céréalières en emploi principal). Tel que nous l'avons déjà précisé dans la méthodologie, les opérations effectuées sont des tableaux croisés avec des pourcentages, des tests Khi carrés ou des tests exacts de Fisher pour les cas où les cellules ont moins de cinq (5) sujets.

La description des facteurs avérés significativement liés à la production principale céréalière tient compte des probabilités associées au test khi carré ou de Fisher. L'analyse suit cette description pour approfondir la compréhension de ces mêmes facteurs.

4.2.1. Les facteurs sociologiques

Les facteurs sociologiques, rappelons-le, regroupent ici les catégories sociodémographique, socioéconomique, culturelle, géographique, politico-administrative, technologique et médiatique.

⁸³Ces facteurs ont été explicités au niveau de la méthodologie à la section 3.6.2.

➤ **Les principaux facteurs sociodémographiques**

Les facteurs sociodémographiques étudiés sont les suivants : le genre, l'âge, la situation matrimoniale, l'emploi du père ou l'origine sociale du sortant, le niveau d'études avant le CPR, la formation professionnelle suivie avant le CPR, le diplôme le plus élevé atteint avant le centre.

Parmi ces facteurs, le genre ($p=.017$) et la situation matrimoniale ($p=.020$) sont associés à l'insertion pour la production céréalière tandis que l'âge l'est aussi mais à un degré inférieur ($p=.041$).

En effet, le tableau n°26 indique que les hommes (33 %) ont été plus susceptibles de créer leur emploi principal en production principale céréalière que les femmes (0 %) et les mariés (34,1 %) plus que les célibataires (5,6 %). Quant aux jeunes sortis à l'âge situé entre 21 et 34 ans (35,1 %), ils ont été capables de s'insérer en cette production principale céréalière que les jeunes sortis plus jeunes (12 %).

Par contre les autres variables telles que la profession du père, le niveau de scolarisation avant le CPR, le diplôme le plus élevé obtenu et la formation professionnelle avant l'entrée au centre, ne semblent avoir eu aucune influence significative sur ce choix de pratiquer la production céréalière comme activité principale.

Tableau 26: Influence des facteurs sociodémographiques

Facteurs sociodémographiques	Emploi principal non céréaliier		Emploi principal céréaliier		Fréquence totale	χ^2	P
	N	%	N	%			
Genre							
<i>Femme</i>	12	100	0	0	12	-	.017 ^a
<i>Homme</i>	59	67	29	33	88		
Âge de sortie des jeunes							
<i>L'âge de sortant est situé entre 16 et 20</i>	22	88	3	12	25	-	.041 ^a
<i>L'âge de sortant est situé entre 21 et 34</i>	49	64,9	26	35,1	75		
Situation matrimoniale							
<i>Célibataire</i>	17	94,4	1	5,6	18	-	.020 ^a
<i>Marié (e)</i>	54	65,9	28	34,1	82		
Profession principale du père (origine sociale)							
<i>Père non céréaliier</i>	10	71,4	4	28,6	14	-	1.000 ^a
<i>Père céréaliier</i>	61	70,9	25	29,1	86		
Niveau de scolarisation avant le CPR							
<i>N'a pas été scolarisé</i>	5	71,4	2	28,6	7	-	1.000 ^a
<i>A été au moins au primaire</i>	66	71	27	29	93		
Formation professionnelle principale avant le CPR							
<i>Aucune formation professionnelle</i>	53	72,6	20	27,4	73	,337	.561
<i>Une formation professionnelle pas comme au CPR</i>	18	66,7	9	33,3	27		
Diplôme avant l'entrée au centre							
<i>Aucun diplôme</i>	11	68,8	5	31,3	16	,047	.829
<i>Au moins un CEP</i>	60	71,4	24	28,6	84		
Type de logement							
<i>Non autonome</i>	7	77,8	2	22,2	9	-	1.000 ^a
<i>Autonome</i>	64	70,3	27	29,7	91		

^a Probabilité associée au test exact de Fisher (test bilatéral)

➤ Les principaux facteurs socioéconomiques

La présence d'un marché local, de structures de crédit, de retenues d'eau, d'eau courante et d'électricité, de structures de formation agricole et d'organisation des foires régionales agricoles a été examinée au niveau de la dimension socioéconomique. L'analyse de ces facteurs (Cf. Tableau n°27) n'indique aucune relation significative liée au choix de la pratique de la production céréalière comme activité principale.

On remarque que, seule la présence du marché local a été citée par seulement 6,7% de sortants en production céréalière, contre 30,8%, et le test ne s'avère pas significatif.

Tableau 27: Influence des facteurs socioéconomiques

Facteurs socioéconomiques	Emploi principal non céréalière		Emploi principal céréalière		Fréquence totale	χ^2	P
	N	%	N	%	N		
Présence d'un marché local						-	.278 ^a
Non	63	69,2	28	30,8	91		
Oui	8	93,3	1	6,7	9		
Présence d'une structure de crédit						-	1.000 ^a
Non	69	70,4	29	29,6	98		
Oui	2	100	0	0	2		
Organisation de foires régionales						-	-
Non	71	71	29	29	100		
Oui	0	0	0	0	0		
Présence de retenue d'eau (barrage)						-	.320 ^a
Non	67	69,8	29	30,2	96		
Oui	4	100	0	0	4		
Présence d'eau courante et d'électricité						-	-
Non	71	71	29	29	100		
Oui	0	0	0	0	0		
Présence d'une structure de formation						-	-
Oui	71	71	29	29	100		
Non	0	0	0	0	0		

^a Probabilité associée au test de Fisher (test bilatéral)

➤ Les principaux facteurs culturels

L'utilisation courante du matériel aratoire moderne pour la modernisation générale des exploitations agricoles, la modification des modes alimentaires, la reconnaissance de l'attestation du CPR et les céréales comme alimentation de base sont les facteurs culturels qui ont été examinés dans la présente section.

Parmi ces facteurs, seul le fait de reconnaître les céréales comme l'aliment de base au quotidien, semble avoir eu une forte influence significative sur l'exercice de l'emploi principal céréalière (respectivement $p=.000$). En effet, comme le tableau n°28

l'indique, 64,7% des personnes en emploi principal céréalière ont désigné ce facteur comme ayant principalement influencé le choix de la production céréalière comme activité principale contre seulement 21,7%.

Les autres facteurs tels que: l'ouverture de l'entourage à la modernisation des exploitations agricoles, la modification des modes alimentaires, la reconnaissance de l'attestation du CPR, ne semblent pas avoir eu d'influence.

Tableau 28: Influence des facteurs culturels

Facteurs culturels	Emploi principal non céréalière		Emploi principal céréalière		Fréquence totale	χ^2	P
	N	%	N	%			
Ouverture à la modernisation des exploitations agricoles						-	1.000 ^a
Non	68	70,8	28	29,2	96		
Oui	3	75	1	25	4		
Modification des modes alimentaires						-	.320 ^a
Non	67	69,8	29	30,2	96		
Oui	4	100	0	0,0	4		
Reconnaissance de l'attestation du CPR						-	1.000 ^a
Non	69	70,4	29	29,6	88		
Oui	2	100	0	0,0	2		
Environnement d'entraide						-	.072 ^a
Non	70	72,9	26	27,1	96		
Oui	1	25	3	75	4		
Céréales comme alimentation de base						12,682	.000
Non	65	78,3	18	21,7	83		
Oui	6	35,3	11	64,7	17		

^a Probabilité associée au test exact de Fisher (test bilatéral)

➤ Les principaux facteurs politico-administratifs

L'examen des réponses des répondants sur l'influence des facteurs politiques et administratifs (Cf. Tableau n°29) indique que la politique d'installation des jeunes agriculteurs semble très significativement liée à l'insertion des sortants en production

principale céréalière ($p=.000^a$) : 20 sortants céréaliers représentant 95,2 % ont indiqué l'importance de cette politique dans leur insertion contre 9 sortants (soit 11,4 %).

Dans le même tableau, nous remarquons que les facteurs « équipement à la sortie » et « appartenance du sortant à la promotion » s'avèrent aussi très significativement liés ($p=000^a$ pour tous les deux) à cette insertion.

En effet, les résultats montrent que les sortants équipés (46,4 %) en matériels (charrue, bœufs de trait, ...) ont pu mieux s'insérer en production principale céréalière que les sortants non équipés (6,8 %). De même, selon l'appartenance à la promotion, le test indique aussi que, le fait d'être issu des 1^{ère}, 2^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} promotions qui ont été dotées de matériels agricoles à leur sortie, a rendu plus possible d'aller en production principale céréalière (43,3 %) que le fait d'avoir appartenu aux promotions (7,5 %) non équipées à la sortie. Les autres facteurs tels que les services agricoles déconcentrés, la politique de financement des microcrédits, la politique de décentralisation et la politique agraire et foncière ne semblent avoir eu aucune influence.

Tableau 29: Influence des facteurs politico-administratifs

	Emploi principal non céréalier		Emploi principal céréalier		Fréquence totale	χ^2	P
	N	%	N	%			
Facteurs politico administratifs							
Services agricoles déconcentrés						-	1.000 ^a
<i>Non</i>	60	70,6	25	29,4	85		
<i>Oui</i>	11	73,3	4	26,7	15		
Politique agraire et foncière						-	1.000 ^a
<i>Non</i>	69	70,4	29	29,6	98		
<i>Oui</i>	2	100	0	0	2		
Politique de financement des microcrédits						-	.554 ^a
<i>Non</i>	68	70,1	29	29,9	97		
<i>Oui</i>	3	100	0	0	3		
Politique de décentralisation						-	1.000 ^a
<i>Non</i>	68	70,8	28	29,2	96		
<i>Oui</i>	3	75	1	25	4		
Politique d'installation des jeunes						-	.000 ^a
<i>Non</i>	70	88,6	9	11,4	79		
<i>Oui</i>	1	4,8	20	95,2	21		
Equipement à la sortie du centre						-	.000 ^a
<i>N'a pas été équipé à sa sortie</i>	41	93,2	3	6,8	44		
<i>A été équipé à sa sortie</i>	30	53,6	26	46,4	56		
Appartenance aux promotions équipées ou non équipées						-	.000 ^a
<i>N'appartient ni à la 1^{ère}, 2^{ème}, 8^{ème} ou 9^{ème} promotion</i>	37	92,5	3	7,5	40		
<i>Appartient à la 1^{ère}, 2^{ème}, 8^{ème} ou 9^{ème} promotion</i>	34	56,7	26	43,3	60		

^a Probabilité associée au test exact de Fisher (test bilatéral)

➤ Les principaux facteurs géographiques

Les eaux souterraines disponibles, la bonne pluviométrie, la demande en eau potable et en formation professionnelle, les zones de maraîchage ou d'agriculture, la proximité de la ville, la fertilité des sols, les raisons de famille et l'accessibilité foncière ont été les facteurs examinés sous la dimension géographique présentée au tableau n°30.

Parmi ces derniers, seule l'accès à la terre s'affiche comme facteur significativement lié à l'insertion pour la production principale céréalière ($p=.000^a$).

En effet, 21 sortants en production céréalière (correspondant à 84% des sortants) ont désigné ici, l'accessibilité à la terre pour la culture des céréales comme ayant été le principal facteur de la dimension géographique, sans lequel ils n'auraient pas pu créer leur exploitation, contre seulement 8 sortants (soit 10,7 %). Les autres facteurs dont la pluviométrie et la zone d'agriculture ou de maraîchage ne semblent avoir eu aucune influence.

Tableau 30: Influence des facteurs géographiques

Facteurs géographiques	Emploi principal non céréalière		Emploi principal céréalière		Fréquence totale	χ^2	P
	N	%	N	%			
Eaux souterraines disponibles						-	1.000 ^a
<i>Non</i>	70	70,7	29	29,3	99		
<i>Oui</i>	1	100	0	0	1		
Bonne pluviométrie						-	1.000 ^a
<i>Non</i>	69	70,4	29	29,6	98		
<i>Oui</i>	2	100	0	0	2		
Loin de maladies et de cas de vols						-	-
<i>Non</i>	71	71	29	29	100		
<i>Oui</i>	0	0	0	0	0		
Demande en eau potable						-	1.000 ^a
<i>Non</i>	70	70,7	29	29,3	99		
<i>Oui</i>	1	100	0	0	1		
Non loin de la ville						-	1.000 ^a
<i>Non</i>	70	70,7	29	29,3	99		
<i>Oui</i>	1	100	0	0	1		
Demande en formation professionnelle						-	-
<i>Non</i>	71	71	29	29	100		
<i>Oui</i>	0	0	0	0	0		
Zone de maraîchage						-	.145 ^a
<i>Non</i>	69	72,6	26	27,4	95		
<i>Oui</i>	2	40	3	60	5		
Raison de famille						-	-
<i>Non</i>	71	71	29	29	100		
<i>Oui</i>	0	0	0	0	0		
Zone d'agriculture						-	.290 ^a
<i>Non</i>	71	71,7	28	28,3	99		
<i>Oui</i>	0	0	1	100	1		
Accès à la terre						-	.000 ^a
<i>Non</i>	67	89,3	8	10,7	73		
<i>Oui</i>	4	16	21	84	27		
Fertilité des sols						-	.082 ^a
<i>Non</i>	71	72,4	27	27,6	98		
<i>Oui</i>	0	0	2	100	2		

^a Probabilité associée au test exact de Fisher (test bilatéral)

➤ Les principaux facteurs médiatiques et technologiques

Cinq facteurs ont été étudiés au niveau de la dimension *médiatique et technologique*: les émissions radiophoniques, les émissions télévisuelles, les journaux, l'accès à internet et la possession et l'utilisation du matériel et des techniques agricoles modernes.

Les tests réalisés sur le tableau n°31 indique que seules « la possession et l'utilisation du matériel et des techniques agricoles modernes » affichent une probabilité de *.000* avec 73,3% de réponses favorables à l'insertion en production principale céréalière contre seulement 10%. Aucun des autres facteurs ne semble avoir eu d'influence.

Ce facteur qui s'avère très significativement lié à l'insertion en production céréalière donne la preuve de cette volonté de mise en pratique réelle des techniques culturelles acquises lors de la formation au centre dans les exploitations céréalières.

Tableau 31: Influence des facteurs médiatiques et technologiques

Facteurs technologiques	Emploi principal non céréalière		Emploi principal céréalière		Fréquence totale	z ²	P
	N	%	N	%			
Accès aux NTIC						-	1.000 ^a
Non	70	70,7	29	29,3	99		
Oui	1	100	0	0	1		
Journaux						-	1.000 ^a
Non	70	70,7	29	29,3	99		
Oui	1	100	0	0	1		
Radio						-	.201 ^a
Non	70	72,2	27	27,8	97		
Oui	1	33,3	2	66,6	3		
Emissions télévisuelles						-	.577 ^a
Non	69	71,9	27	28,1	96		
Oui	2	50	2	50	4		
Possession et utilisation du matériel et des techniques agricoles modernes						40,910	.000
Non	63	90	7	10	70		
Oui	8	26,7	22	73,3	30		

^a Probabilité associée au test exact de Fisher (test bilatéral)

4.2.2. Les facteurs sociopsychologiques

Considérons maintenant les facteurs sociopsychologiques influençant le processus d'insertion des sortants. Ces facteurs relationnels examinés ici concernent les membres de la famille et les relations hors famille ainsi que le type d'appuis fournis, qui ont joué un rôle important dans la création ou l'obtention de l'emploi principal du sortant.

➤ **Membres de la famille principalement influents**

Comme l'indique le tableau n°32, le père, la mère, la sœur et le frère, l'oncle, la tante et le cousin, les épouses et enfants ont été nommés par les répondants comme personnes ayant été principalement aidantes pour l'obtention ou la création de leur emploi.

Parmi ces dernières, l'aide du père s'avère le plus significativement reliée à l'insertion pour les sortants en production céréalière ($p=.003$).

En effet, 48,5% des répondants dans cette production (contre 19,4 %) ont désigné le père comme le membre le plus important de leur famille sans lequel la création de leur exploitation n'aurait pas eu lieu.

Toutes les autres personnes de la famille ne semblent pas avoir eu une influence significative.

Tableau 32: Influence des membres de la famille

Personnes de la famille	Emploi principal non céréaliier		Emploi principal céréaliier		Fréquence totale	χ^2	P
	N	%	N	%	N		
Le père						9,082	.003
<i>Non</i>	54	80,6	13	19,4	62		
<i>Oui</i>	17	51,5	18	48,5	38		
La mère						-	.626^a
<i>Non</i>	68	71,6	27	28,4	95		
<i>Oui</i>	3	60	2	40	5		
Sœur et frère						-	1.000^a
<i>Non</i>	63	70,8	26	29,3	89		
<i>Oui</i>	8	72,7	3	27,3	11		
Oncle, Tante et cousin						-	.318^a
<i>Non</i>	66	69,5	29	30,5	95		
<i>Oui</i>	5	100	0	0	5		
Epouses et enfants						-	1.000^a
<i>Non</i>	70	70,7	29	29,3	99		
<i>Oui</i>	1	100	0	0	1		

^a Probabilité associée au test exact de Fisher (test bilatéral)

➤ Principaux types d'appuis de la famille

Les répondants ont spécifié une large gamme de types d'appui principal apportés par les personnes de la famille pour leur insertion: les animaux pour démarrer l'élevage, l'achat de documents, l'aide financière, le creusage de puits, le droit de jouissance d'une parcelle, la préparation des champs, l'hébergement, le matériel et les animaux ainsi que les frais d'entretien de ces derniers, le terrain et les semences, la formation, le recrutement à la mairie et la démotivation à l'exode rural.

Parmi ces types d'appui, le facteur « terrain et les semences » constitue d'après le tableau n°33, l'appui très significativement lié à la production céréalière ($p=.000$).

En effet, 72,7% des répondants céréaliiers ont cité cet appui comme ayant été principalement aidant pour la création de leur exploitation contre seulement 7,5 %. Les

autres facteurs ne semblent pas avoir eu d'influence significative. À ce niveau les sortants ont spécifié le père comme étant la personne à l'origine de cet appui.

Tableau 33: Types d'appuis des membres de la famille

Types d'appuis des membres de la famille	Emploi principal non céréalier		Emploi principal céréalier		Fréquence Totale	χ^2	P
	N	%	N	%	N		
Animaux pour démarrer l'élevage						-	.554 ^a
Non	68	70,1	29	29,9	97		
Oui	3	100	0	0	3		
Démotivation à l'exode rural						-	.177 ^a
Non	65	69,1	29	30,9	94		
Oui	6	100	0	0	6		
Recrutement à la mairie						-	-
Non	71	71	29	29	100		
Oui	0	0	0	0	0		
Pour une formation						-	1.000 ^a
Non	70	70,7	29	29,3	99		
Oui	1	100	0	0	1		
Terrain et semences						45,739	.000
Non	62	92,3	5	7,5	67		
Oui	9	27,3	24	72,7	33		
Frais entretien animaux et matériels						-	.082 ^a
Non	71	72,4	27	27,6	98		
Oui	0	0	2	100	2		
Matériel et animaux pour travailler						-	1.000 ^a
Non	70	70,7	29	29,3	99		
Oui	1	100	0	0	1		
Hébergement						-	1.000 ^a
Non	69	70,4	29	29,6	98		
Oui	2	100	0	0	2		
Préparation du champ						-	.498 ^a
Non	70	71,4	28	28,6	98		
Oui	1	100	1	0	2		
Droit de jouissance de mon terrain						-	-
Non	71	71	29	29	100		
Oui	0	0	0	0	0		
Creusage puits et implantation du jardin						-	-
Non	71	71	29	29	100		
Oui	0	0	0	0	0		
Aide financière						-	.169 ^a
Non	61	68,5	28	31,5	89		
Oui	10	90,9	1	9,1	11		
Achat de documents						-	1.000 ^a
Non	70	70,7	29	29,3	99		
Oui	1	100	0	0	1		

^a Probabilité associée au test exact de Fisher (test bilatéral)

➤ Personnes hors famille principalement influentes

De même que pour les membres de la famille, les répondants ont indiqué des personnes hors de leur famille qui ont aidé principalement à leur insertion en emploi principal. Dix types d'appui ont été examinés : l'appui du promotionnaire du CPR,

celui du sortant d'une autre promotion, de correspondants étrangers, d'amis producteurs céréaliers, l'appui du maire de la commune, de responsables religieux, du chef de terre, de chefs de projet, d'enseignant du secondaire et de ressortissant du village.

Comme l'indique le tableau n°34, parmi les types d'appui précédemment cités, seul l'appui du promotionnaire du CPR affiche une probabilité proche du seuil de signification (.057) indiquant une différence moins nette d'avec les autres facteurs au seuil de .05 (*bordeline*). En effet, 66,7% de répondants céréaliers ont trouvé aidant l'appui du promotionnaire à la création de leur exploitation contre 26,6%. Les autres facteurs ne semblent pas avoir eu une influence significative.

Tableau 34: Influence des personnes hors famille

	Emploi principal non céréalier		Emploi principal céréalier		Fréquence Totale	χ^2	P
	N	%	N	%	N		
Personnes hors famille							
Promotionnaire du CPR						-	.057^a
Non	69	73,4	25	26,6	94		
Oui	2	33,3	4	66,7	6		
Sortant d'une autre promotion						-	-
Non	71	71	29	29	100		
Oui	0	0	0	0	0		
Correspondant étranger						-	.318^a
Non	66	69,5	29	30,5	95		
Oui	5	100	0	0	5		
Ami producteur céréalier						-	.470^a
Non	65	72,2	25	27,8	90		
Oui	6	60	4	40	10		
La commune (le maire)						-	.498^a
Non	70	71,4	28	28,6	98		
Oui	1	50	1	50	2		
Mission religieuse						-	1.000^a
Non	70	70,7	29	29,3	99		
Oui	1	100	0	0	1		
Chef de terre						-	1.000^a
Non	70	70,7	29	29,3	99		
Oui	1	100	0	0	1		
Projet de développement						-	.320^a
Non	67	69,8	29	30,2	96		
Oui	4	100	0	0	4		
Professeur du secondaire						-	1.000^a
Non	70	70,7	29	29,3	99		
Oui	1	100	0	0	1		
Ressortissant du village						-	.290^a
Non	71	71,7	28	28,3	99		
Oui	0	0	1	100	1		

^a Probabilité associée au test exact de Fisher (test bilatéral)

➤ **Principaux types d'appuis hors famille**

Seize (16) types d'appui ont été recensés au niveau des « types d'appuis des personnes hors de la famille » (Cf. Tableau n°35) : l'appui financier, l'octroi de terrain, la motivation au travail, les travaux d'implantation de l'exploitation, le prêt et don de matériel, l'aide à l'intégration, le titre d'embauche, la formation gratuite, le financement pour la poursuite des études, l'aide à l'obtention d'une attestation en santé animale, la distribution occasionnelle de semences améliorées.

Parmi ces types d'appui, seuls les « travaux d'implantation de l'exploitation » se sont avérés significativement liés à l'insertion en production principale céréalière à un degré de signification équivalant à $p=.016^a$.

En effet, 66,7% de céréaliers ont reconnu l'importance de cet appui dans la mise en place de leur champ de céréales contre 25,3%. Tous les autres appuis ne semblent pas avoir eu d'influence.

Tableau 35: Types d'appuis des personnes hors famille

Types d'appuis des personnes hors famille	Emploi principal non céréalière		Emploi principal céréalière		Fréquence Totale	χ^2	P
	N	%	N	%	N		
Appui financier						-	.177
<i>Non</i>	65	69,1	29	30,9	94		
<i>Oui</i>	6	100	0	0	6		
Terrain						-	1.000 ^a
<i>Non</i>	70	70,7	29	29,3	99		
<i>Oui</i>	1	100	0	0	1		
Motivation au travail						-	1.000 ^a
<i>Non</i>	69	71,1	28	28,9	97		
<i>Oui</i>	2	0	1	0	3		
Travaux d'implantation de l'exploitation						-	.016 ^a
<i>Non</i>	68	74,7	23	25,3	91		
<i>Oui</i>	3	33,3	6	66,7	9		
Prêt et don matériels						-	.201 ^a
<i>Non</i>	70	72,2	27	27,8	97		
<i>Oui</i>	1	33,3	2	66,7	3		
Aide à l'intégration						-	1.000 ^a
<i>Non</i>	70	70,7	29	29,3	99		
<i>Oui</i>	1	100	0	0	1		
Titre d'embauche						-	.554 ^a
<i>Non</i>	68	70,1	29	29,9	97		
<i>Oui</i>	3	100	0	0	3		
Formation gratuite						-	1.000 ^a
<i>Non</i>	69	70,4	29	29,6	98		
<i>Oui</i>	2	100	0	0	2		
Poursuites des études						-	1.000 ^a
<i>Non</i>	70	70,7	29	29,3	99		
<i>Oui</i>	1	100	0	0	1		
Attestation en santé animale						-	1.000 ^a
<i>Non</i>	70	70,7	29	29,3	99		
<i>Oui</i>	1	100	0	0	1		
Distribution occasionnelle de semences						-	.290 ^a
<i>Non</i>	71	71,7	28	28,3	99		
<i>Oui</i>	0	0	1	100	1		

^a Probabilité associée au test exact de Fisher (test bilatéral)

Le questionnaire a permis de collecter aussi quelques éléments factuels relatifs aux stratégies développées par les sortants pour le maintien de leur emploi principal. Ces éléments qui s'avèrent antérieurs au choix de carrière de ces derniers et qui n'entrent pas dans les dimensions précédentes, ont été examinés pour estimer leur influence par rapport à l'insertion en production principale céréalière. Ils relèvent de la formation au centre et de la création d'un second emploi.

4.2.3. Autres principaux facteurs issus du choix de l'emploi secondaire

Les facteurs explorés relativement à d'autres facteurs n'entrant pas dans les dimensions précédentes sont : la raison principale et le type d'initiative (ou source de motivation) liée à la formation au centre, la satisfaction du sortant à l'égard de la formation, le type de projet formulé à la sortie, l'emploi principal est-il la réalisation du projet formulé et, enfin, le sortant a-t-il oui ou non un second emploi d'une part et d'autre part, l'élevage et le maraîchage comme domaines du second emploi.

Parmi ces facteurs indiqués, trois s'avèrent très significativement liés à l'insertion en production céréalière. Ce sont : (1) le fait d'avoir un second emploi, (2) le fait d'avoir un second emploi en élevage et (3) le fait d'avoir un second emploi en maraîchage. Les probabilités associées sont respectivement de $p = .000^a$ pour le premier et $p = .000$ pour les deux derniers.

À ce chapitre, 40,8% des sortants ont déclaré avoir un second emploi contre 0%. Or l'étude indique aussi que le fait d'avoir un second emploi en élevage ou en maraîchage a eu une forte influence sur la création et le maintien de l'emploi principal céréalier.

En effet, 63,2% des sortants céréaliers ont déclaré avoir créé un second emploi en élevage contre 21% et 70,6% des sortants ont leur emploi secondaire dans le maraîchage contre 20,5%.

Tous les autres facteurs ne semblent pas avoir eu d'influence sur la variable dépendante. Ainsi, le tableau n°36 permet de constater que les sortants céréaliers ont tous un second emploi dont la plupart c'est-à-dire 24 sur 29, se trouvent dans les domaines d'élevage ou de maraîchage.

Tableau 36: Influence d'autres facteurs issus du questionnaire

	Emploi principal non céréaliier		Emploi principal céréaliier		Fréquence Totale	χ^2	P
	N	%	N	%	N		
Raison principale de la formation au centre						,668	.414
<i>En vue de devenir un salarié</i>	10	62,5	6	37,5	16		
<i>Pour s'auto employer</i>	61	72,6	23	27,4	84		
Source de motivation pour la formation au centre						1,582	.208
<i>Sur recommandation de tierce</i>	18	62,1	11	37,9	29		
<i>Initiative personnelle</i>	53	74,6	18	25,4	71		
Satisfaction du sortant de la formation au centre						,214	.643
<i>Pas du tout à moyennement satisfait</i>			10	26,3	38		
<i>Satisfait à très satisfait</i>			19	30,6	62		
Projet formulé pendant la formation au centre						-	.577 ^a
<i>N'avait pas formulé un projet</i>	14	77,8	4	22,2	18		
<i>Avait formulé un projet</i>	57	69,5	25	30,5	82		
Réalisation du projet formulé						,397	.529
<i>A réalisé son projet formulé</i>	44	73,3	16	26,7	60		
<i>N'a pas réalisé son projet formulé</i>	27	67,5	13	32,5	40		
Le sortant a-t-il un second emploi?						-	.000 ^a
<i>Oui</i>	42	59,2	29	40,8	71		
<i>Non</i>	29	100	0	0	29		
Maraîchage comme domaine du second emploi						17,205	.000
<i>Autre domaine</i>	66	79,5	17	20,5	83		
<i>Maraîchage</i>	5	29,4	12	70,6	17		
Élevage comme domaine du second emploi						13,292	.000
<i>Autre domaine</i>	64	79	17	21	81		
<i>Élevage</i>	7	36,8	12	63,2	19		

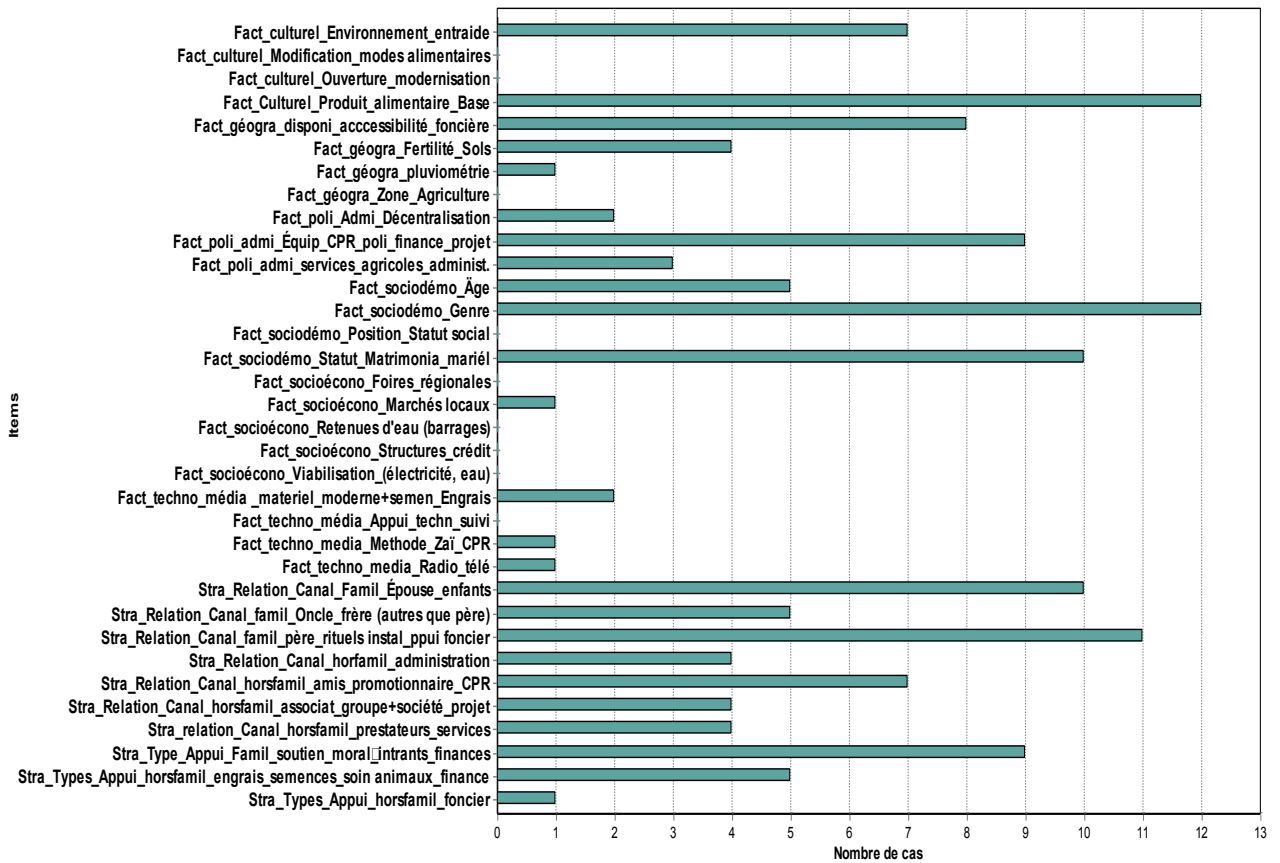
^a Probabilité associée au test exact de Fisher (test bilatéral)

4.2.4. Facteurs complémentaires issus des entretiens

Rappelons que l'étude des facteurs sociologiques et sociopsychologiques s'est déroulée principalement avec l'analyse du questionnaire qui a permis d'identifier les facteurs principaux ou prioritaires ayant aidé le plus à l'insertion des sortants en production principale céréalière.

Dans le traitement des entretiens⁸⁴ où nous avons considéré le nombre de cas (réponse sans fréquence), certains facteurs ont réapparu confirmant leur importance indiquée au niveau de l'analyse du questionnaire (genre, céréales comme produit alimentaire de base, statut matrimonial, politique d'installation ou d'équipement à la sortie) tandis que d'autres ont émergé à des degrés différents (Cf. figure n°9).

Figure 9: Distribution des facteurs sociologiques et sociopsychologiques selon les cas



⁸⁴Rappelons que l'analyse des entretiens a concerné 12 cas sur les 29 sortants en production principale céréalière (cf. paragraphe 3.4.3.4).

Ceci étant, les facteurs contextuels (sociologiques et sociopsychologiques) issus du questionnaire ont été complétés alors, par des facteurs du même type, mais cette fois-ci, nommés par les sortants dans les entrevues. A ce niveau quatre facteurs (deux relevant de la dimension relationnelle⁸⁵ et deux autres de la dimension culturelle⁸⁶) ont émergé à des nombres de cas différents :

- Les rituels d'installation (dimension culturelle) ont été cités dans 11 entrevues sur le total des 12 cas analysés.
- Les épouses et les enfants de la dimension relationnelle, apparaissent aussi comme personnes aidantes au même degré que celui de la contribution du statut matrimonial (10 cas sur 12) à cette création de l'emploi principal céréalier.
- Le soutien direct des parents (soutien moral, matériel et en divers autres produits tels que les finances, la nourriture...) est ressorti dans le même rang que la politique d'équipement au CPR de Goundi. En effet, neuf (9) cas sur 12 ont exprimé l'importance de ces deux facteurs.
- Et l'environnement d'entraide (dimension culturelle), facteur représenté dans 7 sur 12 cas.

Le schéma n°3 résume les facteurs déterminants par dimension. En effet, concernant la dimension sociologique on remarque ceci :

- Au plan sociodémographique, le genre, l'âge à la sortie et la situation matrimoniale sont les facteurs significativement liés à cette insertion. En effet, l'étude a montré que les hommes se sont avérés plus susceptibles de s'insérer en

⁸⁵De la dimension sociopsychologique

⁸⁶De la dimension sociologique

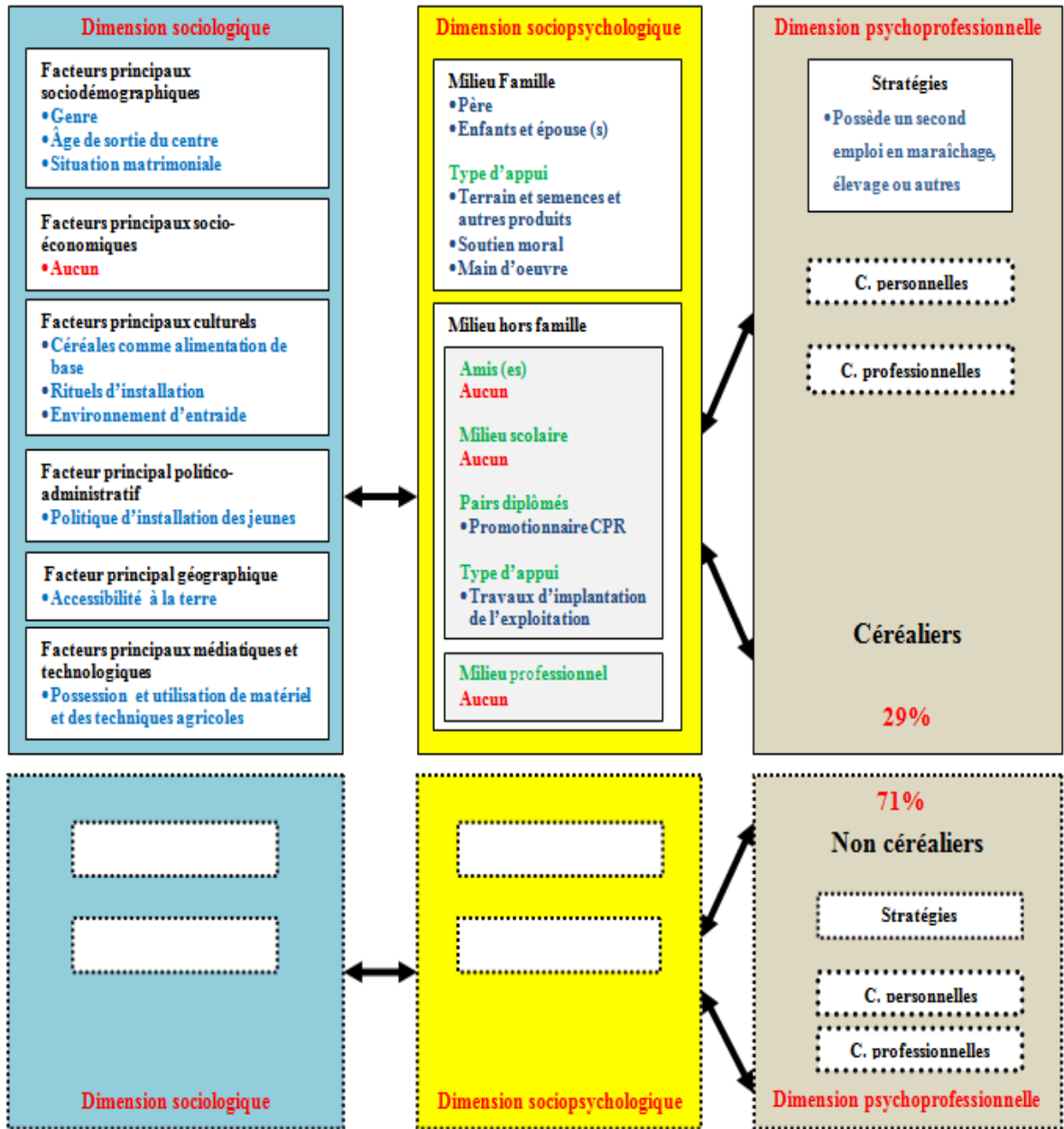
production céréalière que les femmes alors que les hommes mariés le sont encore davantage que les hommes célibataires. Aussi, l'âge de sortie du centre situé entre 21 à 34 ans serait l'âge favorable à l'insertion en production céréalière.

- Au plan socioéconomique, aucun facteur n'a pu influencer la variable dépendante.
- Au plan culturel, un facteur s'est avéré significatif. le fait que les céréales soient l'aliment de base : 64,7% de sortants en production céréalière ont cité cet élément contre seulement 21,7%. Les deux autres qui ont émergé des entrevues sont : les rituels d'installation (11 cas sur 12) et l'environnement d'entraide (7 sur 12 cas).
- Au plan politique, seule la politique d'installation des jeunes a joué un rôle important dans l'incitation des sortants au choix de la production céréalière en emploi principal. En effet, 95,2% des sortants céréaliers ont cité le facteur comme ayant aidés à mettre en place leur exploitation contre 11,4%. Deux autres tests viennent compléter ce premier résultat en confirmant l'hypothèse: l'étude montre aussi que seuls les sortants équipés à leur sortie (43,3%) ont été effectivement plus enclins à s'adonner à cette production en tant qu'activité principale que les sortants non équipés (7,5%). De même, concernant l'appartenance à la promotion, le test indique que seules les promotions équipées (43,3%) comportent plus de sortants insérés en production principale céréalière que les promotions non équipées (7,5%).
- Au plan géographique, l'accessibilité foncière est le facteur le plus significativement lié à cette insertion. En effet, 85% des sortants ont déclaré que leur insertion en production céréalière a dépendu de l'obtention de terrain contre seulement 10,7% alors que l'influence de la fertilité des sols ($p=.082$) ne s'est pas affichée nettement par rapport au seuil de .05.
- Au plan technologique et médiatique, la possession et l'utilisation du matériel et des techniques agricoles modernes ont été citées comme ayant permis aux sortants céréaliers de pratiquer effectivement la culture des céréales, de s'y

maintenir et de la déclarer comme activité principale en y consacrant tous les efforts possibles pour réussir : 73,3% des sortants céréaliers contre 10% seulement ont cité ce facteur comme déterminant pour leur insertion en production céréalière.

- Au niveau de la dimension sociopsychologique on retient que, en ce qui concerne les membres de la famille et les appuis apportés par ces derniers, le père a été la personne ressource qui a aidé le plus, à l'insertion du jeune sortant en production principale céréalière tandis que le terrain et la semence ont servi d'appui majeur pour cette insertion: Le père, le terrain et la semence ont été désignés respectivement par 48,5% et 72,7% des sortants en production principale céréalière contre 19,4 % et 7,5%. Au niveau des entrevues, les enfants et les épouses ont été ressortis comme étant les personnes qui ont beaucoup contribué principalement en main d'œuvre. Un autre soutien a été indiqué dans les mêmes entrevues. Il s'agit des encouragements relevant du soutien moral des parents. Pour résumer, l'appui du père se situe donc au niveau de l'octroi du terrain, des semences et autres produits ainsi que du soutien moral/encouragement du sortant (9 cas sur 12), celui des épouses et des enfants (10 cas sur 12) plus au niveau de la main d'œuvre.
- Au niveau des personnes hors famille, seul le sortant promotionnaire affiche une différence proche (.057) du seuil de signification de .05. Tout le reste n'a eu aucune influence. Par contre, en ce qui a trait au type d'appui hors familial, le soutien pour les travaux d'implantation de l'exploitation a eu principalement de l'influence sur la mise en place de cette dernière : pour 66,7% des sortants céréaliers contre 25,3%, le soutien de proches hors de la famille a été d'une importance capitale dans les travaux d'implantation de leur exploitation céréalière et au niveau du maintien des connaissances.
- Enfin, sur le plan stratégique, les résultats ont aussi montré que la création du second emploi semble avoir une influence sur celle de l'emploi principal céréalier et le maintien de ce dernier.

Schéma 3: les facteurs contextuels favorables : résultat partiel



1^{ère} partie : Études des types des facteurs sociologiques et sociopsychologiques favorables à l'insertion pour la production céréalière

A présent, nous allons procéder à l'analyse de ces résultats pour comprendre l'influence de ces différents facteurs sur lesquels les céréaliers en emploi principal ont pu reposer la création et le maintien de leur exploitation.

4.2.5. Analyse des résultats liés aux facteurs sociologiques et sociopsychologiques

Avant d'entamer cette analyse, rappelons que notre étude questionne le devenir d'un groupe de sortants appartenant à des promotions différentes et issu du même centre de formation agricole de base. Elle étudie les facteurs qui ont favorisé l'insertion des sortants en emploi principal céréalier. Dans la précédente section, l'étude a permis d'identifier les facteurs sociologiques et sociopsychologiques significatifs pour cette insertion. Pour une meilleure compréhension du rôle de premier plan occupé par ces facteurs dans le choix de l'activité céréalière en emploi principal, la présente analyse qui conduit à la compréhension des résultats suggère un retour sur le contexte de l'emploi et de l'agriculture au Burkina Faso; ceci pour expliquer en quoi les facteurs identifiés sont déterminants. Le plan du développement suit cette trame :

- le genre, l'âge de sortie du centre et la situation matrimoniale (sur le plan sociodémographique);
- la consommation des céréales comme alimentation de base, les rituels d'installation et l'environnement d'entraide (sur le plan culturel);
- la politique d'installation des jeunes (sur le plan politico-administratif);
- l'accès à la terre (sur le plan géographique);
- la possession et l'utilisation de matériel et des techniques agricoles modernes (sur le plan médiatique et technologique);
- au niveau des facteurs relationnels, le père, les épouses et les enfants et les promotionnaires.
- Posséder un second emploi (en maraîchage ou en élevage) sur le plan stratégique.

➤ **Le genre : un facteur déterminant**

En rappel, les résultats de la présente étude ont montré que le genre est significativement associé à l'insertion en production céréalière ($p=.017^a$): les hommes étant plus enclins à l'option de la production principale céréalière que les femmes. L'influence du genre sur l'insertion en production céréalière semble trouver son explication dans les difficultés qu'aurait une femme à devenir chef d'exploitation productrice de céréales en tant qu'activité principale dans le contexte burkinabé; ceci à cause de la répartition sexuée dans le travail. Deux raisons essentielles permettent de comprendre la situation: le rôle attribué à la femme dans son foyer et l'insécurité financière chez cette dernière qui se trouve démunie face à l'acquisition de certains facteurs de production.

❖ **Emploi céréalier et différenciation des tâches du point de vue général**

Comme l'attestent certains auteurs tels que, Ouoba, Tani et Touré (2003), au Burkina Faso, l'organisation sociale traditionnelle à prédominance patriarcale et gérontocratique est sous l'emprise des pesanteurs socioculturelles (coutumes, religions, interdits). La filiation patrilinéaire (marquée par le pouvoir de décision aux mains de l'homme et la subordination de la femme) et matrilineaire (les enfants héritent de leur oncle maternel, ce qui donne un certain pouvoir à la femme) sont deux spécificités socioculturelles qui existent dans le pays. Malgré la double descendance parentale vers laquelle la pratique du matriarcat dans certaines régions du pays a permis d'évoluer, les femmes occupent une place secondaire et sont victimes de discriminations et d'injustice sociale.

En effet, les hommes et les femmes étant dans les activités agro-sylvo-pastorales, *«celles menées par les femmes ne sont pas considérées comme des activités de production»*. Bien que les femmes soient actives dans tous les domaines⁸⁷, seuls les rôles de reproduction sociale et d'établissement des relations avec la société sont reconnus par

⁸⁷Le niveau d'activité chez les hommes est de 50,8% contre 49,2% chez les femmes.

cette dernière. Le travail productif des femmes s'avère peu valorisé alors que leur contribution dans le produit intérieur brut (PIB) du pays est plus importante (56,4 %) que celle des hommes (43,6 %) (Ouoba, Tani & Touré, 2003, p.20-21).

En ce qui concerne la production céréalière en milieu rural par exemple, l'implantation des champs familiaux revient généralement aux hommes. Jusqu'à nos jours, les traditions attribuent le rôle de l'alimentation de la famille ou du ménage (femmes, enfants et tous les autres membres sous leur responsabilité) à ces derniers au titre de chefs et responsables de foyer, la contribution de la femme pouvant être reconnue ou non selon les contextes. Les produits céréaliers se conservent dans des greniers et servent à nourrir la famille. La production par campagne constitue dans le cas général le stock de produits pour une année, en attendant de reprendre la production la campagne suivante.

L'approche des populations burkinabé diffère selon le système de production (économique). Toutefois, d'une manière générale, il existe une répartition des tâches au niveau des travaux de production dont l'homme reste le premier responsable. Les femmes travaillent les champs familiaux en tant que main d'œuvre non salariée pour certaines étapes du moins de la production (tels que les semis et les récoltes), les grands travaux étant assurés par les hommes qui restent chefs d'exploitation.

Dans quelques rares ethnies telles que les gourounsis ou encore les dioula (où les femmes sont principalement des commerçantes), *«les travaux champêtres restent l'apanage des hommes. Les femmes s'occupaient généralement de la cueillette et du commerce et pouvaient aussi s'occuper de leur jardin personnel»*. Les productions des femmes gourounsis qui possèdent des champs individuels leur appartiennent et ces dernières n'ont pas l'obligation d'aider leur mari pour travailler leurs champs (Zoungrana, 1998, p.18-22).

❖ Iniquité dans l'accès au foncier entre l'homme et la femme

Au Burkina Faso la terre appartient à l'État selon la Loi n°014/96/ADP du 23 mai 1996 portant sur la réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso. À l'article 62⁸⁸, il est stipulé que : *«les terres urbaines ou rurales du domaine foncier national sont attribuées aux personnes physiques, sans distinction de sexe ou de statut matrimonial et aux personnes morales dans les conditions fixées par les textes en vigueur »* (Loi, 1996, p.6).

Malgré la disposition prise par cette loi, la terre reste très peu accessible aux femmes aussi bien sur le plan administratif qu'au niveau coutumier telle que ressort dans l'extrait de la sortante N° 53.

« nous en tout cas, on est à l'échec. On n'a pas eu le terrain, on est sorti main vide avec une charrue. Tu n'as pas de terrain, comment faire, on n'a pas d'appui (Extrait du Sortante N° 53).

Elles exploitent de petits lopins de terre individuels, généralement de moindre qualité ou en jachère. *« La moyenne des exploitations agricoles des femmes chefs de ménage est de 0.25ha contre 2.5ha pour les hommes »*. Dans le cas général, en tant que membres du ménage⁸⁹, les femmes, ont droit à un lopin de terre pour leur jardin potager (Ouoba, Tani & Touré, 2003, p.20-21), pendant que l'homme hérite des terres de son père par un processus d'installation progressive par apprentissage suivant les droits coutumiers tel que mentionné dans l'extrait suivant :

S17 : «Papa a décidé de m'installer pour voir ce que je vais faire... il a commencé à m'installer dans notre propre terre. Les terres sont disponibles, je n'ai pas à repartir ma production avec quelqu'un, j'ai à enlever ma terre moi- même pour donner à quelqu'un, oui! C'est moi qui peux le faire sinon quelqu'un ne peut pas dire qu'il faut te limiter ici, non! C'est à moi de

⁸⁸Burkina Faso (2008). *Loi portant réorganisation agraire et foncière. Loi n°014/96/ADP du 23 mai 1996 Modifiée par la loi de finances pour 2008.* 23 pages.

⁸⁹*«Les membres du ménage désignent toute personne vivant habituellement dans le ménage. Les personnes de la famille absentes depuis 6 mois ou plus ne sont pas prises en compte »*. Les personnes qui vivent ou qui ont l'intention de vivre dans le ménage d'une période de 6 mois au moins sans être de la famille sont comptées (Kiéno, 2005, p.33-34).

produire comme je veux, j'exploite comme je veux mais c'est à moi de savoir gérer mes terres aussi (Extrait du Sortant N° 17) ».

La terre dont peut disposer la femme pour ses propres besoins est de surface restreinte et cette terre peut s'obtenir par le biais du mari. Pour les activités agricoles de rente telle que la culture de l'arachide, du wandzou par exemple, elle peut faire aussi, un prêt de terre auprès des propriétaires terriens. Dans l'un ou l'autre cas, elle détient simplement un droit d'usage précaire. Les femmes *« n'ont aucune garantie sur les terres et celles-ci peuvent leurs être retirées d'un moment à l'autre même et surtout après aménagement et restauration »* (Ouoba, Tani & Touré, 2003, p.20-21).

Quelques différences existent selon les ethnies. Par exemple chez les Mossis, le «Boelga» dont l'emplacement n'est pas garanti est un lopin de terre qui peut revenir à la femme. Dans les sociétés matrilineaires, les femmes peuvent avoir comme héritage, la terre à cause de la place que cette dernière occupe dans ces sociétés. Chez les Peulhs, le problème d'accès et de sécurité foncière chez les femmes ne se pose pas parce que ces dernières ne cultivent pas (Ouoba, Tani & Touré, 2003). Chez les Gourounsis, zone de notre étude, on a l'habitude d'affirmer que les femmes sont plus indépendantes que chez les Mossis. Dans cette région, il est permis aux femmes d'exploiter des champs personnels pour leurs propres productions sans aucune obligation d'aider les maris dans leur champ. Ce n'est qu'une fois devenues seulement chef de ménage qu'elles doivent pourvoir la nourriture à la famille (Zoungrana, 1998).

Concernant la pratique de la culture des céréales, l'accès à la terre et la sécurité foncière restent toujours une contrainte très majeure parce qu'ils ne permettent pas aux femmes en milieu rural de se lancer dans la filière et d'en faire un emploi principal. Dans la plupart des sociétés burkinabé, comme l'indiquent certains auteurs, la problématique de la terre se pose généralement à la femme en termes d'accessibilité à la terre fertile et de sécurisation des terres attribuées (Ouoba, Tani & Touré, 2003). Face à cette insécurité foncière, il revient difficile à cette dernière de mettre en place une exploitation céréalière qui exige de la main-d'œuvre (dont elle est obligée d'assumer le rôle dans l'exploitation de

son mari) et des moyens matériels et financiers pour aménager l'exploitation et restaurer les sols.

➤ **L'âge de sortie du centre et la situation matrimoniale**

La présente étude a également montré que les âges de sortie situés entre 21 ans et 34 ans ont été plus propices à l'insertion en production principale céréalière que l'âge situé entre 16 ans à 20 ans. Ces résultats qui concernent les hommes en particulier (puisque ce sont ces derniers qui se sont révélés plus aptes) pourraient s'expliquer par le fait que les jeunes qui font leur entrée précoce dans le centre et qui en ressortent très jeunes (16 ans par exemple), se considèrent encore chanceux de pouvoir soit, poursuivre leurs études s'ils en ont la capacité, ou de postuler aux concours de la fonction publique ou du privé (Debouvry, 2004) après avoir relevé leur niveau tel qu'il ressort dans l'extrait de cette sortante N°53 :

S53 : «moi je suis partie à l'âge de 17 ans. Quand j'ai quitté là-bas, je reprends mes cours et je vois que mes cours aussi m'aident sur le terrain [de recherche d'emploi]... (Extrait du Sortante N° 53) ».

Par ailleurs, les âges situés entre 16 et 20 ans semblent encore des âges de dépendance vis-à-vis des parents chez les sortants garçons, tandis que les âges situés entre 21 ans à 34 ans correspondent à des âges du garçon déjà en lien de mariage. Ceci est confirmé par Population Council (2002) qui, dans une analyse des données sur les adolescents au Burkina Faso, a trouvé que 38% des filles âgées de 15 à 19 ans étaient mariés ou en union contre seulement 2% des garçons du même âge (Population Council, 2002).

De ce point de vue, on peut comprendre que, si le choix de mener une activité principale venait à se réaliser pour cette catégorie de jeunes non encore mariés et souvent plein de projets de vie, ce choix porterait davantage sur l'élevage, le maraîchage ou le coton qui sont des activités commerciales qui procurent de l'argent dans les meilleurs délais pour faire face aux dépenses liées aux besoins des jeunes tels que l'achat de vélos, de

mobylettes, de radios, de vêtements...et pour honorer les frais de scolarité s'ils sont repartis aux études...ou pour préparer la célébration du mariage éventuellement; étant donné que les parents demeurent toujours leurs pourvoyeurs en aliments.

➤ **Accessibilité à la terre et aux intrants**

S42 : « ...après ta formation je peux dire que ...si tu n'as rien eu, il faut avoir peu de moyens héééé!!! pour pouvoir satisfaire certains besoins tel que l'achat de matériel et d'engrais pour pratiquer ton agriculture... (Extrait du sortant N°42) ».

Les facteurs de production se composent de trois sous-ensembles (le travail, le capital technique et la terre). En agriculture, ils constituent l'ensemble des biens, des services et des personnes nécessaires pour produire. Le capital financier en tant que fonds monétaires à disposition n'est pas un facteur de production mais un moyen d'acquérir ou de rémunérer les facteurs de production (EC-Genève, 2008-2009) tel qu'il ressort dans cet extrait :

S30 : « Si tu veux aussi les gens pour payer tu les gagnes mais comme nous on n'a pas l'argent... (Extrait du sortant N° 30)».

Les ressources financières pour une part importante, conditionnent l'accessibilité aux intrants et aux équipements indispensables à l'adoption d'un système de production modernisée. Or, la « *FAO (1996) note un sous-investissement dans l'agriculture au cours de la dernière décennie dans de nombreux pays en développement* » (Nana & Atangana, 2012, p.21).

L'influence du facteur «*accès à la terre*» s'explique par le fait que la terre soit un des facteurs clefs de production. La plupart des sortants ayant pu s'insérer dans la production céréalière ont dû rejoindre les lieux où il y avait cette accessibilité foncière tel que l'indique l'extrait de l'entretien avec le Sortant N°8.

S8 :« D'abord on a..., bon... on était obligé de repartir dans les familles, donc on a perdu un peu ce goût hété de travailler, hété de s'installer ensemble. ... Bon il se trouvait que chacun était déjà retourné chez lui et travaillait avec sa famille, avec ses frères, bon même s'il travaillait seul en tout cas chacun travaillait chez lui (Extrait du Sortant N°8) ».

Un autre sortant stipule :

S28 : « Il faut sa force humaine, qu'il se donne à l'activité, qu'il dise qu'il faut, qu'il réussisse forcément dans l'activité. Ça c'est le premier facteur. Après cela, il faut avoir la terre. Si tu as la terre, le matériel, si les trois conditions sont réunies, je pense que sans aucun doute, il va réussir. Puisque pour la pluie, il s'agit d'une volonté divine (Extrait du Sortant N°28) ».

En effet, dès les 1^{ère} et 2^{ème} promotions, indépendamment des villages d'origine des sortants, des actions ont été entreprises par le centre en collaboration avec les sortants et certains chefs de terre et de village (ex : Yelboug, Thiogo, Gomogho) en vue de placer les sortants où de la terre était disponible. Ces tentatives s'étant avérées caduques, certains sont retournés auprès de leurs parents tandis que d'autres se sont retrouvés sur des sites où il pouvait leur être possible de trouver non seulement du terrain pour mettre en œuvre leur projet mais aussi de l'aide en main d'œuvre et en intrants (semences, engrais...) pour les travaux d'implantation de l'exploitation. Ceci corrobore avec l'idée confirmant l'influence significative des facteurs « *terrain et semences* » concernant la dimension « *types d'appui des parents directs* » et « *travaux d'implantation de l'exploitation* » concernant les « *types d'appui des parents hors famille* ».

Par exemple, quatorze jeunes s'étaient installés à Thiogo. Aujourd'hui, il n'en reste que trois. À Gomogho, trois jeunes exploitaient en commun la terre; aujourd'hui, il ne reste que deux. À Yelboug les trois jeunes y sont toujours mais ils exploitent chacun sur les parcelles de leurs parents.

Pour ceux qui sont retournés chez les parents, c'est-à-dire dans leur propre village, il ya eu possibilité soit d'hériter d'un terrain de la part du père directement ou d'obtenir une parcelle avec d'autres membres de la famille ou avec le chef de terre. Ceux qui sont allés à la recherche de terre disponible dans des endroits autres que leur village, ont pu aussi en acquérir par l'intermédiaire soit du chef de terre ou encore d'une tierce personne de leur connaissance.

En matière de terre exploitable, l'accessibilité foncière et la fertilité des sols sont généralement deux facteurs naturels importants en agriculture, tandis que cette accessibilité et la présence d'une nappe souterraine ou d'un barrage sont les plus recherchées dans le maraîchage. Dans la présente recherche, le facteur «*fertilité des sols*» est resté proche de l'influence significative ($p=.082$) par rapport à notre variable dépendante⁹⁰. Ce résultat semble proche de la réalité qui serait celle qui ne permet pas toujours de trouver de la terre disponible à la fois fertile, les propriétaires terriens essayant de garder toujours les bonnes terres. Les personnes demandeuses étant conscientes du problème, il nous semble que ces dernières posent moins cette question de fertilité lorsqu'elles se retrouvent dans cette démarche d'acquisition de la terre.

En effet, lorsqu'on est à la recherche d'une terre, la fertilité du sol bien que préoccupante, reste tout de même un souhait plutôt qu'un critère pour le demandeur. L'essentiel pour ce dernier, c'est d'accéder à une terre quelque soit l'état de sa fertilité. Ce n'est qu'une fois la terre acquise que l'on se met à la tâche pour sa fertilisation à travers l'utilisation des matières organiques et des engrais.

➤ **Politique d'installation des jeunes**

Lorsque nous avons examiné l'influence des variables liées aux différentes politiques et services administratifs de l'État (appuis des services administratifs, politique agraire et foncière...), il est ressorti selon les répondants que seul le facteur «*politiques*

d'installation des jeunes » a eu une influence significative sur leur insertion en production principale céréalière. Même les appuis des services agricoles n'ont pas été exprimés comme étant un appui qui a permis leur décision à s'adonner à cette activité. Ceci est confirmé par Tan et Guèye (2005) qui attestent dans une étude sur les exploitations familiales, qu'aucun des paysans décrits dans son étude « n'a mentionné les services déconcentrés comme source d'appui ou d'information. Au contraire, ils dépendent des associations paysannes, des organisations communautaires de base ou d'ONG pour s'informer ou accéder aux intrants » (Tan & Guèye, 2005, p.31-32).

Au Burkina Faso, nombreuses interventions et dispositions ont été mises en place comme cadres majeurs de mise en œuvre de la politique gouvernementale : la Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural (PNSFMR), le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), la Stratégie de Développement Rural (SDR), le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD) (MAHRH/SG/CNSFMR⁹¹, 2007) et plus récemment encore, pour la période 2011-2015, la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) qui vient remplacer le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) qui fut le référentiel central de la politique de développement économique et social du gouvernement burkinabé sur la période 2000-2010.

Mais, en dehors de quelques appuis conseils de services déconcentrés du ministère de l'agriculture dont certains sortants ont attesté avoir bénéficié de façon individuelle et informelle, il n'existe pas de politiques d'accompagnement des jeunes sortis spécifiquement des CPR :

S8 : « ... bon des services d'agriculture, bon ..., si ce n'est pas bon souvent on va vers eux pour demander certains conseils sinon il n'y a pas une politique d'accompagnement des ...des... jeunes comme ça qui est mis en place...Sortant N°8)

⁹⁰Rappelons qu'il s'agit là, de la production principale céréalière

⁹¹Ministère de l'agriculture de l'hydraulique et des ressources halieutiques/Secrétariat général/Comité national de sécurisation foncière en milieu rural.

Par contre, dans le pays, plusieurs initiatives ont été entreprises par le ministère de l'agriculture pour aider les jeunes à rester dans leur milieu par le financement de leur projet : fourniture d'animaux pour l'élevage, de terre dans des sites aménagés ou de matériel pour l'agriculture ou le maraîchage (charrue, charrette, animaux de trait, semoirs, grillages, arrosoirs, motopompe...).

Parmi les actions qui ont visé spécifiquement les jeunes du CPR et des centres de formation des jeunes agriculteurs (CFJA) au Burkina Faso, nous pouvons citer le projet test du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) en 1961 qui a œuvré dans le sens de l'extension et de l'amélioration du système d'enseignement et de formation de base. Suite au succès réalisé dans la mise en œuvre de ce projet test, le Gouvernement a décidé entre 1974 et 1978, la mise en place du premier projet de la Banque mondiale qui devrait consolider ce programme test. C'est ainsi qu'en mai 1978, une mission de la Banque mondiale a procédé à une étude d'investissements à réaliser dans le cadre du projet Éducation II. Ce projet dont le premier décaissement a eu lieu le 29 septembre 1980⁹² avait quatre objectifs majeurs: (a) améliorer les formations des jeunes agriculteurs dans six offices régionaux de développement (ORD) par le biais de la dotation en institutions et supplément d'infrastructure ; (b) promouvoir l'expansion du programme d'éducation rurale à travers la construction de nouvelles structures de formation rurale (CFJA et CPR); (c) aider à consolider l'administration et les services d'appui grâce à l'amélioration de la formation des enseignants et du personnel; (d) et aider les jeunes formés à s'installer dans leurs villages avec du matériel agricole que les projets leur permettront d'acquérir en équipant et installant 600 groupements des jeunes agriculteurs (GJA) en matériels et fournitures agricoles (BAD,2002).

Un autre projet entrepris par le ministère a concerné aussi les jeunes des CPR sans être spécifiquement consacré à ces derniers : il s'agit du "*projet d'Appui à la Fixation des*

⁹²Le projet, approuvé en octobre 1979 a pris fin en octobre 1992. La durée d'exécution a été de 13 ans au lieu de 5 ans comme prévu avec un retard de 8 ans entre la date de mise en vigueur et la date d'achèvement initialement prévue (BAD, 2002)

Jeunes dans leurs Terroirs" (PAFJT) débuté en juin 2000 (date de recrutement du coordonnateur national) et dont les activités n'ont pu voir le jour qu'en février 2001 (date de l'atelier de lancement de Kamboinsé). Ce projet à sa phase d'expérimentation, a été financé par le PNUD⁹³ pour un montant cumulé de 920.000 USD dont 200.000 USD (environ 125 millions de FCFA) ont été servi de "fonds d'appui au crédit". D'abord, dix (10) provinces ont été impliquées avec des modalités d'appui aux jeunes pour la mise en place de leurs microprojets à caractère économique à travers des institutions financières décentralisées telles que les caisses populaire (Eychenne & Savadogo, 2006). Puis le plan d'action devait être élaboré suite au test qui a pris fin en mars 2006.

L'influence des politiques d'installation des jeunes sur l'insertion des sortants en production céréalière principale s'expliquerait par l'impact de l'octroi du matériel aux jeunes (à crédit ou gratuitement). Cet impact est l'incitation à la mise en place de l'exploitation. En effet, pour un jeune sorti d'une structure de formation agricole, le matériel agricole constitue non seulement le moyen adéquat pour mettre en application les techniques apprises mais aussi le moyen incontournable pour réaliser les opérations culturales dans le temps⁹⁴.

Ainsi, certains jeunes expliquent que leur départ du centre avant la fin de la formation s'explique entre autres par le découragement qui, lui-même, relève d'un sentiment de pessimisme au regard de la réalisation des projets personnels, au manque d'équipement pour la formation (charrue, tracteur, étable, etc.) et à l'absence de précision sur les perspectives de la formation.

De ce point de vue, il reste entendu qu'un accent doit être mis sur l'accès au matériel agricole et à la terre pour inciter les jeunes à s'investir dans les activités de production principale céréalière.

⁹³Programme des Nations unies pour le développement

⁹⁴Le labour, le sarclage, le binage, ... s'exécutent en même temps, ce qui revient difficile d'obtenir un prêt de matériel chez le voisin pendant que ce dernier aussi en a besoin.

➤ **Possession et utilisation de matériel et d'engrais**

Dans cette recherche, l'influence des politiques d'installation sur la production principale céréalière corrobore avec celle du facteur «*possession et utilisation du matériel*». Les promotions 1 et 2 ont été équipées par les projets BAD et IDA⁹⁵ tandis que pour les promotions 8 et 9, l'équipement des jeunes d'ailleurs partiel (une charrue ou une charrette et une somme de 10000 FCFA à leur sortie), a été réalisé par le ministère. La politique d'installation ayant été un canal pour l'équipement des sortants, il s'est avéré que les personnes en production principale céréalière sont pour la plupart, des sortants possédant du matériel aratoire et capables de trouver des engrais pour mettre en place leur exploitation.

Certains ont bénéficié de ce matériel à leur sortie de la formation tel qu'il ressort dans cet extrait du sortant N°24:

S24 : « J'ai demandé la permission à mon papa de moi-même d'aller au CPR me former dans l'intention d'avoir du matériel pour venir travailler en tant que son fils, puisque je suis marié et les céréales c'est mon aliment de base...Extrait du Sortant N°24) ».

Au sujet de l'importance du matériel, ce dernier poursuit en disant :

S24 : « Nous devons normalement parler du côté matériel car c'est surtout ça qui nous crée des problèmes...dans un premier temps, tu dois avoir une charrette minimum, un âne minimum, un multiculteur avec au moins une paire de bœufs. Aux besoins, s'il y a un peu de grillage, même vingt cinq mètres ou cinquante mètres, juste pour entourer un lopin qui te permettra de faire de la maraîchère culture ne serait-ce que pour la consommation familiale, ça va te permettre de ne pas dépenser énormément pour cela ...si on a le matériel nous pouvons aussi augmenter les superficies et peut être même au besoin même pouvoir employer des gens, parce que plus tu as le

⁹⁵L'Association internationale de développement est l'institution de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète. Créée en 1960, IDA vise à réduire la pauvreté en accordant des dons et des prêts sans intérêt destinés à financer des programmes de nature à stimuler la croissance économique, à atténuer les inégalités et à améliorer les conditions de vie des populations.

<http://web.worldbank.org/wbsite/external/accueil/external/accueillextn/extabtusfrench/extidafrench/0,,contentmdk:20634181~menupk:1264559~pagepk:51236175~pipk:437394~thesitepk:1264512,00.html>

matériel, plus les gens viennent vers toi pour t'aider à travailler afin de pouvoir avoir ton matériel pour aller travailler chez eux, en ce moment toi, tu es libre et tu serais même le premier à finir ton travail parce que ces derniers viendront t'aider rapidement pour pouvoir bénéficier de toi, ton matériel Extrait du Sortant N°24) ».

Autrement, le travail du céréalier considéré sur la base d'outils traditionnels telle que la daba⁹⁶, ne peut contribuer au développement de l'agriculture en faveur de l'autosuffisance alimentaire tel que l'exprime le sortant N°27 :

S27 : « il faut nécessairement le matériel adéquat, sinon si tu dois rester toujours avec la daba, moi je ne vois pas, le fait que tu as été formé comme moi à travailler avec la charrue, comme à appliquer l'engrais vraiment, on nous a montré beaucoup de choses qu'il faut faire mais comme on n'a pas le matériel comment on peut travailler sans le matériel ? On ne peut pas travailler Extrait du sortant N°27».

D'autres qui n'ont pas été équipés par l'administration ont reçu l'appui d'un parent proche, principalement le père pour obtenir leur matériel agricole moderne⁹⁷:

S24 : « On a commencé à travailler ensemble, le vieux a grouillé et ensemble on a payé une charrue, présentement on grouille pour acheter les bœufs mais on n'arrive pas, on travaille avec les ânes Extrait du sortant N°27 ».

L'appui du parent peut être sous forme de don ou de crédit à rembourser :

S24 : « Voilà je te donne mon âne, pas pour garder mais pour que tu puisses travailler et me rembourser, ou bien tu travailles et tu paies ton...bon comme tout de même aussi il peut te donner ça gratuitement, mais il ne te diras pas que c'est gratuit car s'il te le dit, peut être que tu vas lâcher mais s'il te dit non que c'est pour travailler et payer tout en sachant qu'il ne viendra pas te le récupérer ; en ce moment quand tu arrives à payer un, tu auras en ce moment deux ânes et ça t'incitera à payer une autre charrue (Extrait du sortant N°24) ».

⁹⁶Outil de travail manuel servant à labourer la terre.

⁹⁷Le matériel agricole moderne reste toujours la charrue et les outils d'accompagnement.

Tel que nous venons de le décrire, nombreuses stratégies ont été développées par les sortants dans le sens d'obtenir du matériel mais des initiatives sont restées aussi vaines, ce qui a entraîné le découragement et l'abandon de certains sortants qui étaient pourtant motivés.

➤ **Céréales comme «aliment de base »**

Badini et al., (2006) indiquent que les « *petits producteurs cultivent d'abord pour se nourrir et ne peuvent donc commercialiser qu'une petite partie de leur production* » représentant l'excédent, c'est-à-dire la différence entre les quantités produites et les besoins alimentaires. S'il arrive qu'ils puisent dans le stock de la famille pour vendre en vue de subvenir à des besoins sociaux et monétaires ponctuels, ces derniers se voient contraints d'acheter des céréales plus tard pour se nourrir (Badini & al., 2006, p.38).

Les céréales comme aliment de base se réfèrent aux différentes utilisations que ces dernières permettent. En effet, non seulement les céréales servent à réaliser les multiples recettes (tô⁹⁸, beignets⁹⁹, galettes, couscous...) mais aussi à préparer les boissons locales pour certaines d'entre elles (ex: le sorgho). La boisson comme la céréale elle-même, servent dans les cérémonies funéraires tel qu'un sortant céréalier explique dans son entretien:

S58 : « Au niveau des cultures pluviales, il y a un proverbe chez nous qui dit que enlever les céréales dans un sac ne peut pas tenir une famille parce que présentement, si un vieux meurt ici, il faut le sorgho en épis qu'on enlève et qu'on dépose à sa porte. On met son carquois, sa daba pour faire ses funérailles. Donc même si tu es riche comment, il te faut avoir ça. Voilà pourquoi beaucoup cultivent ça. Il y a même des fonctionnaires qui sont là et qui ont un petit champ. Normalement dans une cour, cela ne doit pas manquer. Voilà pourquoi c'est obligé pour qui que ce soit de le produire. Parce que si je suis dans une cour où ma maman meurt ou mon vieux meurt et je dois aller demander dans une cour voisine des épis de sorgho venir déposer pour leurs funérailles pendant que je roule en voiture, cela ne sert à

⁹⁸Pâte alimentaire faite à base de céréales, plat de résistance quotidien au Burkina Faso.

⁹⁹Recette à base de céréales. Ce plat permet de changer le menu du jour ou des jours de fête.

rien. C'est ce qui fait que chez nous, il faut toujours la culture du sorgho pour ces problèmes divers sinon ce n'est pas seulement pour l'alimentation (Extrait du Sortant N°58) ».

Les différents usages des céréales dans l'alimentation et dans les différentes situations font d'elles une culture incontournable. Une telle nécessité liée aux valeurs alimentaires, culturelles et symboliques ne peut qu'inciter le sortant à faire de la production céréalière un emploi principal et à s'y maintenir surtout lorsque ce dernier doit assumer le rôle de chef de famille.

➤ **Posséder un second emploi**

L'étude a montré aussi que la création du second emploi a eu une influence sur celle de l'emploi principal et le maintien de celui-ci. En rappel, tous les sortants céréaliers exercent un second emploi dont le domaine est principalement le maraîchage ou l'élevage.

Rappelons qu'au Burkina Faso, les emplois liés à la production végétale se mènent plus généralement sur des périodes précises de l'année : la culture céréalière par exemple est pratiquée en saison pluvieuse (mai à septembre selon les régions) et le maraîchage en saison sèche ou en contre saison. L'analyse des dernières sections vient de montrer que l'occupation de l'activité céréalière dépend d'un certain nombre de facteurs contextuels et relationnels et relève aussi d'un savoir faire qui permet de se maintenir dans l'activité malgré les difficultés.

Le second emploi vient donc en complément au premier emploi, ce qui permet de développer une véritable stratégie pour une meilleure gestion des stocks de l'année telle que l'indique le Sortant N°28 :

S28 : « ...De nos jours, on voit que l'agriculture, il faut travailler avec des animaux de trait et pour travailler avec ces animaux, il faut les élever. Donc on voit que une fois que tu es dans l'agriculture et tu as les animaux, par exemple nous autres qui produisons le sorgho, tu produis ton sorgho tu sais que pendant les récoltes les produits se vendent moins cher et quand tu as l'élevage pendant cette période là tu peux stocker ce que tu as gagné, et

si tu as un problème monétaire, tu vends tes animaux et tu laisses tes produits. Une fois que le prix des céréales augmente, tu vends et tu vois que ça progresse. Mais tu ne peux pas dire que tu vas pratiquer uniquement l'agriculture sans l'élevage. Mais bon, ce qui est dit, comme on a des problèmes dans notre pays en général, toutes les deux activités peuvent être modernisées et une fois que l'agriculture est modernisée, c'est l'individu même qui est sur le terrain qui est dans l'action qui doit essayer de voir s'il peut jongler ces deux activités. Puisque tu ne peux pas demander des financements en agriculture, en même temps en élevage. Même si les deux marchent, ils seront accordés l'un après l'autre mais pas les deux en même temps. Mais une fois que l'agriculture est bien assurée, tu peux voir comment gérer l'élevage (Extrait du Sortant N°28)

En effet, selon les sortants, le second emploi permet de trouver des moyens pour investir dans la culture des céréales comme l'indique le sortant N°8 dans son extrait. :

S8 : « Sinon moi actuellement mon objectif c'est aussi l'élevage, améliorer mon élevage de volaille et ensuite investir dans les grandes cultures... ... moi je veux améliorer mon élevage, ça fait que actuellement, bon je disais tout de suite que je voulais faire un prêt, c'est surtout améliorer mon élevage et investir encore plus dans l'agriculture. Donc actuellement j'ai eu deux pondeuses que je croise avec les coqs locaux pour essayer de faire un métissage. ...Donc je suis entrain de vouloir améliorer mon élevage surtout pour avoir des poulets qui ont un peu de poids. Donc voilà, c'est ce que je suis entrain de faire actuellement. Voilà (Extrait du Sortant N°8) ».

Cet investissement peut consister en des prestations de services pour l'acquisition de moyens plus modernes et plus rapides dans le travail tel que le tracteur :

S17 : « Bon, l'élevage de la chèvre que je vais et je pratique bien même, c'est dans ça que je fais pour m'adosser avec les, je fais les prestations de services en tracteur, on me laboure (le champ). Et puis toujours, c'est le maïs je fais. Je compte même améliorer s'il plait à Dieu. Mais en tout cas je veux bien faire mon travail, ça me rapporte (Extrait du Sortant N°17)».

Les revenus du second emploi permettent aussi de rembourser les crédits contractés dans l'acquisition du matériel octroyé à crédit ou d'acheter des engrais:

S20 : «L'élevage que j'allais faire, c'était destiné au remboursement de ce matériel même si j'allais prélever quelques uns pour la famille mais ma

production vivrière quand même, ça c'était pour la famille (Extrait du Sortant N°20)».

Ces revenus permettent encore de subvenir à certains besoins d'équipement:

S24 : « Au démarrage même on avait commencé un peu avec l'élevage, et c'est surtout cela avec la vente de ces quelques poulets, que nous avons pu élever, que nous avons pu quand même acheter notre charrue, que nous arrivons quand même à avoir un sac ou bien ou peu être deux sacs d'engrais bon,..Ce n'est pas suffisant mais quand même on ne se plaint pas trop (Extrait du Sortant N°24)».

S24 : «Vu ce que nous gagnons quand même en brousse, on arrive à s'alimenter et avec le petit élevage que nous faisons, on écoule ça et on arrive à survenir quand même à nos petits besoins... bon, il n'y a pas de plainte... (Extrait du Sortant N°24)».

En cas d'insuffisance de pluie et de mauvaises récoltes, le second emploi procure des revenus pour assurer le complément de stock de céréales:

S27 : « Au Burkina, on a une pluviométrie et on cultive une seule fois à la saison pluvieuse. C'est-à-dire que c'est pour toute l'année. Donc pour la consommation, c'est difficile et donc je suis obligé de, ce que je gagne dans le maraîchage, j'enlève pour une partie aussi pour acheter du sorgho ajouter à ce que je produis. Souvent il y a des années aussi, la pluviométrie joue. Quand ça joue aussi, ce n'est pas la faute à personne ; c'est un truc général. Le peu qu'on a gagné dans le maraîchage, on est obligé de compléter ça. A l'année où la pluviométrie est bonne on n'a pas besoin d'acheter du sorgho pour compléter. On est obligé de prendre l'argent qu'on a gagné pour assurer d'autres besoins. Souvent on peut acheter de la volaille pour laisser dans la cour, un petit élevage pour se dépanner quand il y a un étranger (Extrait du Sortant N°27)».

➤ **Accès à la propriété et au capital social**

L'accès à la propriété constitue un facteur déterminant pour l'insertion professionnelle du sortant. Celle-ci suppose qu'au moins deux conditions soient remplies: la disponibilité et l'accessibilité des terres.

Témoignant de l'importance du capital social, le père ressort ici comme étant la personne incontournable qui a permis aux sortants en production principale céréalière de mettre véritablement leur exploitation en place. Le rôle du père se situe à deux niveaux principalement: l'octroi de parcelle avec quelques fois des semences d'une part, et d'autre part l'organisation de cérémonies ou rituels d'implantation du champ pour le jeune.

Concernant les rituels d'installation auxquelles on attribue globalement un sens d'appropriation de l'espace, de protection du jeune sur le site et de réalisation de bonnes récoltes..., il s'agit de cérémonies que des parents célèbrent au bénéfice de leurs jeunes enfants en période d'insertion. Ces cérémonies qui peuvent être officielles ou officieuses se déroulent entre le père et le fils ou entourés de proches avec ou sans exigence de moyens en général. Elles peuvent se présenter sous les formes suivantes : des incantations, des gestes ou signes, des sacrifices de poulets avec du dolo (bière de sorgho, de maïs...)... Elles donnent une assurance au jeune quant à un bon démarrage et un bon déroulement de ses travaux. Un sortant s'exprime au sujet de ces rituels d'installation¹⁰⁰:

S28 : « ...Si tu te lèves comme ça, tu pars, oui je veux m'installer. Il te dit faut aller t'installer : « tu connais notre terre non? Faut aller t'installer là-bas ». En ce moment, il ne te suit pas. En ce moment, il n'y a pas la bénédiction. Même si aujourd'hui tu gagnes, il se peut qu'un jour tu chutes. Donc c'est pourquoi, je me suis donné au vieux (Extrait du Sortant N°28) ».

➤ **Appui du promotionnaire et environnement d'entraide**

Concernant les personnes hors famille, l'appui des promotionnaires du centre qui s'inscrit dans la logique d'entraide, est ressorti comme étant significativement lié à l'insertion en production céréalière principale. En effet, les promotionnaires restent aussi des contacts significatifs qui constituent également un élément central du capital social des sortants. Ce sont des personnes avec qui le sortant peut continuer à partager ses connaissances et à les consolider de jour en jour après la formation au centre. Ils restent

¹⁰⁰Qui prennent plusieurs formes selon les ethnies, les circonstances, les personnes et les communautés,

aussi les personnes qui soutiennent dans les prises de décisions techniques pendant l'implantation de l'exploitation et en cas de problèmes: l'entraide du grand entourage est devenue de plus en plus importante à cause de nombreux facteurs tels que la rareté des pluies, qui conditionne les travaux champêtres et le manque de moyens financiers pour louer les prestations de service payants disponibles tel qu'il ressort dans cet extrait :

S58 : « Si on dit qu'on a besoin du village, c'est particulièrement les jeunes pour pouvoir nous aider sur le terrain. Parce que quand les vieux viennent sur nos sites c'est pour nous dire des choses et quand nous on veut parler de modernisation, certains vieux disent que : qu'à leur temps ils ne faisaient pas ça... Comme on est des jeunes sans moyens financiers pour demander des prestations payantes, on a besoin de nos camarades qui aident..... Si on part chez les vieux, c'est pour leur demander des choses de leur temps (Extrait du Sortant N° 58)».

L'environnement d'entraide est une réalité du contexte de l'agriculture au Burkina Faso. Dans le pays, cet environnement est connu sous le nom générique de «sossoaga» en langue mooré, désignant les associations informelles et générationnelles chargées de promouvoir l'entraide dans les travaux notamment champêtres tel que l'explique le sortant N° 24 :

S24 : « Oui ça c'est individuel, c'est la famille mais en groupe là, c'est quand toi aussi tu retrouves ta catégorie, c'est en fait par catégorie. Quand je dis par catégorie ça veut dire, aujourd'hui, moi je ne vais pas accepter que je vienne travailler chez toi avec ma charrue et toi c'est avec une daba¹⁰¹ que tu vas venir travailler chez moi. Mais maintenant il faut que chacun grouille, si tu as grouillé avec ta daba, et que tu as pu avoir une charrue, là tu peux rentrer dans la classe des charrues. En ce moment, tu quittes le rang des dabas parce que tu as monté d'échelon. Donc il faut que tu travailles avec ceux qui ont des charrues. Donc aujourd'hui, on peut s'inviter avec nos charrues, on va travailler dans le champ de l'autre. Demain on part dans le champ de l'autre et on travaille comme cela, voilà... sinon le groupe fonctionne ainsi mais on n'a pas de papier, c'est à la saison pluvieuse qu'on se retrouve, c'est une solidarité en quelque sorte, en nous, une organisation interne. C'est que les mossis appellent le sossoaga (Extrait du Sortant N° 24) ».

¹⁰¹Instrument manuel pour travailler la terre

Il s'agit d'une organisation interne qui permet de regrouper des jeunes afin que chaque associé puisse bénéficier de l'entraide des autres membres dans ses activités. Mais cette entraide peut aussi prendre d'autres formes à savoir l'échange de biens et de services tel qu'indiqué dans l'extrait suivant:

S24 : «lorsque tu as une charrue, je vais et je t'apprends comment tu dois travailler avec la charrue et maintenant au lieu de me payer, tu me donnes la charrue et je viens travailler. Petit à petit, petit à petit, c'est comme cela que ça s'est passé (Extrait du Sortant N° 24)».

4.2.6. Synthèse des analyses liés aux facteurs sociologiques et sociopsychologiques

Nous venons d'identifier et d'expliquer les facteurs qui se sont avérés significativement liés à l'insertion des sortants ayant choisi la production céréalière en emploi principal. Les analyses soulignent l'importance des facteurs suivants: le genre, l'âge de sortie du centre, la situation matrimoniale, les céréales comme alimentation de base, les rituels d'installation, l'environnement d'entraide, la politique d'installation des jeunes, l'accessibilité à la terre, la possession et l'utilisation de matériel et des techniques agricoles modernes, la conduite d'un second emploi et le soutien moral des parents.

Nos analyses soulèvent ensuite un certain nombre de problèmes que nous pouvons classer en deux groupes :

Sur le plan contextuel, nous avons:

- la différenciation des tâches au niveau des femmes et des hommes, laquelle met en péril l'insertion des femmes en production céréalière alors que ces dernières ont reçu aussi la formation au centre à cet effet.
- L'accès et la sécurité foncière en général et particulièrement chez les femmes. Bien qu'il existe une politique foncière et agraire, cette politique

($p=1.000^a$) n'a pas eu d'influence significative sur l'insertion des sortants en production céréalière.

- La nécessité d'accès au matériel de production adéquat pour tous les formés désirant pratiquer la culture des céréales en emploi principal.

Sur le plan pédagogique :

- Le problème d'incitation à l'insertion en production céréalière principale à travers l'âge de recrutement tenant compte de la situation matrimoniale.
- Le problème de programmes de formation ne prenant pas en compte les aspects culturels qui pourraient encourager à la production des céréales en emploi principal.
- La question à savoir qui impliquer dans les actions de formation en faveur d'insertion des jeunes sortants en production céréalière principale.

Pour donner suite à ces premières analyses, nous allons maintenant aborder l'analyse des caractéristiques personnelles et professionnelles ayant aidé à cette insertion en production céréalière.

4.3. 3^{ème} partie : Les caractéristiques personnelles et professionnelles influençant l'insertion en production principale céréalière

Cette troisième partie traite des caractéristiques psychoprofessionnelles qui ont influencé les choix des sortants en production céréalière. Rappelons que les caractéristiques psychoprofessionnelles sont de deux types : les caractéristiques personnelles et les caractéristiques professionnelles. Les résultats proviennent principalement de l'analyse sous QDAminer, des verbatims issus de la transcription des entrevues. Tel que déjà mentionné dans la section 3.5.3 (Administration des outils), le traitement des entrevues a porté sur le témoignage de 12 répondants désignés parmi les 29 céréaliers par choix raisonné. Pour une meilleure analyse des résultats, certaines variables et catégories générées ont été abandonnées, d'autres reformulées, enrichies, approfondies ou fusionnées (Paillé & Mucchielli, 2008). Les définitions des catégories figurent à la section 2.6.3¹⁰² du document, mais nous les rappelons de façon sommaire dans ce qui suit. Ainsi, vingt deux (22) codes répartis dans 12 catégories reliées aux caractéristiques personnelles et professionnelles ont été examinés. Les catégories et leurs codes (Cf. liste en annexe n°10) ont été répertoriés dans une grille de codage (Cf. définition en annexe n°11) ainsi définie:

- Un (1) code pour la catégorie « passion ». La passion représente l'amour pour l'agriculture.
- un (1) code pour la catégorie « autonomie ». L'autonomie est cette capacité de diriger à travers des choix, des décisions et des analyses personnelles.
- un (1) code pour la catégorie « courage », courage comme hardiesse, ténacité, fermeté.
- deux (2) codes pour « l'image positive de soi » : a) un soi comme modèle pour les autres et b) un soi se voulant fier et affirmatif.
- trois (3) codes pour la catégorie « industrie », industrie définie comme étant le goût de réussir son projet. Les trois codes sont : a) la capacité de faire des efforts physiques intensifs), b) la recherche de la productivité (sentiment de compétence) et c) le sens de l'organisation.

¹⁰²Définition des indicateurs du modèle dans la sous section : indicateurs de la dimension psychoprofessionnelle

- Quatre (4) codes pour la catégorie « initiative ». L'initiative représente le goût de réaliser des projets, d'essayer des rôles, d'accepter des défis et de se préparer pour des tâches ultérieures d'adulte: a) un code pour l'initiative d'appartenir à une association ou à un groupement, b) un code pour l'initiative pour convaincre son entourage pour sa reconnaissance et par rapport à l'importance de l'innovation des exploitations; ceci passe par des expérimentations sur son exploitation et des échanges avec cet entourage, c) un code pour l'initiative d'avoir une activité secondaire pour soutenir sa production céréalière (soutien à la production) et enfin d) un code pour l'initiative concernant la mise en place progressive de l'exploitation avec acquisition progressive des intrants.
- Un code (1) pour la catégorie « intimité », c'est à dire le savoir entretenir des relations significatives.
- Deux (2) codes pour la catégorie « confiance » : a) un code pour la reconnaissance de la valeur personnelle ou la confiance en soi et b) un autre code pour la confiance en autrui.
- Un (1) code pour la catégorie « volonté », volonté comme accomplissement de l'acte d'une personne qui veut. La volonté fait appel à la raison qui aide à l'analyse et à la prise de décision guidée par des objectifs (Rognon, 2008). Dans ce document, elle serait la caractéristique qui représenterait la mise en branle de toutes les autres et relèverait de l'objectivation.
- Deux (2) codes pour la catégorie « rapport à l'emploi » : a) un code pour la vision de continuité et b) un code lié à la vision de rupture.
- Un (1) code pour le rapport à la formation continue. Nous n'avons pas construit un code pour la mise en œuvre de la formation reçue au centre parce que nous présumons que cette mise en œuvre entre déjà dans la gestion globale de l'exploitation du céréalière ainsi que dans les différentes relations avec l'environnement.
- Et enfin trois (3) codes pour la catégorie « rapport au travail » : a) un code pour la conception d'un moi-idéal, b) un code pour l'espace identitaire marchand

uniquement et c) un code pour l'espace identitaire non marchand suivi de plus ou moins de vente de surplus de céréales.

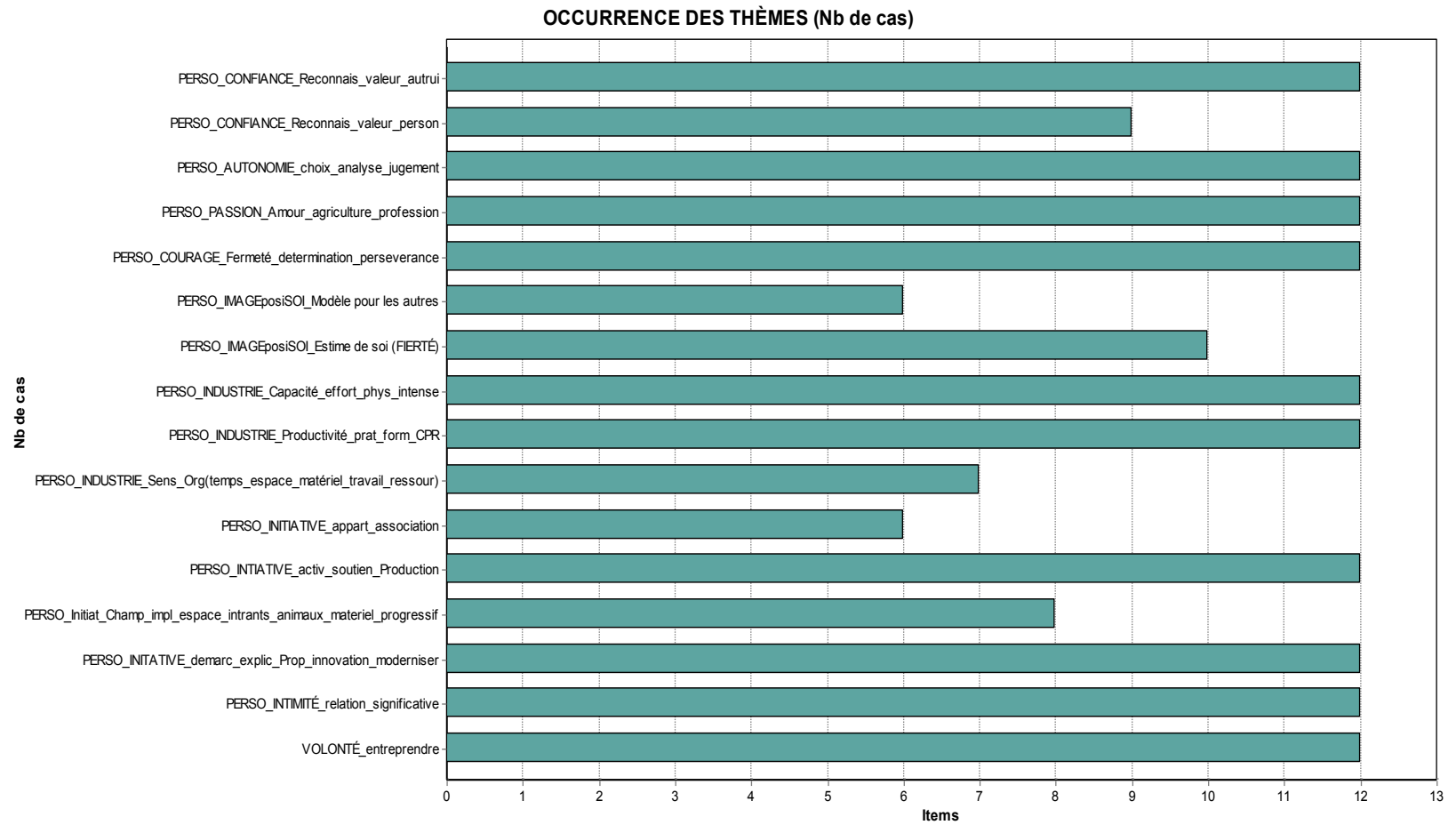
Trois représentations ont permis d'analyser ces caractéristiques : l'occurrence des thèmes selon les fréquences, les cas et le dendrogramme.

4.3.1. Description des caractéristiques personnelles et professionnelles

Lorsqu'on examine dans un premier temps, les codes relatifs aux caractéristiques personnelles selon le nombre de cas ou sortants (Cf. figure n°10), il ressort 10 codes présents chez chacun des 12 sortants interviewés. Ce sont sans ordre d'importance : (1) la passion pour l'agriculture comme profession, (2) l'autonomie, (3) le courage, (4) l'industrie relative à la capacité de fournir des efforts physiques intensifs, (5) l'industrie relative à la productivité, (6) l'initiative de démarche auprès des proches en faveur de l'innovation de l'exploitation, (7) l'initiative reposant sur la gestion d'activités secondaires en vue de soutenir son activité principale, (8) le sentiment d'intimité, (9) la confiance en autrui et enfin (10) la volonté. Ceci indique la présence simultanée de chacun des 10 codes chez tous les 12 sortants. Cependant aucune information ne permet de savoir lequel des codes est le plus exprimé par les sortants en termes de fréquence.

Modèle pour les autres et appartenance à une association sont représentées dans 6 cas, codes les moins exprimés simultanément dans les 12 cas, tandis que les codes « estime de soi (fierté)» et « reconnaissance de la valeur personnelle » ont tendu vers l'apparition dans les 12 cas (respectivement 10 et 9).

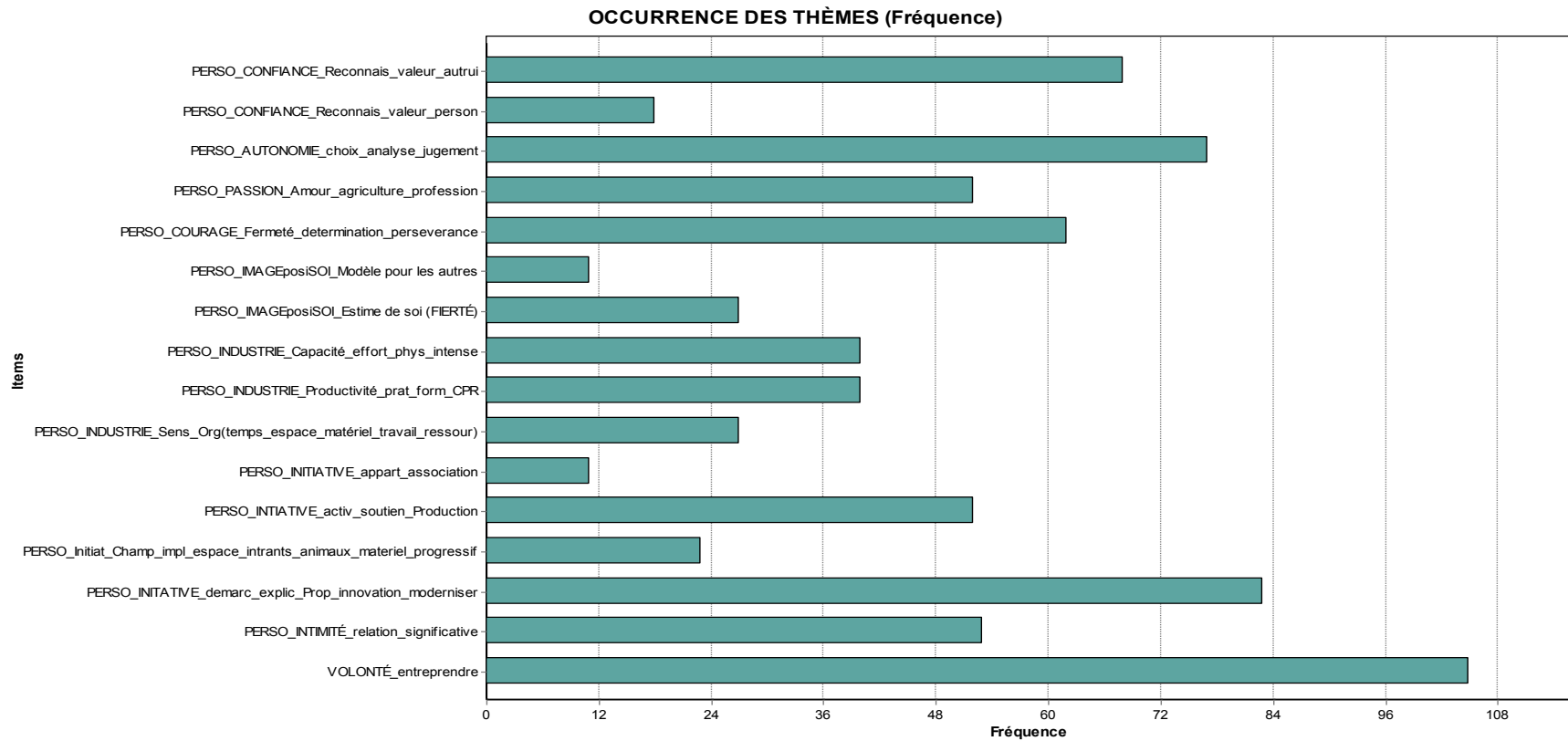
Figure 10: Diagramme des caractéristiques selon les cas



Par ailleurs, l'analyse de la fréquence des mêmes codes (Cf. figure n°11) fait ressortir les résultats suivants:

- La volonté est le code qui possède la fréquence la plus élevée (105).
- L'initiative pour convaincre son entourage pour sa reconnaissance et par rapport à l'importance de l'innovation des exploitations vient après la volonté avec une fréquence de 83.
- Quant à l'autonomie, elle occupe la 3^{ème} place avec une fréquence de 77.
- La quatrième place revient à la reconnaissance de la valeur d'autrui.
- Deux codes se retrouvent avec la même fréquence 40: il s'agit des codes relatifs à la capacité de fournir des efforts physiques intensifs et de l'esprit de productivité relevant tous les deux de la catégorie industrie.

Figure 11: Diagramme des caractéristiques selon les fréquences



La figure n°12 présente les résultats de l'analyse hiérarchisée des codes sur un dendrogramme selon l'indice de similarité. Tel que nous le constatons sur cette figure, un seul groupe indique des codes fortement reliés entre eux. Ce groupe comporte 10 codes dont les taux d'indice de similarité équivalent à 1. Ces codes que nous avons expliqués et interprétés dans les sections suivantes dont la section 4.3.2, sont les mêmes que ceux de la figure n°10¹⁰³.

Le code « appartenance à l'association » forme le groupe le plus éloigné de celui des 10 codes (indice situé autour de 0,46), tandis que l'« estime de soi » plus proche, se trouve à un indice de 0,83. Ceci montre que le choix de l'emploi céréalier comme activité principale ne repose pas sur l'appartenance du sortant à une association. En effet, dans la section sur les obstacles (cf. Chapitre V), nous avons ressorti que l'insertion du céréalier par le biais du groupement connaît des difficultés au regard des nombreux problèmes que cela engendre.

Les taux de 0,83 et 0,73 (proches de 1) indiquent respectivement des indices relativement élevés des codes « reconnaissance de la valeur personnelle « confiance en soi » et « estime de soi » et montrent que la majorité des sortants possèdent ces deux caractéristiques. Si le sortant a davantage confiance en autrui (indice=1) qu'en lui-même, il reste malgré tout confiant que le choix effectué en faveur de la production céréalière comme activité principale lui offre progressivement la chance de réussir, de se développer et de prendre l'habitude de croire en lui-même (confiance en soi) et d'être fier de ses réalisations (estime de soi) plus tard au fur et à mesure que son activité se développe tel que cela ressort dans les extraits suivants:

¹⁰³(1) La passion pour l'agriculture comme profession, (2) l'autonomie (3) le courage, (4) la capacité de fournir des efforts physiques intensifs, (5) l'esprit de productivité, (6) la démarche de modernisation, (7) la conduite d'activité de soutien à la culture des céréales, (8) l'intimité, (9) la reconnaissance de la valeur d'autrui et (10) la volonté.

S17 : « S'il plaît à Dieu peut être un jour viendra que je vais rattraper mes anciens et puis pouvoir, je compte même si possible être un héros hein (rire...) dans l'agriculture (Extrait du Sortant N°17) ».

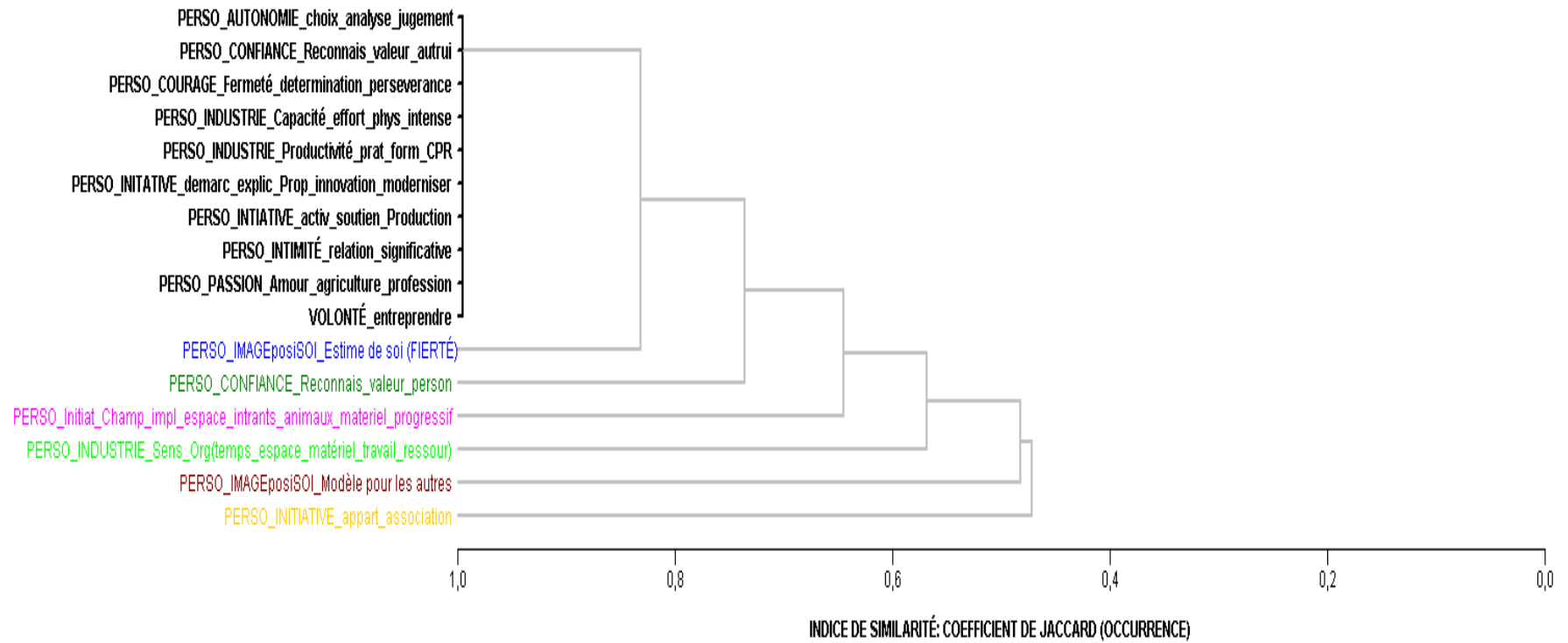
S8 : « il faut vraiment croire à ce qu'on fait, avoir des objectifs... (Extrait du Sortant N° 8) ».

Contrairement à la confiance en autrui qui aide à construire le projet, le sortant est conscient que le manque de remise à niveau de ses connaissances et les mauvaises pluviométries sont des freins au développement de son projet qui ne permettent pas d'avoir une assurance personnelle pour attester sa confiance en soi.

De ce fait, il semble que les limites ou faiblesses que le sortant reconnaît quant au manque d'actualisation de ses connaissances (manque de soutien au niveau de la formation continue) et à la non maîtrise du contexte et des conditions de réalisation de son projet soient les raisons ayant motivé la rétention des sortants qui ne se sont pas prononcés tous en faveur de ces deux codes:

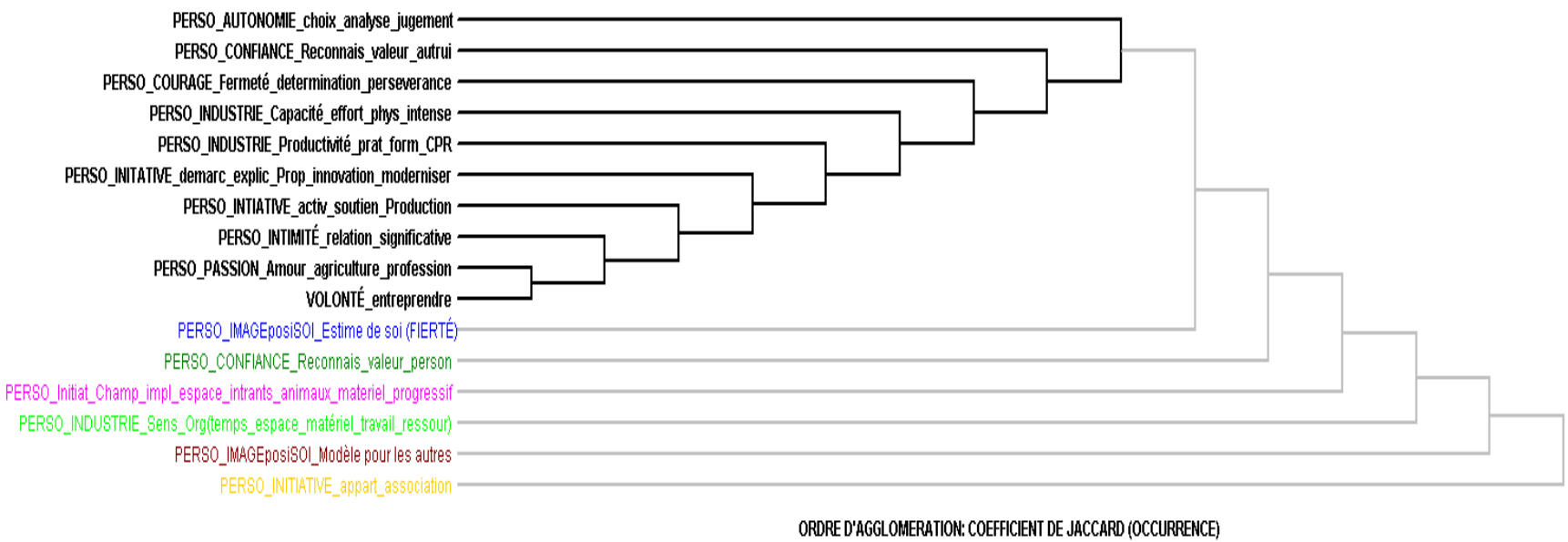
S25 : « Nous n'avons pas eu d'équipement...de finances, du matériel pour construire les fosses fumières. Il faut grouiller, il faut aller demander des déchets de bœufs pour venir, il faut aller prendre crédit d'engrais pour venir faire du fumier et après c'est ce mil qu'on bat pour aller rembourser le crédit, donc ce qui fait que,, de deux on a pas de bonnes pluies ; souvent les pluies viennent on ne sait pas si c'est du vent ou c'est la pluie Extrait du sortant N°25. »

Figure 12: Le dendrogramme des caractéristiques et leur indice de similarité



L'ordre d'agglomération tel que la figure n°13 le montre, est le suivant: la volonté et la passion pour l'agriculture sont en relation. Ces deux caractéristiques se trouvent en relation avec l'intimité, le groupe des trois avec l'initiative activité soutien, les quatre en relation avec l'initiative démarche, les cinq en relation avec l'industrie productivité, les six en relation avec l'industrie capacité effort physique, les sept en relation avec le courage, les huit avec la confiance en autrui et le groupe des neuf en relation avec l'autonomie qui est le dernier élément de l'agglomération.

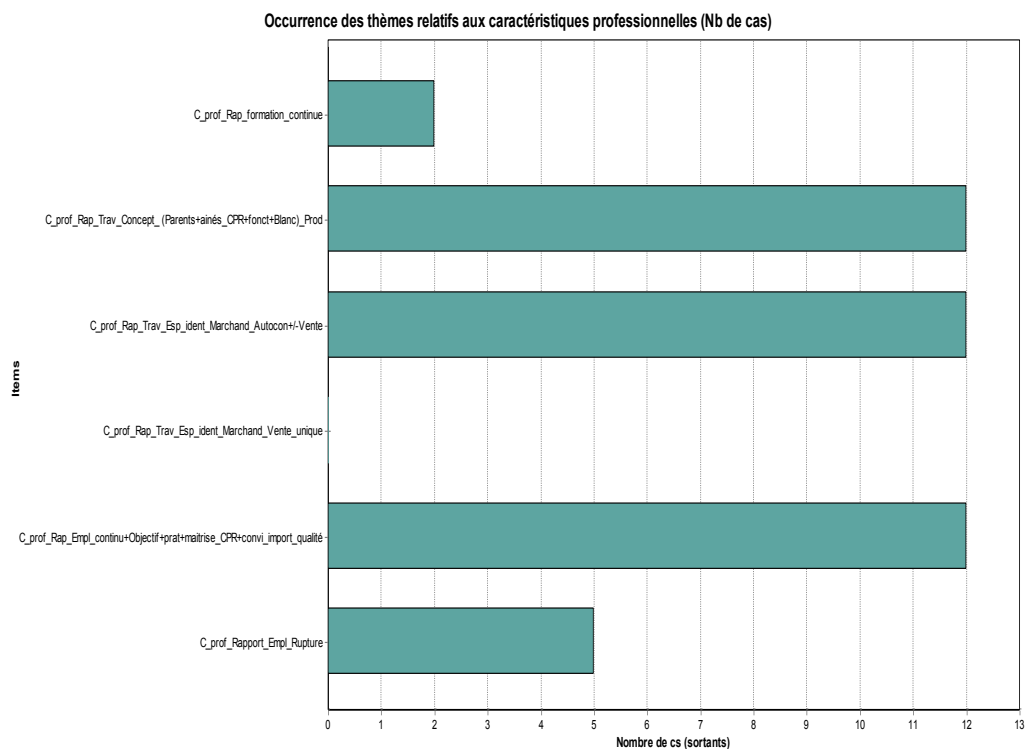
Figure 13: Le dendrogramme des caractéristiques et leur ordre d'agglomération



L'examen des six (6) codes de la sous dimension professionnelle (Cf. Figure n°14) montre la présence conjointe de trois codes chez chacun des 12 sortants interviewés : le rapport à l'emploi/continuité qui indique une vision optimiste, le rapport au travail/conception/moi-idéal qui renvoie à l'existence d'un moi-idéal auquel les sortants veulent ressembler et le rapport au travail traduisant un espace professionnel dont l'objectif serait l'autoconsommation mais aussi la vente de produits en cas de surplus de production.

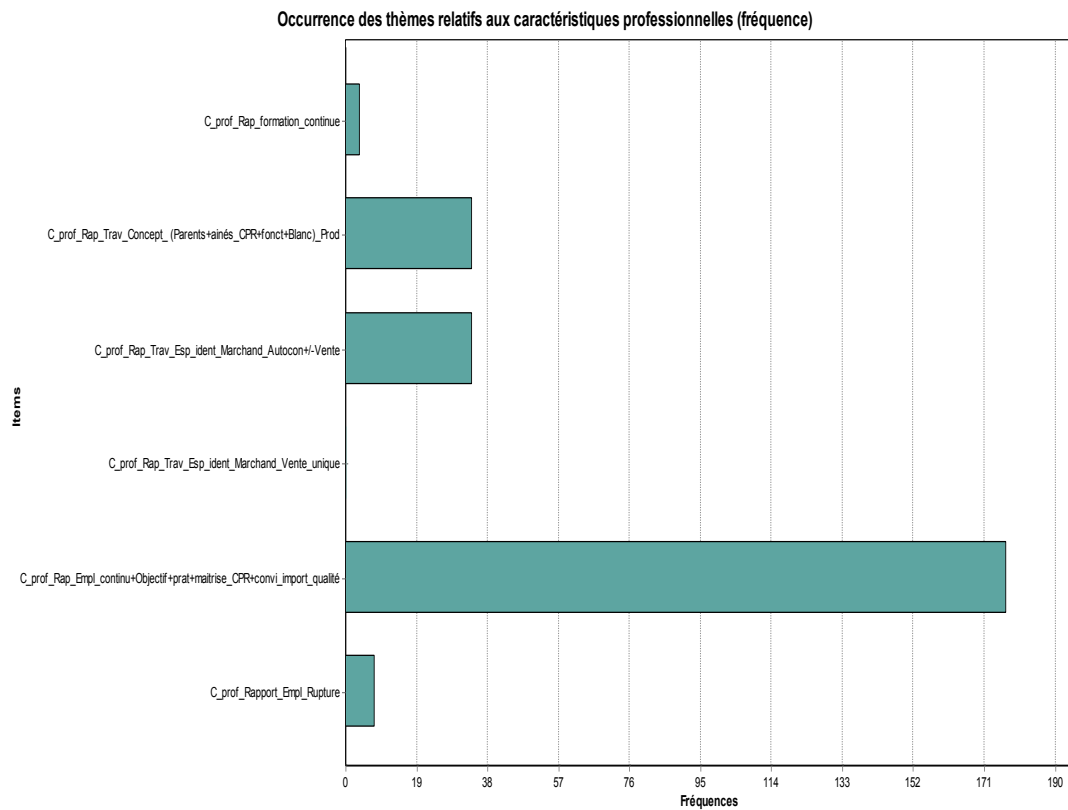
Le code rapport travail espace identitaire marchand qui vise uniquement la vente des produits (c'est-à-dire produire uniquement des céréales pour vendre) n'est aucunement représenté.

Figure 14: Les caractéristiques professionnelles et leur occurrence selon les cas



Cette analyse montre que le code rapport à l'emploi avec la vision de continuité est le code qui possède la fréquence la plus élevée, suivi de deux codes du rapport au travail (conception/moi-idéal et espace professionnelle identitaire visant l'autoconsommation avec possibilité de vente en cas de surplus de production). Ces derniers codes ont des fréquences équivalentes (34) (Cf. Figure n°15).

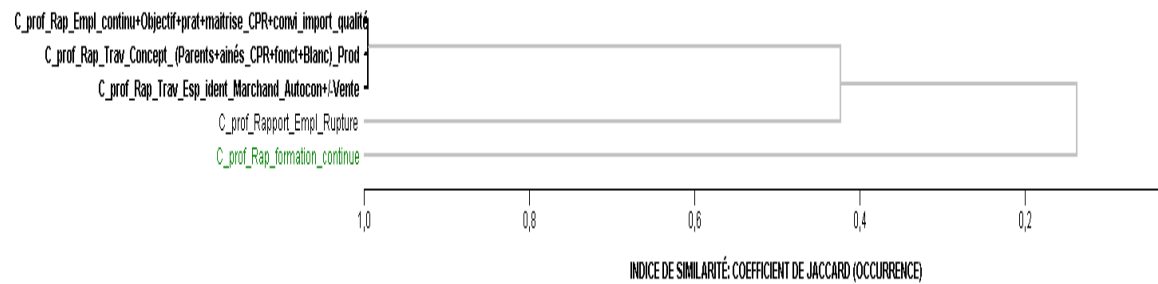
Figure 15: Les caractéristiques professionnelles et leur occurrence selon les fréquences



La figure n°16 présente les résultats de l'analyse hiérarchisée des 5 codes sur un dendrogramme avec les indices de similarité. Tel que ce dernier l'indique, trois (3) variables se trouvent fortement liées entre elles comparativement aux autres: (1) le code « continuité » de la catégorie rapport à l'emploi, (2) le moi-idéal de la catégorie rapport au travail

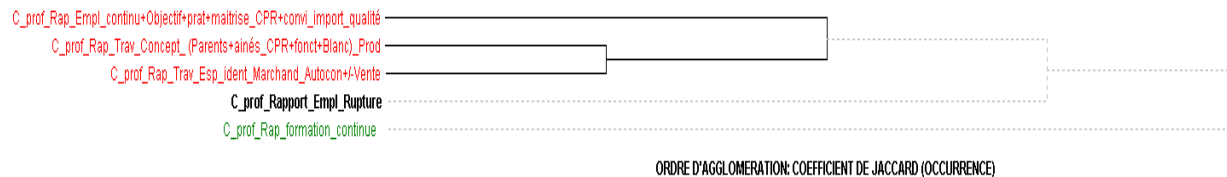
conception et (3) le rapport au travail avec un espace identitaire professionnel visant l'autoconsommation avec la vente de produits en cas de surplus de production. Le rapport à la formation continue reste le code le plus éloigné du groupe des trois.

Figure 16: Le dendrogramme des caractéristiques professionnelles



L'ordre d'agglomération tel que la figure n°17 le montre, est le suivant: l'espace identitaire professionnel visant l'autoconsommation avec possibilité de vente et le rapport travail conception du moi-idéal sont en relation. Les deux caractéristiques se trouvent en relation avec le rapport emploi continuité.

Figure 17: Le dendrogramme des caractéristiques professionnelles



Avant l'analyse des résultats qui précèdent, on peut se résumer en disant ceci:

- Les sortants céréaliers possèdent 10 caractéristiques communes issues de 8 catégories sur le total des 10 examinées : La passion, la volonté, le courage, l'industrie, l'initiative, l'autonomie, l'intimité et la confiance en autrui.
- La volonté serait la caractéristique la plus déterminante suivie de la passion, tandis que la caractéristique « initiative appartenance à l'association » reste tout-à-fait étrangère au groupe des dix.
- Les sortants céréaliers possèdent trois (3) caractéristiques communes professionnelles: une vision de continuité pour son projet, une conception d'un moi-idéal de référence et un espace identitaire professionnel non marchand avec quelque fois des ventes.

Cette dernière caractéristique se trouve en lien étroit avec la conception du moi-idéal. Elle indique pour le sortant céréalier, que la préoccupation première est celle liée à l'autosuffisance alimentaire de sa famille. Cependant, le sortant n'exclut pas la possibilité de vendre le surplus de produits que vont lui procurer des rendements meilleurs si les aléas climatiques et certaines conditions de production qu'il ne maîtrise pas s'améliorent. De surcroît, il œuvre pour cette surproduction à travers la mise en œuvre des pratiques techniques modernes et des connaissances acquises dans sa formation qu'il trouve de bonne qualité même s'il y reconnaît la nécessité de la remise à niveau des connaissances alors que les moyens manquent de le faire :

S25 : « On dit que en tout cas chacun doit s'occuper de lui pour se former pour son recyclage. On ne peut pas parce que ... il nous manque d'argent pour cela... Extrait du Sortant N°25».

- Le rapport à la formation continue serait la caractéristique relativement éloignée du groupe des trois. Ceci confirme ce que nous venons de dire précédemment au sujet de cette formation continue. Car, les sortants ont très peu recours à la formation continue à cause de leur moyen financier limité; tel qu'il

ressort dans les extraits qui suivent, ils demandent plutôt que des appuient viennent du côté du ministère pour ce recyclage:

S25 : «Avant il y avait des formations, on appelait les agriculteurs et les éleveurs et ne serait ce qu'une fois par an pour les former mais ces genres de formation ont disparu. L'administration ne jette plus un coup d'œil à ce niveau ; les gens oublient que s'il y a une formation pour les gens ils se rappellent (Extrait du Sortant N° 25) ».

S8 : « on avait fait des recommandations au niveau des responsables là-bas, que des recyclages soient organisés à l'intention de tous ceux qui ont passé par le centre. Bon jusqu'à présent il n'y en a pas eu en tout cas alors que c'est des choses qui pouvaient nous aider hh à être dans l'actualité, à évoluer avec la technologie (Extrait du Sortant N° 8).

- La vision de continuité serait la caractéristique la plus importante, tandis que l'espace identitaire « professionnel marchand vente uniquement », correspondant au sortant qui produit des céréales pour la vente uniquement, n'est nullement ressorti.

4.3.2. Analyse des caractéristiques personnelles et professionnelles

Nous venons de décrire les caractéristiques personnelles et professionnelles significativement liées à l'insertion du sortant en production principale céréalière. Comment expliquerait-on la présence de chaque facteur dans l'identité de ce dernier?

➤ La volonté d'entreprendre

Le sortant céréalier a eu la volonté de pratiquer son activité en emploi principal car la région permet de conduire d'autres activités plus porteuses avec la possibilité d'avoir plus d'aides de la part de nombreux organismes financiers.

Les Gourounsis, habitants du centre-ouest et le centre-sud seraient originaires de la région du lac Tchad et les études historiques confirment leur présence au Burkina Faso dès

le XIIe siècle. Comme indiqué dans l'extrait suivant, ces derniers sont reconnus traditionnellement comme étant des maraîchers et des éleveurs surtout de porcs et de volailles (AF-B, 2007, p.83-84).

S56 : « L'activité que je mène à Goundi ici, le maraîchage, c'est mon activité la plus principale. Depuis le CPR ça été l'activité menée. Je suis revenu au village ici et c'est l'activité que je mène toujours. C'est les moyens qui manquent souvent pour les semences et les intrants sinon, c'est l'activité que je continue à mener je pense toujours qu'à travers ça, un jour à l'autre je vais atteindre mon objectif... Le maraîchage on l'identifie dans ce village en tant que métier, profession. Nous sommes nés trouver nos parents dans ce travail et continuons dans la même lancée (Extrait du sortant N° 56)».

En effet, la région comporte les deux provinces (Boulkiemdé et Sanguié) en tête pour la production maraîchère avec la province d'Oubritenga. Ce sont les zones productrices du pays qui ont cumulé les 15% (15 491 tonnes) de la production nationale en 2001/2002 et la pratique de l'activité renforce l'action et les ambitions des jeunes parce qu'une bonne partie des produits sont vendus à l'extérieur de la région (MEJ/SG/ONEFP, 2007). Les terres sont propices à la culture, notamment celle de l'oignon et plusieurs personnes s'y adonnent avec de bonnes productions et de bons revenus tel qu'indiqué dans l'extrait du sortant N° 56, un maraîcher en emploi principal :

S56: « Oui, je dis que j'exerce le maraîchage sans difficulté, ... et je produis en quantité avec un revenu satisfaisant... (Extrait du sortant N° 56) ».

La culture de céréales est assujettie aux aléas climatiques. Elle exige des travaux pénibles¹⁰⁴ que beaucoup de jeunes ne veulent pas exercer et que les parents non plus, ne souhaiteraient pas voir leurs enfants pratiquer tel qu'il ressort dans les extraits des sortants en emploi principal non céréalier n°51 et n°3 :

S51 : « Il y avait des fils du village qui ont fui parce que les parents ne veulent pas voir leurs enfants souffrir et les enfants se disent qu'ils ne feront

¹⁰⁴Les travaux pénibles tels que les labours, sarclages, binages... sont des opérations culturales qui exigent beaucoup d'efforts physiques.

pas ca parce que leurs parents sont là. Donc pour qu'un jeune puisse réussir il faut qu'il parte ailleurs s'installer comme nos parents quittent ici pour aller en cote d'ivoire. ...Parce que tu as quitté pour aller chercher de l'argent et il faut te mettre à l'œuvre pour pouvoir réussir... (Extrait du Sortant N°51) ».

S3 : « Pour qu'un sortant du CPR puisse réussir en agriculture ...il faut que ce dernier ait l'amour pour ce qu'il fait et qu'il ait du courage et la volonté puisque c'est un métier qui est très difficile (Extrait du Sortant N°3) ».

Cette culture vivrière est pratiquée généralement pendant la saison pluvieuse et généralement sur des sols pauvres avec du matériel aratoire comme la daba qui est l'outil le plus utilisé au Burkina Faso. Les opportunités pour l'acquisition des intrants (semences, engrais, pesticides) et des terres sont plus offertes au niveau de la culture de rente (Kiéno, 2005 ; Zoungrana, 1998) tel que le coton¹⁰⁵ et le maraîchage qu'au niveau de la culture des céréales. Les hommes en bénéficient plus que les femmes (Zoungrana, 1998).

Au regard de ces nombreuses difficultés, il semble que le choix de pratiquer la culture céréalière en emploi principal relèverait d'une certaine volonté (tel qu'indiqué dans l'extrait suivant) sans laquelle il est difficile de pratiquer cette culture en emploi principal avec tous les risques qu'elle comporte, et sachant que d'autres activités pourraient procurer des revenus suffisants et en temps voulu pour assurer le stock de céréales dont la famille a besoin.

S42 : « selon moi, pour réussir en agriculture, il faut en tout cas avoir d'abord la volonté du travail et aussi aimer son métier parce que l'agriculture, je me dis que c'est aussi un métier...mais... très difficile (Extrait du sortant N° 42) ».

À la différence du désir, qui recherche une satisfaction, la volonté suppose le développement d'un objectif précis et des moyens propres à l'obtenir (Rognon, 2008, p.93). Elle exprime la mise en mouvement du sortant indiquant le besoin de satisfaire un désir :

¹⁰⁵La culture de coton bénéficie de l'appui des sociétés cotonnières pour les engrais et pesticides (structures de crédit).

S25 : « je veux que en tout cas qu'il y ait une évolution ; que cette évolution aille dans nos villages. Cultiver avec la daba, on a cultivé, nous-mêmes, nos parents, nos grands parents, mais il n'y a pas eu d'évolution ; maintenant c'est ce qui m'a poussé... (Extrait du Sortant N°25).

La volonté fait appel à la raison (Rognon, 2008) qui aide à l'analyse et à la prise de décision guidée par des objectifs. À travers la création de l'exploitation et le soutien à l'entourage, le sortant vise l'évolution, voire la modernisation de l'activité céréalière dans l'ensemble du village étant donné qu'il est convaincu que la mise en place de son exploitation permettra le développement de la culture dans la région grâce à l'utilisation du matériel requis et des techniques appropriées.

La volonté donne l'allure d'un homme en production céréalière principale déterminé tel que ressorti dans cet extrait:

S25 : «Comme on n'a pas eu d'équipement, souvent je partais demander à ceux qui avaient des charrues pour venir travailler. Et la formule que j'adoptais est la suivante ; lorsque tu as une charrue, je vais et je t'apprends comment tu dois travailler avec la charrue et maintenant au lieu de me payer, tu me donnes la charrue et je viens travailler. Petit à petit, petit à petit, c'est comme cela que ça s'est passé (Extrait du sortant N°25)».

En effet, se renseigner, aller demander une terre, un âne ou transférer ses connaissances en échange d'une charrue, constituent le reflet d'une détermination en faveur de la mise en place de l'exploitation du sortant. La volonté du sortant se présente comme une puissance inclinée vers la finalité, comme la manifestation d'une source d'énergie et d'inspiration libre qui pousse à entreprendre et à développer des stratégies pour acquérir les facteurs de production tel qu'il ressort dans l'extrait suivant:

S17 : « ...Bon, le maïs est mon activité principale mais on ne peut pas le pratiquer ... si on ne met rien et puis ça va produire. ... la variété d'où elle vient là, tu peux aller payer une variété qu'on a déjà pratiquée. Arrivé, si tu ne mets pas de l'engrais ça ne produit pas bien. Je suis obligé de m'adosser là-bas. Je prends là-bas l'engrais là-bas, je divise en deux, je mets dans mon maïs et je récolte. Bon pas comme je veux en tout cas mais quand même ça vaut mieux que si tu n'as rien mis. Bon, entre temps vraiment, j'ai commencé

à réussir beaucoup. Je pouvais gagner quarante et quelques même de sacs de 100kgs par hectare, par hectare mais aujourd'hui malheureusement, un vol est tombé dans ma famille mais j'ai perdu mes bœufs de trait. Aujourd'hui je suis obligé encore de repartir un peu en arrière parce que je n'ai plus les fonds, l'argent comme avant et encore, il n'y a pas de soutien aussi. Comment faire? Bon, c'est toujours avec le coton et puis les travaux ... en saison sèche que je me débrouille. Bon, l'élevage de chèvre que je fais..., c'est dans ça que je fais pour m'adosser avec..., je demande les prestations de services d'un tractoriste et on me laboure le champ. Et puis toujours, c'est le maïs je fais. Je compte même améliorer s'il plait à Dieu. Mais en tout cas je veux bien faire mon travail, ça me rapporte (Extrait du Sortant N°17).

Le céréalier a eu de la détermination quant à l'option et la conduite de son activité et ce, malgré les nombreuses difficultés. Cette détermination s'est traduite par la mise en œuvre progressive de son champ aussi bien au niveau de la superficie que dans l'acquisition des facteurs de production avec une certaine persévérance dans l'action et dans l'espoir de voir son projet un jour totalement réussi.

➤ **L'amour pour l'agriculture**

Le céréalier éprouve de la passion pour la production céréalière, ce qui contribue à mettre en place son activité et à le maintenir dans son emploi. En effet, dans cette étude, le sortant céréalier a exprimé son amour, sa passion pour l'agriculture telle qu'il ressort dans l'extrait suivant:

S8 : «L'agriculture, la culture des céréales, c'est une passion. Pour moi c'est une passion... (Extrait du sortant N°8)».

S24 : «J'aime vraiment mener l'activité...l'activité me plaît (Extrait du sortant N°24)».

Des raisons semblent avoir justifié l'origine de l'attachement du sortant à la culture des céréales en emploi principal.

Ainsi, la formation reçue au centre aurait transmis de la passion pour l'agriculture :

S25 : « Je ne vais pas attendre ... pour montrer aux gens ce que j'ai vu pendant la formation...Moi ...c'est de montrer que j'ai suivi une formation aux gens et que effectivement le monde évolue... (Extrait du sortant N°25) ».

Le sortant en choisissant d'aller en emploi principal céréalier, voudrait montrer l'exemple de quelqu'un qui a suivi une formation au CPR dans un domaine qui lui a réussi et qu'il applique, afin de démontrer aux gens qu'avec cette formation il arrive à s'en sortir et à aider les autres.

Par ailleurs, l'étude indique que le niveau d'études générales et les formations professionnelles reçues¹⁰⁶ antérieurement à celle du CPR n'ont eu aucune influence sur la décision des céréaliers en emploi principal. Ceci étant, nous pourrions supposer que la formation du centre a servi donc de base suffisante à la détermination du sortant pour pratiquer l'activité en emploi principal. Au regard du contexte dans lequel se pratique la culture des céréales au Burkina Faso, la passion fait de l'agriculture en elle-même un bien qui n'aurait de sens que pour sa valeur, celle qui permet d'arriver à l'autosuffisance alimentaire et d'aller au-delà tel qu'il ressort dans cet extrait :

S8 : « L'agriculture, la culture des céréales, c'est une passion. Pour moi c'est une passion... Donc aujourd'hui, j'essaie de relever, de relancer la production afin qu'on puisse produire aller au-delà de l'autosuffisance rière... alimentaire familiale. Voilà ! Il faut arriver à produire pour vendre pourquoi pas. Donc c'est mon objectif aujourd'hui (Extrait du sortant N°8)».

En effet, l'agriculture étant une passion pour le céréalier, elle ne l'est en réalité que pour l'intérêt qu'elle procure à ce dernier. Ceci étant, la passion rend désirable l'objet et « *use de l'imagination pour évoquer des qualités d'objets par lesquels l'âme se sent attirée* » (Breur, 2006, p.9). Une de ses fonctions serait :

¹⁰⁶Rappelons que les formations professionnelles reçues avant le CPR sont pour la plupart de courte durée et les domaines ne portent pas spécifiquement sur l'agriculture.

« de rendre l'objet plus grand, plus attrayant ou plus nocif qu'il ne l'est véritablement, la passion s'impose en étroite liaison avec l'imagination, elle s'accomplit, comme conduite, en cohérence intrinsèque avec la fonction représentative de l'esprit » (Breur, 2006, p.9).

Les qualités attribuées à l'agriculture par le céréalier sont de plusieurs ordres :

1) L'agriculture permet de nourrir la famille à l'aide d'aliments que l'on produit soi-même : preuve d'acte de fierté et d'amour pour l'activité tel qu'il ressort dans cet extrait :

S27 : « Quand je suis dans l'agriculture, je suis fier d'être là-bas aussi parce que c'est à base de ça que je nourris ma famille. Je ne peux pas compter sur un frère ou un ami qui sont à l'extérieur. Bon je veux rester compter sur lui ; qu'il va me dénouer de quoi ? Bon le jour où il ne me donne pas donc il faut être fier de ce que tu fais. Donc moi je suis en agriculture et je suis fier de ce que je fais (Extrait du Sortant N° 27) ».

2) Tel qu'attesté dans l'extrait suivant, la pratique de l'agriculture représente un sport pour le céréalier. En effet, compte tenu de l'éloignement habituel des champs de céréales, les déplacements que certains auraient perçus comme étant pénibles, deviennent pour le céréalier une activité qui permet de maintenir sa santé en pratiquant une activité physique quotidiennement, activité qu'il n'aurait pas pu mener s'il ne s'était pas adonné à l'agriculture:

S27 : « Je vois que l'agriculture c'est aussi un sport pour moi hein. Le fait d'aller travailler au champ, je reviens, je me déplace en vélo, je vais pour aller travailler, je vois que c'est aussi un sport pour moi aussi. Et ça m'aide aussi à nourrir la famille. Quand je rentre dans le maraîchage, ça c'est uniquement pour la vente, pour la scolarité de l'enfant. S'il revient de l'école et il n'a rien à manger, c'est un problème (Extrait du Sortant N° 27) ».

En résumé, la passion pour l'agriculture exprime le meilleur sentiment que le céréalier a éprouvé vis-à-vis de la production céréalière. Les connaissances, compétences et expériences acquises lui ont donné le goût de cette profession dont il évalue l'intérêt relatif au gain en produit alimentaire de base et par rapport au défi qu'il a à relever.

➤ Le sentiment d'intimité

L'intimité rappelons-le, est un sentiment subjectif qui se définit par rapport à autrui (Atienza, Houdemont, Paris, & Wiczorek, 2007). Dans la présente étude, cette intimité se traduit par la capacité du sortant céréalier à tisser des relations significatives pour se procurer des facteurs de production et de l'aide pour produire comme en témoigne l'extrait suivant:

S27: «Il faut savoir l'approcher surtout qu'il puisse te comprendre et pouvoir t'assister ou t'aider. C'est ça surtout le problème, voilà! je me suis renseigné... (Extrait du sortant N°27) ».

Le sortant céréalier a le sens des relations ou le sentiment d'intimité. Comme l'atteste Zoungrana (1998), l'organisation sociale, relationnelle et familiale dans la région du centre-ouest notamment chez les Gourounsis reste fortement masculine. Ce sont généralement les hommes qui s'occupent de la demande des terres au niveau des responsables traditionnels même pour le cas du migrant (Zoungrana, 1998). Le sortant céréalier issu de ce milieu où l'homme culturellement est investi du monopole de la transaction foncière est convaincu de l'importance des relations comme le démontrent ces extraits:

S8 : « ...dans l'activité agricole, surtout dans nos campagnes, les relations sociales y comptent beaucoup. Héééé ça compte beaucoup parce que bon actuellement si vous êtes là-bas, vous aller revenir au village, et vouloir vous installer ; d'abord il y a la famille qui est là ainsi que le père qui aide, wè, bon, tout ça, vous ne pouvez ne pas les..., il faut d'une manière ou d'une autre les impliquer. D'une manière ou d'une autre il faut les impliquer (Extrait du sortant N°8)».

S6 : « Donc c'est à vous de savoir s'intégrer dans le milieu, et savoir exploiter même le milieu et amener les gens vers toi pour pouvoir mieux collaborer. Et là je pense que ta réussite est propre. Mais au delà de ça, si vous n'avez pas ces qualités, vous n'êtes pas flexible, vous êtes, vous n'êtes pas tolérant ça me sera très très... difficile pour que vous puissiez réussir (Extrait du sortant N°8)».

Ceci rejoint le point de vue de Atienza, Houdemont, Paris, et Wiczorek (2007) selon lequel, la notion d'intimité revêt un caractère qui se trouve liée avec le contexte culturel. Elle est

intrinsèque à l'existence humaine, mais se manifeste sous différentes formes qui reflètent un contexte particulier : social, spatial, temporel.

Le sortant céréalier (homme) considère l'intimité, comme étant une ressource nécessaire à la réalisation du projet qu'il a formulé et estime qu'il ne pourrait réussir ce projet sans les relations qui permettent sa meilleure intégration dans son milieu de vie. Pour lui, vouloir se réaliser, c'est briser les barrières pour aller vers les autres pour être connu, reconnu et apprécié tel qu'indiqué dans l'extrait suivant :

S47 : « Les gens du village ont su avec nous qu'on ne jette plus ces déchets. Maintenant, ils les mélangent avec les déchets de bœufs et de moutons pour apporter dans leurs champs. Je vois que cela est une grande chose pour moi (Extrait du sortant N°47) ».

Le céréalier a besoin de son entourage sans lequel il ne pourrait aller de l'avant. Selon Fortier (2007), «l'adolescence est une période où le jeune veut avoir sa propre identité, devenir indépendant, accéder à la sexualité adulte, définir son intimité et faire ses propres expériences» (Fortier, 2007, p.55). Le sortant céréalier entretient des relations de confiance et de complicité avec son entourage dont le soutien en facteurs de production indispensables (telle que la terre) lui permet d'acquérir une indépendance pour la mise en pratique de ses connaissances telles qu'il ressort dans cet extrait:

S17: « Je me suis adossé à lui. Bon face à mes techniques que je suis entrain de pratiquer, il a vu que oui, il fallait que il me fasse installer individuellement pour voir ce que je vais faire. Effectivement il m'a installé, il m'a montré les terres (Extrait du sortant N°17) ».

Ceci est confirmé par Colangeli-Hagege (s.d.) qui atteste que l'intimité serait constituée à la fois « d'une intimité intérieure, solitaire, propice à l'introspection et aux secrets de l'âme, et d'une intimité extérieure de "coprésence" qui s'insère dans une relation de partage amicale, familiale, conjugale Cette relation permet la confiance et la complicité» (Colangeli-Hagege, non daté, p.1).

Pour le céréalier, l'entourage et sa famille sont les milieux de reconnaissance de ses valeurs personnelles et cette reconnaissance conduit à sa propre réussite à travers le soutien qu'il obtient.

➤ **Le souci d'initiative**

Le céréalier manifeste le souci d'initiative quant à entreprendre des démarches pour convaincre son entourage non seulement pour mettre en place son projet mais aussi pour avoir du soutien afin de conduire son activité. Il donne du sens à son projet à travers la mobilisation d'énergies nécessaires pour inciter l'adhésion et pour mobiliser le soutien de son entourage en vue de réussir son projet.

D'abord la mise en œuvre du projet demande que le sortant collabore avec son père ou son entourage pour avoir le soutien nécessaire comme en témoigne l'extrait du sortant N°17 :

S17: « Je suis parti, comme je suis le fils aîné de mon père, je ne pouvais pas m'installer directement comme ça parce que j'ai reçu une formation. Je me suis adossé à lui. Bon face à mes techniques que je suis entrain de pratiquer, il a vu que oui, il fallait que il me fasse installer individuellement pour voir ce que je vais faire. Effectivement il m'a installé, il m'a montré les terres (Extrait du sortant N°17) ».

Le sortant reconnaît ses limites et se dit persuadé que la réussite de son projet ne saurait passer que par l'appui de son père en tant que pourvoyeur en facteurs de production telle que la terre.

Ensuite, au niveau de l'adhésion aux innovations, le sortant aurait besoin de se faire comprendre et surtout d'être accepté dans son milieu; ce qui lui permet d'avoir de l'aide pour son projet. En effet, la formation au CPR procure au sortant des techniques de production nouvelles pour moderniser son exploitation en vue d'un meilleur rendement. Ces innovations concernent des pratiques et connaissances (telles que les traitements phytosanitaires, le respect des temps de semis, l'utilisation de matériels et de techniques

modernes, de semences améliorées, de produits de traitement...) peu connues des parents et de l'entourage qui n'ont pas reçu une formation dans le domaine. Aussi, la collaboration en faveur de la mise en œuvre de ces innovations implique t-elle des actions d'expérimentation et d'explication convaincantes à cause des parents qui ne peuvent pas comprendre que leurs enfants viennent encore leur apprendre à travailler la terre:

S27: Quand je suis revenu du CPR en ce moment, le papa était devenu un peu vieux. Là je lui ai demandé une portion de terre, ...et c'est là je lui ai fait comprendre que je ne suis pas venu pour me séparer de lui mais c'est pour mettre les connaissances que j'ai eu là-bas en pratique. Là, papa a dit qu'il n'y a pas de problème et il m a donné une portion de deux hectares. Chaque matin, je me rends au champ. Donc dans la semaine, je vais travailler pour moi trois jours et je prends trois jours aussi pour l'aider dans sa parcelle. C'est ce qu'on a eu à faire jusqu'à bon, ... au moment de la récolte, il a vu que ma portion de deux hectares, il a vu que le rendement était différent de pour lui qui valait cinq hectares et on avait à peu près le même rendement. Son mil me dépassait mais c'est tout juste légèrement. C'est là il a commencé à me poser des questions et savoir. Bon heureusement pour moi, comme il sait que je suis chrétien là, il a su que je n'ai pas fait de sacrifice pour que mon rendement soit meilleur. Donc c'est là il a commencé à me poser des questions : comment se fait-il que ma parcelle est petite mais il a un bon rendement ? C'est là je lui ai expliqué le fait que j'ai fait le semi en ligne c'est cela qui a fait que j'ai eu un bon rendement par rapport à ceux d'ici. Quand on est allé au CPR, on nous a recommandé de faire des semis en ligne. J'ai fait et j'ai trouvé qu'on a eu un bon rendement. Donc à partir de ce temps, je lui ai demandé s'il peut augmenter ma portion et là, il a dit qu'il n'y a pas de problème (Extrait du sortant N°27)».

S28: « ... il se dit que mais attends quand mon petit était avec moi, il travaillait plus que ça mais les rendements n'arrivaient pas ce que on fait actuellement mais avec les petites techniques, il a vu que non ça va, les rendements augmentent. Bon ils ont vu que non que ce que je faisais personnellement, ils ont vu que la petite portion que je fais, si on va évaluer le rendement, vraiment ça dépassait les grandes superficies. Vous voyez que c'était petit mais la manière d'entretenir était différente des autres (Extrait du sortant N°28)».

Puis, le céréalier a besoin de convaincre son entourage par des argumentaires, des preuves objectives reposant sur des expériences concrètes. De ce point de vue, son statut social peut

être assimilé à celui d'un leadership dans son milieu. Contrairement à ce que représente le leadership classique dont on reconnaît les actions de coercition et la demande de soumission à son entourage, l'initiative du céréalier au titre de leadership vise à persuader en donnant l'exemple. Il cherche à faire la preuve d'un savoir faire qui convaincra ses proches du bien fondé de son projet. Ceci lui confère des pouvoirs d'expertise valorisée en termes de connaissances, de compétences et d'expériences et un pouvoir de référence qui fait en sorte qu'il soit bien apprécié (Kabbaj, 2003, p.3-4) tel qu'il ressort dans cet extrait :

S6 : « Aujourd'hui, quoi qu'il soit on est devenu une référence. La formation a profité à beaucoup de gens. Y a eu des gens qui sont venus vers nous, on est allé vers d'autres. Et tout ça là c'est qu'on a appris au centre au CPR là qu'on a pris distribuer, on a pu soutenir les uns et les autres. Financièrement on n'est pas posé pour le faire mais intellectuellement ce que nous on a appris, on a mis ça en valeur, d'autres sont bien aujourd'hui à travers cette formation. Voilà, ce que je peux dire un peu par rapport à la formation et l'après formation (Extrait du sortant N°6) ».

Enfin, il est important de souligner que la volonté de convaincre l'entourage (dont le père) du céréalier, va au delà de la persuasion d'adhésion aux innovations. En effet, cette volonté vise non seulement l'occupation d'une place au sein de la société mais aussi, l'obtention de bénédictions pour implanter son champ afin de le réussir tel qu'il ressort dans cet extrait :

S17 : « Donc quand il est fier, il peut aller avec son coupe-coupe, sa daba, il t'accompagne sur le lieu. Papa prend une daba, il arrache deux herbes et puis maintenant il dit que oui mon fils tient ta daba. Tu prends la daba maintenant, il faut travailler ici. Et si ton papa vit, et s'il veut te maudire, il peut retirer la daba de ta main. Et si jamais il retire la daba de ta main, finalement dans l'agriculture tu ne bénéficieras jamais. Mais s'il met la daba dans ta main, c'est une bénédiction. Dans l'agriculture tu ne peux jamais avoir la honte. Voilà pourquoi aujourd'hui, je n'ai pas les moyens pour travailler mais quand même, je réussis à avoir mon tô¹⁰⁷ quand même (Extrait du sortant N°17) ».

¹⁰⁷Rappel : pâte de farine de céréales : plat de résistance au Burkina Faso.

Pour le céréalier, les bénédictions du père lorsqu'elles sont bienfaitantes, attirent beaucoup de chance et créent de la sécurité dans le travail. Elles seraient une bonification pour une meilleure pluviométrie telle qu'indique l'extrait suivant :

S17 : Donc si tu dis que oui c'est les terres de mes pères et ton père n'est pas décédé là, tu veux pratiquer ça parce que ce sont les terres de tes pères, si tu fais des trucs comme ça, tu ne vas pas réussir. Il y a la bénédiction aussi la dedans. Donc il faut se soumettre pour qu'il dise : oui ce sont tes terres d'abord afin que tu ne commences à travailler. Donc en ce moment, bien vrai que tu n'as pas acheté la terre, c'est disponible mais il y a la bénédiction qui compte beaucoup. Il faut ça d'abord. S'il y a la bénédiction c'est que il y aura une bonne pluie aussi (rires...). Sinon il peut bien pleuvoir et puis toi ton champ va brûler (Extrait du Sortant N°17).

L'initiative pour convaincre vise la collaboration avec l'entourage du céréalier, ce qui l'aide à obtenir les moyens nécessaires (tant sur le plan matériel qu'au niveau des bénédictions) pour exercer sa profession avec succès. Sans cette démarche, le projet du sortant serait voué à l'échec étant donné le manque de certains moyens de production indispensables telle que la terre.

Rappelons que l'initiative de soutien à la production céréalière principale consiste à développer d'autres activités pour venir en appui à l'activité de production des céréales en vue de s'y maintenir. Cette initiative rejoint l'analyse faite dans la deuxième partie de ce document selon laquelle la création du second emploi serait un levier favorable au maintien de l'activité principale de production céréalière.

Le jeune sortant qui voudrait se consacrer à la production céréalière en tant qu'activité principale (volonté) manque quelques fois de moyens pour mener à bien son activité. En créant une autre activité qui lui permet de se procurer certains facteurs de production (initiative de soutien à sa production), le sortant répond aux exigences du projet qu'il choisi de conduire.

Ainsi, pour exemple, revenu du centre, le jeune n'ayant pas de moyens pour l'achat des engrais pour sa production devrait développer l'initiative de cultiver du coton, laquelle

culture lui permet de trouver cet engrais pour son champ tel que cela ressort dans l'extrait suivant :

S17: « Je profitais là-bas pour la production du coton. Je profitais là-bas pour maintenant, pour avoir les engrais et puis faire ma production du maïs. Bon, le maïs est mon activité principale mais on ne peut pas le pratiquer comme du mil, comme si on ne met rien et puis ça produit. Les terres sont fertiles mais quand même, aujourd'hui la variété d'où elle vient là, tu peux aller payer une variété qu'on a déjà pratiquée. Arrivé, si tu ne mets pas de l'engrais ça ne produit pas bien. Je suis obligé de m'adosser là-bas. Je prends là-bas l'engrais là-bas, je divise en deux, je mets dans mon maïs et je récolte. Bon pas comme je veux en tout cas mais quand même ça vaut mieux que si tu n'as rien mis. Bon, entre temps vraiment, j'ai commencé à réussir beaucoup. Je pouvais gagner quarante et quelque même par hectare, par hectare (Extrait du sortant N° 17)».

S24 : « C'est surtout cela avec la vente de ces quelques poulets, que nous avons pu élever, que nous avons pu quand même acheter notre charrue, que nous arrivons quand même à avoir un sac ou bien ou peut être deux sacs d'engrais bon...Ce n'est pas suffisant mais quand même on ne se plaint pas trop vue la technique de travail (Extrait du sortant N° 24) ».

Aussi, nombreux d'entre eux ont-ils eu recours à des activités secondaires telles que la distribution d'eau potable, le maraîchage, l'élevage et autres activités pour faire face à l'achat des engrais ou de tout autre produit afin d'assurer leur exploitation. Le développement d'initiative de soutien à la production céréalière aurait été favorisé par certains facteurs:

- La conduite de la production céréalière qui se déroule en saison pluvieuse ne pose pas de problème aux autres activités qui peuvent se mener en tout temps.

S20 :« Je faisais l'animation en saison sèche. ..., j'étais animateur de centre d'alphabétisation en langue Nouni, ...là où encore je gagnais au moins ...plus. Avec ça je me débrouillais, je produisais au fur et à mesure que l'année passe (Extrait du Sortant N°20) ».

- Le désir de conserver les céréales pour l'autoconsommation en faisant face aux différentes dépenses (soins de santé, scolarisation des enfants, habillement...) grâce à la vente des produits de l'activité de soutien.

En résumé, nous pouvons dire que le second emploi serait donc une initiative qui relèverait de la stratégie du céréalier pour faire face aux difficultés afin de conserver son emploi principal auquel il tient. Le sentiment d'initiative pour convaincre vise le changement au sein de son entourage et l'occupation d'une place au sein de son entourage tout en sollicitant de l'aide à ce dernier pour son projet.

➤ **Le goût de l'effort et le sentiment de valorisation des compétences**

Le céréalier a le sentiment d'industrie : la compétence et la capacité de fournir des efforts intensifs (le goût du travail). L'industrie liée à la recherche de productivité consiste pour le sortant en la maîtrise des apprentissages, ce sentiment de compétence qui lui permet la recherche perpétuelle de la productivité dans son exploitation. La productivité est définie selon Piette (2006) comme étant « *la production par unité de terre* » (Piette, 2006, p.2).

Ainsi, le jeune sortant ayant suivi une formation professionnelle lui ayant donné des connaissances et à travers laquelle il a développé des compétences nouvelles, devrait travailler à rechercher le gain de productivité tel qu'il ressort dans cet extrait :

S20 : « cette année encore, je vais produire deux hectares tout juste parce que ce n'est pas la superficie qui compte, c'est le rendement. L'intensification de la production. Je suis entrain de vouloir aller, bon voir est-ce que dans deux hectares là je pourrai avoir plus de cent ou à quatre vingt au moins, plus de quatre vingt sacs dans les deux hectares si possible avec l'intensification, la possibilité de l'intensification de la production en faisant l'apport des fumures organiques à un maximum et aussi en faisant un apport d'intrants agricoles dans de bonnes conditions en suivant très honnêtement, l'itinéraire technique puisque déjà je suis à vingt cinq, mais vingt cinq ... (Extrait du Sortant N°20)».

La recherche de productivité ou du rendement sert également de moyen pour convaincre l'entourage en se distinguant des autres producteurs qui n'ont pas reçu une formation en agriculture. C'est à travers cette rentabilité que le sortant trouve la raison de sa formation et la notoriété dans son entourage. C'est aussi à travers cela qu'il répond à l'image de son moi-idéal qui lui sert de référence dans sa profession.

La recherche de la rentabilité implique de la compétence et des connaissances dont le sortant devrait faire preuve pour réussir. Son expérience personnelle vécue lors de la formation lui donne l'assurance que, non seulement l'évolution dans l'activité est possible mais surtout nécessaire à cause des nombreux défis à relever dans le domaine.

Par ailleurs, la mise en place et la gestion de l'exploitation agricole dans le contexte actuel de l'agriculture au Burkina Faso demandent au céréalier des efforts physiques soutenus, sans lesquels il revient difficile au jeune de pouvoir réaliser son projet :

S28 : « Vraiment on a des problèmes. En matière d'agriculture on se donne au travail et la force. Mais si on reste avec le matériel traditionnel, les résultats seront aussi traditionnels obligatoirement. Mais si l'agriculture est modernisée, les rendements aussi seront quand même modernes... (Extrait du sortant N°28) ».

Par exemple, le défrichage/dessouchage, l'entretien des cultures et le transport des récoltes et même de la matière organique dans le champ, sont des opérations exigeantes pour un débutant qui doit réaliser ces travaux manuellement et sans moyens de transport tel qu'il ressort dans cet extrait:

S28 : « Comme il ya un peu de fumure, c'était à moi de fournir de l'énergie pour trouver la fumure pour aller mettre comme je n'ai pas de charrette... (Extrait du sortant N°28) ».

Le déploiement d'efforts physiques intensifs chez le sortant céréalier implique une excellente santé sans laquelle ce dernier serait incapable de réussir dans son travail:

S25 : « Je suis tombé malade pendant deux ans et je n'ai pas travaillé mais dès que j'ai retrouvé la santé, je me suis remis au travail (Extrait du sortant N°8) ».

S8 : «A partir de 97 j'ai eu le matériel, j'ai produit mais les problèmes de santé faisaient que je ne pouvais pas me donner à 100% (Extrait du sortant N°8) ».

La santé aussi bien physique que morale permet une meilleure exécution des travaux manuels qu'il peut associer au travail mécanisé s'il possède l'équipement nécessaire. Le céréalier doit être assidu dans l'exécution de ses tâches compte tenu des contraintes de temps auxquelles il est soumis:

S24 : « ...dans les associations de cultures comme les « sosoaga », on y va, et quand tu finis de travailler vers les 16h ou bien les 15h comme ça, quand vous quittez là, tu es fatigué mais tu es obligé de continuer dans ton champ parce que si tu t'amuses, l'herbe va envahir ton champ. Tu es obligé de travailler là jusqu'à 18 heures surtout lorsqu'on a la santé (Extrait du céréalier N°24) ».

S27 : « je suis dans l'agriculture, je suis tellement content que je ne demande que la santé seulement pour pratiquer l'agriculture. Une fois que tu es en santé, tu pratiques l'agriculture, pour nourrir la famille (Extrait N°27) ».

Le sentiment d'industrie du céréalier se traduit par la maîtrise des techniques apprises et par les efforts qu'il déploie dans l'exécution de son travail parce qu'il a des objectifs de production qui le pousse à réussir son projet.

➤ **Le courage**

S27 : « C'est le courage, quand tu as le courage ça peut aller (Extrait du sortant N°27) ».

« *Le courage, c'est agir avec fermeté* » face à un danger une fois que l'on prend conscience de l'existence de ce dernier. Il s'agit de réaction instinctive qui permet la survie de l'individu en l'aidant à se ressaisir une fois que le danger passe. Ceci étant, « *la meilleure*

forme de courage est de reconnaître que vous avez décidé de croire en quelque chose qui, selon vous, servira à vous protéger» (Bourbeau, 1994, p.1-2).

Le courage du céréalier repose sur les acquis de sa formation. Le sortant céréalier croît en sa réussite dans son activité principale à laquelle il met toute sa confiance pour relever le défi lié à l'alimentation de sa famille et de la nation. Il croît aux connaissances et compétences acquises parce qu'il est convaincu que l'application des acquis peut l'aider à surmonter les difficultés.

Par exemple, l'utilisation du matériel agricole est pour lui une façon de vaincre la difficulté liée à l'ameublissement du sol et à la meilleure infiltration des eaux tandis que celle des semences améliorées et précoces lui permet de faire face à l'insuffisance de pluviométrie et aux mauvaises récoltes. Certains sortants ont mis en place la méthode du *zai* qu'ils ont apprise au centre de Goundi tel que le sortant N°28 l'exprime :

S28 : « Sinon, il y avait une technique qui n'était pas connue et qu'on appelle le zai. Nous, on ne connaissait pas cela mais c'est à partir du CPR qu'on a acquis tout ça. Même les terrains les plus secs du village produisent du mil et il y a des gens qui nous ont imités bien que c'est moderne (extrait du sortant N°28). »

Le *zai* est une ancienne technique culturelle de réhabilitation des terres dégradées comme les *Zipella* (Roose, 1989: dans Sawadogo, Bock, Lacroix & Zombré, 2008; Zombré, 2003 : dans Sawadogo, Bock, Lacroix & Zombré, 2008). Le *zipellé* au singulier, signifie en langue locale mooré endroit blanc ou clairière, c'est-à-dire une zone dénudée, encroûtée qu'on écarte généralement parce qu'on ne peut pas penser y produire. Quant au mot, *zai*, il dérive étymologiquement du mot *zaibo* toujours en mooré voulant dire, se dépêcher dans ses tâches en prenant de l'avance. Dans le domaine agricole, « *il prend le sens d'anticiper sur la saison agricole en ce sens que l'on creuse les trous pendant la période sèche, on met le fumier juste avant l'arrivée des premières pluies et on sème lorsqu'une pluie suffisante arrive* » (Sawadogo, Bock, Lacroix & Zombré, 2008, p.280).

La pratique de la méthode demande des efforts soutenus et comporte des difficultés (ex : le transport du fumier dans les champs alors qu'on ne dispose pas de moyens de transport adéquats tels que la charrette ou le vélo...). Cependant, elle permet au sortant de vaincre l'état de pauvreté ainsi que la dégradation de son sol. Le sortant est convaincu de l'efficacité de sa formation telle qu'il l'exprime dans cet extrait :

S20 : «Bon, pour moi un sortant du CPR, puisque tu as déjà ...un maximum..., le CPR ce n'est pas du n'importe quoi, deux ans loin de ta famille dans certaines conditions que tu as pu accepter et les animateurs qui ont été tellement rigoureux pour quand même nous mettre dans les conditions, la discipline, la rigueur et le travail. Ça, c'était la devise. Ça, il faut s'y mettre et on a vu ce qu'on pouvait avoir chaque année, les rendements qu'on faisait, ce n'était pas mal. Donc dans ça, moi je dis que non, c'est l'amour du travail, la volonté de faire,.....avoir l'amour du travail, vouloir faire c'est pouvoir faire; et quand on ne s'y met pas, je ne crois pas qu'on puisse réussir (Extrait du sortant N°20).»

Cette efficacité retrouvée dans les formations du CPR rend le sortant courageux et lui permet de braver les intempéries et de tenir face aux obstacles et aux difficultés liés à sa production agricole :

S6 : « Tout ça c'est, c'est avec la formation reçue, avec le courage que j'ai, que j'ai tenté toujours de m'accrocher toujours à l'agriculture (Extrait du sortant N°6) ».

Hertz (2007) indique que le courage serait la vertu d'une personne qui ose affronter le danger tout en supportant la douleur. Avoir du courage est donc perçu comme le fait d'oser prendre ou soutenir des positions difficiles. Avoir du courage signifie aussi pour l'auteur, avoir du «*cœur à l'ouvrage*». Le vrai courage se trouve probablement dans les actions entreprises, issues de l'écoute et de la conscience de sa voix intérieure et d'une globalité qui dépasse l'individu seul (Hertz 2007, p.62). Tel qu'il ressort dans l'extrait ci-après, suivre son destin exige du courage même pour surmonter la peur d'assumer sa propre grandeur et les exigences qui en découlent (Cesar, non daté: dans Killick, non daté, diapo.2) :

S20 : « D'autres ont trouvé que non, s'ils vont à l'échec deux, trois fois, ils préfèrent aller en Côte d'Ivoire. C'est ça mais par contre, il ne faut pas ça (Extrait du sortant N°20) ».

À travers cette fermeté morale, le sortant s'en convainc et laisse voir que rien ne peut l'emmener à abandonner son emploi principal comme d'autres sortants. Il se bat contre les adversités. Pour lui, il s'agit d'un défi réel que lui lancent sa formation au centre et son retour parmi un entourage qui attend de lui, la preuve de ce qu'il sait faire et de ce qu'il peut faire. Plusieurs raisons justifieraient la nécessité d'avoir ce courage pour aller au bout du projet céréalier :

Comme *première* raison, nous pensons que la production céréalière étant une activité qui se déroule en saison pluvieuse, la production serait exposée aux nombreux aléas climatiques. Les pluies irrégulières, insuffisantes ou mal réparties et la pauvreté des sols peuvent être à l'origine d'une mauvaise récolte qui n'encourage pas à persévérer dans la profession. Dans cette étude, la situation pluviométrique n'a eu aucune influence sur la décision du céréalier tel que l'extrait suivant le confirme:

S48 : « Bon..., facteurs naturels, ça, ce n'est pas quelque chose... parce qu'on ne peut pas agir là-dessus..., ça contribue parce que quand on a une bonne répartition des pluies c'est sûr que chacun va produire comme il veut,... Quand on décide de mener l'agriculture comme son métier principal c'est parce qu'on est poussée par d'autres facteurs selon moi car les pluies on maîtrise très peu leur répartition et elles restent toujours dans le souhait. Au contraire pour moi si l'on devrait s'en tenir dans notre pays on n'irait pas faire l'agriculture compte tenu de ce qui se passe réellement (Extrait du Sortant N°48) ».

La pluviométrie crée plutôt des situations non maîtrisables sur lesquelles le céréalier essaie de s'ajuster selon les campagnes par des stratégies personnelles et le courage qui l'anime:

S27 : « Souvent il y a des années aussi, la pluviométrie joue. Quand ça joue aussi, ce n'est pas la faute à personne ; c'est un truc général. Le peu qu'on a gagné dans le maraîchage, on est obligé de compléter ça. A l'année où la pluviométrie est bonne on n'a pas besoin d'acheter du sorgho pour

compléter. On est obligé de prendre l'argent qu'on a gagné pour assurer d'autres besoins (Extrait du Sortant N°27) ».

La littérature confirme ceci en stipulant que la recherche a suffisamment démontré que la pluviométrie n'est pas le facteur décisif et limitatif de l'agriculture. Car, une pluviométrie de 500-600 mm doit être largement suffisante pour avoir une bonne récolte dans l'agriculture au moins si la fertilité du sol ne laisse pas à désirer (Koster, 1994 : dans Kiéno, 2005).

La *seconde* raison serait que, la production céréalière est pratiquée le plus souvent dans des champs situés très loin des habitations et les déplacements sont quelques fois contraignants surtout si le sortant démuné de certains matériels de transport tel que la charrette, doit transporter la fumure organique de la maison vers le champ.

S24 : « On n'a même pas de charrette pour ramasser le fumier comme cela, amener dans le champ, cela fait que ce n'est pas facile. Nous grouillons mais difficilement, voilà, il y a le manque de moyens..., oui. (Extrait du sortant N°24) ».

La *troisième* raison porte sur les travaux champêtres qui sont énormes et qui exigent une force de travail et du matériel sans lesquels les opérations culturales en pâtissent. Le jeune débutant qui manque quelques fois cette force de travail ou du matériel est obligé de réaliser les travaux très arduement.

S28 : « moi j'ai eu à demander l'âne de mon oncle, aujourd'hui j'ai labouré, demain aussi, mais après il envoie son enfant récupérer son âne. Il y a la charrue mais il n'y a pas d'âne ; on fait comment ? Il a retiré son âne et j'étais là. Il fallait se remettre encore à la daba avec la main (Extrait du sortant N°28) ».

Enfin, la *quatrième* raison est que l'entourage n'est pas toujours réceptif vis-à-vis du sortant tel qu'il ressort dans cet extrait :

S8 : « Il faut que nous ayons vraiment un mental de fer pour faire comprendre à ces gens là. Au départ tout le monde ne peut pas comprendre, ainsi à force de ...les gens finissent par comprendre et puis après ça marche ... (Extrait du sortant N°8) ».

Ceci étant, le courage du céréalier repose donc sur ce qu'il a acquis comme compétences et connaissances pour conduire son activité d'autant plus que la confiance en ce qu'il a appris au centre, lui sert d'arme de protection contre certains obstacles qui s'opposent à la réussite de son projet.

➤ **L'autonomie de décision et d'action**

Le céréalier a l'autonomie de décision et d'action dans la réalisation de son projet. D'après l'histoire, le sortant céréalier serait issu d'une communauté ethnique ayant pu conserver son autonomie et son indépendance malgré les conquêtes de l'empire mossi à partir du XVème sur les villages Gourounsis. Face aux concessions regroupant un certain nombre de ménages qui relèvent de la même famille, la modernité tend également à renforcer cette autonomie par la réduction des familles larges en familles restreintes composées du sortant, de ses femmes, ses enfants et des autres parents directs (Zoungrana, 1998).

Ainsi, cette autonomie qui semble une valeur traditionnelle héritée des ancêtres et de la modernité, procure au sortant une assurance personnelle, une indépendance et un contrôle équilibré dans sa capacité de faire des choix et de diriger son avenir (Allard & Ouellette, 2002, p.507):

S17 : « J'ai décidé de m'installer dans mon propre village...Je me suis dis voilà je ne pouvais pas abandonner ce que je fais mais quand même comment faire? Comment faire pour produire pour ma famille qui m'aide étant donné que c'est notre aliment de base. Donc j'ai jugé dans la production il fallait que le maïs aussi qui rapportait beaucoup soit mon activité principale, je me suis donné dans la production du maïs (Extrait du sortant N°17) ».

S25 : « J'ai choisi moi-même l'agriculture. Il y avait beaucoup de branches au moins 11 branches mais je comptais sur l'agriculture...je peux me suffire moi-même (Extrait du sortant N°25) ».

S27 : « Quand moi j'ai eu la formation, j'ai trouvé que les semis en ligne c'est plus économique et le rendement est très bon par rapport aux autres semis (Extrait du sortant N°27) ».

S24 : « Je me suis posé la question à quoi cela sert d'aller suivre une formation et de revenir être au chômage (Extrait du sortant N°24) ».

À travers les verbes tels que : j'ai jugé, j'ai décidé, j'ai trouvé que, j'ai choisi, je me suis posé la question..., le sortant céréalier fait preuve de capacité d'analyses en se posant de multiples questions. Il gère son exploitation librement et entreprend les actions d'innovations sans avoir besoin d'assistance tel qu'il exprime dans cet extrait:

S20 : « J'étais carrément autonome, je peux faire de cette exploitation ce que je veux (Extrait du sortant N°20) ».

➤ **La confiance en autrui**

Le sortant met sa confiance en autrui. Le sentiment de confiance du sortant envers autrui est la certitude intérieure qu'il peut s'ouvrir à son entourage parce qu'il reconnaît la valeur des autres. Il est conscient de l'importance des apports venant de l'expérience de cet entourage (sans formation professionnelle certes) et se fie à lui quant à la réussite de son projet.

S20 : « Nous on vient, on amène un plus à ce qu'il sait. Ça ne veut pas dire qu'ils ne savent pas. Je vous dis que souvent, on a des gens qui font des rendements meilleurs par rapport à ce que nous on fait. Eux, ils ont l'expérience mais il nous manque l'expérience. Et on a besoin de la société dans laquelle on vit, de leur soutien pour qu'on puisse quand même réussir (Extrait du sortant N°20) ».

La confiance en autrui se manifeste à travers le sentiment d'intimité qui a conduit le sortant à aller vers son entourage pour entretenir des relations favorables à la réalisation et au maintien de son exploitation.

S20 : « Souvent même avec d'autres parents tu vas le voir pour quand même un soutien ou quelque chose comme ça; ..., on a beaucoup à leur demander, c'est avec leur appui et leur concours que nous on peut réussir, c'est surtout ça (Extrait du sortant N°20) ».

➤ **La logique professionnelle non marchande¹⁰⁸**

Le sortant a un espace d'identification professionnel non marchand. D'après les résultats, l'espace d'identification professionnel du sortant céréalier tel que nous l'avons défini, représente ici ce sentiment de conviction et d'appartenance à cet ensemble social professionnel dont la logique de production vise d'abord l'autoconsommation qui n'exclut pas la possibilité de vente en cas de surplus de production. Ce sentiment se caractérise par des valeurs, voire des objectifs de production :

S27 : « Mon objectif c'est aider la famille pour l'autoconsommation (Extrait du sortant N°27) ».

S20 : « Ma production vivrière, dans mon projet était pour la consommation de la famille (Extrait du sortant N°20) ».

S6 : « Aujourd'hui je ne paie pas à manger mais je ne vis que de cette production (Extrait du sortant N°6) ».

Ce sentiment se caractérise également par des enjeux sociaux liés à l'importance de l'activité qu'il conduit et dont il est conscient de la portée.

S28 : « on aide l'État à nourrir son peuple en vendant des céréales mais l'État ne réagit pas (Extrait du sortant N°28) ».

Face à ces enjeux sociaux, le sortant céréalier est conscient du rôle qu'il devrait jouer dans la société en tant que producteur formé : nourrir sa famille mais aussi la population à travers la vente de céréales. Malheureusement les limites techniques liées au manque de

¹⁰⁸Ou identification professionnelle non marchand

matériels et d'intrants agricoles et surtout les conditions de production dans lesquelles il se trouve, s'opposent à la réalisation de ses objectifs et ambitions, ce qui ne lui permet pas de jouer parfaitement et pleinement ce rôle.

S47 : « Pour réussir dans l'agriculture, il faut avoir les moyens techniques. Quand je parle de moyens techniques, je vois aujourd'hui, les terres ne sont plus fertiles. Si tu as un champ, même s'il n'est pas riche et tu as une charrue, tu peux labourer ton champ pour enfouir l'herbe dans le sol. Les gens ne savent pas qu'il faut mettre de l'engrais dans le sorgho ou le haricot. Ils ne savent pas qu'il est possible de produire du haricot dans le mois de mars ; alors que tout est possible (Extrait du sortant N°47) ».

Il serait en mesure de produire davantage et de vendre une partie si les moyens dont il dispose s'inscrivaient totalement dans des conditions plus techniques et plus modernes étant donné qu'il est conscient de la progression qu'il doit apporter à sa profession tel qu'il ressort dans cet extrait :

S6 : « Aujourd'hui on ne parle plus de l'agriculture simple, on parle de l'agro business. Et aujourd'hui les gens, tous ceux qui sont mêmes les fonctionnaires, les hauts cadres là sont revenus à la terre (Extrait du sortant N°6) ».

Ainsi, nous remarquons à travers l'extrait ci-dessus, que la logique exprimée par le sortant est de nature politique et idéologique (sujette à des manipulations multiples) (Di Méo, 2008). Elle reste sous l'emprise du changement avec une perspective relativement commerciale. Elle vise non seulement l'autoconsommation mais aussi la commercialisation du surplus de produits. Certains se trouvent déjà à ce stade de commercialisation tel qu'il ressort dans cet extrait :

S6: « Et aujourd'hui en tout cas je suis très content parce que les années précédents j'ai eu en tout cas du maïs grâce à l'aide de ma famille et je ne fais que la production du maïs, j'ai eu du maïs mais j'ai, je l'ai vendu à, j'ai eu du maïs j'ai vendu ça, bon je peux dire qu'en terme de pourcentage j'ai, 50% ont été vendus et 50% ont été consommés. En tout cas à l'heure actuelle depuis ma sortie du CPR en tout cas je n'ai jamais pris un plat de maïs au marché pour consommer. Parce que j'ai fait un effort de telle sorte que la formation

que j'ai reçu ça m'a permis aujourd'hui de ne plus aller au marché pour payer des céréales, je produis et je consomme et je vends (Extrait du sortant N°6)».

Plusieurs stratégies permettent l'acquisition des intrants et du matériel pour la production en quantité en vue de la commercialisation: par exemple, pendant que des sortants échangent des connaissances contre la charrue pour labourer la terre, d'autres arrivent à produire en quantité parce qu'ils disposent déjà de matériel approprié. Ils attendent la période où les céréales sont rares sur le marché et échangent le surplus de leur production contre de l'engrais pour mieux produire la campagne suivante.

S17 : « Jusqu'à présent, aujourd'hui j'ai un seul enfant. Bon, je suis seul dans ma famille aussi dans ma production; il n'y a pas la main d'œuvre. En tout cas c'est moins mais les consommateurs aussi sont moins. Donc, quand je gagne un hectare quelque chose de quarante et je peux faire deux, deux, trois à quatre hectares. Avant là même je faisais avec mes bœufs. Je faisais quatre hectares même cinq comme ça. Donc je gagne beaucoup. Je peux avoir quelque chose de plus de quatre vingt sacs de maïs. Donc on ne peut pas consommer ça. Donc, je conserve un peu le maïs allant de, je vends 50% et les autres quarante là je les conserve. Au bon milieu là de soudure, il y a ceux qui sont dans le groupement; ils viennent avec leur engrais faire en échange avec le maïs. Avec ces engrais là, c'est avec ça je faisais ma production aussi (Extrait du sortant N°17)».

D'autres encore ont cet objectif de commercialisation parce qu'ils comptent sur leur activité de soutien pour réinvestir dans leur production céréalière.

S8 : « Aujourd'hui je vais essayer de relever, de relancer la production afin qu'on puisse produire aller au-delà de l'autosuffisance rière... alimentaire familiale. Voilà ! Il faut arriver à produire pour vendre pourquoi pas. Donc c'est mon objectif aujourd'hui. ...je suis agent de bureau en emploi secondaire et marié, mais pour moi, ça doit me permettre aujourd'hui de réinvestir dans l'agriculture pour dépasser ce que, ce que je faisais avant (Extrait du sortant N°8) ».

S47 : « ...Je suis agriculteur, je vise quelque chose de demain, je sais ce que je veux. Je dois mettre tout, faire tout possible pour atteindre ce but que je vois devant moi. Ce n'est pas ce qui est passé mais ce que je tente de voir devant moi, je dois le faire ; c'est ça (Extrait du sortant N°47) ».

Alors, bien que le rapport du sortant à son travail soit inscrit dans une logique non marchande, on pourrait affirmer la tendance vers la production en quantité pour l'autoconsommation et pour la vente à travers un effort de modernisation des exploitations.

➤ **Le moi-idéal travailleur agricole**

Le sortant s'identifie à un idéal travailleur agricole. Il s'inspire par des personnages divers qui lui ont donné le goût et l'amour de mener l'activité en emploi principal. Ceci est confirmé par Allard et Ouellette (2002) qui pensent que si le jeune a pu s'identifier à une personne significative, il y a des chances de développer le concept du travail en tant que partie essentielle du moi-idéal (Havighurst, 1964 : dans Allard & Ouellette, 2002); ceci « *pourrait avoir des effets positifs sur son insertion socioprofessionnelle* » (Allard & Ouellette, 2002, p.508).

En effet, certains sortants se sont identifiés à un aîné du CPR qui, doté de matériel à sa sortie a réussi son insertion dans la pratique de la culture des céréales. Ceci étant, ce dernier a constitué un modèle, une référence pour eux :

S24 : « alors c'est après la sortie de la 1^{ère} promotion, ils sont rentrés au village, ils étaient équipés, alors vu leur équipement et vu les activités qu'ils exerçaient cela m'a donné le courage aussi de faire le test et d'aller au CPR bénéficier aussi de cette formation afin de pouvoir exercer les mêmes activités qu'eux et avoir surtout un bon rendement, comme je pratiquais déjà le métier(Extrait du sortant N°24) »..

Certains encore ont réalisé que des fonctionnaires de l'État en activité sont revenus au village pour cultiver des terres.

S40 : « J'avais un parent fonctionnaire qui venait cultiver chez nous et cela m'a beaucoup motivé. Et aujourd'hui ce parent a même un champ à Bobo et il quitte Ouagadougou pour s'y rendre (Extrait du sortant N°40) ».

S6 : « je me réfère beaucoup à un de l'agriculture, un certain Y. qui est le comptable du DPA. Effectivement aujourd'hui il ne passe même pas,... sa

retraite ne lui dit rien, c'est comme s'il est toujours en fonction. Vraiment ça m'a beaucoup motivé que quand je suis revenu du CPR, j'ai vu son exemple aujourd'hui il en fait des millions avec son verger. Malgré qu'il est, comment dire, à sa retraite il en fait des millions, il en fait des millions. Même aujourd'hui il peut engager un fonctionnaire dans son champ pour travailler avec lui. Donc ça m'a beaucoup motivé et je trouve que non, même si ce n'est que les manguiers, tu mets les manguiers sur place et au revenu, même si tu gagnes cinq cents francs par jour au moins c'est très capital ça peut au moins faire face à certaines choses (Extrait du sortant N°6) ».

D'autres encore ont été influencés par des agriculteurs étrangers en mission d'échange avec les CPR.

S17 : « J'ai vu des gens venus de la France. Que ce sont des agriculteurs. Bon, bon, un blanc agriculteur? C'est important ça! Si c'est ça toi noir là, si tu ne veux pas être agriculteur ce n'est pas possible. Donc voilà pourquoi, je me suis beaucoup donné et je continue à me donner (Extrait du sortant N°17) ».

Par ailleurs, la profession de producteur principal céréalier du père n'a eu aucune influence sur le choix favorable à l'emploi principal céréalier ($p= 1.000^a$). L'étude montre que 66% des fils d'agriculteurs exercent une autre profession que leur père¹⁰⁹ en termes d'activité principale. Ainsi, les emplois principaux céréaliers sont plus nombreux dans la génération des pères que dans celle des fils : sur 100 pères, 86% exercent la production céréalière comme activité principale alors que 29% seulement de la génération des fils pratiquent la culture en emploi principal.

«*Les enfants d'agriculteurs sont de moins en moins nombreux à exercer le même métier que leurs parents*» confirme Bermond (2005, p.7). Cette forte mobilité sociale semble être causée par une transformation de la structure sociale agricole au Burkina Faso. En effet, l'INSEE (1993) dans l'étude de Bermond (2005) atteste que si les agriculteurs sont des héritiers par rapport à leur emploi, leurs fils ne le sont plus en très grand nombre. Ceci étant, il peut sembler que la disparition des agriculteurs prend la forme d'un non-renouvellement

¹⁰⁹(29 :86) x100=33,72% des fils d'agriculteurs pratiquent la production céréalière en tant qu'emploi principal.

générationnel progressif (INSEE, 1993 : dans, Bermond, 2005) parce que la crise de reproduction d'un groupe socioprofessionnel n'est jamais aussi forte que lorsque les membres ne croient plus en la valeur du métier à transmettre (Bermond, 2004; 2006).

Au Burkina Faso, dans le contexte de l'agriculture dont l'image reste sombre, il semble que le père céréalier aimerait voir plutôt son enfant dans un autre emploi plus valorisant. La profession de céréalier exercée par le père n'incite pas toujours à la pratique du métier tel qu'exprimé dans cet extrait :

«Cultiver avec la daba, on a cultivé, nous-mêmes, nos parents, nos grands parents, mais il n'y a pas eu d'évolution ; maintenant ce qui m'a poussé, nous au moins on a eu la chance plus que nos parents, puisqu'ils nous ont mis à l'école, en formation ; c'est nous qui devons en tout cas montrer l'évolution à nos parents qui souffrent, à nos petits frères et à nos femmes. C'est pour cela que j'ai pensé tout le temps ; je quitte l'école pour garder les champs, je travaille à la daba, on ne gagne rien et on meurt de faim. Au moins quand je suis allé au CPR j'ai vu, j'ai pris un document j'ai lu ; je suis revenu, et au moins ce que j'ai montré j'ai pu aider beaucoup de gens. J'ai pu au moins montrer à beaucoup de gens et ils ont évolué et il ils gagnent. La famine a diminué (Extrait Sortant N°25)».

Si les fils d'agriculteurs sont majoritairement devenus autre chose que producteurs céréaliers en emploi principal, c'est parce qu'entre la génération des pères et celle des fils, l'agriculture pratiquée par le père¹¹⁰ donne l'aspect d'une profession «faute de mieux» dans une certaine mesure. L'apprentissage du métier agricole avec les parents n'étant que traditionnel avec l'utilisation d'outils dérisoires, l'image laissée par cet apprentissage ne saurait être valorisante.

Or, selon Parent (2003), la transmission en agriculture a besoin aussi « *que le métier soit attirant* ». Car, « *l'image de l'activité agricole, la représentation du métier et du mode de vie de même que les valeurs qui sont associées à l'agriculture sont des facteurs*

¹¹⁰Au regard des difficultés vécues par ce dernier ainsi que des outils qu'il utilise.

déterminants de la motivation des jeunes à reprendre les exploitations... » (Parent, 2003, p.5-6).

En outre, les parents agriculteurs auraient eux-aussi un modèle de vision tout autre que celui qui permet d'encourager leurs enfants à choisir l'emploi agricole comme activité principale. Leur souhait est de voir ces derniers ailleurs, dans des emplois principaux valorisés où ils pourront exercer avec fierté leur activité pour ensuite voler à leur secours.

Ainsi, par rapport à la profession principale céréalière telle que menée par leur père, les sortants auraient tendance à s'orienter dans des domaines où ils pensent gagner mieux leur vie en courant moins de risques qu'en agriculture. Ils préféreraient se rendre en ville à la recherche de travail dans le secteur tertiaire parce qu'ils voient que le métier de leur père n'est pas un modèle à reproduire. Ils vont à la recherche de débouchés qui valorisent leurs efforts de travail pour se rendre plus autonomes.

Au regard de ce qui précède, l'employabilité d'un jeune sortant dans la production principale céréalière implique un choix personnel relatif à un projet d'ensemble de vie et à la valeur (signification) que le jeune attribue à l'activité qu'il entreprend. Étant donné le contexte difficile de la production céréalière et l'image négative de l'emploi agricole qui ne convainc pas que le métier vaut encore la peine d'être repris (Bermond, 2004) par les enfants, un tel choix ne saurait se déterminer que par des raisons tout à fait personnelles telles qu'il ressort dans cet extrait :

«Vraiment je voulais que l'agriculture se développe. Je souhaite qu'on arrive à faire une agriculture moderne par rapport à l'agriculture traditionnelle (Extrait Sortant N°25)».

Le jeune une fois formé, développe un schéma hybride parce qu'il aurait appris de nouvelles techniques de production et de gestion de son exploitation en plus du travail manuel. Il sait qu'avec des outils modernes il serait capable d'assurer une meilleure production grâce à la mise en œuvre des nouvelles techniques.

Il convient de noter que l'intérêt du moi-idéal se situe à divers niveaux. Pour l'identification à l'ainé du CPR, cet intérêt semble reposer sur le bénéfice que ce dernier gagne grâce à la mise en œuvre de sa formation et des moyens matériels agricoles acquis.

Concernant le fonctionnaire et les agriculteurs étrangers, l'intérêt semble se situer au niveau, non seulement de la production que ces derniers réalisent mais aussi, de la mise en exergue du contraste entre la profession agricole burkinabé dans son image dévalorisante (métier des pauvres) et la pratique de ce métier par des personnes de statut social élevé. En effet, le fonctionnaire revenu à la terre donne au sortant la certitude que l'agriculture burkinabé peut être réussie et constitue un espoir pour les jeunes formés. Cette image convainc aussi le sortant quant à la différence entre l'agriculture qu'il a vu pratiquer par ses parents et celle qu'il devrait pratiquer dans le cadre de son emploi principal en tant que personne formée.

Comparativement à l'image reçue de l'agriculture pratiquée par les parents, c'est le moi-idéal du sortant qui semble lui avoir donné la certitude que le choix qu'il réalise est bien le meilleur. Ce moi-idéal présente l'image d'une agriculture valorisée, rentable et professionnelle pour le céréalier en emploi principal.

➤ **La vision de continuité**

Le sortant céréalier en emploi principal a une vision de continuité. La vision de continuité développée par le sortant est celle de la projection vers un avenir plus optimiste. Le céréalier a envie d'aller de l'avant. Pour lui, produire tout juste pour couvrir les besoins alimentaires ne répond que de façon partielle au rôle assigné à une personne formée en agriculture.

S47 : « même si tu as la force dans tout travail, si tu n'as pas de vision positive, tu ne peux rien faire...Par contre si tu as des objectifs et tu vises des choses, tu les auras (Extrait du sortant N°47) ».

S8 : « j'ai envie d'aller de l'avant. Bon, tout ce que les enfants font, c'est tout juste ; ils arrivent tout juste à couvrir les besoins alimentaires...Il faut arriver à produire pour vendre pourquoi pas. Donc c'est mon objectif aujourd'hui (Extrait du sortant N°8) ».

Il faudrait produire non seulement pour couvrir ses propres besoins mais aussi pour vendre tout en ayant des objectifs. La vision de continuité du sortant se situe à deux niveaux: une continuité spatiale et temporelle et une continuité dans les actions de production pour le maintien et le développement de l'activité céréalière en emploi principal.

Deux stratégies principales sont développées par le sortant : le transfert des connaissances pour la continuité spatiale et temporelle et la préparation progressive de la retraite à travers le développement d'activités secondaires de soutien et d'investissement pour la continuité dans les actions.

En effet, concernant l'activité de production céréalière elle-même (continuité spatiale et temporelle), le sortant œuvre pour promouvoir les connaissances liées à cette production telle qu'il ressort dans cet extrait:

S40 : « J'ai beaucoup de relations dans mon village ou quartier. Je transmets mes connaissances aux autres et les autres me donnent aussi des coups de main pour certaines de mes activités sans être rémunérés (Extrait du sortant N°40) ».

Aussi, la vision de continuité s'inscrirait-elle dans une dynamique de diffusion des connaissances pour aider son entourage à réussir dans l'activité et à s'orienter de même, vers la sécurité alimentaire tel qu'il ressort dans cet extrait :

S27: «l'expérience que j'ai eue là-bas m'aide pour travailler, pour gérer ma famille et pour donner des conseils à mon entourage qui a besoin de nourrir aussi sa famille...(Extrait du sortant N°27) ».

Le sortant céréalière vise le changement dans le domaine tel que l'atteste dans cette citation de Gaston Berger dans les Carnets secrets d'Arignac : « Regarder l'avenir c'est déjà le changer » (Gaston Berger dans Arignac, sans n° de page).

Au niveau de la continuité dans les actions de production du sortant, cette vision s'inscrirait dans la préparation de la retraite tout au long de la conduite de l'activité céréalière.

En effet, au Burkina Faso, il n'existe pas de retraite pour l'agriculteur. L'agriculture est donc une profession libérale qui maintient l'exploitant à la tâche jusqu'à ses vieux jours, ce qui implique qu'il revient à ce dernier de garantir cette retraite selon des stratégies qu'il aurait développées. Ainsi, au cours de son activité tel qu'il ressort dans l'extrait suivant, le sortant céréalière prépare sa retraite en transformant progressivement son champ de céréales en verger par la plantation progressive d'arbres fruitiers:

S6 : « je suis entrain de mettre des plantes sur pied : les manguiers, les goyaviers pour que, à un certain moment que ça soit un verger... C'est ça l'un des objectifs phares de la production. Donc face à ça réellement je demande à tout le monde d'essayer de se battre comme moi, de se battre. Faites des activités à long terme, à long terme, n'essayer pas de faire des activités à court terme, c'est ...dangereux. À long terme parce que on est appelé à vieillir, qui parle de vieillesse parle de manque de force et en ce moment là tu ne peux pas prendre un bâton ou bien un plat sortir mendier. C'est-à-dire tu te feras payer par ton passé ... (Extrait du sortant N°6)».

Le verger, une fois implanté permet la reforestation des lieux tout en assurant des revenus par la vente de fruits au moment où le sortant n'aurait plus de force pour travailler.

La vision de continuité du céréalière repose sur la combativité liée à la persévérance et à la recherche de la performance. Elle lie la foi à l'action qui conduit à la réussite:

S8 : «il faut y croire seulement. Quand vous y croyez, vous y mettez le plus souvent et ça marche (Extrait du sortant N°8)».

4.3.3. Synthèse des analyses précédentes

Dans les sections précédentes, nous avons essayé de comprendre les motifs sur lesquels repose l'engagement des jeunes sortants vis-à-vis du métier de la production céréalière.

Ainsi, en ce qui concerne la volonté, il apparaît dans notre analyse que la pratique de la culture céréalière comme activité principale relève d'une réelle volonté compte tenu de la spécificité de la zone de l'étude et des multiples difficultés liées au contexte de l'agriculture au Burkina Faso : difficultés liées à l'obtention des facteurs de production, risques que comportent les investissements au regard des conditions de production telle que la pluviométrie... Ainsi, la volonté de mener la culture céréalière serait liée à la capacité d'analyses du sortant qui le conduit au choix de l'activité. Fondée sur des objectifs de production, elle repose sur la détermination du sortant et sur la conviction que la mise en place de son exploitation permettra le développement de la culture dans la région grâce à la formation qu'il a reçue.

Pour la passion, le sentiment d'industrie et la conception du moi-idéal, il semble que la formation comme atout a favorisé le développement de ces caractéristiques du sortant: la mise en œuvre des connaissances et compétences acquises permet d'avoir une production céréalière importante et principalement rentable grâce à la mise en œuvre des techniques modernes.

En outre, le rapport que le sortant a développé vis-à-vis de son travail (moi-idéal) fait de lui un homme capable d'aimer son activité pour s'y adonner à travers la mise en œuvre des acquis de la formation.

Quant à la manifestation du sentiment d'intimité, elle serait le reflet de la confiance que le céréalier a eue en autrui au regard de l'aide et du soutien obtenus de la part de ce dernier. Ainsi, le sortant céréalier, du fait d'être issu d'une organisation sociale qui donne le privilège aux hommes par rapport à certaines transactions telles que celles concernant la

terre, ce dernier aurait développé ce sentiment qui l'a aidé à réussir dans son activité tel que Fortier (2007) le confirme, « *l'adolescence est une période où le jeune veut avoir sa propre identité, définir son intimité et faire ses propres expériences* » (Fortier, 2007, p.55). Ceci étant, le sentiment d'intimité s'est avéré déterminant pour la réalisation du sortant et pour l'obtention des facteurs de production que sont la terre, les intrants, les encouragements, les bénédictions...

Le développement des sentiments d'initiative et d'efforts physiques intenses viendrait du fait d'avoir une vision positive qui a préparé le sortant à réussir sa tentative d'insertion. Des résultats négatifs ont pu le conduire à prendre des initiatives (Allard & Ouellette, 2002) pour convaincre son entourage et pour développer des activités de soutien, ce qui lui offre une voie de réussite. En acceptant de fournir des efforts physiques témoignant de sa bonne santé et de sa volonté, il réalise que seul le courage serait le fondement de sa réussite parce que les difficultés auxquelles il s'affronte ne lui laisseraient aucune chance d'aller au bout de ses ambitions sans la contribution des acquis du centre.

L'autonomie du céréalier semble l'œuvre d'un héritage culturel et de la modernité. Elle permet au sortant de faire des analyses et de faire des choix qui le rendent capables d'exercer son emploi principal. En effet, de nos jours, il semble que les jeunes comptent beaucoup sur leur autonomie pour réussir dans leur vie. De ce fait, l'autonomie a été une caractéristique recherchée dans les prises de décision et dans l'obtention des moyens de production telle que la terre. Pour cette dernière, le sortant a œuvré pour son installation sur une propriété privée qu'il a pu obtenir de son père dans le but de mettre en œuvre les connaissances acquises et les compétences développées ainsi que les investissements nécessaires (aménagement et restauration des sols...)....

Le sortant céréalier en emploi principal a une vision de continuité. La vision de continuité développée par le sortant est celle d'arriver à la sécurisation alimentaire. Le céréalier a envie d'aller de l'avant. La vision de continuité s'inscrit, non seulement dans les objectifs de production du sortant et de son entourage, mais aussi dans les perspectives

commerciales que ce dernier souhaiterait voir se réaliser grâce à la modernisation de son exploitation.

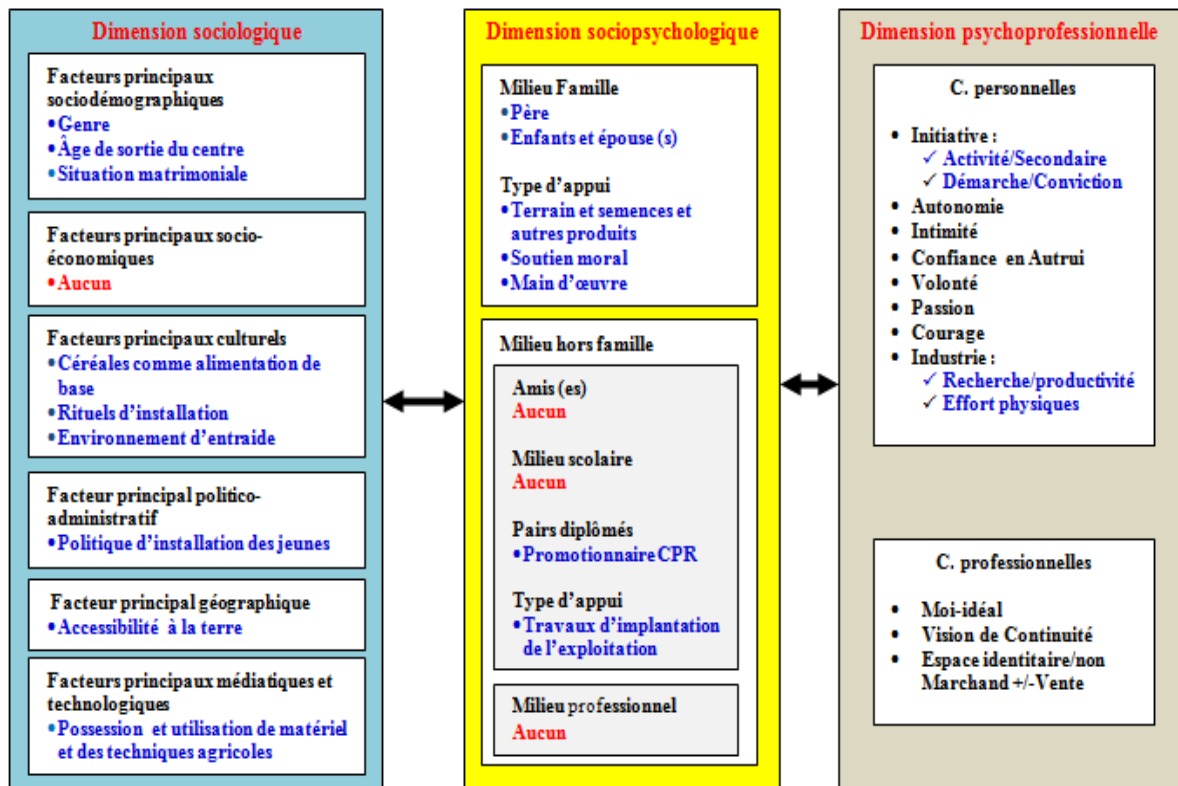
Enfin, nous avons expliqué que le céréalier en emploi principal, conscient des défis sociaux et alimentaires à relever et de son rôle de producteur ne pourrait qu'avoir un espace d'identification professionnel non marchand parce qu'il vise l'autoconsommation de sa famille et l'autosuffisance alimentaire du pays sans exclure la possibilité de vente si les conditions et les facteurs de production le lui permettent.

Maintenant, il s'agit d'établir dans la section qui suit, les relations entre les caractéristiques qui déterminent la volonté du céréalier. Avant d'entamer cette discussion, nous souhaiterions préciser que la phase de codification n'a pas distingué les facteurs en fonction des niveaux d'insertion des répondants céréaliers en activité principale sur le plan analytique: c'est-à-dire une distinction par rapport aux sortants céréaliers insérés avec surplus de stock de céréales, sortants moyennement insérés autosuffisants sans surplus de stock et sortant insérés avec difficulté alimentaire. Nous n'avons considéré importants que l'orientation principale et l'attachement du sortant à son activité qu'il met en priorité par rapport aux autres, sachant que la réussite en agriculture pour un jeune sortant n'est que progressive compte tenu des moyens très souvent limités et des conditions de réalisation difficiles. Ceci étant, seul le choix du sortant porté sur la production céréalière comme activité principale et les facteurs contextuels et personnels ayant contribué à cette décision sont déterminants pour cette étude puisqu'il s'agit de connaître les facteurs favorables à l'emploi principal céréalier pour en tenir compte dans les différentes sphères de décision et dans les formations des jeunes agriculteurs. Ceci, pour inciter ces derniers à l'issue de leur formation, à s'orienter dans la durée vers le domaine avec conviction et à pratiquer l'activité au regard de la situation alimentaire du pays et de l'importance de la production.

Chapitre V. Discussion des résultats

La présente recherche a examiné les facteurs influençant l'insertion professionnelle dans le métier de production céréalière. À cet effet, nous avons identifié plusieurs facteurs que l'on peut regrouper en trois catégories à savoir : les facteurs sociologiques, les facteurs sociopsychologiques et les facteurs psychoprofessionnels (Cf. Schéma n°4). Ainsi, dans un *premier* temps, il s'est agi pour cette discussion, de faire l'économie des contraintes majeures évoquées par le sortant céréalière. Dans un *deuxième* temps, nous avons indiqué comment les facteurs contextuels et les caractéristiques personnelles et professionnelles significatifs se combinent en faveur de l'identité du sortant comme déterminant de sa volonté pour être producteur principal céréalière.

Schéma 4: L'insertion en production principale céréalière et les facteurs principaux



Enfin dans un *troisième* temps, au regard des nuances apportées dans les éléments de discussion, nous avons terminé par une synthèse générale qui serait la description de

l'identité du céréalier en emploi principal avec les facteurs contextuels et les caractéristiques déterminant cette personnalité.

5.1. Les problèmes majeurs évoqués par le céréalier en emploi principal

Les céréaliers en emploi principal ont évoqué quatre problèmes majeurs liés à la mise en place de leur exploitation c'est-à-dire pouvant affecter le processus de construction identitaire du sortant à travers la mise en œuvre des facteurs et des caractéristiques personnelles et professionnelles favorables : la grande dépendance vis-à-vis de la famille, la difficulté d'insertion au sein du groupe et l'accès à la terre, au matériel agricole et aux intrants.

5.1.1. La grande dépendance vis-à-vis de la famille

En milieu rural, le transfert de l'essentiel des savoirs et des savoir-faire aux jeunes est assuré par les aînés, chefs de famille qui préparent les enfants à leur futur rôle de chef d'exploitation agricole ou d'artisan (FIDA, 2011) à travers le système de dévolution. Pour la plupart des jeunes ruraux, l'accès au statut de chef d'exploitation passe le plus souvent par un processus « *fondé sur une passation progressive des pouvoirs entre les générations sortante et entrante selon des règles ancestrales en pleine évolution* » (Debouvry, 2004, p.68).

Sié Tioye et Bahan (2009) indiquent l'importance des jeunes dans la société traditionnelle burkinabé. Selon ces derniers, les jeunes occupent une place primordiale parmi les forces vives et jouent un rôle essentiel dans l'animation des activités socioéconomiques : les jeunes hommes s'occupent des travaux champêtres, la garde des animaux, notamment le bétail, tandis que les travaux domestiques sont assurés par les jeunes filles. Leur éducation, formation, socialisation et leur insertion sont assurées au sein des structures

organisationnelles, culturelles et familiales par les adultes, les aînés et les personnes âgées (Sié Tioye & Bahan, 2009).

Dans ces conditions de transmission interne, le jeune formé reste dans la dépendance vis-à-vis de la famille. Ce qui ne lui permet pas de s'adonner à fond à son activité une fois qu'il revient de sa formation tel qu'il ressort dans l'extrait du sortant non céréalier N°51 :

S51 : « Pour moi il est plus facile de s'installer dans un autre village que chez soi. Pourquoi, il ya deux cas qui se posent ; dans ton propre village peut être bénéfique parce que tu auras l'appui des parents, et le problème de terre peut être résolu facilement mais c'est aussi difficile parce que en temps opportun, votre travail peut être fonctionnel et c'est les parents mêmes qui vont gâter ça. Tous les problèmes qui vont se présenter c'est toi qu'on voit pour les résoudre tous les problèmes sociaux il faut prendre part et tu ne peux même plus économiser quelque chose, Mais si vous êtes ailleurs et tu es concentré sur ton travail, quelqu'un ne te connaît pas si ce n'est que aller prendre de la main d'œuvre, les difficultés dans ce cas de figure serait le problème de terre, en dehors de ça, il n y a pas de problème (Extrait du Sortant N°51). »

La dépendance vis-à-vis des parents se résume en contraintes d'ordre économique qui ne permettent pas aux jeunes d'envisager assez tôt des perspectives de carrière professionnelle. Elle fait parfois obstacle à la mise en œuvre des acquis de la formation qui requiert entre autres, la bonne gestion, la pratique des techniques et l'utilisation des ressources propres. Ceci est confirmé par Aboa (1997) qui atteste dans une étude sur l'installation des jeunes en agriculture en Côte d'Ivoire, que les dévolutions successorales s'effectuent de façon dirigiste et anarchique au détriment, cela s'entend, de la mutation recherchée au niveau des « chefs d'exploitation»¹¹¹ (Aboa, 1997).

Dans Perspective Monde, la Banque mondiale a estimé un taux de 81% en 2005, la part de la population au Burkina Faso dont le pouvoir d'achat par habitant était en dessous de 331 dollars (\$ international). La moyenne annuelle pour l'ensemble de la période 1980-

¹¹¹L'auteur se demande si ces derniers peuvent être appelés chefs d'exploitation, d'autant plus qu'ils n'ont pas le pouvoir de décision requise pour conduire l'unité.

2010 s'évalue à 682,3 dollars (\$ international) (Banque mondiale, 2010 : dans Perspective Monde, 2012; Perspective Monde, 2012).

De même, Oxfam international et Save the Children (2008) attestent que les moyens d'existence et le pouvoir d'achat des ménages au sahel, dont le Burkina Faso, se sont détériorés. Des modes de survie à court terme impliquent le recours à l'endettement ou la décapitalisation partielle des biens familiaux et des biens de production. De nombreux ménages sahéliens, *«y compris les ménages producteurs agricoles et pastoraux, subissent la hausse des prix et ne sont pas aujourd'hui en mesure d'en bénéficier»* parce que les *«conditions dans lesquelles ils ont été amenés à vendre leur production ne leur permettent pas de tirer partie de cette hausse »* (Oxfam international et Save the Children, 2008, p.2).

Or, l'intégration de plus en plus grande de l'agriculture paysanne dans l'économie de marché (FIDA, 2011)¹¹² et la recherche de la sécurité alimentaire font que le sortant a besoin d'utiliser librement les acquis de la formation reçue ainsi que les atouts personnels et professionnels pour développer son emploi principal sans être contraint de respecter les directives des parents.

Ainsi, le sortant devrait être capable de contourner ce problème de dépendance en faisant en sorte que l'appui du père se limite à une acquisition de terres et de ressources qui permettent un investissement libre avec des prises de décision personnelles.

5.1.2. Difficulté d'insertion au sein d'un groupement

Contrairement à ce qu'on aurait pensé quant aux avantages liés à l'insertion en groupe, les céréaliers affirment que les tentatives d'insertion en groupe sont difficiles alors qu'elles auraient pu être un moyen d'aide en main d'œuvre et en soutien technique entre sortants.

¹¹²Fonds international de développement agricole (2011).

Certains sortants s'étaient mis en groupement pour l'acquisition du matériel et pour le travail collectif et n'ont pas réussi à se déployer en faveur de leurs activités à cause des problèmes de perte de confiance entre membres, de manque de solidarité tel qu'il ressort dans cet extrait:

S17 : « Aujourd'hui quand vous êtes nombreux même dans un champ, vous ne travailler pas. L'autre peut se lever, au lieu d'aller dans le champ, il dit que non, telle personne n'est pas sortie, donc il fait son retard aussi. En ce moment, bon finalement le champ commun là, il y a un seul seulement qui a l'initiative. Et puis les autres aussi portent le nom, ils disent oui c'est notre champ. Mais pourtant, lui il ne fait pas comme les autres Extrait du sortant N° 17) ».

Par exemple, les sortants ayant eu l'initiative de retourner dans leur groupement d'origine dans le but d'obtenir le soutien des autres membres, n'ont pas été les bienvenus:

S30 : « Ils disent que moi je suis trop, trop petit pour venir demander pourquoi eux ils ont, je suis trop petit pour venir demander le fruit même de notre groupement... Voilà pourquoi je suis parti... (Extrait du sortant N° 30) ».

Pour d'autres, les installations en groupe nécessitant des infrastructures que les sortants devraient prendre en charge alors qu'ils ne disposent pas suffisamment de moyens financiers pour les réaliser, ont constitué un handicap dans les nouveaux sites tel que ressorti dans cet extrait :

S20 : « On avait demandé des logements là où on devrait s'installer. Mais ils ont vu que les logements là ça allait encore plus augmenter le coût de nos projets. Donc il fallait carrément sortir ce problème de logement et venir essayer de nous organiser nous même, nous installer (individuellement) afin que ils nous donnent le matériel pour pouvoir produire. C'était bien quand même parce que c'était un crédit à rembourser et le coût de cette maison ça revenait sur nous qu'on devrait rembourser. Bon, moi j'ai vu que c'était une idée, on allait s'organiser nous-mêmes mais je ne partageais pas les mêmes idées que mon camarade. Donc il fallait que chacun s'installe seul (Extrait du Sortant N° 20)».

Par ailleurs, la démarche ayant consisté à demander l'avis du groupement (auquel appartenait déjà le jeune) pour le recrutement des jeunes au centre n'a pas favorisé l'insertion en groupe tel qu'indiqué dans cet extrait:

S8 : «en fait avant de partir à Goundi, on dit bon il faut être dans un groupement et le groupement devait, il y a un papier que le groupement devait donner pour prouver que tu es membre du groupement. Et quand l'équipement est venu, djaaaaa !!! les gens ont dit que c'est l'équipement du groupement ...Or, j'ai monté mon projet et ça été financé et je dois travailler pour rembourser le crédit!!! les gens disent que non que c'est l'équipement du groupement que nous on est allé prendre et on n'en a fait pour nous (rires) ... vous voyez ! Voilà ! Donc il y a beaucoup de choses qui se passaient autour mais je vous dis que c'est très tardivement que j'ai compris, personne ne me l'a dit mais c'est après maintenant j'ai compris tout ce qui se passait autour de moi c'était par rapport à ce matériel là. Vous voyez ! Les gens disent que non héééh c'est du matériel qui devait revenir au groupement alors que non, ce n'est pas ça. C'est vrai on est allé sous la bannière du groupement mais on a monté des projets. Vous savez bon, malgré que moi j'ai, en tout cas j'aidais le groupement à améliorer ses choses même souvent si on a des activités, le matériel que j'ai, je le mets à leur disposition. Mais derrière ça les gens se disaient non c'est du matériel qui devait revenir au groupement. Donc ce côté-là moi je ne, personnellement c'est une expérience elle est un peu amère. Rires... (Extrait du Sortant N°8) ».

Au contraire, la démarche a créé une discorde et une séparation au sein des groupes. Les autres membres ont voulu s'approprier du matériel octroyé à crédit au jeune sortant au retour de sa formation en considérant que le matériel obtenu par ce dernier était un bien collectif, étant donné que l'octroi a été possible grâce à l'aval du groupement qui est à l'origine de l'admission du jeune dans le centre.

La gestion du bien communautaire dans le contexte du Burkina Faso pose de sérieux problèmes tant au niveau des champs collectifs qu'au niveau d'autres unités telles que les moulins communautaires dont nous avons été superviseuses pendant des années. À travers nos expériences personnelles, le bien en gestion collective apparaît comme étant « un bien pour tous n'appartenant à personne ». Dans ces conditions, il semble que la participation et l'investissement individuels dans cette gestion collective sont influencés par les

comportements et les attitudes de chaque membre du groupe tel que l'atteste le sortant N°20 :

S20 : « Et le problème qui m'a encore plus découragé c'est l'idée du groupe qu'on avait eu. Arrivé une année après, on a essayé de voir est-ce qu'on pouvait aller s'installer? J'ai vu que non arrivé au village, on ne partageait plus les mêmes idées d'installation commune avec mon camarade. Mais bon; pourquoi essayer de forcer? (Extrait du Sortant N°20) ».

5.1.3. L'accès à la terre

L'accès à une terre cultivable pour un long terme est une motivation importante pour aller en production principale céréalière.

Or, la terre est un facteur de production particulier qui comporte des caractéristiques. D'après nombreux auteurs, la terre est 1) non reproductible, 2) elle est le seul bien qui n'est pas créé par le travail de l'homme et elle est 3) dégradable mais indestructible et constitue le seul bien physiquement immobile. La valeur de la terre (son prix) découle donc de ces caractéristiques (Sraffa, 1960; Abraham-Frois & Berrebi, 1979; Pasinetti, 1980; Salvadori & Steedman, 1990)¹¹³.

L'accès à une terre disponible est un facteur favorable à la décision d'aller en production céréalière comme activité principale. En effet, Tan et Guèye (2005) attestent que l'accès aux ressources telles que le travail, la terre,...aux intrants est vital pour entreprendre et réussir les exploitations familiales (Tan & Guèye, 2005, p.32).

Sans terre acquise à long terme, il revient difficile de produire en s'investissant à fond dans son activité pour réaliser ses objectifs de production dans la durée. Ceci est attesté par Aboa (1987) selon lequel, la terre a pendant longtemps été considérée comme le principal et l'essentiel facteur de production, sinon le premier, subordonnant et conditionnant les autres (Aboa, 1987).

¹¹³Tous cités dans Douguet, Noël et O'Connor (2000).

S'investir dans la production céréalière en emploi principal (investissement physique et moral, méthodes de restauration des sols ...) suppose d'abord qu'on dispose d'une terre à exploiter. L'accès à la terre à long terme constitue donc un atout important qui aide le sortant céréalière à se réaliser et à se maintenir. Ceci est confirmé par Biarnès et Colin (1987) qui attestent que, le mode de faire-valoir des terres en emprunt gratuit sans condition, en prêt¹¹⁴ par un propriétaire foncier ou en location, reste confronté aux stratégies et aux objectifs du propriétaire et se traduit par la limitation de la fonction d'autoconsommation, la restriction du choix des cultures pratiquées, l'instabilité des systèmes vivriers au sein des unités de production et par le caractère limité de la production vivrière.

Ainsi, la sécurité liée à l'occupation d'une terre est « *un facteur clé des décisions que prennent les populations en matière d'investissement, de promotion de l'harmonie sociale et de protection de l'environnement* » (AMCHUD4, 2010, p.5).

Or, l'étude indique que, le facteur « *politique portant sur la Loi de la réorganisation agraire et foncière* » qui attribue le domaine foncier national de plein droit à la propriété de l'État au Burkina Faso (Cf. Article 4) n'a pu favoriser la décision de pratiquer la production céréalière en emploi principal.

En effet, dans le pays, des dispositions existent dans le but d'aider tout citoyen burkinabé à accéder à la terre pour habiter ou pour mener ses activités. Les articles 52 et 53 de la loi 96 stipulent que « *l'occupation et l'exploitation des terres rurales non aménagées dans le but de subvenir aux besoins de logement et de nourriture de l'occupant et de sa famille ne sont pas subordonnées à la possession d'un titre administratif (Art52)* » et « *l'occupation et l'exploitation des terres dans les conditions de l'article 52 sont gratuites et ne donnent pas lieu au paiement de taxes ou redevances* ». Dans cette condition, le sortant devrait posséder un arrêté de mise à disposition qui est « *un titre de jouissance permanent délivré aux personnes physiques ou morales pour l'occupation des terres du domaine*

¹¹⁴Le don de terre par le propriétaire foncier ou par le père est une situation favorablement équivalente pour le sortant céréalière.

foncier national à des fins non lucratives avec possibilité d'aliénation définitive des dites terres... (Loi 1996, p.5-6)».

Cependant, la démarche d'acquisition de la terre par le biais de l'administration au Burkina Faso reste difficile pour beaucoup d'utilisateurs encore moins pour la plupart des jeunes candidats à l'installation pour lesquels la vente de terre ne saurait être une solution eu égard à leur faible capacité financière Aboa (1987).

Bien qu'il soit aussi possible d'y accéder par tierce personne telle que le chef de terre ou des amis etc., le seul recours pour avoir de la terre en propriété sûre reste le père, personne ressource aidante pour le sortant:

S17 : «Effectivement il m'a installé, il m'a montré les terres; les terres sont disponibles, ce sont mes terres, ce n'est pas pour quelqu'un d'autre. Bon là-bas maintenant, j'ai commencé à mettre en pratique ma connaissance, avec l'expérience acquise (extrait du sortant N°17)».

Or selon le point de vue de Parent (2003) que nous partageons, en agriculture, «il faudrait trouver des formules innovantes pour faire place à ceux qui souhaitent s'établir sans nécessairement avoir un patrimoine familial derrière soi » tels que les néo-ruraux (Parent, 2003, p.5). De ce point de vue, on se pose la question de savoir, comment inciter les sortants dont les parents ne disposent pas de patrimoine foncier exploitable à opter en faveur de cette agriculture s'il revient difficile à ces derniers d'accéder à la terre autrement que par le biais du père? Pour un sortant dont le père n'est plus de ce monde, s'il ya un conflit de terre entre les frères dans la famille, que ferait ce dernier s'il n'est pas en mesure de négocier sa part avec ses frères, sachant que les terres acquises par la voie des emprunts peuvent être reprises par les propriétaires quand ils le désirent (Tan & Guèye, 2005)?

Les problèmes évoqués par le sortant céréalier concernant la terre recouvrent trois aspects :

- L'accessibilité parce que les démarches d'obtention de terre ne sont pas toujours concluantes pour le sortant tel qu'il ressort dans cet extrait du sortant en emploi principal maraîcher :

S51 : « Beaucoup de jeunes, veulent travailler les céréales principalement mais il y a un manque de moyens matériel même de terre qui pose problème. Nous souhaitons que l'état puisse nous accompagner sur le plan matériel et sur le plan de l'accès à la terre (Extrait du sortant N°51) ».

- La fertilité tel que le sortant n°28 l'indique :

S28 : « ...eux-mêmes¹¹⁵, ils savent que ce sont les moyens qui nous manquent pour progresser sur cette activité...notamment les terres, les bonnes terres et les engrais... (Extrait du sortant N°28)».

- Et la sécurité des terres telles qu'un sortant en emploi principal maraîcher l'exprime :

S51: «le périmètre de Ghomogo et qui n'a pas encore vu le jour jusqu'à présent, mais il ya un fils de Ghomogo qui n'est plus là, infirmier à l'hôpital de l'amitié, lui il avait de relation avec le directeur du CPR de Goundi et comme on avait choisi d'aller nous installer à Ghomogo mais on n'avait pas mal de problème pour acquérir le terrain, le directeur a vu son ami qui était content de nous pour l'installation dans leur village. Il a vu ses parents si on pouvait attribuer une terre aux jeunes sortants du CPR qui ont envie de vulgariser de nouvelles techniques agricoles dans le milieu. On n'a pas eu de difficulté dès le début. Ils nous ont reçu en nous disant qu'il ya déjà une parcelle qui a été déjà délimitée par un français de 9 hectares et que en tant que autochtones, ils peuvent nous céder une partie de cette parcelle et dès le retour de l'étranger, nous pourrons discuter avec lui puisque nous visons les mêmes objectifs, nous pourrons nous entendre. Mais comme on ne pouvait pas exploiter tous les 9 hectares, on a commencé d'abord par un ha et petit à

¹¹⁵Parlant des responsables du ministère de l'agriculture

petit ca évoluait mais reconnaissons que la jalousie en Afrique est toujours une réalité. On s'est étonné du comportement d'un paysan qui est venu s'installer à côté de notre site en nous signifiant qu'il n'était pas au courant de notre arrivée et que la terre lui appartient et donc on devait se limiter aux deux ha sans possibilité d'extension, ... Donc notre préoccupation aujourd'hui c'est qu'on n'a pas pu avoir un certificat de palabre qui montre que le terrain nous appartient c'est cela qui cause notre un problème et qui freine l'extension au 4 ha sinon des le début c'était 9 ha qui étaient déjà délimités...Extrait du sortant N°51) ».

5.1.4. L'accès au matériel agricole et aux intrants

Le matériel agricole (charrue, bœufs de trait, etc.) et les intrants comme la terre, sont aussi des facteurs de production céréalière indispensables. Le matériel constitue le capital technique qui permet au sortant de réaliser les objectifs de son entreprise.

En effet, tel que la présente étude l'a montré, le choix de pratiquer la production céréalière en emploi principal a été facilité par la possession de matériel agricole. Ceux qui ont bénéficié de l'aide de projets étatiques ou de l'appui de leur entourage dans l'acquisition de ce matériel reconnaissent l'importance de ce facteur sans lequel leur formation perdrait leur sens tel qu'en atteste le sortant n°51:

S51 : « Sinon un jeune formé sorti sans matériel finit par perdre ses connaissances parce qu'il n'arrive pas à les appliquer. Mais moi je souhaite qu'au niveau de l'État l'accompagnement des jeunes sortants des CPR soit une réalité. Nous avons monté des projets soumis des dossiers, et rien n'a été réalisé au moins sils ne peuvent pas financer les dossiers des sortants qu'ils essaient de créer des cadres, d'aménager des coins pour que les sortants puissent s'installer comme ils l'ont fait à Bagré, ca allait aider beaucoup de jeunes (Extrait du sortant N°51) ».

La terre (si elle doit être acquise par la voie administrative) tout comme le matériel agricole et les intrants sont couteux. La paire de bœufs coûte environ 800 dollars canadiens tandis que le prix d'un âne avoisine les 60 dollars :

S24 : « comme le bœuf coûte excessivement cher autour de 200000 (cents mille), sincèrement nous n'avons pas encore pu, mais les ânes..., bon... comme on les a ici à trente mille (30000) francs, trente mille souvent bon quand c'est coincé, la saison pluvieuse à vingt cinq mille (25000) ...si c'est les charrues locales là, trente mille (30000), trente deux mille (32000), on peut avoir mais si c'est les vraies, nous-mêmes ha !! Wai !!! Parce qu'il fut un moment, on nous parlait de quatre vingt mille (80000) à quatre vingt dix mille (90000). Les vraies mais bon si c'est ce que nous achetons aussi trente mille (30000), trente deux mille (32000) comme cela, tout au plus trente cinq mille (35000) quand c'est cher francs (Extrait du sortant N°24) ».

Comme l'indique le répondant n°30, il est difficile pour un jeune sortant de trouver les fonds pour se procurer les outils:

S30 : « ...après ta formation je peux dire que tu n'as rien. Donc comme tu n'as rien si tu n'as pas le courage...tu ne pourras rien gagner parce que tu vas te déplacer, Tu n'as pas le matériel. Donc là-bas aussi ça pose problème (Extrait du sortant N°30).

Le manque de moyens financiers pour acquérir le matériel et les intrants fait que certains sortants travaillent à la daba¹¹⁶:

S27 : « Je travaille avec la daba. Mon père m'a donné deux hectares à la première année, puis cinq hectares par la suite. Mais j'ai pris trois hectares seulement des cinq pour constituer une superficie que je travaille de nos jours avec la daba. Comme j'ai recours aux associations qui travaillent, je suis souvent obligé de prendre ces gens là pour venir m'aider à labourer avec la daba. Je suis obligé de travailler avec la daba parce que je n'ai pas de charrue. C'est les moyens qui font qu'on n'a pas la charrue et les bœufs de trait. C'est ça (Extrait du sortant N°24) ».

Ceci étant, l'acquisition du matériel agricole a été un appui important pour la décision de faire de la culture céréalière un emploi principal. Lors de l'enquête nous avons dû noter la présence du matériel acquis à la sortie chez la plupart des céréaliers.

¹¹⁶Rappelons que la daba est l'outil de travail manuel servant à labourer la terre.

5.2. Volonté en emploi principal céréalier: un reflet de construction identitaire

La volonté du sortant de retenir la production céréalière comme emploi principal, d'y entreprendre et de s'y maintenir, exprime ou implique une combinaison de facteurs contextuels et de caractéristiques personnelles et professionnelles. Dans cette section, il s'agit de comprendre la dynamique des relations entre le céréalier et son contexte qui l'aide à construire son identité de céréalier en emploi principal.

5.2.1. L'image du moi-idéal et la passion professionnelle

La volonté d'entreprendre du sortant implique une certaine passion pour la production céréalière telle que cela ressort dans les extraits suivants :

S17 : «L'agriculture, je l'aime beaucoup... (Extrait du sortant N°17)».

S24 : «même si je gagnais ailleurs, j'allais toujours retourner à la terre pour pouvoir quand même ... travailler parce que j'aime l'agriculture....(Extrait du sortant N°24)».

S6 : «Aujourd'hui l'agriculture est au dessus de tout si tu as la main d'œuvre et des enfants qui t'aident. Aujourd'hui on ne parle plus de l'agriculture simple, on parle de l'agro business (Extrait du sortant N°6)».

Comme le dit Breeur (2006), «le fait même d'être séduit par ce que la passion impose, montre bien que cette chose, c'est moi qui la veux » (Breeur, 2006, p.7). Le sortant a aimé l'agriculture et a réalisé l'activité.

L'étude de la «passion» a connu une évolution en psychologie et en psychanalyse qui la définit aujourd'hui, comme «un état affectif qui se manifeste par un attachement exacerbé, exclusif et durable à un objet, au point de dominer la personnalité du sujet et de déterminer son comportement» (Rognon, 2008, p.7). L'amour exprimé en lui-même dans sa

simplicité n'indique rien quant à la volonté du sortant. Il serait un facteur qui pousse à vouloir, comme l'affirme Breeur (2006) : « *une passion nous fait vouloir quelque chose, et c'est en sollicitant notre volonté qu'elle envahit notre âme et nos pensées* » (Breeur, 2006, p.6).

Partant de ce fait, l'attachement du sortant céréalier à l'activité principale agricole serait pour ce dernier, comme une sorte d'énergie qui pousse la volonté à l'action (Hegel, 1965, p. 105-109 : dans Rognon, 2008, p.45). Il implique l'existence d'une conviction liée à l'importance accordée à la production céréalière par le sortant qui trouve la profession stable (sans licenciement), valorisant et répondant à des objectifs d'autoconsommation et de sécurité alimentaire :

S40 : «Les aînés donnent de bon exemple dans le combat qu'ils mènent. C'est le meilleur métier s'il n'y a pas d'aléas climatiques puis qu'on ne licencie personne. C'est ce qui fait la différence avec les autres professions (Extrait du sortant N°40)».

En accordant de la valeur à son activité, le désir de se réaliser du sortant serait influencé par cette valeur:

S17: «Donc voilà pourquoi, je me suis beaucoup donné et je continue à me donner et avec ma pauvreté aussi je continue. S'il plaît à Dieu peut être un jour viendra que je vais rattraper mes anciens et puis pouvoir, je compte même si possible être un héros hein (rire...) dans l'agriculture (Extrait du sortant N°17)».

S28: « Le producteur de céréales... Il faut sa force humaine, qu'il se donne à l'activité, qu'il dise qu'il faut, qu'il réussisse forcément dans l'activité (Extrait du sortant N°28) ».

C'est par les efforts consentis et la mise en œuvre des connaissances pour la recherche de la productivité (industrie) que le sortant manifeste sa volonté de réalisation. Paul Valéry cité dans les carnets secrets d'Arignac ne dit-il pas que : « *Les véritables intérêts de l'homme ne doivent pas être confondus avec ses vœux* » (Paul Valéry : dans carnets secrets d'Arignac). Le vœu du céréalier consiste à mettre en place son exploitation, l'intérêt de ce dernier, c'est

de parvenir à l'autosuffisance alimentaire à travers la mise en place et la gestion de cette exploitation. De ce point de vue, la volonté du sortant s'est manifestée dès lors que la production de l'aliment de base et la réalisation du moi-idéal, objets de sa passion (l'agriculture), sont devenus un enjeu pour lui.

En effet, les personnes qui sont des professionnelles référentes conduisent des exploitations qui fonctionnent sur la base de techniques et d'outils agricoles modernes. Elles représentent des personnes ayant réussi dans le métier et dans leur intégration professionnelle tout en servant d'exemples pour les autres. Leur système d'exploitation, qui donne une bonne image de l'agriculture, est différent de celui du père. Comme Noreau, Dugré, Baron, Langlois et Guillemette (1999) l'affirment, ces personnes exercent, « *semble-t-il, une influence que nul autre membre de la famille, même élargie, ne peut produire* ». Il semble que le moi-idéal du sortant, modèle de la vision de la personne professionnelle qu'il développe en soi, soit une caractéristique essentielle dans l'insertion en agriculture comme activité principale. Le moi-idéal incite à la réalisation de sa volonté. Ainsi, dans le contexte de l'agriculture, il reste entendu que le courage dans le cadre de l'accomplissement du moi-idéal, soit le moteur au regard des nombreuses difficultés. Le moi-idéal comme rêve serait la conjonction de plusieurs composantes servant à construire un modèle de travail personnel valorisant et autonome. À travers cette référence et au contact des composantes, le sortant serait en même d'appivoiser la réalité du monde du travail et de l'autonomie, de passer du rêve à la réalité, d'entrer dans l'univers des possibles grâce aux opportunités offertes et aux efforts à déployer pour exploiter ces opportunités. Les relations dans ce contexte peuvent aider les tentatives d'intégration professionnelle par le biais du réseautage (Noreau, Dugré, Baron, Langlois & Guillemette, 1999, p.31).

5.2.2. Le développement, le sentiment d'industrie et le courage (vertu) en vue de réussir

Le sortant a eu de la volonté parce qu'il a aimé la production céréalière. La confiance qu'il met dans les compétences et les connaissances acquises dans la formation, est une garantie favorable au développement du courage dont il a besoin pour réaliser son rêve.

La section précédente a permis de comprendre que la passion du céréalier inscrit en lui la volonté de réaliser son projet. Or, tout projet implique la définition d'objectifs à atteindre. À travers la logique de recherche de la rentabilité, le sortant maintient sa passion vis-à-vis de l'agriculture, sa motivation et sa conviction de rester dans son emploi principal céréalier pour servir d'exemple pour les autres :

S20 : « Je sais les défaillances que j'ai. Le plus souvent, je sème tard, la fumure organique ça manque. Et encore, bon comme je suis dans une structure provinciale d'agriculture, il faut que je mette le maximum pour quand même être un exemple pour ceux que je suis (Extrait du Sortant N°20) ».

Tel que nous venons de voir, la volonté d'agir du sortant implique cette passion pour l'agriculture; mais, pour que cette dernière ne tombe dans un état de dépendance et d'attente passive tel que le sens premier du terme de passion l'aurait indiqué, le sortant devrait développer à travers sa logique de raisonnement, un sentiment d'industrie pour surmonter cet état tel que confirmé par Descartes (1949) : « *Le pouvoir absolu de la raison sur les passions dépend néanmoins d'une condition : l'application d'une méthode «un peu d'industrie» pour «conduire» les passions* (Descartes, 1949, art 50: dans Hatier-Boivin, 1955, p. 36-37 : dans Rognon, 2008, p, 17) ».

En effet, si la raison s'impose en tant qu'outil le plus performant pour distinguer le vrai du faux, nous devons reconnaître à la passion une importance capitale. Ceci étant, l'homme qui serait ambitieux et avide de réussite va surestimer ses chances et ses forces et

cherchera en toute circonstance le succès à les mettre au service de sa fin. *«Partant d'un jugement erroné sur lui-même, il saura néanmoins enchaîner rigoureusement et logiquement (en un mot : rationnellement) ses idées et ses actions afin, peut-être, d'atteindre finalement l'objet de sa passion»*. Donc, la raison et la passion coopèrent en quelques domaines. À la différence de l'émotion, la passion *«s'appuie sur le raisonnement logique et s'inscrit dans la durée»* (Rognon, 2008, p.18). Or la raison, bien qu'elle ne constitue pas à elle seule, un motif pour un acte volontaire, elle ne peut combattre la passion sans la direction de la volonté.

De ce fait on peut conclure que la volonté manifestée en faveur de la réalisation d'un projet suppose le développement de sentiment d'industrie. Le sentiment d'industrie donne *«le goût d'accomplir rationnellement des tâches et de les réussir, le goût du travail, le désir d'apprendre et de maîtriser ses apprentissages, le sens des responsabilités et, enfin, un sentiment de compétence»* (Allard & Ouellette, 2002, p.507).

Ainsi, le gain de productivité permet au jeune de s'affirmer en producteur céréalier et de montrer la différence dans les pratiques à travers les améliorations qu'il réalise au sein de sa production. L'exploitant qui veut réussir dans son projet céréalier, utiliserait intensivement certains facteurs de production tels que la main-d'œuvre intense pour générer une production plus élevée dans l'agriculture familiale. Dans le cas contraire, ce dernier serait tenté de quitter la ferme familiale pour aller à la recherche du travail plus rémunérateur au salaire du marché qui serait nettement plus élevé que sa productivité marginale sur la ferme (Piette, 2006).

La capacité de fournir des efforts accompagne la réalisation du vœu du sortant qui déploie toute son énergie nécessaire et maximise sa force morale (courage) à la recherche de cette productivité (sentiment d'industrie). Comme le note Fleury (2011), ce qui compte chez le courageux, ce sont ses actes qui permettent de construire. Sa vision reflète un signe vers l'avenir (continuité). Le courageux, connaissant son devoir, ne peut déléguer ce qu'il a à faire à autrui mais, il le fait toujours en lien avec son entourage. Pour l'auteur, faire preuve

de courage, c'est chercher à être maître de sa propre vie (Fleury, 2011 : dans Poindron, 2011).

La mobilisation de la force morale du céréalier repose sur la confiance qu'il a en sa formation et qu'il retrouve dans les encouragements divers de l'entourage qui lui procurent une certaine protection à travers les aides et le soutien moral qu'il obtient dans la réalisation de son projet tel qu'indiqué dans ces extraits :

S17 : «Bon il enlève un sac comme ça pour essayer de me donner le courage quoi pour payer son tabac (Extrait du sortant N°17)».

S20 : « papa me, me suivait chaque fois. Il venait voir ce que je fais et me posait des questions par rapport à tout. Souvent il vient, il rit de moi, bon par rapport à certaines choses que je fais, qui ont peut être lien à la théorie pourtant lui, il voit la pratique qui est un peu différent. Bon, c'est souvent intéressant qu'il vienne me visiter au champ...Il me dit bon l'année prochaine, il faut mieux produire que ça, si tu veux réussir. Je dis il y n'a pas de problème. C'est comme ça j'ai démarré dans ces conditions. C'est avec lui, son appui que j'ai démarré et ses conseils surtout. Il m'a donné l'autorisation de travailler, il m'a soutenu dans mon travail. Mais c'était déjà un acquis pour moi (appui papa). Ma famille aussi. Il fallait carrément faire le maximum de ce que je pouvais. C'est ça! (Extrait du sortant N°20)».

C'est aussi l'avis de Bourbeau (1994) qui déclare qu'il est possible de vaincre la peur aussitôt que cette dernière veut prendre le dessus sur la volonté qui permet de déterminer soi-même le mode de sa vie. Pour l'auteur, « *la meilleure forme de courage est de reconnaître que vous avez décidé de croire en quelque chose qui, selon vous, servira à vous protéger* » (Bourbeau, 1994, p.2). Le sortant céréalier qui repose sa confiance sur sa formation et son entourage pour vaincre les difficultés fait preuve de courage tel que l'atteste la citation de Goethe : « *faire confiance est une preuve de courage, être fidèle un signe de force* » (Citation Goethe : dans carnet de notes de Erignac).

Ainsi, la volonté de réussir chez le céréalier en tant qu'emploi principal ne pourrait se réaliser qu'à travers la sollicitation des efforts physiques, du courage et de la mise en œuvre des compétences du sortant (le sentiment d'industrie). Ainsi, contrairement à certains qui

pensent que le courage serait une vertu qui renverrait à la guerre, à la résistance et à l'héroïsme, Fleury (...) allie la volonté au courage en attestant que ce dernier serait fait de petits gestes au quotidien. Le courage serait une vertu, une pensée de l'action (Hersch, non daté : dans Fleury, non daté).

5.2.3. Le sentiment d'intimité

Le céréalier sait ce qu'il veut parce qu'il sait ce qu'il aime, il sait aussi qu'il a des compétences et des connaissances pour le réaliser. Sa capacité de maintenir des relations significatives accompagne sa volonté d'entreprendre.

Comme la passion et le sentiment d'industrie, la volonté coopère avec le sentiment d'intimité. La volonté du sortant céréalier et la passion pour son emploi invitent à la réalisation du projet. À travers cette réalisation, ce dernier crée et maintient des relations privilégiées avec une personne, un groupe, un lieu, notamment son père, ses oncles, ses enfants et épouses, un groupement ou une structure d'octroi d'engrais vers lesquels il est attiré et dont il est sûr d'obtenir des aides multiples. Ceci est confirmé par Fourier (1967, p. 450-451) qui assimile les relations interpersonnelles à « l'attraction passionnée », chacun, suivant son propre mouvement intérieur (Fourier, 1967, p. 450-451: dans Rognon 2008, p.37).

Les différentes stratégies et les actions du céréalier impliquent une certaine détermination à réussir son projet. Cette détermination ne peut être effective en dehors de manifestation des sentiments d'intimité et de confiance en autrui qui conduisent vers l'entourage tel que l'atteste Hegel (1830) : Les «*déterminations du vouloir n'ont pas un contenu purement privé, mais constituent l'élément actif qui met en branle des actions universelles* » (Hegel, 1830: dans Papaioannou, 1965, p. 105-109 : dans Rognon 2008, p.44).

Ainsi, la dynamique exprimée dans la volonté active du sortant repose aussi sur ce sentiment d'intimité qui pousse ce dernier à entretenir des relations significatives en vue de réussir son activité.

5.2.4. L'autonomie de décision

Le céréalier a des compétences et des connaissances qu'il voudrait mettre en jeu pour la modernisation de son exploitation. Cette mise en œuvre exige que ce dernier prenne certaines décisions qui engagent ses responsabilités quant à la réussite ou à l'échec de ses actions sachant qu'une campagne agricole échouée provoque au moins toute une année de famine que les parents ne souhaiteraient pas assumer. Dans ces conditions, l'autonomie du céréalier le rend capable à travers l'analyse de sa situation, de prendre des décisions pour mieux agir par ses initiatives personnelles sans lesquelles il lui serait difficile de se réaliser.

L'autonomie serait :

« du grec auto, soi-même, et nomos, loi, est la faculté d'agir par soi-même en se donnant sa propre loi ». L'autonomie est une liberté à deux versants : l'un, intérieur, qui est la capacité de choisir, de décider, autonomie de pensée et de volonté ; l'autre concernant les conditions nécessaires à la mise en action de ces choix, liberté de mouvement, possibilités de mobilité corporelle. Être autonome signifie à la fois être capable de se déplacer dans l'espace au moyen des forces dont son corps est doué, et capable de choisir ses initiatives (Colangeli-Hagege, non daté, p.1) ».

L'autonomie et la volonté conduisent à la prise d'initiative dans les actions. Grâce à l'autonomie de la raison, le céréalier prend l'initiative (Colangeli-Hagege, non daté) de démarche vers ses proches. Par la même initiative, il développe une activité secondaire pour se maintenir dans son emploi principal. L'autonomie et l'initiative coopèrent donc en faveur de l'accomplissement de la volonté.

Cependant, si l'on reconnaît une certaine autonomie dans les décisions du sortant, il reste entendu que cette autonomie devient partielle dès lors qu'il est privé de certains outils de travail auxquels il devrait recourir auprès de son entourage pour conduire son activité.

Or il semble que dans l'agriculture au Burkina Faso, l'autonomie en matériel de travail est un facteur important de réussite dans la mesure où les producteurs conduisent

leurs travaux champêtres simultanément. La dépendance en matériel agricole laisse peu de chance de réussite aux plus démunis tel qu'il ressort dans cet extrait :

S24 : « Si tu n'as pas une charrette pour transporter le fumier ce n'est pas possible. Parce que ici le problème c'est quoi... au moment où il faut transporter le fumier, chacun a besoin de sa charrette, personne ne te remettra sa charrette en ce moment. Donc il faut que tu attendes qu'ils finissent. Et si tu dois attendre, la saison va passer puisque la saison n'est pas là à cause de toi. Mais si ça coïncide le moment où lui aussi il en a besoin, ce n'est pas facile. Il veut bien t'aider mais toi aussi tu vois que... il ne peut pas laisser pour lui (Extrait du sortant N°24) ».

Ceci étant, on pourrait affirmer que l'autonomie du sortant céréalier n'est que située au niveau des prises de décision et des actions mais au niveau des facteurs de production, cette autonomie devient questionnée dès lors que le sortant a besoin de l'appui de son entourage en tant que moyens de production pour mener ses activités. Le sentiment d'autonomie permet au sortant de se réaliser et d'accomplir sa volonté mais, cette autonomie reste encore à construire sur le plan de l'acquisition des facteurs de production.

5.2.5. Le sens de l'initiative et le goût des défis

Le sortant marié sait ce qu'il veut parce qu'il sait où se trouve son intérêt. Il sait aussi qu'il a des compétences et des connaissances dont la mise en œuvre implique des actions initiatrices.

L'initiative est « *le goût d'avoir des ambitions, de réaliser des projets, d'essayer des rôles, d'accepter des défis et de se préparer pour des tâches ultérieures d'adulte* » (Allard & Ouellette, 2002, p.507). La volonté de mettre en place son exploitation inculque au céréalier le rôle de leader auprès de son entourage dont le père. Il est guidé par l'amour pour son projet et par la conviction qu'il a par rapport à l'importance de la réalisation de ce projet céréalier tel qu'il ressort dans cet extrait du sortant N°17 :

S17 : « l'État là où il est là, c'est l'agriculture. Il vit sous couvert de l'agriculture aussi. S'il n'y a pas la production qu'est-ce que le gouvernement

va manger? Le gouvernement n'a rien à manger. Donc c'est l'agriculture. Mais il n'a qu'à songer à des producteurs. S'ils produisent là, moi je vois que la lutte contre la pauvreté d'abord, il faut lutter pour avoir à manger. Bon l'autoconsommation même qui est le problème d'abord. Et si la pauvreté frappe à la porte, rien ne va rester à l'intérieur, même l'amour qui se trouve à l'intérieur là va s'enfuir (Extrait du sortant N° 17).

Le leader est défini «comme celui qui mobilise un ensemble de personnes, et qui, tout en préservant l'efficacité collective vers un objectif commun, permet la créativité, l'initiative, la remise en cause » (Kabbaj, 2003, p.3-4).

Si d'entrée de jeu, nous considérons par exemple la terre comme facteur de production qui freine l'exode rural (Piette, 2006), elle apparaît comme premier élément sans lequel, le jeune sortant serait incapable de pratiquer son agriculture en emploi principal.

Après la formation, le sortant ne dispose généralement que de ses savoirs et savoir-faire acquis dans la formation. Mais ayant l'âge du mariage ou étant déjà marié, il se trouve dans une situation favorable parce que les droits coutumiers lui offrent la faveur d'obtenir de la terre auprès de ses parents. Une fois responsable, il dispose de main d'œuvre constituée par les femmes et les enfants pour l'aider dans son projet.

En production céréalière, la possession d'une propriété personnelle permet des aménagements (sites antiérosifs, codons pierreux¹¹⁷) et des investissements durables en matières organiques et chimiques en vue d'une meilleure production. Comme l'observent Ouoba, Tani et Touré (2003, p.21), l'insécurité foncière «*a pour conséquence un faible degré d'investissement et d'action de Gestion des Ressources Naturelles et de conservation des eaux et des sols (GRN/CES) se traduisant par une faible rentabilité et une faible production* ».

Le privilège d'être homme l'autorise à établir les premières relations sociales significatives à travers ses initiatives (Noreau, Dugré, Baron, Langlois & Guillemette, 1999)

¹¹⁷Permettent d'arrêter l'érosion et le lessivage des sols

pour l'acquisition des facteurs essentiels de production impliquant ainsi une certaine autonomie. Ainsi, la première relation sociale significative et initiatrice du sortant serait d'abord entretenue avec le père, personne capable de lui garantir une terre pour la mise en place de son projet familial.

Ceci est confirmé par Noreau, Dugré, Baron, Langlois et Guillemette (1999) qui attestent que, dans la transition vers le passage à la vie adulte ou le marché de l'emploi, la famille constitue un grand soutien pour les jeunes. Les membres de la famille en l'occurrence le père sont «*les premiers éléments du fameux réseau de relations sociales, si utile en période de recherche d'emploi. Dans un contexte d'incertitude, la famille apparaît comme une alliée dans le processus d'accès... à une forme d'autonomie* » (Noreau, Dugré, Baron, Langlois & Guillemette, 1999, p.29-30).

Plusieurs autres initiatives seraient nécessaires pour le sortant dans le cadre de la création et du soutien de son activité : le soutien à l'emploi principal par un emploi secondaire, les échanges de connaissances contre les facteurs de production, les démarches pour convaincre son entourage pour l'aider à s'installer.

Autonomie et initiative agissent en faveur de l'accomplissement de la volonté. L'autonomie et la volonté conduisent à l'initiative dans les actions. Grâce à l'autonomie de la raison, le céréalier prend l'initiative (Colangeli-Hagege, non daté) de démarche vers ses proches. Par la même initiative, il développe des activités secondaires pour lui permettre de se maintenir dans son emploi principal.

Ceci étant, la volonté de réussir dans la production céréalière en tant qu'emploi principal ne pourrait se réaliser sans initiative dans les actions. Le sortant se trouve face au défi de produire davantage et de nourrir sa famille en reposant son espoir dans son activité :

S27 : « j'arrive à nourrir ma famille oui. Quand tu arrives à nourrir ta famille, les gens ont du respect pour toi, ils viennent à toi, tu peux les aider, tu peux leur expliquer comment toi aussi, tu arrives à t'en sortir (Extrait du sortant N°24) ».

Être capable de nourrir sa famille constitue une fierté pour le sortant au regard des règles et coutumes qui régissent la société dans laquelle il se trouve.

5.2.6. Vision de continuité et logique d'autosuffisance

Zola a affirmé que : « *Savoir où l'on veut aller est très bien, mais il faut encore montrer que l'on y va* » (Citation d'Émile Zola (non daté) : dans Carnet secrets de Erignac¹¹⁸).

Le sortant marié sait ce qu'il veut et il a des objectifs et des défis à relever. À travers la volonté manifeste, il entreprend dans une logique d'espace professionnel non marchand qui consiste à viser l'autosuffisance alimentaire pour sa famille et éventuellement pour la nation.

La vision de continuité du céréalier s'inscrit dans la recherche de l'évolution de la productivité par unité de surface et dans la promotion de la culture céréalière dans son entourage; ceci, non seulement pour arriver à nourrir sa famille mais aussi pour aider son entourage à mieux produire pour assurer son autosuffisance alimentaire. Elle se traduit par la volonté du sortant d'aller de l'avant à travers les objectifs que ce dernier se fixe et l'application de la formation du CPR dont le sortant est convaincu de la qualité :

S20 : «Moi je suis encore plus content par rapport à la formation que j'ai eue. C'est dans le même domaine de l'agriculture ... (Extrait du sortant N°20)».

S30 : «Donc il y a d'autres¹¹⁹ ils ont des animaux même mais ils ne savent même pas les méthodes de travail. ... sinon au niveau de la formation en tout cas on a eu assez de connaissances qui ne peuvent même pas se perdre. Même sans les papiers les connaissances ne peuvent plus se perdre (Extrait du sortant N°30) ».

¹¹⁸Citations du carnet de Claude Erignac, choisies pour les bancs de la place du Préfet, Claude Erignac à Paris. Tiré du site http://www.gautel.net/jakob/IMG/pdf/place_Erignac_citations.pdf.

¹¹⁹Personnes de son entourage qui n'ont pas été formées mais qui ont du matériel.

Un tel engagement pour sa réussite personnelle et pour son entourage implique la volonté de poursuivre des efforts pour développer des connaissances et maîtriser certaines habiletés favorables à cette réussite. De ce point de vue, on pourrait affirmer que la continuité et la volonté font chemin ensemble. Ceci est confirmé par le GCEQ (2000) qui atteste que la garantie d'une continuité est « *le choix quotidien de progresser vers cette continuité avec les personnes en place et celui d'instaurer une culture d'entreprise mettant les valeurs de l'entreprise en application* » (GCEQ, 2000, p.1). Ainsi, la volonté et la vision de continuité servent de locomotive sur laquelle repose le succès. Elles coopèrent à la faveur des actions pour la réussite, ce qui implique des initiatives et une transformation personnelle morale et psychique. Comme l'observent Fredricks et al., (2004), la vision de continuité permet à la fois l'investissement dans les moyens et l'utilisation de stratégies de planification et d'évaluation en vue de surpasser les exigences pour devenir plus flexible et plus habile pour résoudre les problèmes (Fredricks et al., 2004 : dans Archambault, 2006). La continuité du responsable d'exploitation « *représente sa capacité à se projeter dans l'avenir, à entretenir et actualiser ses rêves autant dans l'entreprise qu'en dehors de celle-ci* » (GCEQ, 2000, p.2). L'accomplissement de la vision liée à cette continuité et la volonté d'agir mettent en branle les atouts personnels et professionnels favorables à la production céréalière en emploi principal.

Or, nous avons vu dans les sections précédentes que la volonté du céréalier implique la présence de la passion pour son activité, laquelle passion étant en lien avec la vision de continuité. Ceci étant, si sur le plan de la motivation et des objectifs à atteindre il aspirait au maintien de son activité, le céréalier devrait garder alors l'amour pour son activité.

Mais le céréalier, comme l'indique les extraits suivants, trouve de bonnes raisons en plus de son amour pour l'agriculture, pour ne pas abandonner la pratique de son agriculture : Ces raisons sont les suivantes :

- Il recherche l'évolution, ceci est un choix de long terme, c'est-à-dire la modernisation de l'agriculture dans sa localité pour l'autosuffisance alimentaire :

S25 : «si on veut voir ce n'est pas à cause de moi-même, je peux me suffire moi-même mais je veux que en tout cas qu'il y ait une évolution ; que cette évolution aille dans nos villages Extrait du sortant N°25 ».

- L'agriculture moderne n'est pas celle qu'il a connue avec ses parents. L'agriculture est une profession dans laquelle il reconnaît les possibilités de réussir et y met tout son espoir et sa détermination:

S6 : « Aujourd'hui l'agriculture est au dessus de tout... Si tu as la main d'œuvre et des enfants qui t'aident... Aujourd'hui on ne parle plus de l'agriculture simple, on parle de l'agro business...l'agriculture est la seule source que je peux réussir dans la vie et sans l'agriculture rien ne peut marcher... Et tout le monde vie des produits de l'agriculture ...ce verger là pour pouvoir mettre faire ma retraite dans ça parce que je ne suis pas fonctionnaire je ne suis pas salarié et je prépare ma retraite à partir de ce vergeraimer le travail, aimer le travail, aimer ce qu'on fait parce que lorsque on aime pas ce qu'on fait on se dit toujours que c'est des sots métiers alors qu'il n'y a pas de sots métiers dans ce monde. C'est-à-dire il suffit d'aimer ce que tu fais et tu gagnes des revenus... Extrait du sortant N°6 ».

- L'agriculture est une passion, une profession que le sortant a choisie pour y évoluer et avec une certaine durabilité en vue du changement grâce aux objectifs (commercial et autosuffisance alimentaire) qu'il s'est fixés.

S8 : « J'ai toujours voulu percer en agriculture. L'agriculture c'est une passion. Pour moi c'est une passion j'ai envie d'aller de l'avant Il faut arriver à produire pour vendre pourquoi pas. Donc c'est mon objectif aujourd'hui. Mais c'est surtout la production des céréales. Je vais investir beaucoup dans la production des céréales Extrait du sortant N°8 ».

5.3. Synthèse générale

Les caractéristiques personnelles et professionnelles que nous venons de passer en revue ne sont pas des causes isolées; elles interagissent (Truchot, 2006) et sont associées à des processus sociodémographiques, politiques, économiques et socioculturels pour donner naissance à des liens dynamiques faisant du sortant céréalier en emploi principal, un homme qui s'exprime et qui agit (CF. Schéma n°5) en faveur de sa socialisation.

5.3.1. L'emploi principal céréalier: une combinaison de facteurs sociologiques, sociopsychologiques et psychoprofessionnels

Pour comprendre la crise des successions en agriculture il serait nécessaire de faire référence aux changements intervenus au cours des dernières décennies dans le contexte de socialisation des enfants d'agriculteurs. En effet, de profondes transformations sociales sur l'espace vécu des familles agricoles ont exercé une influence sur la perception que les enfants d'agriculteurs se font du métier de leurs parents. *« Les chercheurs en sciences sociales, et les géographes «sociaux» en particulier, ont longtemps rappelé que l'isolement géographique et social du milieu agricole n'était pas sans effet sur la socialisation des jeunes »*. La dispersion de l'habitat et la relative autarcie économique de certaines zones de blocage qui renforçaient l'isolement des familles donnaient à ces zones un monopole de fait dans la socialisation de leurs enfants (Bermond, 2004, p.55-56), ce qui favorisait une certaine forme de reproduction sociale «à l'identique» (Champagne, 1986 : dans Bermond, 2004).

Si la fermeture de l'espace social villageois a longtemps limité les possibilités offertes aux agriculteurs, on admettrait aussi que le mouvement inverse contribuerait aussi, à diversifier les contextes de socialisation des enfants d'agriculteurs (Bermond, 2004).

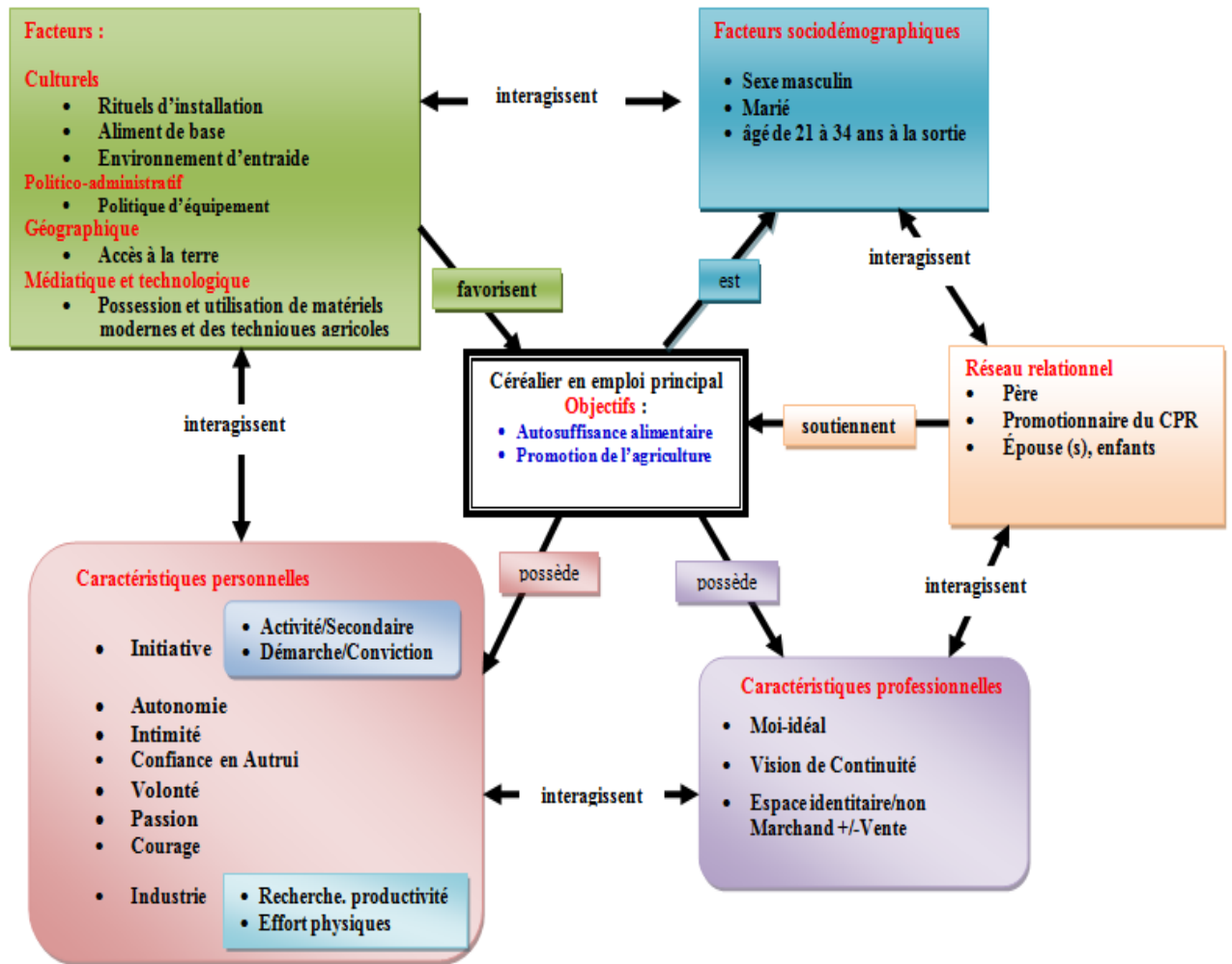
Ce mouvement inverse appelé l'élargissement de l'espace social des agriculteurs (Champagne, 1986 : dans Bermond, 2004) se traduit par une cohabitation plus fréquente qu'autrefois avec d'autres catégories sociales dont le mode de vie s'avère plus citadine et « *par une dispersion sociale et géographique croissante des familles agricoles du fait de l'exode agricole* ». L'allongement de la durée des études, la fréquentation prolongée d'établissements scolaires sont aussi des éléments qui viennent s'opposer aux stratégies des familles agricoles qui visent à faire «hériter» l'un des enfants du statut d'agriculteur (y compris chez les exploitants les mieux lotis sur le plan économique) agricoles (Bermond, 2004, p.56).

Avec le taux de scolarisation de plus en plus élevé des enfants d'agriculteurs, une nouvelle forme de capital humain tend à se substituer au capital foncier.... Il n'est pas rare de rencontrer aujourd'hui une famille agricole dont la plupart de leurs membres exercent des emplois en dehors de l'agriculture, devenus le plus souvent ouvriers, employés dans l'administration ou dans le privé tel que la présente étude l'a montré, ...l'ouverture de l'espace social jouant donc en faveur de la démobilisation et de la démoralisation des familles agricoles suite à des comparaisons effectuées entre les situations de la part de ces dernières. Autrement, un environnement resté davantage en retrait d'une irruption brutale du mode de vie citadin préserverait davantage du départ des enfants d'agriculteurs, à condition que l'agriculture locale trouve aussi ces exemples de promotion sociale interne, « *ou encore que les différences de statut social entre les agriculteurs ne soient pas trop marquées, de sorte que les catégories de perception du monde social continuent d'être le produit du monde social perçu localement agricole*» (Bermond, 2004, p.56).

Le schéma n°5 présente une synthèse des différents facteurs et caractéristiques favorables à l'insertion des sortants dans le métier de producteur principal céréalier. Il s'agit d'une organisation qui comporte des concepts notés dans des cases et des relations indiquées au moyen de lignes entre les concepts.

Des mots sur les lignes précisent la relation entre ces derniers (Basque, Pudelko & Legros, 2003). La lecture d'ensemble du schéma décrit la personnalité du céréalier influencé non seulement par les facteurs contextuels mais aussi par les caractéristiques personnelles et professionnelles dans son contexte de socialisation.

Schéma 5: Carte conceptuelle du céréalier en emploi principal dans son environnement



En résumé, nous pouvons retenir que la volonté de se réaliser en production principale céréalière implique la mobilisation d'un certain nombre de qualités et d'opportunités (caractéristiques personnelles, professionnelles, relations sociales

significatives, facteurs de production...) sans lesquelles il serait difficile de réussir le métier en se projetant vers l'avenir.

D'après les résultats auxquels l'étude a abouti, on constate que le système d'insertion en production principale céréalière dans le contexte burkinabé privilégie le sortant homme (genre). Dans ce système globalement patriarcal, seul l'homme est capable d'hériter dans le cas général, des terres comme propriétés garanties pour sa production céréalière en emploi principal avec l'aide du père. Ce droit coutumier confère au sortant un facteur indispensable pour mettre en œuvre son projet.

Le statut marié procure au sortant une main d'œuvre capable de le soutenir dans cette activité dont il est conscient de son importance. Étant convaincu que le stock de céréales seul constitue un gage de survie pour sa famille et ayant les ressources nécessaires qu'offre son contexte sociologique et sociopsychologique pour sa réalisation (terre, équipement, bénédictions, soutien de la famille ...), le sortant obéit à l'objet de sa passion qui le pousse à la production pour assurer son autosuffisance alimentaire et la vente en cas de surplus de produits, ce qui permet de nourrir la population.

Pour la plupart, les jeunes adultes de 21 à 34 ans sont mariés. Avant tout, ces personnes ne pensent qu'à mener une activité principale qui leur procurerait l'essentiel pour faire vivre leur famille (notamment l'agriculture) tel qu'indiqué dans cet extrait :

S49 : « En tout cas la plupart des gens mariés à 90% réussissent parce qu'ils sont obligés de travailler pour nourrir leur famille. Quant au célibataire, il peut aller chez un ami manger sans souci. Par contre étant marié si tu rentres et tu trouves l'enfant qui pleure, qu'un côté, la femme qui serre la mine de l'autre, ta maman n'en parlons pas, tu es obligé de travailler et de te mettre au sérieux. Donc je me dis que si on doit installer des gens, il faut des gens mariés (Extrait du Sortant N° 49).

Ceci semble d'ailleurs expliquer le fait que seuls les hommes mariés ont été plus aptes à s'insérer dans cette production céréalière principale que les hommes célibataires. Des auteurs confirment l'influence effective des facteurs genre, situation matrimoniale (marié) et

l'âge (trop jeune) dans l'exercice du métier d'agriculteur concernant la transmission des exploitations. En effet, le fait d'être un homme plutôt qu'une femme, marié plutôt que célibataire, constitue des facteurs qui joueraient sur les critères de succession au niveau des exploitations agricoles (Parent et al., 2000 : dans Parent, 2003). Ceci corrobore les résultats de nombreux autres auteurs tels que Handler (1994), Dumas et al (1995), De Haan (1994), Parent (1994), Gasson et Errington (1993), Parent et al., (2000) cités dans Parent (2003).

Le contraire nous aurait étonnés compte tenu de l'importance des céréales dans l'alimentation des familles au Burkina Faso car, fonder un foyer implique l'obligation d'avoir un stock d'aliments pour subvenir aux besoins alimentaires de la famille.

Une autre raison qui explique pourquoi les hommes mariés sont plus aptes à opter pour la production céréalière principale, serait la nécessité liée à la main d'œuvre pour conduire l'activité. L'homme marié dispose de la main d'œuvre gratuite composée des membres de sa famille par rapport à l'homme célibataire.

D'ailleurs, être producteur principal en céréales dans le contexte du Burkina Faso implique une main d'œuvre importante pour les multiples travaux qui composent les étapes de la production et dont seul l'homme marié peut disposer. Même en cas d'utilisation de la culture attelée ce besoin en main d'œuvre humaine reste indispensable pour la conduite de l'attelage et pour certaines opérations dont la réalisation s'avère toujours manuelle :

S49 : « Vous voyez que pour une installation au minimum, il faut que le chef exploitation doit être là avec au moins deux ou trois actifs. Des personnes qui peuvent être là pour te soutenir et t'aider dans tes activités. On envoie un jeune s'installer peut être célibataire sans actif. Comment il peut s'en sortir, jamais. Puisque en famille c'est sûr que s'il demande à un petit frère il va l'aider..., peut être que le papa qui est à la maison est avec un seul fils ou un seul frère devant lui et ce dernier ne va pas accepter laisser ces gens là venir chez toi, alors que lui aussi il en a besoin. Donc c'est pour cette raison que j'ai dit que pour aller sur un autre site pose souvent pose problème, se déplacer hors de ta famille et puis aller t'installer, il faut avoir beaucoup de moyens. Quand je parle de moyens, ce n'est pas seulement les moyens financiers. Les moyens humains sont aussi importants. Si on est marié avec 2 enfants ou bien avec un frère ou un actif qui peut bien travailler, on ne va pas

*ressentir ces besoins là, mais si on est seul ce n'est souvent pas facile »
(Extrait sortant 49).*

L'âge favorable où il prend conscience du fait qu'il doit produire des céréales parce que ces dernières constituent son aliment de base serait situé entre 21 et 34 ans. En effet, le sortant marié, étant un homme adulte, bénéficie de l'aide de son père pour l'octroi d'une terre en vue de la mise en place de son exploitation grâce à l'autonomie acquise. C'est à travers le second emploi qu'il maintient son emploi principal céréalier pour préserver l'intérêt qu'il défend par la recherche de l'autosuffisance alimentaire.

La volonté de réalisation et l'autonomie du sortant implique l'accès à la terre et aux autres moyens de production dont ce dernier ne dispose pas forcément à sa sortie. De même que le père joue le rôle dans l'appropriation de cette terre (octroi, rituels s'installation) et quelque fois de l'équipement à la sortie de la formation, les épouses et les enfants constituent un appui important dans la mise en œuvre du projet. Sans ces derniers, le sortant serait incapable de mener à bien son activité dans l'exploitation familiale pour aider la famille à se nourrir (Tan & Guèye, 2005).

L'importance des relations avec les pairs est certifié par la littérature selon laquelle, ces derniers constituent un large réseau amical pour l'évolution dans l'emploi (Bernier (1997 : dans Noreau, Dugré, Baron, Langlois & Guillemette, 1999). En effet, avec l'absence de suivi et de formation continue tel qu'indiqué dans l'extrait suivant, les promotionnaires sortants restent les personnes aptes à la fonction pratique en matière d'intégration professionnelle tout en servant de courroie de transmission de l'information (Noreau, Dugré, Baron, Langlois & Guillemette, 1999).

S25 : « Avant il y avait des formations, on appelait les agriculteurs et les éleveurs et ne serait ce qu'une fois par an pour les former mais ces genres de formation ont disparu. L'administration ne jette plus un coup d'œil à ce niveau ; les gens oublient que s'il y a une formation pour les gens ils se rappellent. ... au niveau de l'administration il n'y a plus d'encadreur, pour former les gens (Extrait du Sortant N° 25) ».

Grâce au promotionnaire, le sortant maintient ses connaissances acquises en entretenant des relations significatives avec ce dernier. Les échanges avec le promotionnaire permettent au sortant céréalier de faire face à certaines difficultés techniques que ce dernier n'arrive pas à résoudre à cause du manque de recyclage et de suivi.

Aux plans personnel et professionnel, l'étude a permis de ressortir que l'autonomie, l'initiative, l'intimité, le courage, la volonté, l'industrie, la passion et la confiance en autrui, le rapport de continuité à l'emploi, la conception d'un moi-idéal du travail et l'espace professionnel non marchand sont des caractéristiques qui ont aussi contribué au choix et à l'exécution du projet du céréalier.

En effet, la passion attribue une valeur à l'activité céréalière du sortant, laquelle valeur pousse à sa réalisation (volonté) et à sa vision de continuité. L'autonomie du sortant lui permet d'entreprendre des initiatives. Ces initiatives dans leur diversité (soutien à son activité, explication pour convaincre son entourage, échange de connaissances contre du matériel...) s'entreprennent dans l'esprit d'intimité et dans la mise en œuvre de la volonté du sortant dont l'intérêt porte sur l'autosuffisance alimentaire.

Aussi, le sortant dans sa réalisation personnelle aurait été soutenu par son sentiment d'industrie (recherche de productivité et d'effort soutenu). Aussi, l'exploitation de ce dernier serait-elle maintenue grâce au courage que les compétences acquises ont permis d'avoir en guise de protection contre les obstacles de son projet¹²⁰.

Atteindre l'autosuffisance alimentaire et promouvoir la culture des céréales (espace professionnel non marchand avec plus ou moins de vente) sont les objectifs poursuivis par le céréalier. L'entité ou le portrait du sortant céréalier en emploi principal serait donc le fruit d'une combinaison de facteurs contextuels et de caractéristiques personnelles et professionnelles qui poussent à l'expression de la volonté et à la mise en œuvre de son projet tel que le sortant n°8 le résume dans son extrait :

S8 : « D'accord, les qualités, il faut vraiment croire à ce qu'on fait, avoir des objectifs. Et moi je crois... Oui il faut croire, il faut prendre aussi des initiatives. Il faut prendre des initiatives pour avancer et rester dans ça, garder toujours courage. ..., ce n'est pas tout ce que vous apprenez qui vous sourit dès le départ. Souvent c'est difficilement qu'on aboutit. Voilà ! Donc il faut, prendre des initiatives, il faut persévérer et chercher à performer. Voilà ! Pour quelqu'un qui a fait un centre de formation en tout cas, bon, je sais qu'avec tout ce qu'on apprend là-bas, toute la vie qu'on a eu à vivre ensemble, à travailler ensemble, ça doit permettre à un sortant de Goundi de pouvoir rester en agriculture et de vraiment s'investir. Hounh. Mais souvent bon, quand on sort on n'a pas de moyens, si les parents n'ont pas des moyens au départ pour que vous puissiez démarrer, souvent ça décourage mais il faut y croire seulement. Quand vous y croyez, vous allez vers des gens qui peuvent vous aider, vous vous y mettez le plus souvent... ça marche! ... Bon dans l'activité agricole, surtout dans nos campagnes, les relations sociales y comptent beaucoup. Héééé ça compte beaucoup parce que bon actuellement si vous êtes là-bas, vous aller revenir au village, et vouloir vous installer ; d'abord il y a la famille qui est là ainsi que le père qui aide, wè, bon, tout ça, vous ne pouvez ne pas les..., il faut d'une manière ou d'une autre les impliquer. D'une manière ou d'une autre il faut les impliquer hii hééé pour que ça puisse bon, ça dépend aussi de la situation de tout un chacun, par exemple moi je suis là, j'ai, le vieux est là, la vieille est là, j'ai mes petits frères, j'ai ma petite famille à côté qui m'aide, il faut (rires... il faut manager tout ce monde là, dans la production. Vous voyez ce n'est pas facile. Voilà ! hounh. (Extrait du Sortant N°8) ».

5.3.2. Portrait du céréalier en emploi principal

Au regard du résultat des analyses qui précèdent, nous avons essayé de construire le portrait ou profil identitaire du sortant en emploi principal. Ce portrait se résume autour de quelques points importants. Le sortant en emploi principal céréalier serait un homme :

- Marié dont l'âge de sortie du centre est situé entre 21 et 34 ans
- Qui a eu de l'équipement à la sortie de sa formation pour la plupart.
- Qui a de la passion pour l'emploi principal céréalier.
- Qui est conscient de l'importance de la production principale céréalière au

¹²⁰Le céréalier est convaincu qu'il peut faire face aux obstacles par exemple de la pluviométrie grâce aux techniques culturelles modernes, à l'utilisation de variété hâtives, ...

regard du rôle que jouent les céréales dans l'alimentation de sa famille et dans celle de la population (céréales comme aliment de base). Il est aussi conscient du défi qu'il doit relever par rapport à cette autosuffisance alimentaire étant donné qu'il a été formé à cet effet.

- Qui est déterminé à travers sa volonté d'entreprendre dans le domaine.
- Qui a le sentiment d'industrie (travailleur, capable de fournir des efforts intensifs dès lors que sa santé le lui permet), parce qu'il travaille à rechercher la productivité pour dégager du surplus pour la vente.
- Qui a le sentiment d'autonomie parce qu'il entreprend lui-même ses propres décisions et conduit son exploitation selon ses désirs.
- Qui prend des initiatives pouvant lui permettre de faire face aux difficultés et obstacles et d'occuper sa place dans son environnement à travers les démarches pour convaincre son entourage et pour solliciter la complicité de ce dernier afin de réussir son projet.
- Qui conduit au moins un deuxième emploi (pluriactivité) complémentaire afin de maintenir son emploi à travers d'autres activités secondaires.
- Qui entreprend des relations significatives (intimité et la confiance en autrui) avec son environnement humain et social aidant. Il reconnaît l'importance de son entourage pour l'acquisition des facteurs de production telle que la terre et la main d'œuvre et son entourage reconnaît à son tour, la valeur de sa formation à travers le transfert des connaissances qu'il effectue, les rendements qu'il réalise et les techniques agricoles qu'il applique.
- Qui est courageux parce qu'il repose son succès sur ses connaissances et ses compétences dont il est convaincu de la qualité et qu'il considère comme étant son arme de lutte.
- Qui a une vision de continuité temporelle et spatiale avec des objectifs de production et de développement de l'activité céréalière dans son milieu.
- Qui a un espace professionnel non marchand parce qu'il vise d'abord

l'autosuffisance alimentaire de sa famille et ensuite la possibilité de vendre le surplus une fois qu'il parvient avec les moyens nécessaires à la réaliser.

- Qui a un rapport à la formation se limitant principalement à la mise en œuvre de sa formation au regard des difficultés qu'il éprouve (selon lui) par rapport au paiement pour sa formation continue qui n'est plus offerte par l'État comme par le passé.
- Qui est guidé par la conception d'un moi-idéal qui valorise la profession principale céréalière.
- Le père, le promotionnaire, l'épouse (ses) et les enfants constituent son réseau relationnel stable: le premier est celui qui l'aide principalement à obtenir de la terre, à s'installer à travers des rituels dont il reconnaît l'importance et les bienfaits, le second permet d'entretenir ses connaissances qu'il n'arrive plus à perfectionner par le biais de la formation continue et les derniers sont ceux sur qui il compte pour réussir le travail, car ils forment la main d'œuvre de son exploitation.

Le céréalière en emploi principal dont nous venons de décrire les caractéristiques et les facteurs qui ont déterminé le choix de son emploi et le maintiennent à ce niveau, est un exploitant agricole familial aux activités diversifiées. Bien qu'il pratique la culture des céréales en emploi principal, il a eu besoin d'autres activités pour maintenir cet emploi qui lui permet de constituer des stocks de céréales pour garantir l'alimentation de sa famille et assurer quelques fois des ventes. Ceci est confirmé par Tan et Guèye (2005) qui pensent que l'exploitant familial ne doit pas être considéré dans le contexte africain comme une personne gérant une unité économique isolée dépendant exclusivement de l'agriculture et de ses propres ressources, mais comme un exploitant qui s'appuie sur plusieurs activités pour son maintien du fait qu'il repose sur une diversité d'activités et de produits tels que la production céréalière, l'élevage, la pêche, la chasse, la cueillette, le commerce ou l'artisanat (Tan & Guèye, 2005).

Chapitre VI. Interprétation, recommandations et conclusion générale

Notre recherche concernée par l'étude des sortants d'un centre agricole (centre de promotion rural de Goundi) situé dans la région Centre-ouest du Burkina Faso, a permis d'étudier l'insertion des sortants de 9 promotions sur le marché de l'emploi.

Deux raisons ont justifié la conduite de cette étude : la recherche de l'amélioration de l'insertion des sortants en production principale céréalière au Burkina Faso compte tenu des crises alimentaires répétitives d'une part, et d'autre part, la mise à disposition de données inédites sur les diplômés des centres dont les sortants n'ont jamais fait l'objet d'une étude concernant leur entrée en emploi.

La problématique définie ici, pose le problème d'autosuffisance et de sécurité alimentaires au Burkina Faso au regard des nombreuses crises alimentaires répétitives. Elle a questionné l'utilité des formations agricoles dans les CPR à travers cette étude consacrée aux sortants d'un centre. Ainsi, rappelons que l'analyse de cette problématique qui a soulevé des problèmes d'ordres économique, social, politique, culturel susceptibles d'être rencontrés lors du processus de cette insertion a permis de dégager l'objectif général et quatre questions de recherche qui sont: L'objectif général de la démarche visait à comprendre comment un sortant du CPR arrive à s'insérer dans la production principale céréalière. Plus spécifiquement, nous avons posé les quatre questions suivantes: 1) Quels sont les emplois principaux occupés par les sortants? 2) Quels sont les facteurs principaux sociologiques (contextuels) et sociopsychologiques (relationnels) qui ont favorisé l'insertion des sortants dans la production céréalière? 3) Quelles sont les caractéristiques psychoprofessionnelles (personnelles et professionnelles) qui ont influencé cette même insertion? Et enfin quels sont les obstacles liés à l'emploi principal céréalier?

6.1. Retour sur la démarche et les outils de l'étude

Pour répondre à nos questions de recherche, nous avons construit un cadre conceptuel reposant sur trois dimensions majeures : les dimensions sociologique, sociopsychologique et psychoprofessionnelle. Grâce à ce dernier, nous avons pu montrer

qu'il existe des facteurs et des caractéristiques clefs favorables à l'insertion en production principale céréalière au niveau de chaque dimension. Ainsi, nous affirmons que le cadre conceptuel dont le modèle vient de Allard et Ouellette (1990) et (2002) a été un outil adapté à l'étude de notre thème étant donné que les facteurs et les caractéristiques favorables que nous avons réussi à identifier entrent dans les dimensions prévues tout en répondant à nos questions de recherche et à nos objectifs spécifiques. Cependant, nous avons remarqué qu'au niveau de la dimension psychoprofessionnelle, les six caractéristiques personnelles d'Erikson se sont avérées insuffisantes pour répondre à la 3^{ème} question de recherche: volonté, courage et passion ont été les trois nouvelles caractéristiques complémentaires qui se sont ajoutées aux cinq caractéristiques suivantes venant de l'auteur : l'autonomie, l'initiative, l'intimité, l'industrie et la confiance en autrui. La volonté telle que nous l'avons déjà fait remarquer est la caractéristique la plus représentée.

Le capital humain, le capital social et la construction identitaire ont montré leur pertinence pour l'analyse. Les résultats auxquels nous avons abouti relèvent effectivement de ces deux concepts et de cette théorie : la formation en tant qu'outil a fait du sortant un homme au service du développement local et de la promotion de l'agriculture en faveur de l'autosuffisance alimentaire. Ses relations sociales, ses atouts et ses qualités ont été pour lui un support qui a permis de construire sa propre vision de l'agriculture pour y évoluer et pour y être stable, car il est convaincu de l'intérêt qu'il a dans la conduite de l'activité. Seulement, l'étude révèle une certaine insuffisance au niveau du rapport à la formation continue des sortants qui ne semblent pas accorder une priorité à cette formation à la faveur de la progression professionnelle de leur activité.

La définition attribuée à l'insertion socioprofessionnelle du sortant du centre de Goundi basée sur la définition de Vincens (1997) semble adaptée à l'étude parce qu'elle est considérée rappelons-la, comme une œuvre d'actions humaines et d'influence de facteurs sociologiques, sociopsychologiques et psychoprofessionnelles. Elle est le résultat de processus et de mobilisation de ressources diverses qui conduisent au devenir tout en situant «*l'effet-formation*» dans le système de causalité» (Marry, 1983: dans Nicole-Drancourt,

1994; Tanguy, 1986 : dans Nicole-Drancourt, 1994, p.39). Elle traduit la dynamique stratégique du sortant et la mise en jeu de facteurs favorables à la construction identitaire.

En matière de conduite des activités agricoles, une multitude de facteurs peuvent paraître indispensables au même moment. Or, on sait aussi que, pour le démarrage de l'activité agricole, l'acquisition de certains facteurs de production reste prioritaire par rapport à d'autres qui peuvent être acquis plus tard à l'issue du déroulement de deux ou trois campagnes d'activité.

Le questionnaire, le canevas d'entrevue et le carnet de bord ont été des outils appropriés pour identifier les facteurs contextuels principaux et les caractéristiques personnelles et professionnelles issues des entrevues. Ceci étant, la problématique posée qui relie l'autosuffisance et la sécurité alimentaires aux conditions de réalisation effective de la production principale céréalière, trouve sa justification et son fondement dans le rôle dévolu non seulement à l'État, garant du bien être collectif de la population, mais aussi à l'individu dans son devoir d'acteur de développement endogène. De ce point de vue, nous pensons que la présente recherche vient à point nommé dans une étude pareille qui interpelle les structures de formation mises en place par l'État, les devoirs de ce dernier et la responsabilité du citoyen formé dans ces structures.

6.2. Qu'avons-nous apporté de nouveau dans l'étude du thème?

L'étude du thème qui porte sur l'insertion des sortants de Goundi en production principale céréalière a exigé que l'on identifie d'abord, dans le groupe des sortants, les producteurs qui ont choisi de s'adonner à la production comme emploi principal. Ce fut donc une des premières tâches effectuées dans cette recherche à l'issue de laquelle nous avons réussi à identifier les facteurs contextuels et relationnels principaux ainsi que les

caractéristiques personnelles et professionnelles favorablement liés à la production principale céréalière et les obstacles y relatifs.

En effet, l'analyse des données a permis d'aboutir à des résultats :

D'abord, en ce qui a trait à la *première* question, nous avons noté que les sortants en emploi principal céréalière représentent (29%) contre 60% de sortants en emploi principal non céréalière 11% de sortants aux études et au chômage. L'emploi principal non salarié constitue la situation majoritairement représentée (76% contre 24%). Cette situation est suivie par les emplois salariés (13%) puis les personnes aux études (6%) et enfin les personnes au chômage (5%). Si l'on tient compte des 25 autres qui exercent l'emploi céréalière en tant qu'activité secondaire, nous avons 54 sortants (54%) en production céréalière principale ou secondaire contre 35% de sortants en emploi principal ou secondaire hors céréalière et 11% aux études et au chômage. Cette proportion donne un taux d'insertion en production céréalière principale ou secondaire de 57,44%. Les emplois principaux non céréalières concernent le maraîchage, la culture de coton, l'élevage, le petit commerce, l'artisanat et les emplois salariés publics et privés. Au regard donc des problèmes d'insécurité alimentaire révélés dans les nombreuses crises alimentaires, on peut attester que les taux enregistrés restent faibles face aux objectifs assignés aux formations dans les centres et qu'une nécessité s'impose à l'État quant aux actions à entreprendre en faveur de l'incitation à la production principale céréalière.

Concernant la *deuxième* question de recherche, nous avons identifié des facteurs sociologiques et sociopsychologiques principalement aidants à la pratique de l'emploi principal céréalière. Ce sont :

- sur le plan sociodémographique : l'âge de sortie situé entre 21 et 34 ans, la situation matrimoniale et le genre;
- sur le plan culturel : les rituels d'installation, les céréales comme aliment de base et l'environnement d'entraide ;
- sur le plan naturel : l'accès à la terre

- sur le plan politique : la politique d'installation des sortants;
- et sur le plan relationnel : le père, le promotionnaire et les épouses et les enfants.

Pour ce qui est de la *troisième* question de recherche, nous avons identifié huit autres caractéristiques personnelles : volonté, courage, passion, autonomie, initiative, intimité, industrie et la confiance en autrui et 3 caractéristiques professionnelles : le rapport conception du moi-idéal, la vision de continuité et le rapport espace professionnel non marchand.

Enfin, concernant les obstacles qui s'opposent à la décision du sortant de mener l'agriculture comme activité principale, nous avons retenu de l'analyse, quatre éléments principaux : la dépendance du sortant vis-à-vis de ses parents qui limite le développement professionnelle de ce dernier, les difficultés d'insertion au sein du groupement qui ne semble pas encore perçu comme pouvant être un outil de développement professionnel essentiel entre pairs compte tenu de la mise à disposition de moyens de production dont le sortant ne peut se procurer tout seul et l'accès difficile à la terre, aux équipements et aux intrants.

Ces résultats induisent deux considérations majeures. Premièrement, l'importance de la formation de base du CPR qui aurait suscité sa mise en œuvre à travers la mobilisation des facteurs et des caractéristiques. En effet, tel qu'indiqué dans les dires des sortants, la formation au delà des difficultés mentionnées (problèmes d'alimentation, de manque d'infrastructures et d'unités de production pour certaines promotions...) a été de qualité grâce au dévouement des formateurs :

S28 : « Parce qu'on a la théorie et la pratique, et on essaie de pratiquer ce qu'on connaît. Sinon nos formateurs au CPR ont bien fait ça. Notre famille même reconnaît qu'on a été formé sur l'agriculture ; eux-mêmes ils savent que ce sont les moyens qui nous manquent pour progresser sur cette activité. Et on se dit que ça va aller (Extrait du sortant N°28) ».

Des auteurs confirment ce point de vue en attestant que la formation professionnelle serait un facteur déterminant pour la volonté d'agir (Rakotomanana, 2009) et sa préparation suffisante serait un facteur favorable à la transmission de la ferme familiale (Handler, 1994; Dumas et al., 1995; De Haan, 1994; Parent, 1994; Gasson et Errington, 1993 : dans Parent et al., 2000 : dans Parent, 2003) et à l'insertion en agriculture. Deuxièmement, l'analyse des facteurs et des caractéristiques a permis de comprendre comment le céréalier œuvre, cherche à se distinguer et à se faire reconnaître dans son milieu en faisant valoir:

- les connaissances et des compétences techniques que lui confère sa formation agricole,
- sa valeur personnelle impliquant qu'il est capable de réussir dans son projet grâce à l'application des connaissances acquises dans la formation reçue,
- son désir de produire des céréales pour l'autosuffisance alimentaire et un changement au niveau de l'agriculture,
- ses difficultés dans la recherche des facteurs de production (terre, matériel engrais,... aides multiples) auprès de son entourage,
- ses efforts dans la mise en place de son exploitation et dans la modernisation de cette dernière pour appartenir au groupe de producteurs céréaliers distingués des autres,
- son attachement aux valeurs professionnelles liées au transfert de connaissances, à la modernisation de l'exploitation, à la recherche d'amélioration du rendement et à l'utilisation d'outils modernes.

Ainsi, nous avons retenu que le succès¹²¹ du sortant serait bien lié à la mobilisation de ces différents atouts et qualités personnelles et professionnelles pour aboutir à cette reconnaissance et à la mise en place de son exploitation agricole qu'il va pouvoir conduire grâce à la formation reçue.

¹²¹Pour nous, le succès du sortant en emploi principal céréalier se résume au fait de se maintenir dans son emploi, à y persévérer pour espérer atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Si l'on consent qu'une combinaison de facteurs contextuels et de caractéristiques personnelles et professionnelles ait pu déterminer le choix du céréalier en emploi principal, les résultats de cette mise en œuvre des différents facteurs rejoignent et confirment majoritairement les pensées de FIDA (2010) selon lesquelles les priorités parmi les objectifs politiques et stratégiques poursuivis par les producteurs agricoles en faveur de l'agriculture et du développement agricole, se rapportent non seulement à la promotion de l'agriculture familiale au moyen de politiques de développement économique et rural et à la poursuite de la souveraineté alimentaire, mais aussi à la préservation de l'identité des paysans et à la défense de la profession d'agriculteur face à la menace de la mondialisation. Contrairement aux approches libérales qui œuvrent en faveur de l'ouverture de l'agriculture aux marchés mondiaux, ces producteurs mettent l'accent sur la promotion d'une forme moderne et durable d'agriculture qui remplisse des fonctions sociales, économiques et écologiques. Ils garantissent la solidarité familiale, l'accès équitable aux ressources, et contribuent « à l'accumulation de richesses en fournissant des matières premières à l'industrie et en vendant les excédents agricoles sur les marchés intérieurs, sous-régionaux et nationaux » (FIDA, 2010, p.36).

Par rapport à ces enjeux, les céréaliers en production principale se sont affichés en groupe professionnel tout en souhaitant que leur particularité soit examinée par l'État pour une meilleure promotion de leur activité en faveur de l'autosuffisance alimentaire tel que deux sortants l'affirment :

S6 : « Nous avons des défis qui sont différents des autres qui ont choisi leurs activité principale dans d'autres domaines à cause de notre mission de nourrir la population. Mais maintenant le gouvernement doit faire un effort pour pouvoir recadrer les choses, réorganiser les choses de telle sorte que nous soyons mieux unis parce que nous avons une mission à réaliser qui est de produire pour nourrir notre famille et la population (Extrait du SN°6) ».

S28 : « Pour quelqu'un qui a acquis une formation au CPR, je peux dire qu'il a tout juste les connaissances pour démarrer mais une fois qu'il démarre, il peut tout faire. Mais nous on aide l'État à nourrir son peuple en vendant des céréales mais l'État ne réagit pas (Extrait du sortant N°28)».

Un constat serait que, au regard des extraits qui précèdent, la revendication de la reconnaissance du céréalier par son entourage immédiat lors de la création de son exploitation ne se limite pas à ce niveau mais évolue sur le plan national. Si cette recherche de la reconnaissance permet aux sortants de construire et de retrouver leur identité, elle s'est avéré aussi un moyen de s'affirmer dans les orientations et les objectifs en recherchant le changement.

De ce point de vue, on pourrait « *s'attendre à des modifications majeures dans le secteur agricole au cours des 20 années à venir* ». La nature de ces modifications faisant état du devenir des exploitations familiales à la lumière des changements auxquels on peut s'attendre (Tan & Guèye, 2005, p.1) des œuvres des sortants céréaliers.

Au regard des nombreuses crises alimentaires, les pays africains sont à la recherche de solutions. Le gouvernement burkinabé à l'instar des autres états de la sous région a opté en faveur de politiques de « modernisation de l'agriculture ».

En réalité, les sortants céréaliers malgré les difficultés rencontrées, s'adaptent néanmoins aux nouvelles technologies en ayant comme connaissances de base, celles acquises lors de la formation : ils ont le souci de leur intégration aux marchés parce qu'ils sont conscients de la mission assignée aux producteurs céréaliers. Ils mènent des activités et entretiennent des relations sociales importantes capables non seulement de les aider à s'affirmer en vue de provoquer des changements au niveau de la société mais aussi, de limiter les risques et de réduire leur vulnérabilité et celle des personnes de leur entourage. « *En tant que tels, ils doivent être au cœur des efforts de réduction de la pauvreté dans les zones rurales* » (Tan & Guèye, 2005, p.5).

Partant du fait que l'on puisse affirmer que l'insertion du céréalier en emploi principal s'est effectivement déroulée dans un environnement où des facteurs contextuels ont permis la mobilisation des caractéristiques personnelles et professionnelles pour l'option et la mise en place des exploitations, on peut supposer que les stratégies complémentaires auprès de ce groupe consisteraient à fournir des services financiers appropriés et à obtenir

l'appui de l'État, le crédit, le développement et la protection des marchés et des filières nationaux. Dans les débats, il semble que les solutions aux problèmes agricoles, alimentaires et ruraux les plus unanimement prononcées, résident exclusivement dans des politiques nationales et sous-régionales cohérentes et bien intégrées. Ces politiques qui devraient prendre aussi en considération les contraintes de la situation nationale, sous-régionale et internationale (FIDA, 2010) et devraient pouvoir aider les sortants à mieux s'insérer grâce aux facteurs qui seraient favorables à la construction de leur identité dont le début commence déjà dès la formation au centre. Ceci pourrait avoir de l'influence sur la volonté des sortants quant à la pratique de la production céréalière en emploi principal.

Au terme de cette interprétation qui nous a permis d'établir le lien entre d'une part, les facteurs contextuels, relationnels et les caractéristiques personnelles et professionnelles et d'autre part la construction identitaire du sortant comme déterminant de l'option en faveur de la production principale céréalière pour l'autosuffisance alimentaire, trois hypothèses semblent décliner de ce lien :

- 1) Les sortants du CPR s'insèrent plus dans les emplois principaux non céréalières que dans les emplois principaux céréalières au regard des mauvaises conditions de réalisation en faveur de la production céréalière.
- 2) La construction identitaire chez le sortant céréalière en emploi principal fait appel non seulement à des facteurs contextuels (sociodémographique, culturel, naturel politique et relationnel) et relationnels mais aussi, à des caractéristiques personnelles et professionnelles.
- 3) La formation agricole de base, l'accès à la terre, à l'équipement et aux intrants, les relations sociales et les céréales vues comme aliment de base de la population sont des facteurs qui contribuent entre autres, à l'option des sortants des CPR pour la production principale céréalière.

Au delà de ces hypothèses formulées à l'égard de la présente recherche, nous déplorons le fait que les moyens financiers et le temps imparti à l'étude n'aient pas permis de réaliser une recherche transversale qui prenne en compte des sortants de tous les CPR existants. De plus, l'étude aurait produit des connaissances sur l'insertion en production principale céréalière des femmes s'il y avait eu la présence de ces dernières parmi les céréaliers en emploi principal, ceci aurait permis de faire des propositions plus affinées à leur égard.

6.3. Recommandations

Avant de formuler les recommandations qui s'inspirent de cette recherche, rappelons d'abord que, dans les pays pauvres, le modèle dominant de développement en milieu rural reste l'action des agriculteurs accompagnée par celle des nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) et de l'État (BAfD & OCDE, 2008). La productivité moyenne qui demeure faible dans les exploitations de ces pays fait que *«l'urgence s'impose d'une modernisation des modes traditionnels de l'agriculture de type familial»*, ce qui implique des choix dans les productions et une élévation du niveau des connaissances et des compétences des jeunes agriculteurs par le biais de la formation agricole (Perret et al., 2007, p.52). Divers motifs militent donc en faveur d'une attention accrue à la question du capital humain agricole.

En effet, *«dans les années 60 la notion de développement de la productivité reposait essentiellement sur le progrès technique»* (Debouvry, 2004, p.100). Beaucoup de moyens étaient déployés majoritairement en faveur des recherches sur l'avancée technologique du matériel et sur les techniques agricoles nouvelles. Aujourd'hui, le capital humain est reconnu comme étant aussi un facteur incontestable du développement économique et social basé sur la maîtrise des connaissances et des compétences de l'individu. La rentabilité de l'investissement dans le capital humain en économie rurale met en évidence l'importance de la formation et de l'éducation en tant que variables explicatives du progrès (Debouvry, 2004; Mingat & Suchaut, 2000).

En outre, le type de développement des agricultures paysannes fondées sur des exploitations familiales, a largement démontré dans le monde (où il est dominant), sa capacité à contribuer à la sécurité alimentaire, à la croissance économique et aux exportations, à la création et à la stabilisation d'emplois, à la bonne gestion des ressources naturelles, aux équilibres territoriaux et à la stabilité politique et sociale. De plus, il permet, plus que d'autres, une réduction des inégalités et une distribution plus équitable des fruits de la croissance. En raison des interdépendances entre croissance et redistribution, ces exploitations sont donc plus efficaces pour réduire la pauvreté (Félix, 2006, p.170).

Partant de là, les recommandations qui suivent visent donc l'amélioration de ce capital humain en faveur de l'insertion des jeunes en emploi principal céréalier et le maintien du rôle incontournable des exploitations familiales dans la recherche de l'autosuffisance alimentaire. Elles tiennent compte des difficultés évoquées par le sortant dans le cadre de la mise en place de son activité mais aussi des facteurs à promouvoir en faveur de la création de cette dernière. Quatre niveaux les composent:

1) Au niveau du recrutement et des programmes de formation

- Revoir l'âge de recrutement : Recruter des personnes de sorte qu'à la fin de la formation, les sortants totalisent au moins 21 ans d'âge, ceci donnerait plus de chance à ces derniers de s'orienter directement en emploi principal céréalier.
- Mettre l'accent sur la motivation du candidat au recrutement afin de connaître sa volonté et son amour pour l'agriculture.
- Développer des modules sur l'autonomie, le sens des relations et de l'industrie, le courage face aux difficultés et aux échecs dus aux mauvaises pluviométries, aux attaques acridiennes..., la prise d'initiative. L'acquisition de ces caractéristiques permettra d'avoir la vision de continuité.
- Une bonne image de l'agriculture devrait être inculquée aux sortants pendant leur formation telle qu'un responsable le précise dans son extrait :

« On (les sortants) n'a pas pris conscience que le travail agricole c'est un travail noble. Et c'est vrai aussi nous, nous ne faisons rien pour prouver ça. Autant que nous sommes nous ne faisons rien pour pouvoir amener les gens à comprendre ou du moins nous le faisons mais pas suffisamment ».

- L'appui par les pairs dans ces formations de base serait d'une importance capitale. Ceci, pour permettre aux futurs sortants céréaliers d'acquérir une conception d'un moi-idéal de producteur céréalier référent dès leur sortie du centre.
- Impliquer les parents notamment le père lors du recrutement et de la formation des jeunes au centre. Ceci pour situer l'importance de leur appui dans la mise en place de l'exploitation de leurs enfants. Leurs encouragements et leur soutien matériel, financier et autres étant indispensables à la décision et au maintien de l'activité du sortant.
- Au sujet de cette formation, étant donné qu'il va s'agir de personnes déjà mariées donc avec la possibilité de présence d'enfants, la formation pourrait se passer in situ c'est-à-dire, une formation qui va solliciter le déplacement des formateurs vers les stagiaires si les CPR ne sont pas capables d'accueillir une famille au sein du centre tel qu'il se passe au niveau de la ferme agricole de Latian dans la province du Ziro vers Sapouy. Ce centre a été créé dans les années 1998 par Patrick Perron le fondateur, un ancien volontaire. Ce centre a commencé à former des agriculteurs sans les conjointes, puis après, des couples d'agriculteurs à partir de 2002 avec une dotation en moyens de production dont le matériel agricole tel qu'un volontaire international l'explique :

« En fait peut être rappeler au départ que la ferme s'adresse, la ferme école s'adresse à des agriculteurs, en fait aux petits paysans qui n'ont aucun moyen de production et donc le but c'est de les former sur des techniques agricoles très simples avec quelques innovations assez simples hein, la culture raclée principalement et le composte. C'est les deux principales hhh en gros faire la culture raclée avec les bœufs, le billonnage, le buttage et le composte. Hhh c'est ça la principale idée. Hhh sachant que la seconde idée vraiment importante, c'est de leur offrir à la fin de la formation une dotation à l'installation, donc avec hhh un bœuf, génisse, une charrue, des petits ruminants, c'est ...voilà... c'est ça la principale chose voire des outils de

constructions... Donc l'idée c'est vraiment aussi...offrir une base de travail, offrir des moyens de production à des petits paysans bèè qui n'ont pas toujours les moyens d'investir sachant que la plupart pour ne pas dire tous les gens qui arrivent ici au départ n'ont jamais travaillé avec des bœufs ».

- Concernant l'incitation des femmes à la production principale céréalière, un travail doit être effectué à ce niveau. Puisque les filles à l'âge de 18 ans sont déjà mariées et n'accepteront pas quitter leur mari pour aller en formation pendant un moment, la proposition de former le couple serait en effet, la mieux indiquée. Ainsi, avec l'État qui mettrait la terre à la disposition de tous les sortants hommes comme femmes, ces dernières qui auraient développé cette identité de productrice principale céréalière pourraient, soit avoir aussi leur exploitation ou travailler en collaboration avec leur mari dans la même vision des choses.
- Former des stagiaires mariés déjà en possession d'équipement ou à défaut, former avec une aide à l'acquisition d'équipement ne serait-ce qu'à crédit après la formation.
- Former des stagiaires mariés en possession de terre. L'accès à la terre étant indispensable, le centre devrait faire un effort pour s'assurer de la capacité de chaque jeune avant la formation à pouvoir trouver de la terre pour son insertion tel qu'un responsable le confirme à travers l'expérience d'un centre qu'il a visité lors d'une mission :

« J'ai eu la chance de participer lors des tournées des autorités ministérielles du premier ministère à un centre qui est ici à Ypelcé ; un centre privé. Mais si vous voyez les jeunes qui sortent là-bas, d'abord avant de rentrer là, il y a des discussions qui se mènent entre le centre et les parents des jeunes pour s'assurer que le jeune quand il va sortir après avoir fait une certaine formation, il va bénéficier des moyens de production sécurisés y compris la terre. Imaginez quelqu'un, un jeune qui voudrait faire de la production maraîchère, il sort, il n'a pas de domaine, il n'a pas de parcelle sur un périmètre maraîcher à lui où il peut vraiment exercer et mettre en pratique ce qu'il a appris. Mais ça n'aurait servi à rien de l'avoir formé. Et de même là-bas j'ai vu que ces centres là, ils règlent ces questions avant que les jeunes rentrent. Est-ce que les jeunes après avoir fait la formation là, il y aura quelque chose, il y aura un terrain à lui, il y aura une parcelle à lui pour

exploiter et utiliser les connaissances qu'il a acquise. Ces questions là sont réglées ».

Autrement, on pourrait aider le sortant ou la sortante à en acquérir une pour lui permettre de mettre en pratique les connaissances de la formation sur cette parcelle en même temps qu'il ou qu'elle bénéficie de la formation.

- Une fois les formations terminées et le problème de facteurs de production réglé, il faudrait organiser des campagnes d'information et de sensibilisation dans les provinces couvertes par le centre pour rencontrer les familles afin de faciliter les démarches des sortants auprès de leurs parents, étant donné qu'ils ont déjà ce sentiment qui le leur permettra .
- Une sensibilisation au niveau des communautés pour promouvoir et encourager la formation des femmes.
- Éviter des recrutements qui exigent l'aliénation de l'engagement du futur sortant à d'autres engagements parallèles. Tel que ressorti dans ce document, les sortants ont déploré l'implication des groupements dans leur recrutement pour la formation au centre qui a dû créer des problèmes à leur insertion.

2) Le niveau institutionnel

- Mettre en place des unités de production fonctionnelles dans les centres pour une meilleure pratique de la formation. Le stagiaire avec son équipement lors de la formation pourrait pratiquer sur cette parcelle en même temps que sur la terre déjà acquise puis, une fois la formation terminée il emporte la production de l'unité sur laquelle il a produit pour former le stock d'aliments de la première campagne à son retour puis il vend les produits de la terre qu'il a acquise pour que les fonds lui servent à acquérir des intrants pour commencer cette première campagne.

3) Le niveau politique

- L'accès à la terre à la sortie de la formation est important. De notre point de vue, si la loi 96 portant sur la réorganisation agraire et foncière n'est pas ressortie comme facteur lié à l'insertion des céréaliers en emploi principal, c'est probablement dû au fait que cette loi n'a pas pris des dispositions particulières pour aider les sortants. Autrement, ils auraient bénéficié de quoi mettre en place leur activité dès leur sortie. Au regard des crises alimentaires et de l'importance de la culture céréalière, il est opportun que l'État prenne des mesures pour inciter à la production des céréales base de l'alimentation du pays.
- Pour que les producteurs soient en santé pour s'adonner à leur activité, on pourrait sensibiliser et aider ces derniers à créer des fonds d'assurance maladie à travers des cotisations dérisoires que l'État pourrait appuyer selon sa capacité.
- L'accès à l'équipement et aux intrants : les agriculteurs ayant une faible capacité de négociation (Toulmin & Guèye, 2003) et d'accès à l'information sur les prix du marché, sur l'accès aux équipements et aux intrants moins chers (Tan & Guèye, 2005), l'État devrait mettre à la disposition de ces derniers des sources d'approvisionnement en ces facteurs à prix abordable. Il devrait aussi élaborer des politiques agricoles tenant compte de l'assistance technique aux producteurs « *par la création de structures spécialisées et adaptées aux besoins à l'instar des banques agricoles, et qui ciblent tous les agriculteurs sans distinction* » (Nana & Atangana, 2012, p.21).
- Une bonne infrastructure constituerait un moyen pour faciliter l'écoulement des produits et l'obtention des intrants (Tan & Guèye, 2005).
- Développer la recherche sur les céréales pour une meilleure productivité agricole des exploitations.
- Recruter et former de jeunes chercheurs. Ceci garde « *une importance cruciale si l'on veut maintenir à long terme et au niveau national, une masse critique de scientifiques agricoles* » (Stads & Kaboré, 2010, p.7).

4) Au niveau des sortants

- Une organisation au sein des promotionnaires pourrait servir de relai pour chaque sortant pour une meilleure valorisation de la formation après leur sortie au regard de la rareté des formations continues.

6.4. Conclusion générale

Au terme de cette réflexion, nous souhaiterions conclure notre travail sur deux points qui semblent constituer l'essentiel de ce développement. D'abord en ce qui concerne les différents facteurs et caractéristiques favorables à l'insertion en emploi principal céréalier c'est-à-dire les résultats auxquels l'étude a abouti, puis les propositions faites en faveur du développement de ces facteurs.

Rappelons que l'objectif général de l'étude est de comprendre comment le sortant céréalier arrive à s'insérer en production principale céréalière c'est-à-dire à opter en faveur de la production céréalière comme activité principale avec la conviction que seule la production nationale pourrait conduire à l'autosuffisance alimentaire.

Pour arriver à cette compréhension, rappelons encore que nous avons formulé des questions de recherche qui ont conduit à identifier les facteurs contextuels et les caractéristiques personnelles et professionnelles favorables. Les résultats mettent en avant la volonté du sortant céréalier chez qui nous avons décelé d'autres caractéristiques combinées à cette dernière: la passion, l'autonomie, l'initiative, le courage, l'intimité....

L'étude nous a indiqué que, grâce à la combinaison dynamique et stratégique entre les caractéristiques personnelles et professionnelles et les facteurs du contexte sociodémographique, naturel, politique, culturel et relationnel, le céréalier a pu opter la production céréalière comme emploi principal en y construisant une identité professionnelle qui l'a aidé à se maintenir dans le métier tout en ayant l'autosuffisance alimentaire comme objectif à atteindre.

La réflexion à cette étape a pu révéler l'importance des moyens (facteurs de production dont la terre, l'équipement et les intrants agricoles) sans lesquels la volonté de réalisation du sortant resterait vaine d'autant plus que c'est le père seul qui reste la personne qui octroie la terre au sortant. Ainsi, des formules innovantes doivent être trouvées «*pour permettre à ceux qui souhaiteraient s'établir sans nécessairement avoir un patrimoine familial derrière eux (les néo-ruraux) de pouvoir s'insérer dans le domaine*» (Parent, 2003, p.5).

De ce point de vue, il apparaît un lien étroit tel que confirmé par une autorité dans l'extrait qui suit, entre la volonté de se réaliser du sortant et l'intervention des politiques publiques qui seule est capable d'aider le sortant quant à l'accomplissement de cette volonté.

« Donc non seulement la nature de la formation doit changer, c'est-à-dire qu'à partir de l'agriculture...ce n'est pas une agriculture simplement dans le fait de la production végétale mais c'est l'agriculture pour l'insérer dans un circuit économique et commercial. C'est déjà la première transformation ; deuxièmement il faut créer toutes les structures qui permettent d'accompagner ; l'accompagner devant le banquier si il a besoin d'argent, l'accompagner devant le fournisseur de, comment on appelle ? D'équipements hein, pour s'équiper en machine agricole, pour s'équiper en système d'irrigation, ...l'accompagner évidemment en créant des infrastructures, bon ça on continue à le faire, mais aussi l'accompagner pour pouvoir faire, lui et d'autres personnes, se mettre ensemble pour gérer par exemple des questions liées à l'écoulement ou prendre en charge des questions de transformation, etc, etc. Donc il y a un lien forcément entre la production, l'école, entre la formation et toute la dynamique engagée dans le ministère pour que l'agriculteur s'insère dans le circuit économique ».

Ceci étant, y aurait t-il modernisation de l'exploitation agricole avec pour conséquence l'autosuffisance alimentaire des familles burkinabé et la sécurité alimentaire de la nation en dehors d'une mise en contexte favorable de la production principale céréalière?

Quelles que soient les réponses à cette question, notre sentiment est qu'il faille, au delà de l'origine sociale¹²² (qui n'est heureusement pas un facteur déterminant dans cette

¹²²L'origine sociale du sortant en emploi céréalier représente la profession du père

étude rappelons-le) et du clivage du genre (qui malheureusement s'avère un facteur favorable), œuvrer au niveau de chaque centre régional, pour qu'en fin de formation, les sortants puissent développer un profil favorable à la production principale céréalière en retrouvant des conditions favorables pour créer leur place dans leur environnement grâce à l'utilisation des facteurs de leur contexte ainsi que de leurs caractéristiques personnelles et professionnelles. Nous reconnaissons qu'une des limites de ces analyses serait les contradictions internes qui pourraient naître de cette construction identitaire eu égard au fait que les sortants viennent de milieux, de sociétés et de contextes de formations différents.

C'est pourquoi, le profil établi et les différentes propositions que nous avons eues à formuler devraient être reçus comme des hypothèses devant être vérifiées à la lumière des sortants des autres CPR qui n'ont pas pu être pris en compte dans cette étude plutôt qu'une solution parfaite.

Cette limite, n'en est pas une en réalité car, notre étude aurait permis au moins, de mieux comprendre à travers les thèmes abordés et le but recherché, comment le jeune sortant arrive à se décider par rapport à la production principale céréalière. Ainsi nous aurions donné des éléments de réflexion sur comment s'y prendre afin d'avoir des personnes déterminées en faveur de la production principale céréalière.

Bibliographie

Aboa, A., (1987). *Des jeunes agriculteurs en Côte d'Ivoire: Aspects juridiques* (Thèse de doctorat en Droit rural). Université des sciences sociales de Toulouse. France. 252p.
http://greenstone.refer.bf/collect/thewf/index/assoc/HASH6a9d/354cab0.dir/CS_00568.pdf

Consulté le 24 août 2012.

Albarran, F., & Ouédraogo, S., (1994). Conservation des sols, initiatives villageoises et coopération au Burkina (Périodique). *Politique africaine*, 1994, n° 53, p. 89-96.
<http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/053089.pdf>

Consulté le 2 août 2009.

Adjerad, S., & Ballet, J., (2004). *L'insertion dans tous ses états*. L'harmattan. Collection Logiques sociales (Bruno, P., dir.). ISBN: 2-7475-6464-9.
books.google.ca/books?isbn=2296360815

Consulté le 4 janvier 2012.

Alasia, A., (2005). *Compétences, innovation et croissance : Les questions clés du développement rural et territorial-Survol de la documentation 1980-2003*. Document de travail n° 21-601-MIF au catalogue n° 076. ISBN: 0-662-70604-8.
<http://publications.gc.ca/Collection/Statcan/21-601-MIF/21-601-MIF2005076.pdf>

Consulté le 24 août 2008

Atchoarena, D., (dir.) & Sedel, C., (2005). Éducation et développement rural : Présentation du contexte (Chapitre I). Dans FAO et UNESCO-IIEP (2005) : *Éducation pour le développement rural vers des orientations nouvelles* (p.39-76). Rome, Italie, Paris, France : UNESCO-IIEP, 464p.
unesdoc.unesco.org/images/0013/001329/132994f.pdf

Atchoarena, D., (dir.) Wallace, I., Green, K., Gomes, C., A., & Camara, J., (2005). Stratégies et institutions pour promouvoir les qualifications et le développement rural (Chapitre IV). Dans FAO et UNESCO-IIEP (2005): *Éducation pour le développement rural vers des orientations nouvelles* (p.273-348). Rome, Italie, Paris, France : UNESCO-IIEP.

unesdoc.unesco.org/images/0013/001329/132994f.pdf

Consulté le 24 juin 2009

Atchoarena, D., (dir.) & Gaspirini, L., (dir.) (2005). Principales conclusions et conséquences pour les politiques et l'aide (Chapitre VI). Dans FAO et UNESCO-IIEP (2005): *Éducation pour le développement rural vers des orientations nouvelles* (p.441-464). Rome, Italie, Paris, France : UNESCO-IIEP.

unesdoc.unesco.org/images/0013/001329/132994f.pdf

Consulté le 24 juin 2009

Atchoarena, D., (dir.) (2005). Dans FAO et UNESCO-IIEP (2005) : Stratégies et institutions pour promouvoir les qualifications et le développement rural (1^{ère} et 3^{ème} parties du Chapitre IV). *Éducation pour le développement rural vers des orientations nouvelles* (p.275-284 et p.318-324). Rome, Italie, Paris, France : UNESCO-IIEP.

unesdoc.unesco.org/images/0013/001329/132994f.pdf

Consulté le 24 juin 2009

Atchoarena, D., (2007). Faciliter la transition des jeunes de l'école au travail. Dans Enseignement et formation professionnels pour les jeunes. *Lettre d'information. UNESCO-IIEP. Vol. XXV, n°4*, octobre-décembre 2007. 2p.

Consulté le 24 juin 2009

Alves, N., (2007). *L'insertion professionnelle comme processus de socialisation professionnelle*. 3èmes Rencontres Jeunes & Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée, Marseille, 24-26 octobre 2007.

http://www.jeunes-et-societes.com/public/archives/2007/H1_Alves.pdf

Consulté le 24 juin 2009

Andrieu, S., (2009). Le métier d'entrepreneur culturel au Burkina Faso. *Bulletin de l'APAD*, Vol.29, n°30, p. 55-69.

URL : <http://apad.revues.org/3996>

Consulté le 24 août 2012.

Atienza, R., Houdemont, K., Paris, M., & Wieczorek, A., (2007). *Les dimensions émergentes de l'intimité au dehors du chez soi dans les zones d'habitat individuel dense : La notion d'Ambiance comme élément permettant de questionner l'Intimité* (Rapport final de recherche). halshs-00685747 version 1 - 5 Apr 2012, Cresson, Grenoble. 185 p.

Consulté le 24 juin 2012,

Assogba, Y., Fréchette, L., & Gagnon, C., (2003). Dynamiques des trajectoires migratoires intra régionales des jeunes en Outaouais : Une enquête qualitative. *Cahier du CÉRIS : série Recherches N° 2*. Université du Québec en Outaouais. ISBN: 2-89251-161-5.

<http://www.uqo.ca/observer>

AMCHUD4 (2010). *Le foncier dans le contexte de l'urbanisation durable (Aide-mémoire)*.

Conférence ministérielle africaine sur le logement et le développement urbain, K1061867 110810, Bamako, Mali, 9p.

http://www.unhabitat.org/downloads/docs/AMCHUD_French_aide_memoire.pdf

Archambault, I., (2006). *Continuité et discontinuité dans le développement de l'engagement scolaire chez les élèves du secondaire : une approche centrée sur la personne pour prédire le décrochage* (Thèse de doctorat). Département de psychologie, Faculté des arts et des sciences. Université de Montréal, 257p.

http://www.fqsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/These_Isabelle%20Archambault.pdf

AP3A (2001). *Les aptitudes agricoles et pastorales des sols dans les pays du CILSS*. ISBN: 88-900502-5-X, 165 p.

<http://p-case.iata.fi.cnr.it/ap3a/>

Consulté le 24 mai 2012

Allard, R., & Ouellette J-G., (2002). Vers un modèle macroscopique des facteurs déterminants de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. *Carrièreologie, Vol. 8, n°3* (spécial 15^{ème} anniversaire), p.497-517.

Consulté le 24 mai 2008

Ariga, J., (2011). *Encourager l'investissement privé dans la recherche agricole : mythe ou nécessité pour les pays en développement*. Observatoire des sciences et des technologies pour le développement dans les pays ACP. Connaissances pour le développement. Centre for Agricultural and Rural Cooperation (CTA). 16p.

Brilleau, A., Coulibaly, S., Gubert, F., Koriko, O., Kuepie, M., et al., (2005). Le secteur informel : Performances, insertion, perspectives, enquête 1-2-3, phase 2. *Stateco, n°99, 2005*, p.71-88.

<http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique/connaitre/stateco/stateco99/stec99e.pdf>

- Badini, Z., Ouédraogo, S., Sanfo, M., Traoré, R., Kaboré, M., & al., (2006). *Rapport d'étude sur l'élaboration d'une stratégie opérationnelle sur la commercialisation des céréales au Burkina Faso*. Version finale. Afrique verte/Burkina. 78 pages.
- Badini, A., Bationo, B., Dembélé, M., Karaga, A., & Traoré, I., (1998). *La qualité de l'éducation de base au Burkina Faso : analyse critique et éléments d'une stratégie d'amélioration* (Rapport d'étude). Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (MEBA), Ouagadougou, Burkina Faso, 71 p.
<http://www.greenstone.org/greenstone3/nzdl?a=d&c=tulane&d=HASH6b692583b3b081f9728022&dt=hierarchy&p.a=b&p.s=ClassifierBrowse>
 Consulté le 24 mai 2012
- Binet, C., & Gastineau, B., (2008). *Messages d'information sur le Sida et modèles sexués de prévention des risques à Antananarivo (Madagascar)*. Colloque international AIDELF : Démographie et cultures 3 du 25 au 29 Août 2008. Documents de recherche n° 13. Québec.
http://lped.org/IMG/pdf/Document_recherche_LPED_13_-_nov-_2008.pdf
- Basque, J., Pudelko, B., & Legros, D., (2003). *Une expérience de construction de cartes conceptuelles dans un contexte de téléapprentissage universitaire*. Environnement informatiques pour l'apprentissage humain. Strasbourg. p. 413-420.
<http://edutice.archives-ouvertes.fr/docs/00/00/16/76/PDF/n039-117.pdf>
- Biarnès, A., & Colin, J-Ph., (1987). Production vivrière et accès à la terre dans un village de basse Côte d'Ivoire. In : Systèmes de production agricole en Afrique Tropicale : Système de production et groupe domestique. *Cahiers des Sciences Humaines n°23, (3/4)*, p.455-470.
http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/24941.pdf

- Bourbeau, L., (1994). Comment transformer la peur en courage! *Magazine Lumière, Vol. 3* N°. 3, Juillet/août 1994, 2p.
- Bermond, M., (2004). Appropriation de l'espace et reproduction sociale en agriculture: quelques éléments de réflexion. *Eso-Université de Caen, 2004, n° 21, p.-53-56.*
http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/revue/ESO_21/bermond.pdf
- Bermond, M., (2005). *Familles agricoles, mobilité sociale et stratégies d'installation à la terre : Observations à partir d'une enquête de terrain dans la région d'Alençon.* Colloque Faire Campagne, 17-18 mars 2005. Rennes, France.
- Bermond, M., (2006). *Crise de la reproduction sociale agricole et transformations de l'espace vécu des agriculteurs - Observations dans la région d'Alençon (Orne). Sciences de l'Homme et Société/Géographie.* Colloque international "Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales" organisée par l'INRA. France (2006). Résumé repéré dans halshs-00537738, version1.
www.unicaen.fr/recherche/mrsh/pagePerso/71681?id...
- Burkina Faso (2007). *Exposé du Burkina Faso à la commission de l'emploi et de la politique sociale du conseil d'administration du BIT.* 17 pages.
http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_norm/@relconf/documents/meetingdocument/wcms_089943.pdf
- Burkina Faso (2008). *Loi portant réorganisation agraire et foncière : Loi n°014/96/ADP du 23 mai 1996 modifiée par la loi de finances pour 2008.* 23 pages.
<http://www.droit-afrique.com/images/textes/Burkina/Burkina%20-%20Reorganisation%20fonciere.pdf>

- BAD (2002). *Burkina Faso: projet de formation des jeunes agriculteurs*. Rapport d'évaluation de performance de projet (REPP), OPEV, Burkina Faso, Thiam, M., (dir.) et Koné, Z., (dir.), 2002, 49 p.
<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Evaluation-Reports/00682838-FR-BURKINA-FASO-YOUNG-FARMERS-TRAINING.PDF>
 Consulté le 09 juillet 2009.
- Brousse, H., (1953). La productivité du travail dans l'agriculture française et étrangère. *Revue économique, Vol.4, n° 5*, p.628-642.
econpapers.repec.org/article/prsreveco/default4.htm
 Consulté le 09/07/2009.
- Bertrand, F., (2012). Recherche et développement agricoles. *L'Encyclopédie canadienne-Agriculture-Agriculture-Général-Recherche et développement agricoles*. Historica-Dominion.
<http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/recherche-et-developpement-agricoles>
- Ballade, J., (1991). Le Matériel Moderne Agricole à Traction Animale : le Mamata (*module 3*). Dans Projet Biotacc (2010). *Manuel de traction animale moderne*, p.35-41. Document collectif, 59p.
http://www.biotacc-project.com/Ressources/WP4_Testes_Expl/Manuels/ManuelTraction_FR_112010.pdf
- Bargeot, M., Drouet, J-M., & Fizaine, M., (2001). *Le devenir des élèves de l'enseignement agricole : Les élèves et les apprentis diplômés de CAPA en 1997*. Éditions Educagri. ISBN: 2-84444-265.

- Bargeot, M., Drouet, J-M., & Fizaine, M., (2003). *Le devenir des élèves de l'enseignement agricole : Les élèves et les diplômés du bac professionnel, du BPA, du bac technologique et du bac S en 1999*. Éditions Éducagri. ISBN: 2-84444-265
- Blin, J., Dabat, M-H., Faugère G., Hanff, E., & Weisman, N., (2008). *Opportunités de développement des biocarburants au Burkina Faso*. CIRAD, 2IE, ICI. Rapport pour la KFW/ GTZ. Coopération allemande, Projet n° PDA 23196, contrat n°45489. Ouagadougou. Burkina Faso. 166p.
<http://www.cirad.bf/doc/bioenergie-kfw.pdf>
- Blin, J., Dabat, M-H., Faugère G., Hanff, E., & Weisman, N., (2009). Enjeux et défis de l'introduction des agrocarburants au Burkina Faso. Forum. *Grain de sel* n° 46-47, p.5-6.
http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf_GDS46-47_Elevages.pdf
- Baya, B., (2004). Fréquentation scolaire des jeunes filles et risques d'infection à VIH : espoir ou inquiétude ? Le cas de Bobo-Dioulasso, Burkina Faso. *Union for African Population Studies Vol. 19, Num sa*, ISSN: 0850-5780.
<http://hdl.handle.net/1807/5827>
- Backiny-Yetna, P., & Wodon, Q., (2009). *Profil et perceptions de la pauvreté en République du Congo en 2005*. Rapport sur la pauvreté. Banque Mondiale. 21 p.
http://mpira.ub.uni-muenchen.de/27752/1/PerspAfr_ROC2_MPRA.pdf
- Backiny-Yetna, P., & Bardon, R., (1999). Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel. *Série Méthodes des publications d'Afristat*, INSEE-DIAL, numéro 2.
http://www.insd.bf/fr/IMG/AFRISTAT_Concepts_MT_SI.pdf

BAfD/OCDE (2008). *Perspectives économiques en Afrique : Burkina Faso*. BAfD/OCDE, p. 195-207.

<http://www.oecd.org/fr/pays/burkinafaso/40568810.pdf>

Consulté le 09/07/2009.

Bouchamma, Y., (2004). Gestion de l'éducation et construction identitaire sur le plan professionnel des directeurs et des directrices d'établissements scolaires (p.62-78). Dans Association canadienne d'éducation de langue française (2004). *Administrateur, administratrice scolaire et identité professionnelle : Éducation et francophonie, Vol. XXXII, n°2*, 190p.

Boutillier, S., & Uzundis, D., (1999). *La légende de l'entrepreneur*. Coll. Alternatives Economiques, Éd. Syros, Paris, 151 p.

Bano, R., & Gex, F., (2006). *Entre savoir, pouvoir et don : l'identité plurielle du formateur*. Colloque : La polyvalence quelle identité professionnelle? Université de Lambesc Aix Marseille I, mai 2006, p.39-44.
vial@up.univ-aix.fr

Boly, D., Zan, M., & Tinguéri, R., (2009). *Analyse comparative selon le genre de l'insertion des diplômés sur le marché de l'emploi*. Programme des subventions Rocare pour la recherche en éducation / ERNWACA, Research Grants Programme, Édition 2009. Burkina Faso. 41p.
www.rocare.org/ www.ernwaca.org

Breur, R., (2006). Passion à volonté. *Revue électronique unité de recherche «Phénoménologies», Vol. II, n°3*. p.3-21. Université de Liège.
<http://www.bap.ulg.ac.be/index.htm>

Balslev, K., & Saada-Robert, M., (2007). Les microgenèses situées. Unités et procédés d'analyse inductive-déductive. *Recherches qualitatives, Vol. 26(2)*, 2006, p,85-109.
[http://www.recherche-qualitative.qc.ca/numero26\(2\)/balslev_et_saada_final2.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/numero26(2)/balslev_et_saada_final2.pdf)

Cimade (2008). *Maroc, Algérie, Mali, Sénégal, Mauritanie, Pays d'émigration, de transit et de blocage: État des lieux de la situation des migrants en 2008* (Document d'analyse). Pôle solidarités internationales, Paris 13^{ème}, 41p.
<http://www.cimade.org/poles/defense-des-droits/documentationgenerales?page=4>

Curpen-Chetty, P., (2006). *Stage au Burkina Faso sur les CPR*. Compte-rendu, Dakar, Sénégal, 2006, 4 diapositives.
<http://www.far.agropolis.fr/telechargement/compte-rendu/dakar/CPR-BURKINA-FASO.pdf>

("Citations du carnet de Claude Erignac", s.d.)

http://www.gautel.net/jakob/IMG/pdf/place_Erignac_citations.pdf

Congo, Z., (2005). *Les facteurs de la contraception au Burkina Faso : Analyse des données de l'enquête démographique et de santé de 1998/99*. Documents d'analyse N° 5 de la planification familiale en Afrique. GRIPPS 2005, 52 p.
<http://www.ceped.org/cdrom/gripps/pdf/burkina.pdf>

Consulté le 24 mai 2012

Coulibaly, I., (2007). *Les acquis du mouvement paysan en Afrique de l'Ouest*. Communication. Fondation Gabriel Péri. 8p.
<http://www.gabrielperi.fr/Communication-de-Ibrahima>

- Caillods, F., (2005). *Le nouvel environnement éducatif: La planification pour la participation*. Dans F. Kemmerer et D. M. Windham (Éds.), *Incentives Analysis and Individual Decision Making in the Planning of Education*. Paris: IPE, Unesco. Texte original en anglais traduit en Français. 20 pages.
- Cardu, H., & Sanschagrín, M., (2002). Les femmes et la migration : les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec. *Recherches féministes*, vol. 15, n° 2, 2002, p. 87-122.
<http://www.erudit.org/revue/rf/2002/v15/n2/006512ar.pdf>
 Document téléchargé le 25 mai 2011.
- Colangeli-Hagege, H., (s.d.). Intimité et autonomie. *Périnéologie/publications*. publication_id150, 5 p.
http://www.geyreelectronique.com/perineologie/publications/publication_id150.pdf.
- Debouvry, P., (2004). *Programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté : Développement du capital humain du secteur agricole*. Rapport final de mission d'appui à la mise en place d'une stratégie de formation agricole. Banque Mondiale. 220 p.
- Dembélé, Y., & Somé, L., (1991). *Propriétés hydrodynamiques des principaux types de sol du Burkina Faso*. Proceedings on: Soil Water Balance in Vie Sudano-Sahdian Zone. Niamey. IAHS Publ. N° 199, Burkina Faso.
http://iahs.info/redbooks/a199/iahs_199_0217.pdf
- Deveze, J-C, (2006a). *L'Agence Française de développement face aux devenirs des agricultures familiales*. Synthèse du travail de réflexion/capitalisation sur les agricultures familiales africaines (Afrique au Sud du Sahara et Océan Indien). Document de travail.

www.far.agropolis.fr/telechargement/etudes/dispositifs/0610-deveze.pdf

Consulté le 09/07/2009.

Deveze, J-C., (2006b). *L'agence française de développement face aux devenirs des agricultures familiales (Afrique au Sud du Sahara et Océan Indien)*. Document de travail, AFD, 86 p.

<http://www.far.agropolis.fr/telechargement/etudes/dispositifs/0610-deveze.pdf>

Consulté le 09/07/2009.

Douguet, J-M., Noël, J-F., & O'Connor, M., (2000). Systèmes de valeurs et Appropriation du Capital Écologique : Mode de régulation de la ressource en eau en Bretagne. *Cahier n°00-08 du C3ED (centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement)*. Hal-00305392, version 2 - 28 Aug 2008. 41 pages.

<http://hal.inria.fr/docs/00/31/53/57/PDF/cahier00-08.pdf>

Consulté le 24 mai 2012.

Dembélé, M., (1991). *Political instability, economic hardships and the pre-service education of secondary teachers in Burkina Faso: 1960-1990*, Master of arts thesis, University of Pittsburgh, 1991, 184 p.

Dubar, C., (1991). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris. Armand Colin.

Dubar, C., (1992). Formes identitaires et socialisation professionnelle. *Revue française de sociologie*, vol.33, N°4, p.505-529.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1992_num_33_4_5622

Consulté le 24 mai 2009

- Dubar, C., (1994). L'insertion comme articulation temporelle du biographique et du structurel (Débat). *Revue française de sociologie, Vol.35, N°2*, p. 283-291.
<http://www.persee.fr>
- Dubar, C., (1998). Trajectoires et formes identitaires. Clarifications conceptuelles et méthodologies. *Sociétés contemporaine, Vol. 29, N°29*, p.73-85.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/socco_1150-1944_1998_num_29_1_1842
Consulté le 24 mai 2012.
- Dubar, C., (2000). *L'interprétation d'une mutation*. Paris, PUF, coll. « le lien social ».
- Dubar, C., (2001). La construction sociale de l'insertion professionnelle. *Dossier N°36. Éducation et Sociétés n° 7/2001/1*.
- Dubar, C., (2007). Les sociologues face au langage et à l'individu. *Langage & société. 2007/3-4 - n° 121-122*. Cairn. ISBN: 9782735111022, p.29 à 43.
http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=LS&ID_NUMPUBLIE=LS_121&ID_ARTICLE=LS_121_0029
- Demazière, D., & Dubar, C., (2007). *Analyser les entretiens biographiques : L'exemple de récits d'insertion*. Les presses de l'Université Laval. 2^{ème} tirage. Saint Nicolas. Québec. Canada. 339 pages.
- Danvers, F., (2009). *S'orienter dans la vie : une valeur suprême?: Essai d'anthropologie de la formation*. Presses Univ. Septentrion, Renaud-Bray, 656 pages.

Daloz, L., Balas, M-L., & Bénony, H., (2007). Sentiment de non-reconnaissance au travail, déception et burnout : une exploration qualitative. *Santé mentale au Québec*, vol.32, n° 2, 2007, p. 83-96.

<http://www.erudit.org/revue/SMQ/2007/v32/n2/017798ar.pdf>

Document téléchargé le 24 aout 2011.

Dortier, J-F., (2000). *Des conflits identitaires à la recherche de soi*. Questions de notre temps, hors série, N°24, les éditions sciences humaines, septembre/octobre/novembre 2000.

http://www.scienceshumaines.com/identite-des-conflits-identitaires-a-la-recherche-de-soi_fr_12390.html

Desmarais, S., (2000). *L'intégration des jeunes en emploi : un processus d'insertion socioprofessionnelle passant par la formation préparatoire à l'emploi*. Mémoire de Maître ès sciences (M.Sc.) en service social. École de service sociale. Faculté des arts et des sciences. Faculté des Études Supérieures. Université de Montréal. 129 p.

DRAHRH/C-O/K (2006). *Analyse de la situation de l'agriculture de la province du Sanguié et sa place dans l'agriculture du Burkina-Faso*. Direction régionale de l'agriculture de l'hydraulique et des ressources halieutiques du centre ouest Koudougou/Burkina Faso, 2006, 17 p.

Di Méo, G., (2008). *Le rapport identité/espace : Éléments conceptuels et épistémologiques*. Halshs-00281929, version 1, 26 May 2008, 13p.

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/28/19/29/PDF/Identite-Reims.pdf>

Desclaux, B., (2003-2004). La relation formation-emploi : Parcours d'idées. Dans le cadre de la formation de formateur, orientation 2003-2004 (présentation power-point)

<http://bdesclaux.jimdo.com/formations-de-formateurs/fodefo-iufm/iufm-pp-2/>

- Eychenne, D., & Savadogo, B., (2006). Projet d'appui à la fixation des jeunes dans leurs terroirs (PAFJT) BKF/98/006 (juin 2000 - juin 2005). Rapport d'évaluation finale, février 2006. PNUD/Burkina Faso.
- Eldin, M., Daudet, A., & Quencey, P., (1969). L'évapotranspiration potentielle : applications-définition- principales évaluations mesure. *L'agronomie tropicale*, Vol. XXIV, n° 9, Février 1969, 180 p.
http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_5/b_fdi_12-13/14074.pdf
- Evola, R., & Evola, J., (s.d.). *La crise d'identité professionnelle chez les enseignants camerounais et leur motivation au travail : Cas des professeurs des lycées de la ville de Yaoundé au Cameroun*. Yaoundé, Cameroun, 35 p.
<http://ece.edu.mx/ecedigital/files/invitados%20especialesCamerun.pdf>
- EC-Genève (2008-2009). *Notions économiques fondamentales*. Éd. 2008 et juin 2009. 6p.
www.cec-chavanne.net/.../economie.../TH%20-
- Fusillier, C., (dir.) (2007). *Groupe de réflexion sur l'économie de la formation agricole et rurale*. Réunion du 22 février 2007, Note préparatoire n°3, 9 p.
- Fortier, I., (2007). *L'automutilation, une stratégie d'adaptation? Étude exploratoire auprès de femmes*. Mémoire de maîtrise en travail social. Université du Québec en Outaouais.
<http://www.oregand.ca/files/m-1-isabellefortier.pdf>

FIDA (2010). *Les agriculteurs prennent la parole: vision et recommandations des organisations paysannes africaines pour le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine*. Rome, Italie, 48p. ISBN: 978-92-9072-116-1.

http://www.ifad.org/pub/pa/farmer_f.pdf

FIDA (2011). *Rapport sur la pauvreté rurale : Synthèse*. Rome. Italie, p.11 p.

<http://www.ifad.org/rpr2011/report/f/overview.pdf>

Félix, A., (2006). Éléments pour une refonte des politiques agricoles en Afrique subsaharienne. *Afrique contemporaine*, n° 217, 2006/1, p. 159-172.

http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=AFCO_217_0159

Consulté le 06 juillet 2009

FAO (2008a). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Les biocarburants: perspectives, risques et opportunités*. Rome. Italie. ISBN: 978-92-5-205980-6.

<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/i0100f/i0100f.pdf>

FAO (2008b). *963 millions de sous-alimentés dans le monde*. Sciences & enjeux agricoles (version beta), 2p.

http://www.science-agriculture.info/index2.php?option=com_content&do_pdf=1&id=237

Généré le 9 novembre, 2012, 15:07

FAO (2012). *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde: La croissance économique est nécessaire mais elle n'est pas suffisante pour accélérer la réduction de la faim et de la malnutrition*. Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie. 4p.

Résumé repéré le 14 octobre 2012.

<http://www.fao.org/docrep/016/i2845f/i2845f00.pdf>

- Fondaire, M., & Larose, S., (2007). *Intervention de crise, un modèle en transformation : trajectoire, territoire, accident de parcours et perceptions : Centre de crise Le Transit*. Montréal, Québec. Centre de crise de l'Ouest de l'Île, Montréal, Québec.
- Fournier, F., (2006). L'insertion socioprofessionnelle : vers une compréhension dynamique de ce qu'en pensent les jeunes. *Carriéologie, Vol.8, n°3*, p.365-387.
- Gaglozoun, A., (2007). *L'éducation et le développement communautaire : L'école et les enfants comme sources de connaissances culturelles chez les cotonculteurs du Bénin*. Thèse de doctorat, Faculté des études supérieures de l'université Laval. Département des fondements et pratiques en éducation. Sciences de l'éducation. Université Laval. Québec. Copie Terrain.
- Gauthier, B., (dir.) (2006). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Presses de l'université du Québec. Canada. 603 p.
- Gohier, C., Anadón, M., Bouchard, Y., Charbonneau, B., & Chevrier, J., (2001). La construction identitaire de l'enseignant sur le plan professionnel : Un processus dynamique et interactif. *Revue des sciences de l'éducation, vol. XXVII, n° 1*, p. 3-32.
<http://www.erudit.org/r...001/v27/n1/000304ar.pdf>
- Gingras, M., & Chagnon, D., (1997). *Motivation et orientation : un but significatif?* Les actes du Conat, p. 203-214.
- Goyette, M., (2003). *Portrait des interventions visant la préparation à la vie autonome et l'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes des centres jeunesse du Québec (Rapport)*. Association des centres jeunesse. Québec. 72 pages.

http://www.acjq.qc.ca/public/a14178bc-45b5-4a12-b27e-38017be2da39/mes_documents/publications/2003-2_portrait_des_interventions.pdf

Groupe Polanyi (2009). *La multifonctionnalité de l'agriculture : une dialectique entre marché et identité*. Mauss permanente, Publications - Éditeurs tiers, 2009, 4p.

<http://www.journaldumauss.net>

Consulté le 25 mai 2009.

Gingras, C., & Mukamurera, J., (2008). S'insérer en enseignement au Québec lorsqu'on est professionnellement précaire : vers une compréhension du phénomène. *Revue des sciences de l'éducation, Vol.34, n°1*, 2008, p.203-222. DOI : 10.7202/018997ar

Gutnik, F., (2002). Autour des mots : stratégies identitaires, dynamiques identitaires. *Recherche et formation N° 41*, 2002, p.119-130.

<http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/recherche-et-formation/RR041-08.pdf>

GCEQ (2000). *La continuité de mon entreprise : outils de réflexion*. 26^{ème} congrès annuel les 17 et 18 novembre 2000. Montréal. Québec.

<http://www.groupement.ca/data/files/congres2000.pdf>

Guillemette, G., & Boisvert, D., (2003). L'entrevue de recherche qualitative avec des adultes présentant une déficience intellectuelle. *Recherche qualitative, vol 23*, 2003, p.15-26.

http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Textes_PDF/23Guillemette&Boisvert.pdf

Haddad, W., D., & Demsky, T., (1995). *Le processus de planification et de formulation des politiques d'éducation*. Théorie et pratique, Paris, Unesco, 1995, 101 p.

- Hacquemand, J., (2009). *Faim dans le monde et politiques agricoles et alimentaires: bilan et perspectives*. 11èmes Journées d'études Ingénierie des Dispositifs de Formation à l'International, France, 9 p.
<http://www.chlorofil.fr/.../journées.../01-IDFI-2009-Hacquemand.pdf>
 Consulté le 09 juillet 2009.
- Hertz, D., (2007). Le vrai courage du leader. *Psychologie leaders*, p.62.
- Hinault, A-C., (2006). *Reconnaissance des jeunes au travail : la panne des dispositifs de gestion*. Presses Universitaires de France. Sociologies Pratiques, n° 12. ISBN: 2-13-055629-9. p.51-65.
http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=SOPR_012_0051
- Howell, D., C., (2004). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. Éditions Paris, De Boeck, 6^{ème} Édition, 821p.
- Ilboudo, P., T., (2009). *L'éducation bilingue au Burkina Faso: une formule alternative pour une éducation de base de qualité*. La collection. Expériences africaines : études de cas nationales. Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA). 155p. ISBN-10 : 92-9178-098-7 ; ISBN-13 : 978-92-9178-098-3
http://www.adeanet.org/pubadea/publications/pdf/interieur_11_burkina_fre.pdf
- IRD (1979). *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale: logique paysanne et rationalité technique*. Actes du Colloque de Ouagadougou, 4-8 décembre 1978. IRD (éd.1979). 600 p.
books.google.ca/books?isbn=2709905566 ou horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins...5/b.../22065.pdf

- José, R., (2005). D'une génération à l'autre...Les « effets » de la formation initiale sur l'insertion. *BREF/Cereq*, n° 222, 3p.
<http://portail.cereq.fr/MASC25/>
- Janin, P., (2006). La vulnérabilité alimentaire des sahéliens : concepts, échelles et enseignements d'une recherche de terrain. *L'espace géographique*, n°4, IRD-00275237. p.355-366.
http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/27/52/37/PDF/La_vulnerabilite_des_Saheliens_JANIN_2006_.pdf
- Klatzmann, J., (1953). La modernisation de l'agriculture. *In: Revue économique. Volume 4, n°5, 1953. pp. 643-658.*
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reco_0035-2764_1953_num_4_5_406996
- Klatzmann, J., (1957). L'originalité de l'économie yougoslave. *Revue économique, Vol.8, n°3, Année 1957, p.476-489.*
www.persee.fr/web/.../reco_0035-2764_1957_num_8_3_407242
 Consulté le 09/07/2009
- Kiénou, B., (2005). *Mise en œuvre d'un modèle de risque d'insécurité alimentaire et d'estimation de la population des groupes vulnérables.* Mémoire de maîtrise inédit. Institut du développement rural (IDR), Burkina Faso. 74 p.
<http://www.beep.ird.fr/collect/upb/index/assoc/HASH01f5.dir/IDR-2005-KIE-MIS.pdf>

Kremer-Marietti, A., (2004). Kant, les sciences et l'épistémologie : Ou la conjugaison créatrice de la science et de la philosophie chez Kant et ce qu'il en reste aujourd'hui. Colloque « Kant et la modernité ». Tunis, 17-19 mars 2004. Groupe d'Études et de Recherches Épistémologiques, Paris.

<http://www.dogma.lu/txt/AKMKantSciences.htm>

Knoepfel, P., Larrue, C., & Varone, F., (2006). *Analyse et pilotages des politiques publiques*, Zürich, Verlag Ruegger, p.3-17 sur 387p., ISBN: 3725308330.

Kabbaj, M., (2003). *Introduction aux concepts et pratiques du leadership dans l'entreprise*. Cahier du leadership n°1. IS-Force. 24 p.

Ki-Zerbo, J., (1990). *Éduquer ou périr*. Paris : UNESCO-UNICEF. 120 pages.

Killick, F., (s.d.). *Courage: comment aller au delà de l'espoir et de la peur*. Traduction de Cesar, B., (...). "Livre des Émotions : Réflexions inspirées de la psychologie du bouddhisme tibétain". Éditions Gaia (Brésil), 2p.
<http://www.lgpt.net/friends/bel/french/Courage.pdf>

Kaboré, É., (2005). *Éléments de réflexion pour la définition d'une politique nationale de formation professionnelle agricole au Burkina Faso*. Atelier pour l'Afrique subsaharienne sur la Formation de masse en milieu rural, éléments de réflexion pour la définition d'une politique nationale. Ouagadougou/Burkina Faso, 30 mai au 3 juin 2005, 6 p.

<http://www.agropolis.fr/formation/pdf/atelier.../kabore.pdf>

Kaboré, I., Kobiane, J-F., Pilon, M., Sanou, F., & Sanou, S., (2001). Le Burkina Faso : Politiques éducatives et système éducatif actuel (chapitre 5). Dans : Pilon Marc (dir.), Yaro Y. (dir.) *La demande d'éducation en Afrique : état des connaissances et*

perspectives de recherche. Dakar : UEPA, 2001, p. 99-116. (Réseaux Thématiques de Recherche de l'UEPA = UAPS Thematic Research Networks).

http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/divers2/010029633.pdf

Kaboré, I., & Sinaré, T., (2005). *Étude sur l'évolution de l'emploi au Burkina Faso*. Observatoire National de l'emploi et de la formation professionnelle/Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse. Burkina Faso. 48 p.
http://www.cns.bf/IMG/pdf/ONEF_ETUDE_SUR_L_EVOLUTION_DE_L_EMPL_OI_AU_BURKINA_FASO_1.pdf

Kaboré, M., Ouédraogo, D., Zoungrana, M., Zoungrana, B., & Kiéno, B., (2005). *Mise en œuvre d'un modèle de mesure de l'insécurité alimentaire et d'estimation de la population des groupes vulnérables*. Burkina Faso, MAHRH/SG/DGPSA. 76p.

Lamoureux, A., (2000). *Recherche et méthodologie en sciences humaines*. Laval : Éditions Études vivantes (Beauchemin), 2^{ème} éd. Québec, Canada. ISBN: 2-7616-4307-0. 352p.

Lakin, M., & Gasperini, L., (dir.) (2005). L'éducation de base en zone rurales : Situation, problèmes et perspectives. Dans FAO et UNESCO-IIEP (2005) : *Éducation pour le développement rural vers des orientations nouvelles* (p.85-193). Rome, Italie, Paris, France.
unesdoc.unesco.org/images/0013/001329/132994f.pdf

Liénard, G., (dir) (2001). *L'insertion: Défi pour l'analyse, enjeu pour l'action. Psychologie et sciences humaines (PSH)*, 238. Éditions Mardaga. ISBN: 2-87009-782-4. Collection Marc Richelle. p.1-64.
books.google.ca/books?isbn=2870097824

Leenhardt, B., (2005). *Le poids de l'informel en UEMOA : premières leçons en termes de comptabilité nationale des enquêtes 1-2-3 de 2001-2003*. Jumbo Rapport thématique/8. Agence française de développement. Département de la Recherche. 30 pages.

<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Archives/Jumbo/08-jumbo.pdf>

Lacaze, D., (2007). La gestion de l'intégration en entreprise de service : l'apport du concept de socialisation organisationnelle. *Management & Avenir, Vol.4, n°14*, p. 9-24. DOI : 10.3917/mav.014.0009.

<http://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2007-4-page-9.htm>

Limoges, J., (1991). *Réussir son insertion professionnelle : Avant Pendant Après*. Éditions Agence d'Arc. Montréal, Québec. ISBN: 2-89022-225-X, p.10-43.

Larousse (2008). Dictionnaire de poche : 48000 définitions, 8000 noms propres. 2^{ème} édition, Paris, France. 1033 p. ISBN: 978-2-03-583721-9/978-2-03-583722-6.

MAAPAR/DGER (2004). *La dimension internationale dans la mission de formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue*. Document final. Direction générale de l'enseignement et de la recherche/Inspection de l'enseignement agricole.

www.chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/pdf/coop/stats/rappcoop-final.pdf

Consulté le 09/07/2009.

MAE/DGCID & DDC (Suisse) (2007). *La formation professionnelle en secteur informel, idées, concepts et politiques*. L'actualité des services aux entreprises, n°14, novembre 2007.

http://www.gret.org/static/cdrom/bds/document_pdf/numero_14/La%20formation%20Professionnelle%20Secteur%20Informel.pdf

MAHRH/SG/CNSFMR (2007). *Politique nationale de sécurité foncière en milieu rural*. Burkina Faso. 49 p.

MAHRH/SG/DGPSA (2008). *Evolution du secteur agricole et des conditions de vie des ménages du Burkina Faso*. Burkina Faso, DB CONSULT (éd.), 84 p.

http://www.horizons-solidaires.org/documents%20PDF/Docs%20ressources/pays/Burkina%20Faso/EVOLUTION_DU_SECTEUR_AGRICOLE.pdf

MAHRH/DGPER/DPSAA (2010). *Étude sur la dynamique de la consommation au Burkina Faso* (Rapport d'étude). Burkina Faso. 74 p.

Maragnani, A., (2006a). *Quelles réflexions et quelles politiques de formation agricole et rurale dans les pays d'Afrique francophone ? Où en est la réflexion sur les formations rurales*. 18 p.

<http://www.far.agropolis.fr/telechargement/etudes/dispositifs/0607-maragnani.pdf>

Consultée le 09 juillet 2009.

Maragnani, A., (2006b). *La création d'une expertise internationale en ingénierie des dispositifs de formations professionnelles au ministère de l'agriculture et de la pêche*. Réunion du groupe de travail « Formation professionnelle: Document du travail préparatoire. Haut Conseil de la Coopération Internationale. 19 octobre 2006.

- Maragnani, A., (2007). *La problématique de la formation professionnelle dans le secteur agricole et le milieu rural*. Document conférence, 2007, 12 p.
http://www.gefop.org/fr/images/stories//documents/conference_2007/Seance%20pleni%C3%A8re%20presentation%20Maragnani.pdf
 Consulté le 15 juillet 2009-07-16
- May, J., F., Temourov, M., & Dupond, I., (2006). *Lutte contre la pauvreté au Burkina Faso: L'importance de l'écart Urbain-rural des Indicateurs Santé, Nutrition et Population*. Africa Region Human Development Working Paper Series, N°96, 46 p.
http://siteresources.worldbank.org/INTAFRREGTOPEUCATION/Resources/444659-1210786813450/H_Burkina_Faso_lutte_contre_la_pauvrete_fr.pdf
- Maïzi, P., (1995). Identités plurielles des femmes moose du Yatenga (Burkina Faso). *Cahier. Sci. hum.* 3 1 (2), 1995, p.485-499.
- MEBA & MAED (2011). *Programme d'appui danois au secteur de l'Éducation au Burkina Faso (PADSE-II) 2011-2014*. Burkina Faso, n°104, Version finale, 58 p.
burkinafaso.um.dk/.../BurkinaFaso/.../Uddannelse_program_PADSE
- Mingat, A., & Suchaut, B., (2000). *Les systèmes éducatifs africains : Une analyse économique comparative*. Bruxelles : De Boeck Université. 308 p.
- Mingat, A., (2003). Quelques réflexions sur deux questions structurelles fondamentales pour l'éducation dans le contexte africain (Chapitre 2, 2^{ème} partie). Dans Bauchet, P., Germain, P., (Dir.) (2003c): *L'éducation, fondement du développement durable en Afrique* (p.149-158 sur 169). Paris : Presses universitaires de France.

- Morin, G., A., (s.d.). Aménagement foncier et remembrement. *Cahiers Options Méditerranéennes*, vol. 36, p.199-208.
<http://ressources.ciheam.org/om/pdf/c36/CI020483.pdf>
- Moncel, N., (2001). Les pratiques de mobilisation de la main-d'œuvre débutante par les entreprises et leurs conséquences sur les parcours d'insertion. *Notes de travail, G-92*, N° 9, janvier 2001.
- MEFP/Mali (2010). Conférence des ministres en charges de l'emploi et de la formation professionnelle de l'UEMOA : *Le monde de l'emploi et de la formation professionnelle dans l'espace UEMOA: Vers la mise en place d'un observatoire sous-régional de l'emploi. Mali*. Dossiers. 22 pages.
<http://www.mefp.gov.ml/documents/catalogue.pdf>
- MEF/CNP (2000). *Politique nationale de population du Burkina Faso*. Révision N°1. 47p.
<http://www.hsph.harvard.edu/population/policies/burkina.pop.pdf>
Consulté le 12 juillet 2011.
- MEF/INSD (2007). *La région du Centre-Ouest en chiffres*. Burkina Faso. 8 p.
- MEF/INSD (2009). *Recueil des concepts, définitions, indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national*. INSD, Burkina Faso, 150 p.
http://www.insd.bf/fr/IMG/Recueil_des_concepts_definitions_methodologies.pdf
Consulté le 23 septembre 2010.
- MJE/SG/ONEFP (2007). *Études sur les créneaux porteurs d'emploi*. Région du centre-ouest. Burkina Faso. Version provisoire. 63p.
<http://www.onef.gov.bf/documents/archive.php?num=50>
Consulté le 10 janvier 2012.

Moreau, R., (2004). *L'émergence organisationnelle : Le cas des Entreprises de Nouvelle Technologie* (Thèse de doctorat). Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Sociologie. Université de Nantes. 469 pages.

<http://asso.nordnet.fr/adreg/Moreau.pdf>

Consulté le 15 juin 2009.

Mukamurera, J., Lacourse, F., & Couturier, Y., (2006). Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, Vol. 26(1), p. 110-138. ISSN 1715-8705.

<http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>

Consulté le 05 mai 2011.

Martineau, S., Portelance, L., & Presseau, A., (2009). La socialisation au travail comme indicateur de développement professionnel : analyse des approches basées sur la mesure. *Questions Vives*, Vol.5 n °11, 2009.

<http://questionsvives.revues.org/614> ; DOI : 10.4000/questionsvives.614.

Consulté le 23 août 2012.

Miles, M-B., & Huberman, A-M., (2003). *Analyse des données qualitatives : Méthodes en sciences humaines*. De Boeck; 2^{ème} éd. (8 janvier 2003), 626 p. ISBN:10: 2744500909.

Manço, A., A., (non daté). Intégration et identité: Qu'est-ce que l'intégration. *Notes de l'auteur*, IRFAM. 9 p.

<http://www.irfam.org/assets/File/livrePublication/docs/processus-identitaire-notes.pdf>

Consulté le 18 juillet 2009.

- Manço, A., A., (2006). *Processus identitaires et intégration : approche psychosociale des jeunes issus de l'immigration*. Harmattan 2006. De Boeck Université. Paris. 188 p.
ISBN: 2-296-01647-2
- Muster, D., (2001). *Topiques*. Encycl Méd Chir. Editions Scientifiques et Médicales Elsevier SAS, Paris, Stomatologie/Odontologie, 22-012-A-50, 2001, 14 p.
- Nasim, A., & Krischel, D., (2007). Comment retrouver son identité? *Dossier du trimestriel*, Mai 2007. 11 diapos.
<http://www.arborescences.be/documents/Comment%20retrouver%20son%20identite.pdf>
Consulté le 27 février 2008
- Nations Unies (2007). *Étude sur la mesure du secteur informel et de l'emploi informel en Afrique*. Economic and social council.
- Nana, D., J., M., & Atangana, O., H., (2012). *Capital social, capital humain et efficacité technique dans le secteur agricole au Cameroun*. Rapport de Recherche du FR-CIEA N° 28/12, Dakar, 28p.
- Nana, L., (2009). Les ethnies du Burkina Faso. *Burkin'à Palabres*. Planete Burkina.com.
- Nicole-Drancourt, C., (1994). Mesurer l'insertion professionnelle. *Revue française de sociologie*, Vol. 35, N° 1, p. 37-68.
<http://www.persee.fr>
Consulté le 30 mars 2009.

Noreau, P., Dugré, S., Baron, M., Langlois, D., & Guillemette, D., (1999). *L'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes en Abitibi-Témiscamingue*. Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue. 174 p.

<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/67/0015.pdf;jsessionid=206ABF8D8B10E641AEBC2944073D4454?sequence=1>

Consulté le 21 juillet 2012.

Naudet, J-D., (1999). *Bien savoir ce que l'on ignore. Réflexion sur la fragilité de l'information statistique en Afrique*. Colloque "Enquêtes et systèmes d'information" IRD/ENSEA/Afristat, 27-30 avril 1999. Document de travail /99/01.

<http://basepub.dauphine.fr/bitstream/handle/123456789/5144/1999-01.PDF?sequence=1>

Consulté le 18 novembre 2008.

Oxfam international et Save the Children (2008). *Hausse des prix des denrées alimentaires au Sahel : l'urgence d'une action à long terme*. Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Sénégal et Mali. 10 p.

http://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/Oxfam_Save_crisealimentaire_nov08.pdf

Consulté le 07 mars 2009.

Ouimet, G., (2005). *Psychologie des leaders et culture organisationnelle : Une typologie métaphorique*. HEC, Montréal, (Canada). Cahier de recherche n° 05-08, Août 2005. ISSN : 0846-0647

http://www.hec.ca/recherche_publications/direction_recherche/cahiers_recherche/2005/0508.pdf

Consulté le 29 juillet 2010.

Ouellet, G., (2007). *Identité et itinéraire : Les stratégies identitaires dans le processus de désinsertion sociale*. Mémoire de maîtrise en sociologie. Université du Québec à Montréal. 109 p.

http://www.er.uqam.ca/nobel/cris/spip/IMG/pdf/ouellet_memoire.pdf

Consulté le 16 août 2008.

Ouoba, R., Tani, M., & Touré, Z., (2003). *Analyse stratégique des enjeux liés au genre au Burkina Faso* (Rapport). Banque Mondiale. 106 p.

<http://siteresources.worldbank.org/EXTAFRREGTOPGENDER/Resources/BurkinaFasoSCGA.pdf>

Consulté le 14 avril juillet 2011.

Onadja, Y., (2011). *Analyse de la prise en charge médicale de l'accouchement : déterminants et évolution des inégalités sociales au Burkina Faso entre 1993 et 2003*. Éditions universités européennes. Berlin. Amazon Distribution. ISBN: 978-613-1-58901-0nj. 122 p.

OCDE (2009). *L'emploi informel dans les pays en développement: une normalité indépassable ?* L'Observateur. Publications Synthèses de l'OCDE. 7p.

<http://www.oecd.org/fr/social/reductiondelapauvreteetdeveloppementsocial/42655528.pdf>

Consulté le 02 juillet 2009.

Ouédraogo, D., Kaboré, M., & Kiéno, B., (2007). *Insécurité alimentaire, vulnérabilité et pauvreté en milieu rural au Burkina : une approche en termes de consommation d'énergie*. Mondes en développement. De Boeck Université. 2007/4 n° 140, p.65-84. DOI : 10.3917/med.140.0065.

<http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2007-4-page-65.htm>

Consulté le 08 mai 2011.

Perspective Monde (2012). Outil pédagogique des grandes tendances mondiales depuis 1945. Québec - Canada Guay, J-H., (dir.), Facultés des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke.). Version 7.6 07-2011
<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/tend/BFA/fr/NY.GDP.PCAP.PP.CD.html>
 Consulté le 10 octobre 2012.

Poindron, Ph., (2011). Qu'est-ce que le courage ? Repéré de : *Les cahiers de Croire* consacré au courage, N°273, janvier-février 2011 sur : Interview de Cynthia FLEURY. Université de Genève. Campus N° 102 dans Politis Blog repéré à :
<http://politis-philippe.blogspot.com/2011/01/quest-ce-que-le-courage.html>
 Consulté le 23 juillet 2011.

PNUD (2007). Rapport sur le développement humain : Secteur privé. 6^{ème} rapport. Burkina Faso. 295 p.
<http://www.pnud.bf/DOCS/rapRNDHbf07.pdf>
 Consulté le 03 novembre 2010.

Piette, F., (2006). *Les déterminants de la productivité agricole dans le nord-est du Brésil : Une investigation sur la relation négative entre la productivité et la taille des fermes.* Université de Montréal. Département d'économie. 73 p.

Paillé, P., & Mucchielli, A., (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales.* Armand Colin, 2^{ème} Édition.

Pelini, E., S., (2010). Le rôle de la formation professionnelle dans la transformation des représentations sociales : Le cas de la formation initiale de l'enseignant kenyan. *Actes du congrès de l'actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF)*, université de Genève sept. 2010. 10 p.
<https://plone2.unige.ch/.../Le%20role%20de%20la%20formation.../vi...>

Pépin, G., (2006). Le modèle des dimensions d'un programme (Gervais, 1998) et le modèle de l'occupation humaine (Kielhofner, 2002) : La théorie au service de la pratique de l'évaluation : Dans *Mesure et évaluation en éducation* (p. 97-112), Blais, J-G., (dir.), (2006), Vol, 29, N° 3. 112 p.

Ponce, C-E., (2007). *Parcours d'intégration sociale des réfugiés. Les salvadoriens dans le secteur Hull de Gatineau*. Mémoire de maîtrise n° 4. Université du Québec en Outaouais. Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (Céris). ISBN: 978-2-89251-321-9.

<http://www4.uqo.ca/observer/OrganisationCommunautaire/Insertion/Salvador.pdf>

Population Council (2002). *Données sur les adolescents tirées de l'enquête démographique et de santé : Tableaux Statistiques aux fins de la Préparation de Programmes. Burkina Faso, 1998-1999*. New York.

<http://www.popcouncil.org>

Petitjean, N., (s,d). *Claude Bubar, la socialisation : Construction des identités sociales et professionnelles*. Édition Armand Colin, 2^{ème} édition revue, 3^{ème} tirage 1998. Chaire D.S.O. CNAM / Organisation / UV C0.

<http://mip->

ms.cnam.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1295877017955

Consulté le 12 juin 2011.

Parent, D., (2003). *De la ferme familiale d'hier à l'entreprise agricole d'aujourd'hui : enjeux et propositions pour un développement local durable*. 27e Colloque annuel de l'Union des producteurs agricoles sur « Les structures de ferme au Québec ».

Février 2001. Série conférence TRAGET Laval. 8p.

- Parent, D., Perrier, J., P., & Rousseau, G., (2010). *Analyse de l'isolement social, de la sociabilité et de la qualité du soutien social chez les jeunes agriculteurs québécois*. (Rapport). Projet N° 806019. TRAGET Laval.
http://www.traget.ulaval.ca/uploads/tx_centrerecherche/rapportisolement.pdf
 Consulté le 08 janvier 2008.
- Peraya, D., & Ott, D., (2001). Évolution de la Grille d'Analyse des Unités d'information (UI). Module « Evolgrille».
<http://tecfa.unige.ch/tecfa/research/poschiavo/rapports/evolgrille.pdf>
 Document téléchargé le 23 Novembre 2008
- Ponthieux, S., (2008). Les analyses du capital social : apports et controverses : Informations sociales, partie 1. *Réseaux sociaux : diversité des approches* n° 147 2008/3. p.33-34.
- Pauvers, B.-C., & Schieb-Bienfait, N., (2005). *L'entrepreneur salarié, une forme innovante de maintien de l'identité professionnelle?* 16^{ème} Conférence de l'AGRH Dauphine-15-16 septembre 2005. Paris.
<http://www.reims-ms.fr/agrh/docs/actes-agrh/pdf-des-actes/2005charlespauvers-schieb-bienfait031.pdf>
 Consulté le 15 juillet 2009-07-16
- Pesche, D., & Barbedette, L., (2004). *Prendre en compte les modes d'apprentissage paysans. Formations professionnelles rurales en Afrique sub-saharienne*. Inter-Réseaux Développement rural. 81p.
http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Formation-pesche-barbedette_2004.pdf
 Consultée le 28 février 2007.
- Perret, F., Verclytte, J., Arden, R., Bah Diallo, A., Biache & al., (2007). *La coopération française face aux défis de l'éducation en Afrique : l'urgence d'une nouvelle*

dynamique. Comité de réflexion stratégique sur la coopération éducative. Ministère des affaires étrangères et européennes, DGCID (2008), 155 p. ISBN: 978-2-11-096968-2.

www.gefop.org/fr/images/stories/documents/berlin_2008/587_Int_Education_en_Afr_ique-2.pdf

Consulté le 01 juillet 2009-07-16

Rakotomanana, F., H., (2009). *Les déterminants de la volonté de faire enregistrer son entreprise informelle à Madagascar : quelles implications sur les stratégies de l'Administration publique?* Le Journal statistique africain N°9, novembre 2009.

RPCA (2010). *Une situation alimentaire globalement satisfaisante malgré les inondations dans certains pays de l'espace CILSS et CEDEAO*. Note d'information Sécurité Alimentaire N°40, Octobre-novembre 2010, 3p.

http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/74F094D9CBA687664925736A001B39F8-Rapport_complet.pdf

Consulté le 02 mars 2011.

Réseau/FAR (2011). Termes de référence (TDR): Quelles formes d'apprentissage mettre en œuvre pour répondre aux objectifs de formations des populations rurales en Afrique pour une étude principale (N° 1) au Burkina Faso et une étude secondaire (N° 2) en guinée. 15 p.

Réseau/GAO (1995). *Les organisations paysannes et rurales : Des acteurs du développement en Afrique sub-saharienne*. Daouda DIAGNE (dir.) et Denis PESCHE (dir.). Réseau/GAO : Chaire de Sociologie Rurale Institut National Agronomique. 84 p.

http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/dossier_IR_3.pdf

Consulté le 16 septembre 2010.

- Rognon, F., (2008). *Les passions : Textes expliqués- sujets analysés* (1^{ère} édition : 1997). Laurence Hansen-Løve (dir.). Profil Notions Philosophiques. 95 p.
http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/file/passions_rognon.pdf
 Consulté le 08 juillet 2009.
- SG/CSAO (2005). *Économie familiale et innovation agricole en Afrique de l'ouest : vers de nouveaux partenaires. Document de travail.* 106 p.
www.oecd.org/dataoecd/35/28/39438252.pdf
 Consulté le 19 mai 2008.
- Sawadogo, H., Bock, L., Lacroix, D., & Zombré, N., P., (2008). Restauration des potentialités de sols dégradés à l'aide du zaï et du compost dans le Yatenga (Burkina Faso). *Biotechnol. Agronomie-Sociologie-Environnement vol.12, n°3*, p.279-290.
<http://www.bib.fsagx.ac.be/base/text/v12n3/279.pdf>
 Consulté le 30 avril 2011.
- Sanon, J., Kafimbou, H., & Sanou, K., (2007). *La contribution des technologies de l'information et de la communication à la réduction du chômage des diplômés du Supérieur au Burkina Faso* (Rapport final). Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Éducation (ROCARE).
<http://www.rocare.org/smgrt2006-bf-chomage.pdf>
 Consulté le 28 juin 2009.
- Saussey, M., & Moity-Maïzi, P., (2010). *Les savoir-faire dans l'artisanat féminin en Afrique de l'Ouest : quelle reconnaissance des identités et des produits (Manuscrit)?* ISDA 2010, Montpellier, France.

- Schoumaker, B., (2004). Pauvreté et fécondité en Afrique sub-saharienne : une analyse comparative des enquêtes démographiques et de santé. *Étude de la population africain supplément A, vol 19*. ISSN: 0850-5780. p.14-45.
<https://tspace.library.utoronto.ca/handle/1807/5811>
 Consulté le 22 novembre 2008.
- Savadogo, R-A., (2007). *Migration et emploi en milieu rural, les enjeux ruraux et agraires en Afrique : Développement, emploi et migrations en milieu rural*. Fondation Gabriel Péri. 8 p.
<http://www.gabrielperi.fr/Migration-et-emploi-en-milieu>
 Consulté le 09 juillet 2009
- Sié Tioye, A-M., & Bahan, D., (2009). *Thème 11 : Situation socioéconomique des enfants au Burkina Faso : Analyse des résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitation-2006*. MEF/Burkina Faso, 132 p.
http://www.insd.bf/fr/IMG/pdf/Theme11-Situation_socioeconomique_des_enfants_et_des_jeunes.pdf
- Stads, G-J., & Kaboré, S., (2010). *Burkina Faso : Évaluation de la recherche agricole*. Note de Pays. Abrégé de de l'ASTI. Washington, D.C. et Ouagadougou : IFPRI et INERA. 7p.
<http://www.asti.cgiar.org/pdf/BurkinaFaso-Fr-Note.pdf>
 Consulté le 29 juillet 2012.
- Sahel 21 (2000). *Cadre stratégique de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au sahel*. 2^{ème} forum des Sociétés Sahéliennes et 13^{ème} Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement des pays membres du CILSS, Document final, 88p.

- Somé, A., (2003). *Élément d'évaluation des programmes d'ajustement structurel (PAS) au Burkina Faso*. Document de travail. Centre d'analyses des politiques économiques et sociales. 47 p.
<http://www.rgcb.capes.bf/IMG/pdf/Evaluation-PAS-2.pdf>
 Consulté le 17 juillet 2007.
- Truchot, V., (2006). *Les règles à l'école secondaire : analyse de représentations d'élèves*. Thèse de doctorat en éducation. Université du Québec à Montréal. 475 p.
http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Actes_Assises_education_formation.pdf
 Consulté le 06 mai 2012
- Tan, S., F., & Guèye, B., (2005). Dans *Portraits de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest*. International Institute for environment and development/Programme Zones Arides, dossier n°134. London. ISBN: 1 84369 566 9.
<http://www.iied.org/drylands/pubs/issuepapers.html>
 Consulté le 12 mars 2010.
- Toulmin, C., & Guèye, B., (2003). Transformations de l'agriculture ouest-africaine et rôle des exploitations familiales. *Dossier N° 123, de l'International Institute for environment and development/Programme Zones Arides (IIED/PZA)*. 96 pages.
 ISBN: 1 84369 507 3
- Trottier, C., (2000). Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes. *Lien social et Politiques*, n° 43, 2000, p. 93-101.
<http://id.erudit.org/iderudit/005242ar>
 Document téléchargé le 23 Novembre 2008.
- UNESCO (2009). Indicateurs de l'éducation: Directives techniques. Document Guide. 58 p.
<http://www.uis.unesco.org/Library/Documents/eiguide09-fr.pdf>
 Consulté le 08 juin 2012.

UNESCO-BREA (2011). *L'Éducation pour tous en Afrique subsaharienne en 2010*. (Rapport de réunion). Jomtien, 22-24 mars 2011/ED/EFA/HLG/RP/4, 33 p.

UNICEF (2001). *Le mariage précoce*. Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF. Florence, Italie.
http://www.childinfo.org/files/childmarriage_digest7french.pdf
 Consulté le 26 mars 2008.

Van der Maren, J.-M., (1996). *L'interprétation des résultats et sa validation*. Dans *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Montréal : PUM. Bruxelles : De Boeck-Université. Chapitre 20. 2^e édition. 15 p.

Vigne, L., & Roulant, O., (2006). *Une identité professionnelle plurielle : Entre cloisonnement et articulation des compétences* (p.45-49). Dans Colloque mai 2006 Université de Lambesc Aix Marseille I La polyvalence : quelle identité professionnelle ? vial@up.univ-aix.fr

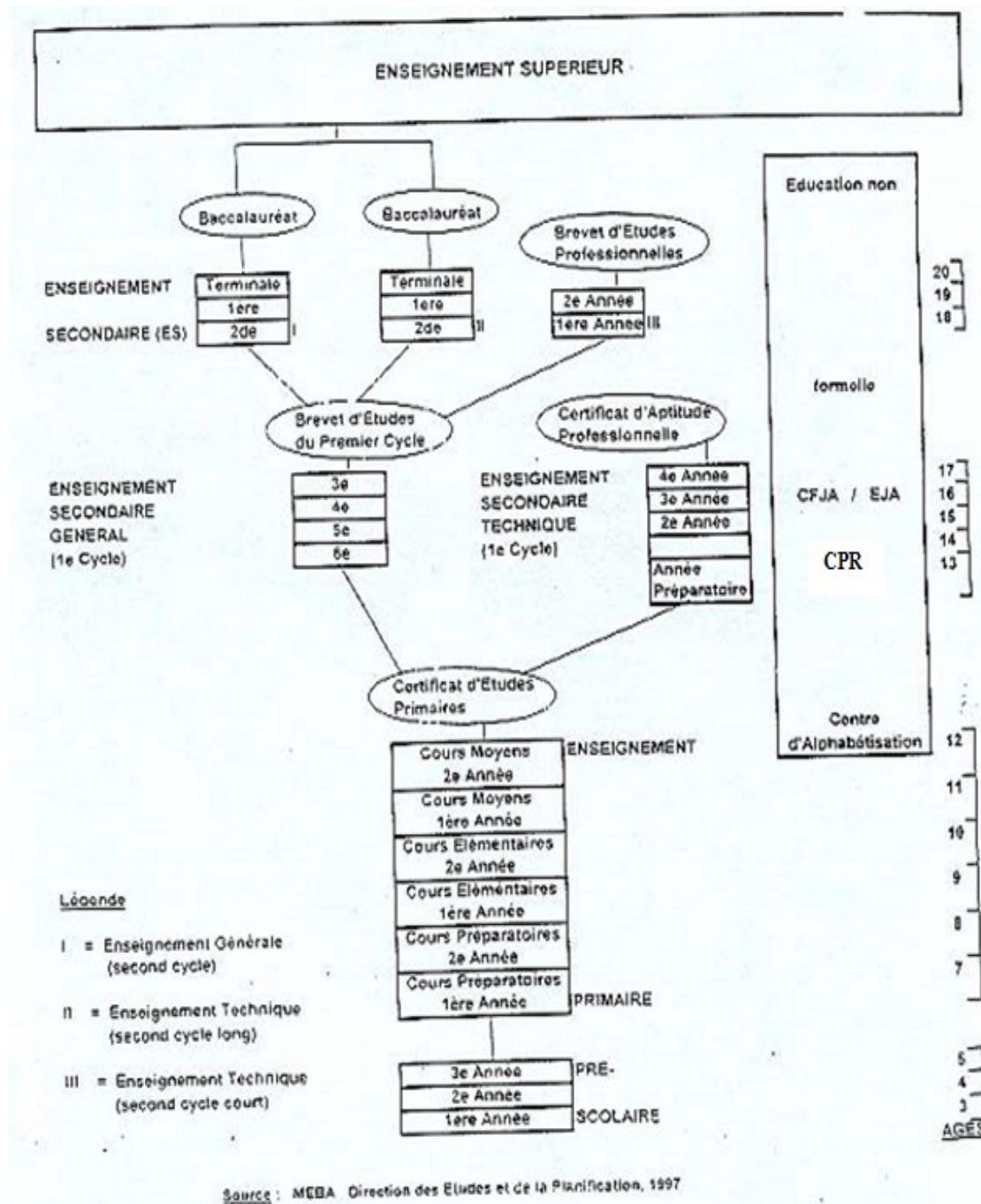
Vincens, J., (1997). L'insertion professionnelle des jeunes. À la recherche d'une définition conventionnelle. *Formation Emploi*, n° 60, octobre-décembre 1997, p. 21-36.
<http://portail.cereq.fr/FEM/FEM603.pdf>
 Consulté le 18 octobre 2010.

Walther, R., & Filipiak, E., (2007). *La formation professionnelle en secteur informel ou Comment dynamiser l'économie des pays en développement?* Les conclusions d'une enquête terrain dans sept pays africains. Agence Française de Développement (2007). Paris Cedex 12, 219 p.
www.afd-chine.org/jahia/webdav/site/afd/users/administrateur/public/publications/notesetdocuments/N33_vf.pdf

- Walther, R., (2006). *La formation professionnelle en secteur informel : Note de problématique*. Agence Française de Développement, N°15. Paris, France.
- Walther R., & Savadogo, B., (2010). *Les coûts de formation et d'insertion professionnelle : Conclusions d'une enquête terrain au Burkina Faso*. AFD Document de travail n°98, 90 p.
ISSN: 1958-539X
<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Documents-de-travail/098-document-travail.pdf>
Consulté le 23 juillet 2012.
- Walther, R., & Tamoifo, M., (2009). *L'itinéraire professionnel du jeune africain : Les résultats d'une enquête auprès de jeunes leaders africains sur les dispositifs de formation professionnelle post-primaire*. AFD Document de travail n° 78.
- Zoundi, J., S., Hitimana, M., L., & Hussein, M., K., (2005). *Économie familiale et innovation agricole en Afrique de l'Ouest : vers de nouveaux partenariats*. Document de synthèse, n° SAH/D(2005)550, SCSSAO/OCDE. 106 p.
<http://befac.net/pdf/35324551.pdf>
Consulté le 17 novembre 2008.
- Zoungrana, L., (1998). *Rapport sur l'accès des femmes à la terre et à la technologie au Burkina Faso*. (Rapport ECA/ACW/EG/WACR/98/3). Addis Abéba, Éthiopie. 37p.
- Zerbo, A., (2006). *Marché du travail urbain et pauvreté en Afrique subsaharienne : un modèle d'analyse*. Document de travail N° 129. Centre d'économie du développement IFRedE. GRES. Université Bordeaux IV.

ANNEXES

ANNEXE 1: Structure du système éducatif au Burkina Faso



Source : Tiré de MEBA/DEP (1997 : dans BAD, 2002, Annexe n°6)

ANNEXE 2 : Détails sur la pertinence de la recherche en agriculture et sur la production céréalière

• Pertinence de la recherche en agriculture

Le Burkina Faso fait partie des 17 pays¹²³ membres du CILSS¹²⁴ et de la CEDEAO¹²⁵. Suite aux inondations¹²⁶ survenues en 2009-2010, les analyses sur les zones à risques d'insécurité alimentaire pour les populations de ces espaces ont attiré l'attention sur les baisses de productions locales et des pertes en vie humaine en milieu rural comme en milieu urbain. Parmi les douze pays concernés par les sinistres, figurent le Nigéria, le Bénin, le Tchad, la Gambie et le Burkina Faso dont les régions du Centre-ouest, du Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Centre Sud et des Hauts bassins. Or, avec la baisse des productions couplée à la hausse des prix des céréales (riz, maïs, blé) dans les pays côtiers dont le Bénin, les pays sahéliens tel que le Burkina Faso, ne devraient pas s'attendre que ces états jouent habituellement leur rôle de pourvoyeur de céréales. Dans la région, le riz importé à Cotonou (au Bénin) coûte le plus cher et le prix du maïs est passé de 160 FCFA/kg à 230 FCFA/Kg du mois d'octobre 2009 à octobre 2010 (RPCA¹²⁷, 2010).

Ainsi donc, on peut affirmer que le Burkina Faso, à l'instar d'autres pays de l'Afrique subsaharienne, n'est pas autosuffisant en aliments, bien qu'ayant une population agricole représentant 84,5% de la population totale selon le recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006 (MAHRH/SG/DGPSA, 2008). Ailleurs, un nombre réduit de population active agricole assure la sécurité alimentaire de la population avec d'importantes exportations. À ce titre, et sachant la différence de contextes et les critiques portées sur l'intensification des cultures et les

¹²³Les 17 pays membres du CILSS et de la CEDEAO sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée- Bissau, la Guinée (Conakry), le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Léone, le Togo et le Tchad.

¹²⁴Comité Permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

¹²⁵Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

¹²⁶Les autres facteurs sont : la hausse des prix des céréales dans certaines capitales côtières et la persistance de la malnutrition.

¹²⁷Réseau de Prévention des Crises Alimentaires.

conséquences du remembrement¹²⁸, on pourrait citer les États-Unis d'Amérique, le Canada et la France comme exemples en termes d'actions et de volonté conjuguées dans le sens de l'atteinte de la sécurité alimentaire.

Par exemple, en ce qui concerne les États-Unis d'Amérique, 75% de la population totale assuraient en 1820 la production agricole aux États-Unis contre seulement 2% en 1990. De plus, la population agricole a diminué en chiffres réels après les années 1930 avec la croissance de la productivité accélérée au 20^{ème} siècle. La production agricole du pays «*a presque doublé entre 1948 et 1994 mais avec seulement 29% de la main-d'œuvre employée au début de cette période*» (Atchoarena, 2005, p. 275). Ce pays a pu améliorer la productivité du travail à deux niveaux : la simplification du système de cultures, qui a réduit au minimum le nombre de types de matériels à utiliser, et l'utilisation commune efficiente du matériel agricole, qui a permis d'emblaver des superficies plus vastes. On a également procédé à la suppression des travaux supplémentaires et des opérations culturelles qui ont permis de réduire le temps de travail à l'hectare (Brousse, 1953).

Aussi, les petites exploitations devaient-elles s'agrandir grâce à «*l'instruction technique suffisante (école, vulgarisation) et par la recherche obstinée du meilleur rendement du capital et du travail*» (Carillon & Dumont, non daté : dans Brousse, 1953, p.642). Parlant de la recherche, Bertrand (2012) indique qu'au Canada :

«*la nécessité de la recherche agricole est reconnue depuis plus de 100 ans. La première étape de l'organisation de cette recherche a lieu en 1859 quand l'abbé Pilote fonde la première école canadienne d'agriculture à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, au Québec. En 1863, le docteur A. Smith fonde l'Ontario Veterinary College. L'Ontario School of Agriculture ouvre ses portes à Toronto en 1873, déménage à Guelph en 1874, puis*

¹²⁸Le remembrement a pour but de constituer des exploitations agricoles tenant chacune sur de plus grandes parcelles afin de faciliter l'exploitation agricole des terres. Il permet l'aménagement rural du périmètre où est mis en œuvre le regroupement des terres agricoles appartenant à un ou plusieurs agriculteurs. Les quelques critiques sont : Le caractère autoritaire de la procédure parfois mal vécue par une fraction du monde agricole restée à l'écart ou en retard par rapport aux évolutions générales, destructions des haies, des boqueteaux, et des arbres isolés, drainages excessifs, arasements des talus, ... (Morin, non daté, p.206).

devient l'Ontario Agricultural College et enfin l'U. de Guelph » (Bertrand, 2012, sans n° de page).

Grâce à la mise en place de ces structures, des recherches ont pu être effectuées, mais leur application était limitée en raison de conditions climatiques et pédologiques défavorables. Suite à la dégradation des sols et à la baisse des rendements agricoles, une crise agricole répandue a fait rejaillir l'importance de la recherche agricole et « *en 1886, le parlement adopte une loi afin d'établir cinq fermes expérimentales* » dont les travaux de recherche ont pu enseigner aux agriculteurs et aux consommateurs la conservation des sols, les insectes nuisibles, les maladies des plantes et des animaux, etc (Bertrand, 2012, sans n° de page).

En France, deux plans ont permis le développement de l'agriculture dans le pays : celui de 1946 a insisté sur la nécessité de l'implication individuelle des agriculteurs et la collaboration intime entre les services agricoles et ces derniers dans les actions de développement. Puis, le plan de développement des exploitations agricoles de 1948 est venu mettre en relief l'importance de la recherche, de l'enseignement et de la vulgarisation agricole tant pour les adolescents que pour les adultes (Klatzmann, 1953; 1957).

En ce qui concerne le Burkina Faso, la fin du PNDSA-II¹²⁹ en 2004 a entraîné une chute des dépenses en recherche-développement (R&D) agricole qui se trouve depuis lors en situation financière précaire. En 2008, 26% des chercheurs agricoles burkinabè effectuaient des recherches sur les cultures, 22 % sur les ressources naturelles, 17 % sur la sylviculture et 12 % sur l'élevage et les 23% pour la catégorie comprenant la sécurité alimentaire, les sciences socioéconomiques et la pêche pluviale. En cette même année, « *les cultures les plus étudiées par les chercheurs de l'INERA étaient le riz et le sorgho: chacune des deux filières absorbait 19 % des ressources globales consacrées à la recherche agronomique et zootechnique* » (Stads & Kaboré,

¹²⁹ Projet national de développement des services agricoles. Projet qui était financé par un prêt de la Banque mondiale.

2010, p.6). Pour les autres cultures importantes, on a le maïs (14 %), le mil (7 %) et les légumes (7 %). Dans le domaine de l'élevage, les principaux produits étaient les bovins (9 %), les ovins et caprins (7 %), la volaille (5 %) et enfin les produits laitiers (5 %). Pour cette année 2008, l'INERA a investi 2,8 milliards de francs CFA mais ce montant comportait une réduction d'environ 1/3 par rapport au niveau d'investissements enregistré en 2004. La baisse a «entraîné une certaine démotivation du personnel de recherche de l'institut et même le départ de certains chercheurs qui n'ont pas été remplacés ». Ainsi, l'effectif total de recherche est passé de 190 chercheurs à plein temps en 2004 à 172 chercheurs en 2008. Or, le vieillissement rapide du personnel chercheur constaté au sein de l'INERA constitue également une véritable menace pour l'avenir de la recherche agricole burkinabè (Stads & Kaboré, 2010, p.2-7).

Ces exemples démontrent l'importance des actions de recherche devant viser non seulement les agriculteurs eux-mêmes mais aussi leur implication en faveur d'une production suffisante et favorable à l'autosuffisance et à la sécurité alimentaires. Car, au regard des nombreuses crises alimentaires, les pays en voie de développement enregistrent un des plus bas taux d'investissement (0,54% contre 1,16% pour l'Amérique latine et les Caraïbes en 2000) dans la recherche agricole tel que le tableau n°37 l'indique.

Tableau 37: Dépenses consacrées à la recherche exprimées en % du PIBA¹³⁰

Région /Pays	1981	1991	2000	2008
Afrique subsaharienne	0,84	0,79	0,72	0,61
Chine	0,41	0,35	0,40
Amérique latine et Caraïbes	0,88	0,96	1,16
Pays développés	1,41	2,38	2,36*
Pays en développement	0,52	0,50	0,54
Total	0,79	0,86	0,80	

Source : (Pardey & al., 2006 : dans Ariga, 2011). Il s'agit d'estimations provisoires. *Pardey (2010) estime ce chiffre à 5,28 %

¹³⁰ Produit intérieur brut agricole

- **Spécificité: pourquoi une étude sur l’insertion en production céréalière?**

Par ailleurs, les raisons qui justifient notre intérêt pour la question de la production céréalière sont également multiples. Certes, elle s’explique par l’importance de cette culture dans l’alimentation de la population, mais aussi par la priorité accordée à cette culture par les sortants rencontrés qui mènent l’activité¹³¹ et dans les politiques de prévention du gouvernement contre les crises alimentaires.

Dans le sillage, de nombreux travaux ont traité de la sécurité alimentaire dans les pays en développement (Kiéno, 2005; Debouvry, 2004 ; MAHRH/DGPER/DPSAA, 2010; FAO, 2008a; MEJ/SG/ONEFP¹³², 2007 ; Banque mondiale, 2007: dans FAO, 2008a ; Sen, non daté : dans Azoulay et Dillon, 1993 : dans Kiéno, 2005) et plusieurs raisons justifient le choix de placer l’emphase sur le thème de l’insertion en faveur de la production principale des céréales, base de l’énergie alimentaire de la population burkinabé:

- Au Burkina Faso, l’agriculture repose essentiellement sur les céréales (sorgho blanc et rouge, mil, maïs, riz et fonio) qui représentent plus de 70% du volume total des produits agricoles totaux (outputs). On peut indiquer l’importance accordée à cette filière en termes de sécurisation alimentaire. En effet, parmi les productions végétales, la céréale est la culture qui permet de constituer des stocks d’aliments dans le cadre de la lutte contre la faim et la défense de la sécurité alimentaire. Au regard du faible niveau du secteur de transformation, les autres produits, y compris ceux de l’élevage, sont destinés pour la plupart à la vente directe (Kiéno, 2005).

¹³¹Lors de l’enquête, les sortants en emploi principal céréalier ont exprimé de l’importance pour leur activité.

¹³²Ministère de la jeune et de l’emploi/ Secrétariat général/ Observatoire national de l’emploi et de la formation professionnelle.

➤ La culture des céréales occupe à elle seule plus de 88 % des surfaces annuellement emblavées laissant une portion congrue aux cultures de rente (coton, arachide, sésame) et aux autres cultures vivrières tels que le niébé, le voandzou, l'igname, la patate, etc (Kiénoù, 2005). Dans l'alimentation des ménages ruraux, les céréales procurent 80% de l'énergie totale des aliments consommés. En 2006 par exemple, la consommation des céréales a représenté à elle seule 305 milliards soit 83 % de la valeur totale des autoconsommations des produits végétaux, tandis que celle des autres produits végétaux et environnementaux tels que les oléagineux, les fruits et produits maraîchers (légumes, légumineuses...), les tubercules, les produits de l'environnement (produits sauvages, etc.) ont été de 11,8% et de 5,2% pour les produits de l'élevage (MAHRH/SG/DGPSA, 2008, p.78-79). Au regard de l'importance et du rôle des céréales dans le pays comme dans les autres pays du CILSS, « *c'est plutôt le bilan céréalier national qui est élaboré pour servir d'outils de négociation des aides alimentaires* » en termes de disponibilités alimentaires. Les stocks de productions évalués (disponibles chez le paysan et chez le commerçant) sont le mil, le sorgho, le maïs, le riz et le fonio. À cela, s'ajoutent les importations composées de blé et de riz. Et sont déduites des productions du paysan, les pertes évaluées à 45% pour le riz et 15% pour les autres productions (Kiénoù, 2005, p.7). De ce fait, l'analyse d'une exploitation agricole sur place au Burkina Faso, permet donc de mettre en évidence qu'elle sert d'abord à la survie du groupe familial. Tout repose sur la famille qui gère sa concession grâce aux stocks de céréales réalisés (MAAPAR/DGER, 2004).

➤ En outre, l'évaluation de la sécurité alimentaire dans le pays se base sur le calcul de l'indice de pauvreté céréalière. Cette évaluation tient compte des disponibilités en produits alimentaires et leur accessibilité par les ménages à travers le marché et ou les mécanismes endogènes de solidarité. En effet, le concept d'indice de pauvreté a été adapté par les statisticiens de la Direction générale de la production des statistiques agricoles (DGPSA) à partir de la

formule générale de l'indice de pauvreté de Foster et al. (1984) pour servir d'indicateur de suivi de la faim au Burkina Faso. Cet indice détermine les populations sous alimentées ou à risque d'insécurité alimentaire (population pauvres céréaliers et non pauvres) au sein des ménages agricoles. Pour ce faire, quatre étapes sont essentielles (Kiéno, 2005 ; Ouédraogo, Kaboré & Kiéno, 2007):

- On s'intéresse à la couverture des besoins en céréales des ménages dans la production domestique en termes de disponibilité. C'est l'incidence de l'autonomie de couverture des besoins céréaliers qui est évaluée à travers la comparaison de la production céréalière domestique en mil, sorgho, maïs, riz et fonio du ménage avec le besoin de consommation céréalière de ses membres.
- Puis, vient le rôle du marché dans la satisfaction des besoins céréaliers des ménages à travers le calcul de l'incidence de pauvreté céréalière apparente. Ce concept qui met en évidence les dimensions *disponibilité et accessibilité* de la sécurité alimentaire, prend en compte la production céréalière des ménages de la campagne, les stocks de céréales des campagnes précédentes, le solde commercial calculé en déduisant des ventes, les achats de céréales et les mécanismes endogènes de solidarité. Ces éléments permettent d'estimer les populations pauvres cérésières réelles (l'incidence de pauvreté cérésière réelle). Les achats de céréales viennent des revenus issus des activités génératrices de revenu (vente de bétail et autres activités).
- Ensuite on procède au calcul de la population à bilan vivrier négatif qui mesure l'incidence de la pauvreté vivrière, un concept qui met en évidence, la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des approvisionnements. Ce calcul permet de déterminer les besoins énergétiques des disponibles cérésières réels et des autoconsommations en légumineuses, oléagineux et tubercules convertis en kilocalories à

partir d'une table des besoins énergétiques par tranche d'âge. La conversion, équivalent de 90% des besoins énergétiques des burkinabé, tient compte des taux établis par les travaux du CIRAD (2002) concernant les parties comestibles (farines) et non comestibles (coques et membranes) (CIRAD, 2002 : dans Kiéno, 2005).

- La quatrième et dernière étape permet l'estimation des populations pauvres énergétiques qui conduit à la détermination de l'incidence de pauvreté énergétique. A bilan vivrier calculé précédemment s'ajoute la conversion calorifique des autoconsommations en viandes (apports calorifiques de la carcasse et des abats comestibles) qui représente 4,5% des besoins énergétiques des Burkinabé. « *Ainsi, on compare les calories issues des produits vivriers et de l'autoconsommation de la viande à 94,5% de besoins énergétiques des populations* » pour déterminer s'il ya oui ou non pauvreté énergétique (Kiéno, 2005, p.31).

- Comme les céréales jouent un rôle basique dans le ménage, le prestige d'une famille se fonde, sur la taille et sur le nombre de greniers qu'elle possède.
- Le tô est le plat de résistance du burkinabé. C'est une pâte à base de farine de céréales que l'on mange quotidiennement, accompagnée de sauces variées à base de légumes (épinards, gombo, oignon, choux, tomate etc.).
- Enfin, lorsqu'on interroge les responsables et les producteurs, ceux-ci reconnaissent la primauté de l'objectif visant à «mieux produire» dans les céréales. Pour des raisons liées à la nécessité de la complémentation alimentaire et à la meilleure gestion de cette production, les sortants doivent également mener d'autres activités (produits maraîchers et animaux) qui leur génèrent aussi des revenus pour faire face aux besoins sanitaires, vestimentaires etc. Ceci permet de conserver leurs céréales, base de leur alimentation ou même de

compléter en cas de besoin, leur stock grâce aux revenus de ces activités connexes. Mais, la production céréalière demeure l'activité centrale.

Les céréales ont donc une place prépondérante et un rôle important dans l'alimentation des burkinabé. Les populations vivant sous le seuil de pauvreté au Burkina Faso consacrent 49 % de leurs revenus à l'alimentation, alors que les dépenses en céréales à elles seules et par rapport aux dépenses totales liées à l'alimentation représentent 55 % de leur revenu (Kiéno, 2005).

ANNEXE 3: Modèle macroscopique d'Allard et Ouellette (1990)



Source : Tiré d'Allard et Ouellette (1990) dans Allard et Ouellette (2002)

ANNEXE 4: Certificat d'éthique



Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche (CPÉR)
 Facultés de l'aménagement, de droit, de musique, des sciences
 de l'éducation et de théologie et de sciences des religions

No de certificat

CPER-09-124-D(3)

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE - RENOUELEMENT -

Le Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche (CPÉR), selon les procédures en vigueur et en vertu du formulaire de suivi qui lui a été fourni, conclu qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la *Politique sur la recherche avec des êtres humains* de l'Université de Montréal.

Projet	
Titre du projet	Insertion socioprofessionnelle des sortants de la formation agricole non formelle sur le marché de l'emploi au Burkina Faso et importance accordée à la production céréalière: Cas des sortants du CPR de Goundi
Étudiant requérant	Félicité SORGHO Candidate au doctorat Administration et fondements de l'éducation Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal
Direction	Marc-André DENIGER Professeur titulaire

Financement	
Organisme	Université de Montréal (Faculté des sciences de l'éducation)
Programme	Bourse de perfectionnement et bourse de rédaction
Titre de l'octroi si différent	s.o.
Numéro d'octroi	s.o.
Chercheur principal	Idem
No de compte	N.D.

MODALITÉS D'APPLICATION

Tout changement anticipé au protocole de recherche doit être communiqué au CPÉR qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique. Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave doit être immédiatement signalé au CPÉR.

Selon les règles universitaires en vigueur, un **suivi annuel** est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi est disponible sur la page web du CPÉR.

16 / 07 / 2012
Date de délivrance*

01 / 08 / 2013
Date de fin de validité

* Le présent renouvellement est en continuité avec le précédent

ANNEXE 5: Formulaire de consentement

Université de Montréal
Faculté Sciences de l'éducation
Département « Fondements et administration de l'éducation »

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Titre de la recherche : L'insertion des diplômés des programmes de formation agricole non formelle sur le marché de l'emploi au Burkina Faso: Étude du cas d'un centre de promotion rurale (CPR)

Chercheuse : SORGHO/ZINSONNÉ Félicité Marie Lucile

«Candidate au doctorat en sciences de l'éducation»

Directeur de recherche : Professeur Marc-André Deniger

Professeur titulaire, Département d'administration et fondements de l'éducation, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal.

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

- Dresser la situation du devenir des diplômés du CPR¹ de Goundi à partir des informations recueillies auprès des sortants du dispositif de formation.
- Identifier les facteurs contextuels (naturels, socioéconomiques, sociopolitiques, socioculturels...) qui ont aidé à créer ou à obtenir l'emploi principal céréalier.
- Identifier les caractéristiques individuelles qui ont aidé à créer ou à obtenir cet emploi.

L'étude permet de comprendre comment un diplômé une fois sorti du CPR de Goundi, arrive à pratiquer son emploi principal céréalier. Au regard des problèmes d'autosuffisance alimentaire qui ne sont plus à démontrer, elle met à disposition des données pouvant aider à réfléchir sur la mise en place d'un programme de formation plus favorable à l'atteinte des objectifs de cette autosuffisance alimentaire.

¹ Centre de promotion rurale : Structures qui accueillent des jeunes de 18 ans au moins pour une formation de deux ans en agriculture

2. Participation à la recherche

En tant que participant, vous prendrez part à ces travaux à votre domicile ou dans votre lieu de travail selon la formule qui vous convient. Le moment est déterminé en fonction de votre disponibilité et la durée est d'une heure pour le remplissage du questionnaire et 2 heures pour l'entrevue. Les entrevues seront enregistrées en accord avec votre consentement.

Certains d'entre vous se verront revisités deux fois s'ils pratiquent l'agriculture comme profession principale ou s'ils l'ont déjà pratiquée une fois avant d'être dans leur emploi actuel. La première fois va concerner le remplissage du questionnaire. Cette opération s'adresse à tous les répondants qui acceptent prendre part aux travaux. Les sortants qui se sentiront à l'aise pourront le remplir sans assistance après une rencontre préalable avec la chercheuse pour un consentement écrit qui conditionne la participation aux travaux. Les autres pourront avoir l'assistance de la chercheuse. La deuxième fois va concerner la tenue d'une entrevue principalement auprès des personnes exerçant en agriculture. Cette opération réalisée par la chercheuse permet de recueillir les motivations de ces derniers relativement à l'activité qu'elles mènent.

3. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche qui peut permettre de mieux vous connaître, vous contribuez également à mettre à disposition, des données et des connaissances sur l'insertion des diplômés du CPR de Goundi sur le marché de l'emploi notamment en agriculture. Ces connaissances aident à réfléchir sur la situation des formés face à l'emploi. Par contre, il est possible que le fait de raconter votre expérience vous amène à ressentir des émotions désagréables. N'hésitez pas à le faire savoir. S'il y a lieu, nous pourrions vous référer à une personne-ressource.

4. Droit de retrait

Vous êtes libre de refuser, de suspendre ou d'arrêter le processus de l'enquête ou de faire arrêter l'enregistrement à tout moment sans justifier votre décision. Vous n'êtes pas contraint ou contrainte à une attitude particulière ou à un comportement particulier lors des entretiens ou de l'administration du questionnaire. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec la chercheuse, au numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document. Si vous vous retirez de la recherche, les données qui auront été recueillies avant votre retrait seront détruites aussi.

5. Indemnité

Aucune indemnisation n'est prévue pour votre participation.

6. Confidentialité, anonymat des informations

Les informations issues de l'enregistrement de l'entretien avec vous et celles collectées avec le questionnaire aux fins de la présente étude restent strictement confidentielles et anonymes. Aussi, êtes-vous libre d'inscrire ou de ne pas inscrire votre nom sur le questionnaire et de donner ou de ne pas donner votre nom pendant l'entretien. Seule la chercheuse traitera des informations collectées avec l'aide des directeurs de recherche. Le traitement se fera par le biais de l'attribution de code à chaque répondant et il sera impossible d'identifier les personnes concernées. L'analyse critique se servira d'extraits anonymes pour étayer certains passages interprétatifs.

Une fois les travaux terminés les données anonymes seront conservées dans un tiroir à clef.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation au pré-test et avoir compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de la recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à l'activité. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans aucun préjudice, sur simple avis verbal et sans devoir justifier ma décision.

(1) Questionnaire

(2) Entrevue (Cochez si vous participez aux entrevues)

Je consens à ce que les données anonymisées recueillies dans le cadre de cette enquête soient utilisées dans le respect des mêmes principes de confidentialité et de protection des informations	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Je consens à ce que l'entretien recueilli dans le cadre de cette enquête soit enregistré. Je sais que je peux demander l'arrêt de cet enregistrement en tout temps sans aucun préjudice, sur simple avis verbal et sans devoir justifier ma décision.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit vous être remis à tout participant.

ANNEXE 6: Lettre adressée à son Excellence le Président du comité nationale d'éthique à Ouagadougou

Université de Montréal
Faculté Sciences de l'éducation
Département « Fondements et administration de l'éducation »

Lundi le 19 avril 2010

Lettre de remerciements

A son excellence le Ouidi Naaba, Président du comité national d'éthique

Ouagadougou

Excellence,

C'est un plaisir pour moi de vous adresser ces mots de remerciements en reconnaissance à l'appui que vous m'avez apporté dans le cadre de ma recherche sur l'insertion des sortants du CPR de Goundi sur le marché de l'emploi au Burkina Faso. En effet, une première rencontre m'a permis de recueillir des informations indispensables à l'élaboration de la thèse que je prépare actuellement à l'Université de Montréal en administration de l'éducation. De même les réponses aux questions que je vous ai adressées me permettent de faire une approche sur certains points relatifs aux aspects traditionnels de l'agriculture. L'enquête menée sur le terrain confirme si parfaitement les informations que vous m'avez fournies.

Aussi, si-je l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance un entretien audio-visuel qui permettra de compléter les analyses qui se feront sur place à Montréal dès mon retour programmé pour la semaine prochaine. Je suis persuadée Excellence que vos occupations sont immenses et votre calendrier très chargé mais je ne voudrais pas manquer cette occasion unique de pouvoir bénéficier de vos sources de connaissances très précieuses et diversifiées.

Veuillez agréer, Excellence, l'expression de mes sentiments distingués.

Mme Sorgho Félicité
Doctorante à l'Université de Montréal
Faculté Sciences de l'éducation
Département « Fondements et administration de l'éducation »

1.2. Cette section permet d'obtenir votre contact

(1) Votre numéro de téléphone

(2) Votre adresse internet

(3) Votre boîte postale

1.3. Cette section concerne votre situation dans votre milieu social.**1.3.1. Votre statut matrimonial? (cochez une case)**(1) Célibataire (2) Marié (e)..... (3) Ni le (1) ni le (2)..... Spécifiez:.....

(4) Nombre de personnes à charge

1.3.2. Quel type de logement avez-vous? (Cochez une case)(1) Je vis avec les parents et totalement pris en charges (2) Je cohabite avec les parents mais je dois me prendre en charges..... (3) Je cohabite avec des amis et je dépends d'eux..... (4) Je cohabite avec des amis mais je dois me prendre en charge..... (5) J'ai ma propre maison et je me prends en charge..... (6) Je suis dans une situation qui n'est aucune de celles ci-dessus.....

Décrivez cette situation :

1.3.3. Quel est le travail principal de votre père? (Cocher une case)

(1) Mon père cultive surtout les céréales.....

(2) Mon père fait surtout de l'élevage.....

(3) Mon père est fonctionnaire de l'Etat.....

(4) Mon père est commerçant.....

(5) Mon père fait surtout du maraîchage.....

(6) Mon père est un maçon.....

(7) Mon père travaille dans un domaine différent de ceux ci-dessus.....

Préciser :

II: Cette partie concerne les études, les formations effectuées et les projets d'emploi

2.1. Dans cette section, dites ce qui s'est passé avant votre entrée au CPR

2.1.1. Votre niveau d'études générales avant d'aller au CPR (Cocher une case)

(1) Cycle primaire..... Quelle classe :

(2) Secondaire 1^{er} cycle (6^{ème} - 3^{ème})..... Quelle classe :

(3) Secondaire 2^{ème} cycle (Seconde-Terminale)..... Quelle classe :

(4) Autre niveau que ceux-ci-dessus..... Précisez :

2.1.2. Votre diplôme le plus élevé acquis avant d'aller au CPR (Cocher une case)

(1) Certificat d'études primaires (CEP).....

(2) BEPC.....

(3) BAC.....

(4) Diplôme professionnel..... Précisez le domaine:

(5) Autre diplôme..... Spécifiez :

2.1.3. La principale formation pour un emploi avant d'aller au CPR (Cocher la case qui convient à ce que vous avez fait réellement)

(a) Non, aucune.....

(b) Oui, j'ai suivi une formation principale pour l'emploi..... Spécifiez

Précisez la durée :

2.2. La Formation au CPR, les motivations, raisons et la satisfaction vis-à-vis de cette formation

2.2.1. Source de motivation principale de votre formation *(cochez une case)*

(1) J'étais venu (e) de moi-même

(2) Mon père m'avait recommandé

(3) Ma mère m'avait recommandé

(4) Mon (mes) amis(es) m'avaient recommandé

(5) Autre (s) personne(s) m'avaient recommandé

Précisez ces personnes :

2.2.2. Raison principale de votre formation au CPR? *(cochez une case)*

(1) Subvenir aux besoins alimentaires de ma famille.....

(2) Être au service de la nation en mettant à disposition des denrées alimentaires.....

(3) Être autonome financièrement.....

(4) En attendant d'avoir un boulot.....

(5) Elever mon niveau de connaissances afin de

(6) Autre raison que celles-ci-dessus.....

Spécifiez cette autre raison :

2.2.3 Votre satisfaction par rapport à la formation reçue au CPR? (Cocher une case)

(1) Pas du tout satisfait(e).....

(2) Peu satisfait(e).....

(3) Moyennement satisfait(e).....

(4) Satisfait(e).....

(5) Très satisfait(e).....

2.2.4. Projet formulé pendant votre formation au CPR? (Cocher une case)

(a) Non, je n'avais pas formulé un projet

(b) Oui, j'avais formulé un projet : Précisez le domaine:.....

2.2.5. Précisez le type d'activité pour lequel votre projet a été formulé (cochant une case)

(1) Cultures céréalières ou grandes cultures.....

(2) Cultures maraichères.....

(3) Culture du coton, d'arachide.....

(4) Culture d'arbres fruitiers.....

(5) Transformation des produits alimentaires.....

(6) Autre type d'activité agricole qui ne figure pas ci-dessus.....

Spécifiez :.....

2.2.6. Raison principale du choix du projet formulé? (Cocher une case)

- (1) Aucune raison pour le choix.....
- (2) J'aimais le domaine.....
- (3) J'y voyais un avenir prometteur.....
- (4) Mon père me l'avait recommandé.....
- (5) Ma mère me l'avait recommandé.....
- (6) Mes amis(es) me l'avaient recommandé.....
- (7) Autre raison que celles-ci-dessus..... Spécifiez cette raison : _____

2.2.7. Avez-vous pu réaliser le projet formulé? (Cocher une case)

- (a) Oui.....
- (b) Non.....

2.3. Dans cette section, dites ce qui s'est passé après votre sortie du CPR jusqu'à ce jour

2.3.1. Études générales poursuivies après votre sortie du CPR (Cocher la case correspondante)

- (a) Non, je n'ai pas poursuivi des études.....
- (b) Oui, j'ai poursuivi des études générales.....
 Précisez le niveau atteint..... Diplôme obtenu.....

2.3.2. Formation pour l'emploi suivie après votre sortie du CPR (Cochez la case correspondante)

(a) Non, je n'ai rien suivi

(b) Oui, j'ai suivi une formation pour l'emploi..... Précisez le domaine de l'emploi et la durée de la formation reçue :

III : Cette partie concerne votre situation actuelle

3.1. Dans cette section, dites ce que vaut votre situation à ce jour

3.1.1. Concernant l'emploi (Cochez une seule case)

(a) J'ai un emploi Précisez le domaine.....

(b) Je suis au chômage..... Si vous avez coché (b) poursuivez au point 3.4.

3.1.2. Si au point 3.1.1, vous avez coché (a), indiquez le statut de l'emploi en cochant une seule des six réponses suivantes en donnant les détails par rapport à la réponse cochée (Si vous avez plusieurs emplois, répondez par rapport à votre emploi principal)

(1) J'ai un emploi salarié.....

Avec contrat : Oui..... Non...

Le type d'employeur est : Public... Privé... Autre...

Si vous cochez autre, spécifiez:

Le domaine de cet emploi est :

La fonction occupée :

(2) Je suis membre d'une coopérative de producteurs de biens ou de services.....

La coopérative est : Masculin... Féminin... Mixte...

Précisez le nombre de membres.....

L'activité principalement menée est :

L'utilisation des produits est :

La fonction que j'occupe est :

(3) Je suis travailleur dépendant de ma famille sans pouvoir décisionnel.....

Qui êtes-vous pour ce membre de la famille? Un fils... un cousin... un frère.....

une sœur... Autre... si autre, Spécifiez:

Quelle est la responsabilité qui vous est confiée :

Êtes-vous payé(e) pour ce que vous faites? Oui... Non...

Si oui, désignez la forme de paiement : (a) En espèces... (b) En nature.....

(4) J'emploie une ou plusieurs personnes pour mes activités.....

Précisez le nombre d'employés : Si vous avez des associé (s), précisez leur nombre :

(5) Je suis une personne engagée dans la production sans employés

Si vous avez des associés (es), précisez leur nombre :

(6) J'ai un emploi mais ma situation ne correspond pas à celles ci-dessus.....

Décrivez les caractéristiques de cet emploi en quelques lignes :

.....

3.2. Dans cette section, dites comment vous avez pu obtenir ou créer l'emploi principal que vous occupez. (Les questions 3.2.1 jusqu'au point 3.2.8, concernent les facteurs principaux qui vous ont aidé(e) à l'obtention ou à la création de votre emploi et qui ne dépendent pas de votre façon d'agir ou de penser.

3.2.1. Le facteur principal lié à un changement au niveau du développement économique de votre localité (Cochez une seule case)

(a) Non, il n'y a pas eu de facteur de ce type qui m'a aidé(e).....

(b) Oui, il y'a eu un facteur principal de ce type qui m'a aidé(e).....

Si oui, précisez la nature de ce facteur : (Cochez une seule case)

(1) Présence de marchés locaux dans ma localité.....

(2) Présence de structures d'octroi de crédit.....

Précisez le type de structure :

(3) L'organisation de foires pour la promotion des produits.....

Précisez les produits concernés.....

(4) Présence d'industries et d'entreprises dans ma localité.....

Précisez le type

(5) L'aménagement de zones (bas-fonds, barrages, ...).

(6) Présence d'infrastructures socioéconomiques

Précisez l'infrastructure en question :

(7) Autre facteur non énuméré ci-dessus.....

Spécifiez ce facteur

3.2.2. Facteur principal lié au changement dans les façons de faire de votre communauté (Cochez une seule case)

(a) Non aucun facteur de ce type m'a aidé(e).....

(b) Oui, il y a eu un facteur de ce type qui m'a aidé(e).....

Si vous avez coché (b), ce facteur qui vous a aidé(e) est : (Cochez une case)

(1) Tolérance au niveau des pratiques traditionnelles

Précisez :

(2) Dans ma localité on reconnaît ma formation au CPR

(3) Changement de façon de s'alimenter en acceptant les produits modernes.....

(4) Autre facteur principal non énuméré ci-dessus

Précisez ce facteur :

3.2.3. Facteur principal lié à l'appui de l'État et les responsables administratifs (Cochez une seule case)

(a) Non, aucun facteur de ce type n'em'a aidé(e).....

(b) Oui, il y a eu un facteur administratif qui m'a aidé(e).....

Si vous avez coché (b), ce facteur qui vous a aidé(e) est : (Cochez une seule case)

(1) La politique qui responsabilise les communes (décentralisation).....

(2) L'appui des services administratifs (DECF, DOPAIR ...).....
Précisez l'appui

(3) La politique qui privilégie l'accès au foncier, au crédit, à certains produits.....
Précisez la politique :

(4) L'existence de rencontres locales d'informations et d'échanges avec les autorités
Administratives.....
Précisez le type de rencontre

(5) Autre facteur non énuméré ci-dessus.....
Précisez.....

3.2.4. Facteur principal lié à quelque chose qui vous est propre par exemple le fait d'être issu(e) de telle famille plutôt que de telle autre,(Cochez une seule case)

- (a) Non, il n'y a pas eu de facteur sociodémographique qui m'a aidé(e).....
 (b) Oui, il y a eu un facteur sociodémographique principal qui m'a aidé(e)....

Si oui, ce facteur qui vous a aidé(e) est : (Cochez une seule case)

- (1) Ma situation de marié (e) a contribué
 (2) Le fait que je sois homme ou femme a contribué
 (3) La place que j'occupe dans ma communauté a contribué
 Précisez :
- (4) Autre facteur non énuméré ci-dessus qui a contribué
 Précisez) ce facteur:

3.2.5. Facteur principal lié à votre environnement géographique (Cochez une case)

- (a) Non, aucun facteur géographique ne m'a aidé(e).....
 (b) Oui, il y a eu un facteur géographique principal qui m'a aidé(e)....

Si votre réponse est oui, ce facteur qui vous a aidé(e) est : (Cochez une seule case)

- (1) La spécificité de mon lieu de résidence a contribué
 Précisez:
- (2) La spécificité de mon lieu de naissance a contribué
 Précisez:
- (3) La spécificité du lieu d'implantation de mon projet a aidé
 Précisez cette spécificité :
- (4) Autre facteur qui n'est pas énuméré ci-dessus
 Précisez:

3.2.6. Facteur principal lié à la technologie (Cochez une ou plusieurs cases)

(a) Non, aucun facteur technologique ne m'a aidé(e).....

(b) Oui, il y a eu un facteur technologique qui a contribué.....

Si oui, ce facteur qui vous a aidé(e) est : (Cochez une seule case)

(1) L'accès aux NTIC dans ma localité.....

(2) La présence de journaux d'informations

Indiquez le nom du journal :

(3) L'existence de différentes chaînes de radio d'information

Indiquez le nom de la chaîne :

(4) L'existence d'émissions télévisuelles

(5) L'avancée des connaissances techniques

Précisez :

(6) Autre facteur non énuméré ci-dessus qui a aidé.....

Précisez :

Vous avez terminé avec les facteurs et moyens qui dépendent de l'économie, de la culture, des politiques... Maintenant vous allez décrire aux points 3.2.7 et 3.2.8 les facteurs qui ont aidé à l'obtention ou à la création de votre emploi qui ne dépendent pas de vous toujours mais de l'intervention d'une personne principale qui vous a le plus aidé d'abord dans votre famille et ensuite dans votre entourage.

3.2.7. Un membre principal de votre famille proche a joué un rôle important (Cocher une seule case)

(a) Non, aucun de mes proches ne m'a aidé.....

(b) Oui, un de mes proches m'a aidé.....

Si vous avez répondu oui, cochez une seule case pour préciser :

(1) Mon père

(2) Ma mère

(3) Ma sœur

(4) Ma tante

(5) Mon oncle

(6) Autre personne

Précisez.....

Indiquez ce que la personne que vous avez cochée a fait :

.....

.....

.....

.....

3.2.8. Une personne qui n'est pas de votre famille proche a joué un rôle important (Cocher une seule case)

(a) Non, aucune.....

(b) Oui, quelqu'un de cette catégorie a contribué

Si vous avez répondu oui, cochez une seule case pour préciser si c'est:

(1) Un(e) sortant(e) promotionnaire du CPR

(2) Un(e) sortant(e) du CPR d'une autre promotion

(3) Un(e) promotionnaire d'école

(4) Un(e) correspondant(e) à l'étranger

(5) Une personne qui exerce le même métier que moi

(6) Une personne qui exerce un métier différent du mien

(7) Un(e) correspondant(e) du même métier que moi à l'étranger

(8) Autre personne que celles ci-dessus

Précisez :

Indiquez ce que la personne que vous avez cochée a fait:

3.3. Cette section concerne ce que vous pensez de la formation que vous avez reçue au CPR par rapport à l'emploi que vous exercez et au bénéfice que vous tirez de cet emploi

3.3.1. Votre emploi aurait-il un lien avec la formation au CPR?

(a) Oui, mon emploi est en lien avec ma formation au CPR.

(b) Non, mon emploi n'a pas de lien avec ma formation au CPR.

3.3.2. Avez-vous le revenu souhaité avec l'emploi que vous occupez?

(a) Oui j'ai le revenu souhaité.....

(b) Non je n'ai pas le revenu souhaité.....

3.3.3. Votre satisfaction générale par rapport à l'emploi principal que vous occupez (Cocher une seule case)

(1) Non satisfait(e).....

(2) Peu satisfait(e).....

(3) Moyennement satisfait(e).....

(4) Satisfait(e).....

(5) Très satisfait(e).....

3.3.4. Votre satisfaction par rapport à la stabilité de votre emploi principal? (Cocher une seule case)

(1) Non satisfait(e).....

(2) Peu satisfait(e).....

(3) Moyennement satisfait(e).....

(4) Satisfait(e).....

(5) Très satisfait(e).....

3.4. Cette section demande que vous parliez de l'état de chômage dans lequel vous vous trouvez

3.4.1. Type de chômage dans lequel vous vous trouvez actuellement (*choisissez une seule case*)

(1) Je suis à la recherche d'un travail salarié.....

Précisez le domaine :

Précisez la fonction que vous aimeriez occuper :

Précisez le lieu où vous aimeriez travailler *en cochant une seule case* :

Fonction publique... Privé..... Fonction publique ou Privé...

(2) Je suis au stade de création de mon propre emploi.....

Précisez le domaine :

Précisez le statut envisagé *en cochant une seule case*:

Personnes engagées dans la production de biens et de services...

Employeur.....

Membre d'une coopérative.... Autre statut... Précisez :

(3) Je n'ai plus envie de rechercher un travail.....

Indiquez les raisons :

(4) Je suis pourvue à un travail commençant à une date ultérieure.....

Précisez le domaine :

(5) Je suis dans une autre situation de chômage.....

Précisez :

3.4.2. Depuis quand êtes-vous au chômage (Cocher une seule case)

(1) Depuis seulement trois mois

(2) Depuis six mois...

(3) Depuis neuf mois

(4) Depuis une année

(5) Plus d'une année

(6) Depuis ma sortie du CPR

3.4.3. Précisez le domaine d'emploi de l'emploi principal que vous aviez avant de vous retrouver au chômage :

3.4.4. Votre statut avant de vous retrouver au chômage? (Cocher une seule case)

(1) Employé(e) salarié(e)

(2) Producteur de biens et de services sans employé(s)

(3) Travailleur dépendant de sa famille

(4) Employeur

(5) Membre d'une coopérative

(6) Autre statut que ceux-ci-dessus

Précisez :

IV. : Cette section vous invite à donner vos opinions personnelles sur l'importance des facteurs inscrits dans les colonnes, sur votre situation actuelle et sur la pratique de l'agriculture au Burkina Faso.

4.1. Concernant la recherche d'emploi en général, numérotez les cases de 1 à 4 pour classer par ordre d'importance les facteurs suivants (1 signifiant plus important et 4 moins important):

Motivation et capacité personnelle pour créer ou pour trouver un emploi	L'intervention de vos proches	Les connaissances et compétences professionnelles et techniques que vous possédez pour créer ou pour trouver un emploi	Les facteurs qui n'ont rien à voir avec vous-même facteurs naturels (pluie, terre, le soleil, le vent,...), politiques (les événements politiques, les aides de l'Etat...) et autres

4.2. Concernant la création d'emploi en agriculture, numérotez les cases de 1 à 4 pour classer par ordre d'importance les facteurs suivants (1 signifiant plus important et 4 moins important):

Motivation et capacité personnelle pour créer ou pour trouver un emploi	L'intervention de vos proches	Les connaissances et compétences professionnelles et techniques que vous possédez pour créer ou pour trouver un emploi	Les facteurs qui n'ont rien à voir avec vous-même, les facteurs liés aux contextes naturels, politiques, les aides de l'Etat et autres

4.3. Dites ce que vous pensez de votre situation actuelle, de votre vision de l'avenir et du métier d'agriculteur au Burkina Faso

4.3.1. Quelle est votre satisfaction par rapport à votre situation après la formation au CPR?
(choisissez une seule case pour cocher)

- (1) Non satisfait(e)
- (2) Peu satisfait(e)
- (3) Moyennement satisfait(e)
- (4) Satisfait(e)
- (5) Très satisfait(e)

4.3.2. Votre vision de l'avenir? (Cocher une seule case)

- (1) Espoir
- (2) Sombre
- (3) Sûr
- (4) Autre que ceux-ci-dessus Précisez :

4.3.3. Que représente pour vous, le métier d'agriculteur au Burkina Faso? (Cocher une seule case)

- (1) Un emploi comme les autres
- (2) Un métier «faute de mieux »
- (3) Un métier qui peut nourrir son homme
- (4) Un métier qui peut nourrir son homme mais difficile à exercer
- (5) Un métier qui peut nourrir la population en général
- (6) Autre

Précisez :

Vous avez terminé le remplissage de ce questionnaire. Nous vous remercions!

QUESTIONNAIRE COMPLÉMENTAIRE POUR LES REpondANTS
DONT LE DOMAINE DE L'EMPLOI PRINCIPAL
OU SECONDAIRE EST LA PRODUCTION VÉGÉTALE

Date du jour

Jour	Mois	Année

NB : S'il vous plaît, veuillez lire attentivement les instructions afin de remplir toutes les parties qui vous concernent. Ceci, pour nous permettre de rassembler des informations les plus complètes possibles.

I. Cette section demande que vous donniez des détails sur votre emploi principal ou secondaire en production végétale

NB : Votre emploi principal ou secondaire doit concerner un seul type de production. Si vous devez remplir cette fiche pour une production donnée, précisez s'il s'agit d'un emploi principal ou secondaire.

1.1. Cocher l'emploi pour lequel vous remplissez ce document

(1) Emploi principal

(2) Emploi secondaire

1.2. Précisez le type de culture que vous menez en effectuant un seul choix entre (1), (2), (3), (4), et (5), puis cochez une seule case correspondant au type de production

(1) Culture de rente.....

Si vous cochez (1), choisissez une seule case de ce qui suit pour préciser si c'est (a), (b), (c) ou (d)

(a) Coton.....

(b) Arachide.....

(c) Sésame.....

(d) Autre production.....

Précisez :

(2) Culture céréalière ou grandes cultures.....

Si vous cochez (2), choisissez une seule case de ce qui suit pour préciser si c'est (a), (b) ou (c)

(a) Mil.....

(b) Sorgho.....

(c) Maïs.....

(3) Culture maraîchère.....

(4) Culture fruitière.....

(5) Autre culture que (1), (2), (3) et (4).....

Si vous cochez (5), précisez le type de production.....

1.3. Quels outils utilisez-vous pour votre production? (choisissez et cochez une ou plusieurs cases)

(1) La daba.....

(2) La charrue.....

(3) Le tracteur.....

1.4. Depuis quelle année pratiquez-vous cette activité? _____

1.5. Temps consacré à l'activité?

Le nombre d'heures de travail par jour est _____

Le nombre de jours de travail par semaine est _____

Le nombre de mois de travail par année est _____

1.6. Période des activités (choisissez et cochez une seule case)

(1) Saison sèche seulement _____

(2) Saison humide seulement _____

(3) Toute l'année _____

1.7. Superficie utilisée pour votre culture (choisissez et cochez une seule case)

(1) Moins d'un ¼ hectare _____

(2) De ¼ ha à 1 ha _____

(3) De 1 ha à 2 ha _____

(4) De 2ha à 4ha _____

(5) De 4 ha et plus _____

1.8. Production à l'hectare de l'année 2008-2009 (choisissez et cochez une seule case)

(1) Moins de 500kg par hectare _____

(2) De 500kg à 750 kg par hectare _____

(3) De 750kg à 1000kg par hectare _____

(4) De 1000kg à 1500kg par hectare _____

(5) Plus de 1500 kg par hectare _____

Précisez _____

1.9. Production à l'hectare de l'année 2007-2008 (choisissez et cochez une seule case)(1) Moins de 500kg par hectare (2) De 500kg à 750 kg par hectare (3) De 750kg à 1000kg par hectare (4) De 1000kg à 1500kg par hectare (5) Plus de 1500 kg par hectare

Précisez.....

1.10. Production à l'hectare de l'année 2006-2007 (choisissez et cochez une seule case)(1) Moins de 500kg par hectare (2) De 500kg à 750 kg par hectare (3) De 750kg à 1000kg par hectare (4) De 1000kg à 1500kg par hectare (5) Plus de 1500 kg par hectare

Précisez.....

1.11. Destination de la production par campagne? (entre (1) et (2) (choisissez et cochez une ou les deux cases avant d'inscrire les quantités)(1) Autoconsommation Précisez la quantité en pourcentage(2) Vente de produits Précisez la quantité en pourcentage

Précisez le revenu moyen par campagne : FCFA

1.12. Votre situation alimentaire? (choisissez et cochez une seule case)

- (1) Vous arrivez tout juste à vous nourrir
- (2) Vous arrivez à vous nourrir et vendre une partie.....
- (3) Vous devez acheter pour compléter votre production.....
- (4) Autre situation que celles ci-dessus
- Précisez.....

1.13. Ressources mobilisées ? (choisissez et cochez une ou plusieurs cases)

- (1) Aucune ressource.....
- (2) Matériels aratoires modernes
- (3) Moyens financiers importants
- (4) Ressources humaines

Précisez le nombre de personnes qui travaillent avec vous :

- (a) Pour la production..... personnes
- (b) Pour la gestion financière..... personnes

1.14. Votre satisfaction par rapport à la production? (cochez une seule case)

- (1) Pas du tout satisfait(e).....
- (2) Peu satisfait(e).....
- (3) Moyennement satisfait(e).....
- (4) Satisfait(e).....
- (5) Très satisfait(e).....

*Vous avez terminé le remplissage de ce questionnaire complémentaire
Nous vous remercions et bonne continuation!!!!!!!*

QUESTIONNAIRE COMPLÉMENTAIRE
POUR LES REpondANTS DONT L'EMPLOI PRINCIPAL
OU SECONDAIRE EST L'ÉLEVAGE

Date du jour _____ _____ _____
 Jour Mois Année

NB : *S'il vous plaît, veuillez lire attentivement les instructions afin de remplir toutes les parties qui vous concernent. Ceci, pour nous permettre de rassembler des informations les plus complètes possibles.*

I: Cette section demande que vous donniez des détails sur votre emploi principal ou secondaire en élevage.

NB : Votre emploi principal ou secondaire doit concerner un seul type d'élevage. Si vous devez remplir cette fiche pour un élevage donné, précisez s'il s'agit d'un emploi principal ou secondaire.

1.1. Cochez l'emploi pour lequel vous remplissez ce document

(1) Emploi principal.....

(2) Emploi secondaire.....

1.2. Entre (1), (2), (3) et (4), précisez le type d'élevage pratiqué concernant l'emploi pour lequel vous remplissez ce document en choisissant une seule case, puis précisez le type de production.

(1) Elevage : Petits ruminants.....

Si vous cochez (1), choisissez une seule case de ce qui suit pour dire si c'est (a), (b), (c), (d), (e) ou (f)

(a) Embouche ovine (moutons).....

(b) Embouche caprine (chèvres).....

(c) Reproduction ovine (moutons)

(d) Reproduction caprine (chèvres)

(e) Lait et fromage de chèvre

(f) Autre élevage que ceux-ci-dessus.....

Précisez :

(2) Elevage de gros bétail

Si vous cochez (2), choisissez une seule case de ce qui suit pour préciser si c'est (a), (b), (c), (d)

(a) Embouche bovine

(b) Production de lait de vache

(c) Elevage de veaux

(d) Autre élevage que ceux-ci-dessus

Précisez :

(3) Elevage de volailles.....

Si vous cochez (3), choisissez une seule case de ce qui suit pour préciser si c'est (a), (b), (c)

(a) Pondeuses.....

(b) Poulets de chair

(c) Autre élevage de volaille

Précisez :

(4) Autre élevage que (1), (2), et (3).....

Si vous cochez (4), précisez le type d'élevage.....

1.3. Forme d'élevage pratiquée ?(1) Elevage extensif..... (2) Elevage intensif..... **1.4. Depuis quelle année pratiquez-vous cet élevage?.....****1.5. Temps consacré à votre activité :**

Nombre d'heures de travail par jour

Nombre de jours de travail par semaine

Nombre de mois de travail par année

1.6. Période de votre activité?(1) Saison sèche seulement (2) Saison humide seulement (3) Toute l'année **1.7. Superficie du terrain, consacrée à votre élevage? (cochez une seule case)**(1) Moins d'un ¼ hectare (2) De ¼ ha à 1 ha (3) De 1 ha à 2 ha (4) De 2 ha à 4 ha (5) De 4 ha et plus

1.8. Production de la campagne 2008-2009

..... têtes

1.9. Production de la campagne 2007-2008

..... têtes

1.10. Production de la campagne 2006-2007

..... têtes

1.11. Destination principale de la production par campagne? (Entre (1) et (2) (choisissez et cochez une ou les deux cases))(1) Autoconsommation..... Précisez la quantité :(2) Vente de produits..... Précisez la quantité :

Précisez le revenu moyen par campagne : FCFA

1.12. Destination principale des revenus réalisés? (Choisissez et cochez une seule case)(1) Vous réinvestissez dans une autre activité pour agrandir cette dernière.....

Précisez l'activité

(2) Vous achetez des vivres pour compléter votre stock alimentaire..... (3) Vous faites face aux dépenses de santé, d'éducation, d'habillement..... (4) Autre destination que celles ci-dessus

Précisez :

1.13. Ressources mobilisées ? (choisissez et cochez une ou plusieurs cases)

- (1) Aucune ressources importantes
- (2) Infrastructures d'élevage modernes
- (3) Moyens financiers importants
- (4) Ressources humaines

Précisez le nombre de personnes qui travaillent avec vous :

- (a) Pour la production..... personnes
- (b) Pour la gestion financière..... personnes

1.14. Satisfaction par rapport à l'activité menée? (cochez une seule case)

- (1) Pas du tout satisfait(e).....
- (2) Peu satisfait(e).....
- (3) Moyennement satisfait(e).....
- (4) Satisfait(e).....
- (5) Très satisfait(e).....

1.15. Satisfaction par rapport à la production? (cochez une seule case)

- (1) Pas du tout satisfait(e).....
- (2) Peu satisfait(e).....
- (3) Moyennement satisfait(e).....
- (4) Satisfait(e).....
- (5) Très satisfait(e).....

Vous avez terminé le remplissage de ce questionnaire complémentaire. Nous vous remercions infiniment!

ANNEXE 8: Canevas d'entrevue

GUIDE D'ENTRETIEN
ENQUETE SUR LES SORTANTS DU CPR DE GOUNDI

Introduction : Bonjour! Parlez-nous de votre entrée au CPR, de votre formation et de l'après formation

I : *Sujet à introduire si le répondant ou la répondante ne fait pas cas de l'agriculture qu'il ou qu'elle pratique* : Que pouvez-vous nous raconter à propos de ce qui est arrivé depuis que vous avez décidé de choisir l'agriculture parmi tous les autres domaines comme domaine de votre activité principale suite à votre formation au CPR de Goundi?

II. *Questions de relance (au besoin pour inciter le répondant ou la répondante à parler davantage de son emploi)*

2.1. Les motivations pour son emploi

Les thèmes

- ❖ L'origine de la motivation pour la formation au CPR de Goundi (événements déclencheurs...)
- ❖ Les démarches pour l'inscription au test
- ❖ Le parcours de formation pendant les deux ans :
 - Comment le répondant a procédé durant les deux ans pour l'acquisition des compétences et connaissances
 - S'il y a eu des démarches préalablement entreprises pour la recherche de certains facteurs de production (ex : les terres, le matériel...)
 - Les démarches de résolution des difficultés (description des démarches : relever les faits, les acteurs)
 - Les difficultés et les solutions trouvées
 - Conviction avec laquelle le répondant parle de son activité

2.2. Les modalités d'insertion dans l'emploi occupé

- ❖ Comment s'est effectué le choix de l'activité (de lui-même ou d'une tierce personne)
- ❖ La démarche de création de l'emploi
- ❖ Les facteurs favorisant (naturels, sociopolitiques, socioéconomiques, socioculturels...)
- ❖ Les étapes de création de l'emploi
- ❖ Les différents acteurs
- ❖ Les arguments avancés
- ❖ Les décisions importantes
- ❖ Les caractéristiques personnelles et professionnelles mises à contribution

2.2.1. Le rôle des facteurs contextuels

- ❖ Pensez-vous que la bonne ou la mauvaise pluviométrie a déterminé votre choix de produire les céréales principalement?
- ❖ Si oui comment a-t-elle pu jouer ?
- ❖ Quels sont les autres facteurs qui ont pu contribuer aussi?
- ❖ Comment ont-ils pu jouer ?
- ❖ Pensez-vous qu'au Burkina Faso, ces facteurs sont déterminants pour la création de l'emploi qui vous occupe?
- ❖ Si oui, expliquez nous comment?

2.2.2. Le rôle des relations sociales

Concernant les personnes qui vous ont aidé :

- ❖ Les personnes et la description des rôles
- ❖ Comment les relations ont-elles pu jouer dans la création de votre emploi?
- ❖ Comment expliquez-vous l'importance de ces relations?
- ❖ Pensez-vous qu'au Burkina Faso, les relations influencent beaucoup l'insertion dans l'emploi que vous occupez?
- ❖ Si oui comment les réseaux relationnels ont-ils pu jouer?

2.2.3. Concernant l'identité professionnelle : ce que vous pensez de votre activité : Les thèmes

- ❖ Pour vous que représente ce que vous faites actuellement ?
- ❖ À quoi vous identifiez-vous par rapport à l'emploi occupé?
- ❖ Quelles explications donnez-vous par rapport à cet identifiant et à son itinéraire?
- ❖ Les objectifs professionnels :
 - Quels sont les objectifs visés dans votre activité? (autosuffisance alimentaire, vente et produits, productivité du travail...)
 - Comment essayez-vous de les atteindre (moyens, combinaison des facteurs de production)?
 - Selon vous, quelles sont les conditions nécessaires pour l'atteinte de ces objectifs?
 - Avec quelles aides (soutiens)?
 - De qui ces aides devraient-elles venir (description des contributions)?
- ❖ Les objectifs visés au moment de l'entrevue
 - Les possibilités d'agrandissement de votre activité (comment) ?
 - Souhaitez-vous changer votre activité? Si oui de quoi avez-vous besoin?
 - Quel est votre projet d'avenir?
 - Êtes-vous certain (e) de pouvoir atteindre vos objectifs professionnels?
 - Comment pensez-vous les atteindre?
 - De quoi avez-vous besoin pour les atteindre? (*attitudes, connaissances, habiletés, comportements...*)
 - Pensez-vous avoir réussi ou être en train de réussir dans votre activité?
 - Estimez-vous être déjà dans le monde du travail à travers les activités que vous menez?
 - Comment justifiez-vous l'importance ou la place qu'occupe votre activité au Burkina Faso?

2.2.4. Concernant l'identité personnelle

- ❖ Quelles sont les qualités mises à contribution pour atteindre votre objectif?
- ❖ Pensez-vous qu'au Burkina Faso, l'individu en tant que tel, lui-même est déterminant pour son insertion en agriculture?
- ❖ Si oui, comment devrait-t-il jouer sa partition dans la création d'un emploi tel que le votre?
 - Que devrait-t-il faire?
 - Comment devrait-il être ?
 - Que devrait-il connaître?

2.2.5. Les formations complémentaires et leurs rôles

- ❖ La formation a-t-elle un rôle à jouer dans la réussite de ce que vous entreprenez actuellement (formations complémentaires, compétences)?
- ❖ Comment accédez-vous à ces formations (évaluez)?
- ❖ À quel moment jugez-vous que ces formations sont nécessaires ?
- ❖ Comment jugez-vous les coûts des formations ?
- ❖ Comment trouvez-vous ces formations ?
- ❖ Quel rôle donnez-vous aux formations complémentaires dans l'accès à votre emploi?
- ❖ Comment les formations complémentaires aident-elles à maintenir l'activité que vous menez ?
- ❖ Pensez-vous que les formations complémentaires peuvent contribuer à l'insertion en agriculture? Sont-elles indispensables pour compléter la formation au CPR pour cette insertion?
- ❖ Quel jugement portez-vous sur la formation au CPR? Sur l'attestation délivrée?
- ❖ Comment expliquez-vous que la formation au CPR suffise ou ne suffise pas pour trouver un travail ou créer un emploi?
- ❖ Qu'aurait-il fallu faire?

2.2.6. Le rôle du capital humain

- ❖ Pensez-vous qu'au Burkina Faso, le niveau d'études élevé influence l'insertion dans l'emploi que vous occupez?
- ❖ Si oui, comment joue-t-il ? Comment expliquez-vous son importance?
- ❖ Que pensez-vous des apprentissages familiaux en agriculture?

2.2.7. Les opinions

- ❖ Que pensez-vous de votre parcours?
- ❖ Que pensez-vous de la formation agricole au Burkina Faso?
- ❖ Que pensez-vous de l'emploi agricole au Burkina Faso en général?
- ❖ Que pensez-vous de l'emploi des jeunes en général au Burkina Faso?

2.2.8. Les suggestions

- ❖ Quelles suggestions faites-vous pour améliorer la situation des jeunes insérés en agriculture?
- ❖ Quelles suggestions faites-vous pour inciter les jeunes à s'insérer en agriculture?
- ❖ Quelles suggestions faites-vous à l'endroit des autorités pour un meilleur avenir des jeunes agriculteurs ?
- ❖ Quelles suggestions faites-vous pour améliorer les formations dans les CPR?
- ❖ Quelles suggestions faites-vous à l'endroit des établissements de formation professionnelle agricole?
- ❖ Quelles suggestions faites-vous à l'endroit des établissements d'enseignement en générale en ce qui concerne l'agriculture?

ANNEXE 9: Structure détaillée des emplois principaux

Situation actuelle	Statut et domaine de l'emploi principal		Spécialités	%	%	%	%
Emploi I salarié	Fonctionnaire de l'Etat	Santé	Agent itinérant de santé	2	4	13	13
		Police	Agent de police	1			
		Ens. primaire	Maitre du primaire	1			
	Salarié du privé	Ens. primaire	Maitre du primaire	1	9		
		Animation rurale	Animateur rural	2			
			Formateur en maraîchage	1			
		Finances	Caissier	1			
		Assurance	Chargé de production	1			
		Pastorat	Evangelisation	1			
		Artisanat	Tissage	1			
	Sécurité	Agent de sécurité	1				
Emploi I non salarié	Céréaliier travailleur familial		Sorgho	1	2	76	
			Maïs	1	27		
	Céréaliier engagé sans salarié		Sorgho	16			
			Maïs	10			
			Mil	1			
	Maraîcher engagé sans salarié		Oignons et petits légumes	17	17		
	Arboriculteur engagé sans salarié		Bananes	1	2		
			Mangues	1			
	Prod. oléagineux engagé sans salarié		Arachide	1	1		
	Cotonculteur engagé sans salarié		Coton	1	1		
	Eleveur engagé sans salarié		Volailles	13	13		
	Producteur de service engagé sans salarié		Macon	1	1		
			Coiffeur (se)	2	2		
			Couturière	1	1		
			Dolotière	1	1		
			Réparateur de téléviseurs	1	1		
			Commerçant de poissons	1	1		
			Commerce général	2	2		
			Fabricant de savon	1	1		
Teinturière			1	1			
Fabricant de marmite			1	1			
Restauration			1	1			
En formation professionnelle	Elève fonctionnaire		Agent de police	1	2	6	
		Maitre du primaire	1				
Aux études	Elève		Elève de l'ens. général	3	3		
			Elève de l'ens. technique	1	1		
Chômage	Emploi I en création		Comme éleveur de moutons	2	2	5	
	Personnes pourvue à un emploi I non salarié		Comme couturière	1	1		
	Pers. pourvue à un emploi I salarié		-	0	0		
	Personne à la recherche d'un emploi I salarié		Comme agent de bureau	1	2		
			Comme agent de santé	1	1		
	Pers. plus envie de rechercher du travail		-	0	0		

ANNEXE 10: Grille mixte des 22 codes

LISTE DES CATEGORIES	LISTE DES CODES PAR CATEGORIES
CONFIANCE	PERSO_CONFIANCE_Reconnais_valeur_autrui
	PERSO_CONFIANCE_Reconnais_valeur_person
RAPPORT À LA FORMATION	PROFES_Rap_FORMATION_continue
RAPPORT AU TRAVAIL	PROFES_Rap_Trav_CONCEPTION(Parents_ainés_CPR_fonct_Blanc)Prod
	PROFES_Rap_Trav_ESPACE_IDENT_Marchand_Autocon+/-Vente
	PROFES_Rap_Trav_ESPACE_IDENT_Marchand_Vente_unique
RAPPORT À L'EMPLOI	PROFES_Rap_EMPLOI_CONTINUITE_Objectif
	PROFES_Rap_EMPLOI_RUPTURE
COURAGE	PERSO_COURAGE_Fermeté_determination_perseverance
ESTIME DE SOI	PERSO_IMAGEeposiSOI_Estime de soi (FIERTÉ)
	PERSO_IMAGEeposiSOI_Modèle pour les autres
INDUSTRIE	PERSO_INDUSTRIE_Capacité_effort_phys_intense
	PERSO_INDUSTRIE_Productivité_prat_form_CPR
	PERSO_INDUSTRIE_Sens_Org(temps_espace_matériel_travail_ressour)
INITIATIVE	PERSO_INITIATIVE_demarc_explic_Prop_innovation_modemiser
	PERSO_Initiat_Champ_impl_espace_intrants_animaux_materiel_progressif
	PERSO_INITIATIVE_appart_association
	PERSO_INITIATIVE_activ_soutien_Production
INTIMITÉ	PERSO_INTIMITÉ_relation_significative
PASSION	PERSO_PASSION_Amour_agriculture_profession
VOLONTÉ	VOLONTÉ_entreprendre
AUTONOMIE	PERSO_AUTONOMIE_choix_analyse_jugement

ANNEXE 11: Définition des codes

LISTE DES CODES	DEFINITION DES CODES
PERSO_CONFIANCE_Reconnais_valeur_autrui	Le sortant en emploi principal céréalier indique sa confiance en autrui et exprime l'importance de cette confiance
PERSO_CONFIANCE_Reconnais_valeur_person	Le sortant en emploi principal céréalier exprime la confiance en soi, en ses compétences et connaissances
PROFES_Rap_FORMATION_continue	Le sortant recherche et pratique des formations complémentaires continues dans le cadre de son projet principal céréalier.
PROFES_Rap_Trav_CONCEPTION(Parents_aînés_CPR_fonct_Blanc)Prod	Le sortant a un moi-idéal d'un parent, d'un aîné du CPR, d'un fonctionnaire ou d'une autre personne.
PROFES_Rap_Trav_ESPACE_IDENT_Marchand_Autocon+/-Vente	Le sortant a un espace identitaire professionnel marchand orienté vers la consommation et la vente de ses céréales en cas de surplus.
PROFES_Rap_Trav_ESPACE_IDENT_Marchand_Vente_unique	Le sortant a un espace identitaire professionnel marchand orienté vers la vente uniquement.
PROFES_Rap_EMPLOI_CONTINUITE_Objectif	Le sortant affiche une vision d'espoir pour son avenir en visant la continuité de ses actions. Il se fixe des objectifs et il met en œuvre sa formation du CPR qu'il trouve de bonne qualité.
PROFES_Rap_EMPLOI_RUPTURE	Le sortant affiche une vision sombre pour son avenir.
PERSO_COURAGE_Fermeté_determinationperseverance	Le sortant en emploi principal céréalier exprime l'importance sa fermeté morale face aux difficultés. C'est aussi la persévérance.
PERSO_IMAGEeposiSOI_Estime de soi (FIERTE)	Le sortant en emploi principal céréalier exprime sa fierté vis-à-vis dans la conduite de son activité
PERSO_IMAGEeposiSOI_Modèle pour les autres	le sortant se dit être un modèle pour les autres.
PERSO_INDUSTRIE_Capacité_effort_phys_intense	Le sortant en emploi principal céréalier fournit de l'effort physique intensif.
PERSO_INDUSTRIE_Productivité_prat_form_CPR	Le sortant recherche de la productivité et la rentabilité de ses actions de production. Il a une vision tournée vers le rendement de ses activités.
PERSO_INDUSTRIE_Sens_Org(temps_espace_matériel_travail_ressour)	Le sortant en emploi principal céréalier exprime son sens d'organisation dans le travail (respect des périodes des travaux et organisation de l'espace...).
PERSO_INITIATIVE_demarc_explic_Prop_innovation_moderniser	Le sortant entreprend des démarches pour des explications, propositions, expérimentations afin de convaincre. Il procède par le transfert de connaissances pour convaincre, moderniser ou aider à moderniser les exploitations.
PERSO_INITIATIVE_Champ_impl_espace_intrants_animaux_materiel_progressif	Le sortant fait voir qu'il a procédé progressivement à tous les niveaux pour mettre en place son exploitation (les intrants, les semences, le matériel aratoire complémentaire...).
PERSO_INITIATIVE_appart_association	Le sortant appartient à une association.
PERSO_INITIATIVE_activ_soutien_Production	Le sortant a entrepris des activités telles que : l'élevage, le maraîchage ou autre activité (ex : échanger des biens ou des services contre des semences, de l'engrais) afin de soutenir son activité de production principale céréalière.
PERSO_INTIMITE_relation_significative	Le sortant exprime un sens de relations significatives dans son milieu.
PERSO_PASSION_Amour_agriculture_profession	Le sortant a de la passion pour l'agriculture.
VOLONTE_entreprendre	Le sortant en emploi principal céréalier indique ou exprime de la volonté dans la mise en place et la gestion de son exploitation.
PERSO_AUTONOMIE_choix_analyse_jugement	Le sortant en emploi principal exprime l'autonomie dans ses décisions et ses choix.